

Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 7.

PREMIÈRE SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

54432

SESSION 1887.



OTTAWA :
Imprimerie MacLean, Roger et Cie, rue Wellington.
1887.

☞ Voir la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

PREMIÈRE SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1887.

A

Acte concernant le cens électoral.....	47a, 47b
Actionnaires des banques.....	18
Administration des affaires des Sauvages ...	81
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les	6
Agriculture, Rapport annuel de l'.....	12
Alberta et Athabaska, Cie du chemin de fer d'.....	74
Antilles, Relations commerciales avec les...	43
Archives du Canada.....	12b
Assurances, Compagnies d', extrait des états fournis par les.....	14a
Assurances, Rapport du surintendant des, 1885 et 1886.....	14, 14b
Auditeur général, Rapport de l'.....	3
Avances pour grains de semence.....	52a

B

Baie d'Hudson, Expédition à la.....	15b
Banff Springs, Réserve de	82
Banques, Actionnaires des.....	18
Banque d'Echange.....	33
Baptêmes, mariages et sépultures.....	26
Bateaux-traineaux possédés par le gouvernement.....	49
Bibliothèque du parlement, rapport annuel.	17
Bois, permis et licences de coupe de bois....	19
Bois, vente de.....	20c
Bossière Frères et Cie.....	72
Bremner, M., Rapport de.....	39
Brokowski, Edward	73
Budget supplémentaire.....	2
Budget, 1887-88.....	2
Bureau de poste de " Les Fonds ".....	35

C

Cadets du Collège Militaire Royal.....	84
Canada, Archives du.....	12b
Canal Murray.....	42b
Canaux, Dépenses sur les.....	8c
Canaux, Péages sur les.....	8b

C

Canaux, Statistique des	8a
Cens électoral, Acte concernant le.....	47a, 47b
Chambly, Surintendant du Canal.....	42
Changement de noms de places.....	66a
Chemin de fer Canadien du Pacifique.....	34 à 34d
Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P.....	34
Conventions entre James Leamy et Donald McGillivray.....	34a
Rapports des travaux—Choix ou réserve de terres—Pointe Douglas—Terres à Donald—Terres sur la réserve des Sauvages à False Creek—Paiements d'argent—Embranchement de New-Westminster—Embranchement de Sudbury et des mines Stobie—Prolongement de l'embranchement d'Algoma—Taux et péages—Détails sous l'autorité de l'acte consolidé des chemins de fer.....	34b-34d
Emplacement de ville à Régina.....	34c
Terres vendues dans le Manitoba.....	34d
Chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow.....	44
Chemins de fer, Commission des	13b
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel..	13
Chemins de fer, Statistique des.....	13a
Chemins de fer, Subventions aux Cies de... 80	
Chippawa, Sauvages.....	20a
Cloûture métallique.....	75f
Collings, James, M. D.....	32
Colombie-Britannique, Défense de la.....	62
Commerce et navigation, Rapport annuel... 1	
Commissaire de la police à cheval du N.-O. 7a	
Commissaire de la police fédérale.....	28
Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne.....	27
Comptes publics, Rapport annuel.....	2
Conférence Coloniale.....	45, 45a
Conseil des examinateurs du service civil, Rapport du.....	5a

D		J	
Défenses de la Colombie-Britannique	62	Jackson, Lieut.-col. W. H., Rapport du.....	9c
Dépenses et revenus.....	24, 24a	Jaugeage de la mélasse.....	39
Dépenses pour les canaux.....	8c	Juge puiné, comté d'Elgin.....	56
Dépôts dans les banques d'épargnes du département des postes.....	37	Justice, Rapport annuel.....	4
District électoral de Kamouraska.....	47	K	
Diverses dépenses imprévues.....	22	Kamouraska, District électoral de.....	47
Droits de pêches des Sauvages.....	20	Kamouraska, Quai à.....	68
Droits de propriétés sur ouvrages littéraires	36	Kingsport, Chemin de fer de.....	78
Dynamite importée à Halifax.....	61	Kingston et Montréal, Cie de transport de...	85
E		L	
Elections, Rapports des, 1887.....	53b	Langlois, Polydore, Quai de.....	68
Elgin, Juge puiné pour le comté d'.....	56	Laurie, major général, Rapport du.....	9d
Emplacements de ville dans le Nord-Ouest.	34c	Leamy, James, Convention avec.....	34a
Esquimault à Nanaimo, Chemin de fer d'....	83	Leeds et Grenville, Licences dans.....	89
Examens de promotions.....	5d	Les Fonds, Bureau de Poste de.....	35
Expédition à la Baie d'Hudson.....	15b	Liste des navires.....	15c
Exportations et importations.....	31	Liste du service civil.....	5b
F		M	
Fabre, Rapport de l'honorable M.....	88	Main Ducks and Yorkshire, Iles.....	71
Falsification des substances alimentaires...	8c	Mandats du gouverneur général.....21, 21a, 21b	
Filature de Montréal.....	67	Manitoba, Recensement du.....	29
Fonds consolidé.....	24	Marine, Rapport annuel de la.....	15
G		Medicine-Hat, Cie de Chemin de fer et de Houille de.....	74
Giasson, Destitution de Napoléon.....	64	Méclasse, Jaugeage de la.....	39
Goélette " Ste-Anne ".....	86	Metlakahtla, Sauvages de.....	20d
Gouverneur général, Mandats du..... 21, 21a, 21b		Milice, Liste de la.....	9a
Grains de semence, Avances pour.....	52a	Milice, Rapport annuel.....	9
Grains et produits animaux.....	52	Mises à la retraite, Service Civil.....	25
Grain transporté sur le chemin de fer Inter- colonial.....	54	Montmorency, Liste des voteurs.....	53c
Gratifications aux pêcheurs.....	16c	Montréal, Cie de Filature de.....	67
Gray, John, Nomination de.....	23	Montréal, Commission sur les inondations...	46
Greffier de la couronne en chancellerie, Rap- port du.....	53, 53a, 53b	Murray, Canal.....	42b
H		Mc	
Haldimand, Décompte, Election d'.....	53	McDougall, Michael.....	16a
Halifax, Dynamite importée à.....	61	McGillivray, Donald, Convention avec.....	34a
Haut Commissaire.....	65	McKay, William, Sommes payées à.....	70
Homard, Pêche du.....	16d	McLaren, Inspecteur, Rapport de l'.....	39
Howe, William et George, Sommes payées à	70	N	
I		Navires anglo-américains, Saisie de.....	48, 48a
Immigration chinoise.....	57, 57a	Navires, Liste des.....	15c
Inspection des bateaux à vapeur.....	15a	Neptune, Steamer.....	41
Inspection des poids et mesures et du gaz...	8b	Noms de places changés.....	66z
Institut impérial.....	79, 79a	Nord-Ouest, Emplacements de ville dans le..	34c
Intercolonial, Chemin de fer—		Northern Light, Steamer.....	40
Matériel roulant.....	75	Nouvelle-Ecosse, Cie de chemin de fer Cen- tral de la.....	69
Wagons Pullman et wagons-palais.....	75a	O	
Huile fournie.....	75b	Obligations et garanties.....	38
Dépense de capital.....	75c	O'Donoghue, M. F.....	77
Accidents aux trains.....	75d	Officiers-rapporteurs, Détails concernant les	53a
Revenus et dépenses.....	75e	Oxford à New-Glasgow, Chemin de fer d'...	44
Fil métallique et autres clôtures.....	75f	P	
Grain, transporté sur.....	54	Pêcheries, Corrospondence relative à la question des.....	16b
Intérieur, Département de l', et C.C.P.....	34	Pêcheries, Rapport annuel.....	16
Intérieur, Rapport annuel.....	7	Pêcheries, Service de protection des.....	16a

P

Pêcheurs, Gratifications aux..... 16c
 Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....4a à 4p
 Permis de coupes de bois..... 19
 Pinette, Havre de..... 30c
 Poids, Mesures et Gaz, Inspection des..... 8b
 Police à cheval, Rapport du Commissaire... 7a
 Police fédérale, Commissaire de la..... 28
 Ponts sur le canal Welland..... 42a
 Port de Pinette..... 30e
 Port de refuge à Port-Rowan..... 30b
 Port de refuge à Wellington..... 30a
 Port-Hood, Havre de..... 30
 Port-Moody, Quai à..... 34a
 Port-Rowan, Havre de refuge à..... 30b
 Postes, Banques d'épargnes des..... 37
 Postes, Rapport annuel des..... 10
 Prince-Edouard, Liste des voters du comté de..... 47b
 Prince-Edouard, Subvention à l'Île du..... 60
 Prince-Edouard, Tunnel de l'Île du..... 63
 Produits, animaux et grains..... 52
 Promotion, Examens de..... 5d

Q

Quai à Port-Moody..... 34a
 Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, Chemin de fer de..... 74

R

Rapport du commissaire exécutif, Exposition coloniale..... 12
 Rapport final de la commission des réclamations de la guerre..... 9b
 Recensement du Manitoba..... 29
 Réclamations dans les territoires en litige... 19a
 Réclamations des Sauvages des Six Nations 20b
 Recommandations pour *Scrip*..... 59
 Relations commerciales avec la France..... 38
 Relations commerciales avec les Antilles... 43
 Régina, Emplacement de ville de..... 34c
 Représentants à la conférence coloniale..... 45
 Réserve sauvage près de la Baie Georgienne 20c
 Revenu de l'intérieur, Rapport annuel..... 8
 Revenus et dépenses..... 24, 24a
 Réviseurs, Rémunération des..... 47c
 Rive Nord, Chemin de fer de la..... 55

S

Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de.....4a à 4g
 Rapport supplémentaire de l'Inspecteur des pénitenciers..... 4a
 Rapport de l'Inspecteur Moylan..... 4b
 Evasion de Fortier..... 4c
 Accusation contre Romuald Gadbois..... 4d
 Mémoire de J. E. Baillargé..... 4e
 Evasion de Dorion..... 4f
 Addenda pour la défense du préfet..... 4g
 Défense du préfet..... 4h
 Lettre de J. B. Desormeau..... 4i
 Réconciliation du préfet et de ses aides... 4j
 Lettre de J. E. Durocher..... 4k
 Evasion de Herwood et Williams..... 4l
 Plaintes du gardien en chef McCarthy.... 4m

S

Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de—*Suite*.
 Accusations portées par "L'Etendard"... 4n
 Témoignages des employés..... 4o
 Lettre de J. H. Bellerose et autres..... 4p
 Plaintes contre Adolphe Lefaire..... 4q
 Saisie de navires anglo-américains..... 48, 48a
 Sauvages, Administration des affaires des... 81
 Sauvages, Droits de pêche des..... 20
 Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des. 6
Scrip, Recommandations pour..... 59
 Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du..... 5
 Section canadienne, Exposition coloniale,
 Rapport sur la..... 12
 Service civil, Liste du..... 5b
 Service civil, Mises à la retraite..... 25
 Service civil, Promotions et nominations... 5c, 5e
 Service civil, Rapport du bureau des examinateurs..... 5a
 Service préventif..... 50
 Service transocéanique entre la France et le Canada..... 72
 Seymour, M. M., M.D.....
 Six Nations, Sauvages des, Réclamations des 20b
 Statistique criminelle..... 12a
 Statistique des canaux..... 8a
 Statistique mortuaire..... 12c
 "Ste-Anne," Goëlette..... 86
 Substances alimentaires, Falsification des... 8c
 Subventions aux compagnies de chemins de fer..... 80
 Subvention à l'Île du Prince-Edouard..... 60
 Surintendant du Canal Chambly.....
 Swisher, Joseph..... 76

T


Taché, Madame V., Quai de..... 68
 Taylor, Juge, Rapport du..... 56a
 Terres fédérales concédées à des compagnies de chemin de fer..... 74
 Terres sur l'Île Vancouver..... 83
 Terres vendues dans le Manitoba par le C.C.P..... 34d
 Territoires en litige, Réclamations dans le... 19a
 Thé importé..... 51
 Tonnerre, Baie du, Explorations du district 66
 Tracadie, Havre de..... 58
 Travaux publics, Dépenses sur les..... 11a
 Travaux publics, Rapport annuel..... 11
 Travis, Honorable Jeremiah, Enquête concernant..... 56a
 Tunnel de l'Île du Prince-Edouard..... 63

V

Vancouver, Ile, Terre sur l'..... 83
 Voters, liste des, Comté de Prince-Edouard..... 47a, 47b

W

Walters, John, accusations contre..... 71
 Welland, Canal, Pont sur le..... 42a
 Wellington, Port de refuge à..... 30a
 Windsor et Annapolis, chemin de fer..... 87
 Wood, A. F..... 42b

 Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

ERRATUM DANS LA LISTE DE 1886.

A la page 6—Réponse n° 9a, lisez *Imprimée pour la distribution seulement*, au lieu de *Pas imprimée*.

MATIÈRES DU VOLUME A.

Recensement, 1886, de la province du Manitoba—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable M. Bowell—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Charles Tupper. Budget de l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 9 mai 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1887 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supplémentaire additionnel pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 30 juin 1887—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Rapport annuel de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir John A. Macdonald—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 4a. Rapport supplémentaire de l'inspecteur des pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson—

Imprimé pour le département de la justice seulement.

- 4b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan, sur les plaintes portées par M. Ouimet, sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre J. E. Durocher, ex-garde dans cette institution, en 1884 ; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.

- 4c. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports faits par l'inspecteur des pénitenciers à l'occasion de l'évasion d'un certain prisonnier

- du nom de Fortier, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le ou vers le 1er octobre 1884, ainsi que le dossier comprenant les témoignages reçus et les documents produits à l'enquête qui a eu lieu au sujet de cette évasion. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.
- 4d. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'enquête faite par l'inspecteur Moylan sur certaines plaintes ou accusations portées contre Romuald Gadbois, un des employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, à la fin de l'année 1884, ou au commencement de l'année 1885, ainsi que copie des témoignages reçus à cette enquête et de tous autres documents formant partie du dossier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4e. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre ou mémoire adressé par T. G. Baillaigré, écuyer, l'un des membres de la commission chargée de faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1884, à Godefroi Laviolette, préfet de ce pénitencier, le requérant de retrancher de sa réplique à la défense du sous-préfet, Téléphore Ouimet, tout ce qui pouvait être considéré comme une attaque ou une plainte dirigée contre l'inspecteur, l'autre membre de la commission d'enquête ; aussi copie de la réponse de M. Laviolette à cette réquisition ; copie du rapport sur l'état de cette institution présenté par le dit préfet à l'inspecteur, après la visite ordinaire de ce dernier, au commencement de l'année courante (vers le mois de février 1886) ; et copie de la décision rendue par le ministre de la justice sur le rapport que lui ont fait messieurs Moylan et Baillaigré, à la suite de l'enquête tenue par eux en 1884, au sujet de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*—Voir 4a.
- 4f. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur l'enquête par lui faite sur la désertion du nommé Dorion, un des prisonniers alors détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie des témoignages et de tous autres documents qui se rapportent à cette désertion, entre autres, de la décision du gouvernement sur le rapport sus-mentionné. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.
- 4g. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'addenda à la défense du préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et déposé à la fin de l'enquête de 1884 ; et aussi copie de la réplique du susdit préfet à la réponse faite par le sous-préfet Ouimet aux accusations portées contre lui par le préfet. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4h. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la défense produite sous forme de plaidoyer par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul Laviolette, à la fin de l'enquête tenue en 1884 par messieurs Moylan et Baillaigré sur l'administration de ce pénitencier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4i. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-gardien J. B. Desormeaux, protestant contre sa destitution, portant de très graves accusations contre certains fonctionnaires, et réclamant une indemnité. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4j. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'un rapport fait par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sur la réconciliation de cet officier avec ses deux aides : le sous-préfet et le gardien en chef, ordonné par le ministre de la justice et mentionné dans le rapport annuel de l'inspecteur pour 1884-85, page xxv, lignes 21-24. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.

- 4k.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date de 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-garde J. E. Durocher, protestant contre sa destitution et portant de graves accusations contre certains fonctionnaires. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose... Voir 4a.*
- 4l.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des rapports faits par l'inspecteur Moylan ou par toutes autres personnes chargées par le gouvernement de faire rapport sur l'évasion des nommés Harwood et Williams, prisonniers au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1881, ainsi que copies des témoignages reçus aux enquêtes qui ont précédé ces rapports, et de tous autres documents formant partie du dossier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*
- 4m.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur les plaintes portées par McCarthy, gardien en chef du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre Hector Demers, garde dans cette institution, en 1884; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose Voir 4a.*
- 4n.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre du département de la justice, division des pénitenciers, adressée à la fin de juin 1883 au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, requérant ce fonctionnaire d'attirer l'attention du sous-préfet de cette institution sur certaines accusations portées contre ce dernier, le ou vers le 18 juin 1883, par le journal "l'Étendard", qui l'accusait de s'être ingéré abusivement dans les élections du comté de Laval en 1883, ainsi que copie de la réponse du dit sous-préfet; aussi copie d'une deuxième lettre du département de la justice, division des pénitenciers, au dit préfet, au sujet d'une nouvelle accusation portée par le même journal, qui se plaignait que le sous-préfet Ouimet avait employé des prisonniers pour faire sa correspondance et en particulier pour préparer la réponse ci-dessus mentionnée, et requérant le préfet de demander des explications à son subordonné à ce sujet, avec la réponse du sous-préfet; aussi copie de tous mémoires, documents, etc., qui peuvent faire partie du dossier, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs en date aux pièces mentionnées en premier lieu. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose. Voir 4a.*
- 4o.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des témoignages de Jean-Baptiste Désormeaux, de J. E. Durocher, et de Hector Demers, ci-devant employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que copie des témoignages de Félix Lesage, garde, de Léandre Mazuret, économe, de Noël Beuparlant, instructeur cordonnier, d'Adolphe Lefebvre, messenger, et de Godfroi Laviolette, préfet, tous appelés à rendre témoignage en 1884 à l'enquête tenue sur l'administration du dit pénitencier par messieurs Moylan et Baillairgé, commissaires nommés à cette fin. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*
- 4p.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr. avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière lettre. Présentée au Sénat le 3 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose. Voir 4a.*
- 4q.** Réponse à une adresse du Sénat, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefèvre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefèvre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*

5. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 5a. Rapport du Bureau des Examinateurs pour le Service Civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 5b. Liste du service civil du Canada, à la date du 1er juillet 1886, aux termes de la clause 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 5c. Relevé des noms et des salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1886, conformément à la clause 58 de l' " Acte du Service Civil " (Statuts Refondus, 17). Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....

Imprimé pour les documents de la session seulement.

- 5d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887:—Etat donnant les noms des candidats aux examens de promotion tenus à Ottawa, depuis le 1er mars; les noms de tous ceux qui ont passé ces examens; copie de tous papiers d'examen soumis à ces candidats. Aussi, un état indiquant si quelques-uns des candidats, et dans ce cas, lesquels, ont été soumis à cet examen plus tard que le 1er mars; et quelles questions ont été posées à tel ou tels candidats. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Casey..... Pas imprimée.*

- 5e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 20 avril 1887:—Etat indiquant: 1° Le nombre de vacances existant dans le service civil au 1er janvier 1887 par suite de mises d'employés à la retraite pendant l'année 1886; 2° Le nombre de vacances remplies depuis, et si elles l'ont été par promotions ou par de nouvelles nominations; 3° La date des nominations, le nom des personnes promues ou nommées aux emplois, et le salaire qui leur est payé. 4° Le nom de tous les nouveaux employés du service civil nommés depuis le 1er janvier 1886 jusqu'au 1er avril courant; les fonctions qu'ils remplissent, et le salaire qui leur est payé; aussi, les âges respectifs des nouveaux employés, et les changements et nouvelles nominations dans le Sénat et la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. McMullen..... Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

56. Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir John A. Macdonald—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

7. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour l'année terminée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par l'honorable Thos. White—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 7a. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 6 juin 1887, par sir John A. Macdonald—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

8. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable J. Costigan —

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

- 8a. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1885, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 8b. 13e rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, qui est le supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur, 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 8c. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant le supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 8d. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

- 8e. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

9. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 9a. Liste de la milice du Canada ; corrigée jusqu'à la date du 1er janvier 1887. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 9b. Rapport final de la commission des réclamations militaires sur des matières se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885, formant la continuation de l'annexe n° 4 du rapport du département de la milice et de la défense, en date du 18 mai 1886. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 9c. Rapport du lieutenant-colonel W. H. Jackson, sous-adjutant général, chef du commissariat des forces du Nord-Ouest et président de la commission des réclamations militaires, sur des questions se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 9d. Rapport du major général Laurie, commandant la base et les lignes de communications, sur les matières se rapportant à la suppression de la rébellion dans les territoires du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

10. Rapport annuel du directeur-général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1885-86, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Hector Langevin..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 11a. Etat des dépenses faites pour les travaux publics du Canada, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1886—; aussi, état des dépenses antérieures et postérieures à la Confédération—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRE DU VOLUME N° 10.

12. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1886, par l'honorable John Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 12*. Rapport de sir Charles Tupper, G.C.M.G., C.B., commissaire exécutif de la section canadienne à l'Exposition des Colonies et des Indes tenue à South-Kensington, en 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 12a. Statistique criminelle pour l'année 1885, qui forment l'annexe du rapport du ministre de l'agriculture pour 1885. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

- 12b. Rapport sur les archives du Canada, 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 12c. Extraits des rapports sur la statistique mortuaire pour l'année 1886—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par l'honorable J. H. Pope—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 13a. Rapport et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, 1885-86.
- Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

- 13b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887 :—Etat donnant les noms, l'occupation ou la profession des personnes formant la commission des chemins de fer, ainsi que la date de leur nomination ; aussi, copie des instructions données à la commission, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun membre de la commission touchant les questions à être étudiées par elle, et copie des travaux de la commission et des témoignages entendus, ainsi qu'un état faisant connaître les localités où la commission a siégé et la date des séances. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—M. Mulock—

Pas imprimée.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

14. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1885—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 14a. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 14b. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

15. 19me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 15a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile finissant le 31 décembre 1886.....
- Imprimé pour la distribution et les documents de la session,*

- 15b. Rapport sur l'expédition de la Baie d'Hudson en 1886, sous le commandement du lieutenant A. R. Gordon, M.R.....
- Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 15c. Liste des navires publiée par le département de la marine et des pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les registres du Canada le 31ème jour de décembre 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

16. Rapport annuel du département des pêcheries du Canada, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 2 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 16a. Rapport spécial sur le service de la protection des pêcheries du Canada, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 16b. Correspondance relative à la question des pêcheries, 1885-87. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 16c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat faisant connaître les noms des personnes qui ont demandé, en 1885, des primes à l'encouragement de la pêche, dans le district de Grand-Narrows et Washabuck, comté de Victoria, N.-E.; les noms des personnes dont les demandes ont été refusées, pour la même année; si la demande pour cette prime formulée par Michael McDougall a été repoussée, et pourquoi; si le dit McDougall a été, par après, nommé gardien de pêche, pour le même district; le nom de son prédécesseur dans cet emploi; si ce dernier a été destitué; et s'il a été destitué, pour quel motif. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*
- 16d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de la correspondance relative à la pêche du homard et à la fermeture de cette pêche dans la province de la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Édouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887.—*M. Flynn*.....*Pas imprimée.*
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 14 avril 1887, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N^o 16.

- 18.** Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance au Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présentée à la Chambre des communes le 18 août 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mars 1886—Etat indiquant: 1. Le nombre d'ordres en conseil ou d'ordres administratifs, depuis 1870, recommandant l'octroi de licences ou permis de coupe de bois dans la Puissance au Canada, avec la superficie totale (réelle ou approximative) couverte par tels ordres; 2. Pour chaque année séparément depuis 1870, le nom et l'adresse de chaque personne en faveur de laquelle tels ordres ont été passés; la date de chacun de ces ordres, la superficie de terrain comprise dans chaque ordre; la location du terrain couvert par chaque ordre; le loyer du terrain et les droits de la couronne payés respectivement dans chaque cas, et la prime, s'il en a été payée, en sus des frais d'arpentage exigés dans chaque cas; aussi, la superficie totale couverte par tels ordres, chaque année. 3. Le nombre total de licences émises sous l'autorité des divers ordres en conseil; la superficie totale couverte par chaque licence; si cette superficie consistait de pièces de terrain détachées ou si elle était d'un seul tenant, et la période pendant laquelle telle licence était effective; et, dans le cas de permis, les fins pour lesquelles le bois était demandé. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887.—*M. Charlton*—
Pas imprimée.
- 19a** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Ontario, et entre le gouvernement canadien et toute personne ou personnes quelconques, concernant les permis pour l'exploitation forestière et les titres de la couronne à des terres réclamées par des colons ou des mineurs dans les limites du territoire en litige. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887.—*M. Dawson*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 20.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1886—Copie des pétitions ou lettres adressées par les Sauvages de la rive nord du lac Huron ou du lac Nipissingue, au sujet de leurs droits de pêche dans ces eaux, et de toute correspondance sur le même sujet échangée entre le département des affaires des Sauvages et les surintendants locaux. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887.—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*
- 20a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Relevé faisant connaître le chiffre des arrrages actuellement dus aux Sauvages Chippewas, des lacs Huron et Supérieur, pour le transfert de leurs terres en vertu du traité Robinson, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le département des Sauvages et le gouvernement de l'Ontario, depuis le 3 mai dernier. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*
- 20b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous titres, lettres patentes, correspondance et documents concernant les réclamations des Sauvages des

Six Nations, telles qu'exposées dans leur pétition présentée à cette Chambre le 18 avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887.—*M. Paterson (Brant)*—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 20c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers, lettres, documents, cartes, etc., se rapportant en quelque manière à la décision du gouvernement d'établir une réserve sauvage, en vertu du traité Robison, ou autre, entre les rivières du Poisson Blanc et Wanattasche, à sept milles au nord du littoral de la baie Georgienne; aussi, copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre les autorités fédérales et le gouvernement de l'Ontario, et de toute correspondance et autres documents et papiers échangés entre le gouvernement fédéral et toute personne ou personnes touchant la vente du bois qui se trouve sur cette réserve, dans le cas où telle vente aurait été faite. Présentée à la Chambre des communes le 25 juin 1887.—*M. Barron*..... *Pas imprimée.*
- 20d.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre copie des rapports du commandant du vaisseau de Sa Majesté "Cormorant," et du surintendant des affaires des Sauvages de la Colombie-Britannique, relatifs aux troubles agraires qui ont eu lieu l'hiver dernier sur la réserve des Sauvages de Metlakathla, avec aussi la correspondance échangée en 1886 et 1887, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sur ce sujet. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Macdonald*..... *Pas imprimée.*
- 21.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1885-86 Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimée.*
- 21a.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1886-87. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimée.*
- 21b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Relevé détaillé des mandats émis par le gouverneur général au cours de chacune des années 1873 à 1886, inclusive-ment. Présenté à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*Sir Richard Cartwright.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 22.** Relevé de diverses dépenses imprévues. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 23.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 mai 1886, demandant copies de la minute de délibération du bureau de la trésorerie et de la minute de l'ordre en conseil, portant nomination de John Gray à l'emploi de sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Prescott; et aussi copie de l'ordre en conseil ou de tout autre ordre portant révocation de la dite nomination—avec mention des dates respectives de ces pièces. Présentée au Sénat le 18 avril 1887.—*L'honorable M. O'Donohue*..... *Pas imprimée.*
- 24.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1885 au 10 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 10 avril 1887, avec l'estimation des recettes et des dépenses. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 24a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat indiquant les recettes et les dépenses du 1er juillet 1885 au 20 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 20 avril 1887, avec les prévisions budgétaires, pour les mêmes périodes. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 24b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Relevé des recettes et dépenses à la date du 1er mai 1886 et 1887, respectivement, ainsi que les estimations budgétaires de chacune de ces années. Aussi un état indiquant l'intérêt à solder au 1er mai. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 25.** Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, etc. pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par sir Charles Tupper..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

26. Rapport des baptêmes, mariages et décès dans les districts d'Arthabaska, de Chicoutimi, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*
27. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur. *Pas imprimé.*
28. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts Refondus, ch. 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson..... *Pas imprimé.*
29. Rapport sur le recensement du Manitoba, conformément aux prescriptions de l'Acte de recensement. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. Carling. *Pas imprimé.*
30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute correspondance relative à la fermeture de l'entrée nord du havre de Port-Hood, avec copie des rapports de l'ingénieur en chef du département des travaux publics à ce sujet; aussi copie des plans, devis et soumissions demandées par le ci-devant ministre des travaux publics en 1878. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*M. Cameron, (Inverness.)*..... *Pas imprimée.*
- 30a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports de l'ingénieur en chef et autres, touchant la construction d'un port de refuge, à Wellington, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie du rapport de l'ingénieur en chef touchant la construction d'un port de refuge à ou près Port-Rowan, Ontario; aussi du mémoire signé par George Stewart, M.D., et autres, à ce sujet; de même que de toute correspondance non encore présentée à cette Chambre échangée entre d'autres personnes du Port-Rowan et le gouvernement au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
- 30c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports et autres papiers concernant le dragage du port de Pinette, I. P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887—*M. Welsh*. *Pas imprimée.*
31. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1886 au 1er avril 1887, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*Sir Richard Cartwright*. *Pas imprimée.*
32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie des pièces justificatives, papiers et correspondance concernant la nomination de James Collinge, M.D., comme médecin chargé de traiter les enfants sauvages de l'école industrielle et ceux de Qu'Appelle, qui sont sous la direction du Père Hugonard; la durée de son service et le chiffre de son traitement. Aussi, un état donnant la date de la nomination de M. M. Seymour, M.D, comme médecin des enfants sauvages dans la dite école, la durée de son service, comme tel, ainsi que la date et le montant des paiements qui lui ont été faits pour ce service. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Montant dû au gouvernement canadien par la banque d'Echange à l'époque de la suspension de ses paiements, et état indiquant toutes les sommes payées à compte de sa dette, avec la date du solde. Présentée à la Chambre des Communes le 28 avril 1887.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
34. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1, le choix de la route; 2, le progrès des travaux; 3, le choix ou la réserve des terres; 4, le paiement de deniers; 5, la construction des embranchements; 6, le progrès des travaux sur les embranchements; 7, les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises; 8, les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et

ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent; 9, les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état; 10, copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887, par l'honorable Thos. White.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

34a. Convention intervenue entre James Leamy et Donald McGillivray et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, du Canada, pour l'enlèvement et la réfection de certaines parties du quai de Port-Moody, Colombie Anglaise (107me contrat). Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope—

l'as imprimée.

34b. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 2 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement des deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

34c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant la nature de la convention existant entre le gouvernement du Canada et la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou autres parties, s'il en est, relativement à l'emplacement de ville, à Régina, et autres emplacements de ville dont le gouvernement est en partie propriétaire; ce qu'a coûté la perception des versements faits sur les lots vendus dans tels emplacements de ville, jusqu'au 30 juin 1886, ainsi que le montant réalisé par le gouvernement, jusqu'à la même date, sur la vente de tels lots; aussi le nombre de lots, dans tels emplacements de ville, et la quantité de terres arables, dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel a droit la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, sans toutefois avoir jusqu'ici obtenu de titre du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Davin—*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

34d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Liste de toutes les terres vendues dans la province du Manitoba par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au 1er avril 1887, avec la date de la vente et le nom de l'acquéreur. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Watson.....Pas imprimée.*

35. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute pétition, correspondances, ou autres documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à un certain endroit appelé "Les Fonds," dans la paroisse de Saint-Antoine, comté de Lotbinière. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887—*M. Rinfret.....Pas imprimée.*

36. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant toutes sommes d'argent perçues depuis le 1er octobre 1868, en vertu de lois et ordres en conseil passés à cet effet, pour droits sur réimpressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ainsi que les montants perçus sur chacun de ces ouvrages, et le total remis chaque année au gouvernement impérial pour être distribué aux personnes ayant des droits de propriété sur tels ouvrages littéraires. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 17.

37. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Relevé des sommes déposées dans les caisses d'épargne postales et les banques d'épargne du gouvernement à la date du 1er janvier 1886, indiquant le nombre des déposants ayant des montants au-dessus de \$1,000; nombre de déposants ayant des montants au-dessus de \$500 et au-dessous de \$1,000;

- nombre des déposants ayant des montants au-dessus de \$300 et au-dessous de \$500; nombre des déposants ayant des montants au-dessous de \$300, avec le montant total en possession de chaque classe de déposants respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Charlton*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
38. Etat détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du secrétaire d'Etat, soumis au parlement du Canada, en vertu des "Statuts Refondus du Canada," chap. 19, article 23. Présenté à la Chambre des communes le 29 avril 1887, par l'honorable J. A. Chappleau.....*Pas imprimée.*
39. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mars 1887—Copie de tous rapports, adressés par l'inspecteur McLaren et M. Bremner, du département des douanes, au ministre des douanes, quant à la méthode suivie pour le mesurage de la mélasse au port de St. Stephens, N.-B., ainsi que de tous rapports au sujet de la méthode suivie au port de Saint-Jean, N.-B., et de tout ordre en conseil passé par suite de ces rapports, ou des instructions données par le département des douanes. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*
40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et Pictou, dans l'automne de 1886; combien de voyages il a faits; la date de chaque voyage jusqu'au 15 avril courant, et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M. Perry*.....*Pas imprimé.*
41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat faisant connaître combien de voyages ont été faits par le steamer *Neptune* l'hiver dernier, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; la date de chaque voyage; le montant payé pour ce service et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M. Perry*—*Pas imprimée.*
42. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1887—Copie de toutes demandes faites au gouvernement et toutes recommandations faites concernant la place de surintendant du canal Chambly, ainsi que copie de la nomination de titulaire à cette charge, indiquant le montant de son salaire par année, et des dépenses contingentes, etc., qui lui sont accordées. Les dits papiers contenant aussi un état des salaires respectifs payés aux deux prédécesseurs du surintendant actuel. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887. *M. Préfontaine*.....*Pas imprimée.*
- 42a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, ordres et rapports faits soit par l'ingénieur local ou par M. Page, au sujet du pont traversant le canal Welland, à Welland, récemment enlevé, et de la construction d'un nouveau pont pour le remplacer. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Blake*.....*Pas imprimée.*
- 42b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général—Copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuyer, de Madoc, comme auditeur ou arbitre pour les réclamations qui se rattachent à la construction du canal Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été payées en novembre 1886, avec mention du nombre de jours pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois. Présentée au Sénat le 23 juin 1887—*L'honorable M. Flint*.....*Pas imprimée.*
43. Rapport sur les relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales, par John P. Wyld, agent commercial du Canada aux Indes Occidentales. Présenté à la Chambre des Communes le 6 avril 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
44. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 31 janvier 1887, concernant le chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1887, par l'honorable J.H. Pope.
Pas imprimée.

45. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 avril 1887—Copie de la commission ou autre document nommant sir Alexander Campbell et M. Sandford Fleming à titre de représentants du Canada à la conférence tenue à Londres, et de toutes instructions qui leur ont été données en cette qualité et de tous papiers relatifs à cette conférence. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1887—*M. Casey.*
Pas imprimée.
- 45a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mai 1887—Copie de toutes communications reçues par le gouvernement canadien du gouvernement impérial ou d'aucun de ses officiers au sujet de la conférence coloniale ouverte à Londres le 4 avril 1887, et de toute correspondance s'y rattachant, ainsi que des instructions données aux représentants canadiens à la dite conférence. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Edgar* *Pas imprimée.*
46. Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les inondations à Montréal. Présenté à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimé.*
47. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie des comptes de l'officier-reviseur du district électoral de Kamouraska, comprenant les frais d'impression des listes électorales, le compte du greffier du reviseur et celui de son huissier, avec indication du montant payé par le gouvernement à chacun de ces officiers. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Dessaint*..... *Pas imprimée,*
- 47a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Relevé du coût total de la préparation des listes de votation en vertu de l'Acte du cens électoral du Canada, ainsi qu'un état détaillé des dépenses occasionnées dans chaque division électorale pour les salaires de l'officier-reviseur, le greffier et l'huissier, et les frais de voyages, s'il en est, alloués à chacun; aussi, le montant pour l'impression des listes et à qui il a été payé dans chaque division; les sommes payées pour publications d'avis relatifs à la location de salles ou à tous autres objets se rapportant au sujet de cette motion, dans chaque division électorale du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Landerkin* —
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 47b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Relevé indiquant, jusqu'à date, les diverses sommes payées pour la préparation de la revision des listes des voteurs pour le comté de Prince-Edouard, en 1886, savoir:—A l'officier reviseur, à son greffier, à son huissier, et pour impressions. Aussi, les sommes réclamées pour cette revision, et non payées jusqu'à présent. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1887—*M. Platt*—
Pas imprimée.
- 47c. Copie certifié d'un ordre en conseil concernant la rémunération à donner aux officiers-reviseurs. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
48. Correspondance relative à la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1887, par l'honorable G. E. Foster. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 48a. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat indiquant le nombre de bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement pour le service de la traversée aux caps; le nombre d'hommes employés à ce service pendant l'hiver de 1887; combien de voyages ont été faits par les dits bateaux, la date de chaque voyage, et le nombre des voyageurs traversés au moyen des dits bateaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887—*M. Perry*..... *Imprimée pour la distribution seulement.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat donnant le nombre d'officiers nommés depuis le 1er janvier 1886 pour prévenir la contredande sur notre frontière, avec les noms des personnes ainsi nommées, leur résidence et leur salaire. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

- 51.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité et la valeur du thé importé de la Chine et du Japon et entré dans les ports douaniers de la Colombie Anglaise ou leurs annexes pour la consommation ou pour être expédié en trans depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le mai 1887. *M. Bowman*.....*Pas imprimé.*
- 52.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 avril 1887—Etat détaillé donnant la description et la valeur des grains et des produits animaux exportés du Canada, depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*
- 52a.** Mémoire concernant les avances de grains de semence. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable Thos. White. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 53.** Rapport du greffier de la couronne en chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887, demandant,—Copie : (1^o) du rapport (s'il en est) fait par l'officier-rapporteur du comté de Haldimand, dans l'élection de 1887, après son énumération finale, ou de sa déclaration dans le cas où tel rapport n'aurait pas été fait ainsi que de son rapport à la suite du décompte fait par le juge du comté; (2^o) de l'avis concernant le décompte ou de tout autre procédé signifié au dit officier-rapporteur; (3^o) du certificat émis par le juge du comté de Haldimand quant au dit décompte; (4^o) de toute décision rendue par le dit juge de comté pendant ou après tel décompte, et de tout procès-verbal ou mémoire du dit juge ou de son greffier contenant des entrées ou notes concernant aucun des bulletins contestés pendant le dit décompte, indiquant ce qui a été décidé dans le cas de chacun de ces bulletins, quels bulletins ont été écartés, quelle décision a été prise à l'égard de tels bulletins écartés, et si tel procès-verbal ou autre document a été lu publiquement ou non par tel juge ou greffier au cours du dit décompte. Présenté à la Chambre des communes le 18 mai 1887.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*
- 53a** Etat conformément à l'ordre de la Chambre du 2 mai 1887, donnant les noms, professions, domiciles et adresses postales des officiers-rapporteurs aux dernières élections générales pour le parlement fédéral, et leurs divisions respectives. Présenté à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. Somerville*.....*Pas imprimé.*
- 53b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat tiré des documents relatifs aux élections à la Chambre des communes actuelle, indiquant le nombre de votes recueillis pour les candidats respectifs dans les diverses divisions électorales et dans leurs différentes subdivisions, avec le nombre de bulletins rejetés ou maculés dans chaque subdivision lors des dernières élections générales, et dans chaque élection faite subséquemment jusqu'à ce jour; aussi le nombre d'électeurs placés sur les listes de votation, et la population, d'après le dernier recensement, de chaque district électoral et des municipalités qu'il comprend; si l'élection a eu lieu par acclamation ou s'il y a eu votation; et un état séparé dans chaque cas où il y a eu un décompte ou une nouvelle énumération, montrant les changements faits dans toute subdivision lors de tel décompte, avec le nombre de bulletins rejetés après avoir été d'abord admis, et le nombre de ceux admis après avoir été d'abord rejetés, et les raisons de tel rejet ou admission, autant qu'il est possible de les obtenir. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887.—*M. Mills*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 53c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mai 1887—Copie de la liste finale des voteurs pour le comté de Montmorency à lui expédiée par J. A. Charlebois, écuyer, officier-reviseur pour le dit comté, avec la lettre du dit Charlebois accompagnant cette liste; aussi les autres listes et toutes additions à ces listes, envoyées postérieurement au greffier de la couronne en chancellerie par le dit Charlebois, avec copies des lettres du dit Charlebois accompagnant les dites listes; aussi les cahiers de votation des paroisses de l'Ange-Gardien et de Saint-Pierre, dans le dit comté de Montmorency. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Etat donnant la quantité de minots de céréales de toutes espèces transportée par l'Intercolonial depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Halifax, pendant la période comprise entre le 1er juillet 1885 et le 31 mars 1887, et le chiffre des recettes nettes provenant de ce transport porté au crédit du dit chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Ellis*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie des marchés, conventions ou contrats non encore produits, passés entre le gouvernement de Sa Majesté et la compagnie du Grand-Tronc, concernant l'achat du chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec, ou entre Saint-Martin et Québec ; et aussi, copie du ou des contrats entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du Grand-Tronc pour l'achat ou transfert de la dite partie du chemin de fer du Nord. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Gigault*..... Pas imprimée.
56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de tous mémoires, pétitions et correspondance demandant la nomination d'un juge pûné pour le comté d'Elgin ; ainsi que les noms de tous postulants pour la dite charge depuis le 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Wilson (Elgin)*..... Pas imprimée.
- 56a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie du rapport du juge Taylor, fait en vertu de la commission qui le chargeait de s'enquérir de la manière dont la justice avait été administrée par l'honorable Jeremiah Travis dans le Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Mulock*..... Pas imprimée.
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat faisant connaître, 1. Le nombre total de Chinois arrivés dans les divers ports du Canada entre le 1er janvier 1886 et le 31 mars 1887, et le nom de ces ports. 2. Le montant perçu pendant cette période et provenant de la taxe de capitation imposée sur les Chinois. 3. Le montant payé aux gouvernements provinciaux en vertu de l'Acte de l'immigration chinoise, pendant la même période. 4. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, en vertu d'un permis de retour, et les rapports, s'il en est, dressés à ce sujet par aucun officier de douane. 5. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre d'étudiants, de lettrés ou de touristes. 6. Ce qu'a coûté au gouvernement canadien la mise en vigueur de l'Acte d'immigration chinoise pendant le dernier exercice. Présentée à la Chambre des communes le 26 mai 1887—*M. Gorlon*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 57a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887 ; aussi avec indication du revenu produit par l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées. Présentée au Sénat le 21 juin 1887—*L'honorable M. McInnes*..... Pas imprimée.
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports ou autres pièces concernant le havre de Tracadie, Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887—*M. Welsh*—
Pas imprimée.
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Etat donnant les noms des personnes n'appartenant pas à la milice, qui ont été recommandées pour du *scrip* pour services de quelque nature que ce soit pendant la récente rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887—*M. Davin*..... Pas imprimée.
60. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence, accordant à la province de l'Ile du Prince-Edouard une subvention additionnelle de \$20,000. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1887, par sir Charles Tupper—
Pas imprimée.
61. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle-Ecosse, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au-dessous de la valeur et aussi une copie de tous certificats, et autres documents accompagnant ces communications.—Présentée au Sénat le 16 mai 1887.—*L'honorable M. Power*.
Pas imprimée.

62. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 mai 1887, pour copie de toute la correspondance entre les gouvernements impérial et fédéral relativement à la défense de la Colombie-Britannique pendant les années 1886 et 1887. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Macdonald*..... Pas imprimée.
63. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 25 mai 1887. *L'honorable M. Howlan* Pas imprimée.
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie de tous les documents du département des Affaires des Sauvages relatifs à la destitution de M. Napoléon Giasson, comme mesureur de pierre à Caughnawaga, dans le comté de Laprairie. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. Doyon*..... Pas imprimée.
65. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mai 1887—Copie de la lettre de sir Charles Tupper donnant sa démission de la charge de Haut Commissaire, avec la date de telle démission; aussi état indiquant la date à laquelle l'hôtel du gouvernement où résidait le Haut Commissaire à Londres a été quitté par lui; la personne chargée du soin du dit hôtel depuis qu'il l'a quitté; aussi copie de la commission actuellement en fonction et de toutes instructions qui peuvent avoir été données au commissaire actuel; de même que de toute correspondance échangée entre sir Charles Tupper, alors qu'il était commissaire, et le gouvernement, relativement à sa visite en ce pays, à sa démission de la charge de Haut Commissaire, à sa nouvelle nomination, s'il a été nommé de nouveau, et à son acceptation, pour le présent, d'un portefeuille dans le cabinet. Présentée à la Chambre des communes le 6 juin 1887.—*M. Mills*..... Pas imprimée.
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous rapports d'explorations et d'arpentages exécutés sous la direction du bureau géologique, pendant les deux dernières années, dans le district de la Baie du Tonnerre, à l'ouest de Port-Arthur. Présentée à la Chambre des communes le 7 juin 1887.—*M. Dawson*..... Pas imprimée.
- 66a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports et correspondance en possession du gouvernement, concernant l'application de noms nouveaux et inconnus à des localités du pays connus sous d'autres appellations depuis un temps immémorial. Aussi, copie de toutes instructions indiquant en vertu de quelle autorité particulière une nouvelle nomenclature a été adoptée dans les rapports de la Commission Géologique au sujet de localités anciennes et historiques qui portaient des noms français et sauvages rappelant la mémoire des premiers voyageurs et explorateurs. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Dawson*..... Imprimée pour les documents de la sessions seulement.
67. Rapports et autres papiers concernant des irrégularités commises par la Filature de coton de Montréal, etc. Présentés à la Chambre des communes le 7 juin 1887, par l'honorable M. Bowell. *Pas imprimés.*
68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie des comptes concernant la construction du quai du gouvernement à Kamouraska, indiquant le montant payé à madame V. Taché pour l'achat de son quai, avec copie du contrat intervenu entre le gouvernement et madame Taché à ce sujet, et aussi copie des conventions intervenues entre le gouvernement et Polydore Langlais, écrivain, au sujet de la vente de quai de ce dernier, au même endroit, et quel montant lui a été payé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887.—*M. Dessaint*..... Pas imprimée.
69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, concernant une subvention pour le dit chemin de fer, et copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement qui a été chargé d'examiner les travaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Eisenhauer*..... Pas imprimée.
70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat indiquant les diverses sommes payées à, ou réclamées par William Howe et George Howe, ou autres personnes en leur nom, pour ouvrages de peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement ou des

départements du gouvernement à Ottawa, depuis le 1er janvier 1884. Aussi réponse à un ordre du 10 mai 1887—Etat faisant connaître les divers montants payés à William MacKay ou à toute autre personne, en sa faveur, pour peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement et des départements, à Ottawa, du 1er janvier 1875 au 31 décembre 1878. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Holton et Taylor*..... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1878 jusqu'à date, entre le département des Sauvages et John Walters et autres au sujet de l'affermage des îles Main Ducks et Yorkshire, dans le lac Ontario, et de toutes demandes d'achat ou d'affermage des dites îles. Aussi, un état faisant connaître toutes les offres faites au gouvernement par lui au sujet de vente ou d'achat; les rapports de toutes personnes nommées à quelque date que ce soit pour faire l'évaluation des dites îles; le loyer annuel payé par le locataire actuel, et la date de l'expiration de son bail; aussi, toutes plaintes formulées depuis le 1er janvier 1878, contre John Walters, pour violation de son bail ou des règlements du département, et les noms des plaignants, ainsi que le rapport des noms des personnes nommées pour une enquête à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*

72. Copie de l'ordre en conseil relatif à la convention intervenue avec MM. Bossière, Frères et Cie, pour le service des paquebots entre la France et le Canada. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le sieur Peter Gray, de la Montagne de l'Orignal, concernant le nommé Edward Brokowski, employé du département, de Moosomin, T.N.-O., et de toutes lettres et communications adressées au département par toutes autres personnes touchant la conduite et la compétence du dit Brokowski à remplir les devoirs de sa charge. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Barron*—

Pas imprimée.

74. Copie des ordres en conseil, correspondances, etc., concernant des octrois de terres aux compagnies de chemins de fer suivantes :—Compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabaska; compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan; compagnie du chemin de fer et de charbonnage de Medicine-Hat. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1886, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

75a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé du nombre de chars Pullman et chars-palais appartenant à l'Intercolonial et employés sur ce chemin, le coût de ces chars, et les noms des personnes qui les ont vendus ou construits pour le chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 19 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

75b Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité d'huile lubrifiante, ou toute autre huile pour wagons ou machines, fournie ou livrée à l'Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1885, les contrats en vertu desquels ces articles ont été livrés, les noms des divers entrepreneurs, et les différentes sommes payées conformément aux termes de ces contrats. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887. *M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*

75c Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat détaillé des sommes dépensées et portées au compte du capital du chemin de fer Intercolonial pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Jones.*

Imprimée pour les documents de la session seulement

- 75d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevés des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, pendant l'année 1886 jusqu'au 1er avril 1887, les causes et dates respectives; les noms de tous les chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887.—*M. Weldon (Saint-Jean).*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 75e.** Relevé comparatif des recettes et dépenses du chemin de fer Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 75f.** Réponse à un ordre de la Chambre en date du 20 avril 1887—Copie de tout contrat passé pendant l'année civile 1886, pour la fourniture de fil métallique ou autre clôturage pour le chemin de fer Intercolonial, avec indication des noms des entrepreneurs et du montant payé en vertu de chaque contrat, ainsi que le montant des achats de fil de fer ou autre clôturage faits sans contrat (s'il en a été fait) pendant la même période, et le montant d'argent payé pour tels achats. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887.—*M. Weldon (Saint-Jean).* *Pas imprimée.*
- 76.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes pétitions et mémoires d'un certain Joseph Swisher, qui a servi comme volontaire pendant la rébellion de 1837, demandant qu'une compensation raisonnable lui soit accordée, parce que sa santé a grandement souffert par suite de son service comme volontaire pendant la dite rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887.—*M. Wilson (Elgin).* *Pas imprimée.*
- 77.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement ou à aucun des membres du cabinet par M. F. O'Donoghue, ou par aucune autre personne en son nom, à propos de compensation pour prétendue perte ou confiscation des propriétés de feu W. R. O'Donoghue, engagé dans les troubles du Nord-Ouest en 1869-70; aussi copie de toutes lettres, ordres en conseil ou de tous autres documents en la possession du gouvernement, au sujet d'aucune réclamation présentée par le dit M. F. O'Donoghue; ainsi qu'un état indiquant les sommes payées par le gouvernement à M. F. O'Donoghue ou à aucune autre personne en son nom pour services rendus ou pour tout autre objet. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887.—*M. Barron.* *Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie des études d'exploration d'une ligne projetée de chemin de fer à partir de Kingsport, sur le bassin de Minas, pour se raccorder avec le chemin de Windsor et Annapolis; aussi des instructions données aux ingénieurs, et de la correspondance et des télégrammes relatifs à l'exploration ou à une subvention pour aider à la construction du chemin de fer, qui ont été échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun officier du département des chemins de fer et aucune autre personne. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887.—*M. Borden.*
Pas imprimée.
- 79.** Copie de dépêches, etc., concernant l'Institut Impérial projeté. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887, par sir Charles Tupper—
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 79a.** Papiers additionnels concernant l'Institut Impérial. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper. *Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 80.** Papiers, correspondance, etc., concernant des subventions aux certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit:—A la compagnie du chemin de fer Cental de Sainte-Catherine à Niagara; compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott; compagnie du chemin de fer de Jonction de Richmond Hill; compagnie du chemin de fer du comté de Drummond; compagnie du chemin de fer de Joggins; compagnie du chemin de fer de Moncton et Bouctouche; compagnie du chemin de fer de Jonction de

Beauharnois ; compagnie du chemin d'embranchement de Harvey ; compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Érié ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ; compagnie du chemin de fer de Massawippi ; compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec ; compagnie du chemin de fer d'Arthabaska et Wolfe ; compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud ; compagnie du chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier ; compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron ; compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa ; compagnie du chemin de fer de Chicoutimi et du lac Saint-Jean ; compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique ; compagnie du chemin de fer de Caraquet ; compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et des Basses Laurentides ; compagnie du chemin de fer de la vallée de Saint-Jean et de la Rivière-du-Loup ; compagnie du chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Carillon et Grenville ; compagnie du chemin de fer d'embranchement sur Minudie ; compagnie de colonisation et de chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Leamington et de Sainte-Claire ; compagnie de chemin de fer et de houille de Cumberland ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du lac Champlain ; compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean ; compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; compagnie du chemin de fer de la vallée Cornwallis ; compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Écosse ; au chemin de fer de la vallée Tobique ; pour un chemin de fer de Woodstock vers Centreville ; pour un pont de chemin de fer sur le fleuve Saint-Laurent, à Coteau-Landing ; à la compagnie du chemin de fer du lac Érié, Essex et Détroit. Présentés à la Chambre des communes le 21 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimés.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre M. Vankoughnet, ou aucun autre officier du département des Affaires des Sauvages, et le révérend M. James Robertson, surintendant des Missions Presbytériennes, relativement à l'administration des Affaires des Sauvages, et à la conduite des employés du gouvernement au Nord-Ouest, et de toute autre correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*
82. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie du rapport de W. Pearce, arpenteur fédéral, sur la réserve des sources de Banff ; de toutes réclamations présentées relativement à la propriété des dites sources, et de toutes demandes d'indemnité faites pour n'avoir pu prendre possession des dits terrains ; et de toute correspondance et papiers se rapportant à telles réclamations. Aussi, un relevé détaillé de toute dépense se rapportant à la rétention de Banff ou à toutes prétentions à la propriété des dites sources. Aussi, un état de toutes licences ou répartitions de terrains pour construction d'habitations, exploitation minière, ou autres fins, déjà octroyées sur la dite réserve. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le gouvernement de la Colombie-Britannique touchant les terres tenues en fidéicommis dans l'Île de Vancouver par le gouvernement de la Puissance pour la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo en vertu des dispositions de l'Acte de 1884 relatif à la convention avec la Colombie-Britannique. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ou aucune personne agissant en son nom au sujet des dites terres de chemins de fer. Aussi, copie de toute correspondance avec aucun colons ou *squatters* établis sur les dites terres du chemin de fer ou avec aucune autre personne ou personnes au sujet de telles terres. Aussi, copie des documents dans tous les cas référés au département de la justice quant à la légalité des droits des colons ou *squatters* sur les dites terres du chemin de fer ; de la formule des lettres patentes octroyées aux colons, et de la formule et des conditions des lettres patentes délivrées ou à être délivrées à la compagnie du chemin de fer, ainsi que copie du rapport ou des rapports du ministre de la justice à ce sujet. Aussi, état du nombre de lettres patentes octroyées aux colons établis sur les dites terres du chemin de fer par le département de l'intérieur jusqu'à ce jour. Aussi, copie de tout arrangement pris avec la compagnie, ou d'actes de garantie exigés d'elle pour le prompt octroi de la part de la compagnie, jusqu'à la date du 19 décembre prochain, de titres de préemption aux personnes désirant s'établir sur les dites terres conformément aux dispositions du dit acte de convention avec la Colombie-Britannique. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Gordon*—*Pas imprimée.*

84. Etat donnant les noms des cadets de collège qui ont quitté le Collège Militaire Royal de Kingston avant de compléter le cours d'instruction donné dans cette institution (quatre ans), pour accepter des commissions dans l'armée de Sa Majesté; et aussi, indiquant quels sont ceux qui ont payé \$100 en quittant le collège, et ceux qui sont partis sans payer. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour les documents de la session seulement.
85. Papiers concernant la réclamation de la compagnie de Transport de Kingston et Montréal, pour dommages causés par le naufrage de la barge "Williams," près de l'entrée du canal Lachine. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope—
Pas imprimés.
86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes correspondances, télégrammes, etc., échangés entre le département des douanes et le percepteur des douanes pour le port de Gaspé, concernant la saisie et confiscation de la goëlette *Sainte-Anne* et huit barriques de spiritueux confisqués pour infraction à la loi du revenu de la Puissance, ainsi que copie des comptes payés pour salaires et autres dépenses de la dite goëlette, ainsi que le produit de la vente des dits spiritueux faits le 6 juillet 1885. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Langler (Montmorency) Pas imprimés.*
87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de la correspondance échangée entre le ministère des chemins de fer et la Chambre de Commerce de Halifax, concernant le droit que possède la Compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, aux termes de son contrat avec le gouvernement, en date de septembre 1872, de se servir du prolongement du chemin de fer Intercolonial dans la cité d'Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887—*M. Jones Pas imprimée.*
88. Rapport de l'honorable M. Fabre, agent à Paris, sur les relations commerciales avec la France. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
89. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 juin 1887, pour copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'Acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Sullivan Pas imprimée.*

RAPPORT
ÉTATS ET STATISTIQUE
DES
REVENUS DE L'INTÉRIEUR
DU
CANADA
RELATIFS À
L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN
1886

Soumis aux deux Chambres du Parlement par ordre de Son Excellence.

JOHN COSTIGAN,
Ministre du revenu de l'intérieur.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1885.

A Son Excellence le Très-honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les ETATS ET STATISTIQUES du département du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1886, tels que les a préparés et me les a présentés le commissaire du revenu de l'intérieur.

Le tout très respectueusement soumis,

JOHN COSTIGAN,

Ministre du revenu de l'intérieur.

1er février 1887.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE.
RAPPORT du commissaire du revenu de l'intérieur, pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1886—	
ÉTATS FINANCIERS, tel que détaillé ci-dessous.....	1-58
STATISTIQUE (Annexe A) do	59-246
DÉPENSES, ETC., (Annexe B) do	247-306
LOCATION DES CHUTES D'EAU, ETC. (Annexe C) tel que détaillé ci-dessous.....	307-324
INDEX alphabétique.....	Voir fin.

ÉTATS FINANCIERS.

Numéros.		Pages.
1	COMPTE GÉNÉRAL DU REVENU—Indiquant le montant du revenu de toutes provenances perçu dans le cours de l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.....	2
2	COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES—Indiquant les frais de perception.....	2-3
3	ACCISE, districts de perception—Compte des recettes.....	4-5
4	do do do dépenses.....	6 à 9
5	CANAUX, percepteurs des péages do recettes.....	10 à 13
6	do do do dépenses.....	14-15
7	DROITS DE GLISSOIRS ET DE BARRAGES FLOTTANTS, percepteur des—Compte des recettes.....	16
8	do do do do do dépenses.....	17
9	LOCATIONS DE CHUTES D'EAU, ETC.—Etat général de situation.....	18
10	HAVRES, PONTS, PASSAGES D'EAU, ETC., concessionnaires, etc.—Compte des recettes.....	19-20
11	INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS—Inspecteur et sous-inspecteur—do do.....	21
12	do do do do dépenses.....	22
13	TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE—Indiquant les recettes.....	23
14	DÉPENSES SECONDAIRES.....	24
15	TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE—Compte de la distribution.....	25
16	TABLEAU COMPARATIF des différents articles sujets à l'accise, pris pour la consommation pendant les exercices respectivement terminés le 30 juin 1884, 1885 et 1886.....	26-27
17	DÉPÔTS MENSUELS des agents du ministère et autres personnes au crédit du receveur-général, provenant des différentes sources des recettes ci-dessus mentionnées.....	28 à 31
18	RECETTES MENSUELLES DE L'ACCISE—Tableau indiquant l'augmentation ou la diminution des recettes mensuelles provenant de chaque article, relativement à celles de chaque mois de l'exercice précédent.....	32-33
19	REMISE DE DROITS—A qui faites et sous quelle autorité.....	34 à 43
20	DÉPENSES DÉPARTEMENTALES—Service intérieur.....	44
21	TIMBRES DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES—Recettes.....	45
22	INSPECTION DES POIDS ET MESURES—Divisions d'inspection—Compte de la recette.....	46-47
23	do Anciennes divisions do do.....	48
24	TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET TIMBRES JUDICIAIRES—Compte de la distribution.....	49-50
25	INSPECTION DES POIDS ET MESURES—Divisions d'inspection—Compte des dépenses.....	51-52
26	do do Anciennes divisions do do.....	53
27	INSPECTION DU GAZ—Districts d'inspection—Compte des dépenses.....	54-55
28	TABLEAU des crédits votés et des dépenses autorisées pour chaque service, 1885-86.....	56
29	NAPETE DE BOIS—Recettes et dépenses.....	57

TABLE DES MATIÈRES—*Suite.*
STATISTIQUE—(ANNEXE A.)

ACCISE.

	Spiritueux.	Malt.	Liquueur de malt.	Tabac manufacturé.	Tabac en feuilles à l'état brut.	Tabac canadien en torquettes.	Cigares.	Pétrole.	Fabrication en entrepôt.
MOUVEMENT DE LA FABRICATION —Tableaux indiquant le nombre et le produit des licences; les matières employées; les quantités fabriquées; le chiffre des droits perçus à la sortie de la fabrique, et celui des droits à percevoir sur les articles entreposés assujétis à l'accise.	60	68	74	76	86	96
TABLEAUX COMPARATIFS des deux derniers exercices, 30 juin 1885 et 1886	62	69	75	78	88	98
MOUVEMENT DES ENTREPÔTS —Tableaux indiquant la quantité des articles assujétis aux droits d'accise restés dans les entrepôts de chaque district, à la fin de l'exercice précédent; les quantités mises en entrepôt dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1886; les quantités entreposées provenant des districts étrangers; les quantités retirées d'entrepôt pour la consommation, et les droits en provenant; les quantités sorties d'entrepôt pour être entreposées dans d'autres districts; les quantités sorties d'entrepôt pour l'exportation; les quantités employées dans les fabriques-entrepôts, et les quantités restées en entrepôt le 30 juin 1886	64	70	81	83	90	100
TABLEAUX COMPARATIFS des deux derniers exercices, 30 juin 1885 et 1886	66	72	82	83	92	102
ÉTAT de la recette perçue sur le tabac en torquette	85
INSPECTION DU PÉTROLE —Produit de l'exercice terminé le 30 juin 1886	94
TABLEAU COMPARATIF des droits d'inspection du pétrole pour les deux derniers exercices, 30 juin 1885 et 1886	95

TABLE DES MATIÈRES — Suite.
STATISTIQUES—(ANNEXE A.)
CANAUX.

	Détails du mouvement par ordre alphabétique.		Détails du mouvement de parcours complet, par ordre alphabétique.		Détails du mouvement local, par ordre alphabétique.		Détails du mouvement, par catégories.		Mêmes détails 30 juin 1886.		Pésages mensuels sur chaque canal.		Nombre, tonnage et pavillons des navires qui ont fréquenté les canaux.		Tableau comparatif du mouvement total du fret, des passagers et des navires, pour les quatre derniers exercices.		Tableau comp. du tonnage des nav., et des march., pour les 4 derniers exercices terminés le 30 juin 1886.	
	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	Saison de navigation, 1885.
Canal Welland.....	106	174	110	178	114	182	150	216	156	162	222	164	224	168	224	168	170	170
Canaux du St-Laurent ...	118	186	123	190	128	194	150	216	156	162	222	164	224	168	224	168	170	170
Canal de la B. Burlingt'n	132	198	151	217	157	163	223	165	225	169	225	169	171	171
Canaux de l'Ottawa.....	136	202	151	217	157	163	223	165	225	169	225	169	171	171
Canal Chambly	140	206	150	216	156	162	222	165	225	168	225	168	170	170
Canal Rideau.....	144	210	151	217	157	163	223	166	226	169	226	169	171	171
Canal Saint-Pierre.....	148	214	151	217	157	163	223	166	226	169	226	169	171	171
Travaux du district de Newcastle.....	149	215	151	217	157	163	223	167	226	169	226	169	171	171

TABLE DES MATIÈRES—*Suite.*
STATISTIQUE — (ANNEXE A.)—*Fin.*

Numéro.	—	Page.
CANAUx— <i>Fin.</i>		
44	Quantité de chaque article transporté pendant les deux derniers exercices, par ordre alphabétique	172
(A) 41½	Tableau comparatif du grand total du fret passé par les canaux sous-mentionnés durant les saisons de navigation, 1884 et 1885, ainsi que le montant des péages perçus sur iceux, y compris les péages sur les navires et les passagers.....	228
45	Tableau indiquant le nombre et le tonnage de tous les navires passés par les canaux pendant la saison de navigation de 1885.....	229
46	Tableau indiquant le nombre et le tonnage classifié de tous les navires passés par les canaux durant la saison de navigation de 1885.....	233
47	Tarif des péages.....	234 à 240
GLISSOIRS ET BARRAGES FLOTTANTS.		
48	Produits des bois de construction et du bois en grume inscrits en regard des différents travaux par lesquels le bois a passé.....	241
49	Bois carré et bois en grume qui ont passé par les glissoirs et les barrages flottants du gouvernement sur l'Outaouais et ses tributaires pendant les années 1866, 1875-76 et 1885-86 ; détails du bois carré et méplat qui y a passé pendant l'exercice.....	242
INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.		
50	Port de Québec ; nature du bois mesuré ; quantité ; droits du bureau ; émoluments des inspecteurs ; total des droits.....	243
51	Même statistique, pour les ports de Montréal, de Lachine et de Sorel	245

TABLE DES MATIÈRES—*Fin.*

DÉPENSE—(ANNEXE B.)

	Service intérieur	Accise.	Canaux.	Glissoires et bar- rages flottants	Inspecteurs- mesureurs.	Dépenses secondaires.	Poids et mesures.	Gaz.
	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.
APPOINTEMENTS.								
Payé aux fonctionnaires em- ployés à la perception du revenu.....								
CAISSE DE RETRAITE.								
Retenue sur les appointe- ments des employés.....	279	248	264	268	271	284	289	294
DÉPENSES CONTIN- GENTES.								
Autorisées par le ministère, bureaux, combustibles, etc.)								

	Page.
Répartition du produit des saisies.....	277
Liste des personnes employées pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886...	298
do do une partie de do ..	305

LOCATIONS DE CHUTES D'EAU—(ANNEXE C.)

	Page.
Montant dû par chaque locataire le 1er juillet 1885	} 308
do des locations de l'exercice terminé le 30 juin 1886.....	
do des rabais autorisés	
do payé par chaque locataire pend. l'exerc. term. le 30 juin 1886	
do dû par chaque locataire le 30 juin 1886	

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
§ 1. Tableau comparatif des revenus de cinq exercices	xv
2. Détails de la diminution qui s'est produite en 1885-86	xvi
3. Détails des recettes de l'accise	xvi
SPIRITUEUX :	
§ 4. Comparaison du mouvement des spiritueux...	xvii
5. Comparaison de la production	xviii
6. Matières premières employées dans la production des spiritueux	xviii
7. Spiritueux sortis pour la consommation.....	xviii
8. Causes de la diminution de la consommation...	xviii
9. Spiritueux employés dans les fabriques-entrepôts	xviii
10. Consommation par tête des produits frappés de l'accise	xviii
11. Ne sont pas tous consommés dans les provinces où sont payés les droits	xviii
12. La consommation par tête est moindre qu'en Europe	xviii
MALT ET LIQUEUR DE MALT :	
§ 13. Comparaison de cinq exercices	xix
14. Fabrication du malt, et malt pris pour la consommation	xx
15. Diminution dans la consommation et l'exportation	xx
16. Revenu du malt et de la liqueur de malt,	xx
17. Malt employé dans les brasseries et les distilleries.....	xx
TABAC :	
§ 18. Comparaison des cinq derniers exercices... ..	xx
19. Tabac en feuilles pris pour la consommation.	xxi
20. Diminution de la consommation.....	xxi
21. Cause de la diminution de la consommation...	xxi
22. Tabac canadien acquitté de droit.....	xxii
23. Comparaison de cinq exercices	xxii
24. Augmentation dans les cigares sortis pour la consommation	xxii
INSPECTION DU PÉTROLE :	
§ 25. Pétrole canadien inspecté et taxes perçues ...	xxiii
26. Pétrole étranger inspecté et taxes perçues....	xxiii

FABRICATION EN ENTREPÔT :

§ 27. Comparaison de cinq exercices.....	xxiii
28. Vinaigre et esprits méthyliques produits	xxiii
29. Vinaigre et esprits méthyliques consommés...	xxiii
30. Matières employées.....	xxiii
31. Restrictions désirables	xxiii

TRAVAUX PUBLICS :

§ 32. Augmentation du revenu.....	xxiii
33. Remises sur le grain.....	xxiv
34. D'où vient cette augmentation	xxiv

Canaux :

§ 35. Recettes des canaux	xxiv
36. Augmentation de recettes sur le canal Welland	xxv
37. Transbordement des grains à Port-Colborne..	xxv

Glissoires et barrages flottants :

§ 38. Recettes des glissoires et des barrages flottants.	xxv
--	-----

Chutes d'eau et autres locations :

§ 39. Augmentation du revenu.....	xxv
Causes de l'augmentation.....	xxv
40. Réduction des soldes en souffrance	xxvi

Travaux publics secondaires :

§ 41. Diminution du revenu.....	xxvi
---------------------------------	------

INSPECTION DU BOIS :

§ 42. Recettes et dépenses	xxvi
----------------------------------	------

POIDS ET MESURES :

§ 43. Rapport supplémentaire à être présenté.....	xxvi
44. Recettes des poids et mesures, du gaz, et des timbres judiciaires	xxvi

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES :

§ 45. Rapport supplémentaire à être présenté	xxvi
46. Frais d'analyse, etc.....	xxvi

INSPECTION DES DENRÉES :

47. Relevés.....	xxvi
------------------	------

EXAMENS DE PROMOTION DANS LE SERVICE DE L'ACCISE :

§ 48. Examens ; où ils ont eu lieu	xxvi
49. Employés d'accise de première et de seconde classe.....	xxvi

ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS :

§ 50. Il est préparé un rapport spécial	xxvii
---	-------

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

A l'honorable

Ministre du revenu de l'intérieur.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le compte des revenus de l'exercice expiré le 30 juin 1886, avec les renseignements ordinaires sur les frais qu'a entraînés la perception de ces revenus, ainsi que des détails statistiques sur leur provenance.

1. Suit un tableau comparatif des recettes des exercices expirés le 30 juin 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Tableau comparatif des revenus de cinq exercices.

	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
	\$	\$	\$	\$	\$
Accise	5,936,142	6,282,796	5,545,391	6,438,688	5,883,580
Travaux publics	438,060	510,969	516,349	409,886	440,677
Inspection et mesurage du bois	46,781	49,560	43,609	28,557	30,073
Timbres des effets de commerce	158,493	45
Timbres des poids et mesures, du gaz, et des pièces judiciaires.....	30,746	34,889	36,401	40,504	42,001
Total	6,610,222	6,878,259	6,141,750	6,917,635	6,396,331

Détails de la
diminution.

2. L'état qui précède accuse une diminution de \$521,304 sur l'exercice précédent.

Les recettes de l'accise ont diminué de \$555,108

Mais les autres sources de recettes accusent les augmentations suivantes :

Travaux publics	\$30,791
Inspection du bois	1,516
Poids et mesures, gaz, et timbres judiciaires.....	1,497
	33,804
	\$521,304

Détails des
recettes de
l'accise.

3. Le tableau comparatif ci-dessous donne le détail des recettes de l'accise pendant le dernier exercice et les quatre exercices de 1882, 1883, 1884 et 1885.

	1	2	3	4	5
	1882	1883	1884	1885	1886
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux	3,555,490	3,902,867	3,610,496	4,281,027	3,214,075
Liqueur de malt	6,125	6,150	6,558	6,344	6,189
Malt	387,597	405,023	413,056	477,184	382,572
*Cigares			266,814	318,357	560,351
Tabac.....	1,903,895	1,886,302	1,169,490	1,270,933	1,629,604
Pétrole.....	23,884	25,216	26,566	27,520	29,181
Fabrication en entrepôt....	33,603	33,715	39,457	44,090	46,523
Saisies	11,090	5,241	2,183	1,256	2,697
Autres recettes	14,458	15,282	10,771	11,977	12,388
Total.....	5,936,142	6,282,796	5,545,391	6,438,688	5,883,680

* Pour les exercices 1882 et 1883, les cigares ont été compris dans l'article " Tabac."

SPIRITUEUX.

4. Le tableau suivant montre le mouvement des spiritueux, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886, et les quatre exercices précédents :—

Exercice.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
	En entrepôt au commencement de l'exercice.	Fabriqué pendant l'exercice.	Sorti pour la consommation.	Exporté.	Employé dans les fabriques-entrepôts	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt à la fin de l'exercice.	Recette afférente à l'exercice, y compris le produit des licences.
	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gall. de pr.	Gallons de pr.	Gall. de pr.	Gallons de pr.	\$
1881-82.....	1,370,206	4,028,847	3,552,818	11,731	190,260	1,667	1,642,577	3,555,490
1882-83.....	1,642,517	4,281,208	3,848,787	12,322	215,145	6,408	1,841,123	3,902,867
1883-84.....	1,841,123	4,207,576	3,608,021	5,731	232,424	1,489	2,201,034	3,610,496
1884-85.....	2,201,034	3,579,332	4,274,722	7,448	253,429	2,570	1,242,197	4,281,027
Total.....	7,054,910	16,096,963	15,284,348	37,232	891,258	12,134	6,926,931	15,349,880
Moyenne des 4 exercices terminés le 30 juin 1885..	1,763,735	4,024,240	3,821,087	9,308	222,814	3,033	1,731,732	3,837,470
1885-86.....	1,242,197	4,385,738	2,478,098	7,704	277,539	2,119	2,832,473	3,214,075

* En sus des quantités indiquées dans la 5e colonne, il a été employé dans les fabriques-entrepôts, pendant l'exercice 1882-83, 167,223 gallons, et pendant celui de 1884-85, 11,372 gallons de spiritueux importés.

Comparaison
du mouve-
ment des
spiritueux.

55. Les spiritueux manufacturés dans le cours du dernier exercice ont atteint le chiffre de 4,355,736 gallons de force de preuve, tandis que la production de l'exercice précédent avait été de 3,579,332.

7. Dans la production de ces spiritueux, on a employé les matières suivantes :—

	Livres.
Malt.....	4,021,783
Mais.....	61,044,700
Seigle.....	11,302,530
Blé.....	392,500
Avoine.....	1,369,148
Déchets de moulin.....	121,937
Total des grains.....	78,251,898
Mélasse.....	11,131
Total.....	78,263,029

7. La quantité de spiritueux sortis pour la consommation n'a été en 1885-86 que de 2,478,098 gallons de force de preuve, contre 4,274,722 en 1884-85.

8. Cette diminution est due aux quantités anormales sorties d'entrepôt vers la fin de l'exercice 1884-85 par suite de ce qu'on s'attendait à une augmentation des droits. Ceci devient évident si l'on compare la quantité qui se trouvait en entrepôt au commencement de l'exercice précédent, savoir 2,201,034 gallons de preuve, et celle qui se trouvait à la fin du même exercice, c'est-à-dire 1,242,197 gallons de preuve, tandis que la moyenne des quantités correspondantes pour les quatre exercices antérieurs est de 1,763,735 gallons de preuve.

9. La quantité de spiritueux canadiens employés dans les fabriques-entrepôts pour la production du vinaigre et d'esprits méthyliques, a été de 277,539 gallons, tandis que la moyenne des quatre exercices précédents est de 222,814 gallons.

10. Les annexes A et B font voir qu'elle a été la consommation par tête des spiritueux, des tabacs et des autres produits soumis aux droits d'accise, et des produits similaires importés et frappés de droits de douane, suivant le chiffre de la population de tout le Canada, et suivant celle de chaque province séparément.

11. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'une forte partie des produits déclarés pour la consommation aux principaux centres d'importation, ne sont pas consommés dans la province où les droits sont payés.

12. Il est bon de constater, néanmoins, qu'en réduisant les spiritueux, les liqueurs de malt, et les vins—indigènes et étrangers—à la base de l'alcool, la consommation, suivant le chiffre de la population, ne dépasse pas trois quarts de gallon par année, à peine un tiers de la quantité consommée par tête dans toute l'Europe.

MALT ET LIQUEUR DE MALT.

13. Le relevé qui suit indique le mouvement du malt pendant l'exercice 1885-86, et pendant les quatre exercices précédents :

Exercices.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
	En entrepôt au commencement de l'exercice.	Fabriqués pendant l'exercice.	Pris pour la consommation.	Exportés.	Dont il a été autrement rendu compte.	En entrepôt à la fin de l'exercice.	Recette afférente à l'exercice, y compris le produit des licences.
	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	\$
1881-82.....	25,736,107	70,507,220	37,910,046	40,055,907	44,878	18,232,496	393,722
1882-83.....	18,232,496	85,516,222	39,587,285	46,882,486	1,437,458	15,841,489	411,173
1883-84.....	15,841,489	55,447,616	40,533,102	4,961,383	*373,904	25,420,719	419,615
1884-85.....	25,420,719	49,517,962	47,005,917	11,868,299	1,150,502	14,913,873	483,528
Total.....	85,230,811	260,989,020	165,036,350	103,768,075	3,006,832	74,408,577	1,708,088
Moyenne des quatre exercices terminés le 30 juin 1885.....	21,307,702	65,247,255	41,259,087	25,942,018	751,708	18,602,144	427,009
1885-86.....	14,933,873	48,212,695	37,604,708	9,793,202	921,201	14,807,457	388,761

* Sur cette quantité, 354,720 livres sont exemptes de droits, et 19,710 livres ont été décomptées par autorité.

Comparaison
de cinq exer-
cices.

Fabrication du malt et malt pris pour la consommation.

14. La quantité de malt fabriquée pendant le dernier exercice est tombée de 49,517,962 livres à 48,212,695, et la consommation a été de 37,604,708, tandis que pour les quatre exercices précédents la moyenne est de 41,259,087 livres.

Diminution des exportations.

15. Les exportations ont aussi diminué; de 11,868,299 livres qu'elles étaient en 1884-85, elles sont tombées à 9,793,202 livres en 1885-86.

Revenu du malt et de la liqueur de malt.

16. Les droits sur le malt et la liqueur de malt déclarés pour la consommation, y compris les produits des licences des brasseurs et des malteurs, se sont élevés à \$388,761, contre \$483,528 en 1884-85.

Malt employé dans les brasseries et les distilleries.

17. Sur la quantité de malt déclarée pour la consommation (c'est-à-dire 37,604,708 livres), il en a été employé environ 4,000,000 à la distillation, et le reste l'a été à la production de 13,282,261 gallons de liqueur de malt.

TABAC.

Comparaison des cinq derniers exercices.

18. Le tableau suivant donne le mouvement du tabac, y compris le tabac en poudre et les cigarettes, pendant le dernier exercice.

Exercices.	1.	2.	3.	4.	5.	6.
	En entrepôt le 1 ^{er} juillet.	Fabriqués pendant l'exercice.	Pris pour la consommation.	Exportés.	Dont il a été autrement rendu compte.	En entrepôt le 30 juin.
	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.
1881-82.	2,217,140	9,271,354	8,376,972	388,438	5,598	2,717,386
1882-83.	2,717,386	8,574,394	8,965,001	453,471	10,416	1,862,892
1883-84.	1,862,892	10,910,569	10,072,681	418,574	74,272	2,237,833
1884-85.	2,237,833	10,509,217	11,061,514	600,493	*58,813	1,026,230
Total	9,035,251	39,295,334	38,476,168	1,860,976	149,099	7,844,341
Moyenne des quatre exercices expirés le 30 juin 1885.	2,258,812	9,823,833	9,619,042	465,244	37,274	1,961,085
1885-86.	1,026,230	9,594,121	8,507,074	454,631	46,237	1,612,409

*Sur cette quantité, 8,630 livres ont été décomptées par autorité, 50,183 livres ont été prises pour être remaniées.

19. Aux quantités ci-dessus il faut ajouter celles du tabac en feuilles retiré pour la consommation à l'état brut, pendant les mêmes exercices :—

Feuilles retirées pour la consommation.

Exercice.	7.		8.	9.
	En feuilles pour la consommation.		Quantité totale retirée pour la consommation.	Droits perçus, y compris le produit des licences.
	Canadien.	Étranger.		
	Liv.	Liv.	Liv.	\$
1881-82.....		229	8,377,201	1,610,185
1882-83.....	218	196	8,965,415	1,535,076
1883-84.....		64	10,072,745	1,169,490
1884-85.....		75	11,061,589	1,270,933
Total.....	218	564	38,476,950	5,585,684
Moyenne des quatre exercices expirés le 30 juin 1885.....	54	141	9,619,237	1,396,421
1885-86.....		142	8,507,216	1,629,604

20. On observera par les deux tableaux qui précèdent, que pendant l'exercice 1885-86, il a été déclaré pour la consommation 2,500,000 livres de tabac de moins qu'il en avait été retiré pour le même objet au cours de l'exercice précédent, tandis que pour ce dernier exercice la quantité retirée constituait un excédant considérable sur les trois exercices précédents.

Diminution de la consommation.

21. Cette diminution doit évidemment être attribuée, dans une certaine mesure, aux mêmes causes qui ont déterminé le mouvement des spiritueux, c'est-à-dire au désir des détenteurs de se faire un bon stock de tabac acquitté, dans la prévision que l'impôt serait augmenté.

Cause de cette diminution.

Tabac canadien en torquettes acquitté de droit.

22. Le tableau suivant donne la quantité du tabac canadien en rouleaux sur lequel il a été payé des droits, et les districts dans lesquels ces droits ont été perçus :—

DIVISIONS.	LICENCES.		Quantité acquittée des droits pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886.	Droits perçus, y compris le produit des licences.
	Nombre.	Montant.		
		\$	Liv.	\$ cts.
Ottawa.....			23½	1 18
Beauharnois.....	2	4	135	10 75
Iberville.....	1	2	100	7 00
Joliette.....	66	132	85,839	3,979 90
Montréal.....	16	32	6,597	361 85
Sorel.....				
Saint-Hyacinthe.....	1	2	300	17 00
Terrebonne.....	2	4	660	37 00
Trois-Rivières.....			285	14 25
Total.....	88	176	93,939½	4,428 93
Total de l'exercice précédent.....			340,873	7,367 48

Comparaison pour les cinq derniers exercices.

23. Ci-suit un relevé de la consommation du tabac canadien pendant les cinq derniers exercices :—

Exercice.	Tabac en feuilles et en torquettes acquitté des droits.	Livré aux manufactures.	Total.
	Liv.	Liv.	Liv.
1881-82.....	454,884	37,518	492,402
1882-83.....	178,432	198,765	377,197
1883-84.....	232,923	93,881	326,804
1884-85.....	340,874	154,847	495,721
1885-86.....	93,940	305,751	399,691

Augmentation dans les cigares sortis pour la consommation.

24. Le nombre des cigares sortis pour la consommation a augmenté de 78,869,878 pour 1884-85 à 92,346,289 en 1885-86, et les droits perçus (non compris le produit des licences), qui avaient été

de \$309,244 en 1884-85, ont été de \$551,701 en 1885-86. Les recettes totales de l'accise provenant du tabac et des cigares atteignent maintenant près de deux millions et un quart.

INSPECTION DU PÉTROLE :

25. Le nombre de colis de pétrole canadien inspectés durant le dernier exercice a été de 211,080, et les droits se sont élevés à \$19,656.96. Pétrole canadien inspecté.

26. Le nombre de colis de pétrole importé inspectés par les employés du département, s'est élevé à 33,532, et les droits à \$9,524. Pétrole étranger inspecté.

FABRICATION EN ENTREPÔT :

27. Le revenu provenant des fabrications en entrepôt, dans le cours des cinq derniers exercices, se répartit comme suit : Comparaison de cinq exercices.

1881-82.....	\$33,602
1882-83.....	36,715
1883-84.....	39,457
1884-85.....	44,090
1885-86.....	46,523

Ces chiffres proviennent du vinaigre et des esprits méthyliques.

28. Les quantités produites ont été de 692,974 gallons de vinaigre, contenant 6 pour 100 d'acide acétique, et 119,488 gallons d'esprits méthyliques. Vinaigre et esprits méthyliques produits.

29. Il y a eu 695,004 gallons de vinaigre et 19,488 gallons d'esprits méthyliques de déclarés pour la consommation. Consommés.

30. On a employé les matières qui suivent dans la production de ces articles :— Matières employées.

	Gallons.
Spiritueux, force de preuve.....	287,209
Bière, vin, etc.....	48,657
Naphte de bois.....	12,948

31. Depuis quelques années le département a eu connaissance de faits qui lui démontrent la nécessité de soumettre la vente des esprits méthyliques à des licences spéciales, et pendant la session 1885-86 il a été passé une loi à cet effet. On espère que lorsque les règlements qui ont été basés sur cette loi seront bien compris ces faits cesseront. Restrictions désirables.

TRAVAUX PUBLICS :

32. Le revenu des travaux publics accuse une augmentation d'un peu plus de dix mille piastres, déduction faite des remises effectuées en conséquence de différents arrêtés du conseil modifiant le tarif. Augmentation du revenu.

Remises sur
le grain.

33. La plupart de ces remises représentent une réduction des péages sur céréales par l'effet de l'arrêté du conseil du 17 juin 1885.

D'où vient
cette augmen-
tation.

34. On verra par le relevé qui suit le détail du revenu provenant des péages des canaux.

—	1884-85.	1885-86.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$	\$	Pour 100.	Pour 100.
Péages des canaux, etc.....	311,579	340,342	9.23
Glissoires et barrag. flottants	63,996	64,687	1.08
Chutes d'eau et aut's locatifs	29,881	31,338	4.87
Travaux secondaires.....	4,430	4,309	2.74
	409,886	440,676		
A déduire--Remises effectuées en vertu d'arr. du conseil..	15,304	35,725		
	394,582	404,951		

Relevé du
revenu des
canaux.

35. Suit un relevé succinct du revenu des canaux, dans lequel l'augmentation ou la diminution des recettes est indiquée pour chaque canal.

Canaux.	1884-85.	1885-86.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$	\$	Pour 100.	Pour 100.
Welland	152,778	174,135	13.97
Saint-Laurent	79,842	83,206	4.21
Chambly	18,249	18,461	1.16
Ottawa.....	51,962	55,954	7.68
Rideau	3,802	6,012	58.12
Baie de Burlington	1,938	578	70.17
Saint-Pierre	2,786	1,457	47.70
District de Newcastle.....	220	539	145.00	
	311,577	340,342		
A DÉDUIRE--Remises	15,305	35,725		
	296,272	304,617		

36. La principale augmentation s'est accusée sur le canal Welland, et le tableau suivant en donne le détail :—

Augmentation de recettes sur le canal Welland.

	1884-85.	1885-86.	Augmentation.	Diminution.
	\$		Pour cent.	Pour cent.
Navires.....	13,282	15,046	13.28
Passagers.....	156	121	22.43
Produits forestiers.....	24,046	30,185	25.53
do animaux.....	86	179	108.18
do agricoles.....	55,370	67,568	22.03
Produits industriels et marchandises.....	58,759	60,885	3.61
Total des péages.....	151,699	173,984	13.98
Amendes, dommages, etc.	1,079	151
Total.....	152,768	174,135	13.98
A déduire—Remises.....	11,396	27,996		
	141,392	146,139		

37. Le relevé ordinaire des quantités de grains transbordées à Port-Colborne est renvoyé à la statistique des canaux pour la saison de navigation, statistique qui fait l'objet d'un rapport supplémentaire.

Tranbordement des grains à Port-Colborne.

GLISSOIRES ET BARRAGES FLOTTANTS.

38. Le chiffre des recettes provenant de cette source diffère si peu de celui de l'exercice précédent, qu'il est évident que les causes mentionnées dans mon dernier rapport comme contribuant à la diminution accusée dans le revenu existent encore.

Recettes des glissoires et barrages flottants.

CHUTES D'EAU ET AUTRES LOCATIONS.

39. Le revenu provenant de ces sources a augmenté de \$1,500, en conséquence de nouvelles locations.

Augmentation du revenu.

40. Il ne reste presque rien à percevoir sur le revenu afférent à l'exercice, et les soldes restés dus sur les exercices précédents ont été réduits de \$2,150 par décomptes, le département des chemins de fer et canaux ayant reconnu comme bien fondées les demandes de réduction faites par les locataires.

TRAVAUX PUBLICS SECONDAIRES.

Diminution du revenu.

41. Cette source de revenu a produit \$4,309, soit \$120 piastres de moins que pendant l'exercice précédent.

INSPECTION DU BOIS.

Recettes et dépenses.

42. Les recettes ont été de \$30,073, tandis que les dépenses se sont élevées à \$51,110.

POIDS ET MESURES ET GAZ.

Rapport sur les poids et mesures.

43. Comme d'habitude, il sera soumis, au sujet de ces services, un rapport spécial contenant des renseignements statistiques complets.

Augmentation du revenu.

44. Les recettes des timbres employés dans ces services, y compris celles des timbres judiciaires de la cour suprême, se sont élevées à \$42,001, soit \$1,497 de plus que pour l'exercice précédent.

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

Rapport sur les substances alimentaires.

45. Le rapport ordinaire sur ce service a été préparé, et on y trouvera les détails de ce qui a été fait, ainsi que le rapport des analystes publics.

Frais d'analyse.

46. La somme dépensée pour ce service dans le cours de l'exercice est de \$19,987.

INSPECTION DES DENRÉES.

Relevés.

47. Les annexes D, E, F, comprennent les relevés statistiques ordinaires de l'inspection des denrées.

EXAMENS DE PROMOTION DANS LE SERVICE DE L'EXCISE.

Où ils ont eu lieu.

48. Des examens ont eu lieu à Windsor, Ont., à Toronto, à Montréal, et à Halifax, pour les employés de l'excise désireux de changer de classe. Ces examens ont commencé le 31 août.

Employés de l'excise de première et

49. Trente-quatre candidats se sont présentés à l'examen. Huit comptent maintenant comme de première classe, et treize comme de

seconde, tandis que les treize autres n'ont pas conservé assez de points pour leur donner droit de sortir de la troisième classe. de seconde classe.

ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, DE 1883.

50. On est à préparer un rapport spécial relatif à ce service. Il contiendra des renseignements statistiques complets. Il est préparé un rapport spécial.

E. MIALL,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 29 janvier 1887.

ANNEXE 3.

TABLEAU indiquant le revenu, par tête, provenant annuellement, depuis la confédération, des articles sous-mentionnés soumis à des droits d'accise ou de douane dans les diverses provinces et dans le Canada.

Années.	ONTARIO.					QUÉBEC.					NOUVEAU-BRUNSWICK.					NOUVELLE-ÉCOSSE.					ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.					MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.					COLOMBIE-BRITANNIQUE.					CANADA.									
	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.					
1861.....																																													
1868.....	1.109	.114		.163	.006	1.001	.111	.094	.218	.103	.870	.030	.068	.157	.039	.894	.033	.045	.112	.048																					1.028	.097	.043	.176	.014
1869.....	.841	.110	.014	.189	.061	.666	.082	.074	.217	.007	.786	.049	.027	.216	.068	.706	.057	.030	.200	.045																					.761	.092	.037	.193	.041
1870.....	.997	.101	.019	.209	.105	1.016	.078	.099	.326	.020	.957	.038	.035	.287	.057	.652	.055	.034	.244	.043																					.962	.085	.049	.259	.061
1871.....	1.090	.122	.021	.265	.130	1.127	.082	.106	.431	.015	1.079	.039	.048	.405	.071	.766	.066	.050	.290	.045																					1.059	.095	.056	.336	.077
1872.....	1.182	.135	.030	.368	.110	1.259	.101	.134	.510	.035	1.128	.047	.050	.416	.058	.765	.057	.054	.386	.046																					1.160	.108	.070	.422	.076
1873.....	1.115	.155	.033	.286	.135	1.258	.107	.122	.471	.019	1.233	.055	.057	.347	.084	.780	.060	.042	.251	.075																					1.135	.120	.066	.350	.084
1874.....	1.507	.154	.042	.351	.154	1.349	.097	.162	.615	.032	1.255	.053	.075	.404	.101	.887	.059	.056	.337	.079																					1.363	.119	.086	.442	.103
1875.....	1.150	.140	.033	.379	.150	1.200	.110	.134	.529	.029	1.158	.047	.044	.389	.104	.788	.057	.044	.333	.083																					1.127	.114	.069	.428	.098
1876.....	1.258	.132	.031	.443	.153	1.269	.081	.153	.623	.139	1.055	.046	.043	.406	.111	.746	.049	.038	.455	.095	.976	.046	.052	.344	.115	.776	.037	.108	.684	.033	1.545	.254	.184	1.003	.138	1.182	.068	.075	.513	.105					
1877.....	.927	.142	.021	.425	.126	1.101	.092	.110	.463	.023	.812	.049	.043	.540	.104	.750	.072	.044	.384	.066	.851	.052	.033	.319	.100	.294	.036	.014	.557	.021	1.289	.230	.283	.887	.109	.949	.109	.057	.446	.084					
1878.....	.912	.202	.012	.410		1.100	.119	.112	.450		.955	.074	.033	.537		.552	.079	.036	.365		.469	.047	.002	.319		.534	.096	.039	.914		1.647	.231	.325	1.057		.927	.147	.052	.439						
1879.....	1.283	.186	.019	.424		1.068	.079	.118	.472		.830	.051	.039	.493		.587	.063	.039	.351		.687	.029	.027	.325		.905	.106	.051	1.043		2.163	.338	.351	1.147		1.085	.125	.057	.449						
1880.....	.720	.121	.016	.422		.950	.052	.124	.304		.690	.028	.022	.509		.532	.036	.032	.370		.525	.021	.015	.268		.864	.087	.046	.989		1.331	.198	.281	.928		.772	.081	.055	.428						
1881.....	.961	.120	.021	.437		1.246	.059	.165	.463		.880	.028	.039	.539		.646	.039	.047	.380		.673	.017	.018	.260		.400	.041	.008	.275		1.342	.151	.287	.833		.990	.081	.073	.443						
1882.....	1.030	.145	.026	.460		1.355	.069	.197	.534		1.034	.039	.044	.543		.665	.038	.055	.385		.547	.012	.012	.215		.810	.086	.139	.564		1.691	.182	.443	1.017		1.084	.098	.092	.485						
1883.....	1.121	.151	.031	.444		1.513	.065	.206	.542		1.087	.051	.045	.504		.717	.044	.056	.342		.537	.010	.025	.201		.958	.143	.112	.508		1.918	.023	.486	1.160		1.146	.103	.097	.473						
1884.....	1.008	.150	.025	.324		1.381	.067	.177	.490		.949	.049	.040	.257		.716	.044	.052	.236		.445	.013	.008	.149		.715	.125	.039	.347		1.828	.299	.537	.861		1.074	.104	.082	.365						
1885.....	1.350	.166	.023	.322		1.317	.082	.157	.569		.890	.049	.031	.312		.667	.038	.043	.265		.546	.018	.008	.163		.631	.087	.036	.306		2.182	.283	.583	.836		1.193	.113	.074	.393						
1886.....	.869	.185	.018	.394		1.324	.052	.161	.856		.804	.039	.030	.385		.763	.028	.045	.318		.983	.021	.012	.318		.675	.097	.032	.208		2.662	.263	.534	.945		1.016	.091	.072	.530						
Moyenne.....	1.022	.136	.022	.335		1.125	.079	.130	.454		.923	.043	.041	.382		.678	.048	.041	.300		.659	.026	.018	.265		.687	.085	.056	.581		1.781	.223	.363	.970		1.003	.099	.063	.374						

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 5 octobre 1886.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE C.

TABLEAU indiquant le nombre d'alambics illicites saisis pendant l'exercice clos le 30 juin 1886, ainsi que les noms des propriétaires, la valeur des appareils, etc.

N ^o de la saisie.	Date.	Division.	Propriétaires.	Valeur des appareils saisis.		Observations.
				\$	cts.	
7	6 nov. 1885	Cap-Breton....	A. McDonald	14	00	
3	19 déc. 1885	Charlottetown	J. McCarthy	26	50	
4	26 janv. 1886	Chatham	H. H. Crossman	100	00	
62	19 fév. 1886	Halifax	M. Shanahan	156	38	
1	13 do 1886	Iberville	T. Brau	20	00	
47	1er juin 1886	Kingston	D. C. Goodmurphy } J. Snider	75	00	Goodmurphy condamné à \$100 d'amende et à deux mois de prison. Effets vendus au montant de \$99.35. Amende de \$200 et quatre mois de prison. Le fabricant de l'alambic est condamné à \$100 et 1 mois de prison.
491	3 sept. 1885	Montréal	Jos. Germain	25	15	
493	17 do 1885	do	L. Ouellette	25	00	
502	26 nov. 1885	do	S. Charest	16	85	\$100 d'amende et un mois de prison.
529	14 avril 1886	do	V. Beaudet	51	30	
38	3 juill. 1885	Pictou	J. McDonald	48	50	\$100 d'amende.
39	6 do 1885	do	A. McArthur	52	30	
40	16 do 1885	do	Jno. McNeill	42	00	
41	17 do 1885	do	L. McDonald	35	00	
42	20 do 1885	do	D. McDonald	37	00	\$100 d'amende.
27	7 avril 1886	Sorel	B. Guilbeault	60	17	
81	7 do 1886	Stratford	John Moore	140	50	Condamné à \$200 d'amende et un mois de prison.
82	28 do 1886	do	James Burt	84	00	Condamné à \$500 d'amende et deux mois de prison.
83	13 mai 1886	do	A. Mehan	Condamné à \$300 d'amende et un mois de prison.
84	18 do 1886	do	Inconnu	35	00	
181	19 avril 1886	Toronto	do	10	00	
182	30 mai 1886	do	R. J. Muir	102	55	\$100 d'amende et frais et un mois de prison.
183	15 juin 1886	do	M. et J. Hickey	34	75	\$125 d'amende.
12	30 janv. 1886	Winnipeg	J. Bullard	5	00	\$400 d'amende ou six mois de prison. Le fabricant est condamné à \$100 et à un mois de prison.
13	7 avril 1886	do	J. Russell	10	00	Russell condamné à \$400 d'amende, J. Dillon à \$400, A. Wismer à \$190, et — Lynch à \$100.

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 25 novembre 1886.

ANNEXE D.

CONSEILS d'inspecteurs nommés en conformité de l'acte d'inspection de 1874, 37 Vic., ch. 45, dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1886.

District.	Territoire que comprend le district.	Article.	Conseils d'inspecteurs et arbitres.	Adresse.
Hamilton	Tout le territoire qui s'étend au sud de la ligne-mère du chemin de fer Grand-Tronc (non déjà compris dans le district de Toronto) et à l'est du chemin de fer Port-Dover et lac Huron.	Blé et autres grains.	G. A. Chapman.. W. D. Mathews, jr L. A. Tilley	Toronto. do do
Kingston	Toute la partie de l'Ontario qui s'étend à l'ouest du chemin de fer Kingston et Pembroke, et à l'est des limites est du comté d'Ontario, et des districts de la Muskoka et de Parry-Sound.	do ...	G. A. Chapman.. W. D. Mathews.. L. A. Tilley..... H. N. Baird..... Thos. Flynn	do do do do do
London.....	Tout le territoire qui s'étend au sud de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc, et à l'ouest de la ligne du chemin de fer Port-Dover et lac Huron.	do ...	G. A. Chapman.. W. D. Mathews L. A. Tilley	do do do
Ottawa	Toute la partie de l'Ontario qui s'étend à l'est du chemin de fer Kingston et Pembroke.	do ...	H. N. Baird..... Thos. Flynn	do do
Port-Arthur	La ville de Port-Arthur et le territoire adjacent compris dans un rayon de 15 milles.	do ...	G. A. Chapman.. W. D. Mathews.. L. A. Tilley	do do do
Stratford.....	Tout le territoire qui s'étend au nord du chemin de fer Grand-Tronc entre Guelph et Sarnia, et à l'ouest de la limite ouest du district de Toronto telle que ci-devant définie, et aussi toutes les stations sur la ligne du Grand-Tronc et du prolongement de la Baie Georgienne entre Stratford et Warton.	do ...	A. W. Ogilvie... Jos. Harris	Montréal. Toronto.
Toronto	Commence à la limite ouest du district de Kingston, va de là vers l'ouest le long du bord nord du lac Ontario jusqu'à Burlington, de là vers le nord le long de la ligne du chemin de fer Hamilton et North-Western jusqu'à Georgetown, de là vers l'ouest jusqu'à Guelph, le long de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc, et de là vers le nord-ouest par la ligne ouest du chemin de fer Wellington, Grey et Bruce jusqu'à Kincardine, sauf toutes les stations de la ligne du Grand-Tronc et du prolongement de la Baie-Georgienne, qui sont considérées appartenir au district de Stratford.	do ...	Thos. Marks	Port-Arthur.
Hochelaga	Le comté d'Hochelaga	Cuir et p'aux vertes.	A. Mitchell..... G. A. Chapman.. G. A. Chapman.. W. D. Matthews L. A. Tilley	Montréal. Toronto. do do do
			H. N. Baird..... Thos. Flynn.....	do do
			M. W. Fogarty... G. Boivin..... G. Granger..... Alph. Kerrack... A. Letourneau...	Hochelaga. do do do do

CONSEILS d'inspecteurs nommés en conformité de l'acte d'inspection—*Fin.*

Division.	Territoire que comprend le district.	Article.	Conseils d'inspecteurs et arbitres.	Adresse.
Lévis	Comtés de Lévis, Lotbinière, Bellechasse et Dorchester.	Cuir et p'aux vertes.	A. Lemieux..... D. Lavalippe.... Aug. Valières.... D. Régin..... C. Paquet.....	Lévis. do do do do
Charlottetown...	Province de l'Île du Prince-Edouard	Farines	Jas Byrne..... John Quirk..... W. Murray..... M. A. Lawson... J. D. McLeod....	Charlottetown. do do do do
Prince, I.P.-E....	Comté de Prince	Poisson et huile de poisson.	David Rogers.... D. C. Brown.... D. McKinnon.... B. Murphy..... J. Lefurgy.....	Summerside. do do do do
Winnipeg.....	Cité de Winnipeg.....	Blé et autres grains.	John Ogilvie.... G. J. Maulson... N. Bawlf..... D. H. McMillan.. W. T. Grant.....	Winnipeg. do do do do
do	do	Cuir et pea'x vertes.	F. Osenbrugge... S. Spink..... N. Bawlf..... Jas. Peurose.... H. S. Masterman	do do do do do

Liste des inspecteurs et des sous-inspecteurs des principaux articles de provenance canadienne, etc.—Suite.

District.	Territoire que comprend le district.	Date de l'arrêté du conseil établissant la division.	Article.	Nom.	Emploi.	Residence.
<i>Ontario—Suite.</i>						
Toronto	Cité de Toronto et comtés d'York et Peel	26 avril 1875	Cuir et peaux crues	John C. Howe	Inspecteur	Toronto
do	do	do	do	Thomas Murray	Sous-inspecteur	do
Port Arthur	Ville de Port-Arthur et le territoire adjacent compris dans un rayon de 15 milles	11 sept. 1885	Poisson et huiles de p.	Pat. Doherty	Sous-inspecteur	Collingwood
do	do	27 sept. 1873	do	do	do	do
Simcoe et Algoma	Comtés de Simcoe et d'Algoma	do	do	do	do	do
Wellington et Waterloo	do	do	do	do	do	do
Wentworth et Halton	do	do	do	do	do	do
<i>Québec.</i>						
Drummond et Arthabaska	Comtés de Drummond et Arthabaska	13 sept. 1877	Cuir et peaux crues	E. Lemieux	Inspecteur	Lévis
do	do	do	do	Louis A. Boyer	do	Montréal
Gaspe et Bonaventure	do	19 oct. 1877	do	J. C. Gingras	Sous-inspecteur	do
do	do	12 avril 1886	do	do	do	do
Hochelaga	Comté d'Hochelaga	15 mars 1886	Farines	James Doherty	do	do
Lévis	Comtés de Lévis, Lotbinière, Bellechasse et Dorchester	29 août 1873	Blé et autres grains	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
Ottawa, comté d.	Comté d'Ottawa, y compris la cité de Hull	5 février 1884	Cuir et peaux crues	B. Simard	Inspecteur	Hull
do	do	29 août 1873	Farines	Benjamin Rousseau	do	Québec
do	do	do	do	Philéas Rousseau	Sous-inspecteur	do
do	do	do	do	David Nolan	Inspecteur	do

xxxviii

do	do	29 avril 1878	Poisson et huiles de p.	Hilaire Grenier	do	do
do	do	do	do	Louis Ooté	Sous-inspecteur	do
do	do	do	do	F. Grenier	do	do
do	do	do	do	W. Sutherland	do	do
do	do	do	do	J. Mathieu	do	do
do	do	do	do	I. Roe	do	do
do	do	do	do	Aldéric Fortin	Inspecteur	do
do	do	do	do	Joseph Legaré	Sous-inspecteur	do
do	do	do	do	Pierre Patoiné	Inspecteur	do
<i>Témiscouata et Kamouraska.</i>						
do	Comtés de Témiscouata et Kamouraska	1er avril 1876	do	do	do	do
<i>Nouveau-Brunswick.</i>						
Carleton	La partie du comté de Saint-Jean, y compris la ville de Carleton, située à l'ouest de la rivière	18 mars 1876	Poisson et huiles de p.	S. L. Britain	Inspecteur	Carleton
do	Comté de Gloucester	12 octobre 1876	do	Peter Hache	do	Garsquette
do	do	do	do	F. L. Commeau	Sous-inspecteur	Petite-Roché
Northumberland	do	26 avril 1880	do	do	do	do
Restigouche	do	do	do	do	do	do
Saint-Jean	La partie de la cité et du comté de Saint-Jean, située à l'est de la rivière, constituera la division de Saint-Jean	23 mai 1882	Poisson et huiles de p.	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
York	Comté d'York	27 déc. 1883	Cuir et peaux crues	Ulas Clarke	Inspecteur	Saint-Jean
do	do	do	do	do	do	do
do	do	do	do	do	do	do
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>						
Antigonish	do	25 juin 1877	Poisson et huiles de p.	Israel Letteny	do	Granville
Argyle	Township d'Argyle, pour poisson et huiles de poisson seulement	16 octobre 1873	do	John Corbett	do	Havre-aux-Bois
Farrington	Township de Barrington	20 avril 1876	do	do	do	do
Cap-Breton	Comté de Cap-Breton	8 juillet 1874	Poisson et huiles de p.	George Scott	Inspecteur	Main-dieu
do	do	do	do	Wm. Bates	Sous-inspecteur	Catalone
do	do	do	do	Paul Buckley	do	Le Scaurie
do	do	do	do	Benjamin Bova	do	Bajo-Mira
do	do	do	do	John Burke	do	Sydney-Nord
do	do	do	do	James Campbell	do	Main-dieu
do	do	do	do	Patrick Campbell	do	do
do	do	do	do	Benjamin Cann	do	Gabarusse
do	do	do	do	Henry Cann	do	do

xxxix

LISTE des inspecteurs et des sous-inspecteurs des principaux articles de provenance canadienne, etc.—Suite.

Division.	Territoire compris dans la division.	Date de l'arrêté du conseil.	Article.	Nom.	Emploi.	Résidence.
<i>Nouvelle-Ecosse—Suite.</i>						
Halifax.	Cité et comté de	16 oct. 1873.	Poisson éthulies de p...	Jeremiah Ellis	Sous-inspect.	Chezetzook.
do	do	do	do	Jas. Flaherty	do	Ketch-Harbor.
do	do	do	do	Peter Fleming	do	do
do	do	do	do	Richard J. Fleming	do	do
do	do	do	do	James Fortune	do	Halifax.
do	do	do	do	Wm. Fraser	do	Seaforth L. Ward
do	do	do	do	Chas. A. Fraser	do	Dover.
do	do	do	do	James Fraser	do	do
do	do	do	do	Charles Fuller	do	Passage S.-E.
do	do	do	do	Sydney Garrison	do	Ange Fegey.
do	do	do	do	James M. Gates	do	Seaforth.
do	do	do	do	Ed. Hayes	do	Sambro.
do	do	do	do	Andrew Gray	do	Anse-au-Hareng
do	do	do	do	John Hayes	do	do
do	do	do	do	Jas. Hearn	do	Upper-Prospect
do	do	do	do	John A. Hearn	do	do
do	do	do	do	James Henley	do	Spry-Bay.
do	do	do	do	George Horling	do	Bat.-des Iles
do	do	do	do	Charles Holland	do	Anse Duncan.
do	do	do	do	Ephraim Hubley	do	Bate Ste-Marie,
do	do	do	do	Fred. Hubley	do	Pointe-Noire.
do	do	do	do	Isaac Hubley	do	Havre-au-Sauv.
do	do	do	do	James Hubley	do	Village-Français
do	do	do	do	Isaac Hubley	do	Bate Ste-Marie,
do	do	do	do	Judson J. Hubley	do	Pointe-Noire.
do	do	do	do	Daniel A. Johnson	do	Havre-au-Sauv.
do	do	do	do	Peter Jollimore	do	Anse-à-l'Ours.
do	do	do	do	John Julian	do	Bate Turn
do	do	do	do	Maurice Kavanagh	do	Chezetzook.
do	do	do	do	Geo. Leslie	do	Halifax.
do	do	do	do	Simon Mackay	do	Chezetzook.
do	do	do	do	George Marryat	do	Spry-Bay.
do	do	do	do		do	Ketch Harbor.
do	do	do	do		do	Peanaat.

do	do	do	do	Jacob Marryat	do	Bate Ste-Marie,
do	do	do	do	Francis Mason	do	Hav. Inkerman.
do	do	do	do	Isaac Melvin	do	Halifax.
do	do	do	do	Joseph D. Merlin	do	Upper-Prospect
do	do	do	do	Peter Mitchell	do	Bat.-au-Navire.
do	do	do	do	John Mongovan	do	Lawrence-Town
do	do	do	do	William Monk	do	Havre-au-Navire
do	do	do	do	G. E. Morash	do	Passage Sud-E.
do	do	do	do	Jas. Morash	do	Dover-Ouest.
do	do	do	do	Joseph Mulcahy	do	Halifax.
do	do	do	do	Thomas Mulcahy	do	do
do	do	do	do	Jas. Mullis	do	Upper-Prospect.
do	do	do	do	Charles McLean	do	Anse Hubbard.
do	do	do	do	Wm. McLean	do	do Ferguson.
do	do	do	do	Thomas Noonan	do	Upper-Prospect.
do	do	do	do	Martin O'Neil	do	Anse Portugaise.
do	do	do	do	Mark Power	do	Anse-au-Hareng
do	do	do	do	James Publicover	do	Seana Secna.
do	do	do	do	Henry Quesn	do	Anse Portugaise.
do	do	do	do	David Redmond	do	Bate à l'Aloue.
do	do	do	do	Michael Rice	do	Lower-Prospect
do	do	do	do	John Richardson	do	Hav.-aux-Sauv.
do	do	do	do	William Roast	do	Chezetzook.
do	do	do	do	James Rodgers	do	Sambro.
do	do	do	do	Dennis Ryan	do	do
do	do	do	do	Wm. H. Ryan	do	Lower-Prospect.
do	do	do	do	Henry A. Shalford	do	do
do	do	do	do	John E. Shalford	do	Anse Hubbard.
do	do	do	do	Nath. Smith	do	do
do	do	do	do	Amos Stuenwhite	do	Halifax
do	do	do	do	Jas. F. Stuenwhite	do	Musquodoboit.
do	do	do	do	Jas. W. Stuenwhite	do	Bate de Turn.
do	do	do	do	J. P. Stuenwhite	do	do
do	do	do	do	J. W. Smetzer	do	do
do	do	do	do	James Troop	do	Village-Français
do	do	do	do	Alex. Turple	do	Dover.
do	do	do	do	Jeremiah Twolig	do	Halifax.
do	do	do	do	A. B. Skinner	do	Pennant.
do	do	do	do	Donald McKinnon	Inspecteur	Port-Hastings.
do	do	do	do	John McNeil	Sous-inspect.	Port-Hastings.
do	do	do	do		do	Havre Morgan.
do	do	do	do	E. E. Binet	Inspecteur	Arichit.
do	do	do	do	Wm. Britt	Sous-inspect.	do
do	do	do	do	Chas. Doyle	do	Bate-au-Rocher.
do	do	do	do	David M. Gruchy	do	Arichit-Ouest.
do	do	do	do	W. J. Levesconte	do	D'Escoisse.
do	do	do	do	Malcolm McDonald	do	Arichit.

Liste des inspecteurs et sous-inspecteurs des principaux articles de provenance canadienne, etc.—*Fin.*

District.	Territoire compris dans la division.	Date de l'arrêté du conseil établissant la division.	Article.	Nom.	Emploi.	Résidence.
<i>Nouvelle-Ecosse—Fin.</i>						
Lunenburg	Comté de Lunenburg	16 oct. 1873	Poisson, et huiles de p.	Geo. Dares	Inspecteur	Lunenburg
do	do	do	do	Daniel Baker	Sous-inspect.	Big-Tancook (Ile).
do	do	do	do	Ezekiel Boutilier	do	Bayswater.
do	do	do	do	James A. Boutilier	do	Aspotogan.
do	do	do	do	Peter Boutilier	do	Anse Sud-Ouest
do	do	do	do	Reuben Bushen	do	Dublin-Ouest.
do	do	do	do	Joseph Cleveland	do	Deep Cove.
do	do	do	do	George Coolin	do	Pte-au-Renard.
do	do	do	do	George Coolin	do	do
do	do	do	do	George Eisenhauer	do	Cherry Hill.
do	do	do	do	William Fleet	do	Blandford.
do	do	do	do	Alfred Heisler	do	Lunenburg.
do	do	do	do	James Hilz	do	Pointe-Martin.
do	do	do	do	Martin Leekins	do	Dublin.
do	do	do	do	Joshua Levy	do	Little-Tancook.
do	do	do	do	Nathan Levy	do	do
do	do	do	do	Joshua Mason	do	Big-Tancook.
do	do	do	do	David Meland	do	E. Chester.
do	do	do	do	David Morash	do	do
do	do	do	do	Rufus Mosman	do	Kingsburg.
do	do	do	do	Joseph Pearl	do	Big-Tancook.
do	do	do	do	David Publicover	do	Blandford.
do	do	do	do	William Sperry	do	Dublin-Ouest.
do	do	do	do	Erns Teal	do	Grande-Anse.
do	do	do	do	John Teal	do	do
do	do	do	do	Wm. Thomas	do	Big Tancook.
do	do	do	do	George Verge	do	Lodge, H. Cove.
do	do	do	do	James Wilson	do	Pte-aux-Sarvag
do	do	do	do	George Young	do	Anse-du-Moulin.
do	do	do	do	Wm. Young	do	Big-Tancook.
do	do	do	do	John Zinc	do	Blandford.
Pictou	Comté de Pictou	do	Cuir	John Sutherland	Inspecteur	Pictou.
do	do	do	Peaux	Charles Wilson	do	do

Queen	Comté de Queen	28 février 1881	Poisson et huile de p.	Colin Campbell	do	Liverpool.
Richmond	Comté de Richmond, non compris le ter- ritoire réservé comme district de l'île Madame	16 octobre 1873	do	Maurice J. Kavanagh	do	St-Pierre, G.-B.
do	do	do	do	Thos. Brymer	Sous-inspect.	L'Ardoise-d'aval
do	do	do	do	Geo. Burke	do	do
do	do	do	do	G. Malcolm	do	Anse-au-Caribou
do	do	do	do	Fred. Mayborquet	do	L'Ard.-d'amont.
do	do	do	do	Colin McDonald	do	Fourchu.
do	do	do	do	John McDonald	do	Saint-Pierre.
do	do	do	do	Alex. McKay	do	Grande-Rivière.
do	do	do	do	Angus Matheson	do	Saint-Esprit.
do	do	do	do	Chas. Samson	do	L'Ard.-d'amont.
do	do	do	do	John Walker	do	Riv.-à-l'Habitant
Shelburne	Township de Shelburne	20 avril 1876	do	J. A. Matheson	Inspecteur	Bate-Sud, Inglish
Victoria	Comté de Victoria	16 octobre 1873	do	George Fader	Sous-inspect.	Englishtown.
do	do	do	do	John McNeil	do	Ingolish.
do	do	do	do	Hugh McQueen	do	Rive-Nord.
do	do	do	do	Isaac Roper	do	Fugonish.
Windsor	Township de Windsor, comté de Hauts	3 avril 1884	do	do	do	do
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>						
Charlottetown	Province de l'île du Prince-Edouard	22 juin 1886	Cuir et peaux crues	Nathan Davies	Inspecteur	Charlottetown.
Prince	Comté de Prince	19 de 1886	Poisson et huiles de p.	do	do	do
<i>Manitoba.</i>						
Winnipeg	Cité de Winnipeg	20 août 1884	Blé et autres grains	Wm. Clark	Inspecteur	Winnipeg.
do	do	do	do	David Horn	Sous-inspect.	do
do	do	do	do	W. J. Bird	Inspecteur	do

ANNEXE

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles de provenance canadienne inspectée 1886, ainsi que les droits d'inspection perçus, d'après les rapports

FLEUR DE.

Division.	Supr Extra.	Extra Superfine.	Fancy Superfine.	Spring Extra.
	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.
Québec.....	11,275	12,515	2,699	9,402
Montréal.....	109,127	17,436	11,743	11,284
Total	120,402	29,951	14,442	20,686

BLÉ ET

Division.	Blé.									
	D'hiver.						Du printemps.			
	N° 1 B.	N° 2 B.	N° 3 B.	N° 2 R.	N° 3 R.	Re-jeté.	N° 1.	N° 2.		
	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.		
Toronto.....	13,560	249,900	38,880	35,880	39,480	20,280	60,720	87,540		
Port-Arthur.....								5,400		
Kingston.....	4,500	15,000	4,500	900				41,500		
Montréal.....				9,600			360			
Winnipeg.....										
Total	18,060	264,900	43,380	46,380	39,480	20,280	61,080	134,440		

BLÉ ET AUTRES

Division.	Maïs.		Avoine.			Seigle.		
	N° 1.	N° 2.	N° 1.	N° 2.	Re-jeté.	N° 1.	N° 2.	N° 3.
	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.
Toronto.....			480		480	360	4,560	1,200
Port-Arthur.....			360	1,800	720			
Kingston.....				480				
Montréal.....	5,000	15,360		121,040				
Winnipeg.....			1,440	5,040	2,160			
Total	5,000	15,360	2,280	128,360	3,360	360	4,560	1,200

3.

en exécution de l'Acte 37 Vic., chap. 45, dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin fournis au département du revenu de l'intérieur par les différents inspecteurs.

FARINE.

Superfine.	Fine.	Fine Middlings.	Pollards.	Strong Bakers'.	Sûre.	Rejetée.	Droits d'inspection
Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	
5,763	3,695	2,542	248	303		929	\$ cts.
14,863	6,516	1,729	1,428	1,911	6,060	1,365	1,239 11
							3,769 66
20,626	10,241	4,271	1,676	2,214	6,060	2,294	5,098 77

AUTRES GRAINS.

Blé										
Du printemps.										
N° 3.	N° 1, dur.	N° 2, dur.	N° 1, Nord.	N° 2, Nord.	N° 3, Nord.	N° 1, gelé.	N° 2, gelé.	N° 3, gelé.	Non coté.	Rejeté.
Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.
79,500										14,300
3,960	1,440	6,120		360	4,320	9,180	24,300	2,520		360
1,200										
4,200										
1,440	13,680	23,720	6,840	13,140	5,580	132,480	702,920	273,240	93,520	
96,200	15,120	29,840	6,840	13,500	9,900	141,660	727,220	275,760	93,520	14,560

GRAINS—Fin.

Pois.			Orge.							Droits d'inspection
N° 2.	N° 3.	Re-jetés.	N° 1.	N° 2.	N° 3, extra.	N° 3.	N° 4.	Pas cotée.	Re-jetée.	
Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	Cents.	\$ cts.
28,240	3,120	240	39,940	171,080		754,120			13,920	2,427 02
				2,520	720	5,760	360		720	108 80
12,800			45,420	80,418	46,580	60,470				279 75
					1,080	18,000		18,360		302 87
41,040	3,120	240	85,360	255,098	47,300	838,350	360	18,360	14,640	5,302 84

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles.
BŒUF ET

Division.	Bœuf.				Droits d'inspection.
	Mess.	Prime Mess.	Rejeté.	Mess.	
	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	
Québec.....	126	264	9	3,044	\$ cts. 959 75 327 20
Montréal.....				806	
Total.....	126	264	9	3,850	1,286 95

POTASSE ET

Division.	Potasse.		Droits d'inspection.
	Première.	Deuxième.	
	Brls.	Brls.	
Montréal.....	4,261	184	\$ cts. 4,586 60

POISSON

Division.	Saumon.				Truite de mer.		Truite des lacs.		Maquereau.		Droits d'inspection.
	Tierçons.	3-tierçons.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	
	Québec.....	12	39	1,039	12	40	6			450	
Halifax.....			2,762	25	37	15			22,836	499	
Charleton (Saint-Jean).....									19		665 50
Saint-Jean, N.-B.....											6 00
Annapolis.....											3 00
Antigonish.....											338 59
Cap-Breton.....									1,047	224	87 40
Colchester.....											806 96
De Madams.....			3						4,387	957	957 13
Lunenburg.....									7,186	7	408 95
Richmond.....									3,595	2	15 91
Sainte-Marie, Guysboro'.....									283	108	107 78
Victoria.....			151						20	10	251 30
Yarmouth.....									632	4	516 28
Grey et Bruce.....									2,209		441 04
Simcoe et Algoma.....									15	2,532	441 04
									2,955		
	12	39	3,955	37	77	21	15	5,487	42,381	2,143	9,118 57

de provenance canadienne, inspectée, etc.—*Suite.*

LARD.

Lard.						Droits d'inspection.
Prime Mess.	Thin Mess.	Extra Prime.	Prime.	Cargo.	Rejeté.	
Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	
200	28 7	34	16	14	102 5	\$ cts. 959 75 327 20
200	35	34	16	14	107	1,286 95

PERLASSE.

Perlasse.				Droits d'inspection.
Troisième.	Première.	Deuxième.	Troisième.	
Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	
18	330	45		\$ cts. 4,586 60

Hareng.			Hareng de Terre-neuve.			Hareng fumé.		Gas-pereaux.		Alose.		Morue.		Poisson Blanc.	Autre poisson.		Droits d'inspection.
Brls.	1/2-brls.	Boîtes.	Brls.	1/2-brls.	1/2-boîtes.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	1/2-brls.	Brls.	1/2-brls.	
8,233	521		1,040	390								7,054	62		53	3	
10,933	655					687	46			155					1,365	3	3,404 46
3,578	5,379					5,853											665 50
82	656					651											69 80
120																	6 00
60																	3 00
2,235	1		166			13	1					978					338 59
								597	397								87 40
3,078	1,578	100				333	4					97					806 96
4,720						16	1					20					957 13
604	120					263											408 95
184	27					69	5										15 91
283	108					7	1					166					107 78
500						250											251 30
	3,094														441		516 28
	15					1,340	323							2,130		3	441 04
34,610	12,153	100	1,206	1,730	323	8,342	58	597	552	8,295	82	2,571	1,418	9			9,118 57

CUIR ET PEAUX CRUES.

Division.	Cuir.			Peaux.			Peaux de veaux.			Droits.
	1.	2.	3.	1.	2.	3.	1.	2.	3.	
	Côtés.	Côtés.	Côtés.							\$ cts.
Québec.....	152,725	30,240	4,995	11,050	6,963	662	3,090 00
Montréal.....	92,087	118,690	28,195	53,220	15,327	7,029	16,170	1,968	69	9,101 04
Toronto.....	43,398	27,704	6,165	11,060	6,878	118	4,876 15
Hamilton.....	19,115	7,542	636	4,855	2,796	1,600 71
Kingston.....	7,835	1,125	879	496 95
London.....	5,242	1,804	3	2,353	470 10
Belleville.....	3,704	1,027	181	296 70
Ottawa.....	9,043	4,35	964	717 90
Frédéricton.....	2,254	129	1	149	3	128 05
Saint-Jean, N.-B.....	9,930	542	71	527 40
Halifax.....	11,178	449	95	114	166	602 05
Charlottetown.....	3,066	209	20	152 19
Brant et Haldimand.....	5,166	703	326	4,888	965	605 75
Essex, Kent et Lambton.....	4,984	1,144	57	973	290	32	332 58
Lincoln et Welland.....	3,173	234	114	1,548	145	1	310 24
Perth et Huron.....	1,889	318	61	703	127	149 06
Simcoe et Algoma.....	2,365	752	26	264	229	1	182 65
	244,842	148,930	33,190	195,612	70,324	17,284	43,077	13,507	221	23,639 52

ÉTATS FINANCIERS, 1885-86.

Dt.

N° 1.—COMPTE GÉNÉRAL DU REVENU, 1885-86.

Av.

Memo, des remboursements (déduits au bas).	Montants déposés au crédit du receveur général.	Diminution autorisée.	Balances dues le 30 juin 1886.	Total.	SERVICE.	Revenus des années précédentes non perçus le 1er juillet, 1885.	Revenu, 1885-86.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
38,625 96	5,891,596 76	30,747 12	5,922,343 88	Accise et saisies, d'après état n° 3.....	38,763 84	5,883,580 04	5,922,343 88
35,725 03	339,448 24	3,220 97	342,669 21	Canaux, d'après état n° 5.....	2,393 97	340,242 24	342,669 21
1,260 18	61,677 88	67,410 28	128,988 16	Gilissoires et estacades, d'après état n° 7.....	64,301 16	63,687 00	128,988 16
100 00	31,500 79	2,150 00	135,731 71	169,182 50	Loyers de porvoirs d'eau et autres, d'après états nos 5 et 8.....	137,844 12	31,338 38	169,182 50
.....	3,103 61	19,868 99	22,972 60	Travaux publics d'une importance mineure, d'après états nos 5 et 9.....	18,663 54	4,309 06	22,972 60
.....	27,141 05	46,762 81	73,933 86	Inspect. et mes. du bois, d'après état n° 10.....	43,860 95	30,072 91	73,933 86
.....	42,238 53	3,968 30	46,206 83	Poids et mesures, timbres d'inspection du gaz et timbres judiciaires, d'après états nos 18, 19 (A), 19 (B) et 20.....	4,205 56	43,001 27	46,206 83
.....	45 04	45 04	Timbres d'effets de commerce, d'après états nos 11 et 12.....	45 04	45 04
.....	<i>Moins.</i>	
.....	6,396,406 86	6,706,342 08	Remboursements, d'après état n° 16.....	6,396,330 90	6,706,342 08
75,714 65	75,714 65	75,714 65	75,714 65	75,714 65	75,714 65
.....	6,320,682 21	2,150 00	307,785 22	6,630,627 43	310,011 18	6,320,616 25	6,630,627 43

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALLE,
Commissaire.

DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.				MONTANTS DUS AUX PERCEPTEURS, LE 1 ^{er} JUILLET 1885.		MONTANTS DUS AUX PERCEPTEURS, LE 30 JUIN 1886.		MONTANTS DÉDUITS DES RAPPORTS POUR FOND DE RETRAITE.		MONTANTS DÉBOURSES PAR LE RECEVEUR GÉNÉRAL, À LA RÉQUISITION DU DÉPARTEMENT.		MONTANTS DUS PAR LES PERCEPTEURS, ETC., LE 1 ^{er} JUILLET 1885.		MONTANTS DÉBOURSES PAR LE RECEVEUR GÉNÉRAL, À LA RÉQUISITION DU DÉPARTEMENT.		MONTANTS DUS AUX PERCEPTEURS, LE 30 JUIN 1886.		TOTAL.	
Appointements.	Dépenses continues.	Saisies.	Hon'raires d'inspecteurs-mesureurs.	Annuités d'inspecteurs-mesureurs.	Total.	Service.	Total.	Montants dus par les percepteurs, etc., le 1 ^{er} juillet 1885.	Montants débourrés par le receveur général, à la réquisition du département.	Montants déduits des rapports pour fonds de retraite.	Montants dus aux percepteurs, le 30 juin 1886.	Total.	Montants dus par les percepteurs, etc., le 1 ^{er} juillet 1885.	Montants débourrés par le receveur général, à la réquisition du département.	Montants déduits des rapports pour fonds de retraite.	Montants dus aux percepteurs, le 30 juin 1886.	Total.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
49 08	241,615 44	72,655 71	788 04	538 48	315,647 65	Accise et saisies d'après état n° 4.....	350 33	310,568 12	4,890 12	49 08	315,647 65	350 33	310,568 12	4,890 12	49 08	315,647 65		
17 90	31,071 38	7,396 67	38,485 95	Canaux, d'après état n° 6.....	37,931 52	553 43	1 00	38,485 95	37,931 52	553 43	1 00	38,485 95		
.....	17,782 08	2,784 51	20,566 59	Glissoires et estacades, d'après état n° 7.....	20,216 36	350 23	20,566 59	20,216 36	350 23	20,566 59		
.....	14,899 91	4,265 47	26,630 96	5,271 04	75 00	51,242 38	Inspection et mesurage de bois, d'après n° 10.....	123 98	50,834 03	294 37	51,242 38	50,834 03	294 37	51,242 38		
.....	667 73	Saisies distribuées, d'après l'annexe B.....	667 73	667 73	667 73	667 73		
.....	3,031 57	19,823 62	22,851 19	Diverses petites dépenses, d'après état n° 11.....	22,793 94	57 25	22,851 19	22,793 94	57 25	22,851 19		
.....	43,667 50	7,453 37	216 66	51,337 53	Dépenses départementales, d'après état n° 17.....	50,609 50	711 37	51,337 53	50,609 50	711 37	51,337 53		
.....	48,653 16	17,752 80	193 26	66,599 23	Poids et mesures, d'après états nos 21 (A) et 21 (B).....	204 26	65,503 67	891 30	66,599 23	65,503 67	891 30	66,599 23		
.....	11,667 56	6,681 50	12 88	18,361 94	Inspection du gaz, d'après état n° 22.....	213 88	17,923 45	225 61	18,361 94	17,923 45	225 61	18,361 94		
66 98	412,464 61	133,813 65	1,456 67	5,271 04	1036 28	585,760 19	Totaux.....	908 11	577,038 32	7,763 68	50 08	585,760 19	908 11	577,038 32	7,763 68	50 08	585,760 19		

E. MIALI,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} septembre 1886.

ACCISE,

N° 3.—Districts de perception

(Pour détails, voir

Dr.

Balances dues le 1er juillet 1885.	MONTANTS REÇUS DURANT L'ANNÉE, Y COMPRIS LES HONORAIRES DE LICENCES.							
	Spiritueux.	Liquueur de malt.	Malt.	Tabac.	Cigares.	Hon'raires d'inspect. du pétrole.	Manufactures en entrepôt.	Saisies.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
73 89	18,365 45	50 00	82 00	3,154 54	4,093 35	270 35	1,136 20	
291 89	80,876 87	150 00	2,627 60	3,493 60	4,093 35	270 35		
283 53	25,707 84	75 00	1,954 50	16,980 70	32,186 80	45 70		
430 23	2,445 49	150 00	4,270 90					
191 66	95,212 25	650 00	28,304 32	3,453 30	14,190 45	30 00		13 50
1,254 44	60,554 96	150 00	18,119 34	197,602 39	40,271 80	729 60	10,711 04	95 00
166 67	54,764 00	150 00	2,755 85	44,591 56	4,630 50	618 60	1,722 52	20 02
528 91	79,104 74	350 00	42,808 53	54,145 26	57,761 27	15,060 31	177 33	6 00
	151,729 69	150 00	3,025 22	40,682 58	7,232 60	1,828 30		10 00
	5,405 93	150 00	1,829 67		180 00			
36 02	43,493 30	50 00	480 34	3,051 56				
306 28	24,009 94	100 00	5,302 84	670 80	1,692 00			
5,816 81	202,593 18	150 00	21,492 67	7,681 90	4,581 15	496 50	300 00	
	17,099 48	125 00	5,919 92	5,075 10	6,590 70			
243 15	29,371 44	350 00	15,532 54	2,552 20	7,621 49	400 25		
4,858 01	472,045 17	850 00	116,877 80	143,630 70	48,390 20	3,077 00	13,863 08	254 35
474 86	312,774 76	75 00	12,124 64	15,129 33	7,796 20	500 00		
14,955 85	1,675,564 01	3,725 00	283,508 48	541,697 52	237,268 72	23,656 81	27,910 17	298 87
				10 75				
413 77	6,319 87	50 00		111 60	2,136 90			
275 96	12,128 23	50 00		12,993 17			4 00	
8,225 62	778,719 17	475 00	58,616 73	630,988 86	272,471 35	4,631 90	11,063 77	1,256 73
3,795 39	238,706 21	50 00	5,255 31	119,511 52		510 50	7,171 23	223 04
	47,062 81	50 00	3,370 41	6,410 40				
91 27	19,316 80							14 71
161 20	25,450 20	50 00	239 55	17 00				0 80
		100 00	159 92	37 00				
1,070 20	38,833 81	50 00		305 43	11,841 15			
14,033 41	1,166,539 20	875 00	67,641 92	770,385 73	299,321 56	5,142 40	18,235 00	1,499 28
				2,350 50				94 79
567 85	78,743 19	200 00	6,673 47	115,469 54				359 61
				11,147 02				
5,860 50								
6,428 25	76,743 19	200 00	6,673 47	128,967 06				454 40
				2,150 40				
111 66	118,395 00	100 00	4,180 41	104,209 24	6,546 30		378 04	
111 66	118,395 00	100 00	4,180 41	106,359 61	6,546 20		378 04	
225 00	3,599 75	50 00	832 15	37,395 90				154 00
352 06	125,202 47	400 00	10,781 05	34,596 86	204 75	281 75		190 00
2,657 51	48,030 90	839 20	8,954 60	10,301 20	17,009 99			
3,234 57	176,833 12	1,289 20	20,567 80	82,193 90	17,214 74	381 75		344 00
33,763 84	3,214,074 52	6,189 20	382,572 08	1,629,603 85	560,351 32	29,180 96	46,523 21	2,696 55
	28,329 01	25 00	4,993 19	3,876 40	1,649 01			20 00
38,763 84	3,185,745 48	6,164 20	377,578 89	1,625,727 45	559,302 31	29,180 96	46,523 21	2,676 55

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 1er septembre 1886.

1885-86.

en compte avec le revenu.

(annexe A.)

Av.

Autres recettes.	Total des droits.	Total au débit.	DIVISIONS.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1886.	Total à l'avoir.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
140 00	21,791 99	21,865 88	... Algoma	21,784 88	81 00	21,865 88
160 00	91,671 77	91,963 16	... Belleville	91,963 02	900 14	91,963 16
301 80	78,887 84	79,171 37	... Brantford	78,494 33	677 04	79,171 37
	6,866 39	7,296 62	... Cobourg	6,816 39	480 23	7,296 62
	0 21	0 21	... Cornwall	0 21		0 21
285 40	142,141 22	142,332 88	... Guelph	142,175 61	157 27	142,332 88
1,140 00	329,374 13	330,628 57	... Hamilton	329,585 76	1,042 81	330,628 57
520 60	109,573 63	109,740 32	... Kingston	109,669 52	70 80	109,740 32
353 30	250,366 74	250,895 65	... London	249,685 36	1,210 29	250,895 65
80 00	204,798 39	204,798 39	... Ottawa	204,621 99	176 40	204,798 39
40 00	7,605 60	7,605 60	... Owen-Sound	7,605 60		7,605 60
80 00	47,155 20	47,191 22	... Perth	47,177 19	14 03	47,191 22
140 00	31,915 58	32,221 86	... Peterborough	31,412 59	809 27	32,221 86
150 00	237,445 40	243,262 21	... Prescott	239,020 52	4,241 69	243,262 21
100 00	34,910 20	34,910 20	... Sainte-Catherine	34,910 20		34,910 20
80 00	55,907 92	56,151 07	... Stratford	55,861 07	290 00	56,151 07
2,758 55	801,746 85	806,604 88	... Toronto	804,212 92	2,391 94	806,604 88
1,193 57	349,593 72	350,068 58	... Windsor	349,714 30	354 28	350,068 58
8,023 22	2,801,752 80	2,816,708 65	... Ontario	2,803,811 46	12,897 19	2,816,708 65
	10 75	10 75	... Beauharnois	10 75		10 75
40 00	8,658 37	9,072 14	... Iberville	8,862 06	220 08	9,072 14
40 00	25,215 50	25,491 46	... Joliette	25,281 04	210 42	25,491 46
1,571 95	1,759,795 46	1,768,021 08	... Montréal	1,760,782 58	7,233 50	1,768,021 08
822 50	372,250 31	376,045 70	... Québec	375,196 58	849 12	376,045 70
40 00	64,375 57	64,375 57	... Sherbrooke	64,375 57		64,375 57
40 00	20,763 57	20,854 84	... Sorel	20,722 24	132 60	20,854 84
40 00	29,835 70	29,996 90	... Saint-Hyacinthe	29,996 90		29,996 90
	296 92	296 92	... Terrebonne	293 92	3 00	296 92
49 00	51,072 39	52,142 59	... Trois-Rivières	51,257 19	885 40	52,142 59
2,634 45	2,332,274 54	2,346,307 95	... Québec	2,336,768 83	9,539 12	2,346,307 95
10 00	2,360 50	2,360 50	... Cap-Breton	2,360 50		2,360 50
430 00	199,610 99	200,178 84	... Halifax	199,698 20	480 64	200,178 84
20 00	11,526 63	11,526 63	... Pictou	11,526 63		11,526 63
		5,860 50	... Compte indéterminé		5,860 50	5,860 50
480 00	213,498 12	219,926 47	... Nouvelle-Ecosse	213,585 33	6,341 14	219,926 47
40 00	2,190 40	2,190 40	... Chatham	2,190 40		2,190 40
720 68	231,529 67	234,641 33	... Saint-Jean	234,149 47	491 86	234,641 33
760 68	236,720 07	236,831 73	... Nouveau-Brunswick	236,339 87	491 86	236,831 73
70 00	42,001 80	42,226 80	... Charlottetown, I.P.-E	42,165 60	61 20	42,226 80
320 00	172,076 82	172,428 88	... Winnipeg, Manitoba	171,852 89	575 99	172,428 88
120 00	85,255 89	87,913 40	... Victoria, C.-B.	87,072 78	840 62	87,913 40
510 00	299,334 51	302,569 08		301,091 27	1,477 81	302,569 08
12,388 35	5,883,580 04	5,922,343 88	... Totaux	5,891,596 76	30,747 12	5,922,343 88
333 32	38,625 96		... Moins remboursements, état 16			
12,055 03	5,844,954 03		... Revenu net			

E. MIALI, commissaire.

ACCISE,

N° 4.—Districts de perception—

(Pour détails, voir

Dt.

Balances dues par les percepteurs, fer juillet 1885.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	Déductions sur appointements pour fonds de retraite.	Balances dues aux percepteurs, le 30 juin 1886.	Total.	Balances dues aux percepteurs le 1er juil 1885.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
799 55	15 00		814 55	...Algoma.....	750 00
43 98	5,203 87	91 80	5,339 65	...Belleville.....	4,590 00
	8,188 72	148 12	8,336 84	...Brantford.....	7,413 67
	2,254 31	42 22	2,296 53	...Cobourg.....	2,110 00
	731 54	13 96	745 50	...Cornwall.....	700 00
	13,140 08	245 66	13,385 74	...Guelph.....	12,284 60
	15,448 54	288 98	15,737 52	...Hamilton.....	14,452 50
	7,344 22	133 92	7,478 14	...Kingston.....	6,693 32
	14,489 48	272 80	14,762 28	...London.....	13,654 92
	4,928 13	94 64	5,022 77	...Ottawa.....	4,730 00
	1,977 35	33 76	2,011 11	...Owen-Sound.....	1,690 00
	2,894 08	51 30	2,945 38	...Perth.....	2,667 44
	2,107 70	31 22	2,139 02	...Peterborough.....	1,799 96
	9,676 82	178 45	9,855 27	...Prescott.....	9,088 54
	8,041 96	137 59	8,179 55	...Stratford.....	6,879 12
	4,822 67	77 44	4,900 11	...Sainte-Catherine.....	3,869 91
	27,175 45	508 80	27,684 25	...Toronto.....	25,861 37
	12,301 08	239 00	12,540 08	...Windsor.....	11,948 65
	8,451 34	139 96	8,591 30	...Inspecteurs de district.....	7,000 00
43 98	149,974 89	2,744 72	152,812 67Ontario.....	49 08
	486 36	5 64	492 00	...Beauharnois.....	450 00
	1,508 87	21 16	1,530 03	...Iberville.....	1,320 00
	2,655 44	22 96	2,678 40	...Joliette.....	1,799 92
	34,473 88	657 99	35,131 87	...Montréal.....	33,430 21
	10,677 81	203 24	10,881 05	...Québec.....	10,220 00
	1,891 04	35 14	1,926 18	...Sherbrooke.....	1,665 04
	1,205 05	6 88	1,211 93	...Sorel.....	1,049 92
	1,152 76	16 04	1,168 80	...Saint-Hyacinthe.....	800 00
	708 98	13 04	722 02	...Terrebonne.....	650 00
	2,065 25	32 56	2,097 81	...Trois-Rivières.....	1,630 00
	294 00	6 00	300 00	...Iles de la Madeleine.....	300 00
	5,028 86	48 00	5,076 86	...Inspecteurs de district.....	4,599 96
	62,148 30	1,068 65	63,216 95Québec.....	57,815 05
	805 20	15 00	826 55	...Cap-Breton.....	750 00
	8,660 93	149 12	8,810 10	...Halifax.....	7,594 40
	2,084 41	30 92	2,115 33	...Pictou.....	1,519 56
	3,011 98	43 96	3,055 94	...Inspecteurs de district.....	2,200 00
6 35	14,562 57	239 00	14,807 92Nouvelle-Ecosse.....	12,094 36
	1,083 48	19 96	1,103 44	...Chatham.....	1,000 00
	7,124 04	131 14	7,255 18	...Saint-Jean.....	6,682 53
	2,075 64	33 66	2,109 30	...Inspecteurs de district.....	1,684 87
	10,283 16	184 76	10,467 92Nouveau-Brunswick.....	9,367 45

1885-86.

Compte des dépenses.

(annexe B.)

Av.

DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Balances dues par les percepteurs, le 30 juin 1886.	Total.
Appointements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	\$ cts.	\$ cts.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
750 00			50 00		14 55	43 98	814 55
4,590 00				256 65	419 92		5,339 65
7,413 67			175 10	261 20	486 87		8,336 84
2,110 00			85 00	22 40	79 13		2,296 53
700 00					45 50		745 50
12,284 60	17 50		10 00	453 25	620 39		13,385 74
14,452 50		480 00	293 32	264 74	246 96		15,737 52
6,693 32	35 02		297 50	39 53	412 77		7,478 14
13,654 92	1 00	110 00	165 83	243 20	587 33		14,762 28
4,730 00				22 25	270 52		5,022 77
1,690 00			72 00	205 20	43 91		2,011 11
2,667 44			100 00	55 40	122 54		2,945 38
1,799 96			150 00	13 80	175 26		2,139 02
9,088 54		100 00	142 00	44 15	480 58		9,855 27
6,879 12	110 50		108 00	700 05	381 80		8,179 55
3,869 91		180 00		214 40	635 80		4,900 11
25,861 37	70 95		110 40	758 70	880 83		27,684 25
11,948 65				91 50	499 93		12,540 08
7,000 00			58 31	1,294 94	238 05		8,591 30
138,184 00	234 97	870 00	1,817 46	4,911 36	6,671 82	43 98	152,812 67
450 00			25 08		16 92		492 00
1,320 00	10 55		40 00	236 35	23 13		1,630 03
1,799 92	37 10		140 00	419 81	281 57		2,678 40
33,430 21	360 15	46 00		36 80	1,253 71		35,131 87
10,220 00	30 17			247 25	383 63		10,881 05
1,665 04			15 00	154 15	91 99		1,926 18
1,049 92	6 95		60 00	58 00	37 06		1,211 93
800 00		100 00	105 00	75 65	88 15		1,168 80
650 00			24 00	25 00	23 02		722 02
1,630 00	2 00			139 40	326 41		2,097 81
300 00							300 00
4,599 96				431 27	45 63		5,076 86
57,815 05	446 92	146 00	409 08	1,823 68	2,576 22		63,216 95
750 00	1 00		35 00	9 00	31 55		826 55
7,594 40	70 34		45 00	108 95	991 41		8,810 10
1,519 56	6 41	47 14		70 00	441 82		2,115 33
2,200 00				623 29	188 15	44 50	3,055 94
12,094 36	77 75	47 14	80 00	811 24	1,652 93	44 50	14,807 92
1,000 00				8 84	94 60		1,103 44
6,682 53	29 30		30 00	143 51	369 79		7,255 18
1,684 87				417 93	6 50		2,109 30
9,367 45	29 30		30 00	570 28	470 89		10,467 92

ACCISE,

N° 4.—Districts de perception—

(Pour détails, voir

Dr.

Balances dues par les percepteurs le 1er juillet 1885.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	Déductions sur appointements pour fonds de retraite.	Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1886.	Total.		Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1885.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
100 00	2,569 57	39 44	2,709 01	...Charlottetown, I.P.-E.....
200 00	15,621 09	187 25	16,008 34	...Winnipeg, Manitoba.....
.....	147 00	3 00	150 00	...Territoires du Nord-Ouest..
.....	7,089 19	102 03	7,191 22	...Victoria, C.-B.....
.....	27,002 70	97 96	27,100 66	...Dépenses contingentes.....
.....	1,563 49	1,563 49	...Frais judiciaires.....
.....	3,500 82	3,500 82	...Imprimeur de la reine.....
.....	2,294 64	2,294 64	...Bureau de la papeterie....
.....	8,701 95	23 31	8,725 26	...Service douanier.....
.....	3,140 03	3,140 03	...Commission aux officiers de douane.....
.....	185 10	185 10	...Commission sur vente d'estampilles pour tabac en torquettes.....
.....	1,700 00	1,700 00	...Payé aux officiers en charge des établissements les plus importants.....
.....	73 62	73 62	...Rapports, Chambre des C.....
350 33	310,558 12	4,690 12	49 08	315,647 65Grands totaux.....	49 08

1885-86.—Fin.

Compte des dépenses—Fin.

annexe B.)

Av.

DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Balances dues par les percepteurs le 30 juin 1886.	Total.
Appointements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1,971 66	68 30	569 06	100 00	2,709 01
9,547 98	672 50	155 00	1,945 90	3,486 96	200 00	16,008 34
150 00	150 00
5,108 32	717 50	147 40	1,068 60	150 00	7,191 22
4,900 00	60 00	2,112 62	20,028 04	27,100 66
.....	1,563 49	1,563 49
.....	3,500 82	3,500 82
.....	2,294 64	2,294 64
2,476 62	6,248 64	8,725 26
.....	3,140 03	3,140 03
.....	185 10	185 10
.....	1,700 00	1,700 00
.....	73 62	73 62
241,615 44	788 94	2,453 14	2,551 54	12,420 78	55,230 25	538 48	315,647 65

E. MIALI,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

CANAUX.

N° 5.—Perception des péages sur les

(Pour détails, voir

DT.

Balances dues par les percepteurs, etc., le 1er juillet 1886.	REVENU DES CANAUX.				Revenu total des canaux.	Loyers de pouvoirs d'eau et autres revenus de travaux publics. Voir états 8 et 9.	Total.
	Péages.	Quaiage et emmagasinage.	Amendes et dommages.	Autres recettes.			
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
314 90	110,286 04					46 40	110,547 34
57 85	59,684 12					728 10	60,412 22
58 36	920 47					273 36	1,251 65
179 28	550 27						608 63
	1,550 38					21 00	1,750 66
	839 41		150 89			3,002 26	3,992 56
6 58	153 50						100 08
516 97	173,984 19		150 89			4,071 12	178,723 17
	2,131 95		130 00			1,632 00	3,893 95
555 67	21,217 03					790 00	22,562 75
429 57	1,108 79		18 00			697 00	2,251 36
104 80	2,301 04	42 30	13 00	1,433 33			3,894 47
	25,237 82	4,968 18	4,093 35	11,699 28		15,392 85	61,391 48
552 43	8,811 67						9,364 10
1,642 47	60,808 35	5,010 48	4,254 35	12,132 61		18,511 85	103,360 11
	5,621 05	6 00					5 627 05
	12,120 91					75 00	12,195 91
61 70	712 82						774 52
61 70	18,454 78	6 00				75 00	18,597 48
	32,062 07						32,062 07
	21,395 70						21,395 70
136 34	755 91			8 00		36 00	916 25
67 02	1,732 79						1,799 81
203 36	55,946 47			8 00		75 00	56,193 83
	3,763 88	37 64		84 00		1,046 75	4,832 27
45 48	1,628 45					380 50	2,051 43
	483 03			15 00		9 00	507 03
45 48	5,875 36	37 64		99 00		1,436 25	7,493 73

1885-86.

canaux, etc.—Compte des recettes.

(annexe A.)

Av.

DIVISIONS DE PERCEPTION.	DÉPOSÉ AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.		Balances dues par les percepteurs, etc., le 30 juin 1886.	Total.
	A compte du revenu des canaux.	A compte de loyers de pouvoirs d'eau et autres revenus de trav. publ.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	cts.
<i>Canal Welland.</i>				
..... Port-Colborne		46 40	1,024 64	110,547 34
..... Port-Dalhousie.....	109,476 30		285 78	60,412 22
..... Dunnville.....	59,398 34	728 10		1,251 65
..... Port-Maitland.....	978 32	273 36		608 63
..... Port-Robinson.....	608 13		0 50	608 63
..... Sainte-Catherine.....	1,659 45	21 00	70 21	1,750 66
..... Chippawa.....	990 30	3,002 26		3,992 56
.....	116 21		43 87	160 08
..... Totaux	173,227 05	4,071 12	1,425 00	178,723 17
<i>Canaux du Saint-Laurent.</i>				
..... Beauharnois		1,632 00	91 37	3,893 95
..... Cornwall.....	2,170 58		636 64	22,562 75
..... Cardinal.....	21,136 11	790 00	145 70	2,253 36
..... Lachine.....	1,115 66	992 00	125 94	3,894 47
..... Montréal.....	3,768 53			61,391 48
..... Kingston.....	45,998 63	15,392 85	90 83	9,364 10
.....	9,272 22			
..... Totaux	83,462 73	18,806 85	1,090 53	103,360 11
<i>Canal Chambly.</i>				
..... Chambly.....		5,627 05		5,627 05
..... Saint-Jean.....	5,627 05			12,195 91
..... Saint-Ours.....	12,120 91	75 00	69 21	774 52
.....	705 31			
..... Totaux	18,463 27	75 00	69 21	18,597 48
<i>Canaux d'Ottawa.</i>				
..... Ottawa.....				32,062 07
..... Grenville.....	32,062 07			21,395 70
..... Carillon.....	21,395 70		235 10	916 25
..... Ecluse Sainte-Anne.....	665 15	36 00	70 08	1,799 81
.....	1,729 73			
..... Totaux	55,852 65	36 00	305 18	56,193 83
<i>Canal Rideau.</i>				
..... Ottawa.....		1,046 75		4,992 27
..... Kingston-Mills.....	3,885 52		128 61	2,051 43
..... Smith's Falls.....	1,545 32	380 50		507 03
.....	499 03	9 00		
..... Totaux	5,928 87	1,436 25	128 61	7,493 73

CANAUUX,

N^o 5.—Perception des péages sur les
(Pour détails, voir

Dr.

Balances dues par les percepteurs, etc., le 1er juillet 1885.	REVENU DES CANAUX.				Revenu total des canaux.	Loyers de pouvoirs d'eau et autres revenus de travaux publics. Voir états 8 et 9.	Total.
	Péages.	Quaiage et emmagasinage.	Amendes et dommages.	Autres recettes.			
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	577 69					230 00	807 69
44 60	539 14						583 74
107 39	1,457 29						1,564 68
100 00							100 00
150 00							150 00
250 00							250 00
2,871 97	317,643 27	5,054 12	4,405 24	13,239 61	340,342 24	24,360 22	367,574 43
					35,725 03		
					304,617 21		

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

1885-86—Fin.

canaux, etc.—Compte des recettes—Fin.
annexe A.)

Dr.

DIVISIONS DE PERCEPTION.	DÉPOSÉ AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.		Balances dues par les percepteurs, etc., le 30 juin 1886.	Total.
	A compte du revenu des canaux.	A compte de loyers de pouvoirs d'eau et autres revenus de trav. pub.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
..... Canal de la Baie Burlington.....	577 69	230 00		807 69
..... Travaux du district de Newcastle.....	518 13		65 61	583 74
..... Canal Saint-Pierre.....	1,427 85		136 83	1,564 68
<i>Divers.</i>				
..... E. R. Benjamin.....			100 00	100 00
..... Succession de feu J. S. Clark.....			150 00	150 00
..... Total.....			250 00	250 00
..... Grands totaux.....	339,448 24	24,655 22	3,470 97	367,574 43
..... Moins remboursements d'après l'état 16..				
..... Revenu net.....				

E. MIALL,
Commissaire.

CANAUX,

Dt.

N^o 6.—Perception du revenu sur les canaux

Montants reçus du départe- ment pour faire face aux dépenses.	Déduction sur appoin- tements pour fonds de retraite.	Balances dues aux per- cepteurs le 30 juillet 1886.	Total.	DIVISIONS DE PERCEPTION.	Balances dues aux per- cepteurs le 1er juillet 1886.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
3,369 85	59 08		3,428 93	<i>Canal Welland.</i>	
2,031 86	36 00		2,067 86	Port-Colborne.....	
780 10	15 00		775 10	Port-Dalhousie	
589 96	10 04		600 00	Dunnville	
715 48	14 40		729 88	Port-Maitland	
201 21	4 04		205 83	Port-Robinson	
105 83			105 25	Sainte-Catherine	
				Chippawa	
7,774 29	138 56		7,912 85	Totaux.....	
				<i>Canaux du Saint-Laurent.</i>	
1,498 93	16 96		1,515 89	Beauharnois	
1,404 04	19 96		1,424 00	Cardinal	
1,220 97	21 92		1,242 89	Cornwall	
1,169 48	22 04	1 00	1,192 52	Kingston.....	
2,118 26	33 92		2,152 18	Lachine	
7,844 28	134 99		7,979 27	Montréal	
15,255 96	249 79	1 00	15,506 75	Totaux.....	
				<i>Canal Chambly.</i>	
1,570 76	26 28		1,597 04	Chambly.....	
1,357 14	22 36		1,379 50	Saint-Jean.....	
619 94			619 94	Saint-Ours.....	
3,547 84	48 64		3,596 48	Totaux.....	
				<i>Canaux de l'Outaouais.</i>	
729 62	12 00		741 62	Carillon.....	17 90
945 03	16 04		961 07	Grenville	
1,435 39			1,435 39	Ecluses Sainte-Anne.....	
3,110 04	28 04		3,138 08	Totaux.....	17 90
				<i>Canal Rideau.</i>	
447 69	4 96		452 65	Kingston-Mills.....	
2,337 20	40 04		2,377 24	Ottawa.....	
207 42	2 48		209 90	Smith's-Falls.....	
2,992 31	47 48		3,039 79	Totaux.....	
635 04	4 96		640 00	<i>Canal de la Baie Burlington.</i>	
196 00	4 00		200 00	<i>Canal Saint-Pierre.</i>	
2,000 20	31 96		2,032 16	Inspecteur des canaux.....	
110 87			110 87	Bureau de la papeterie	
362 77			362 77	Imprimeur de la reine.....	
1,946 20			1,946 20	En général.....	
37,931 52	553 43	1 00	38,485 95	Grands totaux.....	17 90

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

1885-86.

en compte avec les dépenses.

Av.

DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.					Total.
Appointements.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
3,100 00		180 00		148 93	3,428 93
1,800 00			134 00	133 86	2,067 86
750 00				25 10	775 10
500 00		100 00			600 00
720 00			1 45	8 43	729 88
200 00				5 25	205 25
	50 00	25 00		30 83	105 83
7,070 00	50 00	305 00	135 45	352 40	7,912 85
1,216 00			100 00	199 89	1,515 89
1,150 00		250 00	13 00	11 00	1,424 00
1,100 00				142 89	1,242 89
1,100 00			49 57	42 95	1,192 52
1,700 00		360 00	31 90	60 28	2,152 18
6,747 38		525 00		706 89	7,979 27
13,013 38		1,184 57	144 90	1,163 90	15,506 75
1,500 00		12 00	22 50	62 54	1,597 04
1,300 00				79 50	1,379 50
600 00				19 94	619 94
3,400 00		12 00	22 50	161 98	3,596 48
600 00		100 00		23 72	741 62
800 00		50 00		111 07	961 07
1,388 00				47 39	1,435 39
2,788 00		150 00		182 18	3,138 08
400 00			34 00	18 65	452 65
2,000 00		62 49	23 66	291 09	2,377 24
200 00				9 90	209 90
2,600 00		62 49	57 66	319 64	3,039 79
400 00	240 00				640 00
200 00					200 00
1,600 00			381 60	50 56	2,032 16
				110 87	110 87
				362 77	362 77
				1,946 20	1,946 20
31,071 38	280 00	1,714 06	742 11	4,650 50	38,485 95

F. MIALI,
Commissaire.

AV.

N° 9.—TRAVAUX PUBLICS D'UNE IMPORTANCE MINEURE, 1885-86.

DT.

Balances dues le 1er juillet 1886.	Echu pendant l'année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Travaux.	Payé aux percepteurs. Voir état n° 5.	Déposés au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1886.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
.....	12 90	12 90	<i>Havres.</i>	12 90	12 90
.....	4 80	4 80	Port-Colborne	4 80	4 80
.....	Port-Dalhousie
.....	<i>Ponts.</i>
65 17	2,767 62	2,832 79	Pont Suspendu Union	2,406 55	496 24	2,832 79
2,227 24	586 74	2,813 98	Dunnville	213 36	2,600 62	2,813 98
.....	<i>Passages d'eau.</i>
.....	65 00	65 00	Buckingham et Cumberland	65 00	65 00
1,736 79	1,736 79	Hull (ancien locataire)	1,736 79	1,736 79
500 00	275 00	775 00	do (nouveau do)	75 00	700 00	775 00
15 00	15 00	Rockliffe et Gaineau	15 00	15 00
100 00	100 00	200 00	Prescott et Ogdensburg	100 00	100 00	200 00
920 00	920 00	New-Edinburgh et Gaineau (ancien locataire)	920 00	920 00
.....	350 00	350 00	do do (nouveau do)	175 00	175 00	350 00
.....	40 00	Restigouche	40 00	40 00
90 00	1 00	91 00	Thurso et Clarence	91 00	91 00
.....	50 00	50 00	Fort Erié et Buffalo	50 00	50 00
.....	10 00	10 00	Papineauville et quai de Brown	10 00	10 00

DT. N° 9.—TRAVAUX PUBLICS D'UNE IMPORTANCE MINEURE, 1885-86—Fin. AV.

Balances dues le 1er juillet 1886.	Echu pendant l'année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Travaux.	Payé aux percepteurs. Voir état n° 5.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1886.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
25 00	50 00	75 00	<i>Passages d'eau—Fin.</i>			75 00	75 00
1 00	1 00	2 00 Victoria et Rocher Noir.....			1 00	2 00
10 00	10 00	20 00 Pembroke et île des Allumettes		10 00	10 00	20 00
		 Passage d'eau de Saint-Basile				
			<i>Divers.</i>				
8,000 00		8,000 00 Dundas et chemin de Waterloo.....			8,000 00	8,000 00
4,933 34		4,933 34 Ancien édifice, bureau de poste, Montréal			4,933 34	4,933 34
	25 00	25 00 Docks de Warton.....		25 00		25 00
18,663 54	4,309 06	22,972 60 Totaux.....	246 06	2,857 55	19,868 99	22,972 60

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N° 10.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS—COMPTE DES RECETTES, 1885-86.

Dr.

(Pour détails, voir annexe A.)

Av.

Balances dues le 1er juillet 1886.	\$ cts.	Montants provenant de l'inspection du bois de construction, pendant l'année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Déposé au crédit du receveur général	Balances dues le 30 juin 1886.	Total.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
2,287 59	2,114 34		4,411 93	1,005 15	3,406 78	4,411 93
41,563 36	27,958 57 Montréal et Sorel.....	69,521 93	26,135 90	43,386 03	69,521 93
43,860 95	30,072 91 Québec.....		27,141 05	46,792 81	73,933 86
	 Totaux.....	73,933 86			73,933 86

E. MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N^o 101 $\frac{1}{2}$.—DÉPENSES DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS, 1885-86.
(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Cr.

Balances dues par diverses personnes le 1 ^{er} juillet 1886.	Reçu du département pour faire face aux dépenses.	Dédutions pour fonds de retraite.	Total.	DÉPENSES AUTORISÉES.				Balances dues par diverses personnes le 30 juin 1886.	Total.
				Horaires des Insp - mesureurs de bois.	Annuités.	Appointements.	Autres dépenses contingentes.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
48 88	41,634 69	269 00	41,942 67	24,516 62	13,500 00	3,926 05	75 00	41,942 67	
75 00	3,825 84	25 37	3,925 71	2,114 34	1,499 91	236 46	75 00	3,925 71	
.....	5,271 04	5,271 04	5,271 04	5,271 04	
.....	22 01	22 01	22 01	22 01	
.....	80 20	80 20	80 20	80 20	
.....	0 75	0 75	0 75	0 75	
123 98	50,834 03	284 37	51,242 38	26,630 96	14,999 91	4,265 47	75 00	51,242 38	
.....	Totaux.....	

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} septembre 1886.

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE, 1885-86.

Dt.

N° 11.—ÉTAT indiquant le montant du revenu perçu.

Av.

	Département des postes, Ottawa.	Col. J. F. McLeod, Fort-McLeod.	Total.	Département des postes, Ottawa.	Col. J. F. McLeod, Fort-McLeod.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Montant des timbres d'effets de commerce restant entre les mains des distributeurs, 1 ^{er} juillet 1885.....	1,372 77	160 00	1,532 77	1,372 77	160 00	1,532 77
Montant des timbres d'effets de commerce entre les mains des distributeurs, 30 juin 1886	1,372 77	160 00	1,532 77	1,372 77	160 00	1,532 77
.....Totaux.....						

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

N° 11½.—DIVERSES PETITES DÉPENSES.

Dt.

(Pour détails, voir annexe B.)

Av.

Montant reçu du départe- ment pour faire face aux dépenses.	Déductions sur appoi- tements pour fonds de retraite.	Total.	—	Appointe- ments.	Dépenses conti- nues.	Imprimeur de la reine.	Bureau de la papeterie.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1,062 85	16 04	1,078 89	...Travaux publics d'une importance mineure.	800 00	270 99	3 11	4 97	1,078 89
1,784 62	1,784 62	...Inspection des denrées.....	1,756 27	28 35	1,784 62
19,946 47	41 21	19,987 68	...Falsification des substances alimentaires.....	2,227 57	17,747 98	3 63	8 50	19,987 68
22,783 94	57 25	22,851 19 Totaux.....	3,027 57	19,775 24	35 09	13 29	22,851 19

E MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N° 13.—TABLEAU indiquant les quantités des différents articles sujets aux
juin 1884, 1885 et 1886, avec indication

ARTICLES SUJETS AUX DROITS D'ACCISE.	1884.			Droit. \$ cts.
	QUANTITÉS.			
	A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Total.	
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	
Spiritueux	607,529	3,000,492	3,608,021	3,608,246 27
Liquueur de malt, le droit ayant été payé sur le malt	13,098,700	13,098,700	358 48
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
Malt	6,250,946	34,302,156	40,533,102	405,331 02
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	
Cigares	62,993,460	23,069,530	86,062,990	258,189 08
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
Tabac, en feuille, étranger	2,010,597	7,490,468	9,501,065	1,140,783 82
do canadien	89,233	4,819	94,052	1,881 05
Tabac à priser	244,640	244,640	19,732 00
Tabac en torquette	232,923	232,923	4,720 84
Tabac, en feuille, vert, étranger	64	64	14 52
do do canadien
	2,577,393	7,495,351	10,072,744	1,167,132 23
Honoraires d'inspection sur le pétrole	26,566 28
Fabriques en entrepôt	38,956 54
Licences, spiritueux	2,250 00
do liqueur de malt	6,200 00
do malt	7,725 00
do cigares	8,625 00
do tabac	2,358 00
do fabriques en entrepôt	500 00
Totaux				5,532,437 90

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

droits d'accise pris pour la consommation, pendant les années expirées le 30
des droits perçus sur ces articles.

	1885.			Droit. \$ cts.	1886.			Droit. \$ cts.
	QUANTITÉS.							
	A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Total.					
	Gallons.	Gallons.	Gallons.		Gallons.	Gallons.	Gallons.	
	386,710	3,888,012	4,274,722 and 11,394	4,278,651 59 impt'd spirits 418 76	65,280	2,412,818	2,478,098 and 9,670	3,211,949 52 impt'd spirits. 64 20
	12,071,752	12,071,752		13,282,261	13,282,261	
	Lbs.	Lbs.	Lbs.		Lbs.	Lbs.	Lbs.	
	5,158,581	41,847,336	47,005,917	470,059 17	5,788,715	31,815,993	37,604,708	376,047 08
	Nombre.	Nombre.	Nombre.		Nombre.	Nombre.	Nombre.	
	55,453,873	23,416,000	78,869,873	309,244 45	62,341,489	29,704,800	92,046,289	551,701 32
	Lbs.	Lbs.	Lbs.		Lbs.	Lbs.	Lbs.	
	1,403,883	8,908,178	10,312,061	1,238,329 44	1,521,589	6,384,753	7,906,342	1,575,325 89
	124,397	33,861	158,258	3,166 18	163,146	89,386	252,532	12,574 23
	250,320	250,320	20,176 00	254,260	254,260	35,532 20
	340,874	340,874	6,817 48	93,939	4,252 93
	75	75	19 90	142	142	42 60
	2,119,474	8,942,114	11,061,588	1,268,508 00	2,032,934	6,474,281	8,507,215	1,627,727 85
	27,520 29	29,180 96
	43,315 33	45,723 21
	2,375 00	2,125 00
	5,925 00	6,125 00
	7,125 00	6,525 00
	3,112 50	8,650 00
	2,425 00	1,876 00
	775 00	800 00
	6,425,455 09	5,868,495 14

E. MIALL,
Commissaire.

N^o 14.—TABLEAU des sommes déposées chaque mois au crédit de l'honorable receveur général, à compte du revenu de l'intérieur, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1886.

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Île du Prince-Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
JULIET :—																
Accise et saisies.....	107,549	79	165,941	51	11,894	60	8,787	62	2,059	46	4,644	20	7,869	29	308,546	47
Canaux.....	25,216	80	18,286	08			227	40							43,810	26
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	1,251	83	4,085	00											5,316	83
Travaux publics d'une importance mineure.....	187	09													187	09
Glissoirs et estacades.....	1,278	24	2,557	45											1,278	24
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	2,236	40	1,077	20	114	69	110	40	130	95	130	95	0	25	2,657	45
Poids et mesures.....	239	75	42	50	16	75	89	50	12	00	12	00	12	00	3,659	89
Autres revenus.....	272	49													412	50
Totaux.....	138,212	39	192,069	72	11,826	04	9,214	92	2,059	46	4,787	15	7,881	54	366,051	22
Août :—																
Accise et saisies.....	105,987	27	145,691	36	20,478	28	12,428	41	3,252	25	8,258	34	10,850	57	306,906	48
Canaux.....	27,660	70	18,842	19			331	19							46,834	08
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	311	80	2,860	00											3,171	80
Travaux publics d'une importance mineure.....	229	04			10	00									239	04
Glissoirs et estacades.....			4,370	19												
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	970	94	834	59	171	67	137	86	25	80	48	22	16	00	2,304	90
Poids et mesures.....	168	00	168	00	63	00			4	50					403	50
Autres revenus.....	51	70													51	70
Totaux.....	135,349	45	172,756	33	20,722	95	12,897	48	3,282	35	8,305	56	10,866	57	364,181	69
SEPTEMBRE :—																
Accise et saisies.....	136,634	88	180,105	75	22,180	81	14,950	19	3,464	00	10,816	45	6,762	97	374,894	85
Canaux.....	31,991	55	19,858	38			133	89							51,973	82
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	1,505	00	737	00											2,242	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	234	32													234	32
Glissoirs et estacades.....	802	86													802	86

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Île du Prince-Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
OCTOBRE :—																
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	3,326	32	3,326	32											3,326	32
Poids et mesures.....	805	84	964	38	285	00	339	09	43	25	189	83	64	50	2,661	89
Autres revenus.....	154	00	169	50	8	00	28	25					7	00	366	75
Totaux.....	172,118	05	205,161	33	22,443	81	15,421	42	3,507	25	11,006	28	6,834	47	436,492	61
NOVEMBRE :—																
Accise et saisies.....	170,272	51	206,687	12	24,356	18	20,930	47	4,190	31	12,708	45	5,326	63	444,451	67
Canaux.....	22,889	55	18,007	38			180	55							41,077	48
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	243	00	1,548	00											1,796	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	254	11													254	11
Glissoirs et estacades.....			79	44											79	44
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	2,161	34	2,161	34											2,161	34
Poids et mesures.....	2,666	16	1,325	79	90	36	359	21	50	70	71	95	7	25	4,571	42
Autres revenus.....	223	25	205	25	11	25	50	50			2	50			506	25
Totaux.....	196,864	43	229,995	32	24,457	79	21,520	73	4,241	01	12,782	20	5,346	38	495,208	56
DECEMBRE :—																
Accise et saisies.....	188,847	55	208,333	64	22,424	79	24,099	84	2,912	08	18,669	32	7,553	39	473,840	61
Canaux.....	20,928	56	10,082	20			265	96							31,247	12
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	15	00	3,983	00											4,358	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	350	60													350	60
Glissoirs et estacades.....	340	50													340	50
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	1,494	40	621	91	88	80	335	87	32	04	45	08	26	00	2,844	36
Poids et mesures.....	369	00	231	00			33	50							2,644	10
Autres revenus.....	212,326	01	226,046	11	23,513	59	24,725	17	2,944	12	18,714	40	7,918	39	516,217	79
Totaux.....	204,626	79	243,843	10	24,434	40	24,472	86	3,063	82	19,321	93	9,340	06	599,102	96
Canaux.....	1,869	64	1,170	39			33	32							3,043	35
Loyers de pouvoirs d'eau et autres.....	1	00	466	00											467	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	183	51	32	50											216	01
Glissoirs et estacades.....	30,015	27	1,146	82											31,162	09
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	862	27	502	72	174	70	187	78	8	10			5	25	1,730	82
Poids et mesures.....	223	75	351	50			19	75					1	00	566	00
Autres revenus.....	417	46													417	46
Totaux.....	238,219	69	248,288	37	24,609	10	24,713	71	3,071	92	19,321	93	9,346	31	567,571	03

N° 14.—TABLEAU des sommes déposées chaque mois au crédit de l'honorable receveur général.—Fin.

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-France.		Ile du Prince-Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts
JANVIER :—																
Accise et saisies	180,183	67	165,196	26	20,362	80	18,042	39	2,970	82	16,456	03	4,117	50	407,329	49
Canaux	97	78	16	26											114	04
Loyers de poutres d'eau et autres	2,797	18	5,053	50											7,850	68
Travaux publics d'une importance mineure	316	53													316	53
Glissoirs et estacades	11	28													11	28
Inspecteurs-mesureurs de bois	2,308	95	1,417	80					12	30	29	07	5	00	1,417	80
Poids et mesures	379	25	52	00	92	25	117	67	12	00	12	00	19	00	2,994	38
Inspection du gaz					72	00	59	50							605	75
Autres revenus																
Totaux	186,094	64	172,164	98	20,527	05	18,319	65	2,995	12	16,497	10	4,141	50	420,639	95
FÉVRIER :—																
Accise et saisies	253,605	45	187,147	77	21,226	44	14,213	74	3,081	11	10,597	33	5,574	68	495,446	52
Canaux															732	00
Loyers de poutres d'eau et autres	542	00	190	00											204	63
Travaux publics d'une importance mineure	204	63													1,833	33
Glissoirs et estacades	1,833	33													1,876	09
Inspecteurs-mesureurs de bois	1,083	60	876	09											1,694	22
Poids et mesures	244	75	230	92	42	75	132	41	21	00	70	85	12	70	2,238	28
Inspection du gaz					51	50					7	50	0	75	422	25
Autres revenus	348	91													348	91
Totaux	257,862	70	188,566	53	21,320	69	14,346	15	3,102	11	10,675	68	5,588	13	601,461	99
MARS :—																
Accise et saisies	1,203,039	76	551,329	11	40,333	75	48,622	85	7,800	44	54,731	74	12,914	57	1,918,802	22
Canaux															4	12
Loyers de poutres d'eau et autres	542	25	553	50											895	75
Travaux publics d'une importance mineure	104	70													104	70
Glissoirs et estacades	659	44													659	44
Inspecteurs-mesureurs de bois	2,438	80													2,438	80
Poids et mesures	1,361	70	606	30	103	24	101	22	16	70	45	35	3	75	2,238	28
Inspection du gaz	233	50	151	25	28	75			7	00	1	75		422	25	
Autres revenus	103	65													103	65
Totaux	1,205,845	00	555,068	96	40,465	74	48,728	19	7,824	14	54,778	84	12,948	32	1,925,659	19

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-France.		Ile du Prince-Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts
AVRIL :—																
Accise et saisies	63,469	19	72,258	15	5,423	95	7,017	13	2,786	59	2,916	51	4,686	53	158,568	05
Canaux	5,863	90	383	68											6,247	58
Loyers de poutres d'eau et autres	79	50	755	00											834	55
Travaux publics d'une importance mineure	255	94													255	94
Glissoirs et estacades	1,430	08													1,430	08
Inspecteurs-mesureurs de bois	2,326	63	3,303	51											3,303	51
Poids et mesures	287	25	170	00	54	00	131	15	17	16	45	85	4	55	2,161	39
Inspection du gaz					20	50	36	50	3	50					517	75
Autres revenus	185	35													185	35
Totaux	73,909	84	77,450	56	5,498	45	7,184	79	2,807	25	2,932	36	4,691	08	174,501	33
MAI :—																
Accise et saisies	74,712	52	86,409	49	7,040	88	8,336	77	3,617	07	4,178	45	5,612	84	189,908	02
Canaux	35,356	09	16,693	18											52,104	34
Loyers de poutres d'eau et autres	502	50	1,893	58											2,096	35
Travaux publics d'une importance mineure	531	09													563	59
Glissoirs et estacades	3,915	23	32	60											4,175	84
Inspecteurs-mesureurs de bois	1,522	35	1,675	88											1,975	83
Poids et mesures	283	25	659	91	74	92	118	63	18	00	40	00	12	85	2,416	66
Inspection du gaz					46	75	59	25	9	00					578	50
Autres revenus	535	45													535	45
Totaux	117,358	48	107,948	17	7,162	55	8,566	72	3,644	07	4,218	45	5,625	69	254,524	13
JUIN :—																
Accise et saisies	114,912	28	123,855	55	15,382	99	11,703	06	2,967	65	8,554	14	6,433	75	283,809	42
Canaux	39,901	82	22,800	96											62,973	07
Loyers de poutres d'eau et autres	1,320	88	235	00											1,555	88
Travaux publics d'une importance mineure	197	05													197	05
Glissoirs et estacades	19,275	48													19,275	48
Inspecteurs-mesureurs de bois	1,487	85	1,463	97											1,463	97
Poids et mesures	276	00	411	25	135	00	549	61	78	12	71	99	28	43	3,326	45
Inspection du gaz					12	50	20	00	13	00					744	75
Autres revenus	574	30													574	30
Totaux	177,945	77	149,841	16	15,530	49	12,441	85	3,058	77	8,628	13	6,474	20	373,918	37
Grands totaux	3,112,106	45	2,525,367	54	238,078	25	217,980	69	42,537	57	172,677	78	87,662	58	6,396,430	86

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ACCISE.

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Division.	En vertu de quelle autorité.	Montant.		Total.	
					\$	cts.	\$	cts.
Spiritueux								
Gooderham et Worts	19 août...	Toronto	Droit remb. en vertu de 46 Vic., ch. 15, sec. 126, s.s. 4.	do	9,668	49		
F. H. Walker	19 do	Windsor	do	do	5,436	33		
A. Whitney	19 do	Prescott	do	do	4,131	19		
J. E. Searnam	19 do	Guelph	do	do	707	63		
Henry Conby	19 do	Belleville	do	do	502	80		
T. J. Lyons	11 sept.	Prescott	do	do	1,540	96		
Gooderham et Worts	29 oct.	Toronto	do	41 Vic., ch. 7, sec. 74	473	62		
Walch, Rithet et Cie	30 do	Victoria	do	do	32	42		
T. J. Lyons	13 nov.	Prescott	do	46 Vic., ch. 15, sec. 230	2,089	62		
W. W. Park	27 do	Toronto	do	41 Vic., ch. 7, sec. 74	711	02		
Liquens de malt								
W. H. Plummer et Cie	5 avril	Algoma	do	do	60	87		
W. C. Gooderham	30 juin	Toronto	do	do	30	04		
C. T. Bate et Cie	30 do	Ottawa	do	do	32	17		
F. J. Lyons	30 do	Prescott	do	46 Vic., ch. 15, sec. 230	2,261	58		
W. Souch	2 mars	Winnipeg	do	41 Vic., ch. 7, sec. 74		29,329 04
Malt								
D. G. Keith	1885.	Halifax	do	46 Vic., ch. 15, sec. 172	272	76		
C. Gaven	30 juillet	Victoria	do	do	106	92		
J. C. O'Mullin	30 do	Halifax	do	do	221	06		
W. G. Gooderham	30 do	do	do	do	9	45		
W. G. Gooderham	30 do	Toronto	do	do	16	26		
D. G. Keith	6 oct.	Halifax	do	do	688	24		
D. G. Oland	24 do	do	do	do	220	51		
D. G. Keith	24 do	do	do	do	134	66		
J. C. O'Mullin	18 nov.	do	do	41 Vic., ch. 7, sec. 74		29,329 04

Keith et Fils	18 do	do	do	do	146	35		
J. C. Oland	18 do	do	do	do	243	22		
D. G. Keith	25 do	do	do	46 Vic., chap. 15, sec. 172	157	95		
C. G. Oland	25 do	do	do	do	98	20		
1886.								
C. B. McDougall	20 janv.	do	do	41 Vic., chap. 7, sec. 74	32	78		
Carling B. & M. Co.	20 do	London	do	do	1,424	35		
D. G. Keith	15 fév.	do	do	do	205	40		
C. G. Oland	16 do	Halifax	do	46 Vic., chap. 15, sec. 172	284	31		
W. G. Gooderham	17 do	Toronto	do	do	18	79		
W. Souch	2 mars	Winnipeg	do	do	249		
D. G. Keith	4 mal.	Halifax	do	41 Vic., chap. 7, sec. 74	25	00		
C. G. Oland	4 do	do	do	46 Vic., chap. 15, sec. 172	151	91		
D. G. Keith	1er juin	do	do	do	159	34		
C. G. Oland	1er do	do	do	do	89	92		
J. Lemesurier	21 juillet	Québec	do	do	99	63		4,993 19
E. Fréchette et frere	21 do	do	do	do	15	04		
B. Houde et Cie	21 do	do	do	do	12	72		
D. Ritchie	30 do	Montréal	do	do	46	32		
A. A. Boutell	6 août	Windsor	do	do	15	00		
John E. Tuckett	18 do	Hamilton	do	do	31	77		
D. Ritchie	19 do	Montréal	do	do	22	62		
A. A. Boutell	8 sept.	Windsor	do	do	10	91		
D. Ritchie	6 oct.	Montréal	do	do	21	82		
John E. Tuckett	6 do	Hamilton	do	do	17	39		
B. Houde et Cie	20 do	Québec	do	do	40	46		
J. Lemesurier	20 do	do	do	do	23	20		
W. C. McDonald	29 do	Windsor	do	do	211	60		
A. A. Boutell	30 do	Montréal	do	do	68	36		
J. Lemesurier	6 nov.	Windsor	do	41 Vic., chap. 7, sec. 74	55	31		
B. Houde et Cie	10 do	do	do	46 Vic., chap. 15, sec. 249	416	80		
E. Fréchette et frere	10 do	Québec	do	do	55	52		
J. E. Tuckett	10 do	do	do	do	64	80		
D. Ritchie	13 do	Hamilton	do	do	15	92		
A. A. Boutell	23 do	Montréal	do	do	39	52		
do	10 déc.	Windsor	do	do	19	26		
D. Ritchie	10 do	do	do	do	17	66		
J. E. Tuckett	10 do	Montréal	do	41 Vic., chap. 7, sec. 74	56	09		
J. Lemesurier	10 do	Hamilton	do	46 Vic., chap. 15, sec. 249	14	73		
B. Houde et Cie	14 do	Québec	do	do	39	16		
do	14 do	do	do	do	25	07		
do	14 do	do	do	do	66	60		

ACCISE.—Suite.

Articles.	A qui remboursé.	Date.	Division.	En vertu de quelle autorité.	Montant.	Total.
					\$ cts	\$ cts
Tabac.....		1886.		Droits remb. en vertu de 46 Vic, chap 15, sec 2 9		
	J. E. Tuckett.....	8 janv.	Hamilton.....	do do do do	35 98	
	A. A. Bontell.....	8 do	Windsor.....	do do do do	15 14	
	D. Ritchie.....	18 do	Montréal.....	do do do do	16 41	
	J. Lemesurier.....	18 do	Québec.....	do do do do	16 50	
	B. Houde et Cie.....	18 do	do	do do do do	41 60	
	A. A. Bontell.....	3 fév.	Windsor.....	do do do do	10 33	
	A. do	3 do	do	do do do do	191 58	
	Lemesurier et Fils.....	6 do	Québec.....	41 Vic, chap 7, sec 74	16 27	
	B. Houde et Cie.....	6 do	do	46 Vic, chap 15, sec 249	44 40	
	D. Ritchie.....	8 do	Montréal.....	do do do do	14 63	
	J. E. Tuckett.....	10 do	Hamilton.....	do do do do	41 72	
	J. F. Tuckett.....	16 do	do	41 Vic, chap 7, sec 74	37 50	
	A. Upton.....	16 do	Brantford.....	41 Vic, chap 7, sec 260	41 21	
	Spilling Frères.....	23 do	Toronto.....	41 Vic, chap 7, sec 74	2 40	
	D. O'Halloran.....	2 mars.	do	46 Vic, chap 15, sec 249	13 56	
	A. A. Bontell.....	4 do	Windsor.....	do do do do	32 25	
	J. E. Tuckett.....	5 do	Hamilton.....	do do do do	16 60	
	B. Fréchette et frère.....	5 do	Québec.....	do do do do	48 00	
	J. Lemesurier.....	5 do	do	do do do do	17 45	
	A. A. Bontell.....	22 do	Québec.....	do do do do	28 70	
	John E. Tuckett.....	8 do	Windsor.....	do do do do	31 96	
	J. Lemesurier.....	8 do	Hamilton.....	do do do do	61 50	
	D. Ritchie.....	8 do	Montréal.....	do do do do	123 90	
	A. A. Bontell.....	14 do	Québec.....	do do do do	30 22	
	B. Houde et Cie.....	14 do	do	do do do do	87 20	
	S. Wigle et Fils.....	29 do	Windsor.....	41 Vic, chap 7, sec 74	495 95	
	J. Lemesurier.....	5 mai	Québec.....	41 Vic, chap 7, sec 249	19 65	
	A. A. Bontell.....	5 do	Windsor.....	46 Vic, chap 15, sec 249	16 27	
	John E. Tuckett.....	6 do	Hamilton.....	do do do do	40 50	
	B. Houde et Cie.....	10 do	Québec.....	do do do do	52 20	

Articles.	A qui remboursé.	Date.	Division.	En vertu de quelle autorité.	Montant.	Total.
					\$ cts	\$ cts
Cigares.....		1886.				3,876 40
	D. Ritchie.....	29 do	Montréal.....	41 Vic, chap 7, sec. 74	183 20	
	J. E. Tuckett.....	4 juin	Hamilton.....	46 Vic, chap 15, sec. 249	37 56	
	A. A. Bontell.....	4 do	Windsor.....	do do do do	14 90	
	D. Ritchie.....	11 do	Montréal.....	do do do do	44 57	
	B. Houde et Cie.....	14 do	do	do do do do	66 40	
	J. Lemesurier.....	15 do	do	do do do do	77 81	
	do	15 do	do	do do do do	11 30	
	D. Ritchie.....	30 do	Montréal.....	41 Vic, chap 7, sec. 74	141 92	
	B. Houde et Cie.....	30 do	Québec.....	do do do do	1 20	
	N. P. Benning.....	30 do	Brantford.....	do do do do	62 50	
	J. E. Tuckett.....	30 do	Hamilton.....	46 Vic, chap 15, sec. 249	32 36	
	B. Houde et Cie.....	30 do	Québec.....	do do do do	56 60	
	D. Ritchie.....	30 do	Montréal.....	41 Vic, chap 7, sec. 74	59 02	
	J. Lemesurier.....	30 do	Québec.....	46 Vic, chap 15, sec. 249	24 46	
	D. Ritchie.....	30 do	Montréal.....	do do do do	28 90	
	A. A. Bontell.....	30 do	Windsor.....	do do do do	15 27	
	do	30 do	do	41 Vic, chap 7, sec. 74	4 80	
	N. P. Benning.....	28 juillet.	Brantford.....	do do do do	6 00	
	P. Reust.....	28 do	Cornwall.....	do do do do	8 88	
	F. Von Neubronn.....	28 do	Guelph.....	do do do do	6 00	
	H. Quirk.....	28 do	Peterborough.....	do do do do	21 90	
	C. H. Walsh.....	28 do	Ste-Catherine.....	do do do do	6 00	
	R. McCleary.....	28 do	Toronto.....	do do do do	7 50	
	B. McDermott.....	28 do	do	do do do do	9 00	
	S. Davis et Fils.....	28 do	Montréal.....	do do do do	52 50	
	T. J. W. Inshp.....	28 do	do	do do do do	27 00	
	U. H. Nutter et Cie.....	28 do	Sherbrooke.....	do do do do	120 00	
	J. Bolvin.....	28 do	Sorel.....	do do do do	21 30	
	R. Bergeron.....	28 do	Saint-Hyacinthe.....	do do do do	43 00	
	A. Sansoucy.....	28 do	do	do do do do	160 00	
	Théroux et Théroux.....	28 do	Trois-Rivières.....	do do do do	9 00	
	H. Mailhot et Cie.....	28 do	do	do do do do	31 50	
	Yuen Chung.....	28 do	Victoria.....	do do do do	9 00	
	J. L. et J. Levy.....	28 do	do	do do do do	21 00	
	W. Teitzen.....	28 do	do	do do do do	30 00	
	A. Seiffert.....	30 oct.	Kingston.....	do do do do	53 12	
	M. H. Lawson.....	30 do	Brantford.....	do do do do	100 91	
	Philip Ruest.....	30 do	London.....	do do do do	34 81	
	Jas. Hoctor.....	18 nov.	Cornwall.....	do do do do	8 07	
	do	18 do	Montréal.....	do do do do	62 76	
	W. Teitzen.....	30 mars	Victoria.....	do do do do	180 79	
		1886.				1,049 01

ACCISE.—Fin.					
Articles.	A qui remboursés.	Date.	Division.	En vertu de quelle autorité.	Total.
					\$ cts.
Honoraires des Li- cences.....	Alex. McIntyre.....	1885. 18 déc. ...	Winnipeg	Droits remb. en vertu de 41 Vic., c. 7, s. 74.....	20 00
Appointements des Officiers.....	W. W. Park	1886. 10 août ...	Toronto	do do	13 32
Saisies	John Tees	1885. 18 oct. ...	do	do do	300 00
				Total des droits d'accise remboursés.....	20 00
					38,625 96

PEAGES DES CANAUX, ETC.

Welland.....	Date.	Division.	Droits remb. en vertu de 41 Vic., c. 7, s. 74.....	Total.
J. B. Fairgrieve.....	1885. 31 juillet ..	Port-Colborne ...	do	99 54
Norris et Carruthers.....	14 août ...	do	do	174 96
Cie de transport entre Kingston et Montréal	14 do ...	do	do	223 92
Geo. Foley	14 do ...	do	do	210 42
A. H. Malcolmson.....	14 do ...	do	do	183 60
J. J. Robertson.....	20 do ...	do	do	151 20
Cie de transport de Mont- real	21 do ...	do	do	239 22

Articles.	Date.	Division.	Droits remb. en vertu de 41 Vic., c. 7, s. 74.....	Total.
F. S. Hill.....	21 do ...	do	do	340 20
Geo. Foley	3 do ...	do	do	25 92
Cie de transport de Mont- real	8 do ...	Sainte-Catherine	do	219 60
Sylvester, Frères	8 do ...	do	do	18 64
Cie de transport entre Kingston et Montréal	8 do ...	Port-Colborne ...	do	273 60
Hagarty et Cie.....	8 do ...	do	do	358 56
Cie de transport entre Kingston et Montréal	8 do ...	do	do	231 30
H. A. Young	11 do ...	do	do	246 06
J. J. Robertson.....	11 do ...	do	do	85 68
Valentine Fries.....	14 do ...	do	do	150 84
Cap. M. Enright	15 do ...	do	do	92 34
Thos. Myles et fils.....	15 do ...	do	do	111 42
Geo. Foley	15 do ...	do	do	315 90
D. Lyons et fils	16 do ...	do	do	117 00
Jas. H. Scott	18 do ...	do	do	69 36
Geo. Foley	18 do ...	do	do	289 68
J. B. Fairgrieve.....	23 do ...	do	do	90 72
F. S. Hill.....	23 do ...	do	do	61 02
Hagarty et Cie.....	25 do ...	do	do	115 92
Cie de transport de Mont- real	25 do ...	do	do	123 12
F. S. Hill.....	30 do ...	do	do	2,661 12
A. H. Malcolmson.....	6 oct. ...	do	do	113 40
Sylvester, Frères	8 do ...	do	do	108 00
S. Neeson	8 do ...	do	do	174 60
J. H. Scott	8 do ...	do	do	110 88
H. A. Young	8 do ...	do	do	125 84
Æt. D. McKay	16 do ...	do	do	91 98
J. J. Robertson.....	20 do ...	do	do	42 25
M. Enright	20 do ...	do	do	161 20
Norris et Carruthers.....	20 do ...	do	do	110 88
J. B. Fairgrieve.....	20 do ...	do	do	66 96
Hagarty et Cie.....	20 do ...	do	do	97 20
Geo. Foley	20 do ...	do	do	115 92
F. S. Hill.....	20 do ...	do	do	118 80
Cie de transport entre Kingston et Montréal	4 nov. ...	do	do	81 90
J. J. Robertson.....	4 do ...	do	do	106 02
Jas. Norris.....	4 do ...	do	do	153 26
Cie de transp. de Montréal.	4 do ...	do	do	70 74
A. H. Malcolmson.....	5 do ...	do	do	1,337 32
do	6 do ...	do	do	93 64
Jas. H. Scott.....	10 do ...	do	do	51 30
Cie de transp. de Montréal	16 do ...	do	do	145 80
				218 16

PÉAGES DES CANAUX, ETC.—Suite.

Nom du canal.	A qui payé.	Date.	Bureau.	En vertu de quelle autorité.	Montant.		Total.
					\$	cis.	
Welland	Hagarty et Cie.....	18 sept.....	Port-Golborne ..	Droit remb. en vertu de 41 Vic, c. 7, s. 74.....	64 80		
	Jas. Norris	27 do	do	do	88 74		
	Sylvester Frères	27 do	do	do	327 88		
	Geo. Foley	28 do	do	do	118 08		
	E. T. Whitney.....	29 avril.....	Port-Dalhousie ..	do	14 20		
	J. E. Fairgrieve	17 mai.....	do	do	92 89		
	Geo. Foley	17 do	Port-Golborne ..	do	118 44		
	J. et J. T. Mathews.....	18 do	do	do	378 00		
	I. J. Robertson.....	8 do	do	do	151 20		
	Cie de transport entre Kingston et Montréal	18 do	do	do	867 78		
do	26 do	do	do	346 12			
Banque Impér. du Canada.....	27 do	do	do	52 92			
A. E. McKay	29 do	do	do	87 48			
J. J. Robertson.....	29 do	do	do	161 20			
J. E. Fairgrieve	29 do	do	do	93 78			
Frank S. Hill.....	1er juin.....	do	do	120 98			
S. Neelon	1 do	do	do	66 16			
J. H. Scott	1 do	do	do	252 00			
Thos. Myles et fils	1 do	do	do	151 56			
Cie de transport de Mont- réal	4 do	do	do	3,546 18			
S. Neelon	8 do	do	do	86 40			
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	8 do	do	do	1,081 76			
A. D. Thompson et Cie.....	10 do	do	do	115 92			

Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	15 do	do	do	do	651 42		
A. H. Malcolmson.....	15 do	do	do	do	200 70		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	15 do	do	do	do	286 02		
Wm. Hall	21 do	do	do	do	98 64		
A. E. D. McKay	21 do	do	do	do	135 00		
Cie de transp. de Montréal.....	21 do	do	do	do	90 00		
J. H. Scott	25 do	do	do	do	177 12		
A. E. D. McKay	25 do	do	do	do	131 04		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	30 do	do	do	do	89 64		
Cie de transp. de Montréal.....	30 do	do	do	do	655 56		
Jas. Norris	30 do	do	do	do	3,599 82		
J. J. Robertson.....	30 do	do	do	do	210 08		
J. E. Fairgrieve	30 do	do	do	do	151 20		
S. Neelon	30 do	do	do	do	98 68		
F. S. Hill.....	30 do	do	do	do	82 28		
A. E. D. McKay	30 do	do	do	do	110 88		
Geo. Foley	30 do	do	do	do	85 86		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	30 do	do	do	do	105 84		
Britton et Whiting.....	30 do	do	do	do	597 69		
	30 do	do	do	do	81 00		
	1885.						27,995 69
Cie de transp. de Montréal, Battie, Merritt et Cie.....	23 juillet.....	Montréal	do	do	2,670 60		
D. Murphy et Cie.....	25 do	Cardinal	do	do	163 20		
A. E. D. McKay	27 do	Montréal	do	do	31 63		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	31 do	Cornwall.....	do	do	71 70		
Cie de transp. de Montréal, Sylvester Frères	14 août.....	Montréal	do	do	34 82		
do	21 do	do	do	do	141 83		
do	2 sept.....	do	do	do	120 17		
do	8 do	Kingston	do	do	34 95		
do	8 do	Cornwall.....	do	do	88 79		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	12 do	Montréal	do	do	28 24		
Alex. McFee et Cie.....	19 do	do	do	do	23 64		
do	19 do	do	do	do	62 40		
Battie, Merritt et Cie.....	30 do	Cardinal	do	do	109 80		
Cie de charriage et de trans- port d'Ogdensburg.....	18 nov.....	Montréal	do	do	31 60		
Cie de transp. de Montréal, Kingston et Montréal.....	5 déc.....	do	do	do	120 12		
Cie de transport entre Kingston et Montréal.....	12 do	do	do	do	37 14		
D. Murphy et Cie.....	14 do	do	do	do	1 45		

N^o 17.—DÉPENSES DÉPARTEMENTALES, 1885-86.
(Pour détails, voir annexe B.)

D^T.A^V.

Dû par diverses personnes le 1 ^{er} juillet 1885.	Débourré par le receveur général.	Déduct n pour fonds de retraite.	Total.	—	Appointements.	Dépenses imprévues.	Dû par diverses personnes le 30 juin 1886.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
.....	7,000 00	7,000 00	7,000 00	7,000 00
.....	85,956 13	711 37	36,667 50	36,667 50	36,667 50
.....	804 32	804 32	804 32	804 32
16 66	374 44	391 10	374 44	16 66	391 10
.....	1,027 69	1,027 69	1,027 69	1,027 69
.....	1,530 37	1,530 37	1,530 37	1,530 37
.....	626 33	626 33	626 33	626 33
.....	3,008 65	3,008 65	2,808 65	200 00	3,008 65
.....	281 57	281 57	281 57	281 57
16 66	50,609 50	711 37	51,337 53	43,667 50	7,453 37	216 66	51,337 53

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} septembre 1886.

TIMBRES DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES.

Dr. N° 18.—TABLEAU indiquant le montant du revenu perçu. Av.

	Timbres des poids et mesures.	Timbres d'inspection du gaz.	Timbres des pièces judiciaires, cour suprême.	Total.	Timbres des poids et mesures.	Timbres d'inspection du gaz.	Timbres des pièces judiciaires, cour suprême.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Montant des timbres dé- truits ou remis par les distributeurs.....	1,539 04	290 25	1,829 29				
Accordé pour commis.	133 01				
Montant des timbres entre les mains des distributeurs au 30 juin, 1886.....	39,446 30	20,394 65	156 14	59,997 09				
Balance, étant le mon- tant du revenu perçu pendant 1885-86.....	33,066 82	6,212 75	2,527 70	41,837 17				
Totaux.....	74,052 16	26,927 65	2,816 85	103,795 61				
			Totaux.....		74,052 16	26,927 65	2,816 85	103,796 66
			Mont des timbres entre les mains des distribu- teurs au 1er juil. 1885		33,107 95	22,767 65	48 85	55,924 45
			Montant des timbres émis par le département du revenu de l'intérieur pendant l'année.....		40,944 21	4,160 00	2,768 00	47,872 21

E. MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

DT. N° 19 (A).—INSPECTEURS en compte avec le revenu de l'intérieur. AV.

BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 1ER JUILLET 1886.		Revenu provenant des saisies et autres sources.		Total.		DIVISIONS.		Timbres détruits ou remis.		Déposé au crédit du receveur général.		BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN 1886.		Total.	
En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1,638 95	59 87	39 00	870 00	2,607 82	9 95	977 60	1,638 17	82 10	2,607 82	82 10	7,625 00	1,638 17	82 10	2,607 82	82 10
2,150 51	1,391 35	20 00	8,348 50	11,911 35	7,625 00	2,427 56	1,838 80	11,911 35	977 60	2,427 56	1,838 80	11,911 35	1,838 80
1,220 84	51 26	935 00	2,207 10	2,593 54	1,195 11	54 45	2,207 10	2,593 54	1,195 11	54 45	2,207 10	2,207 10
793 16	279 82	2,675 00	3,747 98	2,593 54	1,018 41	145 97	3,747 98	2,593 54	1,018 41	145 97	3,747 98	3,747 98
909 65	165 00	760 00	1,834 65	1,169 87	1,671 28	2 50	1,834 65	1,169 87	1,671 28	2 50	1,834 65	1,834 65
1,210 66	24 38	580 00	1,815 04	1,016 00	770 44	0 70	1,815 04	1,016 00	770 44	0 70	1,815 04	1,815 04
2,944 81	262 30	2,950 00	6,187 11	3,481 09	2,446 67	6,187 11	3,481 09	2,446 67	6,187 11	6,187 11
1,973 27	60 00	2,140 00	4,173 27	1,334 39	2,838 88	4,173 27	1,334 39	2,838 88	4,173 27	4,173 27
12,841 15	2,234 98	119 00	19,258 50	31,454 33	19,109 09	12,906 52	13 15	31,454 33	19,109 09	12,906 52	13 15	31,454 33	31,454 33
4,123 71	895 92	6,800 00	11,819 63	5,679 94	5,413 96	1 50	11,819 63	5,679 94	5,413 96	1 50	11,819 63	11,819 63
3,222 55	1,494 90	4,717 45	2,266 86	1,269 26	4,717 45	2,266 86	1,269 26	4,717 45	4,717 45
1,369 48	161 50	445 99	1,966 97	568 79	1,374 23	1,966 97	568 79	1,374 23	1,966 97	1,966 97
2,970 81	8 68	2,335 00	5,314 49	381 94	4,846 49	5,314 49	381 94	4,846 49	5,314 49	5,314 49
11,706 55	1,066 10	11,075 89	23,843 54	8,807 53	14,065 32	1 50	23,843 54	8,807 53	14,065 32	1 50	23,843 54	23,843 54
1,083 16	14 69	1,097 85	181 29	916 56	1,097 85	181 29	916 56	1,097 85	1,097 85
637 60	2 36	1,100 00	1,739 95	470 69	1,269 26	1,739 95	470 69	1,269 26	1,739 95	1,739 95
868 79	1,285 00	2,133 79	745 40	1,348 09	2,133 79	745 40	1,348 09	2,133 79	2,133 79
2,569 55	17 04	2,365 00	4,971 59	1,397 38	3,533 91	4,971 59	1,397 38	3,533 91	4,971 59	4,971 59
573 62	1,671 00	2,249 62	711 24	1,111 06	2,249 62	711 24	1,111 06	2,249 62	2,249 62
981 50	51 03	30 00	1,667 33	2,719 85	1,221 92	1,486 93	2 00	2,719 85	1,221 92	1,486 93	2 00	2,719 85	2,719 85

BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 1ER SEPTEMBRE 1886.		Revenu provenant des saisies et autres sources.		Total.		DIVISIONS.		Timbres détruits ou remis.		Déposé au crédit du receveur général.		BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN 1886.		Total.	
En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.		En caisse.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
597 01	1,319 88	1,916 99	0 50	690 48	1,206 99	1,916 99	690 48	1,206 99	1,916 99	1,916 99
466 39	590 00	1,056 39	537 29	519 10	1,056 39	537 29	519 10	1,056 39	1,056 39
2,618 52	51 03	35 00	5,298 30	7,943 85	969 82	2,620 93	4,383 08	7,943 85	2,620 93	4,383 08	7,943 85	7,943 85
176 90	439 00	615 90	323 97	292 93	615 90	323 97	292 93	615 90	615 90
1,399 47	130 95	2,567 52	4,097 94	781 94	3,277 50	4,097 94	781 94	3,277 50	4,097 94	4,097 94
561 77	561 77	7 20	561 77	7 20	561 77	561 77
1,213 34	0 26	10 00	1,223 59	186 55	1,037 04	1,223 59	186 55	1,037 04	1,223 59	1,223 59
33,107 95	3,500 35	164 00	40,914 21	77,716 51	1,539 01	83,283 59	39,446 30	77,716 51	83,283 59	39,446 30	77,716 51	77,716 51

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.
E. MIALL,
Commissaire.

POIDS ET MESURES, 1835-86.

N^o 19 (B).—Sous-inspecteurs des anciennes divisions du département du
Dt. revenu de l'intérieur. Av.

Balances, le 1 ^{er} juillet 1885. — En caisse.	Total.	Divisions.	Balances, le 30 juin 1886. — En caisse.	Total.
\$ cts	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
87 10	87 10 Essex.....	87 10	87 10
87 10	87 10 Ontario.....	87 10	87 10
5 62	5 62 Hull.....	5 62	5 62
5 62	5 62 Québec.....	5 62	5 62
92 72	92 72 Totaux.....	92 72	92 72

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES.

DT. N° 20.—Distributeurs de timbres en compte avec le département du revenu de l'intérieur. Av.

BALANCES, 1ER JUILLET 1886.		BALANCES, 30 JUIN 1886.		Déposé au crédit du receveur général.	Com- mission allouée aux distri- buteurs de timbres judiciaires	Timbres remis ou détruits.	Districts.	Total.	Timbres émis aux ins- pecteurs.	Total.	En caisse.		Total.
Timbres.	\$ cts.	Timbres.	\$ cts.								En caisse.	\$ cts.	
416 75	358 75	58 00	416 75	416 75	416 75
441 00	490 00	24 00	516 00	516 00	516 00
1,788 50	1,920 00	325 75	2,279 25	2,279 25	2,279 25
997 50	908 25	89 25	997 50	997 50	997 50
422 50	380 00	549 50	838 00	838 00	838 00
489 50	271 00	206 00	489 50	489 50	489 50
114 25	70 50	385 25	385 25	385 25
449 00	49 50	524 00	524 00	524 00
2,580 65	1,33 50	1,709 25	3,714 15	3,714 15	3,714 15
7,699 65	239 75	3,081 75	10,160 40	10,160 40	10,160 40
3,839 50	1,932 00	5,363 25	5,363 25	5,363 25
1,302 75	1,523 75	239 25	1,302 75	1,302 75	1,302 75
342 00	24 00	342 00	342 00	342 00
5,484 25	1,523 75	2,255 25	7,008 00	7,008 00	7,008 00
958 75	18 00	958 75	958 75	958 75
1,158 00	48 75	1,162 25	1,162 25	1,162 25
1,938 00	261 25	2,050 50	2,050 50	2,050 50
4,054 75	100 00	331 00	4,171 50	4,171 50	4,171 50

TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES—Fin.

Dr. N^o 20.—Distributeurs de timbres en compte avec le département du revenu de l'intérieur—Fin. Av.

BALANCES, 1 ^{ER} JUILLET 1885.		Timbres émis aux inspecteurs.		Districts.		Timbres remis ou détruits.		Com-mission allouée aux distributeurs de timbres judiciaires		Déposé au crédit du receveur général.		BALANCES, 30 JUIN 1886.		Total.
En caisse										En caisse.				
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
2,291 75	89 50	290 25	290 25 Halifax	290 25	396 75	2,184 25	90 50	2,871 50	2,871 50	
468 25	468 25 Pictou	178 00	468 25	468 25	
2,760 00	89 50	290 25	290 25 Nouvelle-Ecosse	290 25	396 75	2,362 25	90 50	3,139 75	3,139 75	
874 75 Charlottetown, I.P.E.	49 00	825 75	874 75	874 75	
1,064 25	12 00	25 00	25 00 Winnipeg, Man.	35 75	1,053 50	12 00	1,101 25	1,101 25	
830 00 Victoria, C.-B.	73 25	766 75	830 00	830 00	
22,767 65	358 00	4,160 00	4,160 00 Gr. totaux, timb. d'ins. du gaz	290 25	6,222 75	20,394 65	378 00	27,285 65	27,285 65	
48 85	254 49	2,768 00	2,768 00 Timbres de pièces judiciaires	2,782 19	156 14	3,071 34	3,071 34	

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{ER} septembre 1886.

POIDS ET MESURES, 1885-86.

N^o 21 (A).—DIVISIONS D'INSPECTION—Compte des dépenses.
(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Balances dues par diverses personnes, le 1er juillet 1886.		Montants reçus du département pour faite face aux dépenses.		Dédaction sur appointements pour fonds de retraite.		Total.	DIVISIONS						DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.											
\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	Appointements.	Frais de saisies.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Diverses.	Total.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
.....	2,978 82	32 60	32 60	2,991 42	2,000 00	66 12	50 00	626 00	249 30	2,991 42
.....	6,700 53	94 04	94 04	5,794 57	4,700 00	146 68	693 72	255 17	5,794 57
.....	2,430 48	31 60	31 60	2,462 08	1,766 64	99 17	309 36	286 91	2,462 08
.....	3,155 91	44 28	44 28	3,200 19	2,400 00	3,200 19
.....	2,135 58	33 92	33 92	2,169 50	1,700 00	2,169 50
.....	3,675 28	48 64	48 64	3,723 92	2,800 00	3,723 92
.....	3,645 44	61 96	61 96	3,707 40	3,100 00	3,707 40
.....	2,791 38	31 96	31 96	2,823 34	1,600 00	2,823 34
.....	49 20	49 20	49 20
.....	26,542 62	379 00	379 00	26,921 62	20,066 64	679 85	4,781 23	1,312 08	26,921 62
.....	5,312 83	89 28	89 28	5,402 11	4,650 00	5,402 11
.....	5,380 66	60 00	60 00	5,440 66	4,300 00	5,440 66
.....	2,454 48	41 16	41 16	2,495 64	2,150 04	2,495 64
.....	1,215 51	12 64	12 64	1,228 15	1,000 00	1,228 15
.....	14,363 48	203 08	203 08	14,566 56	12,000 04	14,566 56
.....	1,578 58	28 04	28 04	1,606 62	1,400 00	1,606 62
.....	1,652 43	22 36	22 36	1,674 79	1,300 00	1,674 79
.....	1,933 51	36 00	36 00	1,969 51	1,800 00	1,969 51
.....	5,164 52	86 40	86 40	5,250 92	4,600 00	5,250 92

POIDS ET MESURES, 1885-86—Fin.

N° 21 (A).—DIVISIONS D'INSPECTION—Comptes des dépenses—Fin.
(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Balances dues par diverses personnes, le 1er juillet 1886.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	Dédaction sur appointements pour fonds de retraite.	Total.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Total.
				Appointements.	Frais de saisies.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Diverses.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1,094 35	1,094 35	16 04	1,110 39	800 00	35 00	214 35	61 04	1,110 39
2,497 02	2,497 02	24 00	2,521 02	1,200 00	222 50	999 51	99 01	2,521 02
1,732 93	1,732 93	19 80	1,752 73	1,055 31	617 49	79 93	1,752 73
1,208 19	1,208 19	16 04	1,224 23	800 00	50 00	332 59	41 61	1,224 23
67 96	67 96	67 96	10 00	57 96	67 96
6,600 45	6,600 45	75 88	6,676 33	3,855 31	307 50	2,173 94	339 58	6,676 33
1,284 32	1,284 32	19 96	1,304 28	1,000 00	56 44	184 85	62 99	1,304 28
3,768 18	3,768 18	47 04	3,805 22	3,231 22	180 00	334 00	60 00	3,805 22
503 98	503 98	7 98	511 96	399 96	108 00	4 00	511 96
1,492 09	1,492 09	19 96	1,512 05	1,000 00	210 00	183 75	118 30	1,512 05
4,955 67	4,955 67	52 00	5,007 67	2,600 00	628 53	1,779 14	5,007 67
313 57	313 57	313 57	313 57	313 57
524 79	524 79	524 79	524 79	524 79
65,503 67	65,503 67	891 30	66,405 97	48,653 17	1,608 79	10,866 67	5,183 27	66,405 97

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.E. MIALL,
Commissaire.

POIDS ET MESURES, 1885-86.

N^o 21 (B).—DIVISION d'inspection—Comptes des dépenses—(Anciennes divisions).
Dt. Av.

Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1885.	Total.	DIVISIONS.	Balances dues par diverses personnes le 30 juin 1886.	Total.
\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
39 56	39 56Essex.....	39 56	39 56
33 53	33 53Waterloo.....	33 53	33 53
73 09	73 09Ontario.....	73 09	73 09
0 33	0 33Drummond.....	0 33	0 33
41 45	41 45Laval.....	41 45	41 45
26 88	26 88Montmorency.....	26 88	26 88
27 51	27 51Richelieu.....	27 51	27 51
96 17	96 17Québec.....	96 17	96 17
24 00	24 00Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.....	24 00	24 00
193 26	193 26Grands totaux.....	193 26	193 26

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

INSPECTION DU GAZ, 1885-86.

N° 22.—DISTRICTS D'INSPECTION—Compte des dépenses.

(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1886.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	Dédutions sur appointements pour fonds de retraite.	Total.	Districts.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.				Balances dues par diverses personnes le 30 juin 1886.	Total.
					Appointements.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
289 30	242 30	3 00	242 30	Belleville.....	150 00	50 00	1 25	41 05	242 30
214 72	217 20	2 48	217 20	Cobourg.....	125 00	60 00	26 20	6 00	217 20
1,318 08	1,318 08	19 96	1,318 08	Hamilton.....	1,000 00	128 00	88 80	101 28	1,318 08
838 86	846 82	7 96	846 82	Kingston.....	400 00	151 87	214 38	80 47	846 82
179 24	181 20	1 96	181 20	Lindsay.....	100 00	60 00	51 20	70 00	181 20
1,377 99	1,377 95	19 96	1,377 95	London.....	1,000 00	123 50	229 20	25 25	1,377 95
862 27	876 23	13 96	876 23	Ottawa.....	700 00	200 00	76 23	76 23	876 23
269 82	272 82	3 00	272 82	Peterborough.....	150 00	80 00	72 82	272 82
250 07	252 55	2 48	252 55	Port-Hope.....	125 00	30 00	63 45	34 10	252 55
1,176 00	1,200 00	24 00	1,200 00	Toronto.....	1,200 00	1,200 00
17 00	17 00	17 00	Inspecteurs de district.....	17 00	17 00
6,803 39	6,802 15	98 76	6,802 15	Ontario.....	4,953 00	853 47	661 48	437 20	6,802 15
2,189 34	2,217 38	28 04	2,217 38	Montréal.....	1,400 00	730 00	87 38	2,217 38
1,632 03	1,651 99	19 96	1,651 99	Québec.....	1,150 00	83 33	42 00	376 65	1,651 99
204 27	206 75	2 48	206 75	Trois-Rivières.....	200 00	6 75	206 75
4,025 64	4,076 12	50 48	4,076 12	Québec.....	2,750 00	813 33	42 00	470 79	4,076 12
203 05	206 05	3 00	206 05	Chatham.....	150 00	40 00	16 05	206 05
83 52	84 52	1 00	84 52	Fredericton.....	83 30	1 22	84 52
242 06	222 06	3 90	222 06	Moncton.....	150 00	15 00	67 06	222 06

1,264 47	21 11	1,285 58	Saint-Jean.....	1,058 27	194 72	32 59	1,285 58
1,170 10	28 11	1,798 21	Nouveau-Brunswick.....	1,441 57	40 00	15 00	251 78	49 86	1,798 21
1,994 91	25 96	2,020 87	Halifax.....	1,300 0	280 00	371 05	69 82	2,020 87
12 88	12 88	12 88	Pictou.....	12 88
1,994 91	25 96	2,032 75	Nouvelle-Ecosse.....	1,300 00	280 00	371 05	69 82	2,032 75
285 30	2 48	287 78	Charlottetown, I. P. E.....	200 00	56 41	31 34	287 78
371 01	3 78	374 79	Winnipeg, Man.....	225 59	108 00	40 80	374 79
405 96	4 04	410 00	Victoria, C. B.....	200 00	210 00	410 00
2,192 15	12 00	2,404 15	Dépenses générales.....	600 00	70 25	1,733 00	2,404 15
45 52	45 52	45 52	Imprimeur de la reine.....	45 52	45 52
29 47	29 47	29 47	Bureau de la papeterie.....	29 47	29 47
212 88	225 61	18,361 91	Grands totaux.....	11,667 56	853 33	1,564 91	1,354 56	2,908 70	18,361 91

Dr.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALI,
Commissaire.

N° 23—ÉTAT indiquant le montant voté et la dépense autorisée pour chaque service, 1885-86.

Dépense autorisée par le département.	Dépenses en sus.	Dépenses en moins.	Service.	Crédit.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
7,000 00		 Traitement du ministre.....	7,000 00
36,667 50		 Appointements du département.....	36,667 50
7,653 37		1,346 63 Dépenses conting. du département..	9,000 00
239,138 82	1,219 33	 Appointements de l'accise.....	237,919 49
59,058 14		10,941 86 Dépenses contingentes de l'accise..	70,000 00
2,438 33		561 67 Allocations supplémentaires.....	3,000 00
3,140 03		359 97 Commissions aux officiers de douane	3,500 00
1,700 00		300 00 Payé aux officiers spéciaux.....	2,000 00
7,413 57	1,213 57	 Dépenses contingentes des canaux..	6,200 00
31,071 38		152 62 Appointements des canaux.....	31,224 00
2,784 51		815 49 Dépenses cont. des gliss. et estacades	3,600 00
17,407 08		26 25 Appoint. des glissoires et estacades	17,433 33
51,167 38		20,432 62 Inspection et mesurage du bois.....	71,600 00
8,725 26	1,725 26	 Service douanier.....	7,000 00
1,078 89		1,921 11 Menus revenus.....	3,000 00
185 10		314 90 Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac en torquettes..	500 00
73 62		126 38 Paiements aux commis surnumér..	200 00
66,405 97		344 03 Inspection des poids et mesures....	66,750 00
18,149 06	149 06	 Inspection du gaz.....	18,000 00
1,784 62		915 38 Inspection des denrées.....	2,700 00
20,237 68	237 68	 Falsification des substances aliment	20,000 00
583,280 31	4,544 90	38,452 56 Total.....	617,294 32

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N^o 24.—TABLEAU indiquant les recettes et les dépenses à compte du naphte de bois, pour l'année terminée le 30 juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
Recettes		11,278 58
Dépenses.....	9,069 62	
Balance à l'avoir—effets en mains.....	2,208 94	
Total.....	11,278 56	11,278 56

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A.

—

STATISTIQUE.

ANNEXE A—SPIRITUEUX.

N° 1.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS DU REVENU.	Grain pour la distillation.	Mélasse pour la distillation.	Licences.	
			Nom- bre.	Honoraires.
	Lbs.	Lbs.		\$
Belleville, Ont.	1,896,620	1	250
Guelph do	4,578,000	1	250
Perth do	273,201	2	500
Prescott do	9,251,436	1	250
Toronto do	33,253,500	2	500
Windsor do	28,998,000	1	250
Iberville, Qué.	1,141	11,131	1	125
Totaux.....	78,251,898	11,131	9	2,125

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Spiriteux de preuve, à \$1.30 et \$1.32 par gallon.		Droits perçus à la sortie de la fabrique.		Droits provenant de spiri- tueux entreposés.		Total des droits perçus sur les spiri- tueux à la sortie de la fabrique et sur les licen.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	\$ cts.	Gallons.	\$ cts.	\$ cts.
101,924.96	132,502 44	5,068.78	6,589 39	96,856.18	125,913 05	6,839 39
251,888.47	327,455 01	12,425.05	16,152 56	239,463.42	311,302 45	16,402 56
12,982.06	17,136 31	1,300.69	1,716 90	11,681.37	15,419 41	2,216 90
497,776.11	647,108 94	38,728.06	50,346 34	459,048.05	596,762 60	50,596 34
1,812,371.67	2,356,083 25	6,817.25	8,862 08	1,805,554.42	2,347,221 17	9,362 08
1,678,746.05	2,180,619 40	892.96	1,161 13	1,677,853.09	2,179,458 27	1,411 13
46.91	60 98	46.91	60 98	185 98
4,355,736 23	5,660,966 33	65,279.70	84,889 38	4,290,456.53	5,576,076 95	87,014 38

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

N° 2.—ÉTAT COMPARATIF des spiritueux fabriqués

PROVINCES.	GRAIN, ETC., EMPLOYÉ POUR LA DISTILLATION.							Total du grain employé pour la distillation.
	Malt.	Mais.	Seigle.	Blé.	Avoine.	Rebutts.	Mélasses.	
1885.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
Ontario.....	3,057,549	48,780,128	10,176,666	336,228	1,191,837	63,542,408
Québec.....	300	3,826	300
Totaux.....	3,057,549	48,780,428	10,176,666	336,228	1,191,837	3,826	63,542,708
1886.								
Ontario.....	4,021,633	61,043,709	11,302,530	392,500	1,369,148	121,237	78,250,757
Québec.....	150	991	11,131	1,141
Totaux.....	4,021,783	61,044,700	11,302,530	392,500	1,369,148	121,237	11,131	78,251,898

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour les années expirées le 30 juin 1885 et 1886.

LICENCES.		Spiritueux de preuve à \$1.00, \$1.30 et \$1.32 par gallon.		Droits perçus à la sortie de la fabrique.		Droits provenant de spiritueux entreposés.		Total des droits perçus, y compris les licences.	
Nombre.	Honoraires.	Gallons.	\$ cts.	Gallons.	\$ cts.	Gallons.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	\$								
9	2,250	3,579,270.36	3,579,491 10	386,648.22	386,711 60	3,192,622.14	3,192,779 50	388,961 60	
1	125	61.81	61 81	61.81	61 81	186 81	
10	2,375	3,579,332.17	3,579,552 91	386,710.03	386,773 41	3,192,622.14	3,192,779 50	389,148 41	
8	2,000	4,335,689.32	5,660,905 35	65,232.79	84,828 40	4,290,456.53	5,576,076 95	86,828 40	
1	125	46.91	60 98	46.91	60 98	185 98	
9	2,125	4,355,736.23	5,660,966 33	65,279.70	84,889 38	4,290,456.53	5,576,076 95	87,014 38	

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

Dr.

N° 3.—SPIRITUEUX en entrepôt

Spiritueux restant en entrepôt de l'année dernière.	Spiritueux mis en entrepôt.	Spiritueux remis en entrepôt et importés.	Spiritueux reçus d'autres divisions.	Totaux.	DIVISIONS DU REVENU.
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	
2,940·59			13,134·37	15,974·96	...Algoma.....
15,794·23	96,856·18		25,234·17	137,884·58	...Belleville.....
2,402·98			26,482·59	28,885·57	...Brantford.....
			1,881·14	1,881·14	...Cobourg.....
					...Cornwall.....
33,859·93	259,463·42		34,003·16	307,326·51	...Guelph.....
6,627·87			116,482·28	123,110·15	...Hamilton.....
3,361·80			49,526·81	52,888·61	...Kingston.....
3,634·35			62,285·89	65,920·24	...London.....
1,263·20			123,809·44	125,072·64	...Ottawa.....
			4,310·94	4,310·94	...Owen-Sound.....
15,657·72	11,681·37		19,639·81	46,978·90	...Perth.....
634·58			17,863·69	18,498·27	...Peterborough.....
88,930·95	459,048·05	{ Importés 9,670·00	85,439·60	643,088·60	...Prescott.....
2,676·82			12,504·07	15,180·89	...Sainte-Catherine.....
342·43			22,785·21	23,127·64	...Stratford.....
455,583·38	1,805,554·42		79,046·72	2,340,184·52	...Toronto.....
423,435·91	1,677,853·09		153·83	2,101,442·83	...Windsor.....
455·15			4,399·91	4,855·06	...Iberville.....
4,365·54			8,084·12	12,449·66	...Joliette.....
101,817·06			685,421·38	787,238·44	...Montréal.....
17,576·09			237,617·00	255,193·09	...Québec.....
2,687·15			34,689·29	37,376·44	...Sherbrooke.....
589·06			15,516·76	16,105·82	...Sorel.....
1,087·45			22,492·49	23,579·94	...Saint-Hyacinthe.....
2,456·36			34,836·53	37,292·89	...Trois-Rivières.....
15,491·95			91,398·09	106,890·04	...Saint-Jean, N.-B.....
			163·13	163·13	...Chatham, N.-B.....
9,807·80			60,147·50	69,955·30	...Halifax, N.-E.....
684·82			4,507·24	5,192·06	...Charlottetown, I. P.-E.....
9,790·42			93,299·07	103,089·49	...Winnipeg, Man.....
9,728·69		{ Ré-imp'tés 1,606·36	36,262·78	47,597·83	...Victoria, C.-B.....
8,612·54				8,612·54	...Indéterminé.....
1,242,196·82	4,290,456·53	11,276·36	2,023,419·01	7,567,348·72Totaux.....

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

Av

Spiritueux entrés pour la consommation à \$1.00, \$1.30 et \$1.32 par gallon.		Spiritueux transportés à d'autres divisions.	Spiritueux exportés.	Spiritueux retranchés par O. en C.	Spiritueux employés dans les fabriques en entrepôt	Spiritueux restant en entrepôt.	Totaux.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
14,141·76	18,365 45					1,833·20	15,974·96
57,026 50	74,037 48	27,503·08				53,355·00	137,884·58
19,774·83	25,707 34				8,726·16	384·58	28,885·57
1,881·14	2,445 49						1,881·14
60,822 83	78,809 69	130,419·66	73 60			116,210·42	307,326·51
46,609·62	60,554 96				68,153·80	8,346·73	123,110·15
42,234·35	54,764 00				9,447·22	1,207·04	52,888·61
61,050 37	79,104 74	305·25	31·05	440·74		4,122·83	65,920·24
116,847 99	151,739 69					8,224·65	125,072·64
4,158·39	5,405 93					152·55	4,310·94
31,661·23	41,276 40					15,317·67	46,978·90
18,498·27	24,009 94						18,498·27
116,822 65	147,645 34	315,689·14	280·29		9,670·00	200,826·52	643,088·60
13,237·78	17,099 48					1,943·11	15,180·89
22,613·07	29,371 44					514 57	23,127·64
355,996·71	482,683 09	825,333·68	4,051·48	27·80	75,374·61	1,079,400·24	2,340,184·52
229,753 30	311,363 65	681,994·57	1,600 98			1,178,093·98	2,101,442·83
4,792·69	6,133 89					62·37	4,855·06
9,343·76	12,128 33					3,105·90	12,449·66
601,989·11	778,719 17	38,808·74	111·61	1,202·09	64,951·46	82,175·43	787,238·44
185,813·85	238,706 21	4,079·79		300·63	47,941·46	17,057·36	255,193·09
36,430·91	47,062 81				57·83	851·39	37,376·44
14,908 37	19,316 80					1,197·45	16,105·82
19,678 14	25,450 20					3,901·80	23,579·94
30,016·56	38,335 81					7,276·33	37,292·89
91,618·23	118,395 00	163·13		65·51	2,944·17	12,099·00	106,890·04
59,169·63	76,743 19	979 46	3,058·80	6 00		163·13	69,955·30
2,783 49	3,599 75	142·51		18 00		6,741 41	5,192·06
96,481 41	125,202 47					2,248 06	6,608·08
37,091·10	48,030 90			65 82			10,440·91
2,412,818·04	3,122,708·64	2,023,419·01	9,309·94	2,118·60	287,208·88	2,832,474·25	7,567,348·72
	et 4,351 50	perçus sur spiritueux importés.					

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

Dr.

N° 4.—ÉTAT COMPARATIF des spiritueux en entrepôt

Spiritueux restant en entrepôt de l'année dernière.	Spiritueux mis en entrepôt.	Spiritueux remis en entrepôt et importés.	Spiritueux reçus d'autres divisions.	Totaux.	PROVINCES.
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	1885.
1,968,896.42	3,192,622.14	11,374.41	905,437.64	6,078,330.61 Ontario
162,204.49	1,435,908.75	1,598,111.24 Québec
20,348.02	118,669.53	139,017.54 Nouveau-Brunswick
15,431.06	197.37	71,944.67	87,573.10 Nouvelle-Ecosse
1,634.33	2,166.44	3,800.77 Ile du Prince-Edouard
20,169.38	88,495.26	108,664.64 Manitoba
12,350.57	2,676.79	27,831.41	42,858.77 Colombie-Britannique
2,201,034.27	3,192,622.14	14,248.57	2,650,451.69	8,058,356.67 Totaux
1886.					
1,065,659.28	4,290,456.53	9,670.00	694,593.72	6,050,369.53 Ontario
131,033.86	1,043,057.48	1,174,091.34 Québec
15,491.95	91,561.22	107,053.17 Nouveau-Brunswick
9,807.80	60,147.50	69,955.30 Nouvelle-Ecosse
684.82	4,507.24	5,192.06 Ile du Prince-Edouard
9,790.42	93,299.07	103,089.49 Manitoba
9,728.69	1,606.35	36,262.78	47,537.83 Colombie-Britannique
1,242,196.82	4,290,456.53	11,276.36	2,023,419.01	7,567,348.72 Totaux

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

Spiritueux entrés pour la consommation, à \$1.00, \$1.30 et \$1.32 par gallon.		Spiritueux transportés à d'autres divisions.	Spiritueux exportés.	Spiritueux employés dans les fabriques en entrepôt.	Spiritueux retranchés par autorité.	Spiritueux restant en entrepôt.	Totaux.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
2,248,051.94	2,248,215 05	2,604,250.44	7,646.52	152,722.43	1,065,659.28	6,078,330.61
1,306,711.46	1,306,711 46	45,788.31	185.28	112,081.74	2,310.59	131,033.86	1,598,111.24
123,525.69	123,525 69	15,491.95	139,017.54
74,602.84	74,602 84	412.94	2,490.46	259.06	2,807.80	87,573.10
3,115.95	3,115 95	684.82	3,800.77
98,874.22	98,874 22	9,790.42	108,664.64
33,130.08	33,130 09	9,728.69	42,858.77
3,888,012.08	3,888,175 20	2,650,451.69	10,322.26	264,804.17	2,569.65	1,242,196.82	8,058,356.67
et 11,393.83	3,702 98	Spiritueux américains,	droit payé à Prescott.
1886.							
1,222,700.79	1,584,384 11	1,981,245.38	6,037.40	171,371.79	468.54	2,678,545.63	6,060,369.53
902,973.39	1,166,353 22	40,888.53	147.92	112,892.92	1,560.55	115,628.03	1,174,091.34
91,618.23	118,395 00	163.13	2,944.17	65.51	12,262.13	107,053.17
59,169.63	76,743 19	979.46	3,058.80	6.00	6,741.41	69,955.30
2,783.49	3,599 75	142.51	18.00	2,248.06	5,192.06
86,481.41	125,202 47	6,608.08	103,089.49
37,091.10	48,030 90	65.82	10,440.91	47,537.83
2,412,818.04	3,122,708 64	2,023,419.01	9,309.94	287,208.88	2,118.60	2,832,474.25	7,567,348.72
et 4,351.50	perçus sur spiritueux importés.

	1885.	1886.
Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt...	\$4,278,651 59	\$3,211,949 52
Perçu sur les licences	2,375 00	2,125 00
	<u>\$4,281,026 59</u>	<u>\$3,214,074 52</u>

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—MALT.

N° 6.—TABLEAU de la quantité de malt fabriqué pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

DIVISIONS DU REVENU.	Nombre de malteurs	Honoraires de licences.		Grain mis en tremp.		Malt manufacturé à (centin par lb		Droit payé à la sortie de la fabrique.		Mis en entrepôt.		Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences.	
		\$	Lbs	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs	\$ cts.		
Belleville	2	100	230,238	222,640	42,858	179,782	528 58						
Brantford	1	50	509,068	393,490		383,490	50 00						
Cobourg	2	150	664,669	513,798	113,114	400,684	1,381 14						
Guelph	3	475	4,273,556	3,285,232	210,850	3,074,382	2,983 50						
Hamilton	8	450	4,074,614	3,117,857		3,117,857	450 00						
Kingston	1	50	148,333	3,550,198		115,266	50 00						
London	4	500	4,684,795	3,550,198	15,781	3,584,412	657 84						
Ottawa	1	50	435,064	335,150		335,150	50 00						
Owen-Sound	2	100	268,104	208,984		208,984	100 00						
Perrh	3	150	377,215	287,163	33,034	251,129	480 34						
Peterborough	2	100	525,838	406,189		406,189	100 00						
Prescott	4	350	3,269,419	2,493,145	487,766	2,008,089	5,220 56						
Sainte-Catherine	3	150	819,160	677,729	263,393	415,336	2,773 93						
Stratford	4	350	3,677,147	2,781,837	18,976	2,762,861	4,539 76						
Toronto	13	1,750	18,015,614	13,805,562	1,561,027	12,241,535	17,890 27						
Windsor	1	200	6,935,350	5,632,237		5,632,237	200 00						
Totaux	54	4,975	49,008,115	37,756,495	2,749,092	35,008,403	32,455 92						
Montréal	7	800	9,786,650	7,399,513	2,147,378	5,352 135	22,273 78						
Québec	1	100	859,446	619,309		619,309	100 00						
Sherbrooke	1	50	513,533	398,342	554	397,788	55 54						
Saint-Hyacinthe	1	50	25,300	18,955	18,955		239 55						
Totaux	10	1,000	11,194,829	8,465,119	2,166,887	6,299,332	22,668 87						
Halifax, N.-E.	2	100	486,738	378,592	322,389	56,203	3,323 89						
Charlottetown, I.P.E.	1	50	121,770	95,433		95,433	50 00						
Winnipeg, Man	5	275	1,509,161	1,157,391	332,159	825,232	3,596 59						
Victoria, C.B.	3	125	281,543	219,188	219,188		2,316 88						
Totaux	75	6,525	62,675,106	48,073,218	5,788,715	42,284,503	64,412 15						

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A.—Suite—MALT.

N° 6.—ÉTAT COMPARATIF de la quantité de malt fabriqué, pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886

PROVINCES.	Nombre de maltteurs.	1885.		1886.		Hono-aires de licences.	Grains mis en trempé.	Malt manufacturé à 1 centin par lb	Droit payé à la sortie de la fabrique.	Mis en entrepôt.	Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences
		\$	Lbs.	\$	Lbs.						
Ontario	66	5,650	50,308,703	39,560,742	3,077,326	36,423 26					
Québec	12	1,100	10,829,288	8,333,311	1,830,295	14,402 95					
Nouvelle-Ecosse	2	100	576,248	443,201	430,455	4,104 55					
Manitoba	4	200	1,015,414	794,056	226,602	2,466 02					
Colombie-Britannique	2	75	120,007	93,903	93,903	1,014 03					
Totaux	86	7,125	62,819,640	49,225,213	5,158,551	58,710 81					
Ontario	54	4,975	49,008,115	37,756,485	2,748,092	32,455 92					
Québec	10	1,000	11,194,829	8,466,119	2,166,887	22,668 87					
Nouvelle-Ecosse	2	100	486,738	378,592	322,889	3,323 89					
Ile du Prince-Edouard	1	50	121,720	95,433	50 00					
Manitoba	5	275	1,509,161	1,187,391	332,159	3,596 59					
Colombie-Britannique	3	125	284,543	219,188	219,188	2,316 88					
Totaux	75	6,525	62,605,106	48,073,218	5,788,715	64,412 15					

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—MALT.

Dt.

N^o 7.—ÉTAT DU MALT EN ENTREPÔT,

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Reçu d'autres divisions.	Importé.	Total.	DIVISIONS DU REVENU.
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
8,200					8,200	Algoma.....
24,511	179,782		61,015		265,308	Belleville.....
27,134	393,490	2,870			423,494	Brantford.....
28,244	400,684	*204	18,000		447,132	Cobourg.....
922,366	3,074,382	15,659			4,012,347	Guelph.....
344,501	3,117,857	50,459			3,512,817	Hamilton.....
674,823	115,256	8,152			798,231	Kingston.....
16,483	3,564,412	647	749,998	17,848	4,349,388	London.....
	335,180				335,180	Ottawa.....
37,626	208,984				246,610	Owen-Sound.....
	254,129	145	19,800		274,074	Perth.....
146,516	406,189	569			553,274	Peterborough.....
43,764	2,006,089	372			2,050,225	Prescott.....
202,138	415,336	1,669	32,501		651,644	Sainte-Catherine.....
2,102,862	2,762,861		24,570		4,890,293	Stratford.....
7,288,374	12,241,535	45,324		3,600	19,578,833	Toronto.....
2,772,682	5,532,237	13,407			8,318,327	Windsor.....
46,215	5,252,135				5,298,350	Montréal.....
	649,309				649,309	Québec.....
56,592	397,788				454,380	Sherbrooke.....
15,992					15,992	Terrebonne.....
			556,378		556,378	Saint-Jean, N.-E.....
19,196	56,203		307,316	3,186	385,901	Halifax, N.-E.....
	95,433		21,600		117,033	Charlottetown, I.P.-E.....
135,713	825,232		14,400	21,140	996,485	Winnipeg, Man.....
				663,772	663,772	Victoria, C.B.....
14,913,873	42,284,503	139,477	1,805,578	709,546	59,852,977	Totaux.....

* Remis en entrepôt.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Av.

Entré pour la consommation à 1 cent par lb.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.	Total.
Lbs.	\$ cts.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
8,200	82 00					8,200
209,902	2,099 02				55,406	265,308
190,430	1,904 30	142,451			90,613	423,494
298,976	2,989 76				148,156	447,132
2,572,082	25,720 82	150,701	753,783		535,781	4,012,347
1,766,934	17,669 34		1,162,777		583,106	3,512,817
270,585	2,705 85		406,486		121,160	798,231
4,215,069	42,150 69				134,319	4,349,388
297,522	2,975 22				37,658	335,180
172,967	1,729 67				73,643	246,610
				273,201	873	274,074
570,284	5,201 84				32,990	553,274
1,627,211	16,272 11	7,200			415,814	2,050,225
314,599	3,145 99				153,459	651,644
1,499,278	14,992 78		183,586		2,097,755	4,890,293
9,948,753	99,487 53	942,438	1,214,850		4,373,846	19,578,833
1,192,464	11,924 64		3,665,796	648,000	4,017,413	8,318,327
3,634,295	36,342 95	484,378	3,108,450		1,172,657	5,298,350
515,531	5,155 31		7,020		133,778	649,309
331,487	3,314 87				122,893	454,380
15,992	159 92					15,992
418,041	4,180 41				138,337	556,378
334,958	3,349 58				50,943	385,901
78,215	782 15				58,818	117,033
718,446	7,184 46				278,039	996,485
663,772	6,637 72					663,772
31,815,593	318,159 93	1,805,578	10,502,748	921,201	14,807,457	59,852,977

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—MALT.

Dt. N° 8.—ÉTAT COMPARATIF du malt en entrepôt,

Restant en entrepôt à la fin de l'exercice précédent.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Provenant d'autres divisions.	Importé.	Total.	PROVINCES.
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	1885.
22,362,084	36,483,416	292,749	324,168	13,275	59,475,692Ontario.....
2,643,224	7,003,016	183,220	1,360	9,833,820Québec.....
164,733	667,835	832,568Nouveau-Brunswick..
58,169	12,746	425,346	10,545	506,806Nouvelle-Ecosse.....
78,97	78,957	78,957Ile du Prince-Edouard
107,377	567,454	674,831	674,831Manitoba.....
6,175	799,824	805,999Colombie-Britannique
25,420,719	44,066,632	292,749	1,603,569	825,004	72,208,673Totaux.....
						1886.
14,640,165	35,008,403	*204 139,273	905,884	21,448	50,715,377Ontario.....
118,799	6,299,232	556,378	6,418,031Québec.....
.....	307,316	3,186	385,901Nouveau-Brunswick..
19,196	56,203	21,600	117,033Nouvelle-Ecosse.....
.....	95,433	14,400	21,140	996,485Ile du Prince-Edouard
135,713	825,232	663,772	663,772Manitoba.....
.....Colombie-Britannique
14,913,873	42,284,503	139,477	1,805,578	709,546	59,852,977Totaux.....

* Remise à l'entrepôt.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

Av.

Entré pour la consommation, à 1 cent par lb.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.	Total.
Lbs.	\$ cts.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
29,751,439	297,514 39	1,240,193	12,693,303	1,150,592	14,640,165	59,475,692
9,362,281	93,622 81	352,740	118,799	9,833,820
832,568	8,325 68	832,568
487,610	4,876 10	19,196	506,806
68,321	683 21	10,636	78,957
539,118	5,391 18	135,713	674,831
805,999	8,059 99	805,999
41,847,336	418,473 36	1,603,569	12,693,303	1,150,592	14,913,873	72,208,673
						1886.
25,105,256	251,052 56	1,331,200	10,495,728	921,201	12,871,992	50,715,377
4,497,305	44,973 05	484,378	7,020	1,429,328	6,418,031
418,041	4,180 41	138,337	556,378
334,958	3,349 58	50,943	385,901
78,215	782 15	38,818	117,033
718,446	7,184 46	278,039	996,485
663,772	6,637 72	663,772
31,815,993	318,159 93	1,805,578	10,502,748	921,201	14,807,457	59,852,977

	1885.	1886.
Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et de la fabrique.....	\$170,059 17	\$376,047 08
do sur licences.....	7,125 00	6,525 00
	<u>\$177,184 17</u>	<u>\$382,572 08</u>

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.N^o 9.—MOUVEMENT de la fabrication de la liqueur de malt, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

DIVISION DU REVENU.	Nombre de brasses.	Produits des li- cences.	Quantité	Sucre, riz, etc.	Liqueur de	Liqueur de	Droit payé.
			totale de malt employé par les brasseries		malt fabriquée.	malt exportée.	
		\$	Lbs.	Lbs.	Galls.	Galls.	\$ cts
Algoma	1	£0	68,479		30,425		
Belleville	3	150	299,347		98,010		
Brantford	2	75	111,120		35,765		
Cobourg	3	150	576,412		207,318		
Guelph	13	650	2,990,542		1,070,148		
Hamilton	3	150	1,809,902		704,581		
Kingston	3	150	291,786		103,245		
London	7	350	4,419,403		1,561,692		
Ottawa	3	150	678,621		269,855		
Owen-Sound	3	150	249,871		100,742		
Perth	1	50	56,797		18,830		
Peterborough	2	100	463,210		142,502		
Prescott	3	150	1,657,381		559,121		
Sainte-Catherine	3	125	751,218		243,525		
Stratford	7	350	623,220		233,894		
Toronto	17	850	9,095,499		3,415,354		
Windsor	2	75	238,984		81,965		
Totaux	76	3,725	24,374,792		8,816,972		
Iberville	1	50	10,800		3,817		
Joliette	1	50	28,997		9,723		
Montréal	10	475	8,449,759		2,780,599		
Québec	1	50	625,500		228,000		
Sherbrooke	1	50	355,301		116,000		
Saint-Hyacinthe	1	50	18,954		6,333		
Terrebonne	2	100	43,315		13,340		
Trois-Rivières	1	50	8,725		5,686		
Totaux	18	875	9,541,351		3,163,498		
Saint-Jean, N.-B.	2	100	835,410		259,695		
Halifax, N.-E.	4	200	1,339,577		431,390	105,013	
Charlottetown, I.P.-E.	1	50	79,650		26,550		
Winnipeg, Man.	9	400	{ *150 1,018,080 }		291,274		
Victoria, C-B.	16	775	970,092	2,250	292,882	10,194	64 20
Totaux	126	6,125	{ 38,158,952 *150 }	2,250	13,282,261	115,207	64 20

* Orge grillée.

† De cette quantité exportée, 111,696 gallons étaient destinés à l'armée et la marine de Sa Majesté.

E. MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.

N° 10.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement de la fabrication de la liqueur de malt, pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

PROVINCES.	Nombre de bras-seurs.	Produits des licences.	Quantité totale de malt employé aux brasseries.	Riz, sucre, etc.	Liqueur de malt fabriquée.	Liqueur de malt exportée.	Droit perçu.
1885.		\$	Lbs.	Lbs.	Galls.	Galls.	\$ cts
Ontario.....	79	3,875	22,641,990	6,452	8,183,333	355 88
Québec.....	17	850	8,150,059	2,746,489
Nouveau-Brunswick.....	2	100	767,548	222,638
Nouvelle-Ecosse.....	4	200	1,227,171	394,540	98,753
Ile du Prince-Edouard..	1	50	72,700	24,150
Manitoba.....	6	275	786,337	50	238,668	8 00
Colombie-Britannique...	13	575	920,254	2,180	261,934	5,930	54 88
Totaux.....	122	5,925	34,566,059	8,682	12,071,752	†104,683	418 76
1886.							
Ontario.....	76	3,725	24,374,792	8,816,972
Québec.....	18	875	9,541,351	3,163,498
Nouveau-Brunswick.....	2	100	835,410	259,695
Nouvelle-Ecosse.....	4	200	1,339,577	431,390	105,013
Ile du Prince-Edouard...	1	50	73,650	26,550
Manitoba.....	9	400	*150	291,274
Colombie-Britannique...	16	775	1,018,080	2,250	292,882	10,194	64 20
			970,092				
Totaux.....	126	6,125	{ *150 38,158,952 }	2,250	13,282,261	†115,207	64 20

*Orge grillée.

†Employé par l'armée et la marine de Sa Majesté, 97,907 gallons.

‡ do do 111,696 do

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

N° 11.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réelle- ment employées.	TABAC FABRIQUÉ.		
	Nombre.	Produit.		A 12c. et 20c. par lb.	Droit	En entrepôt.
Brantford	1	75 00				
Hamilton	1	75 00	1,160,286	1,165,449½	135,135½	1,030,314
Windsor	1	75 00	54,454	47,866½	47,622½	244
	3	225 00	1,214,740	1,213,315½	182,757½	1,030,558
Iberville	1	25 00	1,592			
Joliette	2	100 00	197,127			
Montréal	11	675 00	6,898,281	6,727,493½	808,928	5,918,475½
Québec	3	225 00	555,411	462,125	312,713	149,412
	17	1,025 00	7,652,411	7,189,528½	1,121,641	6,067,887½
Halifax	2	150 00	273,995	278,874½	25,855½	253,019
Pictou	1	75 00	54,245	62,714	25,136	37,578
	3	225 00	328,240	341,588½	50,991½	290,597
Charlottetown	3	225 00	195,224	199,532	150,855½	48,676½
Total	26	1,700 00	9,391,615	8,943,964½	1,506,245½	7,437,719

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1885.

pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

CIGARETTES ET TABAC HACHÉ EN PETITS PAQUETS FABRIQUÉS.			TABAC CANADIEN FABRIQUÉ.			TABAC À PRISER FABRIQUÉ.				DROITS PERÇUS, Y COMPRIS HO- NORAIRES DE LICENCE.
A 20c. et 35c. par lb.	Droit payé.	En entrepôt	A 2c. et 5c par lb.	Droit payé.	En entrepôt	A 12c. et 20c. par lb.	Droit payé.	A 8c. et 14c. par lb.	Droit payé.	
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
										\$ cts.
										75 00
										26,972 45
7,077½	6,747½	330								11,920 35
7,077½	6,747½	330								38,967 80
										104 60
			1,592	1,592						5,262 29
9,520½	8,595½	925	205,105	104,166½	100,938½	3,420	3,420	111,060	111,060	184,268 72
			78,661½	57,388	21,273½			133,780	139,780	81,956 84
9,520½	8,595½	925	285,358½	163,146½	122,212	3,420	3,420	250,840	250,840	271,592 45
										5,321 10
										4,971 96
										10,293 06
										30,274 90
16,598½	15,343½	1,255	285,358½	163,146½	122,212	3,420	3,420	250,840	250,840	351,128 21

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

N^o 12.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement de la fabrication

PROVINCES.	LICENCES.		Poils total des feuilles et autres matières réellement employées.	TABAC FABRIQUÉ.		
	Nombre.	Montant.		A 12c et 20c. par lb.	Droit payé.	En entrepôt.
1885.		\$	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
Ontario	3	225	1,291,159	1,277,107	176,326	1,100,781
Québec	17	1,125	8,532,278	8,030,424 ³ / ₄	988,199 ¹ / ₂	7,042,225 ¹ / ₂
Nouvelle-Ecosse	4	300	290,578	293,724 ¹ / ₂	79,793 ¹ / ₂	213,931
Ile du Prince-Edouard	3	225	152,218	151,200	150,864	336
Total	27	1,875	10,266,233	9,752,456¹/₄	1,395,182³/₄	8,357,273¹/₂
1886.						
Ontario	3	225	1,214,740	1,213,315 ¹ / ₂	182,757 ¹ / ₂	1,030,558
Québec	17	1,025	7,652,411	7,189,528 ¹ / ₂	1,121,641	6,067,887 ¹ / ₂
Nouvelle-Ecosse	3	225	328,240	341,588 ¹ / ₂	50,991 ¹ / ₂	290,597
Ile du Prince-Edouard	3	225	196,224	199,532	150,855 ¹ / ₂	48,676 ¹ / ₂
Total	26	1,700	9,391,615	8,943,964¹/₂	1,506,245¹/₂	7,437,719

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

CIGARETTES ET TABAC HACHÉ EN PETITS PAQUETS			TABAC CANADIEN MANUFACTURÉ			TABAC À PRISER				DROITS PERÇUS, Y COMPRIS HONORAIRES DE LICENCE.
A 20c. et 35c. par lb.	Droit payé.	En entrepôt.	A 2c. et 5c. par lb.	Droit payé	En entrepôt.	A 12c. et 20c. par lb.	Droit payé.	A 8c. et 14c. par lb.	Droit payé.	
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	\$ cts.
5,749 ³ / ₄	5,229 ³ / ₄	520	156,346	124,397 ¹ / ₂	31,948 ¹ / ₂	3,760	3,760	246,560	246,560	22,430 07
3,471	3,471	143,067 11
.....	9,875 22
.....	18,328 68
9,220 ³ / ₄	8,700 ³ / ₄	520	156,346	124,397 ¹ / ₂	31,948 ¹ / ₂	3,760	3,760	246,560	246,560	193,701 08
.....
7,077 ³ / ₄	6,747 ³ / ₄	330	38,937 80
9,520 ¹ / ₂	8,595 ¹ / ₂	925	285,358 ¹ / ₂	163,146 ¹ / ₂	122,212	3,420	3,420	250,840	250,840	271,592 45
.....	10,293 05
.....	30,274 90
16,598 ¹ / ₄	15,343 ¹ / ₄	1,255	285,358 ¹ / ₂	163,146 ¹ / ₂	122,212	3,420	3,420	250,840	250,840	351,128 21

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—TABAC EN ENTREPOT.

Dt.

N° 14.—ÉTAT COMPARATIF, pour les années terminées le 30 juin 1885 et 1886.

Av.

RESTANT EN ENTREPÔT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.		MIS EN ENTREPÔT.				PROVENANT D'AUTRES DIVISIONS.		POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE TENU COMPTE.			PROVINCES.	SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCISE.				SORTI D'ENTREPÔT POUR ÊTRE ENTREPOSÉ DANS D'AUTRES DIVISIONS.		SORTI D'ENTREPÔT POUR L'EXPORTATION, ETC.		Approvisionnement de navires.	DÉDUCTION AUTORISÉE.	PRIS POUR ÊTRE REFAÇONNÉ.	RESTANT EN ENTREPÔT.			POIDS TOTAL DONT IL EST RENDU COMPTE.			
Tabac.	Tabac cana- dien.	Tabac.	Tabac remis en entrepôt.	Cigarettes et tabac haché.	Tabac cana- dien.	Tabac.	Tabac cana- dien.	Tabac.	Cigarettes et tabac haché.	Tabac cana- dien.		Tabac à 12 c. et 20c. par lb.	Cigarettes et tabac haché à 20 c. par lb.	Tabac cana- dien à 2 c. et 5 c. par lb.	Droit.	Tabac.	Tabac cana- dien.	Tabac.	Tabac haché.				Tabac.	Tabac.	Tabac.	Cigarettes et tabac haché.	Tabac cana- dien.	Tabac.	Cigarettes et tabac haché.
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	1885.				Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
811,221		1,100,781		520		2,841,729		4,753,731	520		Ontario	3,900,984			468,118 15	644,533		6,461	520										
1,024,301	11,092	7,042,225	125		31,948	389,207		8,465,859		43,041	Québec	3,099,106		33,861	372,755 95	4,182,976		540,088											
96,316						652,064		748,381			Nouveau-Brunswick	683,621			82,034 58	8,508													
157,273		213,931	18			658,058		1,029,280			Nouvelle-Ecosse	824,292			98,915 10	13,334													
1,155		336	236			3,638		5,365			Ile du Prince-Edouard	4,909			589 08	60			52,796		207								
79,742						261,640		341,383			Manitoba	330,045			39,605 40	2,413			236		100								
27,011						45,488		72,499			Colombie-Britannique	65,219			7,826 28														
19,719						19,719		19,719			Divers percepteurs																		
2,226,741	11,092	8,357,273	379	520	31,948	4,851,825		15,436,218	520	43,041	Totaux	8,908,177		33,861	1,069,844 54	4,851,825		599,581	520	292		3,768		48,809		1,018,424		43,041	
											1886.																		
201,489		1,030,558	5	330		1,993,332		3,225,385	330		Ontario	2,517,844			502,690 74	312,219													
594,382	7,805	6,067,887	7,622	925	122,212	173,045	2,104	6,842,937	925	132,122	Québec	2,476,245	825	89,386	494,360 73	2,986,154	2,104	379,478	330			854							
56,251						521,149		577,400			Nouveau-Brunswick	534,706			106,359 64														
135,081		290,597	237			395,835		821,750			Nouvelle-Ecosse	595,538			118,674 00	30,474													
60		48,676				1,468		50,204			Ile du Prince-Edouard	35,105			7,021 00														
4,245						198,595		202,840			Manitoba	172,984			34,596 80														
7,195						50,440		57,639			Colombie-Britannique	51,506			10,301 20														
19,719						19,719		19,719			Divers percepteurs																		
1,018,424	7,805	7,437,719	7,868	1,255	122,212	3,333,865	2,104	11,797,876	1,255	132,122	Totaux	6,383,928	825	89,386	1,274,004 11	3,333,865	2,104	461,684	330	485		5,873		40,363		1,571,677	100	132,122	

*5,240 1/2 lbs. données à la milice.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, Y COMPRIS LES TIGES ET DÉCHETS.

N° 15.—TABLEAU pour l'exercice terminé le 30 juin 1886, et tableau comparatif pour les exercices 1885 et 1886.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt dans d'autres divisions.	Poids total dont il doit être rendu compte.	DIVISIONS ADMINISTRATIVES.			Sorti de l'entrepôt pour le paiement de droits, étant défectueux sur échantillons, etc.		Sorti d'autres divisions.	Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Dédaction autorisée.	Sorti d'entrepôt pour la fabrication.	Restant en entrepôt.	Poids total dont il est rendu compte.	
				Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Ots.							\$
880	4,142	5,022	Belleville.....	8	30	2 40	880	11,342	18,193	4,142	610	5,022	39,686	5,022	
2,344	32,642	34,986	Brantford.....	110	30	33 00	832	10,413	185,259	3,763	1,350,115	15,008	2,124,449	15,008	
203	12,505	12,708	Guelph.....	3,097	5,547	30,024	1,126	43,688	79,259	2,124,449	79,259	
20,968	2,102,019	462	Hamilton.....	206	308	840	23,084	23,290	23,290	1,148	23,290	
.....	3,097	1,126	Kingston.....	548	131	696	131	696	696	5,241	5,241	
.....	68,948	10,311	London.....	195	4,380	2,435	9,982	4,987	2,435	89,472	2,435	
321	9,816	13,163	Ottawa.....	7,239	67,876	13,345	8,816	1,356,112	2,412,073	2,412,073	2,412,073	
.....	308	840	Peterborough.....	376	115,948	101,507	6,078	72,178	329,908	6,078	329,908	
.....	679	679	Prescott.....	655	100	1,875	96,618	15,928	97,176	97,176	97,176	
.....	4,380	861	Sainte-Catherine.....	1,800	120,257	101,507	180,469	1,000	1,000	1,000	1,000	
.....	2,435	2,435	Stratford.....
.....	86,022	3,450	Toronto.....
.....	18,254	3,997	Windsor.....
23,836	2,342,985	45,252		126	37 80	59,718	331,325	671,192	1,356,112	2,412,073	2,412,073	2,412,073	
.....	1,327	4,751	Iberville.....	16	30	4 80	376	115,948	101,507	6,078	72,178	329,908	6,078	329,908	
32,861	253,570	33,475	Montréal.....	655	100	1,875	96,618	15,928	97,176	97,176	97,176	
.....	53,496	43,680	Québec.....	1,800	120,257	101,507	180,469	1,000	1,000	1,000	1,000	
.....	137	14,891	Sherbrooke.....
.....	4,328	259	Sorel.....
.....	6,974	11,605	Saint-Hyacinthe.....
1,795	1,800	14,895	Trois-Rivières.....
.....	325,632	128,556		16	4 80	120,257	101,507	180,469	1,000	1,000	1,000	1,000	
34,653	Saint-Jean, N.-B.....
.....	Halifax, N.-E.....
.....	2,914

ANNEXE A—*Suite*—TABAC EN TORQUETTES.

N^o 16.—ÉTAT du revenu perçu sur le tabac en torquettes, fabriqué par les cultivateurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.	LICENCES.		Tabac en torquettes, à 2 et 5 cts. par lb.	Droit perçu, y compris les honoraires.
	Nombre.	Montant		
		\$	Lbs.	\$ cts.
Ottawa			23½	1 18
Beauharnois	2	4	135	10 75
Iberville	1	2	100	7 00
Joliette	66	132	85,839	3,979 90
Montréal	16	32	6,597	361 85
Sorel				
Saint-Hyacinthe	1	2	300	17 00
Terrebonne	2	4	660	37 00
Trois-Rivières			285	14 25
Total	88	176	93,939½	4,428 93

ÉTAT COMPARATIF pour les exercices terminés le 30 juin 1885 et 1886.

ANNÉES.	PROVINCES.	LICENCES.		Tabac en torquettes, à 2 et 5 cts. par lb.	Droit perçu, y compris les honoraires.
		Nombre.	Montant		
			\$	Lbs.	\$ cts.
1885.....	Ontario.....			885	17 70
	Québec	275	550	339,988½	7,349 78
	Total	275	550	340,873½	7,367 48
1886.....	Ontario.....			23½	1 18
	Québec	88	176	93,916	4,427 75
	Total	88	176	93,939½	4,428 93

E. MIALL,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N° 17.—Mouvement de la fabrication pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières employées dans la production.	DÉBITS DANS LE PRO-DUIT ET FONDÉ DE CIGARES SUR LESQUELS LE DROIT A ÉTÉ PERÇU.		CIGARETTE, À \$6 PAR MILLE.		CIGARES CANADIENS À \$3 PAR MILLE.		DROITS PERÇUS, Y COMPRIS HONORAIRES DE LICENCES.
	Nom-bre.	Montant.		A \$3 p. M. A \$6 p. M.	Produits.	Droit payé.	Produits.	Droit payé.		
		\$ cts.	Lbs.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$ cts.
Bellefleur.....	2	150 00	12,111	658,425	292,125	366,300	1,902 75
Brandon.....	14	1,050 00	105,977	21,429	21,630	5,200,950	3,803,925	1,395,925	24,067 60
Cornwall.....	23	24	0 21
Guelph.....	9	637 60	42,089	9,839	11,901	2,057,775	1,166,625	891,150	7,637 25
Hamilton.....	14	1,012 50	135,675	6,738,225	4,708,450	2,023,775	29,364 40
Kingston.....	2	112 50	14,476	645,550	373,200	272,350	2,351 70
London.....	12	862 50	166,276	5,853	8,977,275	6,409,625	2,567,750	39,384 77
Ottawa.....	1	75 00	23,378	268	1,132,100	901,875	230,225	5,487 85
Peterborough.....	1	75 00	6,028	264,100	264,100	1,659 60
Prescott.....	2	150 00	15,569	761,925	391,025	370,900	2,495 15
Sainte-Catherine.....	3	225 00	20,866	951,150	662,250	288,900	4,198 50
Streatford.....	6	337 50	23,333	11,732	11,732	1,120,450	600,500	460,000	4,405 49
Toronto.....	9	675 00	132,821	19,129	19,523	6,613,100	3,388,800	3,224,300	21,182 30
Windsor.....	3	175 00	22,719	1,070,975	600,825	470,150	19,250	3,637 70
	77	5,537 50	719,348	62,262	70,532	36,191,900	23,623,125	12,568,775	19,250	147,946 27
Iberville.....	1	37 50	6,829	338,100	317,750	20,350	1,944 00
Montréal.....	24	1,687 50	830,367	5,845	44,547	45,241,275	33,961,600	11,279,675	205,741 90
Sherbrooke.....	1	75 00	28,351	1,480,200	673,675	505,535	3,517 05
Sorel.....	1	3,839	16,139	16,140	177,800	92,450	85,350	689 96
Saint-Hyacinthe.....	2	150 00	14,066	758,815	647,723	111,700	4,036 35
Trois-Rivières.....	3	225 00	47,497	2,423,223	151,525	2,265,700	1,170 15
	32	2,175 00	930,969	21,981	60,687	50,419,425	35,160,725	14,698,700	19,250	217,109 41
Saint-Jean, N.-B.....	2	150 00	25,053	1,160,600	501,050	659,550	3,156 20
Winnipeg, Man.....	2	112 50	283	15,375	15,375	204 75
Victoria, C.-B.....	10	675 00	56,233	88,591	42,433	2,620,725	2,085,075	535,650	13,705 79
Total.....	123	8,650 00	1,733,996	172,837	174,052	90,408,025	61,975,350	28,432,675	19,250	382,122 52

* Honoraire payé l'année dernière.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.E. MIALLE,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—CIGARES.

N° 18.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement de la fabrication.

PROVINCES.	LICENCES.		Poids total des feuillets et autres matières réelles employées dans la production.	* DÉFICITS DANS LE PRODUIT ET FONDS DE CIGARES SUR LESQUELS LE DROIT A ÉTÉ PERÇU.	
	Nom-bre.	Montant.		À \$3 p. M.	À \$6 p. M.
1885.		\$ cts.	Lbs.	Nombre.	Nombre.
Ontario	81	5,887 50	726,050
Québec	36	2,550 00	915,736
Nouveau-Brunswick	2	150 00	26,392
Manitoba	1	75 00	1,192
Colombie-Britannique.....	6	450 00	60,858
Total	126	9,112 50	1,730,228
1886.					
Ontario	77	5,537 50	719,348	62,262	70,932
Québec	32	2,175 00	930,989	21,984	60,687
Nouveau-Brunswick.....	2	150 00	25,058
Manitoba.....	2	112 50	283
Colombie-Britannique.....	10	675 00	58,238	88,591	42,433
Total	123	8,650 00	1,733,896	172,837	174,052

* En 1885 le déficit est compris dans "cigares produits."
 † Un honoraire payé l'année dernière.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 1er septembre 1886.

pendant les exercices expirés les 30 juin 1885 et 1886.

CIGARES À \$3 ET \$6 PAR MILLE.			CIGARES CANADIENS À \$3 PAR MILLE.		DROITS PERÇUS, Y COMPRIS HONORAIRES DE LICENCES.
Produit.	Droit payé.	En entrepôt.	Produit.	Droit payé.	
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$ cts.
34,581,408	21,692,658	12,888,750	87,391 56
43,697,160	31,346,660	12,350,500	126,324 23
1,279,000	566,500	772,500	2,217 30
59,200	59,200	281 10
2,735,410	1,848,860	886,550	8,155 38
82,352,178	55,453,878	26,898,300	224,369 57
.....
36,191,900	23,623,125	12,568,775	19,250	19,250	47,946 27
50,419,425	35,760,725	14,668,700	217,109 41
1,160,600	501,050	659,550	3,156 30
15,375	15,375	204 75
2,620,725	2,085,075	535,650	13,705 79
90,408,025	61,975,350	28,432,675	19,250	19,250	382,122 52

E. MIALL,
 Commissaire.

ANNEXE A—Suite—COMPTE DES CIGARES EN ENTREPOT.

Dt.

N° 19.—MOUVEMENT pour l'exercice

Restant en entrepôt à la fin de l'exercice précédent.	Mis en entrepôt.	Remis en entrepôt.	Mis en entrepôt d'autres divisions.	Total du nombre dont il doit être rendu compte.	DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	
113,300	366,300			479,600	...Belleville.....
346,625	1,396,925			1,743,550	...Brantford.....
532,550	891,150		10,000	1,433,700	...Guelph.....
562,900	2,029,775		10,000	2,542,675	...Hamilton.....
150,150	272,350		20,000	442,500	...Kingston.....
1,147,500	2,567,750			3,715,550	...London.....
68,900	230,225			299,125	...Ottawa.....
			30,000	30,000	...Owen-Sound.....
5,400				5,400	...Peterborough.....
45,300	370,900			416,200	...Prescott.....
173,000	288,900			461,900	...Sainte-Catherine.....
265,050	460,050			725,100	...Stratford.....
1,811,350	3,224,300		528,800	5,564,450	...Toronto.....
210,000	470,150		46,000	726,150	...Windsor.....
5,372,325	12,568,775		644,800	18,585,900 Ontario
147,100	20,350			167,450	...Iberville.....
3,225,825	11,279,675	35,175	1,172,500	15,713,175	...Montréal.....
206,300	906,525			1,112,825	...Sherbrooke.....
30,000	85,350			115,350	...Sorel.....
44,150	111,100	50		155,300	...Saint-Hyacinthe.....
893,300	2,265,700			3,159,000	...Trois-Rivières.....
4,546,675	14,668,700	35,225	1,172,500	20,423,100 Québec
148,500	659,550			808,050 Saint-Jean, N.-B.
			15,975	15,975 Halifax, N.-E.....
239,000	535,650			774,650 Victoria, C.-B.....
10,306,500	28,432,675	35,225	1,833,275	40,607,675 Grands totaux.....

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

expiré le 30 juin, 1886.

Cr.

SORTI D'ENTREPOT POUR DROIT D'ACCISE.		Sorti d'entrepôt pour être transporté dans d'autres divisions.	Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.	Poids total dont il est rendu compte.
A \$6 par M.	Droit.					
Nombre.	\$ cts.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
365,100	2,190 60				114,500	479,600
1,353,200	8,119 20				390,350	1,743,550
1,092,200	6,553 20				341,500	1,433,700
1,817,900	10,907 40		800		723,975	2,542,675
379,800	2,278 80				62,700	442,500
3,067,750	18,406 50				647,800	3,715,550
299,125	1,794 75					299,125
30,000	180 00					30,000
5,400	32 40					5,400
347,500	2,085 00				68,700	416,200
398,700	2,392 20				63,200	461,900
536,000	3,216 00				189,100	725,100
4,534,650	27,207 90	30,000			999,800	5,564,450
659,750	3,958 50				66,400	726,150
14,887,075	89,322 45	30,000	800		3,668,025	18,585,900
32,150	192 90				135,300	167,450
11,121,575	66,729 45	353,975	143,200	149,400	3,945,025	15,713,175
654,150	3,924 90	349,500			109,175	1,112,825
115,350	692 10					115,350
300	1 80	155,000				155,300
1,778,500	10,671 00	944,800		13,600	422,100	3,159,000
13,702,025	82,212 15	1,803,275	143,200	163,000	4,611,600	20,423,100
565,000	3,390 00				243,050	808,050
			15,975			15,975
550,700	3,304 20				223,950	774,650
29,704,800	178,228 80	1,833,275	159,975	163,000	8,746,625	40,607,675

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—COMPTE DES CIGARES EN ENTREPOT.

Dt.

N° 20.—ÉTAT COMPARATIF pour les

Restant en entrepôt à la fin de l'exercice précédent.	Mis en entrepôt.	Remis en entrepôt.	Mis en entrepôt d'autres divisions.	Nombre total dont il doit être rendu compte.	PROVINCES.
					1885.
4,346,625	12,888,750	7,800	177,000	17,420,175	...Ontario
2,355,850	12,350,500	539,650	15,246,000	...Québec
.....	772,500	772,500	...Nouveau-Brunswick....
368,100	886,550	1,254,650	...Colombie-Britannique..
7,070,575	26,898,300	7,800	716,650	34,693,325Totaux.....
					1886.
5,372,325	12,568,775	644,800	18,585,900	...Ontario
4,516,675	14,668,700	35,225	1,172,500	20,423,100	...Québec.....
148,500	659,550	808,050	...Nouveau-Brunswick....
.....	15,975	15,975	...Nouvelle-Ecosse
239,000	535,650	774,650	...Colombie-Britannique .
10,306,500	28,432,675	35,225	1,833,275	40,607,675Totaux.....

exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

Av.

SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCISE.		Sorti d'entrepôt pour être entreposé dans d'autres divisions.	Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Donné à la milice.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.	Poids total dont il est rendu compte.
A \$3 et \$6 par M.	Droit.						
Nombre.	\$ cts.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
12,040,050	47,994 23	7,800	5,372,325	17,420,175
9,736,300	38,664 00	716,650	236,375	10,000	4,546,675	15,246,000
624,000	3,693 00	148,500	772,500
1,015,650	3,636 15	239,000	1,254,650
23,416,000	93,987 38	716,650	244,175	10,000	10,306,500	34,693,325
14,887,075	89,322 45	30,000	800	3,668,025	18,585,900
13,702,025	82,212 15	1,803,275	143,200	163,000	4,611,600	20,423,100
565,000	3,390 00	243,050	808,050
.....	15,975	15,975
550,700	3,304 20	223,950	774,650
29,704,800	178,228 80	1,833,275	159,975	163,000	8,746,625	40,607,675

Total des droits d'accise sur le tabac, les cigares et le tabac à priser, y compris le tabac en torquettes :—
 1885—Sorti de la fabrique et de l'entrepôt, y compris licences \$1,589,289 95
 1886— do do 2,189,956 17

• DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
 Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—INSPECTION DU PÉTROLE.

N° 21.—ÉTAT des honoraires perçus pour l'inspection du pétrole, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.	COLIS.						Honoraires perçus.
	A 30 cts.	A 10 cts.		A 5 cts.		A 2½ cts.	
	Importé.	Canadien.	Importé.	Canadien.	Importé.	Canadien.	
Belleville.....	901				1		\$ cts. 270 35
Brantford.....	12	421					45 70
Guelph.....	100						30 00
Hamilton.....	1,114	3,954					729 60
Kingston.....	2,062						618 60
London.....	534	151,445		5		14,214	15,660 31
Ottawa.....	3,734	7,081					1,828 30
Prescott.....	1,655						496 50
Stratford.....		2,720				5,130	400 25
Toronto.....	6,140	12,350					3,077 00
Windsor.....	1,658		11		34		500 20
	17,910	177,971	11	5	35	19,344	23,656 81
Montréal.....	10,654	13,760	597				4,631 90
Québec.....	1,695				40		510 50
	12,349	13,760	597		40		5,142 40
Winnipeg.....	1,009				1,581		381 75
Total.....	31,268	191,731	608	5	1,656	19,344	29,180 96

ANNEXE A—*Suite*—INSPECTION DU PÉTROLE.

TABLEAU COMPARATIF pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

ANNÉES.	PROVINCES.	COLIS.				Honoraires perçus.
		A 30 cts.	A 10 cts.	A 5 cts.	A 2½ cts.	
1885.....	Ontario.....	17,062	163,754	58	8,423	\$ cts. 21,707 49
	Québec.....	10,848	18,912	50	5,148 10
	Ile du Prince-Edouard.....	2,200	35	663 50
	Manitoba.....	12	1 20
	Total.....	30,110	182,713	108	8,423	27,520 29
1886.....	Ontario.....	17,910	177,982	40	19,344	23,656 81
	Québec.....	12,349	14,357	40	5,142 40
	Manitoba.....	1,009	1,581	381 75
	Total.....	31,268	192,339	1,661	19,344	29,180 96

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 5 octobre 1886.

ANNEXE A.—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 22.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS ADMINISTRATIVE	Nombre de licences.	Produits des licences.	MATIÈRES EMPLOYÉES.			PRODUITS DE LA FABRICATION.			
			Spiritueux de preuve.	Bière, vin, vinaigre etc.	Naphte de bois.	Vinaigre à 4 cts. par gallon.	Esprits pyroxiliques à 15 cts. par gallon.	Fulminate.	Droits.
		\$	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.	\$ cts.
Brantford.....	1	50	8,726.16	925		31,587.97			1,263 53
Hamilton.....	2	100	68,153.80	9,983	2,805.85	165,782.83	26,396.80		10,590 82
Kingston.....	1	50	9,447.22	4,472		42,873.22			1,714 93
Prescott.....	1	300	9,670.00		lbs.54,624.00			6,435	
Toronto.....	2	100	75,374.61	25,320	2,543.67	256,909.45	23,244.87		13,763 08
Montréal.....	2	100	64,951.46	7,300	6,347.95	48,304.53	58,836.00		10,757 59
Québec.....	1	50	47,941.46	490	1,250.01	136,744.38	11,009.89		7,121 23
St-Jean, N.-B..	1	50	2,944.17	167		10,771.16			430 83
	11	800	287,208.88	48,957	12,947.48 et 54,624	692,973.54 lbs.	119,487.56	6,435	45,642 01

* Lbs. d'acide et de vif-argent.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

Droits perçus sur le vinaigre à la sortie de la fabrique.		Vinaigre déclaré à l'entrepôt.		Droits perçus sur les esprits pyroxiliques à la sortie de la fabrique.		Esprits pyroxiliques déclarés à l'entrepôt.		Fulminate déclaré à l'entrepôt.	Total des droits perçus, y compris le produit des licences.
Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.		
17,555.76	702 24	14,032.21	561 29						752 24
148,223.37	5,928 93	17,559.46	702 38			26,356.80	3,959 51		6,028 93
12,650.31	506 00	30,222.91	1,208 93						556 00
								6,435	300 00
256,909.45	10,276 37					23,244.87	3,486 71		10,376 37
47,667.29	1,906 69	637.24	25 49	58,836 00	8,825 41				10,832 10
136,744.38	5,469 76			11,009 89	1,651 47				7,171 23
5,017.73	200 69	5,753.43	230 14						250 69
624,768.29	24,990 68	68,205.25	2,728 23	69,845 89	10,476 88	49,641.67	7,446 22	6,435	36,267 56

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 23.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement de la fabrication

PROVINCES.	Nombre de licences.	MATIÈRES EMPLOYÉES.			PRODUITS DE LA FABRICATION.				
		Spiritueux de preuve.	Bière, vin, vinaigre, etc.	Naphte de bois.	Vinaigre à 4 cents par gallon.	Esprits pyroxiliques à 15 cts. par gallon.	Fulminate.	Droits à percevoir.	
	\$	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.	\$ cts.	
1885.									
Ontario.....	8	625	152,722.43	37,786	*62,894 4,939.12	469,134.77	45,620.17	9,920	25,608 28
Quebec.....	3	150	112,081.70	17,249	6,815.98	206,149.97	62,904.21	17,681 62
Totaux...	11	775	264,804.13	55,035	11,755.10 *62,894	675,284.74	108,524.38	9,920	43,289 90
1886.									
Ontario.....	7	600	171,371.79	40,700	*54,624 5,349.52	497,153.47	49,641.67	6,435	27,332 36
Québec.....	3	150	112,892.92	7,790	7,597.96	185,048.91	69,845.89	17,878 82
N.-Brunswick.	1	50	2,944.17	167	10,771.16	430 83
Totaux...	11	800	287,208.88	48,657	12,947.48 *54,624	692,973.54	119,487.56	6,435	45,642 01

*Lbs. d'acide nitrique et de vif-argent.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

Droits perçus sur le vinaigre à la sortie de la fabrique.		Vinaigre déclaré à l'entrepôt.		Droits perçus sur les esprits pyroxiliques à la sortie de la fabrique.		Esprits pyroxiliques déclarés à l'entrepôt.		Fulminate déclaré à l'entrepôt.	Total des droits perçus, y compris les honoraires de licences.
Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.		
433,679.86	17,347 07	35,454.91	1,418 22	45,620.17	6,842 99	9,920	17,972 07
175,088.19	7,003 52	31,061.78	1,242 47	62,904.21	9,435 63	16,589 15
608,768.05	24,350 59	66,516.69	2,660 69	62,904.21	9,435 63	45,620.17	6,842 99	9,920	34,561 22
435,338.89	17,413 54	61,814.58	2,472 60	49,641.67	7,446 22	6,435	18,013 54
184,411.67	7,376 45	637.24	25 49	69,845.89	10,476 88	18,003 33
5,017.73	200 69	5,753.43	230 14	250 69
624,768.29	24,990 68	68,205 25	2,728 23	69,845.89	10,476 88	49,641.67	7,446 22	6,435	36,267 56

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 24.—MOUVEMENT des entrepôts

Vinaigre restant en entrepôt de l'année dernière.	MIS EN ENTREPÔT.		Vinaigre reçu d'autres divisions.	TOTAL.			DIVISIONS DU REVENU.
	Vinaigre.	Esprits pyroxiliques et fulminate.		Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Fulminate	
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.	
	14,032·21			14,032·21			Brantford
6,377·34	17,559·46	26,396·80		23,936·80	26,396·80		Hamilton
6,582·66	30,222·91			36,805·57			Kingston
			4,433·30	4,433·30			London
		*6,435·00				6,435·00	Prescott
		23,244·87			23,244·87		Toronto
5,791·56	637·24			6,428·80			Montréal
	5,753·43			5,753·43			Saint-Jean, N.-E
18,751·56	68,205·25	49,641·67 *6,435·00	4,433·30	91,390·11	49,641·67	6,435·00	Totaux

* Lbs. fulminate.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION.			Vinaigre transporté dans d'autres divisions.	Fulminate exporté.	Vinaigre restant en entrepôt.	TOTAUX.		
Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Droit.				Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Fulminate
Galls.	Galls.	\$ cts.	Galls.	Lbs.	Galls.	Galls.	Lbs.	
9,598·91		383 96	4,433·30			14,032·21		
18,065·22	26,396·80	4,682 11			5,871·58	23,936·80	26,396·80	
29,162·90		1,166 52			7,642·67	36,805·57		
4,433·30		177 33				4,433·30		
				6,435·00			6,435·00	
	23,244·87	3,486 71					23,244·87	
5,791·56		231 67	†637·24			6,428·80		
3,183·69		127 35			2,569·74	5,753·43		
70,235·58	49,641·67	10,255 65	4,433·30 †637·24	6,435·00	16,083·99	91,390·11	49,641·67 6,435·00	

† Décomptés.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 25.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement des entrepôts,

Vinaigre restant en entrepôt, de l'année dernière.	MIS EN ENTREPÔT.			Vinaigre reçu d'autres divisions.	TOTAL.			PROVINCES.
	Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Fulminate.		Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Fulminate.	
	Galls.	Galls.	Lbs.	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.	1885.
15,902-20	35,454-91	45,620-17	9,920-00	51,357-11	45,620-17	9,920	...Ontario
3,487-08	31,061-78	34,548-86Québec
19,389-28	66,516-69	45,620-17	9,920-00	85,905-97	45,620-17	9,920Totaux
								1886.
12,960-00	61,814-58	49,641-67	6,435-00	4,433-30	79,207-88	49,641-67	6,435	...Ontario
5,791-56	637-24	6,428-80Québec
.....	5,753-43	5,753-43N.-Brunswick
18,751-56	68,205-25	49,641-67	6,435-00	4,433-30	91,390-11	49,641-67	6,435Totaux

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1885.

pour les exercices expirés le 30 juin 1885 et 1886.

ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION.							TOTALS.		
Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Droit.	Vinaigre transporté à d'autres divisions.	Fulminate porté.	Vinaigre compté par autorité.	Vinaigre restant en entrepôt.	Vinaigre.	Esprits pyroxiliques.	Fulminate.
Galls.	Galls.	\$ cts.	Galls.	Lbs.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.
38,397-11	45,620-17	8,378 81	9,920	12,960-00	51,357-11	45,620-17	9,920
28,757-30	1,150 30	5,791-56	34,548-86
67,154-41	45,620-17	9,529 11	9,920	18,751-56	85,905-97	45,620-17	9,920
61,260-33	49,641-67	8,896 63	4,433-30	6,435	13,514-25	79,207-88	49,641-67	6,435
5,791-56	231 67	637-24	6,428-80
3,183-69	127 35	2,563-74	5,753-43
70,235-58	49,641-67	10,255 65	4,433-30	6,435	637-24	16,083-99	91,390-11	49,641-67	6,435

	1885.	1886.
Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt.	\$43,315 33	\$45,723 21
do do sur licences	775 00	800 00
	<u>\$44,090 33</u>	<u>\$46,523 21</u>

E. MIALI,
Commissaire.

CANAUX.

No 28.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Fin.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Corbees pour bâtiments.....									
Flottes.....									
Bois de chauffage, sur nav.....	2,973	23,869	1,347	1,110		270	4,320	25,239	1,303 66
" " en rad.....									
Cercles.....									
Echelles à houblon.....									
Bois de serv., scié, sur nav.....	6,453	2,820				112	6,453	2,932	539 00
" " en rad.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur navires.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux.....									
Liens de ch. de fer, sur nav.....	53	130					53	130	10 78
" " en rad.....									
Billets de sciage.....									
" " en rad.....									
Douves et fouds de barils.....		5,196	193	312		980	193	6,176	272 28
" " pipes.....									
" " lattes occ.....									
Douves, saloirs.....									
Bardeaux.....									
Piquets et perches pour clôtures, sur navires.....									
" " sur navires.....									
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux.....									
" " en radeaux.....									
Bois de const., carré, s. nav.....									
" " en rad.....									
Traverses.....									
Articles en bois et bois en parné fabriqué.....	218							218	63 70
Total du fret payant péages.....	21,300	57,126	1,594	2,524		5,939	28,545	65,588	5,282 99

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Bois, en franchise, de Welland à Port-Robinson.....									
Grand total, fret.....	21,300	58,305	1,594	2,524		5,939	28,545	66,768	95,213
Total, péages sur navires.....									1,333 99
do voyageurs.....									35 31
do articles en franchise.....									\$53 68
Total des péages.....									\$ 6,652 29

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

N° 29.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Courbes pour bâtiments		3,686								
Flottes		12,008								
Bois de chauffage, sur navires.	9,957		570	390					3,686	64 68
do en radeaux.							10,113		22,512	542 44
Cercles		3		10					3	1 75
Echais à houblon	30,137									
Bois de service, scié, sur nav.	59		943	3,356					55,617	2,473 87
do en radeaux.							31,205		59	1 69
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur navires.	16								16	0 20
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux.	10									
Liens de ch. de fer, sur nav.										
do en radeaux.									10	12,568
Billots de sciage										
Doives et fonds, barils		131							186	19
do pipes		22,702							131	205
do Indes occidentales									22,702	131
Doives, saioirs										
Bardeaux	186									
Piquets et perches pour clôtures, sur navires	1									
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux										
Bois de construct., sur nav.	178									
do en radeaux	66									
Traverses		8,878								
Articles en bois et bois en partie fabriqué	69									
Total du fret payant péages	120,439	280,520	7,259	6,376	1,650	4,254	10,738	139,966	548,570	43,865 98

Articles en franchise ayant payé pleins péages sur le canal Welland.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Pommes.		513							513	
Aleais		106							106	
Mais		87,289							87,289	
Faencerie et poterie.		1							1	
Fleur de farine		3,112							3,112	
Meubles		6							6	
Chaux		2							2	
Chaux		2							2	
Fer, tout autre		8							8	
Saindoux et huile de saind.		1							1	
Farine, de toute sorte		58							58	
Vinades, autres que le lard.		49							49	
Mélasse		5							5	
Huiles		9							9	
Pois		461							461	
Lard		120							120	
Graines, de toutes sortes		56							56	
Suif		3							3	
Tabac, brut		2							2	
Ré		67,806							67,806	
Whisky, bière et tous autres spiritueux		2							2	
Produits agricoles, non énumérés, animaux		2							2	
Marchandises, non énum.		32							32	
Barils, vides		127							127	
Bois de serr. scié, sur navires		22,401							25,875	
Doives, pipes		1,114							1,140	
Bois, Indes occidentales		287							287	
Bois, carré, sur navires		689							689	
Articles en bois		17,148							17,148	
Houille, en franchise, par ordre en conseil		64							64	
Cryolithe, en franchise, ayant payé plein péage sur le canal Rideau	41,176								67,202	
Pierre, brute, en franchise, par ordre en conseil		59							59	
Grand total du fret	164,987	482,000	7,813	6,376	1,550	4,254	36,150	209,640	823,225	

N^o 29.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—*Fin.*

Total des péages sur navires	14,851 57
" " voyageurs	2,090 80
" " articles en franchise	4,254 35
Amendes et dommages	6,010 48
Emmagasinage et quaiage	13,132 61
Hivernage, droit de bassin et autres recettes	83,205 79
Revenu total, à part les loyers de pouvoirs d'eau	

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N^o 30.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Fin.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. Montée.	Montant des péages. Descente.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Douves et fonds, pipes occidentales														
Douves, saïots														
Bardoux	1										1		0 40	0 40
Piquets et perches pour clôtures, sur navires														
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux														
Bois de construction, carré, sur navires	30										30	1 50		1 50
Bois de construction, carré, en radeaux		1,500									1,500		150 00	150 00
Travertès														
Articles en bois et bois en partie fabriqué	46	114								46	114	18 40	45 60	64 00
Total du fret payant péages	36,649	94,927	5,893	3,246					91,417	42,542	189,580	7,131 28	24,770 36	31,901 64
Articles en franchise, ayant payé plein péage sur le canal Welland.														
Pommes	513										513			
Centré	105										105			
Mais	87,289										87,289			
Faiencerie et poterie	1										1			
Fleur de farine	3,112										3,112			
Meubles	6										6			
Chevaux	2										2			

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. Montée.	Montant des péages. Descente.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Ter, tout autre	8										8			
Saindoux et huile de saindoux	1										1			
Vianes, de toutes sort	58										58			
Vianes, autres que le lard	49										49			
Mélasse	5										5			
Huiles	9										9			
Pois	461										461			
Lard	120										120			
Graines de toutes sort	55										55			
Suif	3										3			
Tabac, brut	2										2			
Bé	67,806										67,806			
Whisky, bière, et tous autres spiritueux	2										2			
Produits agricoles, non énumérés, animaux	2										2			
Marchandises, non énumérées	32										32			
Farin, vides	127										127			
Bois de service, scié, sur navires	22,401										22,401			
Douves, pipes occidentales	1,114										1,114			
Bois, carré, sur navires	287										287			
" " en radeaux	639										639			
Articles en bois	17,148										17,148			
Houille, en franchise, par ordre en conseil	64										64			
Cryolithe, en franchise, ayant payé plein péage sur le O. Rideau	4,366		85							4,471				
Grand total du fret	41,035	296,407	5,978	3,246					94,918	47,013	394,571	441,584		
Total, péages sur navires											59			
" " voyageurs													4,607 86	8,647 15
" " articles en franchise													215 20	874 85
Total des péages													1,951 34	29,784 00

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—CANAUX.

N° 31—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur les canaux du Saint-Laurent, et le montant du revenu perçu durant l'exercice expiré le 30 juin 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des poëges.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alealis, potasse et perlasse.	33	155							150	155	\$ cis. 24 75
Pommes en grusses.		105			25				33	105	7 97
Produits agricoles, non énumérés, légumes.	20	485		40					20	525	35 87
Produits agricoles, non énumérés, animaux.	67	249		217					67	466	50 18
Instruments aratoires.	202	9							202	9	25 83
Orges.	971	2,800							971	2,800	294 02
Briques.	3,945	418					173		4,118	418	190 78
Os.	53	150		2,220					53	2,370	326 06
Soufre.	14								14		1 37
Ciment et chaux hydraulique.	932	15							1,004	15	1,019 49 33
Argile, chaux et sable.	5,882	3,453					12		7,588	3,608	440 27
Houille.	2,159			133			1,706		2,865	30,438	2,005 67
Mais.	9,469						2,431		10,386	10,390	280 18
Restiaux.	4	435					160		21	435	23 56
Oton, brut.		4									
Faïence et poterie.	72								72		10 60
Bois de teint. et mat. tinct.	29								206		11 86
Poisson.	503	6							503	6	30 04
Lin et chanvre.				15					15		1 13
Meubles.	786	1,672		6			51		782	1,723	145 74
Gypse.	2,981	318					5		2,981	318	24 44
Verre, de toutes sortes.	53	39							52	39	52 48
Foin, pressé.	337	11		247			45		584	56	9 27
Ochons.	1	14							1	14	45 06
Chevaux.	17	161							17	161	1 07
Peaux vertes et salées, cornees et sabots.	10								164	181	11 03
									76	10	0 73
									206		
									509		
									15		
									2,515		
									3,289		
									39		
									56		
									14		
									164		
									10		

Glacé.	44								44		2 20
Fer, chemin de fer.	155								155		14 36
" en grusses.	1,833	173					302	10	1,836	183	103 10
Minerai de fer.											
Croûtille ou minerai chim., et autre mineral, exc. le fer.	24	62							24	62	4 07
Saindoux et huile de saind.	58	968							58	968	41 60
Farines, de toutes sortes.	103	17					3		106	17	10 84
Viandes, autres que le lard.	17						13		30		3 88
Manille.	10	5							10	5	1 80
Mélasse.	122	99					281		403	99	34 84
Clous.	360	579					360		360	579	85 46
Avoine.	863	11,875					863		11,875	12,738	536 69
Huile, en barils.	297	71					731		1,776	906	71 34
Tourteaux oléagineux.	1	14					102		1	14	0 57
Pois.	862	26,526							862	26,526	602 39
Pommes de terre.	17	170							17	170	25 59
Lard.	127	289							127	289	41 6
Peinture.	16	158					142		168	158	22 85
Poix et goudron.	18	100					860		860	100	17 05
Guénilles.	434	82					11		506	82	50 94
Seigle.		162							162		53 85
Résine.	4	153					1,263		1,267	153	6 01
Sel.	2,309	3							2,309	3	71 30
Pierre, pour la taille.	1,311	7,256					82		2,309	7,256	211 35
" brute.	267						5		272		365 96
" impropre à la taille, non ouvrée.	2,261	766							2,269	946	13 74
Graines de toutes sortes.	4,430	235							4,430	233	3,215
Moutons.	1	213							35	213	177 07
Centres de soude.	168	86							166	86	17 18
Acter.	14								14		15 90
Sucre.	303	9					4,783		5,085	9	2 39
Spiritueux, bière, etc.	139	11							139	11	285 27
Tabac, brut.	4								4		17 27
Sain.											0 28
Etain.	70	199							70	199	289
Térébenthine.	23	5					496		518	5	27 69
Blé.	6,706	24,480							6,706	24,490	809 75
Blanc de plomb.	17										3 23
Blanc de céruse.	15	4							15	4	2 85
Laine.	5								5		0 64
Tous autres effets et marchandises, non énumérés.	3,985	1,046							4,530	1,770	611 20
Ecorce.									4		0 33
Barils, vides.	91	11							133	11	11 92

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant, des péages. \$ cts
	Montées.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Courbes, pour bâtiments.										
Flottes.										
Bois de chauffage sur navires	3,696								3,696	64 68
do en radeaux	9,057	570	486				10,113	11,964	22,077	513 44
Cerclés										
Echalas à houblon	3		10				10	3	13	1 75
Bois de service, scié, sur nav.	29,957	16,738	123	523			30,424	17,373	47,797	1,567 41
do en radeaux	59						59		59	1 69
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur navires.	16						16		16	0 20
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux.	10	12,568					10	12,568	12,578	314 45
Liens de ch. de fer, sur nav.	19	186					186	19	205	7 84
do en rad.	131						131		131	5 25
Billots de sciage	22,702						22,702		22,702	518 80
do pipes.	2						2		2	0 14
do Indes-occ.	24						24		24	0 70
Douves, saitois.	8						8		8	0 15
Bardeaux.	186						186		186	53 90
Piquets et perches pour clôtures, sur navires	1	6					7		7	1 40
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux	148	10					148	10	158	2 99
Bois de const., carré, sur nav.	66	10,494					66	10,494	10,560	315 10
do en rad.	8,878						8,878		8,878	23 10
Traverses.										
Articles en bois et bois en partie fabriqué.	23	17					23	17	40	7 47
Total du fret pay. péagés.	83,907	185,593	1,229	3,130	1,550	4,254	97,424	219,014	316,438	11,964 34

Houille, en fr., par O. en C.	36,790	489					62,731		62,731	
Pierre " " "	2,472						2,472		2,472	
Grand total, fret.....	123,169	185,593	1,718	3,130	1,550	4,254	162,627	219,014	381,641	
Total des péages sur navires.....										6,204 42
" " voyageurs.....										901 25
" " marchandises en franchise.....										\$3,643.74
Total des péages.....										19,070 01

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—Suite—CANAUx.

N° 35—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Rideau, et le montant du revenu perçu durant l'exercice expiré le 30 juin 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.	2	26							2	26	28	\$ 6 86
Pommes.	2	2							2	2	4	0 11
Produits agricoles, non énumérés, légumes.	6								6		6	0 17
Produits agricoles, non énumérés, animaux.	128	838							128	838	966	85 22
Instrumentes aratoires.	46	123							46	123	169	22 85
Orge.	177	2							177	2	179	4 25
Brèves.	22								22		22	0 94
Os.												
Soudre.												
Chaux et chaux hydraulique.	118	2							118	2	120	3 41
Argile, chaux et sable.	230								230		230	5 38
Houille.	9,107								9,107		9,107	389 91
Mais.	26	3							26	3	26	0 86
Bestiaux.	8								8		11	0 36
Coton, brut.												
Façonné et poterie.	25	16							25	16	41	4 23
Bois de teinture et mat. tinct.	2								2		2	0 18
Poisson.	181	6							181	6	187	4 90
Lin et chanvre.												
Fleur de farine.	18	380							18	380	388	10 89
Meubles.	12	25							12	25	37	3 84
Gypse.	15	15							15	15	15	0 85
Verre, de toutes sortes.	24	5							24	5	29	2 89
Poin, pressé.	1								1		1	0 03
Cochons.												
Chevaux.	4								4		4	0 24
Peaux vertes et salées, corneaux et sabots.	4	2							4	2	6	0 17

Glace.													
Fer, chemin de fer.	12								12		12	0 29	
" en grueuse.	54								54		54	1 88	
" tout autre.	288	102							288	102	390	12 36	
Minéral de fer.													
Gyrolithe ou minéral chim.													
Saindoux et huile de saind.	210	508							210	508	718	35 90	
Viandes de toutes sortes.	8	83							8	83	91	2 50	
Viandes, autres que le lard.	2	87							2	87	89	2 47	
Marbre.	14	5							14	5	19	0 47	
Manille.	8								8		8	0 71	
Mélasses.	8	11							8	11	19	2 05	
Clous.	24	4							24	4	28	22 87	
Avoine.	33	85							33	85	118	2 80	
Huile, en barils.	10	98							10	98	108	13 45	
Tourteaux oléagineux.	4								4		4	0 12	
Pois.	32								32		32	0 80	
Pommes de terre.	45	4							45	4	47	1 66	
Lard.	17	108							17	108	122	4 21	
Pouture.	1	1							1	1	2	0 18	
Pois et godron.	17	54							17	54	71	6 18	
Guénilles.	1	5							1	5	6	0 70	
Séigle.	171								171		171	4 07	
Résine.													
Sel.	1,075	328							1,075	328	1,403	42 42	
Pierre, pour la taille.	34	315							34	315	349	16 54	
" ouvrée.	3								3		3	0 27	
" impropre à la taille, non ouvrée.	135								135		135	1 68	
Graines de toutes sortes.		8								8	8	0 24	
Moutons.													
Centre de soude.													
Acier.	10								10		10	0 87	
Sucre.	78	33							78	33	111	15 16	
Spiritueux, bière, etc.	4	12							4	12	16	1 61	
Tabac, brut.													
Suif.		1								1	1	0 03	
Étain.	12								12		12	0 03	
Térébenthine.	8								8		8	0 44	
Bé.	75								75		75	1 81	
Bianc de plomb.	13								13		13	1 15	
Bianc de céruse.	17								17		17	1 49	
Laine.	3								3		3	0 09	
Tous autres effets et marchandises non énumérés.	356	297							356	297	653	89 17	
Ecorce.	52								52		52	1 22	
Barils, vides.	44								44		44	3 00	

ANNEXE A—Suite—CANAUX.

N^o 36.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Saint-Pierre, et le montant du revenu perçu, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Poisson	892	87	892	87	979	\$ 9 79
Fleur de farine.....	575	1,410	575	1,410	1,985	19 85
Houille.....	7,944	2,744	7,944	2,744	10,688	106 88
Bois de service.....	1,671	993	1,671	993	2,664	26 64
Autres produits agricoles.....	2,916	2,726	2,916	2,726	5,642	56 42
Autres marchandises.....	155	40	155	40	195	1 95
Total.....	14,153	8,000	14,153	8,000	22,153	221 53
Total des péages sur navires										1,235 76
Revenu total, et loyers de pouvoirs d'eau.....										1,487 29

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite*—CANAUX.

N° 32.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur les canaux du district de Newcastle, et le montant du revenu perçu, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Ecorces												
Briques												
Argile, chaux et sable												
Bois de chauffage, sur navires	15,297								15,297		15,297	293 45
Flottes												
Minéral de fer												
Bois de service, scié, sur nav.	2,702	25							2,702	25	2,727	16 69
Bois de chemins de fer.	127								127		127	2 20
Bois de s'isgs.	9,105	150							9,105	150	9,255	187 50
Bardeaux	79	1							79	12	91	9 05
Piquets pour clôtures, etc.												
Pierre, non ouvrée	173								173		173	1 15
Bois de construction, carré.		800								800	800	16 00
Traverses		50								50	50	1 00
Total du fret pay. péages.	27,483	1,037							27,483	1,037	28,520	487 64
Total des péages sur navires												51 50
Revenu total, excepté les loyers de poutres d'eau.												539 14

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A.—

N° 38.—DÉTAILS du mouvement du trafic sur les canaux

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du Saint-Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
<i>Classe n° 1.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Navires à vap. canadiens...	205,666	3,026 27	656,653	4,437 40	62,239	199 51
Navires à vap. américains.	111,807	1,680 35	22,819	156 84	550	9 90
Voiliers canadiens	259,320	4,829 68	905,493	9,639 88	64,024	966 82
Voiliers américains.....	246,921	5,509 63	72,071	617 45	111,672	1,595 58
Total, classe n° 1.....	824,014	15,045 93	1,657,036	14,851 57	238,485	2,771 81
<i>Classe n° 2.</i>	Nombre.		Nombre.		Nombre.	
Voyageurs	3,851	120 26	42,387	2,090 80	3,756	65 96
<i>Classe n° 3.</i>	Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.	
Briques	129	18 60	4,741	221 53	420	25 75
Soufre			15	1 52		
Ciment et chaux hydrauliq.	337	32 71	2,129	215 83	12	1 20
Argile, chaux et sable.....	4,599	404 53	11,221	444 02	2,726	280 67
Poisson			759	67 54		
Gypse	328	4 10	3,327	56 68	80	2 67
Fer, chemin de fer.....	244	36 42	15,411	2,307 25		
“ en gueuse	558	89 95	2,221	324 26	158	15 80
“ tout autre.....	2,261	336 34	4,187	428 45	840	82 87
Sel	512	93 76	5,669	714 90	1,134	90 59
Pierre, pour la taille.....	5,342	1,067 42	8,690	367 61	78	7 80
Pommes	1,427	131 32	3,548	519 47	965	88 39
Orge	15,852	2,353 59	4,234	356 32	2,226	150 97
Mais	181,672	36,333 88	11,433	328 60		
Coton, brut.....			18	1 58		
Lin et chanvre			13,046	1,725 31	78	2 60
Fleur de farine	15,065	812 90	640	45 06	2,014	120 56
Foin, pressé	12	0 90	1,071	47 82		
Farines de toutes sortes	4,565	897 68	15	0 57		
Tourteaux oléagineux	2,277	430 47	14,582	689 01	3,850	135 93
Avoine.....	461	92 20	36,284	1,214 77	2,985	154 28
Pois	10	0 19	201	27 69	158	15 60
Pommes de terre.....	169	25 35	344	9 68		
Seigle	84	16 80	4,666	177 46	6	0 20
Graines de toutes sortes.....	3	0 42	9	1 03		
Tabac, brut.....	141,726	26,432 18	54,244	1,904 20		
Blé			778	70 82	18	0 60
Produits agricoles, non énumérés, légumes	749	40 15	2,504	338 21	11	0 64
Os			484	33 76	48	1 60
Bestiaux			34	3 92		
Cochons			22	2 53		
Peaux vertes et salées, cornes et sabots.....	117	23 40	240	19 88	9	0 30
Chevaux	8	1 24	119	9 55		
Saindoux et huile de saind.	24	4 80	141	13 54		
Viandes, autres que le lard	415	82 70	456	28 85		
Lard			289	23 33	66	2 20
Moutons.....	8	1 60	38	5 70		
Suif	324	64 80	50	3 79		
Laine			635	65 48	30	1 00
Produits agricoles, non énumérés, animaux.....	2	0 40				
Total, classe n° 3.....	379,287	69,831 75	208,475	12,817 60	17,912	1,182 22

Suite—CANAUx.

sous-mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—Suite

Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
36,547	250 22	166,166	629 67	44,095	476 95	18,352	367 04	1,867	37 50
				197	6 75				
39,409	305 27	240,458	3,292 57	70,639	963 37	43,456	863 72	2,265	14 00
2,734	22 20	51,707	1,192 59	15,482	223 25				
78,690	577 69	458,331	5,114 63	130,443	1,668 32	61,788	1,235 76	4,132	51 50
Nombre.		Nombre.		Nombre.		Nombre.		Nombre.	
1,778		14,339	211 44	2,625	65 94	377			
Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
99				22	0 94				
10		50	4 67	120	3 41				
710		4,052	81 04	230	5 38				
45		1	0 06	187	4 99	979	9 79		
				15	0 55				
				12	0 29				
425		3	0 30	54	1 83				
185		177	10 52	390	12 36				
3		33	1 38	1,403	42 42				
		10	0 20	319	15 54				
60		28	1 66	4	0 11				
2,717		535	36 07	179	4 25				
				26	0 86				
65		25	1 47	393	10 83	1,985	19 85		
		224	21 90	1	0 03				
		34	3 06	69	2 47				
				4	0 12				
		3,230	234 21	118	2 80				
		4,771	326 04	32	0 80				
		100	5 95	47	1 56				
		36	3 26	171	4 07				
		11	0 65	8	0 24				
2,910		201	19 59	75	1 81				
		31	2 85	6	0 17	5,642	56 42		
		15	0 96						
		524	29 95	11	0 36				
		54	3 31						
		16	1 56	6	0 17				
		202	8 92	8	0 24				
		1	0 10	91	2 50				
3				19	0 47				
		2	0 08	122	4 21				
		486	27 31						
		5	0 42						
		1	0 06	3	0 09				
		1,718	139 51	966	55 22				
7,234		16,576	967 06	5,167	181 14	8,606	86 06		

ANNEXE A.—

N° 38—DÉTAILS du mouvement du trafic sur les canaux

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux.....						
Billots de sciage.....	6,369	272 28	22,702	518 80		
Douves et fonds, barils.....	1,695	163 11	2	0 14		
do pipes.....	490	91 59	23	0 70		
do Indes oc- cidentales.....	679	126 98	24	0 90		
			8	0 15		
Douves et fonds, saloirs.....			8,878	23 10		
Traverses.....						
Echalas à houblon.....						
Total, classe n° 5.....	211,496	30,206 89	139,401	4,574 69	80,801	4,706 99
<i>Classe spéciale.</i>						
Houille.....	280,324	51,951 23	156,580	20,926 97	88,220	8,563 09
Cryolithe ou mineral chim.	22,993	1,149 65	1,600	80 00		
Minerai de fer.....						
Pierre, impropre à la taille, non ouvrée.....	7,476	695 82	3,415	116 70	290	9 67
Total, classe spéciale...	310,793	56,796 70	161,625	21,123 67	88,510	8,572 76
Total, fret et péages.....	914,478	173,984 19	548,570	60,808 35	199,423	18,454 78
Bois de construction et au- tres en franchise.....	1,227	63 16	45,280	4,404 30		
Blé, maïs, farine, fer, sel, houille, etc., en franchise	19,157	2,873 55	239,375	7,968 59		
Grands totaux, voya- geurs et tonnage des navires non compris	934,883	176,920 90	823,225	73,181 24	199,423	18,454 78

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

Suite—CANAUUX.

sous-mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—Fin.

Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
		1	0 14						
		11,517	269 20	520	12 82			9,255	187 50
		485	2 25	1,674	10 77			50	1 00
				100	16 00				
4,748		712,092	49,456 03	71,653	3,323 52	2,664	26 64	28,347	456 49
35,652		139	4 63	9,107	399 91	10,688	106 88		
		1,827	91 35	718	35 90				
				135	1 68			173	1 15
35,652		1,965	95 98	9,980	437 49	10,688	106 88	173	1 15
52,776	577 69	731,410	55,946 47	88,361	5,875 26	22,153	1,457 29	28,520	539 14
		41,460	494 43						
		44	1 47	1,456	39 66				
52,776	577 69	772,914	56,442 37	89,847	5,915 02	22,153	1,457 29	28,520	539 14

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—

N° 39.—SOMMAIRE du mouvement des canaux sous-mentionnés
de chaque espèce d'effets passant par ces canaux

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du Saint-Laurent.		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Navires de toutes sortes. ...	824,014	15,045 93	1,657,036	14,851 57	238,485	2,771 81
	Nombre.		Nombre.		Nombre.	
Passagers	3,851	120 26	42,837	2,090 80	3,756	65 96
<i>Produits de la forêt.....</i>	Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
Ecorces			4	0 33		
Oourbes pour bâtiments. ...			3,696	61 68		
Flottes			22,512	542 44	441	8 74
Bois de chauffage.....	29,709	1,312 66	13	1 75		
Echelas à houblon			55,676	2,474 56	73,804	4,175 16
Bois de service, scié.....	93,672	15,699 69	12,594	314 65		
Mâts, espars, etc.....			336	13 09	6,267	500 47
Liens de chemins de fer....	183	10 78	22,702	518 80		
Billots de sciage	6,369	272 28	57	1 89		
Douves, de toutes sortes....	2,264	381 68	187	54 30	128	15 02
Bardeaux	159	103 58	7	1 40	39	3 22
Piquets et perches			78,687	12,248	120	4 00
Bois de construction, carré.			8,878	23 10		
Traverses						
Total	211,043	30,185 17	138,910	4,480 58	80,799	4,706 61
<i>Animaux.</i>						
Bestiaux			484	33 76	48	1 60
Cochons.....			34	3 92		
Chevaux.....	7	0 95	240	19 88	9	0 30
Moutons.....			289	23 33	66	2 20
Total	7	0 95	1,047	80 89	123	4 10
<i>Produits des animaux.</i>						
Os			2,504	338 21	11	0 64
Cornes et sabots, peaux et pelletteries, bruts.....	117	23 40	22	2 53		
Saindoux et huile de saind.	8	1 24	119	9 55		
Viandes, autres que le lard	24	4 80	141	13 54		
Lard.....	415	82 70	456	28 85		
Suif	8	1 60	38	5 70		
Laine	324	64 80	30	3 79		
Produits agricoles, non énu- mérés, animaux.....	2	0 40	635	65 48	30	1 00
Total	898	178 94	3,945	467 65	41	1 64

Suite—CANAUx.

pour l'exercice finissant le 30 juin 1886, indiquant la quantité totale
et le montant des péages perçus.

Canaux de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
78,690	577 69	458,331	5,114 63	130,443	1,668 32	61,788	1,235 76	4,132	51 50
Nombre.		Nombre.		Nombre.		Nombre.		Nombre.	
1,773		14,339	211 44	2,625	65 91	377			
Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
		7	0 69	52	1 22				
		18,720	169 91	2,250	40 60				
		83,070	2,861 81	23,301	401 85			15,297	253 45
		18	1 67	100	16 00				
2,179		593,698	45,684 58	39,289	2,435 17	2,664	26 64	2,727	16 69
9		194	16 46						
		1,130	109 29	3,621	359 12			127	2 20
		11,517	269 20	520	12 82			9,255	187 50
		473	297 37	66	10 17			91	9 65
		4	1 22	46	6 12				
2,557		2,628	44 00	684	25 68			800	16 00
		486	2 25	1,674	10 77			50	1 00
4,748		711,945	49,438 45	71,603	3,319 52	2,664	26 64	28,347	486 49
		524	29 95	11	0 36				
		54	3 31						
		202	8 92	8	0 24				
		486	27 31						
		1,266	69 49	19	0 60				
		15	0 96						
		16	1 56	6	0 17				
		1	0 10	91	2 50				
				19	0 47				
3		2	0 08	122	4 21				
		5	0 42	1	0 03				
		1	0 06	3	0 09				
		1,718	139 51	966	55 22				
3		1,768	142 69	1,208	62 69				

ANNEXE A—

N° 39.—SOMMAIRE du mouvement du trafic sur les canaux

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonneaux	Péages.	Tonneaux	Péages.	Tonneaux	Péages.
<i>Produits agricoles.</i>						
Produits agricoles, non énumérés, légumes.....	749	40 15	778	70 82	18	0 60
Pommes.....	1,427	131 32	3,548	519 47	955	88 39
Orge.....	15,852	2,353 59	4,234	356 32	2,226	150 97
Coton, brut.....						
Mais.....	181,672	36,333 88	11,433	328 60		
Lin et chanvre.....			18	1 58		
Fleur de farine.....	15,065	812 90	13,046	1,725 39	73	2 60
Foin, pressé.....	12	0 50	640	45 06	2,014	120 56
Farines de toutes sortes.....	4,565	897 68	1,071	47 82		
Manille.....			15	1 50		
Avoine.....	2,277	430 47	14,582	689 01	3,850	135 93
Pois.....	461	92 20	36,284	1,214 77	2,985	154 28
Pommes de terre.....	10	0 19	201	27 69	158	15 60
Seigle.....	169	25 35	344	9 68		
Graines — lin, trèfle et herbe.....	84	16 80	4,666	177 46	6	0 20
Tabac, brut.....	3	0 42	9	1 03		
Blé.....	141,726	26,432 18	54,244	1,904 20		
Total.....	364,072	67,568 03	145,113	7,120 40	12,300	669 13
<i>Manufactures.</i>						
Alcalis, potasse et perlasse	105	21 00	650	93 75		
Instruments aratoires.....			233	30 23	4	0 30
Barils, vides.....	161	28 42	291	22 64	2	0 38
Briques.....	129	18 60	4,741	221 53	420	25 75
Ciment et chaux hydrauliq.	337	32 71	2,129	215 83	12	1 20
Faïencerie et poterie.....	4	0 45	370	69 40	10	1 00
Membres.....	52	8 50	709	105 24		
Verrerie, de toutes sortes..	8	0 16	729	136 87		
Fer, chemin de fer.....	241	36 42	15,411	2,307 25		
“ en gueuse.....	558	89 95	2,221	324 26	158	15 80
“ tout autre.....	2,261	336 34	4,187	428 45	840	82 87
Mélasses.....	9	1 08	735	81 44	649	64 90
Clous.....	126	9 96	3,522	598 06		
Huile, en barils.....	675	120 63	1,532	198 54	407	40 70
Tourteaux oléagineux.....			15	0 57		
Peinture.....	11	0 61	567	67 25	153	15 30
Poix et goudron.....			1,009	60 74	9 0	96 00
Résine.....			1,422	71 60	1,689	166 90
Cendre de soude.....	2	0 04	1,418	249 10	75	5 00
Spiritueux, whiskey, etc ...	71	8 87	690	125 27		
Acier.....	1,015	152 12	158	31 19		
Sucre.....	5,127	747 00	9,626	1,192 12	4,381	438 40
Étain.....	7	0 40	1,066	179 12		
Térébenthine.....			532	29 49	492	49 20
Blanc de plomb.....	5	0 10	92	18 23		
Blanc de céruse.....			171	34 05		
Articles en bois.....	292	93 30	200	71 47		
Total.....	11,199	1,706 66	54,426	6,961 69	10,235	1,003 70

Suite—CANAUx.

sous-mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—Suite.

Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
.....		31	2 85	6	0 17	5,642	56 42		
60		28	1 66	4	0 11				
2,717		535	36 07	179	4 25				
.....				26	0 86				
65		25	1 47	398	10 89	1,985	19 85		
.....		224	21 90	1	0 03				
.....		34	3 06	89	2 47				
.....		3,230	234 21	118	2 80				
.....		4,771	326 04	32	0 80				
.....		100	5 95	47	1 56				
.....		36	3 26	171	4 07				
.....		11	0 65	8	0 24				
2,910		201	19 59	75	1 81				
5,752		9,226	656 71	1,154	30 06	7,627	76 27		
.....		46	8 65	28	6 86				
.....		33	4 96	169	22 85				
.....		128	15 01	44	3 00				
99				22	0 94				
10		50	4 67	120	3 41				
70				41	4 23				
20		16	2 13	37	3 84				
99				29	2 89				
.....				12	0 29				
425		3	0 30	54	1 88				
185		177	10 52	390	12 36				
12				19	2 05				
396		2	0 20	218	22 97				
147		1	0 19	108	15 45				
.....				4	0 12				
6				2	0 18				
.....		87	16 53	71	6 18				
.....									
30									
42		1	0 05	16	1 61				
1				10	0 87				
1,739		4	0 58	111	15 15				
92				12	1 71				
.....				5	0 44				
.....				13	1 15				
50				17	1 49				
.....		19	2 57	9	1 00				
3,423		567	68 36	1,561	130 92				

ANNEXE A—

N° 39.—DÉTAILS du mouvement du trafic sur les canaux

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du Saint-Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
<i>Marchandises.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Soufre			15	1 52		
Argile, chaux et sable.....	4,599	404 53	11,221	444 02	2,726	280 67
Houille.....	280,324	54,951 23	156,580	20,926 97	88,220	8,563 09
Bois de teinture et mat. tinct.....			260	22 66	170	17 00
Poisson.....			759	67 54		
Gypse.....	328	4 10	3,327	56 68	80	2 67
Minerais, de toutes sortes...	22,993	1,149 65	1,690	80 00		
Marbre.....	1,006	150 90	46	7 03	42	10 28
Guénilles.....			703	76 95	1	0 10
Sel.....	512	93 76	5,669	714 90	1,134	90 59
Pierre, de toutes sortes.....	12,928	1,785 24	12,409	493 45	368	17 47
Tous autres effets et marchandises non énumérés.	4,569	638 84	12,540	1,858 00	3,184	249 96
Total.....	327,259	59,178 25	205,129	24,754 77	95,925	9,231 83
Grands totaux, passagers et tonnage des navires non compris.....	914,478	173,984 19	548,570	60,808 35	199,423	18,454 78

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

Suite.—CANAUX.

sous-mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—*Fin.*

Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
710		4,052	81 04	230	5 38				
35,652		139	4 63	9,107	399 91	10,688	106 88		
45		1	0 06	2	0 18				
				187	4 90	979	9 79		
				15	0 55				
		1,827	91 35	718	35 90				
				8	0 71				
				19	3 01				
3		33	1 38	1,403	42 42				
238		10	0 20	487	17 49			173	1 15
2,202		567	65 03	653	89 17	195	1 95		
38,850		6,648	246 70	12,816	597 31	11,862	118 62	173	1 15
52,776	577 69	731,410	55,946 47	88,361	5,875 36	22,153	1,457 29	28,520	539 14

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—CANAOX.

N° 40.— TABLEAU indiquant la recette mensuelle des péages pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

CANAOX ET BUREAUX.	1885.							1886.				Total.
	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Avril.	Mai.	Jun.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Canal Welland.												
Chippawa	2 29	2 82	62 23	22 09	5 81	283 81	2 53	2 53	11 86	43 87	153 60	
Goborne	14,446 20	14,734 31	15,268 53	8,697 82	9,505 98	283 81	4,225 98	29,070 40	21,033 01	21,033 01	110,286 04	
Dalhousie	6,395 12	8,290 05	10,044 37	5,687 05	4,828 14	19 20	3,304 73	11,769 40	9,449 06	59,684 12		
Dunnville	113 91	19 93	88 76	281 40	184 06	17 85	27 94	136 57	920 47		
Mattland	26 71	64 03	44 84	71 52	81 55	43 93	108 76	82 97	550 37		
Robinson	187 70	143 52	132 82	189 55	151 64	156 78	351 23	232 64	1,550 38		
Sainte-Catherine	127 56	78 50	112 77	108 68	114 71	0 58	188 77	105 99	839 41		
Total, canal Welland.....	21,259 49	23,378 21	25,773 82	14,958 12	14,893 89	314 81	7,752 38	34,527 36	31,084 11	173,984 19		
Canaux du Saint-Laurent.												
Beauharnois	321 16	217 68	235 25	288 99	301 20	418 55	359 12	2,131 95		
Cardinal	195 59	194 57	228 51	99 26	87 18	89 40	197 75	1,108 79		
Cornwall	3,053 92	3,556 88	2,940 31	3,218 70	2,598 07	7 23	2,183 11	8,619 24	21,217 08		
Kingsville	1,107 30	955 71	1,211 77	1,401 96	2,121 13	1,150 03	863 87	8,511 87		
Lachine	213 59	496 05	1,379 46	238 81	238 81	260 97	311 02	3,301 04		
Montréal	4,340 01	4,286 16	3,375 63	2,948 49	2,009 84	3,762 00	4,514 70	25,237 82		
Total, canaux du St-Laurent	9,231 77	9,707 05	8,362 61	8,338 86	7,284 23	67 07	7,863 06	9,935 70	60,808 35		
Canal Chambly.												
Chambly	986 86	754 17	892 43	1,104 74	799 32	398 05	685 48	5,621 05		
Saint-Jean	1,846 33	2,041 24	1,434 37	1,752 97	601 25	2,583 89	1,860 86	12,120 81		
Saint-Ours	108 39	83 06	66 13	150 03	123 16	64 23	111 72	712 82		
Total, canal Chambly.....	2,941 58	2,878 47	2,392 93	3,007 74	1,522 73	7 10	7 10	18,454 78		

Canaux de l'Ottawa.												
Ottawa	5,412 39	4,812 99	4,337 57	4,798 33	1,401 72	6,173 84	5,136 79	32,082 07		
Carillon	197 24	38 76	58 30	34 86	62 05	84 03	236 98	765 91		
Grenville	4,124 43	2,888 37	2,537 78	2,982 63	1,947 44	3,601 06	3,303 94	21,395 70		
Sainte-Anne	226 43	232 43	232 41	363 43	176 83	272 74	229 08	1,732 79		
Total, canaux de l'Ottawa...	9,970 54	7,969 00	7,181 06	8,179 24	3,568 05	10,130 67	8,916 79	55,916 47		
Canal de la Baie de Burlington												
Hamilton	152 81	180 47	111 26	66 45	6 79	577 69		
Canal Rideau.												
Kingston Mills	166 39	295 39	361 65	297 20	126 69	112 75	238 38	1,618 45		
Ottawa	851 60	676 94	502 75	332 47	232 37	510 83	657 92	3,763 88		
Smith's-Falls	72 69	71 35	72 33	67 10	23 09	59 05	87 52	483 03		
Total, canal Rideau	1,090 68	1,042 68	916 73	696 77	382 15	742 63	983 82	5,875 26		
Canal Saint-Pierre.												
Saint-Pierre	313 00	262 75	180 55	146 14	141 14	168 18	139 17	1,457 29		
Canaux du district de Newcastle.												
Bobcaygeon	64 10	53 97	79 85	107 30	30 75	52 11	388 08		
Peterborough	4 00	4 40	4 00	6 50	27 25	8 46	10 60	65 61		
Hastings	4 00	19 30	30 90	16 75	11 50	3 00	85 45		
Total, can. du dis. de Newcastle.	72 60	77 67	114 75	130 55	38 75	39 21	65 61	539 14		
Grands totaux	45,072 37	45,496 30	45,053 71	35,521 87	27,919 72	440 88	4 12	56,527 28	53,793 26	317,643 27		

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite*—CANAUX.

N° 41.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux, durant l'exercice expiré le 30 juin 1886, et les péages perçus sur iceux.

NAVIRES.	Nombre total.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.	
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Canal Welland.</i>													
Bateaux à vap., Canada	713	52,419	49,685	34,274	1,703	3,926	63,959	90,619	115,347	205,966	3,026 27
Voiliers du Canada....	1,448	67,088	51,839	60,557	3,135	594	8,060	73,047	131,299	128,021	259,320	4,829 68
Total, Canada.....	2,160	114,507	101,524	94,831	4,838	594	11,986	137,006	221,918	243,368	465,286	7,855 95
Bateaux à vapeur américains.....	231	57	18	246	17	1,758	5,314	56,231	55,576	111,807	1,680 35
Voiliers américains.....	814	241	103	8,411	1,105	111,639	68,761	3,073	53,598	123,354	123,567	246,921	5,609 63
Total, américains.....	1,045	298	121	8,657	1,122	165,799	118,938	4,831	58,912	179,585	179,143	355,728	7,189 98
Grand total, canal Welland.....	3,205	114,805	101,645	103,488	5,960	166,393	118,938	16,817	195,918	401,503	422,511	824,014	15,045 93
<i>Canaux du St-Laurent.</i>													
Bateaux à vap., Canada	2,887	344,034	286,055	13,995	132	120	30	2,167	358,179	298,474	656,653	4,437 40
Voiliers du Canada.....	5,559	513,467	283,587	37,193	1,389	75	58,652	550,735	304,768	906,492	9,659 88
Total, du Canada..	8,446	857,501	569,642	51,188	1,521	195	30	61,819	908,914	603,242	1,563,146	14,077 28
Bateaux à vapeur américains.....	581	148	282	2,360	104	8,579	8,645	618	2,133	11,705	11,114	23,819	156 84

Voiliers américains.....	684	4,107	5,970	7,263	8,335	1,517	1,640	35,721	7,528	48,608	23,463	72,071	617 45
Total, américains.	1,265	4,255	6,202	9,623	8,439	10,096	10,285	36,339	9,661	60,313	34,577	94,890	774 29
Grand total, canaux du Saint-Laurent.....	9,711	861,756	595,854	60,811	9,950	10,291	10,525	36,369	71,480	969,227	687,809	1,667,036	14,851 57
<i>Canal Chambly.</i>													
Bateaux à vap., Canada	349	30,016	30,834	18	1,371	30,034	32,205	62,239	199 51
Voiliers du Canada.....	901	13,543	14,665	8,661	27,165	24,194	41,830	64,024	966 82
Total, Canada.....	1,250	43,559	45,499	8,669	28,536	54,228	74,035	126,263	1,166 33
Bateaux à vapeur américains.....	7	10	540	550	550	9 90
Voiliers américains.....	1,125	110	1,652	30,917	78,993	31,027	80,645	111,672	1,595 58
Total, américains.....	1,132	110	1,663	30,917	79,533	31,027	81,195	112,222	1,605 48
Grand total, canal Chambly.....	2,382	43,669	47,161	39,586	108,069	83,255	155,230	238,485	2,771 81
<i>Canal de la Baie de Burlington.</i>													
Bateaux à vap., Canada	109	17,573	16,815	803	1,357	18,930	17,617	36,547	280 22
Voiliers du Canada.....	183	2,922	6,580	12,529	17,368	20,300	19,109	39,409	305 27
Total, Canada.....	292	20,505	23,395	13,331	18,725	39,230	36,726	75,956	585 49
Bateaux à vapeur américains.....
Voiliers américains.....	12	290	1,077	1,367	1,367	1,367	2,734	22 20
Total, américains.....	12	290	1,077	1,367	1,367	1,367	2,734	22 20
Grand total, canal de la B. de Burlington.	304	20,505	23,685	14,408	20,092	40,597	38,093	78,690	577 69
<i>Canaux de l'Ottawa.</i>													
Bateaux à vap., Canada	1,049	55,703	109,958	1,205	55,703	110,463	166,166	639 67
Voiliers du Canada.....	2,113	16,584	204,658	18,936	16,864	223,594	240,458	3,292 57
Total, Canada.....	3,162	72,587	313,916	20,141	72,567	334,057	406,624	3,922 24

ANNEXE A—Suite—CANAUX.

N^o 41.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires, etc.—Fin.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Bateaux à vapeur américains.....	\$ cis.
Voiliers américains.....
Total, américains.....	512	4,528	38,970	792	8,209	43,498	51,707	1,192 89
Grand total, canaux de l'Ottawa.....	512	4,528	38,970	792	8,209	43,498	51,707	1,192 89
Canal Rideau.....	3,674	318,444	59,111	792	80,776	377,555	458,331	5,114 83
Bateaux à vap., Canada	802	22,184	108	21,911	22,184	44,095	476 85
Voiliers du Canada.....	1,085	38,483	1,933	32,186	38,483	70,669	962 37
Total, Canada.....	1,887	52,056	2,041	54,097	60,667	114,764	1,439 32
Bateaux à vapeur américains.....	27	101	96	101	96	197	6 75
Voiliers américains.....	166	213	11,623	3,746	3,959	11,523	15,482	222 25
Total, américains.....	183	314	11,619	3,746	4,060	11,619	15,679	229 00
Grand total, canal Rideau.....	2,020	52,370	72,286	5,787	58,157	72,286	130,443	1,668 32
Canal Saint-Pierre.	102	8,726	9,626	8,726	9,626	18,352	367 04
Bateaux à vap., Canada	1,048	21,657	21,779	21,657	21,779	43,436	868 72
Voiliers du Canada.....
Total, Canada.....	1,150	30,383	31,405	30,383	31,405	61,788	1,235 76

Canaux du district de Newcastle.

Bateaux à vap., Canada	54	1,544	37 50
Voiliers du Canada.....	28	2,256	14 00
Total, canaux du district de Newcastle.....	82	3,800	51 50

RÉCAPITULATION.

NAVIRES CANADIENS.	A vapeur et à voiles.		A vapeur et à voiles.		A vapeur et à voiles.		A vapeur et à voiles.		A vapeur et à voiles.		Total, américains.....	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Wendland.....	2,160	114,507	101,524	94,881	7,855 95	
Saint-Laurent.....	8,446	857,801	589,632	51,188	14,077 28	
Chambly.....	1,250	43,659	40,499	8,669	1,166 33	
Baie de Burlington.....	292	20,505	23,395	585 49	
Ottawa.....	3,162	72,667	313,916	13,831	3,932 24	
Rideau.....	1,837	52,056	80,637	2,041	1,459 32	
Saint-Pierre.....	1,150	30,383	31,405	1,439 32	
District de Newcastle.....	82	3,800	3,800	61 50	
Total du Canada.....	18,379	1,191,410	1,169,858	156,729	39,831	789	240	30,741	1,379,669	28,697 9	30,333 87	
NAVIRES AMÉRICAINS.												
A vapeur et à voiles.												
Wendland.....	1,045	298	121	8,637	1,122	165,769	118,988	4,831	58,912	179,585	358,738	7,189 98
Saint-Laurent.....	1,265	4,255	6,202	9,623	8,429	10,096	10,285	36,339	9,661	60,313	94,890	774 29
Chambly.....	1,132	110	1,662	30,917	31,027	112,232	1,605 48
Baie de Burlington.....	12	280	1,367	1,367	2,751
Ottawa.....	512	7,417	4,528	38,970	1,367	792	8,209	43,498	1,192 89
Rideau.....	183	314	11,619	3,746	4,060	11,619	15,679
Saint-Pierre.....
District de Newcastle.....
Total, américains.....	4,149	13,394	24,422	52,943	49,598	175,895	129,273	43,329	148,106	284,561	635,960	11,013 34
Grand total, canadiens et américains.....	22,528	1,203,804	1,194,280	209,672	89,439	176,684	129,513	74,070	375,467	1,664,230	1,788,639	3,452,919

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite.—CANAUX.

N° 43.—TABLEAU COMPARATIF du tonnage des navires et effets passés par les canaux, pour les exercices terminés le 30 juin, 1883, 1884, 1885 et 1886.

PROPRIÉTÉ ET NAVIRES.	CANAL WELLAND.				CANAUX DU SAINT-LAURENT.				CANAL CHAMBLEY.			
	1883.	1884.	1885.	1886.	1883.	1884.	1885.	1886.	1883.	1884.	1885.	1886.
Tonnage des effets montés	285,406	339,817	332,364	314,936	208,711	146,471	120,360	139,966	131,320	116,132	83,418	86,140
do descendus .	541,790	600,303	494,597	599,542	414,125	386,550	364,782	408,604	115,818	107,691	108,267	113,283
Tonnage total des effets montés et descendus.....	827,196	940,120	826,961	914,478	622,836	533,021	485,142	548,570	247,138	223,723	191,685	199,423
Tonnage des navires montés...	362,680	416,019	367,671	401,603	1,128,271	1,021,510	878,966	969,227	102,319	93,698	79,749	83,255
do descendus	385,516	435,332	382,520	422,511	807,874	720,761	648,194	687,809	225,379	202,003	170,121	155,230
Tonnage total des navires montés et descendus	748,196	851,351	750,191	824,014	1,936,145	1,742,271	1,526,160	1,657,036	327,698	295,701	249,870	238,485
Grand total du tonnage des effets et navires montés et descendus.....	1,575,392	1,791,471	1,577,152	1,738,492	2,568,891	2,275,292	2,011,302	2,205,606	574,836	519,424	441,555	437,908

EFFETS EN NAVIRES.	CANAL DE LA BAIE BURLINGTON.				CANAUX DE L'OTTAWA.				CANAL RIDEAU.			
	1883.	1884.	1885.	1886.	1883.	1884.	1885.	1886.	1883.	1884.	1885.	1886.
Tonnage des effets montés	70,637	50,840	53,431	43,674	3,884	1,711	1,033	387	82,304	68,393	57,832	71,644
do descendus.	29,473	15,803	18,498	9,102	763,901	751,121	638,608	731,023	20,201	16,836	12,445	16,717
Tonnage total des effets montés et descendus	100,110	66,643	71,929	52,776	767,785	752,832	639,641	731,410	102,505	85,219	70,277	88,361
Tonnage des navires montés .	140,196	83,238	67,870	40,597	113,991	106,782	90,909	80,776	78,335	64,589	54,000	58,157
do descendus.	142,416	82,917	66,973	38,093	422,663	401,075	348,769	377,555	94,595	81,638	63,487	72,286
Tonnage total des navires montés et descendus ...	282,612	166,155	134,843	78,690	536,654	507,857	440,678	458,331	172,930	146,227	117,487	130,443
Grand total du tonnage des effets et navires montés et descendus.....	382,722	252,838	206,772	131,460	1,304,439	1,260,689	1,080,319	1,189,741	275,435	231,446	187,764	218,804

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite*—CANAUX.

N^o 44.—TABLEAU COMPARATIF de la quantité des articles transportés sur les canaux pour les exercices expirés les 30 juin 1885 et 1886, et les péages perçus.

ARTICLES.	1885.		1886.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.
Alcalis, potasse et perlasse.....	673	110 52	829	130 26
Pommes.....	6,577	756 21	6,032	740 95
Produits agricoles, non énumérés, légumes.....	10,681	319 35	7,224	171 01
Produits agricoles, non énumérés, animaux.....	2,931	192 90	3,351	261 61
Instruments aratoires.....	446	53 63	479	58 34
Orge.....	17,235	1,575 42	25,743	2,901 20
Briques.....	6,104	326 23	5,411	268 82
Os.....	1,415	181 80	2,520	339 81
Soufre.....	40	3 90	15	1 52
Ciment et chaux hydraulique.....	2,412	288 19	2,658	257 82
Argile, chaux et sable.....	13,766	751 70	23,538	1,215 64
Houille.....	579,578	84,234 27	580,710	84,952 71
Maïs.....	124,433	23,312 48	193,131	36,663 34
Bestiaux.....	1,313	79 24	1,097	65 67
Coton, brut.....	20	1 27		
Faïencerie et poterie.....	604	107 18	495	75 08
Bois de teinture et matières tinctoriales.....	602	50 45	432	39 84
Poisson.....	1,675	45 43	1,971	82 29
Lin et chanvre.....			18	1 58
Fleur de farine.....	24,248	1,925 76	30,662	2,573 10
Meubles.....	1,192	188 64	834	119 71
Gypse.....	5,927	129 26	3,750	64 00
Verrerie de toute sorte.....	1,192	196 33	865	139 92
Foin, pressé.....	4,131	310 28	2,891	188 45
Cochons.....	132	10 63	88	7 23
Chevaux.....	530	35 69	466	30 29
Peaux, vertes et salées, cornes et sabots.....	153	23 47	161	27 66
Glace.....				
Fer, chemin de fer.....	12,741	1,791 20	15,667	2,343 96
“ en gueuse.....	2,858	288 03	3,419	432 19
“ tout autre.....	6,402	662 83	8,040	870 54
Minéral de fer.....	55,138	2,756 90	22,993	1,149 65
Oryolithe ou minéral chimique, et autre minéral, excepté le fer.....	9,191	459 55	4,145	207 25
Saindoux et huile de saindoux.....	123	10 44	219	13 39
Farines, de toutes sortes.....	9,002	1,528 69	5,759	951 03
Viandes, autres que le lard.....	144	14 93	187	18 81
Marbre.....	2,201	327 70	1,102	168 97
Manille.....	61	9 60	15	1 50
Mélasse.....	1,726	174 27	1,424	149 47
Clous.....	3,388	511 07	4,264	631 19
Avoine.....	21,198	2,621 17	24,057	1,492 42
Huile, en barils.....	3,035	420 35	2,870	371 51
Tourteaux oléagineux.....	4	0 14	19	0 69
Pois.....	43,728	3,162 60	44,533	1,788 09
Pommes de terre.....	449	47 84	516	50 99
Lard.....	636	78 00	995	115 84
Peinture.....	619	85 63	739	83 34
Poix et goudron.....	2,407	177 85	2,127	179 45
Guénilles.....	964	116 64	729	80 76
Seigle.....	2,051	193 74	720	42 36
Résine.....	3,578	267 85	3,991	238 50
Sel.....	5,204	532 00	8,754	943 05
Pierre, pour la taille.....	6,508	680 57	14,469	1,453 57
“ brute.....	632	65 89	625	36 41
“ impropre à la taille, non ouvrée.....	8,975	691 99	11,519	825 02
Graines de toutes sortes.....	5,155	286 76	4,775	195 35

N° 44.—TABLEAU COMPARATIF indiquant la quantité, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	1885.		1886.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.
Moutons.....	808	52 50	841	52 84
Cendre de soude.....	2,189	378 59	1,525	254 14
Acier.....	845	118 89	1,184	184 18
Sucre.....	9,097	1,347 04	20,991	2,393 25
Spiritueux, bière, etc.....	1,081	188 52	820	135 80
Tabac, brut.....	28	2 37	12	1 45
Suif.....	85	12 46	52	7 75
Étain.....	1,885	332 17	1,177	181 23
Térébenthine.....	1,089	83 24	1,029	79 13
Blé.....	199,228	31,290 72	199,156	28,357 78
Blanc de plomb.....	142	20 57	110	19 48
Blanc de céruse.....	636	104 93	238	35 54
Laine.....	92	12 43	358	68 74
Tous autres effets et marchandises, non énumérés.....	28,874	3,235 64	23,910	2,902 95
Ecorce.....	126	6 30	63	2 24
Barils, vides.....	449	49 90	626	69 45
Courbes pour bâtiments.....	10	1 84		
Flottes.....	13,876	211 06	24,686	275 19
Bois de chauffage, sur navires.....	169,990	5,103 97	168,452	5,307 41
do en radeaux.....	1,011	11 68	5,878	73 54
Cercles.....	40	3 26	31	3 42
Echalas à houblon.....	59	7 10	100	16 00
Bois de service, scié, sur navires.....	695,243	60,226 09	859,966	70,397 09
do en radeaux.....	4,409	330 51	3,743	95 40
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur nav. do en rad.....	52	4 24	149	11 99
Liens de chemins de fer, sur navires.....	10,648	267 19	12,648	319 13
do en radeaux.....	10,045	631 65	10,632	902 49
Billots de sciage.....	1,250	133 34	1,032	92 46
Douves et fonds, barils.....	34,754	858 58	50,363	1,260 60
“ pipes.....	195	30 03	1,097	163 25
“ indes occidentales.....	608	108 34	513	92 29
Douves, saloirs.....	1,321	238 95	703	127 88
Bardeaux.....	143	2 85	8	0 15
Piquets et perches pour clôtures, sur navires.....	838	288 87	1,107	490 09
do do en radeaux.....	27	2 40	95	11 82
Bois de construction, carré, sur navires.....	25	1 78	1	0 14
do do en radeaux.....	68,174	9,492 91	73,344	10,538 93
Traverses.....	32,188	1,327 37	24,380	2,374 84
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	8,967	33 39	11,088	37 12
	444	130 90	520	168 34
Totaux—Voyageurs et tonnage des navires non compris.....	2,317,009	249,868 93	2,585,691	273,771 66
Voyageurs—Nombre total.....	83,845	3,251 64	69,603	2,554 40
Navires—Tonnage.....	3,350,965	40,403 32	3,452,919	41,317 21
Total des péages perçus.....		293,523 89		317,643 27
Total des péages en franchise.....		20,821 79		15,845 16
Total brut des péages.....		314,345 68		333,488 43

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 26.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Suite.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Courbes pour bâtiments										
Flottes		10						10	10	1 84
Bois de chauffage, sur nav.	2,756	22,479	612	1,230			3,348	24,129	27,477	1,250 08
Bois " en rad.										
Cerclés										
Echelles à houblon										
Bois de ser., scie, sur nav	6,654	4,221		4,893			6,654	78,219	84,853	14,212 90
Bois " en rad.										
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur navires										
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux										
Liens de ch. de fer, sur nav.										
" " en rad.										
Billots de sciage		25						25	25	2 50
Douves et fonds, barils	2,970	472	1,374	312			4,344	4,799	4,799	204 65
" " pipes.								1,265	1,265	188 71
" " Indes Occ.								165	165	30 81
Douves, saoirs		9						382	382	66 68
Bardeaux								120	120	80 28
Piquets et perches pour clôtures, sur navires										
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux										
" " en rad.										
Bois de const., carré, sur nav.	98	17,395					98	71,773	71,773	10,766 30
Traverses		3,600						9,610	9,708	2,175 97
Articles en bois et bois en partie fabriqué		63								
Total du fret payant péages	21,636	87,090	27,044	9,227	216,297	163,212	279,985	488,118	768,103	130,815 80

Articles en franchise ayant payé pleins péages sur les canaux du Saint-Laurent.

Articles en franchise ayant payé pleins péages sur les canaux du Saint-Laurent.	De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
Alcalis, pot. et perlasse	226				226		226		
miéva, légumes	1				1		1		
Produits agricoles, non énu.	44				44		44		
Brûques	109				117		117		
Ciment et chaux hydraulique	6				10		10		
Faisaneiro et poterie.	13				13		13		
Gypse	30				32		32		
Verre, de toutes sortes	11,951				12,356		12,356		
Fer, en gueuse.	426				23		23		
Fer, chemin de fer.	173				290		290		
Fer, tout autre	3				3		3		
Saindoux et huile de saind.	185				205		205		
Cioux	7				10		10		
Huiles, en barils.	23				24		24		
Peinture.	91				1,674		1,674		
Sel	7				7		7		
Pierre, pour la taille.	162				164		164		
Centre de sonde.	46				64		64		
Sucre	41				259		259		
Spiritueux, bière, etc.	218				10		10		
Étain	10				9		9		
Bianc de plomb	9				712		712		
Tous autres états et marchandises non énumérés.	414				2		2		
Articles en bois et bois en partie fabriqué		670							
Bois passé en franchise de Welland à Port-Robinson.									
Grand total	34,600	87,760	30,235	9,227	216,297	163,212	296,140	488,788	781,928

Total des péages.....
 " passagers.....
 " articles en franchise.....
 Amendes et dommages.....

12,430 20
 114 88
 \$2,453 20
 653 11

Revenu total.....
 144,013 68

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 26 mars 1886.

E. MIALL,
 Commissaire.

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 29.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Welland, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1885.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages.
	Descente.		Montée.		Descente.		Montée.		
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alcalis, potasse et perlasse.	27	436	322	27	378	436	814
Pommes	33	3,527	33	3,527	3,560
Produits agricoles, non énumérés, légumes	4,090	548	1	40	4,091	568	216 62
Produits agricoles, non énumérés, animaux	24	450	87	24	537	561
Instruments aratoires	206	3,019	130	206	3,049	298
Orge	97	382	44	1,091	3,049	329 36
Briques	2,858	1,100	1,844	2,999	3,388	194 24
Os	47	1,093	2,951	3,004	406 42
Soufre	18	3,062	51	1,161	4	4 64
Giment et chaux hydraulique	7,103	41,613	133	7,959	11,377	138 48
Argile, chaux et sable	302	12,019	147,820	20,090 95	464 54
Maïs	23	523	302	12,186	516 45
Bestiaux	10	4	4	32	523	36 96
Coton, brut	8	93	319	10	0 75
Fabricerie et poterie	676	773	225	4	66 60
Bois de teint. et mat. tinct.	8	170	225	4	21 36
Poisson	3	346	676	93	66 16
Lin et chanvre	773	3,223	3	3	0 45
Fleur de farine	170	523	3	13,385	1,851 99
Meubles	3,223	346	175	623	102 71
Gypse	888	74	3,228	346	608
Verre, de toutes sortes	572	34	888	74	3,674
Foin, pressé	37	220	909	79	184 54
Cochons	41	240	70 42
Chevaux	3 51
Eaux vertes et salées, cornes et sabots	19 77
Glace	0 73

Fer, chemin de fer	14,462	402	420	14,882	402	15,981
" en gueuses	2,785	3	2,785	2,785
" tout autre	3,250	198	160	3,410	208	407 31
Mineral de fer	3,618
Chrysolite ou mineral chin.
et autre miner., exc. le fer	1,797	1,797	89 85
Saindoux et huile de saind.	27	106	27	106	11 39
Farines, de toutes sortes	1,237	62	62	1,237	62	72 50
Vieilles, autres que le lard.	107	49	107	49	15 79
Marbre	56	69	69	8 53
Manille	13	1 30
Mélanges	320	131	320	131	451
Glans	2,530	500	62	2,530	500	58 34
Avoine	1,186	10,639	20	1,186	10,639	57 34
Huile, en barris	768	244	2	1,470	348	705 05
Tourteaux oléagineux	1	17	189 28
Pois	829	36,989	0 68
Pommes de terre	13	131	829	37,298	2,010 84
Lard	91	311	13	181	26 73
Peinture	266	143	91	311	22 38
Pois et goudron	88	123	435	143	66 13
Guénilles	687	213	816	123	939
Seigle	889	700	216	66 00
Résine	6	112	101 35
Sel	2,986	26	1,459	889	35 46
Pierre, pour la taille	1,888	7,089	4,369	29	80 45
" improprie à la taille, non ouvrée	169	1,470	7,119	539 83
Grains, de toutes sortes	1,801	742	8	174	1,111	371 75
Moutons	2,198	171	9 14
Cendres de soude	521	264	34	1,909	1,111	108 45
Acier	145	108	219	2,198	171	2,769
Sucre	4,251	81	35	299	93 57
Spiritueux, bière, etc.	40	35	19	740	108	23 72
Tabac, brut	5	105	218	1,519	81	135 25
Suif	8	27	6	6	33 09
Etain	436	170	915 63
Térébenthine	2	5	132 05
Ble	12,773	47,868	436	170	6 52
Blanc de plomb	49	407	35
Blanc de céruse	251	91 76
Laine	11	12,773	47,868	22 92
Tous autres effets et marchandises non énumérés	7,914	2,904	422	317	48	4,089 78
Barils, vides	11	9 77
Courbes, pour bâtiments	63 16
.....	3 94
.....	1,775 40
.....	0 33
.....	14 98

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 31.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du Saint-Laurent, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1885.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		Total, tonneaux	Montant des péages.
	Descente.		Montée.		Descente.		Montée.			
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.....	155	125	27				152	155	307	\$ cts.
Pommes.....	33	102					33	102	135	7 74
Produits agricoles non énumérés, légumes.....	3,909	601	40				3,909	641	4,450	182 27
Produits agricoles non énumérés, animaux.....	24	251	87				24	338	367	28 28
Instruments aratoires.....	204	11					204	11	215	25 22
Orges.....	971	2,912					971	2,912	3,883	287 58
Brègues.....	2,650	389					2,756	389	3,145	157 79
Os.....	58	1,058	1,844				53	2,882	2,935	395 07
Soufre.....	46						46		46	4 49
Ciment et chaux hydraulique.....	368	15					360	15	395	21 33
Argile, chaux et sable.....	7,060	3,052	132				7,916	3,388	11,331	458 09
Houille.....	2,582						24,991	24,991	24,991	1,666 80
Mâts.....	10,950						11,097	11,097	11,097	3,307 80
Bestiaux.....	21	491					21	494	515	32 31
Ombon, brut.....	59	10					59	10	10	0 75
Faïence et poterie.....	22						165	59	59	7 80
Bois de teint. et matières tinctor.....	503	31					503	31	534	9 36
Poisson.....	769	2,057					775	2,106	2,881	169 54
Lin et chanvre.....	138	160	6				143	160	303	23 71
Méubles.....	3,215	346					3,215	346	3,561	56 78
Verrerie de toute sorte.....	40	46					40	46	86	7 31
Foin, pressé.....	572	34	337				909	79	988	70 43
Cochons.....	17						32	17	17	1 26
Chevaux.....	29	186	3				32	186	218	13 32
Peaux vertes et sal., cornes et sab.....	7		2				2	7	9	0 53
Glaces.....										

Fer, chemin de fer.....	11	2					11	2	13	1 18
" enroulé.....	180						180		180	16 61
" tout autre.....	1,206	133					1,206	146	1,352	70 51
Minerais de fer.....										
Cryolithe ou minéral chimique, et autre minéral, excepté le fer.....	50	66					20	66	86	4 34
Sandoux, et huile de sandoux.....	62	1,015					62	1,043	1,107	44 45
Farines, de toutes sortes.....	109	18					109	18	123	10 84
Vieilles, autres que le lard.....	38						61		61	4 93
Mariée.....										
Manille.....	133	13					133	13	13	1 30
Mélasse.....	327	129					327	129	456	20 54
Cioux.....	8,743	20					8,743	20	8,763	74 34
Avoine.....	1,186						1,186		1,186	44 17
Huile, en barils.....	334	100	2				336	102	438	75 28
Tourteaux oléagineux.....	1	17					1	17	18	0 68
Pois.....	769	28,405					769	28,405	29,174	847 81
Pommes de terre.....	10	176					10	176	186	25 53
Lard.....	89	293					89	293	382	19 38
Peinture.....	27	139					27	139	166	17 53
Pois et goudron.....	37	133					37	133	170	45 80
Géailles.....	677	82	12				689	85	774	73 15
Sergis.....	5	870					5	870	875	32 61
Resine.....	112						1483	112	1,600	80 25
Pierre, pour la taille.....	2,132	26					2,132	29	2,161	194 43
" ouverte.....	1,376	7,089					1,458	7,119	8,577	369 56
" impropre à la taille, non ouverte.....	167						172		172	8 74
Graines de toutes sortes.....	1,901	743	8				1,909	881	2,790	94 65
Moutons.....	2,196	151					2,196	151	2,347	90 27
Centre de soude.....	168	80	34				35	225	260	17 87
Acier.....	14	78					14	78	92	15 25
Sucre.....	286	9					1,805	9	1,814	6 29
Spiritueux, bière, etc.....	128	11					1,138	11	1,149	116 05
Tabac, brut.....	3	1					3	1	4	0 22
Suif.....	67	168					67	168	235	17 56
Résin.....	14	5					421	5	426	21 72
Terbeenthine.....	13,446	21,647					12,446	21,647	34,093	1,007 06
Bis.....	24						24		24	0 57
Bleu de plomb.....	5						5		5	4 56
Bleu de cerise.....										0 49
Laine.....	4,320	1,320	158				4,971	2,053	7,024	685 60
Tous autres effets et marchandises non énumérés.....	74	21					152	21	173	14 68
Barils, vides.....										
Courbes, pour bâtiments.....										

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 88.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Fin.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Flottes.....	12,840								12,840		\$ cts
Bois de chauffage, sur navires.....	76,534								76,534		114 22
" en radeaux.....	2,817								2,817		2,678 94
Cercles.....	32								32		28 17
Échelles à honblon.....	415,130								415,130		2 80
Bois de service, scié, sur navires.....	2,753				163,950				569,040		44,295 88
" " en radeaux.....	34								34		2,787 67 98
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, sur navires.....	108								108		9 65
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux.....	53								53		3 44
Liens de chemin de fer, sur navires.....	1,291								412		32 86
" " en radeaux.....	10,684								1,294		138 02
Billots de sciage.....									10,684		242 14
Douves et fouds, barils.....											
" " pipes.....											
" " Indes Occident.....											
Douves, saloirs.....											
Bardeaux.....	247								303		138 70
Piquets et perches pour clôtures, sur navires.....	2								2		0 84
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux.....											
Bois de const., carré, sur navires.....	40								40		17,468 192 89
" " en radeaux.....	286								286		1 40 296
Traverses.....											
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	5	10							5	10	1 67
Total du fret payant péages.....	320	560,924			154,006				320	714,930	49,204 07

Houille, en franchise, par O. en C.	44								44		44
Bas de service.....		47,942							47,942		47,942
Grand-total, fret.....	364	603,866			154,006			364	763,872		763,236
Total, péages sur navires..... " " passagers..... " " articles en franchise..... Autres recettes.....											
											5,019 03
											208 04
											32 00
Revenu total, à part les loyers de pouvoirs d'eau.....											54,463 14

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 MAI 1886.

N° (A) 35.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Rideau, et le montant du revenu perçu, pendant la saison de navigation de 1885.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.	10	18							10	18	28	6 06
Pommes.	2	2							2	2	4	0 11
Produits agricoles, non énumérés.	5								5		5	0 14
Produits agricoles non énumérés, animaux.	172	755							172	755	927	63 16
Instruments aratoires.	35	98							35	98	133	16 49
Briques.	174	2							174	2	176	4 18
Os.	14	9							14	9	23	0 90
Soufre.												
Gypse et chaux hydraulique.	83	8							83	8	91	2 47
Argile, chaux et sable.	253								253		253	5 92
Houille.	8,020	24							8,020	24	8,020	351 97
Maïs.	1								1		1	0 03
Bestiaux.												
Coton, brut.	12	18							12	18	30	3 06
Fabricerie et poterie.	2								2		2	0 18
Bois de teinture et mat. tinctoriales.	180	6							180	6	186	4 87
Poisson.												
Lin et chanvre.	14	35							14	35	369	9 99
Fleur de farine.	13	20							13	20	33	3 40
Meubles.	18	3							18	3	15	0 55
Gypse.												
Verre, de toute sorte.	1								1		2	0 06
Foin, pressé.												
Oignons.												
Chevaux et sal., cornes et sab.	1	8							1	8	8	0 19
Glaces.												

Fer, chemin de.	12	281							12	281	40	1 45
" en gueuse.	70	70							70	70	140	5 67
" tout autre.	179	100							179	100	279	8 96
Minéral de fer.												
Cryolithe ou minéral chimique, et autres minéraux, excepté le fer.	351	165							351	165	516	25 80
Saindoux et huile de saindoux.	2	83							2	83	85	2 31
Variétés de toutes sortes.	2	69							2	69	71	1 98
Vianades, autres que le lard.	14	5							14	5	19	0 47
Barille.	8	1							8	1	9	0 80
Brûlle.												
Mélasse.	7	1							7	1	8	0 99
Cloüs.	159	18							159	18	177	17 89
Avoine.	32	85							32	85	117	2 77
Huile, en barils.	2	88							2	88	90	11 57
Tourteaux oléagineux.	89	1							89	1	90	0 13
Pois.	34								34		34	0 85
Pommes de terre.	32	4							32	4	36	1 21
Lard.	73	73							73	73	73	2 38
Peinture.	1	1							1	1	1	0 09
Pois et goudron.	8	5							8	5	15	1 32
Grainilles.	368								368		368	0 70
Saïge.												
Résine.	1,007	364							1,007	364	1,371	41 08
Pierre, pour la taille.	3	185							3	185	188	8 62
" ouvrée.	2	2							2	2	5	0 44
" impropre à la taille, non ouvrée.	135	7							135	7	135	1 68
Graines de toutes sortes.												
Moutons.												
Cendres de soude.												
Adier.	10								10		10	0 87
Sucre.	51	44							51	44	95	13 40
Spiritueux, bière, etc.	4	10							4	10	15	1 78
Tabac, brut.	4								4		4	0 19
Suif.	1								1		1	0 05
Grain.	13	2							13	2	15	1 83
Tarabenthine.	3								3		3	0 35
Blé.	75								75		74	1 78
Blanc de plomb.	9								9		9	0 79
Blanc de céruse.	15								15		15	1 31
Laine.	2	3							2	3	5	0 20
Tous autres effets et marchandises non énumérés.	288	296							288	296	584	74 99
Ecorce.	25								25		25	0 63
Barils, vides.	51								51		52	3 85
Courbes pour bâtiments.												

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 36.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Saint-Pierre, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1885.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Poisson.....	935	43	935	43	978
Farine.....	305	1,699	305	1,699	2,004
Houille.....	9,188	325	9,188	325	9,513
Bois de service.....	1,302	1,061	1,302	1,061	2,363
Autres produits agricoles.....	2,843	2,011	2,843	2,011	4,854
Autres marchandises.....	237	211	237	211	448
Total.....	14,810	5,350	14,810	5,350	20,160
Total des péages sur navires.....											1,374 32
passagers.....											1,575 92
Revenu total, à part les loyers de pouvoirs d'eau.....											1,575 92

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 mars 1886.

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 37.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du district de Newcastle, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1885.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Briques.....											
Argile, chaux et sable.....											
Bois.....											
Bois de chauffage.....	13,740								13,740		227 50
Floites.....	2,390	25							2,390	25	14 82
Bois de construction, scié.....	31								31		1 50
Liens de chemins de fer.....	8,855								8,855	150	182 50
Billots de sciage.....	69	12							69	12	8 50
Bardeaux.....											
Perches, etc.....											
Bois de construction, carré.....	50	275							50	275	3 50
Traverses.....		50								50	1 00
Minéral de fer.....											
Pierre, non ouvrée.....	60								60		0 40
Total du fret payant péages..	25,195	512							25,195	512	443 72
Total des péages sur navires.....											
Autres recettes.....											
Revenu total, à part les loyers de pouvoirs d'eau.....											
											44 00
											486 72

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 mars 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE

N° (A) 38.—DÉTAIL du mouvement du trafic sur les canaux sous-mentionnés,

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent		Canal Chambly.	
	Tonneaux.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
<i>Classe n° 1.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Navires à vapeur, canadiens.....	173,177	2,552 37	650,760	4,263 07	59,409	188 93
Navires à vapeurs, américains.....	72,915	1,097 76	19,528	131 48	345	5 20
Voiliers canadiens.....	221,159	3,981 36	814,623	8,405 09	63,139	975 63
Voiliers américains.....	214,696	4,793 80	65,765	621 57	107,828	1,471 24
Total, classe n° 1.....	681,947	12,430 29	1,550,696	13,421 21	230,721	2,644 65
<i>Classe n° 2.</i>						
Passagers.....	Nombre. 3,912	114 88	Nombre. 41,185	2,231 55	Nombre. 3,813	67 64
<i>Classe n° 3.</i>						
	Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
Briques.....			3,388	194 24	46	28 57
Soufre.....			47	4 64		
Ciment et chaux hydraulique.....	86	8 75	1,178	138 48	148	14 80
Argile, chaux et sable.....	1,599	149 11	11,377	464 54	3,030	309 41
Poisson.....	4	0 60	789	66 16		
Gypse.....	435	5 44	3,574	58 73	80	2 67
Fer, chemin de fer.....	78	11 70	15,284	2,291 81		
“ en gueuse.....	110	20 19	2,788	407 8	168	15 80
“ tout autre.....	1,945	264 66	3,618	410 43	178	16 87
Sel.....	597	104 24	4,388	529 83	1,107	89 55
Pierre, pour la taille.....	3,761	751 22	8,589	371 75	91	8 67
Pommes.....	1,423	131 22	3,560	521 49	965	88 29
Orge.....	15,801	2,352 40	4,140	329 36	2,226	150 97
Maïs.....	117,536	23,507 20	12,488	516 45		
Coton, brut.....			10	0 75		
Lin et chauvre.....			3	0 45		
Fleur de farine.....	13,334	422 79	14,164	1,851 99	3	0 10
Foin, pressé.....	240	38 56	988	70 42	2,376	146 32
Farines, toutes sortes.....	308	23 53	1,294	72 50		
Tourteaux oléagineux.....			18	0 68		
Avoine.....	1,116	199 82	11,825	705 05	2,862	95 79
Pois.....	181	5 39	33,127	2,010 84	3,045	128 89
Pommes de terre.....			194	26 73	139	13 90
Seigle.....			889	35 46		
Graines, toutes sortes.....	52	10 40	2,369	93 57		
Tabac, brut.....			6	0 52		
Blé.....	124,206	22,719 64	60,611	4 099 28		
Tous autres produits agricoles, légumes.....	723	36 25	4,679	216 62	14	0 48
Os.....			3,004	406 42		
Bestiaux.....			546	36 96	9	0 30
Cochons.....			32	3 51		
Peaux vertes et salées, cornes et sabots.....			10	0 73		
Chevaux.....	7	1 20	261	19 77		
Saindoux et huile de saindoux.....	2	0 40	133	11 39		
Viandes, toutes aut. que le lard.....			156	15 79		
Lard.....	68	13 60	402	22 38		
Moutons.....			299	23 72		
Suif.....	6	1 20	35	5 25		
Laine.....			28	3 94	5	0 34
Tous autres produits agricoles, animaux.....	2	0 40	561	58 13	5	0 17
Total, classe n° 3.....	283,610	50,779 79	215,870	16,098 57	16,903	1,111 79

A—Suite.

et le montant des péages perçus pendant la saison de navigation de 1885.

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre		Canaux du district de Newcastle.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
55,279	437 70	172,059	617 73	40,596	429 74	28,892	577 84	1,615	30 00
55,394	467 29	233,921	3,193 45	69,527	829 44	39,824	796 48	2,265	14 00
4,416	39 02	51,555	1,207 85	10,198	171 99				
115,089	944 01	457,535	5,019 03	120,493	1,437,17	68,716	1,374 32	3,880	44 00
Nombre. 1,899		Nombre. 13,714	208 04	Nombre 2,181	55 39	Nombre. 867		Nombre. 	
Ton'x. 99		Ton'x. 		Ton'x. 23	0 90	Ton'x. 		Ton'x. 	
10		41	3 79	91	2 47				
865	3,025	60 50	254	5 92					
45	1	0 66	186	4 87	978	9 78			
314			15	0 55					
1,131	3	0 30	40	1 46					
188	198	12 87	140	5 67					
3	16	0 70	279	8 96					
1	10	0 20	1,371	41 08					
60	28	1 66	188	8 61					
2,717	497	33 50	176	4 18					
	2	0 12	24	0 69					
			6	0 22					
68	25	2 09	369	9 99	2,004	20 04			
	111	10 73							
	36	3 26	71	1 98					
			1	0 03					
	2,660	193 51	117	2 77					
210	6,104	430 02	34	0 85					
	152	9 32	26	1 21					
	52	4 82	358	8 40					
	24	1 89	7	0 20					
			4	0 10					
3,840	36	3 47	74	1 78					
	31	2 61	5	0 14	4,854	48 54			
	21	1 40							
	529	29 42	1	0 03					
	49	3 02							
	16	1 56	8	0 19					
	187	7 89	2	0 06					
			85	2 31					
	3		19	0 47					
	1	0 06	73	2 35					
	481	27 01							
	2	0 12	1	0 05					
	1	0 06	5	0 20					
	1,611	119 19	927	53 16					
9,554		15,848	965 15	4,993	172 00	7,836	78 36		

ANNEXE

N° (A) 38.—DÉTAIL du mouvement du trafic sur les canaux sous-

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St Laurent.		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
<i>Classe n° 5—Fin.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Douves et fonds de barils, I. Oc.	352	65 68	24	0 90		
“ saloirs.....			8	0 15		
Traverses.....			8,418	21 90		
Echalas à houblon.....						
Total, classe n° 5.....	200,810	23,030 93	129,857	4,244 60	74,075	4,342 41
<i>Classe spéciale.</i>						
Houille.....	248,272	48,761 26	147,820	20,090 95	85,113	8,227 03
Cryolithe ou minéral chimique.			1,797	89 85		
Minéral de fer.....	26,728	1,336 40				
Pierre, impropre à la taille, non ouvrée.....	6,455	621 07	3,020	108 45	90	3 00
Glace.....						
Total, classe spéciale.....	281,455	50,718 73	152,637	20,289 25	85,203	8,230 03
Total, fret et péages.....	768,103	143,360 97	532,567	61,096 57	184,212	17,118 26
Bois de const. et autre en franc.	672	30 25	32,772	3,244 44		
Blé, maïs, farine, fer, sel, houille, etc., etc., en franchise.....	16,153	2,422 95	168,941	10,172 27		
Grands totaux, passagers et tonnage des navires non com- pris.....	784,928	145,814 17	734,280	74,513 28	184,212	17,118 26

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 mars 1886.

A—Suite.

mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—Fin.

Canal de la baie de Burlington.		Canaux d'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
		296	1 40	2,105	13 44			50	1 00
				68	10 50				
12,413		694,907	47,965 17	71,465	2,733 75	2,363	23 63	25,647	442 32
45,112		139	4 63	8,020	351 97	9,513	95 13		
		3,705	185 25	516	25 80				
				135	1 68			60	0 40
45,112		3,844	189 88	8,671	379 45	9,513	95 13	60	0 40
73,174	944 01	715,250	54,431 14	86,453	4,937 15	20,160	1,575 92	25,707	442 72
		47,942	563 10						
		44	1 47	1,491	39 80				
73,174	944 01	763,236	54,995 71	87,944	4,976 95	20,160	1,575 92	25,707	486 72

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 41.—TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux durant la saison de navigation expirée le 31 décembre 1885; et le montant des péages perçus sur iceux.

Navires.	Nombre total.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonnage.		Total, tonnage.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
CANAL WELAND.												
Navires canadiens, à vapeur.	530	47,166	25,893	876	2,864	49,814	75,331	97,956	173,177	2,552 37
“ “ à voiles ...	1,323	59,073	47,958	2,915	4,958	59,943	110,989	110,170	231,159	3,981 35
Total, du Canada	1,853	104,667	73,821	3,791	7,822	109,757	186,310	208,026	394,336	6,533 73
Navires américains, à vapeur.	190	34	1,226	62	35,042	28,028	1,645	8,833	37,947	34,958	72,915	1,097 75
“ “ à voiles ...	690	103	7,475	1,105	95,684	69,563	2,973	41,788	106,236	103,461	214,696	4,799 80
Total, américains	880	137	28	1,167	130,726	91,593	4,618	50,641	144,183	143,429	287,611	5,896 56
Grand total, canal Welland.	2,733	104,804	94,506	4,958	130,726	91,593	12,440	160,398	330,492	351,455	681,947	12,430 29
CANAL DE SAINT-LAURENT.												
Navires canadiens, à vapeur.	2,828	340,306	296,149	193	84	84	30	3,024	351,305	289,455	650,760	4,263 07
“ “ à voiles ...	5,039	479,137	257,897	2,167	75	120	53,479	900,980	313,653	814,623	8,405 09
Total, du Canada	7,867	813,443	554,046	3,365	159	204	56,503	852,285	613,118	1,465,383	12,668 16
Navires américains, à vapeur.	511	198	1,902	182	6,831	7,723	608	1,969	9,643	9,855	19,528	131 48
“ “ à voiles ...	652	3,514	5,041	6,677	1,937	1,551	36,953	5,107	47,006	18,779	63,786	621 57
Total, américains	1,163	3,712	5,180	6,829	8,472	9,273	37,561	7,276	56,649	28,664	83,313	753 05
Grand total, canaux du Saint-Laurent	9,030	817,155	559,226	45,537	8,631	9,493	37,591	63,879	908,914	641,782	1,510,696	13,421 21

Navires.	Nombre total.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonnage.		Total, tonnage.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
CANAL CHANDLER.												
Navires canadiens, à vapeur.	221	29,172	28,88	18	29,100	39,219	59,409	188 98
“ “ à voiles ...	790	13,985	14,640	7,615	21,910	41,499	63,139	975 63
Total, du Canada	1,112	43,167	43,510	7,663	50,930	71,718	122,548	1,164 61
Navires américains, à vapeur.	5	10	10	345	345	5 20
“ “ à voiles ...	1,933	110	1,728	28,319	28,453	79,375	107,828	1,474 94
Total, américains	1,938	110	1,738	28,319	28,453	79,730	108,173	1,479 44
Grand total, canal Chambly.	2,210	43,277	45,254	36,006	106,184	79,283	151,438	230,721	2,644 05
CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.												
Navires canadiens, à vapeur.	163	26,144	26,976	802	27,601	27,778	55,279	437 70
“ “ à voiles ...	244	6,833	11,354	16,040	28,000	27,394	55,394	467 29
Total, du Canada	407	32,979	38,330	16,842	55,601	55,172	110,673	904 99
Navires américains, à vapeur.	18	856	1,352	2,208	2,208	4,416	36 02
“ “ à voiles ...	18	856	1,352	2,208	2,208	4,416	36 02
Total, américains	36	1,712	2,704	4,416	4,416	8,832	72 04
Grand total, canal de la baie de Burlington	425	32,979	39,186	18,194	57,709	57,380	115,689	944 01
CANAL D'OTTAWA.												
Navires canadiens, à vapeur.	1,033	56,874	112,161	1,024	58,874	113,182	172,059	617 73
“ “ à voiles ...	2,039	17,803	197,878	18,150	17,893	216,628	233,921	3,383 15
Total, du Canada	3,062	74,677	310,039	19,174	76,767	329,213	405,980	3,811 18
Navires américains, à vapeur.
“ “ à voiles ...	510	5,769	5,033	39,69	6,831	44,724	51,556	1,207 85
Total, américains	510	5,769	5,033	39,691	6,831	44,724	51,556	1,207 85
Grand total, canaux d'Ottawa	3,572	82,476	315,072	58,865	83,693	373,937	457,535	5,019 03

ANNEXE A—Suite.

N^o (A) 40.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires, etc.—Suite.

Navires.	Nombre total.	De ports du Canada.		De ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
CANAL RIDEAU.													
Navires canadiens, à vapeur.	745	19,706	20,890	19,706	20,890	40,596	429 74
“ “ “ “ à voiles.....	1,039	30,434	37,632	1,381	31,815	37,632	69,447	829 44
Total, du Canada	1,784	50,140	58,522	1,381	51,521	58,522	110,123	1,259 18
Navires américains, à vapeur.	24	88	85	88	85	172	6 30
“ “ “ “ à voiles.....	102	326	6,509	3,363	3,689	6,509	10,198	171 99
Total, américains	126	412	6,595	3,363	3,775	6,595	10,370	177 39
Grand total, canal Rideau.....	1,910	50,552	65,117	4,744	55,296	65,117	120,493	1,437 17
CANAL SAINT-PIERRE.													
Navires canadiens, à vapeur.	172	13,823	15,089	13,823	15,089	28,912	577 84
“ “ “ “ à voiles.....	975	18,441	21,983	18,441	21,983	39,824	796 48
Total, canal Saint-Pierre	1,148	32,264	36,452	32,264	36,452	68,716	1,374 32
CANAL DU DISTRICT DE NEWCASTLE.													
Navires canadiens, à vapeur.	51	205	1,410	205	1,410	1,615	30 00
“ “ “ “ à voiles.....	28	9	2,250	9	2,250	2,265	14 00
Total, canal du district de Newcastle.....	79	214	3,666	214	3,666	3,880	44 00

RÉCAPITULATION.

NAVIRES CANADIENS. A vapeur et à voiles.	Nombre total.	De ports du Canada.		De ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Welland	1,852	104,657	94,478	73,821	3,791	186,310	208,076	394,386	6,533 73
Saint-Laurent	7,867	813,113	564,046	38,634	2,365	159	204	7,522	109,757	852,265	613,118	1,465,383	12,689 16
Chambly	1,112	43,167	43,516	7,663	30	56,503	50,830	71,178	123,648	1,164 61
Baie Burlington	407	3,979	38,300	16,842	19,774	22,522	28,202	55,901	66,172	110,673	904 99
Ottawa	3,062	76,767	310,009	19,774	76,767	329,213	405,980	3,811 18
Rideau	1,784	50,170	58,574	1,381	51,551	58,572	110,123	1,259 18
Saint-Pierre	1,148	32,264	36,452	32,264	36,452	68,716	1,374 32
District de Newcastle.....	1, 79	211	3,666	214	3,666	3,880	44 00
Total, canadiens	17,312	1,153,671	1,139,099	121,498	42,172	159	204	30,374	194,463	1,305,702	1,375,937	2,681,639	27,760 17
NAVIRES AMÉRICAINS. A vapeur et à voiles.													
Welland	880	137	28	8,701	1,167	130,726	91,593	4,618	50,641	144,182	143,429	287,611	5,896 66
Saint-Laurent	1,163	3,712	5,180	6,904	6,829	6,472	9,279	37,561	7,376	66,649	28,663	85,313	783 05
Chambly	1,098	110	1,738	28,343	77,982	28,453	79,720	108,173	1,479 41
Baie Burlington	18	866	1,352	2,208	2,308	2,208	4,116	39 02
Ottawa	510	5,709	5,033	39,594	1,112	6,831	44,724	51,555	1,207 85
Rideau	126	417	6,595	3,363	3,775	6,595	10,370	177 39
Saint-Pierre.....
Total, américains.....	3,795	10,680	19,430	47,311	49,039	139,198	100,872	45,509	135,999	242,098	305,340	547,458	9,553 91
Grand total des navires canadiens et américains	21,107	1,163,761	1,158,529	168,809	91,211	139,367	101,076	75,883	320,461	1,547,800	1,681,277	3,229,077	37,314 08

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 mars 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite.

N° (A) 41½.—TABLEAU COMPARATIF du grand total du fret passé par les canaux sous-mentionnés, pendant les saisons de navigation de 1884 et 1885, ainsi que le montant des péages perçus sur ic eux, y compris les péages sur les navires et les passagers.

Canaux.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
1884.												
Canal Welland	27,671	76,445	53,177	3,669	243,081	163,908	29,680	240,150	353,609	484,202	837,811	151,679 00
Canaux du Saint-Laurent	134,057	423,718	8,315	5,473	1,258	3,443	4,319	111,865	182,548	544,499	727,048	64,071 99
Canal Chambly	17,453	6,223	79,870	97,497	95,336	103,320	199,146	18,898 71
Canal Rideau	53,866	16,470	2,059	60,919	15,470	76,389	4,926 09
Canaux de l'Ottawa	967	462,319	360	210,114	1,327	673,433	673,766	5,171 99
Canal de la Baie Burlington	6,614	13,032	4,349	51,870	58,484	17,411	75,895	1,975 62
Canal Saint-Pierre	12,333	6,787	12,333	6,782	19,116	2,854 45
Canaux du district de Newcastle.	12,650	399	12,650	399	13,049	222 45
1885.												
Canal Welland	34,600	87,760	30,225	9,227	216,297	163,212	15,008	223,589	296,140	488,788	784,928	143,360 97
Canaux du Saint-Laurent	163,311	410,370	6,190	7,813	1,518	7,111	33,933	705,274	203,712	636,568	734,280	61,096 57
Canal Chambly	9,915	9,559	69,632	129	91,647	50,006	104,506	184,212	17,118 26
Canal Rideau	63,103	15,740	9,101	72,204	15,740	87,944	4,937 15
Canaux de l'Ottawa	364	608,866	164,006	364	752,572	753,236	54,431 14
Canal de la Baie Burlington	9,019	14,427	3,595	46 11	55,162	18,022	73,174	944 01
Canal Saint-Pierre	14,810	6,350	14,810	6,350	21,160	1,575 92
Canaux du district de Newcastle	25,195	512	25,195	512	25,707	486 72

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 26 mars 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite.

N° 45.—TABLEAU indiquant le nombre et le tonnage de tous les navires passés par les canaux pendant la saison de navigation en 1885.

CANAL DU SAINT-LAURENT ET WELLAND.

CANADA.					ETATS-UNIS.			
Bateaux à vapeur.			Voiliers.		Bateaux à vapeur.		Voiliers.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.
8	20	160	50	409	11	88	6	48
10	18	180	13	130	2	20	1	15
15	9	135	1	15	3	45	4	80
20	7	140	10	200	2	40	1	25
25	12	300	6	150	3	90	2	60
30	22	660	5	150	2	70	5	200
35	13	455	6	210	2	80	1	50
40	6	240	31	1,240	3	135	1	50
45	5	225	4	180	1	50	4	240
50	5	250	23	1,150	2	130	1	75
55	5	275	1	75	2	160
60	3	180	10	600	10	850
65	3	195	12	780	27	2,420
70	4	280	5	350	50	4,750
75	2	150	12	900	58	5,800
80	1	80	9	720	34	3,570
85	2	170	19	1,615	23	2,530
90	4	360	28	2,520	13	1,455
95	3	285	30	2,850	4	480
100	4	400	35	3,500	1	125
105	5	525	35	3,675	2	260
110	3	330	20	2,200	2	270
115	2	240	18	2,070	1	140
120	2	240	11	1,320	1	145
125	2	250	11	1,375	4	640
130	2	260	11	1,430	1	165
135	7	945	1	135
140	12	1,680
145	2	290	14	2,030
150	1	150	22	3,300
155	3	465	22	3,410
160	2	320	25	5,600
165	13	2,145
170	3	510
175	5	875
180	1	180	3	540
185	7	1,295
190	5	950	1	190
195	2	390
200	3	600	4	800
205	2	410
210	3	630
215	1	215	2	430
220	3	660
225	3	675	3	675	1	225
230	4	920
235	2	470	1	235
240	1	240
245	2	490	3	735
250	1	250	1	250
255	1	255	1	255
260	1	260
265	1	265
270	2	540	2	540

ANNEXE A—*Suite.*

N^o 45.—Tableau indiquant le nombre et le tonnage de tous les navires passés par les canaux, etc., etc.—*Suite.*

CANAUX DU SAINT-LAURENT ET WELAND—*Suite.*

CANADA.					ETATS-UNIS.			
Bateaux à vapeur.			Voiliers.		Bateaux à vapeur.		Voiliers.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.
275			7	1,925	1	275	5	1,375
280	1	280			1	280	4	1,120
285		285	7	1,995			5	1,425
290	1	290	2	580			3	870
295			3	885			3	885
300	2	600	4	1,200	1	300	10	3,000
305			9	2,745			7	2,135
310			2	620			2	820
315			7	2,205			9	2,835
320			8	2,560			2	640
325			5	1,625			5	1,625
330	1	330	9	2,970			7	2,310
335	1	335	4	1,340			2	670
340	1	340	2	680			1	340
345	1	345	1	345			1	345
350			3	1,050				
355			2	710	1	355	1	355
360			2	720				
365			4	1,460	1	365	1	365
370			1	370				
375	1	375	3	1,125				
380			1	380			1	380
385			1	385			1	385
390	1	390	2	780			3	1,170
395	3	1,185						
400								
405	1	405						
410	2	820	1	410				
415			1	415				
420								
425			5	2,125				
430	1	430					1	430
435	1	435	1	435				
440								
445			1	445				
450			1	450				
452					1	452		
455			1	455				
465			1	465				
470							1	470
475			2	950	1	475	1	475
480							1	480
485	1	485					2	970
490							1	490
495	1	495						
500	1	500						
510	2	1,020					1	510
515			1	515			1	515
520			1	520	1	520	1	520
525							1	525
530	1	530						
540	2	1,080					1	540
550					1	550	1	550
575	1	575						

ANNEXE A—*Suite.*

N^o 45.—TABLEAU indiquant le nombre et le tonnage de tous les navires passés par les canaux, etc.—*Suite.*

CANALX DU SAINT-LAURENT ET WELLAND—*Suite.*

CANADA.					ETATS-UNIS.			
Bateaux à vapeur.			Voiliers.		Bateaux à vapeur.		Voiliers.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.
580	2	1,160						
585	2	1,170	1	585			1	585
590					1	590		
595	2	1,190					1	595
600	1	600					1	600
615	1	615	1	615				
640							1	640
650			1	650				
675	1	675						
690	1	690						
715	1	715			2	1,450		
769	1	769					1	769
775					1	775		
909							1	909
929	1	929						
966					1	966		
1,013					1	1,013		
1,035					1	1,035		
1,040					1	1,040		
1,203					1	1,203		
1,425					1	1,425		
1,441					1	1,441		
Total.....	217	30,323	694	98,900	59	16,398	384	65,846

CANALX RIDEAU, OTTAWA ET CHAMBLY—*Suite.*

8	31	248	140	1,120	7	55	6	48
10	10	100	38	350	1	10		
15	5	75	9	134				
20	4	80	20	400				
25	6	150	3	75				
30	7	210	6	180				
35	3	105	7	245				
40	3	120	9	360				
45	1	45	1	45				
50	4	200	7	350				
55	2	110	4	220				
60	3	180	5	300			1	60
65	2	130	3	195			1	65
70	1	70	4	280			2	140
75	1	75	8	690			1	75
80	1	80	8	640			5	400
85	1	85	15	1,275			11	935
90	1	90	23	2,070			29	2,610
95	2	190	31	2,945			81	7,695
100	1	100	28	2,800			70	7,000
105	1	105	31	3,255			50	5,250
110	1	110	13	1,430			27	2,970
115			13	1,495			22	2,530

ANNEXE A—*Suite.*

N° 45.—TABLEAU indiquant le nombre et le tonnage de tous les navires^s passés par les canaux, etc.—*Suite.*

CANAUX RIDEAU, OTTAWA ET CHAMBLY—*Suite.*

CANADA.					ETATS-UNIS.			
Bateaux à vapeur.			Voiliers.		Bateaux à vapeur.		Voiliers.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.
120			7	840			4	480
125	1	125	8	1,000				
130	1	130	10	1,300				
135			8	1,080				
140			6	840				
145	1	145	11	1,585			1	145
150			20	3,000				
155	1	155	19	2,945				
160			12	1,900				
165			9	1,485			1	165
170			1	170				
175			1	175				
180								
185			2	370				
240	1	240						
245	1	245						
272	1	272						
332	1	332						
344	1	344						
397	1	397						
432	1	432						
570	1	570						
Total.....	83	6,045	540	37,504	8	66	312	30,568

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—Suite—CANAUX.

N° 46—TABLEAU indiquant le nombre et le tonnage classifié de tous les navires passés par les canaux pendant la saison de navigation de 1885.

CANAUX WELAND ET DU SAINT-LAURENT.

CANADIENS.				ÉTATS-UNIS			
Classe	Bateaux à vapeur.	Nom-bre.	Tonnage.	Voiliers.	Nom-bre.	Tonnage.	Classe
1	250 à 329 ton'x...	43	20,913	1 250 à 650 ton'x...	114	39,265	1 250 à 709 ton'x...
2	200 à 249 "	6	1,305	2 200 à 249 "	27	5,970	2 200 à 249 "
3	150 à 199 "	7	1,115	3 150 à 199 "	107	19,015	3 150 à 199 "
4	100 à 149 "	22	2,526	4 100 à 149 "	167	20,225	4 100 à 149 "
5	50 à 99 "	27	1,950	5 50 à 99 "	153	11,760	5 50 à 99 "
6	Au-d. 50 "	112	2,515	6 Au-d. 50 "	126	2,675	6 Au-d. 50 "
	Total.....	217	30,323	Total.....	694	98,900	Total.....
					59	16,398	Total.....
							384
							65,816

CANAUX RIDEAU, OTTAWA ET CHAMBLEY.

1	250 à 370 ton'x...	6	2,347	1 250 à 370 ton'x...	1	250 à 570 ton'x...	1 250 à 570 ton'x...
2	200 à 249 "	2	485	2 200 à 249 "	2	200 à 249 "	2 200 à 249 "
3	150 à 199 "	1	155	3 150 à 199 "	3	150 à 199 "	3 150 à 199 "
4	100 à 149 "	6	715	4 100 à 149 "	4	100 à 149 "	4 100 à 149 "
5	50 à 99 "	18	1,210	5 50 à 99 "	5	50 à 99 "	5 50 à 99 "
6	Au-d. 50 "	50	1,133	6 Au-d. 50 "	233	2,939	6 Au-d. 50 "
	Total.....	83	6,045	Total.....	540	37,504	Total.....
					8	66	Total.....
							312
							30,568

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N° 47.--Les canaux du Canada, 1885-86.

TARIF DES PÉAGES.

Le tarif des péages sur les canaux est divisé en cinq classes, comme ci-dessous, et est à tant par tonne, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.	Canal Welland, à l'ouest seulement.	Canal Welland, à l'est seulement.	Lac Érié, Montréal.	Canaux du St-Laurent, en chaque sens.	Canal Chambly et écl. St-Ours, en ch. q. sens.	Canal de la Baie Burlington, en chaque sens.	Canal Rideau, en chaque sens.	Can. d'Ottawa et écl. Ste-Anne, en chaque sens.	Ottawa à Saint-Jean, en chaque sens.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Classe n° 1.</i>									
Bateaux à vapeur par tonne.	0 01½	0 01½	0 02½	0 00½	0 00½	0 01	0 01½	0 00½	0 01½
Voiliers et autres..... do	0 02½	0 02½	0 03½	0 01½	0 01½	0 01	0 02½	0 01	0 02½
<i>Classe n° 2.</i>									
Passagers, de 21 ans et au-dessus, chacun	0 10	0 10	0 20	0 10	0 05		0 08	0 02½	0 09½
Passag. de 21 ans et au-dessous, chac.	0 05	0 05	0 10	0 05	0 02		0 04	0 01½	0 04½
<i>Classe n° 3.</i>									
Briques, ciment et chaux hydraulique	15	0 20	0 20	0 15	0 10		0 07	0 06	0 19½
Argile, chaux et sable.....									
Soufre									
Maïs									
Fleur de farine.....									
Fer, chemin de fer.....									
do en gueuse.....									
do tout autre.....									
Plâtre, gypse.....									
Sel.....									
Viandes ou poisson, salés, en barils ou autrement									
Produits agricoles, légumes, non énumérés									
Produits agricoles, animaux, non énumérés									
Pierre, pour la taille									
B 6									
<i>Classe n° 4.</i>									
Tous autres articles, non énumérés..	0 15	0 20	0 20	0 20	0 10		0 26	0 14	0 29
<i>Classe n° 5.</i>									
Ecorce	0 20	0 20	0 20	0 15	0 10		0 07	0 05	0 19½
Barils, vides, chaque	0 02	0 02	0 02	0 02	0 02		0 02	0 01	0 03½
Courbes, pour bâtiments, chaque	0 05	0 05	0 05	0 02	0 02		0 02	0 01	0 04½
Flottes, par 1,000 pieds linéaires ...	1 40	1 40	1 40	1 40	1 20		1 05	0 50	2 05
Bois de chauffage, par corde, sur nav.	0 20	0 20	0 20	0 20	0 10		0 15	0 08	0 23
do do en rad.	0 25	0 25	0 25	0 25	0 15		0 19	0 09	0 30½
Cercles	0 25	0 25	0 25	0 20	0 15		0 15	0 10	0 30
Mâts et espars, poteaux de télég. par tonne de 40 pieds cubes, sur navires	0 15	0 15	0 15	0 05	0 05		0 08	0 07	0 13½
Mâts et espars, poteaux de télég., par tonne de 40 pieds cubes, en radeaux	0 20	0 20	0 20	0 10	0 10		0 15	0 10	0 22½
Liens de ch. de fer, sur nav., chaque.	0 01	0 01	0 01	0 00½	0 00½		0 00½	0 00½	0 0
do do en radeaux do .	0 02	0 02	0 02	0 01	0 01		0 02	0 01	0 02½
Bois scié, madriers, planches, voliges et bois de construction, scié, par M. pds, mesure de planche, sur nav.	0 30	0 30	0 30	0 15	0 10		0 11½	0 06½	0 20
Bois scié, madriers, planches, voliges et bois de construction, scié par M. pds mesure de planche, en rad.	0 60	0 60	0 60	0 30	0 20		0 19	0 09	0 36½
Bois carré, par M. pds cubes, sur navires ..	3 00	3 00	3 00	1 00	1 00		0 56	0 44	1 69
Bois carré, par M. pds cubes, en radeaux ..	4 50	4 50	4 50	2 00	2 00		1 12	0 63	3 13

En franchise en vertu de l'arrêté en conseil du 1er avril 1873.

N° 47—Suite.

TARIF DES PÉAGES—Suite.

Le tarif des péages sur les canaux est divisé en cinq classes, comme ci-dessous, et est à tant par tonne, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.	Canal Welland, vers l'ouest.	Canal Welland, vers l'est.	Du lac Érié à Montréal.	Canaux du St-Laurent, en chaque sens.	Canal Chamblay et écl. St-Ours, en chaque sens.	Canal de la baie de Burlington, en chaque sens.	Canal Rideau, en chaque sens.	Canal d'Ottawa, et écl. Ste-Anne, en chaque sens.	Ottawa à Saint-Jean, en chaque sens.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Classe n° 5—Suite.</i>										
Matériaux pour voitures, articles en bois et bois en partie ouvré, par tonne de 40 pieds cubes	0 40	0 40	0 40	0 40	0 25	} En franchise, en vertu de l'A. C. du 1er avril 1873.	0 30	0 20	0 55	
Bardeaux, par mille.....	0 06	0 06	0 06	0 06	0 04		0 04½	0 02½	0 08	
Piquets et perches pour clôtures, par mille pieds, sur navires	0 40	0 40	0 04	0 40	0 20		0 23	0 12	0 42	
Piquets et perches pour clôtures, par mille pieds, en radeaux	0 80	0 80	0 80	0 80	0 40		0 38	0 17	0 77	
Bois en grume, étalonné, chaq. pièce	0 08	0 08	0 08	0 08	0 05		0 06	0 06	0 13	
Douvs et fonds de barils, par mille	0 40	0 40	0 40	0 20	0 15		0 15	0 10	0 30	
do pipe do	1 50	1 50	1 50	1 00	1 00		0 75	0 50	1 75	
do Indes occ. do	0 75	0 75	0 75	0 60	0 25		0 45	0 25	0 65	
do saloirs, coupés ou sciés, par mille	0 08	0 08	0 08	0 04	0 03		0 03	0 02	0 06	
Traverses, par 100 pieds.....	0 50	0 50	0 50	0 50	0 40		0 38	0 15	0 67	
Echalas à houblon, par 1,000	2 00	2 00	2 00	2 00	1 50		1 50	0 65	2 65½	
<i>Classe spéciale.</i>										
Gypse, brut (par A. C., 28 octobre 1882)	0 15	0 05	0 05	Vers l'ouest.	
Houille	0 20	0 20	0 20	0 15	0 10		0 08	0 05	0 17½	
Pierre, non ouvrée, impropre à la taille, par corde	0 75	0 75	0 75	0 60	0 37½		0 28	0 24	0 77½	
Minéral de fer, cryolithe ou min. chim.	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05		
Glace	0 05	0 05	0 05		

NOTE.—La houille passe par tous les canaux en franchise, excepté sur le canal Welland—en vertu de l'arrêté du conseil du 7 juin 1869.

Les bois en grume et de construction, et les autres produits, descendront le creek de Chippewa, entre l'Aqueduc et Port-Robinson, en franchise, suivant l'arrêté du conseil du 18 mai 1863.

Le minéral de fer, le cryolithe ou minéral chimique, paieront 5 centins par tonne pour une section ou pour tous les canaux.

Toutes les marchandises qui auront acquitté les péages sur toute la ligne des canaux du Saint-Laurent, ou sur le canal Lachine, l'écluse Sainte-Anne ou les canaux de l'Ontario et du Rideau, passeront en franchise sur le canal Welland; et si des péages ont été payés au canal Chamblay, ils seront remboursés à Montréal ou à Kingston-Mills; et si les péages ont été acquittés sur le canal Welland, elles passeront en franchise sur les canaux du Saint-Laurent ou ceux de l'Ontario ou de Rideau, l'écluse Sainte-Anne, et les canaux de Lachine et de Chamblay; pourvu que les articles, pour avoir droit à cette exemption, descendent par toute la ligne des canaux jusqu'à Montréal, ou remontent de Montréal par toute la ligne des canaux du Saint-Laurent ou de l'Ontario et du Rideau jusqu'au lac Ontario.

Tous les articles, effets ou marchandises non désignés ci-dessus paieront suivant le tarif de la classe n° 4.

Nul laissez-passer ne sera donné aux remorqueurs à vapeur ou autres petites embarcations à moins de 25 centins au minimum, mais s'ils ne transportent ni fret ni passagers, ils pourront obtenir un laissez-passer de saison moyennant \$30, lequel leur permettra de circuler à volonté sur les canaux.

Les marchandises expédiées à des ports situés à l'ouest des canaux du Saint-Laurent sur lesquelles des péages auront été acquittés en passant par ces canaux, pourront être réexpédiées de ces ports et passer par le canal Welland gratuitement, comme si elles eussent été expédiées directement en premier lieu; et les marchandises expédiées à l'est, après avoir acquitté les péages sur le canal Welland, pourront être transbordées à tout port du lac Ontario et passer ensuite gratuitement par les canaux du Saint-Laurent, comme si elles eussent été expédiées directement en premier lieu.

N^o 47 — Suite.

TARIF DES PÉAGES—Fin.

A. C. 22 avril 1884.—Le comité, sur la recommandation du ministre du revenu de l'intérieur, conseille que l'arrêté du conseil en date du 18 septembre 1873, permettant à tous les navires pressés ou nolisés par des personnes qui ont des entreprises pour l'agrandissement ou la réparation d'aucun des canaux et employés par eux à l'enlèvement de la terre ou le transport des matériaux nécessaires à l'exécution de ces travaux, de passer en franchise par les canaux, soit amendé en y ajoutant après le mot "péages," les mots "sur ce navire et cargaison," et que le dit amendement soit censé s'appliquer depuis la date du susdit arrêté du conseil.

A. C. 17 juin 1885.—Vu un mémoire, daté le 11 juin 1885, du ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, exposant que par un arrêté du conseil passé le 23 mai 1884, les péages de canaux sur le blé, le maïs, l'avoine, les pois, l'orge et le seigle, expédiés de Montréal ou de tout autre port canadien à l'est de Montréal, ont été réduits pendant la présente saison de navigation de vingt centins à dix centins par tonneau, d'après de vives représentations faites par les expéditeurs intéressés dans le trafic affecté par l'abolition des péages sur le canal Érié.

Le ministre, considérant les représentations au même effet qui sont maintenant faites, recommande que les dispositions du dit arrêté soient continuées durant la saison de navigation actuelle, et pas plus longtemps.

Le comité soumet la recommandation qui précède à Votre Excellence.

A. C. 4 juillet 1885.—Vu un mémoire, daté le 1er juillet 1885, du ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, exposant que par un arrêté du conseil passé le 17 juin dernier, les dispositions de l'arrêté du conseil du 28 mai 1884, qui réduisent de vingt centins à dix centins par tonneau les péages de canaux sur le blé, le maïs, l'avoine, les pois, l'orge et le seigle, expédiés de Montréal ou de tout port à l'est de Montréal, ont été continués en vigueur pour la présente saison de navigation.

Le ministre représente que les personnes intéressées dans le trafic ont insisté fortement sur ce que cet arrêté n'atteint pas l'objet qu'on avait en vue, et le ministre, considérant qu'il vaudrait la peine de faire l'essai d'une nouvelle réduction, vu l'abolition totale des péages sur le canal Érié, recommande qu'au lieu de dix centins par tonneau les péages sur les produits ci-dessus énumérés soient fixés à deux (2) centins le tonneau, à compter du premier jour du présent mois de juillet jusqu'à la fin de la présente saison de navigation, et pas plus longtemps, et que l'arrêté du conseil du 17 juin dernier soit annulé.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

A. C. 25 juillet 1885.—Vu un mémoire, daté le 18 juillet 1885, du ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, soumettant que par un arrêté du conseil en date du 4 courant, les péages sur le blé, le maïs, l'avoine, les pois, l'orge et le seigle passant par les canaux canadiens ont été réduits à tel point que ces articles peuvent maintenant descendre du lac Érié à Montréal, moyennant deux centins au lieu de vingt centins par tonneau, cet arrangement, à titre d'essai, ne devant continuer en vigueur que durant la présente saison de navigation.

Le ministre représente qu'une distinction injuste est faite par ce moyen au préjudice des expéditeurs de ces articles de ports canadiens sur le lac Ontario, les péages actuels (temporairement réduits de moitié l'année dernière, étant de quinze centins par tonneau, et il recommande que cette distinction disparaisse et que les péages des canaux du Saint-Laurent sur les produits ci-haut énumérés, expédiés de Montréal ou de tout autre port à l'est de Montréal, soient fixés à deux (2) centins par tonneau, à compter du premier jour du présent mois de juillet, et continuent en vigueur jusqu'à la fin de la présente saison de navigation, et pas plus longtemps.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

A. C. 8 octobre 1885.—Vu un mémoire daté le 7 octobre 1885, du ministre des travaux publics, représentant que les péages actuels relatifs au chenal de la baie Burlington, qui forme l'entrée du port de Hamilton, ne sont que ceux perçus sur les bâtiments à vapeur ou à voiles, savoir, un centin par tonneau en chaque sens, tous les autres péages ayant été abolis par l'arrêté du conseil du 1er avril 1873, et recommandant que ce péage de un centin par tonneau, en chaque sens, soit réduit à un tiers d'un centin par tonneau, en chaque sens, durant la présente saison de navigation.

Le comité soumet cette recommandation pour être approuvée.

A. C. 21 avril 1886.—Vu un mémoire, daté le 20 avril 1886, du ministre des chemins de fer et canaux, exposant que par un arrêté du conseil en date du 4 juillet 1885, les taux de péages sur certains produits expédiés de Montréal ou de tout autre port canadien à l'est de Montréal, ont été réduits, pour la présente saison de navigation seulement, à deux centins par tonneau.

Le ministre recommande que pour la prochaine saison, et pas plus longtemps, le taux des péages sur les produits sous-mentionnés, lorsque, expédiés de Montréal ou de tout autre port canadien à l'est de Montréal, soit fixé à deux centins par tonneau, savoir : sur le blé, le maïs, l'avoine, les pois, l'orge et le seigle.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

N^o. 47—*Suite.*TARIF DES PÉAGES.—*Fin.*

- A. C. 14 juin 1886.—Avis est par le présent donné que par arrêté de Son Excellence le Gouverneur général en conseil en date du 14 juin 1886, l'arrêté en conseil en date du 21 avril dernier, fixant à deux centins par tonne les péages sur les canaux de la Puissance sur certains produits alimentaires, s'appliquera seulement aux canaux Welland et Saint-Laurent.
- A. C. 28 juin 1886.—Le comité, sur la recommandation du ministre des chemins de fer et canaux, conseille que l'arrêté en conseil du 26 mai 1885, par lequel les bateaux spécialement engagés pour le transport d'un parti d'excursionnistes, allant et revenant sur le même bateau le même jour, ne soient chargés que la moitié des taux ordinaires pour passage dans le canal Lachine et dans l'écluse Sainte-Anne, soit continué en vigueur pendant la présente saison 1886 seulement.

49 VIC., CHAP. 32.

ACTE CONCERNANT LE CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

[Sanctionné le 2 juin 1886.]

CONSIDÉRANT qu'il est à propos, dans l'intérêt de la navigation et pour la commodité du public, que les péages imposés pour l'usage de l'ouvrage public ci-dessous mentionné soient abolis : A ces causes, Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement de Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Nonobstant tout ce que contient l'acte de la trente-unième Victoria, chapitre douze, intitulé "*Acte concernant les travaux publics du Canada*," nuls péages ne seront à l'avenir payables ou perçus au sujet de l'usage de l'ouvrage public dans le voisinage de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, communément appelé le canal de la baie de Burlington.

N^o 47—Suite..

AVIS.

Cents.	
CANAL SAINT-PIERRE.	
Sur tout et chaque navire passant sur le dit canal, deux centins par tonneau sur le navire et un centin par tonneau sur le fret, en chaque sens.	
ÉCLUSES DE BOBCAYGEON, PETERBORO' ET HASTINGS.	
<i>Ecluses de Bobcaygeon.</i>	
Pour chaque éclusage de billots de sciage ou autres coupons de trains de bois.....	50
Pour chaque éclusage de billots de sciage sur chalans, par billot.....	1 ¹ / ₄
Pour chaque éclusage de traverses ou poteaux de cèdre, par 100 pièces.....	25
Pour chaque éclusage de bois scié, par mille pieds.....	1
Pour chaque bois de corde, billots à bardeaux ou autres marchandises, par corde.....	5
Pour chaque éclusage de minéral, par tonneau.....	1
<i>Ecluses de Peterboro'.</i>	
<i>Ecluses de Hastings.</i>	
Les mêmes péages que Bobcaygeon.	Les mêmes péages que Bobcaygeon.

Les taux suivants de péages sont prélevés sur les navires et articles, passant par les différentes subdivisions des canaux.

Taux.	
CANAL WELLAND.	
1. De Port-Maitland, Dunnville et Port-Colborne, à Port-Robinson ou Allanburg, sans passer l'écluse, en chaque sens.....	1
2. De la tranc. de Chippawa, ou quel. port q ce soit, à Dunnville, P.-Maitland, ou P.-Colb.	1
3. De Dunnville à Port-Colborne.....	1
4. De Thorold à Sainte-Catherine ou Port-Dalhousie.....	1
5. De Maitland, Dunnville, Colborne ou Port-Robinson à Marshville, et les lieux intermédiaires.....	1
6. De Marshville ou les lieux intermédiaires, à Port-Maitland, Dunnville, Port-Colborne et Port-Robinson.....	1
7. De Port-Robinson à Allanburg ou Thorold.....	1
8. do Sainte-Catherine ou Port-Dalhousie.....	1
9. De Sainte-Catherine à Port-Dalhousie.....	1
10. De Dunnville à Maitland.....	1
11. De Port-Robinson, en passant par l'écluse de la tranchée de Chippawa.....	1
12. De Port-Colborne à Port-Maitland.....	1
13. De la tranchée de Chippawa en passant par Port-Robinson.....	1
14. De Colborne, Dunnville, Maitland et Marshville à Thorold.....	1
15. do do do Sainte-Catherine.....	1
16. Seulement par la tranchée de Chippawa.....	1
17. Seulement par l'écluse de Port-Robinson.....	1
CANAUX DU SAINT-LAURENT.	
La navigation sera divisée en quatre sections, savoir: Cardinal, Cornwall, Beauharnois et Lachine. Des péages seront prélevés sur tout navire et propriété dans la proportion du nombre de sections franchies.	
CANAL CHAMBLY.	
Navires et articles passant de Sorel à Chambly, paieront.....	1
do do Chambly à Saint-Jean, paieront.....	1

N° 47—*Suite.*AVIS—*Fin.*

Les taux suivants de péages sont prélevés sur les navires et articles passant par les différentes subdivisions des canaux.

CANAUX DE L'OTTAWA.

La navigation sera divisée en trois sections, savoir : Grenville, Carillon et Sainte-Anne. Des taux seront prélevés sur tout navire et article dans la proportion du nombre de sections franchies.

CANAL RIDEAU.

La navigation de ce canal est divisée en trois sections : Ottawa, "Smith's-Falls" et "Kingston-Mills." Les navires et fret passant par une section paieront un tiers, deux sections, deux tiers.

RÈGLES GÉNÉRALES.

Toute fraction d'une tonne sera comptée comme une tonne, et les parties de sections seront comptées comme sections entières sur les canaux ci-dessus.

Le passage des bois en grume ou autres sur aucun des canaux ou sections de ces canaux sera toujours soumis à des règlements à cet effet.

DROITS DE PORT.

Les navires prenant ou déchargeant du fret sur les propriétés du chemin de fer Welland, à Port-Colborne ou Dalhousie, seront exempts de droits de port ; mais tous les autres navires déchargeant ou prenant un chargement à Port-Dalhousie, Port-Colborne ou Port-Maitland, paieront deux centins pour chaque tonne de fret qu'ils y prendront ou déchargeront.

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N^o 47—Fin.

BASE DE L'ESTIMATION DES POIDS.

	Ton'x.		Ton'x.
2,000 lbs. avoirdupois.....	1	Pierre, 1 corde.....	7½
Par M. signifie par mille pieds.....	.	Whisky, 4 barils ou 215 gallons.....	1
Par Mille signifie par mille pièces.....	.	Barils vides, 10.....	1
Fruits verts, 9 barils correspondant à.....	1	Cercles à barils, 10 mille.....	1
Alcalis, 3 do.....	1	Planches et autres bois scié, 600 pieds	
Ecorce, 4 cordes.....	1	mesure de planche.....	1
Bœuf, 7 barils.....	1	Courbes de bâtiments, 4.....	1
Biscuits et craquelins, 9 barils.....	1	Bois de chauffage, 1 corde.....	3
Brique, commune, 1,000.....	2	Echalas à houblon, 60, ou 40 pieds	
Beurre, 22 tinettes ou 7 barils.....	1	cubes.....	1
Bestiaux, 3.....	1	Bardeaux, 13 M. ou paquets.....	1
Ciment et chaux hydraulique, 7 barils.....	1	Piquets ou perches pour clôtures, 1 mil.	1
Briques réfractaires, 1,000.....	3	Douves et fonds, pipe, 1 mille.....	8
Poisson, 7 barils.....	1	do Indes occid., 1 mille...	4
Fleur, 9 barils.....	1	do baril, 1 mille.....	2½
Gypse et manganèse, 6 barils.....	1	do saloir, 1 mille.....	7
Chevaux, 2.....	1	Bois en grume, étalon, 1.....	5
Saindoux et suif, 7 barils ou 22 tinettes.....	1	Bois carré, 50 pieds cubes.....	1
Liqueurs et spiritueux, 215 gallons.....	1	Poteaux de télégraphe, 10 ou 40 p. 100.....	1
Liqueurs, toutes autres, 215 gallons.....	1	Mâts et espars, 40 pieds cubes.....	1
Noix, 9 barils.....	1	Liens de ch. de fer, 16, ou 50 pds. cubes.....	1
Huitres, 6 barils.....	1	Tous autres bois ouvrés, ou en partie	
Lard, 7 barils.....	1	ouvrés, 40 pieds cubes, selon le	
Sel, 7 barils.....	1	tarif.....	1
Graines, 9 barils.....	1	Traverses, 40 pieds cubes ou 5 pièces.....	1
Moutons, 20.....	1	Flottes, 59 pieds linéaires.....	1
Pierre, 12 pieds cubes.....	1		

NOTE.—D'après l'Acte des poids et mesures de 1873, les articles suivants sont estimés au cent (100 lbs.), savoir : orge, fèves, charbon de bois, maïs, avoine, pois, pommes de terre, seigle, sel, graines et blé.

ANNEXE A — *Suite* — GLISSOIRS ET ESTACADES.

N^o 48.—ÉTAT du revenu provenant des travaux ci-dessous, comme droit de glissoirs et d'estacades, pour l'exercice finissant le 30 juin 1886.

Nom de la rivière.	Montant des droits de glissoirs et d'estacades—bois carré en en grume.		Total.
	Sur la rivière jusqu'à la jonction avec l'Outaouais.	Par les travaux de l'Outaouais.	
	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.
Madawaska	17,297 47	773 82	
Pétéwawa	15,801 59	2,843 26	
Coulonge	3,847 84	1,135 72	
Rivière Noire.....	3,517 80	1,126 81	
Damoine	424 96	267 50	
Gatineau	3,338 56		
L'Outaouais, y compris ses tributaires, sans les améliorations du gouvernement.....		11,256 16	
	44,227 72	17,403 27	61,630 99

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite*—GLISSOIRS ET ESTACADES.

N° 49.—TABLEAU indiquant le nombre de pièces de bois carré et en grume qui ont passé par les glissoirs et les estacades du gouvernement sur l'Outaouais et ses tributaires, pendant les années ci-dessous indiquées.

Année.	Bois carré et méplat.	En grume.	Revenu.
	Pièces.	Pièces.	\$ cts
Janvier à décembre 1866.....	245,848	785,491	56,798 00
Juillet 1875 à juin 1876.....	244,591	1,748,493	84,399 38
Juillet 1885 à juin 1886.....	58,329	2,615,861	61,630 99

Analyse de bois carré et méplat, 1885-86.

	Nombre de pièces.		Nombre de pièces.
		Report	56,977
Pin blanc.....	33,632	Frêne	32
Pin rouge.....	1,400	Orme	15
Estacade et dimension	15,776	Bouleau	3
Cèdre.....	3,401	Tilleul	2
Epinette rouge.....	2,262	Bois blanc.....	1
Epinette blanche.....	506	10,391 liens de chemins de fer équi- val. à 1,299 pièc. de bois méplat	1,299
A reporter	56,977	Total	58,329

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

N° 50.—ANNEXE A.—Bois de construction, etc., mesuré, inspecté et compté, etc.—Fin.

Pièces.	Description du bois.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonneaux, étalons.	Taux.		Honoraires de bureau.	Honoraires d'inspection.	Montant total payé.
				Hon'raires de bureau.	Hon'raires d'inspect.			
			Ton'x. Pts	Cts.	Cts.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.
1	Pruche.....	Mesuré.....	1 20	3 ¹⁰	0 05	0 05
113,624	Douves, étalons.....	Inspecté.....	M. 124 9 3 18	250	349 97	437 46
156,904	Douves, Indes occidentales.....	do.....	129 9 0 24	112	41 57	210 46
192,842	Douves, barils.....	do.....	160 7 0 2	80	144 63	182 23
15	Espars de pin rouge.....	Mesuré.....	12 10 19	33 ¹⁰	5 01	7 02
13	do.....	do.....	19 10 24	50	6 50	9 54
437,232	Madriers de pin.....	Inspecté.....	480,840 22	60	2,404 20	2,885 04
629,907	Madriers d'épinette blanche.....	do.....	627,622 00	60	3,138 11	3,765 73
51,304	Planches de pin.....	do.....	35	179 56	256 52
22,162	Planches d'épinette blanche.....	do.....	35	77 56	110 81
2,935	Madriers de pin.....	do.....	5	1 47	11 74
54	Madriers de pruche.....	do.....	35	0 20	0 24
1,150	Traversines.....	do.....	52 11	35	12 19	85 33
4,574	Longrines.....	do.....	243,800 p.s.	35	276 72	316 25
3,579,393	Madriers de pin.....	Compté.....	790,638 "	2,462 04	4,334 31
628,669	Madriers d'épinette blanche.....	do.....	3,704,841 "	414 17	723 25
34,628	Planches de pin.....	do.....	618,163 "	17 31	17 31
63,657	Planches d'épinette blanche.....	do.....	31 82	31 82
63	Bois de lattes.....	do.....	63 cordes.....	17 89	24 19
586,653	Longrines.....	do.....	7,879,715 p.s.	393 98	393 98
A déduire pour fractions.....				9,010 79	18,948 19	27,958 98
A ajouter au bureau et à déduire des inspecteurs-mesureurs de bois.....				9,010 79	18,947 78	27,958 57
				0 06	0 06
				9,010 85	18,947 72	27,958 57

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE A—*Suite.*

N^o 51.—Bois de construction mesuré, inspecté et compté aux ports de Montréal, Lachine et Sorel, pendant l'année expirée le 30 juin 1886.

Pièces.	DESCRIPTION DU BOIS.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonneaux, étalons.	Taux.	Honoraires de bureau		Honoraires d'inspection.		Montant total perçu.
					\$	cts.	\$	cts.	
4,596	Pin, carré.....	Mesuré.....	Ton. x. Pts.	5	718 81
4,542	do méplat.....	do.....	4,742 19						
5,743	do rond.....	do.....	3,597 35						
171	Tilleul.....	do.....	5,192 04						
581	Cèdre.....	do.....	211 09	6½	4 60
203	Pin, (pilotis).....	do.....	357 17						
			275 06	162	40 50
42	Pin, en déclin.....	Mesuré.....	14,376 10						
1	Erable do.....	do.....	72 30						
			1 18	7½	32 90
30,069	Douves, Indes occidentales.....	Inspecté.....	M. 25-0-2-9						
365	Pin, en déclin.....	Mes. au cordon.....	438 28	3½	222 87
4,078	Pruche, carré.....	do.....	3,734 25						
2,344	do méplat.....	do.....	2,018 27						
469	Epinette blanche.....	do.....	469 33						
203	do méplat.....	do.....	164 28
			6,267 33						
1,114	Pin, rond.....	Mes. au cordon.....	863 38						
173	Epinette blanche, rond.....	do.....	72 03
2,154	Cèdre, rond.....	do.....	1,640 18						
2,594	Epinette rouge.....	do.....	2,022 03						

ANNEXE A.—N° 51.—Bois de construction mesuré, inspecté et compté, etc.—Fin.

Pièces.	DESCRIPTION DU BOIS.	Mesuré, inspecté, ou compté.	Tonneaux, étalons.	Taux.	Honoraires de bureau.		Honoraires d'inspection.		Montant total perçu.	
					\$	cts.	\$	cts.		
28	Epinette blanche, méplat	Mes. au cordon	Ton'x. Pis.	80	\$	cts.
170	Pin, do	do	25 28							
73	Bois blanc, do	do	131 22							
39	Orme, rond	do	55 21							
131	Frêne, méplat	do	39 22							
332	Pilotis, do	do	105 30							
56	Espars, rond	do	739 13							
285	Epinette rouge, traverses	do	78 13							
133	do rond	do	186 16							
			96 06							
			6,053 33							
934	Divers bois durs	Mesuré	713 15							
1,669	Epinette rouge, méplat	do	1,174 30							
41	Pin rouge, carré	do	34 30							
47	Frêne, méplat	do	29 31							
458	Epinette rouge, carré	do	402 07							
55	Bouleau, do	do	66 14							
27	do méplat	do	20 22							
57	Orme, carré	do	51 21							
29	do méplat	do	19 05							
10	Pin rouge, rond	do	7 07							
217	Frêne, carré	do	179 17							
52	Epinette rouge, rond	do	39 04							
8	Erable à sucre, carré	do	6 13							
13	Erable dur, méplat	do	7 24							
1,438,636	Bois de construction scié pour exportation	2,752 00	6 1/2	181 63
	Total	5 par 1000 pièces	719 31
									2,114 34	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.

DÉTAILS DES DEPENSES.

ANNEXE B.

N° 1.—DÉTAILS des dépenses de l'accise pendant l'année expirée le 30 juin 1886.

A qui payé.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Algoma.</i>			
Ironside, G. A.	Appoint. comme percept., pour l'année.	15 00	735 00	799 55
	Dépenses contingentes.....		64 55	
	<i>Belleville.</i>			
McAllister, A.	Appoint. comme percept., pour l'année	25 96	1,274 04	5,203 87
Gerald, C.	do préposé de l'accise do ...	24 00	1,176 00	
Howie, A.	do do do do ...	13 80	676 20	
Pole, C. W.	do do do do ...	16 04	783 96	
McCoy, W.	do do do do ...	12 00	588 00	
	Appointements.....	91 80	4,498 20	
	Dépenses contingentes.....		705 67	
	<i>Brantford.</i>			
Spence, J.	Appoint. comme percept., pour l'année.	28 04	1,371 96	
Hawkins, W. L.	do teneur de livres do ...	24 00	1,176 00	
Lynes, K.	do préposé de l'accise do ...	16 38	803 53	
Hart, P. D.	do do do do ...	16 12	788 88	
Hesson, C. A.	do do du 1er juill. au 31 janv.	8 18	403 05	
Hobbs G. N.	do do pour l'année.....	14 28	703 20	
Webster, Thos.	do do do	13 20	646 80	
Henwood, G.	do do do	13 96	686 04	
Fraser, G. J.	do do do	13 96	686 04	
	Appointements.....	148 12	7,265 55	
	Dépenses contingentes.....		923 17	
	<i>Cobourg.</i>			8,188 72
Gravelly, Wm.	Appoint. comme percept., pour l'année.	24 00	1,176 00	2,254 31
Murphy, F.	do préposé de l'accise do ...	18 22	891 78	
	Appointements.....	42 22	2,067 78	
	Dépenses contingentes.....		186 53	
	<i>Cornwall.</i>			
Mulhern, M. M.	Appoint. comme percept., pour l'année	13 96	686 04	731 54
	Dépenses contingentes.....		45 50	
	<i>Guelph.</i>			
McLean, D.	Appoint. comme percept., pour l'année.	31 04	1,518 96	1,131 96
Earle, R. H.	do préposé de l'accise do ...	24 00	1,176 00	
Woodward, G. W.	do do do do ...	24 00	1,176 00	
Campbell, McD. J.	do do do do ...	24 00	1,176 00	
Craig, J.	do do du 1er sept. au 30 juin	20 00	980 00	
Powell, J. B.	do sous-percepteur pour l'année.	23 08	1,131 96	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86 - Suite.

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Guelph—Fin.</i>				
Kennedy, J. D.	Appoint. comme pré. de l'acc. p. l'ann.	16 96	833 04	
Browne, G. W.	do do du 1er juil. au 31 janv.	9 38	460 18	
Broadfoot, S.	do do pour l'année	16 04	783 96	
Brougham, M. E.	do do do	15 00	735 00	
Erb, A. A.	do do do	14 40	705 60	
Robson, Jas.	do do do	13 80	676 20	
Bish, P.	do do do	13 96	686 04	
	Appointements.....	245 66	12,038 94	
	Dépenses contingentes.....	1,101 14	13,140 08
<i>Hamilton.</i>				
Fortier, C. G.	App. comme percepteur, pour l'année...	31 96	1,568 04	
Ross, S. F.	do sous-percepteur do ...	25 96	1,274 04	
Dingman, N. J.	do préposé de l'acc. do ...	23 64	1,158 50	
Blair, J. B.	do do do ...	24 00	1,176 00	
Conway, B. J.	do do do ...	24 00	1,176 00	
Greay, S.	do do do ...	24 00	1,176 00	
Gosnell, T. S.	do do do ...	18 44	901 56	
Crawford, W. P.	do do do ...	16 96	833 04	
McHugh, F. J. J.	do do 1er juil. au 31 déc.	7 98	391 98	
Barrett, T. J.	do do pour l'année.	16 38	803 58	
Egener, A.	do do do ...	16 12	788 88	
Logan, J.	do do do ...	13 80	676 20	
Mackay, G. W.	do do do ...	13 80	676 20	
Amor, W.	do do do ...	12 60	617 40	
O'Brien, J. F.	do do do ...	12 60	617 40	
Browne, G. W.	do do 1er fév. au 30 juin	6 74	328 70	
	Appointements.....	288 98	14,163 52	
	Dépenses contingentes.....	1,285 02	15,448 54
<i>Kingston.</i>				
Rowland, F.	App. comme percepteur, pour l'année...	31 04	1,518 96	
Dickson, C. T.	do do do ...	24 00	1,176 00	
Keogh, P. M.	do do do ...	13 80	676 20	
Hanley, A.	do do do ...	16 04	783 96	
Grimason, T.	do do do ...	12 60	617 40	
Miller, J. E.	do do do ...	13 96	686 04	
O'Donnell, J.	do do do ...	12 00	588 00	
Fahey, E.	do do do ...	5 84	284 16	
Slattery, R.	do do do ...	4 64	228 68	
	Appointements.....	133 92	6,559 40	
	Dépenses contingentes	784 82	7,344 22
<i>London.</i>				
Alexander, T.	App. comme percepteur, pour l'année...	28 96	1,421 04	
Davis, T. G.	do sous-percept. do ...	24 00	1,176 00	
Power, T. A.	do do do ...	19 96	980 04	
Smith, H. A.	do comptable do ...	19 96	980 04	
Coles, H.	do aide-compt. do ...	18 00	882 00	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Dédaction pour fonds de re- traits.	Montants payés.	Total pour chaque division.
<i>London—Suite.</i>				
		\$ cts.	\$ cts.	\$ ct2.
McSween, Jas.	App. comme prép. de l'ac., pour l'année	18 44	901 56	
Moore, Wm.	do do do ...	16 96	833 04	
Elwood, G. V.	do do do ...	16 96	833 04	
Taylor, J. F.	do do do ...	16 12	788 88	
Rowland, E.	do do do ...	16 12	788 88	
Stewart, Jas.	do do do ...	14 28	703 20	
Adams, J. S.	do do do ...	13 80	676 20	
Lee, Edward	do do do ...	13 96	688 04	
Slattery, R.	do du 1er juil. au 28 fév.	9 28	457 36	
Lett, F. P. A.	do du 1er juil. au 31 août	2 10	102 90	
Yates, J. M.	do du 1er sept. au 30 juin	13 40	657 40	
Dumbrille, R. W.	do du 1er sept. au 30 juin	10 50	514 50	
	Appointements	272 80	13,382 12	
	Dépenses contingentes		1,107 36	14,489 48
<i>Ottawa.</i>				
Battle, M.	App. comme percepteur, pour l'année...	30 00	1,470 00	
Henry, J. M. B.	do sous-perc. do ...	22 04	1,077 96	
Bédard, W. G.	do prép. de l'acc. do ...	15 00	735 00	
Heny, J. J.	do do do ...	12 60	617 40	
Casey, T.	do do do ...	15 00	735 00	
	Appointements	94 64	4,635 36	
	Dépenses contingentes		292 77	4,928 13
<i>Owen-Sound.</i>				
Graham, W. J.	App. comme percepteur, pour l'année...	19 96	980 04	
Lang, Victor.	do prép de l'acc. do ...	13 80	676 20	
	Appointements	33 76	1,656 24	
	Dépenses contingentes		321 11	1,977 35
<i>Perth.</i>				
Kellock, D.	App. comme percepteur, pour l'année...	24 00	1,176 00	
Mason, F.	do prép. de l'acc. do ...	24 00	1,176 00	
Devine, J. J.	do do déc. au 30 juin	2 78	223 00	
McKimm, W. H.	do do 1er mai do	0 52	41 14	
	Appointements	51 30	2,616 14	
	Dépenses contingentes		277 94	2,894 08
<i>Peterborough.</i>				
Hall, J. J.	App. comme percepteur, pour l'année...	9 28	690 68	
Knowlson, J. B.	do prép. de l'acc. do ...	12 00	588 00	
Cahill, Thos.	do do do ...	10 04	489 96	
	Appointements	31 32	1,768 64	
	Dépenses contingentes		339 06	2,107 70

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite*.

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re-traité.	Montants payés.	Total pour chaque division.	
<i>Prescott.</i>					
Dumbrille, J.	Appoint. comme percept., pour l'année.	28 04	1,371 96		
Gill, Wm.	do sous-perc. do	24 00	1,176 00		
Spereman, Jas.	do pr. de l'accise do	24 00	1,176 00		
Keilty, Thos.	do comptable do	22 04	1,077 96		
Ferguson, J.	do pr. de l'accise do	13 80	676 20		
Marshall, F.	do do do	13 80	676 20		
Johnston, G. E.	do do do	12 60	617 40		
Hamilton, T. C.	do do do	12 60	617 40		
Gerald, Wm. H.	do do do	12 00	588 00		
Lett, F. P. A.	do do sept au 30 juin	10 50	514 50		
Dumbrille, R. W.	do do 1er j. au 31 août	2 10	102 90		
Dickson, C. T.	do do 1er au 31 déc.	168 60		
Gerald, Wm.	do douanier, 1er juillet au 31 mars	2 97	146 97		
Appointements.....		178 45	8,910 09		
Dépenses contingentes.....		766 73		
9,676 82					
<i>Stratford.</i>					
Gaven, A.	Appoint. comme percept., pour l'année.	31 96	1,568 04		
Gray, J.	do sous-percepteur, du 1er juillet au 31 octobre	8 00	392 00		
Craig, J.	do préposé de l'accise, du 1er juillet au 31 août	4 00	196 00		
Brown, J. J.	do pr. de l'acc., p. l'année	18 44	901 56		
Clark, A. F.	do do do	18 00	882 00		
Nichols, J. T.	do do do	15 00	735 00		
Spence, F. H.	do do do	16 04	783 96		
Rennie, G.	do sous-percepteur, du 1er janvier au 30 juin ...	11 63	570 85		
McHugh, F. J. J.	do préposé de l'accise, du 1er janv. au 30 juin..	8 40	411 60		
Crowe, W.	do préposé de l'accise, du 1er sept. au 31 déc....	6 12	300 52		
Appointements.....		137 59	6,741 53		
Dépenses contingentes.....		1,300 43		
8,041 96					
<i>Sainte-Catherine.</i>					
Seymour, Jas.	App. c. percept., pour l'année.....	28 04	1,371 96		
Milliken, E.	do pr. de l'accise do	16 12	788 88		
Hicks, W. H.	do do do	12 60	617 40		
Dixon, E. B.	do do 1er déc. au 30 juin.	13 03	638 58		
Schram, B.	do do 1er juill. au 30 nov.	7 65	376 65		
Appointements.....		77 44	3,792 47		
Dépenses contingentes.....		1,030 20		
4,822 67					
<i>Toronto.</i>					
Stratton, W. C.	Appoint. comme percept. pour l'année.	39 00	1,911 00		
Bennett, J.	do sous-percept. do	28 64	1,401 36		
Rogerson, J. M.	do pr. de l'accise do	24 00	1,176 00		

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
	<i>Toronto—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
McPherson, A. F.	Appoint. comme comptable, p. l'année	24 00	1,176 00	
Reddan, Wm.	do pr. de l'accise do	24 00	1,176 00	
Macdonell, A. D.	do sous-percept. do	22 04	1,077 96	
Boomer, J. B.	do pr. de l'accise do	19 96	980 04	
Hartley, R. A.	do do 1er juil. au 31 oct.	7 32	359 33	
Dudley, W. H.	do do pour l'année...	18 44	901 56	
Barber, J. S.	do do do ...	16 12	788 88	
Murray, A. E.	do do do ...	16 12	788 88	
Weyms, C.	do do do ...	16 12	788 88	
Mulligan, J.	do do do ...	13 80	676 20	
Wilson, R.	do do do ...	13 80	676 20	
Evans, G. T.	do do do ...	16 04	783 96	
Dick, J. W.	do do do ...	14 28	703 20	
Henderson, W.	do do do ...	16 38	803 58	
Hamilton, C. M.	do do do ...	12 60	617 40	
Dodds, E. W.	do do do ...	12 60	617 40	
Carver, G. W.	do do do ...	12 60	617 40	
Helliwell, H. N.	do do do ...	13 96	686 04	
Neelands, H.	do do do ...	12 60	617 40	
O'Leary, T. J.	do do do ...	12 30	602 70	
McDonald, J. A.	do do do ...	13 96	686 04	
Coyle, Jas.	do do do ...	13 20	616 80	
Toupin, F. X. J. A.	do do do ...	12 10	592 90	
Dawson, W.	do do do ...	13 96	686 04	
Lindsay, W.	do do do ...	12 30	602 70	
Hughes, Thos.	do do do ...	9 60	548 70	
Cosgrove, J. J.	do do 1er juil. au 31 déc.	5 75	281 75	
Shanacy, M.	do sous-percepteur, du 1er décembre au 30 juin.	9 01	442 56	
Smyth, B. B.	do préposé de l'accise, du 1er novembre au 30 mars.	3 12	216 84	
Goodman, A. W.	do préposé de l'accise, du 1er décembre au 30 juin.	4 12	295 84	
Westman, Thos.	do messenger, pour l'année...	4 96	395 04	
	Appointements	508 80	25,352 57	
	Dépenses contingentes	1,820 88	
	<i>Windsor.</i>			27,173 45
Gow, James.	Appoint. comme percept., pour l'année.	39 00	1,911 00	
Ramon, P.	do sous-percept. do	28 64	1,401 36	
Miller, W. J.	do pr. de l'accise do	24 00	1,176 00	
Donaghy, W.	do do do	24 00	1,176 00	
Dunlop, C.	do sous-percept. do	22 04	1,077 96	
Beasley, R.	do comptable do	18 00	882 00	
Crowe, W.	do préposé de l'accise, du 30 juill. au 31 août, et du 1er jv. au 30 juin.	12 24	601 04	
Standish, J. G.	do pr. de l'accise, p. l'ann.	16 38	803 58	
Girard, I.	do do do	16 12	788 88	
Falconer, J.	do do do	13 80	676 20	
Till, T. M.	do do do	12 00	588 00	
Hesson, C. A.	do do 1er février au 30 juin	6 10	300 15	
Bouteiller, G. A.	do do 1er mars au 30 avril	4 00	196 00	

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Dédaction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
	<i>Windsor—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts
Yates, J. M.....	Appoint. comme préposé de l'accise, du 1er juillet au 30 août.....	2 68	131 48	12,301 09
	Appointements	239 00	11,709 65	
	Dépenses contingentes.....		591 43	
	<i>Beauharnois.</i>			
McEachern, A.	App. comme percepteur pour l'année... Dépenses contingentes.....	5 64	444 36 42 00	486 36
	<i>Iberville.</i>			
Regnier, P.	App. comme percepteur pour l'année...	12 00	588 00	1,508 87
Perkins, L. A.	do sous-percept. do	5 16	414 84	
Bouteiller, G. A.	Appointements du 1er mai au 30 juin...	4 00	196 00	
	Appointements	21 16	1,198 84	
	Dépenses contingentes.....		310 03	
	<i>Joliette.</i>			
Leprohon, R. M.	App. comme percepteur pour l'année...	18 00	882 00	2,655 44
Lafontaine, A.	do prép. de l'accise do	4 96	395 04	
Cornellier, H.	do do do		499 92	
	Appointements.....	22 96	1,776 96	
	Dépenses contingentes.....		878 48	
	<i>Montréal.</i>			
Vincent, J. L.	App. comme percepteur pour l'année...	39 00	1,911 00	
Dodd, J.	do sous-percepteur do	28 64	1,401 36	
Lawlor, H.	do do do	28 04	1,371 96	
Macdonald, D.	do comptable do	24 00	1,178 00	
Baby, J. C.	do préposé de l'accise do	24 00	1,176 00	
Cameron, D. M.	do do do	24 00	1,176 00	
Hudon, A.	do do do	19 96	980 04	
St. Louis, A.	do aide-comptable do	19 96	980 04	
Beauchamp, J. P.	do préposé de l'accise do	19 96	980 04	
Richard, R.	do do do	19 04	930 96	
Fox, Thos.	do do do	19 62	960 33	
Hastie, Wm.	do do do	18 00	882 00	
Lecours, H. T.	do do do	18 76	921 24	
Barker, C.	do do do	16 96	833 04	
Villeneuve, J.	do do do	16 04	783 96	
Bulmer, W.	do do do	16 66	818 34	
Ste. Marie, L. C. A.	do do do	16 04	783 96	
Malo, T.	do do do	16 12	783 88	
Tansey, J. P. F.	do do do	16 12	788 88	
Goron, C.	do do do	16 12	788 88	
Manning, J.	do do do	15 00	735 00	
Ste. Marie, J. B. E.	do do do	15 00	735 00	
Millier, E.	do do do	15 53	764 47	

ANNEXE B—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
	<i>Montréal—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Perry, G. L.....	App. comme pr. de l'accise pour l'année	13 96	686 04	
Harwood, R. U.....	do do do	16 04	783 96	
Scullion, W. J.....	do do do	14 28	703 20	
Baby, J.....	do do do	12 60	617 40	
Dumouchel, L.....	do do do	13 96	686 04	
Panneton, G. E.....	do do do	12 60	617 40	
Watkins, J. A.....	do do do	12 60	617 40	
Pinsonnault, A.....	do do do	12 60	617 40	
Outram, J.....	do do do	12 00	588 00	
Quinn, J. D.....	do do do	16 04	783 96	
Forest, E.....	do do do	12 00	588 00	
Laporte, G.....	do do do	12 60	617 40	
Fox, J. D.....	do do do	9 12	540 84	
Cullen, P.....	do do do	6 24	493 68	
Coleman, J. J.....	do do du 1er oct. au 30 juin	5 80	394 16	
Caven, W.....	do do du 1er juillet au 30 sept., et du 1er mai au 30 juin.....	7 31	359 33	
McClanaghan, M.....	do do du 1er fév. au 30 juin	2 60	295 70	
Costigan, J. J.....	do do mars au 30 juin.....	1 79	142 00	
Camyré, J. N.....	do do du 1er au 31 juillet.....	1 28	62 88	
	Appointements.....	657 99	32,772 22	
	Dépenses contingentes.....		1,701 66	34,473 88
	<i>Québec.</i>			
La Rue, G.....	App. comme percepteur pour l'année ...	31 04	1,518 96	
Cahill, J. H.....	do sous-percepteur do	24 00	1,176 00	
Iler, B.....	do prép. de l'accise do	24 00	1,176 00	
Bourassa, G.....	do do do	16 04	783 96	
Rouleau, J.....	do do do	15 00	735 00	
McNamara, M.....	do do do	15 00	735 00	
Courtney, J. J.....	do do do	13 96	686 04	
LeMoine, J.....	do do do	12 60	617 40	
Bourget, O.....	do do do	12 60	617 40	
Lépine, L.....	do do do	12 60	617 40	
Langlois, F. X.....	do do do	12 60	617 40	
Fahey, O.....	do do do	12 00	588 00	
Hamond, E.....	do douanier pour l'année.....	1 80	148 20	
	Appointements.....	203 24	10,016 76	
	Dépenses contingentes.....		661 05	10,677 81
	<i>Sherbrooke.</i>			
Simpson, A. F.....	App. comme percepteur pour l'année.....	19 96	980 04	
Pennoyer, H. J.....	do prép. de l'accise do	15 18	649 86	
	Appointements.....	35 14	1,629 90	
	Dépenses contingentes.....		261 14	1,891 04

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Sorel.</i>			
Fortier, J. J. O.....	Appoint. comme percept., pour l'année.	6 88	543 12	
Duguay, J.....	do préposé de l'accise do	499 92	
	Appointements	6 88	1,043 04	
	Dépenses contingentes	162 01	1,205 05
	<i>Saint-Hyacinthe.</i>			
Boivin, C. A.....	Appoint. comme percept., pour l'année.	16 04	783 96	
	Dépenses contingentes.....	368 80	1,152 76
	<i>Terrebonne.</i>			
Desroches, D.	Appoint. comme percept., pour l'année.	13 04	636 96	
	Dépenses contingentes	72 02	708 98
	<i>Trois-Rivières.</i>			
Hébert, Chas. D.....	Appoint. comme percept., pour l'année.	19 96	980 04	
Duplessis, C.....	do préposé de l'accise do ...	12 60	617 40	
	Appointements	32 56	1,597 44	
	Dépenses contingentes	467 81	2,065 25
	<i>Iles de la Madeleine.</i>			
Painchaud, J. B. F.	Appoint. comme douanier, pour l'année	6 00	294 00	294 00
	<i>Cap-Breton.</i>			
McDonald, M. A.....	Appoint. comme percept., pour l'année.	15 00	735 00	
	Dépenses contingentes	76 55	811 55
	<i>Halifax.</i>			
Grant, H. H.	Appoint. comme percept., pour l'année.	31 04	1,518 96	
James, J. C.....	do comptable do ...	18 00	882 00	
Carroll, D.....	do préposé de l'accise do ...	16 12	788 88	
Wainwright, T. G.....	do do do ...	15 00	735 00	
Hagerty, P.....	do do do ...	13 96	686 04	
McKay, J. H.....	do do du 1er juillet au 30 avril.....	11 56	569 86	
Tompkins, P.....	do do pour l'année.....	14 40	705 60	
Munro, H. D.....	do do do	13 04	636 96	
Cox, J. E.....	do do do	12 00	725 98	
Dustan, W. M.....	do do du 1er mai au 30 juin.....	4 00	196 00	
	Appointements	149 12	7,445 28	
	Dépenses contingentes.....	1,215 70	8,660 98

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Dédaction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Pictou.</i>				
Nash, S. C.....	Appoint. comme percept., du 1er juillet au 30 avril	16 60	816 70	
Campbell, G. J.....	do prép. de l'accise, pour l'année	12 00	588 00	
McKay, J. H.....	do do du 1er mai au 30 juin	2 32	114 34	
	Appointements	30 92	1,519 04	
	Dépenses contingentes		565 37	2,084 41
<i>Chatham.</i>				
Lawlor, R. A.....	Appoint. comme percept., pour l'année. Dépenses contingentes	19 96	980 04 103 44	1,083 48
<i>Saint-Jean.</i>				
Perkins, D. C.....	Appoint. comme percept., du 1er juillet au 30 mars.....	23 22	1,139 22	
Travis, G.....	do prép. de l'accise, pour l'année	22 65	1,111 95	
Moore, J. N.....	do teneur de livres, du 1er juillet au 19 mai.....	17 61	866 77	
Ganong, J. E.....	do préposé de l'accise, du 1er juillet au 31 mars.....	11 97	587 97	
Atherton, R.....	do sous-percept., pour l'année.....	16 56	812 16	
Frederickson, J.....	do prép. de l'accise, du 1er juillet au 31 mars.....	11 25	551 25	
Mason, James.....	do do pour l'année.....	13 20	646 80	
Hill, A. M.....	do sous-percepteur do	7 96	392 04	
Dibblee, W.....	do do do	3 72	296 28	
Smyth, B. B.....	do préposé de l'accise, du 1er avril au 30 juin	3 00	147 00	
	Appointements.....	131 14	6,551 44	
	Dépenses contingentes.....		572 60	7,124 04
<i>Charlottetown.</i>				
Dustan, W. M.....	Appoint. comme percept., du 1er juillet au 30 avril	20 00	980 00	
Nash, S. C.....	do comme percept., du 1er mai au 30 juin	3 32	163 34	
Moore, Thos.....	do prép. de l'accise, pour l'année	16 12	788 88	
	Appointements	39 44	1,932 22	
	Dépenses contingentes		637 35	2,569 57
<i>Winnipeg.</i>				
Kenning, J. H.....	Appoint. comme percept., pour l'année.	34 26	1,682 39	
Dixon, R. E.....	do sous-percept., du 1er juillet au 31 décembre	12 77	626 98	
Bontellier, G. A.....	do pré. de l'accise, de juill. à fév.	16 00	784 00	
Christie, W. J.....	do do pour l'année.....	19 96	980 04	
Baby, W. A. D.....	do do do	16 10	788 06	

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
	<i>Winnipeg—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Girdlestone, R. J. M.....	App. comme pré. de l'accise pour l'année	13 80	676 20	
Allan, R. K.....	do do dep juill. jusq. 31 mars	7 00	443 00	
Camyré, J. N.....	do do du 1er d'août au 30 juin	14 78	725 18	
Costigan, H. A.....	do do sous-percepteur, depuis dé- cembre jusqu'au 30 juin	14 07	691 82	
Code, A.....	do comme pré. de l'acc., avril jusq. juin	1 76	139 34	
Crotty J.....	do do pour juin	0 75	59 72	
	Appointements.....	151 25	7,596 73	
	Dépenses contingentes.....	3,791 63	11,388 36
	<i>Alberta.</i>			
Huggard, R. T.....	Douanier, juillet jusqu'à décembre.	3 00	147 00	
	Dépenses contingentes.....	147 00
	<i>Victoria.</i>			
Good, H. B.....	App. comme percepteur pour l'année...	31 96	1,568 04	
Williams, G.....	do préposé de l'accise, du 1er octobre au 30 juin.....	13 50	661 50	
Caven, W.....	do préposé de l'accise, du 1er octobre au 30 avril.	12 61	620 71	
	Appointements.....	58 07	2,850 25	
	Dépenses contingencies.....	1,536 32	4,386 57

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	INSPECTEURS DE DISTRICT.			
	<i>Ontario.</i>			
Morrow, John	Appointements pour l'année.....	48 00	2,352 00	3,034 33
	Dépenses contingentes.....		682 33	
Davis, John	Appointements pour l'année.....	49 96	2,450 04	2,553 01
	Dépenses contingentes.....		102 97	
Hamilton, W. L.	Appointements pour l'année.....	42 00	2,058 00	2,864 00
	Dépenses contingentes.....		806 00	
	<i>Québec.</i>			
Bellemare, R	Appointements pour l'année.....	48 00	2,352 00	2,644 70
	Dépenses contingentes.....		292 70	
LeMoine, J. M.	Appointements pour l'année.....		2,199 96	2,384 16
	Dépenses contingentes.....		184 20	
	<i>Nouv.-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.</i>			
Borradaile, R.....	Appointements pour l'année.....	43 96	2,156 04	2,967 48
	Dépenses contingentes.....		811 44	
	<i>Nouveau-Brunswick.</i>			
Hanford, Thos. ...	App. dep. le 1er juillet jusqu'au 31 mars	29 97	1,469 97	2,075 64
Moore, J. N.	do 20 mai jusqu'au 30 juin.....	3 69	181 24	
	Appointements.....	33 66	1,651 21	
	Dépenses contingentes.....		424 43	
	<i>Manitoba.</i>			
Barrett, J. K.....	Appointements pour l'année.....	36 00	1,764 00	4,232 73
	Dépenses contingentes.....		2,468 73	
	<i>Colombie-Britannique.</i>			
Dupont, C. T.....	Appointements pour l'année.....	43 96	2,156 04	2,552 62
	Dépenses contingentes.....		396 58	
	INSPECTEUR DE FABRIQUES DE TABAC.			
Gerald, W. J.....	Appointements pour l'année.....	42 00	2,058 00	2,806 30
	Dépenses contingentes.....		748 30	
	INSPECTEUR EN CHEF.			
Godson, Henry	Appointements pour l'année.....	55 96	2,744 04	2,969 06
	Dépenses contingentes.....		225 02	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails de dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes en général.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Gooderham et Worts...	Spiritueux employés pour éprouver les hydromètres; matériel employé à la manufacture de deux mesures à spiritueux à l'usage de M. l'inspecteur Davis	483 64	
W. J. Fowler.....	3 jours de charpenterie	2 25	
Pritchard et Mingard ...	Timb. en caoutchouc, plaques découpées, timbres à dater pour cigares, fabriques et entrepôts	244 76	
M. C. McCormac.....	6 mois et 6 jours d'appointements comme commis surnuméraire	318 00	
Mortimer et Cie.....	Impression de douze cents (1,200) copies de licences pour la culture du tabac; graver des étiquettes à pétrole; changer les marques d'inspection; impression de cartes; lithographe 100,000 étiquettes à pétrole; transférer et imprimer 5,000 chèques officiels; impression de 1,066 bb. et 11 licences d'entrepôt; transférer et imprimer 250,000 étiquettes pour bouteilles..	451 40	
Thos. Birkett.....	Compte de quincaillerie.....	36 25	
E. B. Eddy.....	Bois de service	26 25	
Cie de billets de banque de l'Amérique Britannique.....	Étampilles à tabac et autres.....	13,572 70	
Chas. Potter.....	6 godets et lampes pour pyromètres.....	45 00	
W. C. Stratton.....	B. B. Smyth, ses dépenses de Saint-Jean, N.-B., à Toronto	28 45	
Power et Cie.....	53 roues oblitratrices pour les boîtes à tabac en terblanc	92 75	
Cie de billets de banque du Canada.....	400,000 permis de déplacement pour boîtes à tabac en tablette	800 00	
Booth et fils.....	Ré-étamer un alambic et frais de messagerie	12 55	
Butterworth et Cie.....	Installer l'alambic	5 05	
Cie Canad. de messenger.	Fret sur balances pour peser le naphte de bois ...	3 65	
Fairbanks et Cie.....	Une romaine	26 70	
Geo. Cox.....	Lithographie de 7,000 chèques officiels	28 00	
M. Battle.....	Surveillance du naphte de bois; payé J. Donovan, J. A. Gorry, main-d'œuvre, réparations au hangar, etc.	207 60	
Jas. Gorry.....	Matériel fourni, services comme gardien, et ouvrage exécuté au hangar p. le naphte de bois .	94 88	
Geo. Bailey.....	Ouvrage exécuté, et approvisionnements fournis.	37 90	
Geo. Hay.....	Verron et clous, hangar pour le naphte de bois...	0 88	
Mlle B. Killeen.....	Appointements comme commis surnuméraire, du 3 au 26 février, 24 jours, à \$400 par année, \$26 30; du 1er au 19 juin, \$400 par année, \$20.82	47 12	
G. A. Boutellier.....	Frais de déménagement entre Windsor et Toronto .	23 00	
Mlle Kate Newland.....	Du 23-24 février, et du 27 février au 27 mars, inclusivement, 31 jours, à \$400	33 97	
Capit. E. A. Dickenson.	Services comme commis surnuméraire, du 27 février au 31 mars, à \$3 par jour, \$66, et du 1er au 27 avril, inclusivement, \$54.....	120 00	
A. W. Goodman.....	Dépenses encourues pour aider à M. l'inspecteur Davis dans le mesurage des réservoirs d'entrepôt à Waterloo, \$74.75, et à la distillerie de Whitney, \$63.90.....	138 65	
Mlle M. J. McOrink.....	31 jours comme écrivain, à \$400 par année.....	33 97	
Cie Canad. de messenger.	Frais sur quatre lots de serrures d'accise	29 85	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite*.

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes en général.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Mme Scanlon.....	Services du 14 au 31 mai, à \$400 par année.....	19 72	
W. L. Hamilton.....	Dépenses de Brockville à Toronto en rapport avec les examens.....	32 20	
The Miller Lock Co.....	Étiquettes, serrures et clefs.....	2,024 60	
Geo May et fils.....	Deux sacs.....	10 50	
Cie de chemin de fer de l'Atlantique.....	Fret sur hydromètres, de l'Angleterre.....	9 23	
Negretti et Zambra(Londres, Ang.).....	6 verres d'hydromètres, 62 thermomètres, compa- rer, etc.....	221 37	
L. Oertling (Londres, Ang).....	Hydromètres, saccharomètres, pétroléomètres, réparations, etc.....	383 49	
Geo. Fowler.....	Balance payée sur chèque.....	0 10	
Imprimeur de la reine...	Abonnem. à la "Gazette du Canada," 25 exempl.	100 00	
J. Davis.....	Frais de voyages comme inspect. des distilleries..	1,389 54	
Total.....		21,135 97	
A DÉDUIRE—Reçu par la vente des hydromè- tres, pétroléomètres, serrures d'accise, etc		219 05	
Total, dép. contingentes en général.....			20,916 92

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Frais judiciaires.</i>	\$ cts.	\$ cts.
Borden et Atkinson	Frais judiciaires <i>in re</i> Stevens vs. Binney		25 00
H. Abbott, fils	Services professionnels <i>in re</i> Bédard, Boissé, Desjardins, Christin et Lavoie, Montréal, saisies	95 50	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Trois-Rivières, perception de loyers de pouvoirs d'eau, et La Reine vs. Phaneuf	50 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Dubuc	219 10	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Charest	45 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Dulude et La Reine vs. Champagne	26 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Payette, Lessor, Beaudet, Letellier et al., Delorme, Happy, Tissot et Watkins vs. Rouleau	168 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Dubuc	5 50	
R. B. Vail	Serv. officiels comme connét. <i>in re</i> Jagoe vs. Ellis		619 10
L. R. Harrison	Services professionnels <i>in re</i> Jagoe vs. Ellis	108 00	27 40
do	Serv. professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Crossman, saisie n° 4, Chatham	107 75	
T. Desbrisay	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Crossman, saisie n° 4, Chatham		215 75
John Kerr	Services professionnels comme juge de paix <i>in re</i> La Reine vs. Crossman, saisie n° 4, Chatham		15 00
D. Z. Gauthier	Frais judiciaires <i>in re</i> saisie n° 27, Sorel, La Reine vs. Barrett		10 00
Wallace Graham	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. J. D. Corbett, Duffield, Lawson, J. A. Goss, Naufts, J. W. Allen, Shannahan		8 00
J. J. O. Fortier	Frais judiciaires <i>in re</i> poursuite de Bourret, Jetté et Labossière, Sorel, saisie n° 27		184 45
H. H. Strathy	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Muir, Toronto, saisie n° 182		116 80
J. L. Vincent	Frais judiciaires <i>in re</i> Watkins vs. Rouleau, saisies jusqu'au 30 juin 1886		28 00
J. A. Macdonnell	Services professionnels <i>in re</i> Hamilton, saisie 24, La Reine vs. Eades		17 70
W. C. Stratton	Frais judiciaires <i>in re</i> Janson vs. Ashton et Lloyd	20 45	
do	Frais judiciaires	2 00	
Bélanger vs. Vanasse ..	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs. Dubuc		22 45
J. N. et J. Ritchie	Frais judiciaires <i>in re</i> saisie 41, Halifax, La Reine vs. Oathcart		105 20
W. C. Loscombe	Frais judiciaires <i>in re</i> Stratford, saisie 79, Carter vs. Barker et Campbell		115 27
	Total, frais judiciaires		296 29
			1,873 91

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—*Suite*.

A qui payé.	Résidence et division.	Service.	Montants payés.	Total.
		<i>Commission aux douaniers.</i>	\$ cts.	\$ cts.
W. A. Hogg.....	Collingwood, Ont.	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....		200 00
Jno. Ormiston.....	Gananoque, Ont....	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....		200 00
Geo. M. Elliott.....	Napanee, Ont.....	do do.....		250 00
J. Warren.....	Pembroke, Ont.....	Du 1er juillet 1885 au 30 avril 1886.....		250 00
W. T. Ross.....	Picton, Ont.....	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....		200 00
F. J. McGuire.....	Trenton, Ont.....	do do.....		200 00
J. J. Kavanagh.....	Gaspé, Qué.....	do do.....		20 46
P. C. Beauchesne.....	Paspébiac, Qué.....	do do.....		124 45
Jno. Farmer.....	Campo-Bello, N.-B.	do do.....		33 10
A. F. Street.....	Frédéricton, N.-B.	do do.....		200 00
J. W. Binney.....	Moncton, N.-B.....	Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....	126 94	
do.....	do.....	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, et balance, \$1.60, due l'année précédente.....	151 60	278 54
G. W. Wallace.....	Sussex, N.-B.....	Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....	26 23	
do.....	do.....	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....	49 06	75 29
N. Tupper.....	Amherst, N.-E.....	Du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....		150 00
R. Grant.....	Antigonish, N.-E..	do do.....		150 00
C. M. Gove.....	St-André, N.-B.....	do do.....		250 00
H. C. Blair.....	Truro, N.-E.....	do do.....		150 00
F. H. Hesson.....	Brandon, Man.....	Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....	150 00	
do.....	do.....	Du 1er juillet 1885 au 19 nov. 1885.....	58 19	208 19
J. S. Clute.....	New-Westminster, C.-B.....	Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....		200 00
		Total, commission aux douaniers.....		3,140 03

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1885-86—Fin.

A qui payé.	Résidence et division.	Service.	Montants payés.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.
		<i>Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac.</i>		
Z. Cloutier	Saint-Jacques	Allocation de 5 pour 100 sur la vente d'estampilles	62 48	
E. Leblanc	L'Epiphanie	do do	7 57	
J. Laporte	Saint-Esprit	do do	2 33	
U. B. Desrochers	Saint-Liguori	do do	21 08	
S. Martineau	Lavaltrie	do do	12 22	
H. C. Primeau	Lanoraie	do do	1 03	
E. Ferland	Saint-Alexis	do do	11 39	
		Total, commission sur la vente d'estampilles		185 10
		<i>Bordereau aux officiers en charge des établissements les plus importants.</i>		
J. Spereman	Du 1er janvier au 31 décembre 1885		200 00	
G. W. Woodward	do 30 juin 1885		100 00	
C. Gerald	do 31 décembre 1885		200 00	
F. Mason	do do		200 00	
Jos. Craig	Du 1er juillet au do		100 00	
J. B. Blair	do do		100 00	
B. Iler	Du 1er janvier au do		200 00	
D. M. Cameron	do do		200 00	
W. Reddin	do do		200 00	
W. F. Miller	do do		200 00	
		Total, bordereau		1,700 00
		<i>Rapports de la Chambre des communes.</i>		
Patrick McQuaid	Transcrire les rapports demandés par la Chambre des communes			73 62
	Total			295,872 56
	Ajoutez—Impressions		3,500 81	
	Papeterie		2,294 64	
	Service douanier		8,701 95	
				14,497 41
	Déboursés autor. (moins déd p. fonds de retraite)			310,369 97
AJOUTEZ—Balances dues aux percepteurs, etc, 1er juin 1885			49 08	
do par des do 30 juin 1886			538 48	
				587 56
				310,957 53
MOINS—Balances dues par les percepteurs, etc., 1er juillet 1885			350 33	
do aux do 30 juin 1886			49 08	
				399 41
Déboursés réels, selon l'état 4, page 8				310,558 12

E. MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B.

N° 2.—DÉTAILS des dépenses des canaux, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Canaux.	Nom des employés.	Dédaction pour fonds de retraite.		Montants payés.		Total.		Grand total.	
		¢	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
<i>Canal Welland.</i>									
Port-Colborne.....	McFarland, D. E., percepteur, pour l'année.....	28	04	1,371	96				
do	Leggett, G. E., commis, pour l'année.....	16	04	783	96				
do	Scholfield, J. S. do do	10	04	489	96				
do	Hau, J. R. do do	4	96	395	04				
	Appointements	59	08	3,040	92				
	Dépenses contingentes.			328	93			3,369	85
Port-Dalhousie	Clark, W. B., percept. pour l'année.....	19	96	980	04				
do	Pirritte, J., perc. interim. do	16	04	783	96				
	Appointements.....	36	00	1,764	00				
	Dépenses contingentes.....			267	86			2,031	86
Dunnville	Tipton, T. L. M., percepteur, pour l'année.....	15	00	735	00				
	Dépenses contingentes.....			25	10			760	10
Port-Maitland.....	Galbraith, T. J., percepteur, pour l'année.....	10	04	489	96				
	Dépenses contingentes.....			100	00			589	96
Port-Robinson	Coulter, R., percept., pour l'année.....	14	40	705	60				
	Dépenses contingentes.....			9	88			715	48
Sainte-Catherine....	Collier, H. H., percepteur, pour l'année.....	4	01	195	96				
	Dépenses contingentes.....			5	25			201	21
Chippawa	Dépenses contingentes.....							105	83
<i>Canaux du Saint-Laurent.</i>									
	Total, canal Welland.....								7,774 29
Beauharnois	Danis, A. D., percept., pour l'année.....	16	96	833	04				
do	Lefebvre, H., commis do			366	00				
	Appointements	16	96	1,199	94				
	Dépenses contingentes.....			299	89			1,498	93
Cornwall.....	Phelan, J. A., percept., pour l'année.....	19	96	980	04				
do	Mulhern, M. M., commis do	1	96	93	04				
	Appointements.....	21	92	1,078	08				
	Dépenses contingentes.....			142	89			1,220	97
Montréal	O'Neil, J., percepteur, pour l'année.....	36	00	1,764	00				
do	McNally, T., commis do	24	00	1,176	00				
do	Pominville, N., do du 1er juillet au 30 avril.....	15	00	735	00				
do	Bussièrès, F., commis, pour l'année.....	16	30	800	30				
do	St. Louis, J. do do	15	74	769	21				
do	Arabill, A. do do	15	95	779	88				
do	Giroux, A. do do	12	00	588	00				
	Appointements	134	99	6,612	39				
	Dépenses contingentes.....			1,231	89			7,844	28

ANNEXE B.—N^o 2.—Détails des dépenses des canaux, 1886—*Suite*.

Canaux.	Noms des employés.	Déduction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Canaux du Saint-Laurent—Fin.</i>					
Lachine	Paré, L., percepteur, pour l'année...	19 96	980 04		
do	Deschamps, J. B., commis do ...	13 96	686 04		
	Appointements	33 92	1,666 08		
	Dépenses contingentes		452 18		
				2,118 26	
Cardinal	Reid, J., percepteur, pour l'année...	15 00	735 00		
do	McMillan, R. P., commis, du 1er nov. au 30 juin	4 96	395 04		
	Appointements	19 96	1,130 04		
	Dépenses contingentes		274 00		
				1,404 04	
Kingston	Burrows, Wm., percepteur, pour l'an- née	12 00	588 00		
do	Fahey, E., commis, pour l'année....	10 04	499 96		
	Appointements	22 04	1,077 96		
	Dépenses contingentes		92 52		
				1,170 48	
	Total, canaux du Saint-Laurent				15,256 96
<i>Canal Chambly.</i>					
Chambly	Jodoin, A. P., percep, pour l'année.	19 96	980 04		
do	Berger, N., commis, do ...	6 32	493 68		
	Appointements	26 28	1,473 72		
	Dépenses contingentes		97 04		
				1,570 76	
Saint-Jean	Quesnel, J., percept., pour l'année.	16 04	783 96		
do	Fournier, J. A., commis do ...	6 32	493 68		
	Appointements	22 36	1,277 64		
	Dépenses contingentes		79 50		
				1,357 14	
Ecluse Saint-Ours...	Lebœuf, J., percepteur, pour l'année		600 00		
	Dépenses contingentes		19 94		
				619 94	
	Total, canal Chambly				3,547 84
<i>Canal Rideau.</i>					
Ottawa	Farley, J. F., percept, pour l'année.	24 00	1,176 00		
do	Battle, T., aide do do ...	16 04	783 96		
	Appointements	40 04	1,959 96		
	Dépenses contingentes		377 24		
				2,337 20	
Kingston Mills	Deane, J., percepteur, pour l'année.	4 96	395 04		
	Dépenses contingentes		52 65		
				447 69	
Smith's Falls	Richey, W. M., percepteur, pour l'année	2 48	197 52		
	Dépenses contingentes		9 90		
				207 42	
	Total, canal Rideau				2,592 31

ANNEXE B.—N° 2.—Détails des dépenses des canaux, 1886—*Suite.*

Canaux.	Noms des employés.	Dédaction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.
		\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Canaux d'Ottawa.</i>					
Grenville.....	Pridham, A., percept, pour l'année Dépenses contingentes.	16 04	783 96 161 07	945 03	
Carillon.	Murphy, D, percepteur, pour l'année Dépenses contingentes.	12 00	588 00 123 72	711 72	
Ecluse Sainte-Anne do ...	Barrett, J., percepteur, pour l'année Crevier, W., aide do do ...		900 00 488 00		
	Appointements.....		1,388 00		
	Dépenses contingentes.....		47 39	1,435 39	
	Total, canaux d'Ottawa.....				3,092 14
Canal de la baie de Burlington.....	Campbell, T., passeur, pour l'année. Dépenses contingentes.....	4 96	395 04 240 00		635 04
Canal Saint-Pierre.	Kavanagh, W. M., percepteur, pour l'année.....	4 00	196 00		196 00
Insp. des canaux....	Witton, W. B., pour l'année Dépenses contingentes.....	31 96	1,568 04 432 16		2,000 20
	Totaux.....				35,494 78

ANNEXE B—N^o 2—Détails des dépenses des canaux, 1886—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Grand total.
	<i>Dépenses contingentes des canaux en général.</i>	\$ cts.	\$ cts.
D. O'Connor.....	Commission sur perceptions de loyers de pouvoirs d'eau	667 50	
do	Balance do do do ...	2 30	
do	Commission do do do ...	388 96	1,058 76
Mlle K. Merrick.....	Travail statistique du 15 au 28 sept. 1885, inclusivement.		15 34
O'Connor et Hogg..	Commission sur perceptions de loyers de pouvoirs d'eau		400 00
H. Abbott, jeune....	Services professionnels <i>in re</i> Régina vs. Trois-Rivières...	17 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> Régina vs. Macdougall et Acer et Kennedy.....	22 50	39 50
W. F. Powell.....	Services, du 15 au 31 déc. 1885, inclusivement.....	34 00	
do	do 1er au 31 jan. 1886 do	62 00	
do	do 1er au 28 fév. 1886 do	56 00	
do	do 1er au 15 mars 1886 do	30 00	182 00
Pritchard et Mingard	Timbres à dater, etc.....	22 00	
do	Timbres en caoutchouc, etc.....	2 10	
do	Timbres, etc.....	3 15	27 25
R. Coulter.....	Frais de voyage		23 35
F. K. Blatch.....	Préparer la carte des canaux du Canada.....		200 00
			1,946 20
	Grand total.....		37,440 98
	AJOUTEZ—Impressions	362 77	
	Papeterie	110 87	473 64
	Déboursés autorisés (moins déduc. pour fonds de retraite)		37,914 62
	AJOUTEZ—Balances dues aux perc. le 1er juillet 1885		17 90
			37,932 52
	MOINS—Balance due aux percepteurs le 30 juin 1886..		1 00
	Déboursés réels, selon l'état n ^o 6, page 14.....		37,931 52

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B.—*Suite.*

N° 3.—SERVICE DES GLISSOIRS ET ESTACADES.—Détails des dépenses, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Division.	Noms.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montant payé.	Total.	Grand total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
OTTAWA.	Poupre, J.	Percepteur, pour l'année.	48 00	2,352 00		
	Macnutt, G. T.	Sous-percepteur, pour l'année.	40 04	1,959 96		
	Ritche, J. G.	Comptable	31 96	1,668 04		
	Russell, Alex.	Dessinateur	24 00	1,178 00		
	Smith, E. T.	do	24 00	1,178 00		
	Darby, H. J.	do	16 96	833 04		
	Larose, S. C.	do	16 96	833 04		
	Slater, Jas.	do	12 00	588 00		
	Redmond, Jas.	do	12 00	588 00		
	Steen, Jas.	do	9 60	548 70		
	Jackson, M.	do	252 48		13,455 82	
		Total, appointements.				
		<i>Dépenses contingentes.</i>				
		Loyer du bureau.		450 00		
		Compte postal.		156 69		
	Télégrammes.		145 00			
	Loyer du téléphone.		40 00			
	Taxes de la cité.		82 07			
	Taxes d'eau.		28 40			
	Charbon.		78 00			
	Bois de chauffage.		8 91			
	Glace.		5 00			
	Femme de journée.		48 00			
	Fermeture.		3 81			
	Poêle et tuyaux.		4 95			
	Poser des tablettes.		9 03			
	"Canada Gazette".		4 00			
	Total, dépenses contingentes.					

Division.	Noms.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montant payé.	Total.	Grand total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
OTTAWA.	Poupre, J.	Percepteur, pour l'année.	48 00	2,352 00		
	Macnutt, G. T.	Sous-percepteur, pour l'année.	40 04	1,959 96		
	Ritche, J. G.	Comptable	31 96	1,668 04		
	Russell, Alex.	Dessinateur	24 00	1,178 00		
	Smith, E. T.	do	24 00	1,178 00		
	Darby, H. J.	do	16 96	833 04		
	Larose, S. C.	do	16 96	833 04		
	Slater, Jas.	do	12 00	588 00		
	Redmond, Jas.	do	12 00	588 00		
	Steen, Jas.	do	9 60	548 70		
	Jackson, M.	do	252 48		13,455 82	
		Total, appointements.				
		<i>Dépenses contingentes.</i>				
		Loyer du bureau.		450 00		
		Compte postal.		156 69		
	Télégrammes.		145 00			
	Loyer du téléphone.		40 00			
	Taxes de la cité.		82 07			
	Taxes d'eau.		28 40			
	Charbon.		78 00			
	Bois de chauffage.		8 91			
	Glace.		5 00			
	Femme de journée.		48 00			
	Fermeture.		3 81			
	Poêle et tuyaux.		4 95			
	Poser des tablettes.		9 03			
	"Canada Gazette".		4 00			
	Total, dépenses contingentes.					
	Total, bureau d'Ottawa.			1,319 67	13,775 49	
QUÉBEC.	Poupre, J.	Percepteur, pour l'année.	43 96	2,156 04		
	Macnutt, G. T.	Sous-percepteur, pour l'année.	24 00	1,178 00		
	Ritche, J. G.	Commiss	24 00	1,178 00		
	Russell, Alex.	do	1 80	148 20		
	Smith, E. T.	Messageur	93 76		4,656 34	
	Darby, H. J.	do				
	Larose, S. C.	do				
	Slater, Jas.	do				
	Redmond, Jas.	do				
	Steen, Jas.	do				
	Jackson, M.	do				
		Total, appointements.				
		<i>Dépenses contingentes.</i>				
		Loyer de bureau.		260 00		
		Télégrammes.		11 01		
	Inspection d'année.		18 50			
	Femme de journée.		12 00			
	Loyer de trois, bureau de poste.		6 00			
	Encr, etc.		11 40			
	"Gazette Officielle".		5 00			
	Timbres-poste et menues dépenses.		27 60			
	Frais de voyages à Ottawa.		31 25			
	Abonnement au "Chronicle".		6 00			
	Total, dépenses contingentes.			378 76	5,035 00	
	Total, bureau de Québec.					

ANNEXE B.—Suite.

N° 3.—SERVICE DES GLISSOIRS ET ESTACADES—Détails des dépenses pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886—Fin.

Division.	Nom.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
SAINT-AURICE	Dubord, A.....	<i>Appointements.</i> Percepteur, du 1er juillet au 31 mai.....	3 60	288 00		
	Dumoulin, S.....		0 39	31 79		
			3 99		319 79	
			<i>Dépenses contingentes.</i>			
		Normand, J. B.....	Compteur de bois de construction.....		385 70	
		Lymburner, C.....	do.....		91 65	
		Barbier, L.....	do.....		176 25	
		Lymburner, W.....	do.....		218 91	
		Pothier, A. J.....	5 jours de services.....		7 50	
		do.....	Divers fournis.....		16 79	
	Marineau et Fils.....	94 jours, à \$1.50.....		13 93		
	do.....	Blanchissage et teinturage.....		8 00		
		Total, dépenses contingentes.....			918 73	
		Total, bureau du Saint-Maurice.....				1,238 52
		Grand total.....				20,049 01
		AJOUTEZ—Impressions.....			23 87	
		Papeterie.....			143 48	
		Déboursés réels (moins le fonds de retraite) selon l'état 7 ² , page 17.....				167 35
						20,216 36

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.—Suite.

N° 4.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Division.	Départements.	Noms des inspecteurs-mesureurs de bois.	Montant.	Total.	Grand total.	
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
QUÉBEC	Bois carré	Duggan, Edward	700 00			
		Noël, Elie	700 00			
		French, W. J. (feu)	462 50			
		Gilchen, Thos	700 00			
		Dorval, George	700 00			
		Kelly, Edward	700 00			
		Frederick, Antoine	700 00			
		McKendry, Daniel	700 00			
		Miller, George	625 00			
		O'Brien, M.	700 00			
		Miller, Alfred	700 00			
		McInenly, Thos	700 00			
		Bergeron, Jos	700 00			
		Kelly, Michael	700 00			
		Ganvreau, Oliv. (feu)	550 00			
		Larose, Jos	700 00			
		McPeak, William	700 00			
		Lockquell, A. H.	700 00			
					12,137 50	
			Madrriers, planches, etc	Vachon, J. B.	571 97	
		Cauchy, Chas	680 19			
		Demers, F. X.	630 64			
		Frenette, Jos	389 50			
		Gilchrist, John	588 19			
		Lynch, John	1,094 43			
		Lafamme, Joseph	464 50			
		Morency, Denis	786 74			
		Malone, Thos, aîné	1,506 47			
		Malone, Jeff.	995 19			
		Malone, Jas. O.	583 97			
		Murphy, Thos	389 50			
		McNaughton, John	903 08			
		Patry, Thos.	494 36			
		Myler, Jas	670 34			
		Beaupré, Noël	389 40			
	Douves		183 86			

ANNEXE B.—*Suite.*

N^o 4.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Division.	Départements.	Noms des inspecteurs-mesureurs de bois.	Montant.		Total.		Grand total.		
			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
QUÉBEC	Douvés.....	Munro, William.....	349	64					
		Ferland, Pierre.....	294	83					
		Frederick, Joseph.....	285	24					
		Diverses personnes.....	115	56	12,367	60			
		Brousseau, J. B.....				11	52		
		Total, Québec.....						24,516	62
MONTRÉAL, LACHINE ET SOREL.....	Inspecteurs-mesureurs en général.....	Barsalo, Edward.....	1,057	17					
		Ousson, François.....	1,057	17					
		Total, Montréal, Lachine et Sorel.....					2,114	34	
		Total des honoraires payés aux inspect.-mesur.						26,630	96

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B.—*Suite.*

N° 5.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Division.	Noms.	Nature du service.	Dédaction pour le fonds de retraite.		Montants payés.		Total.		Grand total.		
			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
QUÉBEC	Patton, James	Surintend. des insp.-mesur. de bois, pour l'an.	43	96	2,156	04					
	Lane, John	Sous-surint. des insp.-mesur. de bois, pour l'an.	31	96	1,568	04					
	Walsh, T. J.	Caisier, pour l'année	30	00	1,470	00					
	Gowen, Edmund	Commis des spécifications, pour l'année	22	04	1,077	93					
	Lecompte, S.	do	13	96	686	04					
	Power, R.	do	13	96	686	04					
	Harney, Thos.	Messager.	4	44	345	60					
	Whelan, W. F.	Commis des spécifications, pour 8 mois	20	00	95	00					
	DeMarrigny, O. P. L.	do	14	00	686	00					
	Belland, J. E.	do	14	00	686	00					
	Levasseur, Z.	do	12	96	637	04					
	Poliquin, F.	do	12	00	583	00					
	Gallagher, F.	do	12	00	583	00					
	Grogan, S. P.	do	6	88	543	12					
	Belle-Rive, O.	do	6	88	543	12					
		Total, appointements		259	00			13,241	00		
		<i>Dépenses contingentes.</i>									
	Giblin, John	Loyer de bureau pour l'année			950	00					
	Corporation de Québec	Taxes			371	81					
	Lainé, Léon	Bois de chauffage			258	00					
	O'Neill, John	Sciage du bois de chauffage			72	00					
	McNaughton et Cie	Charbon			12	75					
	O'Neill, John	Journalier			39	00					
	Corbin, Joseph	Ménuisier			70	12					
	Phillips et Sullivan	Loyers et salaires			26	88					
	Cie de Téléphone	Loyer du téléphone			49	00					
	Hawkins, Thos.	Divers			14	50					
	Bancour, N.	Glace			15	00					
	Behan Bros.	Divers			20	38					
	Walsh, J. E.	do			7	25					
	Rogers, A.	Gardiens de nuit			19	00					
	Duggan et Rogers	do			17	50					

Division.	Nom.	Nature du service.	Deduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Dépenses contingentes.</i>					
	Arnold, T.	Enlèvement de la neige		16 00		
	Miller, Pierre	Calculateur		2 50		
	Bureau de poste de Québec.	Loyer d'un tiroir		6 00		
	Stevenson, Wm.	Petit bois		8 00		
	Foley, Mary	Femme de journée.		65 00		
	Gonnes, Mary	do		60 00		
	Carroll, James.	do		16 00		
	do	do		4 00		
	Demers et Frère	do		41 70		
	do	"L'Événement"		47 70		
	Gingras et Cie	do		20 50		
	Brousseau, L.	"Le Canadien"		20 50		
	Mercier & Co	do		49 50		
	do	"Le Courrier"		37 30		
	Boyle, Patrick	do		1 00		
	Côté et Cie.	Abonnement au "Irish Canadian"		6 00		
	do	do		12 00		
	Roote, J. J.	do et annonce dans le "Chronicle"		43 15		
	Walsh, T. J.	Mennes dépenses		141 62		
		Total, dépenses contingentes, Québec.		2,512 16		
	<i>Dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois.</i>					
Québec	McKendry, D.	Gratification aux inspecteurs-mesureurs		75 00		
	Duggan, Edward	do		75 00		
	Larose, Jos.	do		121 25		
	French, W. J.	do		81 75		
	Kelly, Edward	do		75 00		
	Gichen, Thos.	do		75 00		
	McCreak, Wm.	do		75 00		
	Kelly, Michael.	do		75 00		
	Lockque, L.	do		98 25		

Division.	Nom.	Nature du service.	Deduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.	
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
	<i>Dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois.</i>						
	McKenly, T.	do		75 00			
	Dorval, Geo.	do		75 17			
	Noël, Etie	do		83 00			
	Miller, Alfred.	do		101 50			
	Lockquell, L.	do		89 80			
	Miller, John.	do		75 00			
	Demers, Louis	do		66 65			
	Verrault, Edouard	do		75 00			
	Murphy, Michael	do		75 00			
	Ferre, Jas. F.	do		41 52			
	Dorval, Phil	do		200 00			
	Walsh, Wm.	do		200 00			
	Myrand, Louis.	do		200 00			
	Hamel, A. F.	do		200 00			
	Gibbons, M.	do		200 00			
	Hamel, M.	do		200 00			
	Villeneuve, J.	do		203 00			
	Couture, Chas	do		200 00			
	Bédard, Jer.	do		200 00			
	Thompson, F. X.	do		200 00			
	Peverly, John	do		200 00			
	Rafferty, John	do		200 00			
	McClormack, J.	do		200 00			
	Duggan, Wm.	do		200 00			
	Clack, John	do		200 00			
	Donoghue, J.	do		200 00			
	Murphy, John	do		200 00			
	McNaughton, J.	do		200 00			
	Beaupré, N.	do		137 76			
	Frenette, Jos.	do		33 32			
	Malone, J. C.	do		33 32			
	do	do		33 32			
	Total, gratification aux inspect.-mesureurs de bois				1,413 89		
	Total des dépenses, Québec				17,167 05		
	<i>Payé aux inspecteurs-mesureurs de bois en retraite.</i>						
	Fonds de rétraiés						
	Leunest, Pierre	do		200 00			
	Jobin, Jacques	do		200 00			
	Morissette, J.	do		200 00			
	Lockquell, L.	do		200 00			
	Miller, John.	do		200 00			
	Demers, Louis	do		200 00			
	Verrault, Edouard	do		200 00			
	Murphy, Michael	do		200 00			
	Ferre, Jas. F.	do		200 00			
	Dorval, Phil	do		200 00			
	Walsh, Wm.	do		200 00			
	Myrand, Louis.	do		200 00			
	Hamel, A. F.	do		200 00			
	Gibbons, M.	do		200 00			
	Hamel, M.	do		200 00			
	Villeneuve, J.	do		203 00			
	Couture, Chas	do		200 00			
	Bédard, Jer.	do		200 00			
	Thompson, F. X.	do		200 00			
	Peverly, John	do		200 00			
	Rafferty, John	do		200 00			
	McClormack, J.	do		200 00			
	Duggan, Wm.	do		200 00			
	Clack, John	do		200 00			
	Donoghue, J.	do		200 00			
	Murphy, John	do		200 00			
	McNaughton, J.	do		200 00			
	Beaupré, N.	do		137 76			
	Frenette, Jos.	do		33 32			
	Malone, J. C.	do		33 32			
	do	do		33 32			
	Total payé aux inspecteurs-mesureurs en retraite				5,271 04		

ANNEXE B.—N° 5.—DÉTAILS des dépenses des insp.-mesureurs de bois, pour l'année expirée le 30 juin 1886.—Fin.

Division.	Noms.	Nature du service.	Dédution pour le fonds de retraite.		Montants payés.		Total.	Grand total.
			\$	cts	\$	cts		
MONTREAL, LACHINE ET SOREL	Daveluy, George	Appointements. Sous-surint des insp.-mes. de bois, p. l'année. Teneur de livres, pour l'année. Commis, du 1er juillet au 16 mars. do avril au 30 juillet.....	18 00	882 00	882 00			
	DeSerres, George		4 96	395 64	395 64			
	Carter, W. H.		1 70	139 61	139 61			
	Dessaulnier, E.		0 71	57 86	57 86			
	Total, appointements		25 37			1,474 54		
	<i>Dépenses contingentes.</i>							
	Adam et Duhamel	Loyer de bureau		99 96	99 96			
	Fauteux, L.	Charbon		52 00	52 00			
	Lussier, Dame	Femme de journée		36 00	36 00			
	Dessanin, J. A.	Commis de la spécification		27 00	27 00			
	Agueduc de Montréal	Taxe d'eau, etc.		10 60	10 60			
	Directeur de poste	Tiroir de bureau de poste		4 00	4 00			
	Grévier, T.	Réparation d'un poêle		5 50	5 50			
	Germain et Hamilton	Encre, noir et rouge		1 50	1 50			
		Total, dépenses contingentes				236 46	1,711 00	
		Total, Montréal, Lachine et Sorel					0 75	
		<i>Dépenses contingentes en général.</i>						
	Pritchard et Mingard	Timbres à dater.....					50,780 80	
		Total					22 01	
	AJOUTEZ—Impressions	Papeterie					80 20	
	AJOUTEZ—Balances dues par le surintendant le 30 juin 1886						102 21	
							75 60	
	MOINS—Balances dues par le surintendant, le 1er juillet 1885						50,958 01	
	Déboursés actuels, selon l'état n° 10 ^b , page 22						123 98	
							50,834 03	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL, commissaire.

ANNEXE B—Suite.

N° 6.—RÉPARTITION des saisies, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Division.	A qui payé.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Ontario.</i>				
			\$ cts	\$ cts.
Guelph	Officier R. H. Earle.....	Pour sa part de saisie n° 80		2 60
	Officier S. H. Broadfoot.....	do do 80		4 35
Hamilton.....	Officier A. Egener.....	do do 27		4 50
	Officier W. Amor.....	do do 27		4 50
	Percepteur C. G. Fortier.....	Délateur, part de saisie 29		100 00
Kingston	Officier A. Hanley.....	Pour sa part de saisie 41		3 92
London	Officier J. S. Adams	do do 44		28 90
Ottawa.....	Officier W. G. Bédard.....	do do 56		10 00
Ste Catherine.	Officier W. H. Hicks.....	do do 11		18 00
	Officier J. McClive	do do 11		18 00
Toronto	Officier W. Henderson.....	do do 143	2 13	
	do	do do 143	0 64	
	do	do do 144	13 87	
	do	do do 145	1 49	
	do	do do 146	1 28	
	do	do do 147	6 16	
	do	do do 148	3 85	
	do	do do 149	4 25	
	do	do do 150	2 31	
	do	do do 151	0 77	
	do	do do 152	1 54	
	do	do do 153	1 93	
	do	do do 154	1 49	
	do	do do 155	0 77	
	do	do do 156	1 93	
	do	do do 157	1 00	
	do	do do 158	1 54	
	do	do do 159	1 04	
	do	do do 160	0 23	
	do	do do 161	1 16	
				54 28
	Officier J. M. Rogerson...	do do 163	1 32	
	do	do do 163	1 62	
	do	do do 164	2 67	
	do	do do 165	0 44	
	do	do do 166	3 12	
	do	do do 167	1 38	
	do	do do 168	4 95	
	do	do do 169	4 40	
	do	do do 170	1 32	
	do	do do 171	5 30	
	do	do do 172	3 58	
	do	do do 173	0 44	
	do	do do 174	0 53	
	do	do do 175	1 26	
	do	do do 176	1 74	
				34 05
<i>Québec.</i>				
Joliette	Officier A. Lafontaine.....	Pour sa part de saisie n° 51.....	3 40	
Sorel.....	do	do do 15.....	0 83	
	do	do do 16.....	0 25	
	do	do do 17.....	3 03	
	do	do do 18.....	0 18	
				7 69

ANNEXE B—N^o—Répartition des saisies—*Fin.*

Division.	A qui payé.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Halifax.....	Officier P. Tompkins.....	Pour sa part de saisie n ^o 50.....	4 00
	Officier P. Hagarty.....	do do 50.....	4 00	
	do	do do 54.....	13 25	
	do	do do 55.....	5 37	
	do	do do 56.....	10 25	
	Officier W. Reynolds.....	do do 55.....	32 87
Pictou	Officier C. Curless.....	Délateur do 36.....	134 59	5 38
	do	do do 38.....	100 00	
	do	do do 42.....	100 00	
		Grand total.....	334 59
				667 73

RÉCAPITULATION.

Ontario	\$283 20
Québec.....	7 69
Nouvelle-Ecosse.....	376 84
Total.....	\$667 73

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B—*Suite.*

N^o 7.—DÉTAILS des dépenses du département, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

A qui payé.	Service.	Période.	Dédaction pour fonds de retraite.		Montant payés.	Total.
			\$	cts.		
		<i>Appointements</i>	\$	cts.	\$	cts.
		Pour l'année				
Costigan, l'hon J.	Ministre	do	7,000	00		
Miall, E.	Commissaire	do	64	00	3,136	00
Robins, P. M.	Premier commis, comptable	do	44	50	2,180	50
Himsworth, Wm.	do com. de la corr... ..	do	37	00	1,813	00
Measam, F.	Commis de la statistique	do	36	00	1,764	00
Heron, W. L.	do	do	34	50	1,690	50
Campeau, F. R. E.	Adjoint du comptable	do	33	50	1,641	50
Valin, J. E.	Commis, division du comptable	do	30	00	1,470	00
Hall, C. R.	do	do	29	00	1,421	00
LaMothe, H. G.	Commis, division des estampilles... ..	do	28	00	1,372	00
Carter, Wm	Commis, division de la correspon- dance et sténographe	do	27	75	1,359	75
Blatch, F. K.	Commis des impressions	do	26	50	1,293	50
Nettle, R.	do de la statistique	do	26	00	1,274	00
Teakles, B. H.	do division des canaux	do	26	00	1,274	00
Walsh, M. F.	do	do	25	00	1,225	00
do	Secrétaire particulier	do			600	00
Lusignan, A.	Commis, division de la correspon- dance et traducteur	do	24	60	1,176	00
Stewart, Neil.	Commis, division des canaux	do	23	00	1,127	00
Shaw, J. F.	do de la statistique	do	23	00	1,127	00
Chubuck, C. E. D.	do loyers des pouvoirs d'eau et falsific. des subst. alimentaires.	do	23	00	1,127	00
Doyon, J. A.	Commis, division du comptable	do	23	03	1,127	00
Brunel, J.	do do des poids et me- sures	do	23	00	1,127	00
Devlin, R.	Commis, division des canaux	do	22	00	1,078	00
Brown, J. F.	do do du comptable	do	18	00	832	00
Fowler, J.	do du laboratoire	do	18	00	832	00
Brunel, Geo.	do division du comptable	do	17	00	833	00
Byrnes, J.	do do	do	13	60	637	00
Fowler, Geo.	Messenger	do	6	25	493	25
Archambault, R.	do	do	6	25	493	25
Courtman, J.	do	do	4	12	335	88
			711	37		
		<i>Dispenses contingentes.</i>				
Merrick, Dlle K.	Services de copiste, 15 jours, à la fin d'avril et au com- mencement de mai, à \$400 par année				16	44
O'Grady, Dlle S. M.	Services supplémentaires, du 21 juillet au 31 août, à \$400 par année				15	05
Piché, Dlle M.	Services supplémentaires, du 1er au 23 septembre et du 24 avril au 17 mai				51	50
Coughlin, Mme M. A.	Services supplémentaires pour un mois, du 15 août, 15 sep- tembre jusqu'en octobre, et du 29 mars au 28 avril, à \$400 par année				90	77
Catellier, Mme née Dlle C. A. Moore	Services supplémentaires pour un mois, du 14 août, 22 jours du 14 septembre au 5 octobre, à \$400 par année				57	44
Roche, Thos.	31 jours de services supplémentaires du 12 octobre au 11 novembre, et 17 jours à une autre période, à \$2 par jour.				96	00
Merrick, Dlle B. L.	10 jours de service pour préparer la liste du service civil, du 17 au 26 novembre				10	95
Cave, Dlle M.	10 jours de service pour préparer la liste du service civil, du 27 novembre				10	95

ANNEXE B—N° 7.—Détails des dépenses du département—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Dépenses contingentes.</i>	\$ cts	\$ cts.
Emond, Dlle M.....	14 jours, service de copiste, du 10 au 19 décembre inclusivement, et les 23, 24, 26 et 28 décembre, au taux de \$400 par année.....	15 34	
Blatch, Geo. L.....	10 jours de services, compter et réparer des livres et formes	10 00	
Le Sorelois.....	Abonnement.....	2 00	
La Minerve.....	do.....	12 00	
Daily News (Berlin, O.).....	do.....	8 00	
Gazette de Joliette.....	do.....	5 00	
Missisquoi Record.....	do.....	1 00	
Toronto World.....	do.....	12 00	
Digby Courier.....	do.....	1 50	
The Presbyterian Evangelical Protestant Union.....	do.....	1 25	
Daily Sun (Saint-Jean, N.B.).....	do.....	15 00	
Weekly Times.....	do.....	4 00	
Canadian Sportsman.....	do.....	4 00	
L'Etendard.....	do.....	10 00	
Monetary Times and Trade Review.....	do.....	10 00	
The Daily Mail (Toronto).....	do.....	28 00	
La Vallée d'Ottawa.....	do.....	24 00	
Brockville Times.....	do.....	4 00	
Journal de Québec.....	do.....	6 00	
L'Echo des Laurentides.....	do.....	2 00	
Nouvelliste.....	do.....	3 00	
Investigator.....	do.....	1 50	
Le Nord.....	do.....	1 00	
Le Messager des Campagnes.....	do.....	3 00	
Courrier des Provinces Maritimes.....	do.....	2 00	
Courrier de St. Hyacinthe.....	do.....	3 00	
The Evening Journal.....	do.....	21 20	
Daily Globe.....	do.....	21 00	
Weekly Free Press (Winnipeg).....	do.....	2 00	
Grip.....	do.....	16 00	
Hull Despatch.....	do.....	4 50	
Daily Gazette.....	do.....	12 00	
Legal News.....	do.....	4 00	
The Brandon Mail.....	do.....	6 00	
Peterboro' Times.....	do.....	10 00	
Le Canada.....	do.....	6 00	
The National (Toronto).....	do.....	2 00	
Sherbrooke Gazette.....	do.....	4 00	
Daily News.....	do.....	6 00	
Guelph Herald.....	do.....	8 00	
Ottawa Daily Citizen.....	do.....	24 00	
Canadian Gazette.....	do.....	8 88	
Canadian Manufacturer.....	do.....	2 00	
Durham Chronicle.....	do.....	1 00	
The Shareholder.....	do.....	2 00	
Journal de Waterloo.....	do.....	1 25	
Daily Intelligencer.....	do.....	5 00	
Daily Telegraph.....	do.....	12 00	

ANNEXE B—N^o 7.—Détails des dépenses du département—*Suite*.

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes—Suite.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Budget (Québec).....	Abonnement	6 00	
The Northwest Review.....	do	6 05	
Scientific American	do	7 00	
American Gas Light Journal.....	do	3 00	
Catholic Record	do	2 00	
Aylmer Times.....	do	2 00	
Canadian Times.....	do	2 00	
The Gasket	do	1 00	
Brantford Courier.....	do	12 00	
The Northern Advance.....	do	2 00	
Dominion Mechanical & Milling News	do	1 00	
The Week.....	do	12 00	
Free Press, Ottawa	do	24 00	
Le Moniteur Acadien.....	do	3 00	
Richmond Guardian.....	do	2 00	
The Inland Sentinel.....	do	3 00	
Evening Telegram.....	do	5 00	
La Patrie	do	4 00	
Daily Telegram (Brant- ford).....	do	4 00	
Weekly Colonist.....	do	2 50	
Daily Examiner.....	do	5 00	
Le Monde Illustré	do	3 00	
Quebec Daily Mercury.....	do	4 00	
The Welland Telegraph.....	do	1 00	
Daily Manitoban.....	do	20 00	
Courrier d'Essex	do	7 00	
Daily Morning Chronicle.....	do	12 00	
La Liberté	do	3 00	
Le Monde.....	do	6 00	
The Inter-Ocean.....	do	12 00	
Daily Morning Herald.....	do	6 00	
Irish Canadian.....	do	4 00	
Hastings Star	do	3 00	
Courrier du Canada.....	do	12 00	
Herald	do	3 00	
Daily Review.....	do	8 00	
Weekly Review.....	do	4 00	
Canada Lumberman.....	do	2 00	
The Weekly Freeman & Irish Agriculturist.....	do	2 86	
Montreal Post	do	3 00	
Yarmouth Times.....	do	2 00	
Thorabury Union.....	do	2 00	
The Church Guardian.....	do	5 50	
North Sydney Herald.....	do	4 00	
Daily Spectator (6 ans, 2 exemplaires).....	do	72 00	
The Windsor Clarion.....	do	1 00	
The Thorold Post.....	do	4 00	
The Essex Review.....	do	1 50	
La Presse.....	do	12 00	
Minnedosa Tribune.....	do	6 00	
The Herald (Montréal).....	do	12 00	
The Presbyterian Wit- ness.....	do	2 00	

ANNEXE B—N^o 7.—Détails des dépenses du département—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes—Suite.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Dutton Enterprise.....	Abonnement	3 00	
Montreal Witness	do	3 00	
Le Canadien.....	do	12 00	
L'Événement.....	do	6 00	
Paris-Canada.....	do	2 50	
The Tri-Weekly Planet	do	3 00	
Morrisburgh Courier ...	do	2 50	
L'Étudiant.....	do	4 00	
The Orillia Packet.....	do	1 00	
The Daily Sun.....	do	20 00	
The Western Herald.....	do	6 00	
La Cie de lithographie Burland.....	Abonn. au "Canadian Magazine of Science and Industrial Arts," et au "Patent Office Record"	2 50	
Slack, H. L.....	4 exemplaires "War of the Soudan"	5 00	
Durie, J., et Fils.....	"Parliamentary Companion," 1881; "Nineteenth Century," 1885-86, vol. 1; "Allen's Analysis"; 4 exemplaires "Week," jusqu'à nov. 1886; livres de renseignements; divers; "Nineteenth Century," jusqu'au 31 décembre 1886	136 90	
Davis, J. G.....	2 exemplaires du "North-West Rebellion;" 1 exemplaire du "World, Historical and Actual"	12 00	
Routh, A. J.....	Réparer et nettoyer l'horloge dans la chambre du ministre; réparer et nettoyer le timbre.....	3 00	
Blyth et Kerr	2 boutons et ressorts de porte de Norton.....	18 00	
Hunter, Rose et Cie.....	4 exemplaires du "Dominion Register," et an- nonces dans le même	212 00	
Ellis, B. R.....	1 volume "Annual Cyclopaedia, 1884".....	7 00	
Goddard, G. F.....	Vol. 19 "Encyclopaedia Britannica"; 2 ex. "Scrib- ner's Statistical Atlas"; v. 20 "Encyclopaedia"	74 00	
Bancroft, A. L., et Cie..	"Bancroft's Works" (15 vols.) et 2 vols. suppl.....	104 50	
Cie d'imprimerie et de publicité du Grip.....	Abonnement au "War News and Souvenir"; 1 exemplaire des caricatures du "Grip"	15 00	
Pritchard et Mingard...	Estampes et pinceau; nettoyer et rép. les timbres à dater, etc; caractères et encre; 1 tampon...	10 70	
Evans, Fils et Mason....	1 ex. de la nouv. édition "British Pharmacopœia"	2 09	
Campeau, F. R. E.....	4 exemplaires "Illustrated Guide to Senate and House of Commons of Canada".....	14 00	
Birkett, Thos.....	Serrures, vis, etc	19 63	
LeBlanc, J. O.....	1 exemplaire d'instructions.....	6 00	
Holland Frères.....	3 ex. (6 vols) Débats du Sénat, session 1885.	18 00	
Esmonde, Jos. R.....	3 boîtes pour la chambre du ministre; boîte en fer- blanc, serrures et réparations pour le ministre.	12 35	
Périard, A.....	2 exemplaires "Holt's Railway Law."	8 00	
May, Geo	1 sac pour le commissaire.....	6 75	
La Cie de téléphone Bell	Appels pour Aylmer et Prescott, et conversa- tions.....	3 80	
Nouvelles Soirées Cana- diennes.....	Abonnement pour 2 exemplaires	4 00	
Ridgway, Wm.....	"Mail and Gas Lighting"; "Nature and Analyst"— exemplaires supplémentaires.....	28 83	
Cie de pub. de l'almanach des adress. de Winnipeg	1 exemplaire du "Manitoba and North-West and Winnipeg Directory, 1885-86"	5 00	
McMillan, J. et A.....	1 carte géographique par Loggie, du N.-Brunswick	9 00	
Lovell, John.....	"Lovell's Business Guide and Diary, 1886"	1 50	

ANNEXE B—N^o 7.—Détails des dépenses du département—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes—Suite.</i>		\$ ets.	\$ ets.
Collis, H. R.....	Dictionnaire encyclopéd. de Cassell, vols. 1 à viii...	36 00	
Forget, D.....	4 exempl. de la table du Code municip. de Québec.	1 00	
Sadlier, D. et J., et Cie	3 exemplaires du "Catholic Directory," 1 en papier et 1 en toile.....	2 75	
Penson, S. G. R., et Cie	1 carte géographique de la Puissance du Canada...	8 00	
O'Connor, J. G.....	Abonnement au "Plenary Council," etc.....	10 79	
Foot, Jeffrey.....	2 cartes de l'Ontario.....	10 00	
Boulton, major C. A....	4 livres—"Reminiscences of the North-West Rebellion".....	8 00	
Ellis, J. E., et Cie.....	Réparation d'horloge.....	5 30	
Moore, John.....	Cartes de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de la cité d'Ottawa, en form. de livre.	15 00	
Lancefield, Geo. R.....	Autographe en caoutchouc et tampon; 4 exempl. "Representative Canadians;" caout., estampes	62 00	
Mungovan, P.....	2 exemplaires du "Parnellite Movement".....	7 00	
Cie Canad. de messag...	Frais sur cause aux Grandes-Chutes.....	4 35	
Éditeurs du <i>Man.</i>	1 exemplaire jusqu'à décembre 1886.....	2 00	
Duggan, H.....	Porter la malle à la résidence du ministre.....	36 00	
Gouin, J. A.....	Frais de port.....	281 57	
Cie de télégraphe Grand Nord-Ouest.....	Télégrammes.....	926 29	
Cie de télégraphe Mutuelle du Canada.....	do.....	101 40	
Bureau de la papeterie du gouvernement.....	Papeterie.....	1,530 37	
Imprimeur de la reine...	Impressions et 2 exempl. des statuts du Canada....	631 48	
Carroll, M.....	Louage de voitures pour le ministre.....	177 50	
Ricard, G.....	do p. sept. et nov.	30 50	
O'Reilly, Jas.....	Louage de voiture de place.....	1 00	
Landreville, V.....	do.....	4 75	
Gratton, G.....	do.....	8 00	
Shea, M.....	do.....	7 75	
Fowler, John.....	Frais de voyages.....	34 10	
Campeau, F. R. E.....	do.....	40 40	
Costigan, l'hon. J.....	do.....	383 00	
Himsworth, Wm.....	do.....	134 00	
Walsh, M. F.....	do.....	122 80	
Robins, P. M.....	do.....	65 10	
Miall, E.....	do.....	445 50	
Fowler, Geo.....	Diverses menues dépenses.....	49 62	
do	Charriage et louage de voitures de place.....	98 40	
Keegan, Mme J.....	Blanchissage d'essute-mains.....	65 00	
Donavan, John.....	Charriage pour l'année.....	61 55	
Frais de messagerie.....	Transport.....	224 62	
		7,503 37	
	MOINS—Remboursement par R. Archambault	50 00	
	Total, dépenses contingentes du département.....		7,453 37
	Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite)....		5,409 50
	AJOUTEZ—Balance due le 30 juin 1886.....		216 66
			5,626 16
	MOINS—Balance due le 1er juillet 1885.....		16 66
	Grand total, d'après l'état n ^o 17, page 44.....		50,609 50

ANNEXE B—*Suite.*

N° 8.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Travaux publics secondaires.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
R. Quain.....	Appointements comme percepteur des péages au Pont Suspendu, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....	16 04		783 96
Cie de billets de banque de l'Amériq. Britann.	Timbres judiciaires de la Cour Suprême.....			11 25
W. J. Cuzner.....	Ann. de soumis. <i>in re</i> bat.-pass. de Buckingham...		8 10	
do	do		7 53	
do	do		7 56	23 22
La Vallée d'Ottawa.....	do		11 70	
do	do		21 84	33 54
M T. Haldane et Cie....	do		7 20	
do	do		13 44	20 64
Cie d'impres. et de publication du Citizen....	do		11 70	
do	do		21 84	33 54
Le Canada	do		11 70	
do	do		21 84	33 54
J. T. White.....	do		4 50	
do	do		9 00	13 50
Canadian Mining Review	do		4 50	
do	do		8 40	12 90
F. Robidoux.....	do			6 16
Smith et Cowan.....	do		6 16	
do	do		9 24	15 40
L'Original Advertiser ...	do		6 30	
do	do		9 24	15 54
J. G. Gingras.....	do			11 44
The Daily Telegraph....	do			11 44
A. S. Woodburn.....	do			21 84
J. L. Stewart.....	do			7 01
	Total.....			1,054 95

ANNEXE B.—N° 8.—DÉTAILS de diverses petites dépenses—Su

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	<i>Inspection des denrées.</i>		
R. Borradaile.....	Ouvrage exécuté se rattachant à l'inspection des denrées dans la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard		200 00
Edgar A. Wills.....	Dép. encourues pour fixer les types de grain pour le Canada, 1885-86.....	655 30	
do	Dépenses de l'hon. A. W. Ogilvie se rattachant à l'assemblée de la Chambre de Commerce à Toronto, \$32.30; pour rembourser M. John Egan, de Winnipeg, du coût des échantillons de blé pour le bureau des examinateurs du Canada, \$8.40.....	40 70	
W. J. Patterson	Dépenses pour fixer les types de fleur de farine, 1885-86.....	740 58	
do	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'examen et aux appointements de M. Major, inspecteur de potasse et perlasse pour Montréal.....	95 20	
R. Bellemare	Frais de messag. et charriage de 84 barillets de fleur		835 78
D. C. Perkins.....	Inspection des denrées.....		51 85
			3 25
	MOINS—Vente de vieux échant. de fleur de farine		1,786 88
			30 61
	Total.....		1,756 27

ANNEXE B.—N° 8.—Détails de diverses petites dépenses—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduit pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Total.
	<i>Falsification des substances alimentaires.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
H. S. Evans.....	Appointements comme analyste en chef, depuis le 1er juillet 1885 jusq. 28 fév. 1886	26 64	1,306 64	
Thos. Macfarlane.....	Appointements comme analyste en chef, depuis le 20 mars jusqu'au 30 juin 1886....	11 27	553 03	
J. F. Waters.....	Appointements comme sous-analyste, depuis le 1er février jusqu'au 31 mars 1886.....	3 30	163 35	
F. X. Lefebvre.....	Appointements comme sous-analyste, depuis le 1er mai jusqu'au 30 juin 1886.....	163 34	
		41 21		
H. S. Evans.....	Frais de voyages.....			2,186 36
Thos. Macfarlane.....	do.....			367 61
J. B. Edwards.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,578 00	
F. X. Valade.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,403 00	
John E. Wright.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		754 00	
W. H. Ellis.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,490 00	
Wm. Saunders.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,435 00	
M. Fiset.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,218 00	
M. Bowman.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,163 00	
W. F. Best.....	Alloc. en vertu de l'acte, pour retenue.....		200 00	
do.....	do loyer.....		100 00	
do.....	do matériel employé dans l'analyse des échant.		100 00	
do.....	Honoraires pour analyses.....		1,288 00	
				1,688 00

ANNEXE B.—N° 8.—Détails de diverses petites dépenses.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Falsification des substances alimentaires—Suite.</i>		\$ cts.	\$ cts
H. S. Evans, succession	Produits chimiques appar. chimiques, livres, etc, reçus de l'ex-analyste en chef par le ministère.		308 04
J. L. Vincent.....	Achat d'échantillons pour analyses.....		98 42
M. Battle.....	do		53 43
Thos. Alexander.....	do		48 29
F. Rowland.....	do		10 11
W. O. Stratton.....	do		73 36
Geo. LaRue.....	do		53 66
John Spence.....	do		11 44
J. Gumbrell.....	do		8 15
A. Caven.....	do		5 79
H. H. Grant.....	do		46 17
D. C. Perkins.....	do		53 86
J. H. Kenning.....	do		42 75
A. F. Simpson.....	do		12 44
D. Kellock.....	do		2 00
J. J. Hall.....	do		8 58
Wm. Gravely.....	do		11 91
Richards et Cie.....	Lactoscope pour l'analyste en chef.....		6 10
J. A. Macdonnell.....	Services profess. dans diverses poursuites en vertu de l'acte concern. la falsif. des substances alim.	209 62	
do.....	Services professionnels, la Reine vs. Pollock.....	22 81	
			232 43
Emil Greiner.....	Appareils à évaporation pour analyser l'eau d'après le système Franklin. et une pompe Springel....		20 47
Pritchard et Mingard....	5 seaux en cuivre pour l'inspecteur.....	45 00	
do.....	Poinçons en acier.....	5 60	
			50 00
Evans, Fils et Mason....	Préparations chimiques pour l'analyste en chef.....	9 18	
do.....	28 lbs de vif-argent à 60c, 1 boîte et 1 bouteille....	17 10	
do.....	Préparations chimiques pour l'analyste en chef....	1 04	
			27 32
The "Man," Ottawa....	Annonce de l'acte concern. la falsific. des subs. alim.	24 00	
do.....	do do 3 mois.....	120 00	
do.....	do do 3 insertions.....	78 00	
			222 00
Cie du ch. de f. Can. du P.	Fret sur appareils chimiques pour l'analyste en chef	6 99	
do.....	do instruments d'optique do	19 36	
do.....	do appareils chimiques do	14 01	
			40 36
J. J. Griffin et Cie.....	Appareils, etc. do		135 05
E. et E. S. Anthony.....	Appareils photographiques do		30 88
Franz, Schmidt et Haensch.....	8 polariscopes do		764 18
S. H. C. Chrane.....	Echantillons de beurre artificiel.....		13 35
Cie de messag. Dominion	Frais de messageries.....		0 75
Geo. Fowler.....	Charriage, 3 douz. de verres dépolis, 2 disques pour l'analyste en chef et barils pour mettre le coke	9 30	
do.....	Menues dépenses se rapportant au laboratoire.....	19 77	
			29 07
Eimer et Amend.....	Appareils pour l'analyste en chef.....	48 20	
do.....	Drogues, etc., do	35 52	
do.....	Une balance à poids spécif., drogues et prép. chim.	41 63	
			125 40
Grenier et Fredericks....	Appareils à l'usage du laboratoire et de l'analyste		84 19
A. Fréchette.....	Traduction du rapport de l'analyste.....		3 00
L. H. Taché.....	Annonce de l'acte concern. la falsif. des subs. alim.		90 00
R. et J. Beck.....	Appareils pour l'analyste en chef.....		27 49

ANNEXE B.—N^o 8.—Détails de diverses petites dépenses—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Falsification des substances alimentaires—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts
Thomas Bickett	Quincaillerie		4 15
Lyman, Fils et Cie	Préparations chimiques pour l'analyste en chef.....		52 79
J. F. Waters	Services, aide de l'analyste en chef, depuis le 9 septembre 1885 jusqu'au 31 janvier 1886		290 00
F. X. Lefebvre	Services de puis le 26 mars jusqu'au 30 avril, à \$1,000. comme analyste		97 47
Harris et Campbell	17 porte-tubes en noyer noir		6 00
The Canadian Mining Review	Annonce de l'acte concernant les engrais agricoles		90 00
Street et Becker.....	Services professionnels <i>in re</i> poursuite de Duggan et Tribilcock		22 80
J. Durie et Fils	Livres, etc., pour l'analyste en chef		37 60
Cie du gaz, Ottawa	Coke do		1 25
Howard et Fils.....	Annonce de l'acte concern. la falsif. des subst. alim.		7 63
B. Westerman	Livres pour l'analyse en chef		7 18
A. McGill	Analyse d'échantillons de thé et de café		141 00
Butterworth et Cie.....	Appareils pour l'anal. en chef et évaporat. en cuivre		12 28
H. Abbott	Services profes. dans différ. poursuites en vertu de l'acte concern. la falsif. des substances alim.....		180 00
	Total		19,934 34
	Grand total		12,745 56
	AJOUTEZ—Impressions	35 09	
	Papeterie.	13 29	
			48 38
	Déboursés réels selon l'état 114, page 24.....		22 793 94

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 2.—Poids et mesures—Détails des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de re- traite.	Montants payés.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Belleville.</i>				
Johnson, Wm.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année...	19 96	980 04	
Slattery, Thos.....	do sous-inspecteur, pour l'année.....	6 32	493 68	
Irwin, Samuel.....	do do do do	6 32	493 68	
	Appointements	32 60	1,987 40	
	Dépenses contingentes.....		991 42	2,958 82
<i>Hamilton.</i>				
McKenzie, T. H.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année...	25 96	1,274 04	
McDonnell, W. J.....	do sous-inspecteur, pour l'année....	16 04	783 96	
McDonald, John.....	do do do do	16 04	783 96	
Beattie, Thos.....	do do do do	12 00	588 00	
Black, C. E. S.....	do do do do	12 00	588 00	
Park, J. D.....	do do do do	12 00	588 00	
	Appointements.....	94 04	4,605 96	
	Dépenses contingentes.....		1,094 57	5,700 53
<i>Kingston.</i>				
Crysler, Chas. B.....	Appointements comme inspecteur, du 1er juillet 1885 au 28 février 1886.....	13 28	653 36	
Giffin, W.....	Appoint. comme sous-insp. pour l'année....	12 00	588 00	
Whittekcr, Wm.....	do do do do	6 32	493 68	
	Appointements	31 60	1,735 04	
	Dépenses contingentes.....		695 44	2,430 48
<i>London.</i>				
Egan, James.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année ..	24 00	1,176 00	
Henderson, Thos.....	do sous-mécanicien, pour l'année.....	13 96	686 04	
Boggs, G. W.....	do sous-inspecteur, pour l'année.....	6 32	493 68	
	Appointements	44 28	2,355 72	
	Dépenses contingentes.....		800 19	3,155 91
<i>Orillia.</i>				
Bolster, Geo. I.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année....	19 96	980 04	
Lyons, John.....	do sous-inspecteur, pour l'année.....	13 96	686 04	
	Appointements.....	33 92	1,666 08	
	Dépenses contingentes.....		480 50	2,146 58
<i>Ottawa.</i>				
Code, A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année....	24 00	1,176 00	
Gorman, M.....	do sous-inspecteur, pour l'année.....	12 00	588 00	

ANNEXE B.—N° 9—Poids et mesures—Details des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1886—Suite.

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Ottawa—Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Cosgrove, John.....	Appoin. comme sous-inspect., pour l'année	6 32	493 68	
Lynch, P.....	do do do	6 32	493 68	
	Appointements.....	48 64	2,751 36	
	Dépenses contingentes.....		923 92	3,675 28
	<i>Toronto.</i>			
Piper, H.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Kinnee, D.....	do sous-inspecteur, pour l'année.	13 96	686 04	
Wright, R.....	do do do	12 00	588 00	
Flynn, D.....	do do do	12 00	588 00	
	Appointements.....	61 96	3,038 04	
	Dépenses contingentes.....		607 40	3,645 44
	<i>Windsor.</i>			
Hayward, W. J.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	
Marentette, A.....	do sous-inspecteur, pour l'année....	12 00	588 00	
	Appointements.....	31 96	1,568 04	
	Dépenses contingentes.....		1,223 34	2,791 38
	<i>Montréal.</i>			
Chalut, J. O.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	25 96	1,274 04	
Urquhart, Jas.....	do sous-inspecteur, pour l'année....	16 04	783 96	
Dorion, Geo. T.....	do do do	15 00	735 00	
Dacust, J. A.....	do do do	13 96	686 00	
Dillon, S.....	do do do	12 00	588 00	
Desrivières, F. L.....	do do do	6 32	493 68	
	Appointements.....	89 28	4,560 72	
	Dépenses contingentes.....		752 11	5,312 83
	<i>Québec.</i>			
Côté, L. A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	24 00	1,176 00	
Bourrassa, P. E.....	do sous-inspecteur, do	6 32	493 68	
Adams, W. C.....	do do do	6 32	493 68	
Chabot, F. X.....	do do do	6 32	493 68	
Kelly, M.....	do do do	6 32	493 68	
Simard, H.....	do do do	6 32	493 68	
Petit, J. B.....	do do do	4 40	345 60	
Moreau, Alfred.....	do gardien do		150 00	
	Appointements.....	60 00	4,140 00	
	Dépenses contingentes.....		1,240 66	5,380 66

ANNEXE B.—N° 9.—Poids et mesures—Détails des dépenses pour l'exercice
terminé le 30 juin 1886.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour le fonds de retraité.	Montants payés.	Total.
	<i>Sherbrooke.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Clark, E.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	
Richard, J. U.....	do sous-insp. do ...	12 00	588 00	
Smith, P.....	do do do ...	9 20	540 84	
	Appointements.....	41 16	2,108 88	
	Dépenses contingentes.....		345 60	
	<i>Trois-Rivières.</i>			2,454 48
Kittson, R.	Appoint. comme sous-insp., pour l'année.	6 32	493 68	
Provost, J. J.....	do do do	6 32	493 68	
	Appointements.....	12 64	987 36	
	Dépenses contingentes.....		228 15	
	<i>Frédéricton.</i>			1,215 51
Freeze, E. C.	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	16 04	783 96	
Bois, G. A.....	do sous-insp., do	12 00	588 00	
	Appointements.....	28 04	1,371 96	
	Dépenses contingentes.....		206 62	
	<i>Kings.</i>			1,578 58
Scovil, W. B.....	Appoint. comme inspecteur pour l'année.	16 04	783 96	
Richard, D.....	do sous-insp., do ...	6 32	493 68	
	Appointements.....	22 36	1,277 64	
	Dépenses contingentes.....		374 79	
	<i>Saint-Jean.</i>			1,652 4
Wilmot, J. B.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Cowan, E.....	do sous-insp., do ...	12 00	588 00	
	Appointements.....	36 00	1,764 00	
	Dépenses contingentes.....		169 51	
	<i>Cap-Breton.</i>			1,933 51
Tremaine, L. E.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	16 04	783 96	
	Dépenses contingentes.....		310 39	
	<i>Halifax.</i>			1,094 35
King, R. M.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
	Dépenses contingentes.....		1,321 02	
	<i>Pictou.</i>			2,497 02
McKay, John.....	Appoint. comme inspecteur pour l'année.	17 65	864 85	
Yuill, John.....	do sous-insp., du 1er juillet 1885 au 31 déc. 1885.....	2 15	170 66	
	Appointements.....	19 80	1,035 51	
	Dépenses contingentes.....		697 42	
				1,732 93

ANNEXE B.—N^o 9.—Poids et mesures—Détails des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Yarmouth.</i>	\$ cts.	\$ cts.	
Allison, Chas.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année..	16 04	783 96	1,208 19
	Dépenses contingentes	424 23	
	<i>Charlottetown.</i>			
Reddin, Jas.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année..	19 96	980 04	1,284 32
	Dépenses contingentes.....	304 28	
	<i>Winnipeg.</i>			
Costigan, H. A.....	Appoint. comme insp., du 1er juillet 1885	10 96	647 10	3,758 18
	au 15 déc. 1885.....			
Huggard, R. T.....	do insp., du 1er janvier 1886	9 96	590 01	
	au 30 juin 1886.....			
Cowley, W.....	do sous-insp., pour l'année..	12 00	828 00	
McPhillips, H. T.....	do do du 7 mai 1885	7 18	567 99	
	au 30 juin 1886			
Costello, J. W.....	do sous-insp., du 26 déc. 1885	3 22	254 80	
Park, R. S.....	do sous-insp., pour l'année..	3 72	296 28	
	Appointements.....	47 01	3,184 18	
	Dépenses contingentes.....	574 00	
	<i>Alberta.</i>			
Huggard, R. T.....	Appoint. comme insp., du 1er juillet au 31	7 98	391 98	503 98
	déc. 1885			
	Dépenses contingentes.....	112 00	
	<i>Victoria.</i>			
Jones, Richard	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	19 96	980 04	1,492 09
	Dépenses contingentes.....	512 05	
Inspecteurs de district... do	Dépenses contingentes—Ontario	49 20	117 16
	do Nouvelle-Ecosse..	67 96	
	<i>Dépenses contingentes générales.</i>			
Miall, E.....	Appoint. comme commissaire des étalons, pour l'année	16 00	784 00	2,548 00
Johnstone, W. J.	Appoint. comme inspect. en chef des éta- lons, pour l'année	36 00	1,764 00	
do	Dépenses de voyages.....	52 00	641 23
Fowler, W. J.....	3 journées d'ouvrage de charpentier	2 25
Fowler, Geo	Charriage, fret, frais de messagerie et nettoyage de la chambre à gaz.....	19 23
Rubenstein Frères	5 nécessaires portatifs, nickelés.....	16 20
Pritchard et Mingard ..	25 jeux de poinçons chiffrés.....	13 50	
do	Lettres en acier pour mesures en bois.....	7 50	
do	Poinçons de la Couronne, etc.....	136 60	
do	do do et estampes en cuivre...	42 00	
do	Estampes de la Couronne.....	1 00	
do	do en caoutchouc.....	1 80	
do	Poinçons en acier.....	0 75	
				203 15

ANNEXE B—N° 9.—Poids et mesures—Détails des dépenses, pour l'exercice
terminé le 30 juin 1886—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Dépenses contingentes générales.—Fin.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Dunn, E. H.....	270 jours comme aide-mécanicien, à \$2 par jour.....		540 00
Miller, A.....	Frais de voyages		131 62
Aikens, Culver et Ham- ilton.....	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Black, et La Reine vs Skead.....		43 50
Diamond, W. Jeffers ...	Services professionnels <i>in re</i> Johnston vs. Kent, Boyce et Blakely.....		15 00
Warminton, R. W.....	4 services de mesures impériales		8 25
Allison, C.....	Montant payé en échange de poêle.....		10 50
Power et Cie.....	8 estampes en acier		8 00
Fyfe, James.....	1 étan et forêt combinés, et frais d'installation, etc.....		274 00
Graves Frères.....	Outils et mesures		9 45
Johnson, Wm.....	Frais judiciaires, 6 poursuites en vertu de l'Acte des poids et mesures.....		10 00
Blyth et Kerr.....	Filtres et divers articles.....		5 00
Lane, Wm.....	Lettres en acier.....		10 80
Birkett, Thos.....	Quincaillerie, etc.....		31 75
Bailey, Geo.....	Travaux exécutés et effets fournis.....		65 44
C. de bil. de B. de l'A.B. do	Timbres, etc.....	44 00 11 00	
Hay, Geo.....	Cadenas pour la boîte aux timbres de l'inspecteur.....		55 00
Jones, R.....	Services d'homme de loi <i>in re</i> Hip-Chong.....		1 75
International Tent and Awning Co.....	2 paires de couvertures		14 00
Borbridge, S. et H..... do	21 boîtes en cuir.....	84 00	8 80
	Courroies pour nécessaires portatifs.....	2 30	
Mortimer et Cie.....	Grav. du plan d'une char. à sel et d' bal. Roberval.....		86 30
Graham, W.....	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Graves et P. F. O' Connor.....		67 30
McVeity, Taylor..	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs. Dunning.....		69 15
			60 00
	Total, dépenses conting. générales. ...		4,955 67
	Grand total.....		64,676 31
	AJOUTEZ—Impressions	313 57	
	Papeterie	524 79	
			838 36
	Déboursés autorisés (moins fonds de retraite).....		65,514 67
	AJOUTEZ—Bal. dues par les officiers, 30 juin 1886....		193 26
			65,707 93
	MOINS—Balances dues par les officiers, 1er juil. '85.....		204 26
	Déboursés actuels selon l'état 21 (a) et 21 (b), pages 52 et 53.....		64,503 67

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 10.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection du gaz, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

A qui payé.	Service.	Déductions pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
	<i>Belleville.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Johnson, Wm.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	3 00	147 00	
	Dépenses contingentes		92 30	239 30
	<i>Cobourg.</i>			
Cahill, Thos.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	2 48	122 52	
	Dépenses contingentes		92 20	214 72
	<i>Hamilton.</i>			
McPhie, D... ..	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	19 96	980 04	
	Dépenses contingentes.....		318 08	1,298 12
	<i>Kingston.</i>			
Burrows, Wm.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	7 96	392 04	
	Dépenses contingentes		446 82	838 86
	<i>Lindsay.</i>			
Cahill, Thos.	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	1 96	98 04	
	Dépenses contingentes... ..		81 20	179 24
	<i>London.</i>			
Williams, J.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	
	Dépenses contingentes		377 95	1,357 99
	<i>Ottawa.</i>			
Hubertus, H. J.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	13 96	686 04	
	Dépenses contingentes		276 23	962 27
	<i>Peterborough.</i>			
Cahill, Thos.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	3 00	147 00	
	Dépenses contingentes		122 82	269 82
	<i>Port-Hope.</i>			
Cahill, Thos.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	2 48	122 52	
	Dépenses contingentes		127 55	250 07
	<i>Toronto.</i>			
Sutherland, Geo.	Appoint. comme inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	1,176 00

ANNEXE B.—N° 10.—Inspection du gaz—Détails des dépenses—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Montréal.</i>			
Aubin, N.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	28 04	1,371 96	2,189 34
	Dépenses contingentes		817 38	
	<i>Québec.</i>			
LeVasseur, N.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	1,632 03
Moreau, A.....	do gardien do		150 00	
	Appointements.....	19 96	1,130 04	
	Dépenses contingentes		501 99	
	<i>Trois-Rivières.</i>			
Marchand, N	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	2 48	197 52	204 27
	Dépenses contingentes		6 75	
	<i>Chatham.</i>			
Lawlor, R. A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	3 00	147 00	203 05
	Dépenses contingentes		56 05	
	<i>Frélicton.</i>			
Purdie, S. A.	Appointements comme inspecteur, du ler au 30 juin 1886.	1 00	82 30	83 52
	Dépenses contingentes.....		1 22	
	<i>Moncton.</i>			
Lawlor, R. A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	3 00	147 00	219 06
	Dépenses contingentes.....		72 06	
	<i>Saint-Jean.</i>			
Rowan, A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	21 11	1,037 16	1,264 47
	Dépenses contingentes		227 31	
	<i>Halifax.</i>			
Miller, A.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	24 00	1,176 00	1,994 91
Munro, H. D.....	do comme sous-insp., pour l'année	1 96	98 04	
	Appointements.....	25 96	1,274 04	
	Dépenses contingentes		720 87	
	<i>Charlottetown.</i>			
Knight, Jos.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	2 48	197 52	285 30
	Dépenses contingentes		87 78	

ANNEXE B.—N^o 10.—Inspection du gaz—Détails des dépenses—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Dédution pour fonds de traite.		Montants payés.		Total.
		¢	cts.	\$	cts.	¢
	<i>Winnipeg.</i>					
Costigan, H. A.....	Appointements comme inspecteur, du 1er juillet au 14 décembre 1885	1	80	89	40	
	Allocation supplémentaire pour l'inspecteur, du 1er juillet au 14 déc. 1885.....			14	84	
Huggard, R. T.....	Appointements comme inspecteur, du 1er janvier au 30 juin 1886.....	1	98	97	98	
	Allocation supplémentaire pour l'inspecteur, du 1er janvier au 30 juin 1886.....			19	99	
	Appointements.....	3	78	222	21	
	Dépenses contingentes			148	80	
						371 01
	<i>Victoria.</i>					
Jones, R.....	Appoint. comme inspecteur, pour l'année.	4	04	195	96	
	Dépenses contingentes.....			210	00	
						405 96
Aubin, N.....	Appoint. c. inspect. consult., pour l'année	12	00	588	00	
	Dépenses contingentes			70	25	
						658 25
Inspecteur de district ...	Ontario, dépenses contingentes					17 00
	<i>Dépenses contingentes en général.</i>					
D. McPhie	Dépenses, install. du gaz au bur. de Ste-Catherine.			90	58	
do	do do Guelph			115	73	
do	do do Dundas			62	20	
						268 51
Thos. Cahill.....	Installer une chambre noire pour recevoir le photomètre dans le bureau du gaz de Lindsay					40 00
N. Aubin.....	Frais de voyages et autres dépenses			61	00	
do	Equipement du bureau de Napanee.....			40	05	
do	do Lindsay, Peterborough et Ste-Catherine			172	47	
do	Dép. p. inst. les bur. de gaz de Guelph, Ingersoll, Woodstock, Saint-Thomas et Dundas.			289	61	
do	Dépenses, installat. du bureau de gaz à Brockville.			144	35	
do	do do Sherbrooke.			115	75	
do	Frais de voy., à compte de l'enquête conc. le gaz, Toronto.....			97	65	
						920 88
Mortimer et Cie.....	Esquisser et graver un diagramme du photomètre..					41 00
J. Williams.....	Dépenses, installation des bureaux d'Ingersoll, Woodstock et Saint-Thomas					132 61
A. Miller.....	Frais de voyages					20 24
Geo. Robt. Crain.....	Dépenses, installation du bureau de gaz, Brockville					89 11
Pritchard et Mingard....	l'ombres en caoutchouc, etc					2 85
Blyth et Kerr.....	Accouplements pour tuyaux à gaz, etc.....					12 85
N. LeVasseur.....	Frais de voyages					38 00
John Christie.....	Travaux exécutés et matériel fourni pour l'équipement du bureau de gaz de London					133 06

ANNEXE B.—N° 10.—Inspection du gaz—Détails des dépenses—Fin.

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Dépenses contingentes générales—Fin.</i>	\$ cts.	\$ cts.
Cie de caoutchouc du C. Chas. Potter.....	Tube en caoutchouc		28 79
	Réparer les pyromètres, thermomètres et lampes à esprit-de-vin		6 00
	Total, dépenses contingentes générales...		1,733 90
	Grand total		18,048 46
	AJOUTEZ—Impressions	45 52	
	Papeterie	29 47	
			74 99
	Déboursés autorisés (moins fonds de retraite).....		18,123 45
	AJOUTEZ—Balance due par les inspecteurs, 30 juin 1886		12 88
			18,136 33
	Moins—Balances dues par les insp., 1er juill. 1885.		212 88
	Déboursés actuels selon l'état n° 22, page 55.....		17,923 45

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Nom.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Glissoles.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Menus revé-nus.	Poids et mesures.	Gaz.	Donanier.
Adams, J. S.		1							
Adams, Wm. C.							1		
Alexander, Thos.		1							
Allison, Chas.							1		
Amor, Wm.		1							
Arbhill, John.			1						
Archambault, R.	1								
Atherton, R.		1						1	
Aubin, N.								1	
Baby, J. C.		1							
Baby, Jos.		1							
Baby, W. A. D.		1							
Bannerman, Wm.		1							
Barber, J. S.		1							
Barker, O.		1							
Barrett, J. K.		1							
Barrett, John.			1						
Barrett, Thos. J.		1							
Battle, M.		1							
Battle, T.			1						
Beasley, R.		1							
Beattie, Thos.							1		
Beauchamp, J. P.		1							
Bédard, W. G.		1							
Belland, J. E.					1				
Bellemare, R.		1							
BelleRive, Chas.					1				
Bennett, Jas.		1							
Berger, N.			1						
Bish, Philip		1							
Black, O. E. S.							1		
Blair, J. B.		1							
Blatch, F. K.	1								
Boggs, G. W.							1		
Bois, G. A.							1		
Boivin, C. A.		1					1		
Bolster, G. I.							1		
Boomer, J. B.		1							
Borra laile, R.		1							
Bourassa, G.		1							
Bourassa, P. E.							1		
Bourget, O.		1							
Bouteiller, G. A.		1							
Broadfoot, S.		1							
Brougham, M. E.		1							
Brow, J. F.	1								
Brown, J. J.		1							
Browne, G. W.		1							
Brunel, G.	1								
Brunel, J.	1								
Bulmer, Wm.		1							
Burrows, Wm.			1						
Bussières, F.			1						
Byrne, John.	1								
Cahill, J. H.		1							
Cahill, T.								1	

ANNEXE B—N° 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Nom.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Ghisoires.	Bureau des ins. - meu- reurs de b.	Menus revenus.	Poids et me- sures.	Gaz.	Douanier.
Cameron, D. M.		1							
Campbell, G. J.		1							
Campbell, J. McD.		1							
Campbell, Thos.			1						
Campeau, F. R. E.	1								
Camryé, J. N.		1							
Carroll, D.		1							
Carter, Wm.	1								
Carver, G. W.		1							
Caven, A.		1							
Caven, W.		1							
Chabot, F. X.							1		
Chaloner, H. J.				1					
Chalut, J. O.							1		
Christie, W. J.		1							
Chubbuck, C. E. D.	1								
Clark, A. F.		1							
Clark, E.							1		
Clark, W. B.			1						
Code, A.							1		
Coles, F. H.		1							
Gollier, H. H.			1						
Conway, B. J.		1							
Cornellier, H.		1							
Costigan, H. A.								1	
Coté, L. A.							1		
Coulter, Robt.			1						
Courtman, John.	1								
Courtney, J. J.		1							
Cowan, Edgar.							1		
Coyle, Jas.		1							
Craig, J.		1							
Crawford, W. P.		1							
Crevier, William.			1						
Crowe, W.		1							
Cullen, P.		1							
Danis, A. D.			1						
Daoust, J. A.							1		
Darby, John.				1					
Daveluy, George.					1				
Davis, John.		1							
Davis, T. G.		1							
Dawson, W.		1							
Deane, Jos.			1						
De Martigny, C. R.					1				
Deschamps, J. B.			1						
Deserres, G.					1				
Des Rivières, F. L.							1		
Desroches, David.		1							
Devlin, R.	1								
Dibblee, Wm.		1							
Dick, J. W.		1							
Dickson, C. T.		1							
Dillon, S.							1		
Dingman, N. J.		1							
Dixon, R. B.		1							
Dodd, John.		1							
Dodds, E. W.		1							
Donaghy, Wm.		1							

ANNEXE B—N^o 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Nom.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Bureau des insp.-mesureurs de b.	Menus revenus.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.
Dorion, G. T.							1		
Doyon, J. A.	1								
Dudley, W. H.		1							
Duguay, Joseph.		1							
Dumbrille, R. N.		1							
Dumouchel, Léandre		1							
Dunlop, C.		1							
Duplessis, C. Z.		1							
Dupont, C. T.		1							
Dustan, Wm. M.		1							
Earle, R. H.		1							
Egan, Jas.							1		
Egener, A.		1							
Elwood, G. V.		1							
Erb, A. A.		1							
Evans, G. T.		1							
Fahy, Ed.		1	1						
Falconer, Jas.		1							
Farley, J. F.			1						
Ferguson, J.		1							
Flynn, D.							1		
Fortier, C. G.		1							
Fournier, J. A.			1						
Fowler, Geo.	1								
Fowler, John	1								
Fox, Thomas.		1							
Fraser, John		1							
Freeze, E. C.							1		
Galbraith, T. J.			1						
Gallagher, F.					1				
Gerald, C.		1							
Gerald, W. H.		1							
Gerald, W. J.		1							
Giffin, Wm. W.							1		
Gill, Wm.		1							
Girard, Irénéa.		1							
Girdlestone, R. J. M.		1							
Gudson, H.		1							
Good, H. S.		1							
Gorman, M.							1		
Goron, D.		1							
Gosnell, T. S.		1							
Gow, James		1							
Gowen, Edmund					1				
Graham, W. J.		1							
Grant, H. E.		1							
Graveley, Wm.		1							
Greay, S.		1							
Grimason, Thos.		1							
Grogan, S. E.					1				
Hagerty, P.		1							
Hall, C. R.	1								
Hall, J. J.		1							
Hamilton, C. M.		1							
Hamilton, T. C.		1							
Hamilton, W. L.		1							
Hanley, A.		1							
Harney, Thos.				1	1				
Hart, P. D.		1							

ANNEXE B.—N^o 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Nom.	SERVICE.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Bureau des insp.-mesureurs de b	Menus revendus.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.
Harwood, R. W.		1							
Hastie, Wm		1							
Hann, S. R.			1						
Hawkins, W. L.		1							
Hayward, W. J.							1		
Hébert, C. D.		1							
Helliwell, H. N.		1							
Henderson, T.							1		
Henderson, W.		1							
Heney, J. J.		1							
Henry, J. M. B.		1							
Henwood, Geo.		1							
Heron, W. L.	1								
Hesson, C. A.		1							
Hicks, W. H.		1							
Hill, A. M.		1							
Hinsworth, Wm	1								
Hobbs, G. N.		1							
Howie, A.		1							
Hubertus, H. J.								1	
Hudon, A.		1							
Huggard, R. T.							1		
Iler, B.		1							
Ironsides, G. A.		1							
Jack, Wm		1							
Jackson, John.				1					
James, T. C.		1							
Jodoin, A. P.			1						
Johnston, Wm.							1	1	
Johnston G. E.		1							
Johnston, W. J.							1		
Kavanagh, W. M.			1						
Keilty, Thos.		1							
Kellock, D.		1							
Kelly, M. J.							1		
Kennedy, J. D.		1							
Kenning, J. H.		1							
Keogh, P. M.		1							
King, R. M.							1		
Kinnee, Daniel							1		
Kittson, R. H.							1		
Knight, Jos.								1	
Knowlson, J. B.		1							
Lafontaine, A.		1							
LaMothe, H. G.	1								
Lane, John.					1				
Lang, V.		1							
Langlois (dit Traversy) F. X.		1							
Laporte, Geo.		1							
Larose, S. C.				1					
LaRue, Geo.		1							
Lawlor, H.		1							
Lawlor, R. A.		1						1	
Leboeuf, Jules.			1						
Lecompte, S.					1				
Leconrs, H. T.		1							
Lee, Edward.		1							
Lefebvre, H.			1						
Leggett, J. E.			1						

ANNEXE B.—N^o 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite*.

NOM.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	CANAUX.	Glissoires.	Bureau des insp.-meu- reurs de b.	Menus revenus.	Poids et me- sures.	Gaz.	Donanier.
LeMoine, Jules.....		1							
LeMoine, J. M.....		1							
Lépine, Louis.....		1							
Leprehon, R. M.....		1							
Lett, F. P. A.....		1							
LeVasseur, N.....								1	
LeVasseur, Z.....					1				
Lindsey, Wm.....		1							
Logan, John.....		1							
Lusignan, A.....	1								
Lynch, P.....							1		
Lynes, K.....		1							
Lyons, John.....							1		
MacDonald, D.....		1							
MacDonald, A. D.....		1							
MacKay, G. W.....		1							
MacNutt, C. S.....				1					
Malo, T.....		1							
Manning, J.....		1							
Marchand, N.....								1	
Marentette, Alex.....							1		
Marshall, F.....		1							
Mason, F.....		1							
Mason, Jas.....		1							
Measam, F.....	1								
Miall, E.....	1						1		
Miller, A.....								1	
Miller, H. J.....				1					
Miller, J. E.....		1							
Miller, P.....				1					
Miller, W. F.....		1							
Millier, E.....		1							
Milliken, E.....		1							
Moore, J. N.....		1							
Moore, T.....		1							
Moore, W.....		1							
Moreau, Alf.....							1	1	
Morrow, John.....		1							
Mulhern, M. M.....		1	1						
Mulligan, Jas.....		1							
Munro, H. D.....		1						1	
Murphy, D.....			1						
Murphy, F.....		1							
Murray, A. E.....		1							
McAllister, A.....		1							
McCoy, Wm.....		1							
McDonald, J.....							1		
McDonald, J. A.....		1							
McDonald, M. A.....		1							
McDonnell, W. J.....							1		
McEachern, A.....		1							
McFarland, D. E.....			1						
McHugh, F. J. J.....		1							
McKay, John.....							1		
McKay, J. H.....		1							
McKenzie, T. H.....							1		
McLean, D.....		1							
McMillan, R. P.....			1						
McNally, T.....			1						

ANNEXE B.—N^o 11.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Nom.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Bureau des insp.-mesureurs de b.	Menus revenus.	Poids et mesures.	Gaz.	Donanier.
McNamara, M.		1							
McPherson, A. F.		1							
McPhie, Donald.								1	
McPhillips, H. T.							1		
McSween, Jas.		1							
Nash, S. C.		1							
Neelands, H.		1							
Nettle, R.	1								
Nichols, J. T.		1							
O'Brien, J. F.		1							
O'Donnell, J.		1							
O'Donnell, John		1							
O'Leary, T. J.		1							
O'Neill, John.			1						
Outram, J.		1							
Painchaud, J. B. F.		1							
Panneton, G. E.		1							
Paré, Louis.			1						
Park, R. S.							1		
Parks, J. D.							1		
Patton, Jas.					1				
Pennoyer, H. J.		1					1		
Perkins, L. A.		1							
Perry, G. L.		1							
Petit, J. B.							1		
Phelan, J. A.			1						
Pinsonnault, Alfred C.		1							
Piper, H.							1		
Piritte, John			1						
Pole, O. W.		1							
Poliquin, F.					1				
Poupore, John				1					
Powell, J. B. D.		1							
Power, Thos. A.		1							
Pridham, Alexander			1						
Provost, J. J.							1		
Quain, Redmond.						1			
Quesnel, Jules			1						
Quinn, J. D.		1							
Ramon, Pierre.		1							
Reddan, Wm.		1							
Reddin, James							1		
Redmond, John.				1					
Regnier, P.		1							
Reid, John			1						
Richard, D.							1		
Richard, J. U.							1		
Richard, R.		1							
Richey, W. M.			1						
Ritchie, James.				1					
Robins, Paul M.	1								
Robson, James.		1							
Rogerson, J. M.		1							
Ross, S. F.		1							
Rouleau, J.		1							
Rowan, A.								1	
Rowland, E.		1							
Rowland, F.		1							
Russell, A. J., jeune.				1					

ANNEXE B.—N° 11.—LISTE des personnes employées par le département
du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Nom.	SERVICES.								
	Intérieur.	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Bureau des insp.-measures de b.	Menus revenus.	Poids et mesures.	Gaz.	Donnaiter.
Scholfield, J. S.....			1						
Schram, B.....								1	
Scovil, W. B.....							1		
Scullion, J. W.....		1							
Seymour, Jas.....		1							
Shaw, J. F.....	1								
Simard, H.....							1		
Slater, James.....				1					
Slattery, B.....		1							
Slattery, Thos.....							1		
Smith, E. T.....				1					
Smith, H. A.....		1							
Smith, Peter.....							1		
Spereman, J.....		1							
Spence, F. H.....		1							
Spence, John.....		1							
Standish, J. G.....		1							
Steen, Jas.....				1					
Stewart, Jas.....		1							
Stewart, Neill.....	1								
Stratton, W. C.....		1							
Sutherland, George.....								1	
St. Louis, A.....		1							
St. Louis, Jos.....			1						
Ste. Marie, J. B. E. L.....		1							
Ste. Marie, L. C. A.....		1							
Tansey, J. P. F.....		1							
Taylor, J. F.....		1							
Teakles, B. H.....	1								
Till, T. M.....		1							
Tipton, T. L. M.....			1						
Tompkins, P.....		1							
Toupin, F. X. J. A.....		1							
Travis, Geo.....		1							
Tremaine, L. E.....							1		
Urquhart, Jas.....							1		
Valin, J. E.....	1								
Villeneuve, J.....		1							
Vincent, J. L.....		1							
Wainwright, F. G.....		1							
Walsh, M. F.....	1								
Walsh, T. J.....					1				
Watkins, J. A.....		1							
Webster, Thos.....		1							
Westman, T.....		1							
Weyms, C.....		1							
Whelau, W. F.....					1				
Whitaker, Wm.....							1		
Williams, J.....								1	
Wilmot, J. B.....							1		
Wilson, R.....		1							
Witton, H. B.....			1						
Woodward, G. W.....		1							
Wright, Robt. J.....							1		
Yates, J. M.....		1							
Total.....	28	237	41	15	16	1	60	18	1

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.—N^o 12.

LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur moyennant salaire, durant une partie de l'année expirée le 30 juin 1886.

NOM.	PÉRIODE.	SERVICES.						
		Accise.	Canaux.	Glissoirs.	Inspecteurs- mesureurs.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier, Falsific. de ^s subst. alim.
Allan, R. K.	Du 1er juillet au 31 mars.....	1						
Carter, W. H.	do do 13 mars.....				1			
Code, Abraham....	Du 20 mars au 30 juin.....	1						
Coleman, J. J.	Du 1er octobre au 30 juin.....	1						
Cosgrove, J. J.	do juillet au 30 novembre.....	1						
do	do décembre au 30 juin.....						1	
Costello, J. W.	Du 26 décembre au 30 juin.....					1		
Costigan, H. A.	Du 1er juillet au 15 décembre.....					1		
do	do do 30 novembre.....	1						
do	do décembre au 30 juin.....						1	
Costigan, J. J.	Du 18 mars au do.....	1						
Crotty, John.....	do mai do.....	1						
Crysler, C. B.	Du 1er juillet au 28 février.....					1		
Desaulniers, Eugène	Du 16 mars au 30 juin.....				1			
Devine, J. J.	Du 8 décembre au 30 juin.....	1						
Dubord, A.	Du 1er juillet au 30 avril.....			1				
Dumoulin, Sévère...	Du 3 mai au 30 juin.....			1				
Evans H. Sugden...	Du 1er juillet au 28 février.....							1
Frederickson, J.	do do 31 mars.....	1						
Ganong, J.	do do do.....	1						
Gerald, Wm.	do do do.....	1						
Goodman, A. W.	do décembre au 30 juin.....	1						
Gray, John.....	do juillet au 31 octobre.....	1						
Hanford, Thos.	do do 31 mars.....	1						
Hartley, R. A.	do do 31 octobre.....	1						
Horn, A. H.	do juin au 30 juin.....					1		
Huggard, R. T.	do janvier do.....						1	
do	do juillet au 31 décembre.....	1						
McClanaghan, M.	do février au 30 juin.....	1						
McFarlane, Thos.	Du 20 mars au do.....							1
McKimm, W. H.	Du 1er mai do.....	1						
Pelletier, Pierre....	Du 5 juin do.....		1					
Perkins, D. C.	Du 1er juillet au 31 mars.....	1						
Pominville, Louis....	do do 30 avril.....		1					
Purdee, S. A.	do février au 30 juin.....					1		
Rennie, Geo.	Du 21 décembre au 30 juin.....	1						
Shanacy, M.	Du 8 do do.....	1						
Smythe, Bernard B.	Du 1er octobre do.....	1						
Waters, J. F.	do février au 31 mars.....							1
Williams, Geo.	do octobre au 30 juin.....	1						
Yuill, John.....	Du 28 août au 31 décembre.....					1		
	Totaux.....	23	2	2	2	5	2	3

ANNEXE B.—N° 12.—LISTE des personnes employées par le département
du revenu de l'intérieur, moyennant salaire, etc.—*Suite.*

R É C A P I T U L A T I O N .

Employés durant l'année, d'après état n° 11.....	417
do une partie de l'année seulement, d'après état n° 13	41
	458
Total	458
A Réduire—Employés à l'intérieur et aux poids et mesures.....	1
do do l'accise et aux canaux.....	2
do do do poids et mesures	1
do do do au gaz	3
do do aux canaux et gaz	1
do do glissoirs et inspecteurs-mesureurs.....	1
do do poids et mesures et gaz	2
	11
Total net	447

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

ANNEXE C.

LOYERS DE POUVOIRS D'EAU ET AUTRES.

ANNEXE

LOYERS de pouvoirs d'eau, etc.—

Dt.

Balance due le 1 ^{er} juillet 1886.	Echus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
10,176 99	397 33	10,574 32	1	Ch de la Ch'dière	Perley et Pattee	
1,760 00	80 00	1,840 00	2	do	do	Thompson et Perkins
7,644 00	376 00	8,020 00	4	do	J. R. Booth	Lyman Perkins
6,933 28	294 93	7,228 21	5	do	Thomas McKay	John McKay et Cie
2,120 00	80 00	2,200 00	6	do	Mme Petrie	J. et J. Petrie
2,160 00	80 00	2,240 00	7	do	Blaisdell et Cie	P. H. et L. R. Church
6,360 00	240 00	6,600 00	8	Ile Victoria	Levi Young	Perley et Pattee
			9	do	Philip Thompson	J. M. Currier
2,120 00	80 00	2,200 00	10	do	N. S. Blaisdell	Harris, Bronson et Cie
12,480 00	480 00	12,960 00	11	do	Bronson et Weston	
	200 00	200 00	12	do	Levi Young	
	104 00	104 00	13	Ile de la Chaud.	J. R. Booth	
	10 00	10 00	14	do	Bronson et Weston	
	100 00	100 00	15	do	do	
	96 00	96 00	16	do	Perley et Pattee	
	8 00	8 00	17	Rivière Ottawa	Mary Conroy	L. M. Coutlée
260 00	260 00	260 00	18	do	D. Carmichael	
24 00	40 00	40 00	19	do	Héritiers John Morrison	John Morrison
380 00	380 00	380 00	20	do	John Rankin	Hon. J. Skead
200 00	200 00	200 00	21	do	do	do
96 00	96 00	96 00	22	do	do	do
550 00	50 00	600 00	23	do	John Rochester	G. Sterling
	40 00	40 00	24	do	Héritiers G. Sterling	
	1 00	1 00	25	do	Hector Pruneau	
	1 00	1 00	26	do	Club des Canotiers Ott.	
			27	do	Henry E. Mason	
	10 00	20 00	28	do	John Brophy	
	10 00	20 00	29	do	N. Tétreau	
	25 00	25 00				
53,284 27	2,779 26	56,063 53				
	3 00	3 00	1	Canal et rivière Rideau	Benjamin Tett	
	3 00	3 00	2	do	Thomas May	
4 00	2 00	6 00	3	do	Henry James	
24 75	8 25	33 00	4	do	Philip Kennedy	
101 25	11 25	112 50	5	do	Thomas Paget	
48 75	9 75	58 50	6	do	George Morris	
9 00	2 25	11 25	7	do	D. Cameron	
	3 75	3 75	8	do	George Rickey	
32 25	7 50	39 75	9	do	Daniel Delaney	
41 25	8 25	49 50	10	do	William Powell	
	10 00	10 00	11	do	Stafford Merrifield	
	25 00	25 00	12	do	Chemin de fer Pac. Can.	Chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa
7 50	7 50	15 00	13	do	John Blair	

C.

Comptes des locataires, 1885-86.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé durant l'année.	Balance due au 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lot A, rue Chaudière—Terrain de service	1					
Lots B et C do do	2	30 juin 1886			10,574 32	10,574 32
Lot D do do	3	do			1,840 00	1,840 00
Lots E, F et G, rue South Head	4	do			8,020 00	8,020 00
Lots H, I et J, m. à moudre do	5	1 ^{er} avril 1886			7,228 21	7,228 21
Lot K, moulin à vanner do	6	1 ^{er} mai 1886			2,200 00	2,200 00
Lot L, terrain deservice do	7	do			2,240 00	2,240 00
Lots Q, R et T do rue North Middle	8	1 ^{er} avril '86			6,600 00	6,600 00
Lots M, N, O et P do pas d'eau employée	9					
Lot S do	10	1 ^{er} avril '86			2,200 00	2,200 00
Lots U, V, W, X, Y et Z, terrain de service	11	do			12,960 00	12,960 00
Deux lisières de terrain	12	1 ^{er} janv. '87	200 00		200 00	200 00
Cour à bois, tête des glissoires	13	20 sept. 1886	104 00		104 00	104 00
Pont au-dessus des glissoires	14	1 ^{er} juil. 1886	10 00		10 00	10 00
Lisière de terrain (île Amélia)	15	1 ^{er} jan. 1887	100 00		100 00	100 00
Réserve, tête de l'île	16	do	96 00		96 00	96 00
Petite île, rapides Duchêne	17	1 ^{er} janv. '86	8 00		8 00	8 00
Lot de grève, Calumet	18	30 juin 1881		260 00	260 00	260 00
Partie du lot 9, rang 1, Chatham	19	1 ^{er} nov. '85	16 00		24 00	40 00
Partie est de l'île Hawley	20	30 juin 1881		380 00	380 00	380 00
Lots de grève, vis-à-vis lot 30, conc. A, Nepean	21	1 ^{er} déc. '81		200 00	200 00	200 00
Trois petites îles do	22	1 ^{er} mai 1882		96 00	96 00	96 00
Partie du lot 39 do	23	8 sept. 1885		600 00	600 00	600 00
Lot de grève, pied de la côte du Major, Ottawa	24	1 ^{er} jan. 1886	40 00		40 00	40 00
do rue Cathcart do	25	1 ^{er} mai 1886	1 00		1 00	1 00
Terrain pour remise des chaloupes, pied des	26	1 ^{er} janv. '87		1 00	1 00	1 00
écluses du canal Rideau, Ottawa	27	1 ^{er} juil. 1886	10 00	10 00		20 00
do do	28	do	10 00	10 00		20 00
Chenal creusé, glissoire et deux digues aux	29	1 ^{er} mars '87			25 00	25 00
chutes de la Petite Chaudière						
			20 00	596 00	55,447 53	56,063 53
Terrain, isthme, station d'écluse	1	1 ^{er} mai 1887		3 00		3 00
Réserve en face du ½ lot n° 23, sur la Rideau	2	1 ^{er} janv. '87		3 00		3 00
do sous-lot n° 5, conc. B do	3	do			6 00	6 00
Réserve en face du ½ lot sud n° 6, 2e concess., Nepean	4	do			33 00	33 00
Réserve en face du ½ lot n° 4, 2e concess., Nepean	5	do			112 50	112 50
Réserve en face du ½ lot sud n° 5, 2e concess., Nepean	6	do			58 50	58 50
Réserve en face du ½ lot nord n° 22, Gloucester	7	do			11 25	11 25
Réserve en face du lot n° 1, 2e conc., Nepean	8	do		3 75		3 75
do ½ lot sud n° 8, 2e conc. do	9	1 ^{er} déc. 1885			39 75	39 75
Réserve en face du lot n° 5, 2e concession, île Nichol	10	1 ^{er} déc. 1887		41 25	8 25	49 50
Réserve en face du lot n° 4, 1 ^{re} conc., Oxford	11	1 ^{er} juil. 1886		10 00		10 00
Droit de passage sur le canal, lots 8 et 9, marais de Dow	12	1 ^{er} janv. '87		25 00		25 00
Réserve en face du ½ lot nord n° 9, 2e conc., île Nichol	13	do		7 50	7 50	15 00

Dr.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1885.		Echus, année expirée le 30 juin 1886.		Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
	80 00	80 00	14	Rivière et canal			J. McLaren et Cie.....	J. McKay.....
5 00	10 00	15 00	15	do			Alfred Chester.....	
	10 00	10 00	16	do			Jessie Miner.....	
	12 00	12 00	17	do			Hiram Easton.....	
	1 00	1 00	18	do			John Graham.....	
	1 00	1 00	19	do			Robert Hastey.....	John Heney.....
	13 50	13 50	20	do			Mme Hannah Patterson.....	
	1 00	1 00	21	do			R. W. Baxter.....	
	2 00	2 00	22	do			Geo. May.....	
16 00	4 00	20 00	23	do			Widow A. Howlett.....	
3 00	3 00	6 00	24	do			William Rowland.....	
12 00	3 00	15 00	25	do			Francis Abbott.....	
	2 00	2 00	26	do			Thomas Kingston.....	
	16 00	10 00	27	do			Comité Temporel.....	Eglise Saint-André.....
	2 00	2 00	28	do			Andrew Hickey.....	
	1 00	1 00	29	do			L. Duhamel.....	
1 00	1 00	2 00	30	do			W. J. Webster.....	
	4 50	4 50	31	do			George Shepherd.....	
	2 00	2 00	32	do			J. G. White.....	
125 00	25 00	150 00	33	do			William Little.....	
5 00	5 00	10 00	34	do			A. C. White.....	
10 00	2 00	12 00	35	do			John Neville.....	
120 00		120 00	36	do			J. W. McRae et Cie.....	
8 00	2 00	10 00	37	do			Robert McCloy.....	
	1 00	1 00	38	do			Smiths Falls Curling Club.....	
135 00	22 50	157 50	39	do			William Dawson.....	
78 00	24 00	102 00	40	do			R. E. Hardy.....	
4 00	4 00	8 00	41	do			T. et P. Collins.....	
	9 00	9 00	42	do			James Marks.....	
	1 00	1 00	43	do			Henry Hartney.....	
90 00	11 25	101 25	44	do			Charles McCaffrey.....	
	105 00	105 00	45	do			J. S. Foster.....	M. J. Foster.....
157 50	105 00	262 50	46	do			Wm. Anglin.....	
8 00	2 00	10 00	47	do			Francis Abbott.....	
4,026 00	120 00	4,146 00	48	do			Russell Ward.....	Joshua Bates.....
2 00	2 00	4 00	49	do			William Lavender.....	
10 00	5 00	15 00	50	do			Henry Merrick.....	
			51	do			George Merrick.....	
33 00	8 25	41 25	52	do			M. Kilroe.....	

Comptes des locataires, 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé durant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.			
Ile Verte, près d'Ottawa.....	14	1er jan. 1886		80 00		80 00
Réserve d'une partie du lot n° 2, concession B, Wolford.....	15	1er juil. 1887	5 00		10 00	15 00
Réserve d'une partie du lot n° 2, concession B, Wolford.....	16	1er juil. 1886		10 00		10 00
Lot en amont de la vieille écluse, Merrickville	17	31 déc. 1835		12 00		12 00
Réserve en face de la ½ nord du lot G, concession C, Nepean.....	18	1er jan. 1887	1 00			1 00
Réserve à la Tranchée Profonde, Ottawa.....	19	1er sep. 1886	1 00			1 00
Réserve en face de la ½ sud du lot G, concession C, Nepean.....	20	1er jan. 1887		12 50		13 50
Réserve en face du lot G, concess. C, Nepean.	21	do	1 00			1 00
Privilege du quai sur les sous-lots 29 et 30, sur le lot K, concession B, Nepean.....	22	do	2 00			2 00
Réserve en face du lot n° 40, concess. 1, Nepean	23	1er juil. 1886			20 00	20 00
do lot N, conc. 1 do	24	1er jan. 1887			6 00	6 00
Réserve sur le lot n° 40, concess. 1, Nepean	25	1er nov. 1886			15 00	15 00
do sur le lot F, concess. C, do	26	do	2 00			2 00
do sur les deux côtés du canal, lot H, concession C, Nepean.....	27	1er jan. 1887	10 00			10 00
do sur le lot G, con. C, Nepean.....	28	1er déc. 1886			2 00	2 00
do sur la lot K, con. B do	29	1er jan. 1887	1 00			1 00
do sur le lot n° 1, con. 5 do	30	1er mai 1887	1 00		1 00	2 00
do sur le lot n° 4, con. 1 do	31	1er jan. 1887	4 50			4 50
do sur le lot K, con. C do	32	1er août 1886	2 00			2 00
Réserve sur le côté est du canal, Ottawa.....	33	1er avril 1886		150 00		150 00
Réserve sur la ½ ouest du lot n° 27, concess. 1, Marlboro.....	34	1er juin 1886	10 00			10 00
Réserve en face de la propriété, Tranchée Profonde, Ottawa.....	35	do	8 00		4 00	12 00
Réserve sur le côté sud-ouest du lot n° 1, bassin du canal, Ottawa.....	36	1er avril 1882			120 00	120 00
Réserve sur les sous-lots 34, 35 et 36, lot K, concession C, Kingston.....	37	1er nov. 1886	6 00		4 00	10 00
Réserve sur le lot n° 1, concess. 4, Elmsley.....	38	do			1 00	1 00
Réserve en face du lot n° 3, con. 2, Nepean.....	39	1er juin 1887			157 50	157 50
Réserve en face des lots 22 et 23, concession A, Nepean.....	40	1er juin 1886	30 00		72 00	102 00
Réserve en face du lot n° 9, concession 1, Gloucester.....	41	1er juin 1887	4 00		4 00	8 00
Réserve sur le lot 1, concession B, Nepean.....	42	do	9 00			9 00
Réserve en face des sous-lots n° 64 et 65, lot I, concession B, Nepean.....	43	do	1 00			1 00
Réserve en face de la ½ sud du lot n° 4, 2e concession, Nepean.....	44	do			101 25	101 25
Pouvoir d'eau, Brewer's Lower Mills.....	45	1er juin 1886		105 00		105 00
do do Upper Mills.....	46	30 juin 1886		157 50		105 00
Réserve sur le lot n° 40, concess. 1, Nepean.....	47	1er nov. 1886			10 00	10 00
Lots A, B, station Old Sly.....	48	1er mai 1886			4,140 00	4,140 00
Réserve sur la partie du lot n° 2, concess. 4 Smith's-Falls.....	49	1er jan. 1886	4 00			4 00
Réserve près du pont tournant, Merrickville.....	50	1er jan. 1887			15 00	15 00
Lot de grève, station de Hog's-Back.....	51	1er juil. 1883				
Réserve en face de la ½ nord du lot 8, concession 1, Nepean.....	52	1er juin 1887			41 25	41 25

Dr.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1886.	Echus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts	\$ cts.	\$ cts.				
12 00	3 00	15 00	53	Rivière et canal Rideau	Francis Abbott	John Rourk
10 00	105 00	105 00	54	do	Thos. H. Hughes	
50 00	20 00	70 00	55	do	John Branigan	
	25 00	75 00	56	do	London and Canadian Loan Co.	
	1 00	1 00	57	do	Henry Jackson	
	0 20	0 20	58	do	A. Wood	
	13 00	13 00	59	do	Michael Keily	
180 00	60 00	240 00	60	do	G. W. McCullough	
	9 50	9 50	61	do	Patrick O'Donnell	
1 00	1 00	2 00	62	do	Corporation d'Ottawa	
1 00	1 00	2 00	63	do	do	
80 00	80 00	160 00	64	do	J. G. Butterworth et Cie	
	88 00	80 00	65	do	Dey, Frères	
	5 00	5 00	66	do	Benj. E. Chaffey	
	4 00	4 00	67	do	John Samson	
5,445 25	1,116 20	6,561 45				
123 00	246 00	369 00	1	Canal Williamsburg	William Gibson	B. Chaffey
385 00	140 00	525 00	2	do	Bailey et Mills	
70 00	140 00	210 00	3	do	Cameron et McInnis	J. Molson, jeune
4,000 00	160 00	4,160 00	4	do	W. T. Benson, succés. de	
2,320 00	140 00	2,460 00	5	do	P. O'Keef	P. Carmen
25 00	5 00	30 00	6	do	J. C. Irvine	
12 00	12 00	24 00	7	do	W. T. Benson	
20 00	20 00	40 00	8	do	W. M. Doran	Wm. Bailey
24 00	24 00	48 00	9	do	J. H. Ross	
2 00	1 00	3 00	10	do	Syndics, section n° 4	
	5 00	5 00	11	do	Wm. Clegg	
	5 00	5 00	12	do	John Reid	
	8 00	8 00	13	do	G. P. Anderson	
10 00	10 00	20 00	14	do	Sidney Shaver	
	35 00	35 00	15	do	Conseil municipal d'Iroquois	
6,991 00	951 00	7,942 00				
120 00	240 00	360 00	1	Canal Cornwall	Andrew Hodge	
75 00	150 00	225 00	2	do	A. F. Gault	
270 00	270 00	540 00	3	do	W. D. et G. C. Wood	
	135 00	135 00	4	do	Géo. Stephen	
60 00	120 00	180 00	5	do	Filat. de cot., Stormont	
40 00	20 00	60 00	6	do	Henry Harrison	
247 50	247 50	495 00	7	do	J. et C. H. Wood	
60 00	60 00	120 00	8	do	Cie manufacturière de papier, Toronto	
	25 00	25 00	9	do	Flack Frères	
872 50	750 00	1,622 50				

Comptes des locataires, 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé pendant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Réserve sur partie du lot n° 40, con. 1, Nepean	53	1er nov. 1886			15 00	15 00
Lot de grève sur le lot 38, con. 4, Kingston	54	1er jan. 1886		105 00		105 00
Réserve sur les lots nos 35 et 36, con. 1, Kingston	55	1er août 1886		10 00	10 00	20 00
Surplus d'eau à Bulk Head, île Longue	56	1er jan. 1886		75 00		75 00
Réserve en face du lot B, con. C, Nepean	57	1er jan. 1887		1 00		1 00
Réserve sur partie du lot 1, con. 4, Nepean	58	30 juin 1886			0 20	0 20
Lot près de la tête de la Tranchée, Ottawa	59	1er mai 1887			13 00	13 00
Lot pour hangar au charbon au bassin, Ottawa	60	30 juin 1886			240 00	240 00
Réserve sur le lot E, con. D, rivière Rideau	61	1er mai 1887				
Lot pour bureau de pesée, con. C, bassin, Ottawa	62	do		9 50		9 50
Listière de la réserve pour l'agrandissement de la course de ¼ mille sur le terr. de l'expos	63	1er juin 1887		1 00	1 00	2 00
Lots 1 et 2 pour hangar à charbon, sur le côté S.E. du bassin, Ottawa	64	30 juin 1887		80 00	80 00	160 00
Lots 4, 5, 6 et 7, sur le côté S.E. du bassin, Ottawa	65	1er mai 1887		80 00		80 00
Lot de grève à l'écluse Chaffey	66	30 juin 1886		5 00		5 00
Réserve de 1 acre sur le lot 40, con. 1, Nepean, au marais de Dow	67	1er déc. 1886		4 00		4 00
				946 50	5,614 95	6,561 43
Moulin à farine, rue Mill, Williamsburg	1	30 juin 1886		246 00	123 00	369 00
do écluse Matilda	2	do		140 00	385 00	525 00
do do	3	do			210 00	210 00
Fabrique d'amidon, Edwardsburg	4	do			4,160 00	4,160 00
Tannerie do	5	do		1,457 38	1,003 62	2,460 00
Partie du lot n° 6, con. 1, Edwardsburg	5	do			30 00	30 00
Terrain à pâturage, canal des Galops	7	1er mars 1887		12 00	12 00	24 00
Lot de quai n° 2, Pointe Iroquois	8	30 août 1886		20 00	20 00	40 00
do 1, do	9	1er déc. 1886		24 00	24 00	48 00
Lot pour écoles, Matilda	10	1er mai 1886			3 00	3 00
Lot au canal des Galops	11	1er août 1886			5 00	5 00
Lot près du do	12	do			5 00	5 00
Lot à l'entrée supérieure du canal des Galops	13	1er jan. 1886			8 00	8 00
Partie du lot n° 32, con. 1, Matilda	14	1er mai 1886		10 00	10 00	20 00
Lot de grève et surplus d'eau pour la pompe	15	1er jan. 1887		35 00		35 00
				1,944 38	5,997 62	7,942 00
Moulin à mouline et à farine, lots 3 et 4	1	30 juin 1886		240 00	120 00	360 00
Pouvoir d'eau, lot n° 6, côté sud	2	do		150 00	75 00	225 00
do nos 1 et 2, au nord	3	30 juin 1878			270 00	270 00
do n° 7	4	1er jan. 1886		135 00		135 00
do n° 6	5	30 juin 1886		120 00	60 00	180 00
Lot de quai, Moulinette	6	1er mai 1887			60 00	60 00
Lot de grève, près du lot n° 20	7	30 juin 1881			247 50	247 50
Surplus d'eau, fabrique de papier, écluse n° 18	8	1er jan. 1886		120 00		120 00
Lot sur le côté sud de la rue Water, pour un hangar à charbon	9	30 juin 1886		25 00		25 00
				790 00	832 50	1,622 50

Dt.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1885.	Échus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
100 00		100 00	1	Canal Beauhar-	N. Papineau.....	D. B. Pease.....
20 00	20 00	40 00	2	do	H. Larocque.....	
80 00	20 00	100 00	3	do	E. Dion.....	St. Amour et Cie.....
20 00	20 00	40 00	4	do	do	J. Demers et Cie.....
358 50	717 00	1,075 50	5	do	A. Buntin.....	
60 00	120 00	180 00	6	do	do	Stephen May.....
60 00	120 00	180 00	7	do	A. Anderson.....	F. X. Poitras.....
60 00	120 00	180 00	8	do	Anderson et Wattie.....	P. Poulin.....
60 00	120 00	180 00	9	do	J. Meloche.....	
800 00	400 00	1,200 00	10	do	F. de coton de Montréal.	
35 00	35 00	70 00	11	do	Cie de navigation du lac Saint-François.....	
	23 00	23 00	12	do	R. N. Walsh.....	
	23 00	23 00	13	do	do	James Anderson.....
	20 00	20 00	14	do	do	C. E. Wilson.....
	20 00	20 00	15	do	do	Todd et Nicholson.....
20 00	20 00	40 00	16	do	do	Alex. McPhee et Cie.....
10 00	10 00	20 00	17	do	do	O. Longtin.....
20 00	20 00	40 00	18	do	do	Q. P. Dennie.....
15 00	15 00	30 00	19	do	do	Est. A. Hodge.....
14 00	14 00	28 00	20	do	do	Alex. Cockburn.....
10 00	10 00	20 00	21	do	do	J. Larocque.....
4 00	4 00	8 00	22	do	do	Wm. Hood.....
40 00	40 00	80 00	23	do	do	Robert Steel.....
20 00	20 00	40 00	24	do	do	James Wattie.....
40 00	20 00	60 00	25	do	do	F. de coton de Montréal.
20 00	20 00	40 00	26	do	do	do
20 00	20 00	40 00	27	do	do	Jas. McDonald.....
40 00	40 00	80 00	28	do	do	E. Bergin.....
10 00	10 00	20 00	29	do	do	A. D'Acoust.....
	10 00	20 00	30	do	do	A. McFee et Cie.....
10 00	10 00	20 00	31	do	do	Auguste Lespérance.....
	30 00	30 00	32	do	do	Louis Leduc.....
	20 00	20 00	33	do	do	Cie de remorqueurs du lac Saint-François.....
	20 00	20 00	34	do	do	Eusèbe French.....
10 00	10 00	20 00	35	do	do	Moïse Lalande.....
	40 00	40 00	36	do	do	John H. Wilson.....
	8 00	8 00	37	do	do	S. A. Brodeur.....
	15 00	15 00	38	do	do	Coll. McPee.....
	1 00	1 00	39	do	do	Cie de télégraphe mu-
	5 00	5 00	40	do	do	tuelle du Canada.....
	40 00	40 00	41	do	do	Auguste Crevier.....
	40 00	40 00	42	do	do	Moïse Julien.....
	40 00	40 00	43	do	do	Onésime Trempe.....
	40 00	40 00	43	do	do	Joseph Cardinal.....
1,877 50	2,290 00	4,167 50				

Comptes des locataires, 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé pendant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lot de quai, Saint-Timothée.....	1	1er jan. 1884			100 00	100 00
do Valleyfield.....	2	1er mai 1886		20 00	20 00	40 00
do Sainte-Cécile.....	3	do		20 00	80 00	100 00
do do.....	4	do		40 00		40 00
Fab. de papier sur les lots 1, 2 et 3, Valleyfield.	5	30 juin 1886		717 00	358 50	1,075 50
Moulin à moudre sur le lot 5, do	6	do		120 00	60 00	180 00
Scierie, tête du canal do	7	do		60 00	120 00	180 00
Fabrique de lainages, lot 2, et lot à bâtir, Valleyfield.....	8	do		60 00	120 00	180 00
Lot à l'écluse n° 7.....	9	do		60 00	120 00	180 00
Lots à la tête du canal, Valleyfield.....	10	do		800 00	400 00	1,200 00
Quai et hangar, en amont de l'écluse de prise d'eau, Valleyfield.....	11	1er mai 1886		35 00	35 00	70 00
Quai et entrepôt do do	12	1er août 1886		23 00		23 00
do do do do	13	1er juil. 1886			23 00	23 00
do do do do	14	1er nov. 1886		20 00		20 00
do do do do	15	1er oct. 1886		20 00		20 00
do do do do	16	do		40 00		40 00
do do do do	17	1er déc. 1886		10 00		10 00
do do do do	18	do		20 00		20 00
do do do do	19	do		15 00		15 00
do do do do	20	do		14 00		14 00
do tête du canal.....	21	1er sept. 1886		10 00		10 00
Lot sur la Grande-Île, extrémité E. de la digue	22	1er avril 1886		4 00	4 00	8 00
Lot en amont de l'écl. de pr. d'eau, Valleyfield	23	1er mai 1886			80 00	80 00
Lot de terre en arr. des lois 1 et 2, Valleyfield.	24	1er juil. 1886		40 00		40 00
Lot cadastral 486, Grande-Île.....	25	1er mai 1886		40 00	20 00	60 00
do 845, p. un parc public, Valleyfield	26	1er jan. 1887		20 00	20 00	40 00
do 830, Valleyfield.....	27	1er juil. 1886		20 00		20 00
Lot près du pont Saint-Timothée.....	28	30 sept. 1880			40 00	40 00
Lot pour quai et entrepôt en amont du pont Saint-Timothée, Valleyfield.....	29	1er mai 1887		10 00	10 00	20 00
Lot pour quai et entrepôt en aval du pont Saint-Timothée, Valleyfield.....	30	do		10 00	10 00	20 00
do do do do	31	do		10 00	10 00	20 00
Lot pour ateliers et chantier de navires, en amont du pont St-Timothée, Valleyfield.....	32	1er sept 1886		30 00		30 00
Lot pour quai au nord du pont Saint-Timothée, Valleyfield.....	33	1er juil. 1886		20 00		20 00
Partie du lot 1, pour piler le bois, en amont du pont St-Timothée, Valleyfield.....	34	1er sept. 1886		20 00		20 00
Partie du lot 1, pour cour à bois de service en amont du pont St-Timothée, Valleyfield	35	do			20 00	20 00
Partie du lot 1, pour cour à charbon en amont du pont Saint-Timothée, Valleyfield.....	36	1er juil. 1886		40 00		40 00
Partie du lot n° 60, paroisse de Sainte-Cécile.	37	1er oct. 1886		8 00		8 00
Lot pour quai, du côté sud du canal, en amont de l'écluse de prise d'eau.....	38	15 nov. 1886		15 00		15 00
Privilege de poser des pot. sur la levée du canal	39	1er oct. 1886		1 00		1 00
Lot en amont du pont Saint-Timothée, pour balances publiques.....	40	do		5 00		5 00
Lot en am. du pont St-Timothée, p. un hangar	41	1er juin 1887		20 00	20 00	40 00
Partie du lot 1, Valleyfield.....	42	1er sept. 1886		40 00		40 00
Lots 101 et 116 do	43	1er juin 1887		40 00		40 00
				2,497 00	1,670 50	4,167 50

Dt.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1885.	Echus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
215 00	430 00	645 00	1	Canal Lachine...	Pillow, Hersey et Cie....	
215 00	430 00	645 00	2	do	do	
215 00	430 00	645 00	3	do	Lyman, Fils et Cie.....	W. Lyman
430 00	860 00	1,290 00	4	do	Compagnie d'entrepôt de Montréal	Grant, Hall et Cie.....
215 00	430 00	645 00	5	do	A. Buntin.....	Jas. McDougall.....
	650 00	650 00	6	do	Peck, Benny et Cie.....	Thos. Peck
840 00	1,680 00	2,520 00	7	do	Ira Gould et fils.....	Young et Gould
	40 00	40 00	8	do	Cie de navigation du Richelieu et Ontario.....	
	75 00	75 00	9	do	do	
	10 00	10 00	10	do	E. V. Mosely et Cie.....	Mosely et Rickers
	30 00	30 00	11	do	Cie de navigation par vapeur de Beauharnois	Henry Shackell.....
	60 00	60 00	12	do	Jas. Wilson, jeune.....	M. K. Kickinson.....
	1 00	1 00	13	do	A. Cantin.....	
	1,296 00	1,296 00	14	do	Ira Gould et fils.....	Ira Gould
2,330 50	1,601 00	3,931 50	15	do	Success. J. Frothingham	Wm. Parkyn
	1 00	1 00	16	do	Corporation de Montréal	
6,000 00	1,000 00	7,000 00	17	do	Geo. Tait.....	G. et W. Tait
196 00	392 00	588 00	18	do	Frothingham et Workman	
132 00	264 00	396 00	19	do	H. McLellan.....	Frothingham et Workman
	430 00	430 00	20	do	Peck, Benny et Cie.....	J. Harvey
	100 00	100 00	21	do	Compagnie de transport de Montréal	
	700 00	700 00	22	do	Compagnie d'entrepôts de Montréal	
	1 00	1 00	23	do	S. Delisle.....	
3,984 00	1,128 00	5,112 00	24	do	Maltby et King.....	W. P. Bartley
322 50	645 00	967 50	25	do	James McDougall.....	do
322 50	645 00	967 50	26	do	Peck, Benny et Cie.....	do
	30 00	30 00	27	do	Cie de navigation du Richelieu et Ontario.....	
	750 00	750 00	28	do	Cie de raffinerie de sucre du Saint-Laurent.....	
	200 00	200 00	29	do	Cie manufacturière des Marchands.....	
	1 00	1 00	30	do	Corporation de Montréal	
	150 00	150 00	31	do	Acer et Kennedy.....	
	400 00	400 00	32	do	do	
	25 00	25 00	33	do	Cie d'abattoirs Domini'n	
	180 00	180 00	34	do	Vital Paradis.....	
	50 00	50 00	35	do	Cie de pont Dominion.....	
	25 00	25 00	36	do	G. E. Jacques et Cie.....	
	57 00	57 00	37	do	P. Poulin.....	
	110 00	110 00	38	do	H. Bulmer.....	
	50 00	50 00	39	do	Dufresne, O., jne, et frère	
	40 00	40 00	40	do	G. A. Grier.....	
	60 00	60 00	41	do	Bourgouit et Thibault.....	
	100 00	100 00	42	do	Cie de bois Henderson.....	
	25 00	25 00	43	do	D. Pariseau.....	

Comptes des locataires, 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisés.	Payé pendant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Fabrique de clous et de carvelles, lot 15.....	1	30 juin 1886		430 00	215 00	645 00
do do lot 16.....	2	do		430 00	215 00	645 00
Fabrique de peinture, lot 17.....	3	do		430 00	215 00	645 00
Moulin à moure et à farine, lots 18 et 19.....	4	do		860 00	430 00	1,290 00
do do lot 11.....	5	1er avril 1886		645 00		645 00
Élévateur et magasin, lots 9 et 10.....	6	do		650 00		650 00
Surplus d'eau à l'écluse n° 3.....	7	30 juin 1886		1,680 00	840 00	2,520 00
Hangars à fret au bassin n° 1.....	8	1er mai 1887		40 00		40 00
do do	9	do		75 00		75 00
Approv. d'eau à la traverse du Grand-Tronc.	10	1er oct. 1886		10 00		10 00
Hangar à fret, bassin n° 1.....	11	1er mai 1887		30 00		30 00
do do	12	do		60 00		60 00
Lot de quai, vis-à-vis sa cale sèche.....	13	1er avril 1886		1 00		1 00
Moulin à farine et magasin, lots 12, 13 et 14.....	14	do		1,296 00		1,296 00
Pouvoir d'eau, Côte Saint-Paul, écluse n° 4.....	15	30 juin 1886	1,530 00	1,601 00	800 50	3,931 50
Privilege d'un bain flottant près du pont Wellington	16	do		1 00		1 00
Cale sèche, chantier et moulin, bassin n° 2.....	17	do		1,000 00	6,000 00	7,000 00
Entrepôt et cour à charbon, lot n° 1.....	18	do		392 00	196 00	588 00
Élévateur à grain sur le ½ lot n° 2.....	19	do		264 00	132 00	396 00
do do lot n° 3.....	20	22 mai 1886		430 00		430 00
Ile n° 5, chantier de construction navale.....	21	1er juil. 1885		100 00		100 00
Terrain au bassin n° 2.....	22	1er août 1886		700 00		700 00
Bain flottant près du pont de Brewster.....	23	do		1 00		1 00
Ate. de mac. sur moit. d. lots 2, 3 et 4, bas. n° 2	24	30 juin 1886	600 00	3,384 00	1,128 00	5,112 00
Moulin à farine, lot 5 et ½ de 6, bassin n° 2.....	25	do		645 00	322 50	967 50
Fabrique de clous, lot 7 et ½ de 6, bassin n° 2.....	26	do		645 00	322 50	967 50
Hangar à fret, bassin n° 1.....	27	1er mai 1887		30 00		30 00
Approvisionnement d'eau par un tuyau de 10 pouces, bassin n° 1.....	28	30 juin 1886		750 00		750 00
Approvisionnement d'eau par un tuyau de 10 pouces, Saint-Henri.....	29	1er jan. 1886		200 00		200 00
Lisière de terrain près du pont Wellington pour un carré public.....	30	1er juil. 1886		1 00		1 00
Lot pour un enclos pour les animaux.....	31	1er fév. 1886		150 00		150 00
Hôtel à la Pointe Saint-Charles.....	32	1er oct. 1886		400 00		400 00
Approvisionnement d'eau à leur établissement à Saint-Henri.....	33	1er juil. 1886		25 00		25 00
Lot de quai à Saint-Gabriel.....	34	1er jan. 1887		180 00		180 00
Approvisionnement d'eau, en amont de l'écluse de prise d'eau, Lachine.....	35	1er juil. 1886		50 00		50 00
Lot pour bureau, rue Colborne, Montréal.....	36	1er juil. 1887			25 00	25 00
Lots 1 et 2.....	37			57 00		57 00
do 3, 4, 5, 6 et 7.....	38			110 00		110 00
do 8 et 9.....	39			50 00		50 00
do 10 et 11.....	40			40 00		40 00
do 12, 15 et 16.....	41			60 00		6 00
do 13, 14, 18, 19 et 22.....	42			100 00		100 00
do 17.....	43			25 00		25 00

Dr.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1885.	Echug, année terminée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
¢ cts.	¢ cts.	¢ cts.				
.....	52 85	52 85	44	Canal Lachine.	P. McCroy
.....	40 00	40 00	45	do	Dominion Barb Wire Co.
.....	10 00	10 00	46	do	William Clark
.....	300 00	300 00	47	do	Henderson Frères
.....	900 00	900 00	48	do	Cie de raffinerie de sucre du Canada
15,417 50	16,884 85	32,302 35				
7 50	7 50	1	Canal Chambly.	J. A. Maurice
60 00	60 00	120 00	2	do	Cie de chemin de fer du Sud-Est
20 00	10 00	30 00	3	do	Catelli Frères
19 34	19 34	19 34	4	do	J. C. Pierce et fils
.....	25 00	25 00	5	do	Bissett et Donaghy
.....	25 00	25 00	6	do	Simard et Godin
.....	25 00	25 00	7	do	James O. Cain
106 84	145 00	251 84				
187 30	187 30	374 60	1	Canal Welland.	R. et J. Laurie	R. Laurie
240 00	240 00	480 00	2	do	S. Neelan	R. et J. Laurie
20 00	20 00	40 00	3	do	do	do
.....	176 00	176 00	4	do	A. Muir	do
1,050 00	1,050 00	5	do	Andrews et fils	Donaldson, Andrews et Ross
1,270 50	1,270 50	6	do	Donaldson, Andrews et Ross
100 00	100 00	200 00	7	do	Wm. Hutchinson
4,803 00	260 00	5,063 00	8	do	Tuttle, Date et Rodden	J. L. Ranney
75 00	180 00	255 00	9	do	S. Neelan	C. Phelps
20 00	40 00	60 00	10	do	Norris et Neelan	do
5 00	5 00	11	do	M. Kerins	do
167 66	167 66	335 32	12	do	Cie manufacturière de Whitman, et Barnes	R. Collier
70 00	140 00	210 00	13	do	J. B. Smith	Thomas Towers
250 00	500 00	750 00	14	do	Cie de pouvoir d'eau de Sainte-Catherine
.....	20 00	20 00	15	do	Cie du gaz de Ste-Catherine et du can. Welland
375 00	75 00	450 00	16	do	J. C. et J. Gillespie
30 00	5 00	35 00	17	do	Cie de chemin de fer de la rue Ste-Catherine
100 50	100 50	18	do	John F. Rees
.....	75 00	75 00	19	do	Cie manufacturière de Whitman et Barnes
12 00	12 00	24 00	20	do	H. Jarvis
216 00	216 00	432 00	1	do	Gillespie et McLean	W. Beatty
120 00	240 00	360 00	22	do	Filature de coton Lybster	Gordon et McKay

Comptes des locataires. 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé durant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			¢ cts.	¢ cts.	¢ cts.	¢ cts.
Lots 20 et 21	44	52 85	52 85
Appr. d'eau, en am. de l'écl. de pr. d'eau, n°5.	45	1er sept. 1886	40 00	40 00
do à la fabrique sur la rue du Canal	46	do	10 00	10 00
Deux lots de terre, sur la rue Ottawa, Montréal	47	1er mai 1886	300 00	300 00
Hangar n° 1, bassin St-Gabriel, pour 9 mois.	48	do	900 00	900 00
			2,130 00	15330 85	10,841 50	32,302 35
Deux lots de terre à Chambly, en vertu des baux 57 et 63	1	1er mai 1878	7 50	7 50
Lot de quai à Saint-Joseph	2	30 juin 1886	120 00	120 00
Lot dans le village de Chambly	3	1er mai 1887	10 00	20 00	30 00
Quai à Saint-Jean	4	19 nov. 1881	19 34	19 34
Partie du quai du canal à Saint-Jean	5	30 juin 1886	25 00	25 00
do do	6	do	25 00	25 00
do do	7	do	25 00	25 00
			85 00	166 84	251 84	
Moulin à moudre, bief n° 1, Port-Dalhousie	1	30 juin 1886	187 30	187 30	374 60
Lot de moulin do do	2	do	240 00	240 00	480 00
Lot près du do do	2	do	20 00	20 00	40 00
Bassin près de l'écluse n° 1 do	4	do	176 00	176 00
Bassin de radoub, partie do do	5	do	1,050 00	1,050 00
Scierie, bief n° 1 do	6	do	1,270 50	1,270 50
Lot de quai, côté est de la jetée E. do	7	do	100 00	100 00	200 00
Union Mill, près de l'écl. n° 2, Ste-Catherine.	8	do	5,065 00	5,065 00
Merchants' Red Mill, près de l'écluse n° 4, Ste-Catherine	9	do	225 00	225 00
Quai à l'écluse n° 4, Ste-Catherine	10	do	60 00	60 00
Lot à l'écluse n° 2, do	11	do	5 00	5 00
Scierie à l'écluse n° 5 do	12	do	167 66	167 66	335 32
Moulin à m. à la n. écl. n° 10, Ste-Catherine	13	do	70 00	140 00	210 00
Eau des écluses 3 à 11 do	14	do	500 00	250 00	750 00
Lot de quai à l'écluse n° 4, Ste-Catherine	15	1er jan. 1886	20 00	20 00
Lot près de l'écluse n° 5 do	16	1er oct. 1886	450 00	450 00
Privilege de jeter un pont au-dessus du cours d'eau, Sainte-Catherine	17	do	35 00	35 00
16½ acres, lot 11, concession 7, Grantham, pour pâturage, Sainte-Catherine	18	1er mars 1886	100 50	100 50
Lot de l'ancienne maison d'écluse à l'écluse n° 6, Sainte-Catherine	19	1er oct. 1886	75 00	75 00
Partie du lot 16, 4e concession, Grantham, pour voilerie, Sainte-Catherine	20	1er juil. 1886	24 00	24 00
Scierie à l'écluse n° 21, Merriton	21	do	432 00	432 00
Filature de coton aux écl. 12, 13 et 14, Merriton	22	1er jan. 1886	120 00	240 00	360 00

Dr.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due le 1er juillet 1886.	Echus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
120 00	240 00	360 00	23	Canal Welland	John Riordon	
100 00	200 00	300 00	24	do	do	
800 00	400 00	1,200 00	25	do	Filat. de cot. de Merriton	King et Dolan
60 00	60 00	120 00	26	do	James Wilson	
50 00	50 00	100 00	27	do	Fil. de coton Lybster	
31 80	63 60	95 40	28	d	McPherson et Weir	Wm. Beatty
75 00	50 00	125 00	29	do	J. McDonagh	W. H. Ward
1,375 00	146 00	1,521 00	30	d	do	do
125 00	25 00	150 00	31	do	John Battle	
40 00	80 00	120 00	32	do	do	
111 00	222 00	333 00	33	do	Howland, Jones et Cie.	P. Howland
65 00	130 00	195 00	34	do	James Norris	Brown et Ross
80 00	80 00	160 00	35	do	Arch. Dobbie	Cie de p. du c. Welland
55 00	110 00	165 00	36	do	W. B. Robinson	McPherson et Weir
60 00	120 00	180 00	37	do	Corporation de Thorold	
5,007 46	20 00	5,007 46	38	do	J. Davey, jeune	John Battle
940 00	20 00	960 00	39	do	Wright et Duncan	
463 06	68 68	531 74	40	do	P. H. Musson	McFarland et Lemon
210 00	140 00	350 00	41	do	J. et J. Abbey	R. Band
260 00	52 00	312 00	42	do	John Hill	Cie du bassin de radoub, Port-Robinson
40 00	40 00	80 00	43	do	S. Neelan	Killens et Dockstader
141 15	141 15	282 30	44	do	Jacob Crowe	
151 30	151 30	302 60	45	do	F. O. White	
300 00	300 00	600 00	46	do	Hendershott frères	Eli Mead
1 00	1 00	2 00	47	do	do	A. Sherwood
280 00	280 00	560 00	48	do	do	
4 80	4 00	8 80	49	do	Corporation du comté de Welland	
75 00	25 00	100 00	50	do	James Bridges	
20 00	20 00	40 00	51	do	H. A. Rose	
25 00	25 00	50 00	52	do	L. G. Carter	A. K. Scholfield
1 00	1 00	2 00	53	do	Cie du ch. de fer Welland	
186 58	53 32	239 90	54	do	J. et F. Conlin	John Gordon
40 00	10 00	50 00	55	do	Corporation de Port-Colborne	
510 32	47 66	557 98	56	do	Edward Lee	John Graybiel
90 00	60 00	150 00	57	do	Alex. Lattimore	
231 14	28 90	260 04	58	do	A. McDonald	Wm. Melanby
71 16	17 78	88 94	59	do	R. Chambers	H. et N. Davis
433 07	37 66	470 73	60	do	S. et J. Haney	S. Darling
415 95	46 22	462 17	61	do	S. Walthe et Cie.	L. J. Weatherly
70 00	70 00	140 00	62	do	S. et J. Haney	Brown et Merritt
150 00	150 00	300 00	63	do	W. Scholfield	L. Brocklebank
60 00	60 00	120 00	64	do	M. A. Smith	Chisholm et Minor
22,107 95	5,543 78	27,651 73	65	do	John Taylor	
			66	do	John W. Holmes	
			67	do	George Wallace	

Comptes des locataires, 1885-86.—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé durant l'exercice.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lots de grève aux écl. 16, 18, 19 et 21, Merriton	23	30 juin 1886		240 00	120 00	360 00
Fabrique de papier à l'écluse 17	24	do		200 00	100 00	300 00
Approvisionnement d'eau, filature de coton de Merriton, à l'écluse n° 15, Merriton	25	do		400 00	600 00	1,200 00
Approvisionnement d'eau, Merriton	26	do		60 00	60 00	120 00
Partie des lots 11 et 12, con. 10, Grantham, Merriton	27	1er fév. 1887			100 00	100 00
Tannerie à l'écluse n° 22, Thorold	28	30 juin 1886		63 60	31 80	95 40
Fabrique do 23 do	29	do		75 00	50 00	125 00
Scierie do 23 do	30	do		525 00	996 00	1,521 00
Quai et droit de passage au-dessus du coursier de décharge, à l'écluse n° 25, Thorold	31	do			150 00	150 00
Moulin à plâtre, à l'écluse n° 25, Thorold	32	do			120 00	120 00
Moulin à moudre do 25 do	33	do		111 00	222 00	333 00
Moulin des Marchands do 23 do	34	do		130 00	65 00	195 00
Atelier de machines do 22 do	35	do		80 00	80 00	160 00
do do 23 do	36	do		110 00	55 00	165 00
Partie du lot n° 17, près l'écl. n° 24	37	1er oct. 1886		5 00	5 00	10 00
Lot se rel. avec son moulin à ciment do	38	30 juin 1886		120 00	60 00	180 00
Moulin à moudre, Allanburg	39	1er jan. 1882			5,007 46	5,007 46
Magasin do	40	1er avril 1886		20 00	20 00	40 00
Scierie, Port-Robinson	41	7 fév. 1876			940 00	940 00
Moulin à moudre, Port-Robinson	42	30 juin 1886			531 74	531 74
Eau pour flotter les navires, Port-Robinson	43	do			350 00	350 00
Scierie, Welland	44	do			312 00	312 00
Lot de 4 acres pour pâturage, Welland	45	1er avril 1886			40 00	40 00
Lot de quai, Welland	46	31 déc. 1886			141 15	141 15
do do	47	do			151 30	151 30
do do	48	30 juin 1878			300 00	300 00
Approv. d'eau au palais de justice, Welland	49	1er août 1886		1 00	1 00	2 00
Lot sur la rue West Main, Welland	50	30 juin 1886		280 00	280 00	560 00
Lot dans la ville de Welland	51	10 mars 1886		4 00	4 00	8 00
Lot de quai, Port-Colborne	52	30 juin 1886			100 00	100 00
Lot pour l'élevateur, Port-Colborne	53	1er jan. 1886		20 00	20 00	40 00
Lot pour cour à charbon et à bois	54	30 juin 1886		12 50	12 50	25 00
Chemin sur les terres du canal jusqu'à la station du chemin de fer du Grand-Tonc, Port-Colborne	55	1er nov. 1886		1 00	1 00	2 00
Moulin à moudre, Marshville	56	30 juin 1886			239 90	239 90
Partie des lots 18 et 19, con. 4, Wainfleet, Marshville	57	do			50 00	50 00
Scierie, Broad Creek	58	do			557 98	557 98
Moulin à moudre et scierie, Dunnville	59	do		60 00	90 00	150 00
Moulin à moudre do	60	do			260 04	260 04
Moulin à carder do	61	do			88 94	88 94
Moulin à plâtre do	62	do			470 73	470 73
Moulin à moudre do	63	31 déc. 1887			462 17	462 17
Scierie do	64	30 juin 1885			70 00	70 00
Lot de quai do	65	1er jan. 1882			150 00	150 00
Lot de moulin do	66	1er juil. 1884			60 00	60 00
Lot pour tannerie do	67	1er nov. 1884				
				4,124 06	23,527 67	27,651 73

Dt.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.

Balance due le 1er juillet 1885.	Echus, année expirée le 30 juin 1886.	Total.	Numéro.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
40 00	40 00	80 00	1	Travaux sur la rivière Trent.	Succession J. Cummings	Jas. Cummings
40 00	40 00	80 00	2	do	Henry J. B. Williams	do
1 00		1 00	3	Ecluse Ste-Anne		Cie de télégraphe Canada Mutual
	1 00	1 00	4	do		Cie de télégraphe Dom.
4 00	1 00	5 00	5	Fleuve Saint-Laurent		Commissaires du havre de Québec
	1 00	2 00	6	do		L. T. Pinze
	25 00	25 00	7	do		Cie de navigation du Richelieu et d'Ontar.
75 00		75 00	8	do	Corporation de Trois-Rivières	
100 00	100 00	200 00	9	Canal de la baie Burlington.	Sarah K. Birely	N. F. Birely
	20 00	20 00	10	do		B. Perry
	10 00	10 00	11	do		J. C McKeand
	360 00	360 00	12	Colombie-Britan.		Henry Holbrook
165 00		165 00	13	do		A. Peel
90 00		90 00	14	do		Jonathan Maury
80 00	20 00	100 00	15	Canal de Fort Frances		S. H. Fowler
5 00		5 00	16	Brantford		B. Heyd
	1 00	1 00	17	Canaux		Cie de téléphone Bell.
1 00		1 00	18	Port-Rondeau		Commissaires d'école.
602 00	619 00	1,221 00				

Comptes des locataires, 1885-86—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé pendant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lot et maison d'écluse, rapides Chisholm.	1	30 juin 1886.			80 00	80 00
Pouvoir d'eau à Hall's Bridge, rapides Euckhorn.	2	do			80 00	80 00
Permis de placer un mât sur la réserve du gouvernement	3	30 juin 1884			1 00	1 00
do do	4	1er mai 1886		1 00		1 00
Petit morc. de terre près la mais. de dou. Qué.	5	1er sept. 1888			5 00	5 00
do pour bur., Rivière-du-Loup.	6	30 juin 1886.			2 00	2 00
Chemin du quai à Coteau-Landing.	7	do		25 00		25 00
Partie du plateau pour un parc.	8	7 fév. 1884.		75 00		75 00
Réserve sur la grève.	9	1er jan. 1886.		200 00		200 00
do	10	do		20 00		20 00
do	11	do		10 00		10 00
Réserve de camp, avec quai et bâtiments, New-Westminster	12	9 sept. 1886.		360 00		360 00
Partie du bureau d'essai.	13	30 juin 1881.			165 00	165 00
do	14	do			90 00	90 00
Lot près de la ville d'Albertyon, p. emp. le bois.	15	1er mai 1886			100 00	100 00
Permis d'employer l'égoût du bureau de poste.	16	1er août 1885			5 00	5 00
Permis de placer leurs poteaux le long des canaux Cornwall, Williamsburg, Chambly et Welland, et de l'écluse Sainte-Anne.	17	1er juin 1886			1 00	1 00
Usage de la vieille maison en bois rond, autrefois employé comme douane, Shrewsbury, Ont.	18	1er sept. 1885		1 00		1 00
				692 00	529 00	1,221 00

DT.

ANNEXE C.—Loyers de pouvoirs d'eau, etc.—

Balance due sur achat le 1er juillet 1885.	Echus, année expirée le 30 juin 1886	Total.	Description des travaux.	Nom du propriétaire.
\$ cts	\$ cts.	\$ cts.		
VENTES DE TERRAIN—COMPTE SPÉCIAL.				
2,536 87	2,536 87	2,536 87	Canal Lachine	Suc. Phil. Turcotte, maint. R. A. R. Hubert
433 34	433 34	433 34	Bonner's Rent, Québec.	Timothy Sullivan, maintenant M. Murphy.
333 34	333 34	333 34		John Bailey, maintenant Alex. Powell.
300 00	300 00	300 00		Abraham Thompson
147 80	147 80	147 80		John Boomer
248 40	248 40	248 40		John Garbatz, maintenant J. C. Nolan
154 80	154 80	154 80		N. H. Bowen
600 00	600 00	600 00		Succession Robert Reed
333 33	333 33	333 33		Jean Chevalier
63 00	63 00	63 00		Thomas McAdam
533 33	533 33	533 33		Daniel Holden
333 33	333 33	333 33		George Creeley
54 38	54 38	54 38	Ch. de fer Intercolonial.	John et William Sproule
50 59	50 59	50 59		John Ferguson
59 15	59 15	59 15		Joseph Graham
13 06	13 06	13 06		Paul Foster
14 21	14 21	14 21		Donald McArthur
4 00	4 00	4 00		Cornelius Dyer
33 59	33 59	33 59		John Foster
0 35	0 35	0 35		William et John T. Ives
96 66	96 66	96 66		Christie Family
4 90	4 90	4 90		A. W. Tanner
23 29	23 29	23 29		William et Alex. Scott.
12,092 83	12,092 83	12,092 83	Chemin de Hamilton et Port-Dover	Choat et Kern (échu)
VENTES DE TERRAIN—COMPTE DE L'INTÉRÊT.				
3,003 21	152 22	3,155 43	Canal Lachine	Suc. Phil. Turcotte, maint. R. A. R. Hubert
558 06	558 00	558 00	Bonner's Rents, Québec.	Timothy Sullivan, maintenant M. Murphy.
120 00	20 00	140 00		John Bailey, maintenant A. Powell.
234 00	18 00	252 00		A. Thompson
119 74	8 87	128 61		John Boomer
216 18	14 91	231 03		John Garbatz, maintenant J. C. Nolan
171 79	9 29	181 08		N. H. Bowen
684 00	36 00	720 00		Succession Robert Reed
190 00	90 00	280 00		Jean Chevalier
298 68	298 68	298 68		Daniel Holden
35 91	35 91	35 91		Thomas McAdam
100 00	100 00	100 00		George Creeley
100 00	100 00	100 00		Joseph Brook, locataire.
6,298 25	6,298 25	6,298 25	Chemin de Hamilton et Port-Dover	Choat et Kern
12,129 76	259 29	12,389 05		

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er septembre 1886.

Comptes des locataires, 1885-86—Fin.

Av.

Description de la propriété.	Date du compte.	Rabais autorisé.	Payé pendant l'année.	Balance due le 30 juin 1886.	Total.
	\$ cts.	\$ ts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ferme, Côte Saint-Paul				2,536 87	2,536 87
Lot n° 1, rue Wolfe				433 34	433 34
do 9 do				333 34	333 34
do 49 do				300 00	300 00
do 73 et 74, rue de la Tour				147 80	147 80
do 64 rue Wolfe, et 211 et 252, rue Ware				248 40	248 40
do 67 et 68, rue du Monument				154 80	154 80
do 22 et 23, rue Wolfe				600 00	600 00
do 32 do				333 33	333 33
do 135, rue de l'Eglise				63 00	63 00
do 65 et 66, rue Wolfe				533 33	533 33
do 31 do				333 33	333 33
1 ¹ / ₂ acre de terre, à Pictou, Nouvelle-Ecosse				54 38	54 38
3 ³⁵ / ₁₀₀ do				50 59	50 59
2 ⁵⁴ / ₁₀₀ do				59 15	59 15
4 ³⁷ / ₁₀₀ do				13 06	13 06
9 ⁹¹ / ₁₀₀ do				14 21	14 21
1 ¹ / ₁₀ do				4 00	4 00
8 ⁶⁰ / ₁₀₀ do				33 59	33 59
1 ⁶⁹ / ₁₀₀ do				0 35	0 35
3 ³ / ₁₀₀ do				96 66	96 66
1 ⁶³ / ₁₀₀ do				4 90	4 90
1 ³ / ₁₀ do				23 29	23 29
Chemin d'Hamilton et Port-Dover, et pont Caledonia				12,092 83	12,092 83
				18,464 55	18,464 55
Ferme, Côte Saint-Paul	1er mai 1886			3,155 43	3,155 43
Lot n° 1, rue Wolfe	do			558 00	558 00
do 9 do	do			140 00	140 00
do 49 do	do			252 00	252 00
do 73 et 74, rue de la Tour	do			128 61	128 61
do 64, rue Wolfe, et 211 et 232, rue Ware	do			231 09	231 09
do 67 et 68, rue du Monument	do			181 08	181 08
do 22 et 23, rue Wolfe	do			720 00	720 00
do 32 do	1er nov. 1883			190 00	190 00
do 65 et 66 do	do			298 68	298 68
do 135, rue de l'Eglise	do			35 91	35 91
do 31, rue Wolfe	do			100 00	100 00
Hôtel du Monument	do			100 00	100 00
Chemin de Hamilton et Port-Dover et pont Caledonia	30 juin 1874			6,298 25	6,298 25
				12,389 05	12,389 05

E. MIALI,
Commissaire.

INDEX.

	PAGE.
Abbey, J. et J.	Locataires
Abbott, Francis	do
Abbott, H., jeune	Frais judiciaires.....
Acer et Kennedy	Locataires.....
Accise—Dépenses contingentes. Crédit.....	56
do Dépenses, page 6. Détails	248-263
do Dépenses. Crédit.....	56
do Revenu.....	4, 5
do do Etat comparatif indiquant l'augmentation et la diminution pour 1884-85 et 1885-86.....	32
do do Dépôts mensuels.....	28-31
do do Remises	34-38
do Appointements. Crédit.....	56
do Statistiques.....	59
Adam et Duhamel	Dépenses contingentes
Adams, J. S.	Distribution des saisies
do	Appointements
Adams, W. C.	do
Aikens, Culver et Hamilton	Frais judiciaires.....
Alberta, T.N.-O.	Appointements
Alberta, T.N.-O.—Bureau de douane	do
do	Division des poids et mesures
Alexander, Thos.	Analyse des substances alimentaires.....
do	Appointements
Algoma, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements
Alimentaires, falsification des substances—Dépenses..... Page 25. Détails des.....	286-288
do do do do Crédit.....	56
Allan, R. K.	Appointements
Allison, Charles	do
Amendes et dommages—Revenu	12
" American Gas Light Journal "	Abonnement
Amor, W.	Distribution des saisies
do	Appointements
Analyse des bois carré et méplat.....	242
Anderson, Alexander	Locataire.....
Anderson, Geo. P.	do
Anderson, James	do
Anderson et Wattie	do
Andrews et Fils	do
Anglin, William	do
Annexe A	59
do B	247
do C	307
Anthony, E. et E. S.	Falsification des substances alimentaires.....
Antigonish " Casket "	Abonnement.....
Arahill, A.	Appointements
Archambault, R.	do
Arnold, Thomas	Dépenses contingentes
do	Appointements
Aubin, N.	Dépenses contingentes
do	Appointements
do	Frais de voyages
Auger, J. B., et Cie	Locataires
Autres recettes—Du revenu.....	5
do des dépôts mensuels.....	28-31
do Etat comparatif du revenu indiquant l'augmentation et la diminu- tion mensuelle pour 1884-85 et 1885-86.....	32
Aylmer " Times "	Annonces
do	Abonnement
Baby, J.	Appointements
Baby, J. C.	do
Baby, W. A. D.	do
Back, Jas.	Dépenses contingentes

INDEX—*Suite.*

	PAGE.
Bailey, Geo.	259, 293
Bailey, John	324, 324
Bailey, W.	do 312
Bailey et Mills	do 312
Band, R.	do 320
Bancroft et Cie	Livres..... 282
Banque Impériale du Canada	Remise..... 40
Barber, J. S.	Appointements..... 252
Barbier, L.	Dépenses contingentes..... 270
Barker, C.	Appointements..... 253
Barrett, J.	do 266
Barrett, J. K.	do 258
Barrett, Thomas J.	do 249
Barsalo, Edward	Dépenses contingentes..... 272
Barsalo, Edward	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois..... 272
Bartly, W. P.	Locataire..... 316
Bate, G. T., et Cie	Remise..... 34
Bates, Joshua	Locataire..... 310
Battle, John	do 320, 320
Battle, M.	Dépenses contingentes..... 259
do	Analyse des substances alimentaires..... 287
do	Appointements..... 250
Battle, Merritt et Cie	Remise..... 41, 41
Battle, T.	Appointements..... 265
Baxter, R. W.	Locataire..... 310
Beasley, R.	Appointements..... 252
Beattie, Thomas	do 265, 289
Beaty, W.	Locataire..... 318, 320
Beauchamp, J. P.	Appointements..... 253
Beauchesne, P. C.	Commission..... 262
Beauharnois, bureau du canal de	Dépenses contingentes et appointements..... 264
do division de l'accise	do 253
do Cie de nav. à vapeur de	Locataire..... 316
Beaupré, Noël	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 271
Beck, R. et J.	Dépenses contingentes..... 287
Bédard, Jérémie	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
Bedard, W. G.	Distribution des saisies..... 277
do	Appointements..... 250
Behan Frères	Dépenses contingentes..... 273
Bélangier et Vanasse	Frais judiciaires..... 261
Belland, J. E.	Appointements..... 273
Bellemare, R.	Dépenses contingentes et appointements..... 258
do	Inspection des denrées..... 285
Belle-Rive, Charles	Appointements..... 273
Belleville, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements..... 248
do bureau du gaz	do do 294
do do des poids et mesures	do do 289
Bell, Cie de téléphone	Locataire..... 322
do	Loyer de téléphone, etc..... 273, 282
Benjamin, E. R.	Timbres d'effets de commerce..... 25
do	Menus revenus..... 13
Bennett, James	Appointements..... 251
Benning, N. P.	Remise..... 37
Benson, W. T.	Locataire..... 312, 312
Berger, N.	Appointements..... 265
Bergeron, Joseph	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 271, 275
Bergeron, R.	Remise..... 37
Bergin, E.	Locataire..... 314
Best, W. F.	Analyse des substances alimentaires..... 286
Binney, J. W.	Commission..... 262
Birely, N. F.	Locataire..... 322
Bireley, Sarah K.	do 322
Birkett, Thomas	Dépenses contingentes..... 259, 282, 288, 293
Bish, Philip	Appointements..... 249
Bissett et Donaghy	Locataires..... 318
Black, C. E. S.	Locataire..... 289
Blair, John	do 308
Blair, J. B.	Salaire..... 263
do	Appointements..... 249

I N D E X—*Suite.*

	PAGE.
Blair, H. C.	262
Blaisdell, N. S.	308
Blaisdell et Cie	263, 308
Blatch, F. K.	282, 293, 296
do	279
Blatch, George L.	280
Blyth et Kerr	282, 293, 296
Boggs, G. W.	289
Bois, G. A.	291
Boivin, C. A.	255
Boivin, J.	37
Bolster, Geo. I.	289
Boomer, J.	324
Boomer, J. B.	252
Booth, J. R.	308, 308
do	42
Booth et Fils	259
Borbridge, S. et H.	293
Borden et Atkinson	261
Borradaile, R.	253
do	285
Boulton, major C. A.	282
Bourassa, G.	254
Bourassa, P. E.	290
Bourget, O.	254
Bourget et Thibault (<i>voir ci-dessous</i>)	316
Bourgoit et Thibault (<i>lisez Bourget</i>)	316
Boutellier, G. A.	252, 253, 256
do	259
Boutell, A. A.	Remises..... 35, 36, 37
Bowen, N. H.	Locataires..... 324, 324
Boyle, P.	Abonnement..... 274
Bowman, M.	Analyse des substances alimentaires..... 286
Branigan, John.	Locataire..... 312
Brandon "Mail" (The)	Abonnement..... 280
"Brantford Courier"	do..... 281
Brantford, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements..... 248
Bras-d'Or, Cie de vapeurs	Remises..... 43
Brecken et Cie.	do..... 43
Bridges, James	Locataire..... 320
Britten et Whiting	Remise..... 41
Broadfoot, P.	Distribution des saisies..... 277
do	Appointements..... 249
Brocklebank, L.	Locataire..... 320
Brockville "Times"	Abonnement..... 280
Brodeur, S. A.	Locataire..... 314
Bronson et Weston	do..... 308, 308, 308
Brook, Joseph	do..... 324
Brophy, John	do..... 308
do do	Remise..... 43
Brougham, M. E.	Appointements..... 249
Brousseau, J. B.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois..... 272
Brousseau, L.	Annonces..... 274
Brown, J. F.	do..... 279
Brown, J. J.	do..... 251
Brown et Merritt	Locataires..... 320
Brown et Ross	do..... 320
Browne, G. W.	Appointements..... 249
Brunel, G.	do..... 279
Brunel, J.	do..... 279
"Budget (The)"	Abonnement..... 281
Bulmer, Wm.	Appointements..... 316
Buntin, A.	Locataire..... 314, 316
Bureau de la papeterie	Dépenses contingentes..... 283
Burland, Cie de Lithographie	Abonnement..... 282
Burlington, canal de la baie— <i>Voir Index, page VII.</i>	
Burlington, bureau du canal de la baie—Dépenses contingentes et appointements...	266
Burrows, W.	do..... 294
Commission	262
Locataire	308
do	263, 308
Dépenses contingentes	282, 293, 296
Appointements	279
Services	280
Dépenses contingentes	282, 293, 296
do	289
do	291
do	255
Remise	37
do	289
Locataire	324
Appointements	252
Locataire	308, 308
Remise	42
Dépenses contingentes	259
do	293
Frais judiciaires	261
Dépenses contingentes et appointements	253
Inspection des denrées	285
Livres	282
Appointements	254
do	290
do	254
Locataires	316
do	316
Appointements	252, 253, 256
Dépenses contingentes	259
Remises	35, 36, 37
Locataires	324, 324
Abonnement	274
Analyse des substances alimentaires	286
Locataire	312
Abonnement	280
do	281
Dépenses contingentes et appointements	248
Remises	43
do	43
Locataire	320
Remise	41
Distribution des saisies	277
Appointements	249
Locataire	320
Abonnement	280
Locataire	314
do	308, 308, 308
do	324
do	308
Remise	43
Appointements	249
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	272
Annonces	274
do	279
do	251
Locataires	320
do	320
Appointements	249
do	279
do	279
Abonnement	281
Appointements	316
Locataire	314, 316
Dépenses contingentes	283
Abonnement	282
Dépenses contingentes et appointements	266
do	294

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Burrows, W.	Appointements..... 265, 294
Bussières, F.	do 264
Butterworth, J. G.	Dépenses contingentes..... 268
Butterworth et Cie	do 259, 288, 312
Byrnes, John	Appointements..... 279
Cahill, Thomas	Dépenses contingentes et appointements 250, 294, 296
Cahill, J. H.	Appointements..... 254
Cain, James O.	Locataire..... 318
Cameron, D.	do 308
Cameron, D. M.	Salaire 263
do	Appointements..... 252
Cameron et McInnis	Locataires..... 312
Campbell, G. J.	Appointements 256
Campbell, J. McD.	do 248
Campbell, T.	Dépenses contingentes et appointements.... 266
Campeau, F. R. E.	Livres..... 282
do	Appointements..... 279
do	Frais de voyages..... 283
Camyré, J. N.	Appointements..... 254, 257
"Canada (Le)"	Annonces 284
do	Abonnement 280
Canada-Atlantique, Cie du ch. de fer	Dépenses contingentes 259
Canada, Cie de billets de banque du	do 259
Canada, Mutuelle du, Cie de télégraphe	Locataire..... 224, 314
do do	Télégrammes 283
Canadien du Pacifique, chemin de fer	Fret 287
do do	Locataires..... 308
Canada, Cie de caoutchouc du	Dépenses contingentes 297
Canada, Cie de raffinerie de sucre du	Locataires..... 318
Canadien, tabac, en torquettes	Commission sur la vente d'estampilles 263
do	Quantité prise pour la consommation..... 26
do	Crédit 56
Canadienne de messageries, Cie	Fret, etc..... 283
"Canadian Gazette"	Abonnement..... 280
"Canadian Lumberman"	do 281
"Canadian Manufacturer (The)" Cie de publication.	Abonnement..... 280
"Canadian Mining Review (The)"	Annonces 284, 288
"Canadian Sportsman"	Abonnement 280
"Canadian Times"	do 281
"Canadien (Le)"	do 281
Canaux—Dépenses contingentes. Crédit 56
do Dépenses, page 14. Détails des 264-267
do do crédit.....	56
do Revenu.....	10
do do dépôts mensuels.....	28-31
do do remises.....	38-43
do Appointements. Crédit.....	56
do Statistique.....	105-233
do Tarif.....	234-239
Cantin, Aug.	Locataire..... 316
Cap-Breton, bureau de l'accise	Dépenses contingentes et appointements 255
do do des poids et mesures	do do 291
Cardinal, bureau du canal	do do 265
Cardinal, Joseph	Locataire..... 314
Carillon, bureau du canal	Dépenses contingentes 266
Carling, Brewing and Malting Co.	Remise 35
Carman, P.	Locataire..... 312
Carmichael, D.	do 308
Carrel, James	Annonces 274
Carroll, M.	Voitures de place..... 283
Carroll, M.	Appointements 254
Carter, E. G.	Locataire..... 320
Carter, W.	Appointements..... 279
Carter, W. H.	do 276
Carver, G. W.	do 252
Casey, T.	do 250
"Casket (The)"	Abonnement 281
Catelli Frères	Locataires..... 318

I N D E X—*Suite.*

	PAGE
Catellier, Mme G.	279
"Catholic Record"	281
Cauchy, Chas.	271
Cave, Mlle M.	254, 257
Caven, A.	287
do	251
Caven, W. M.	279
Chabot, F. X.	290
Chaffey, B.	312
Chaffey, B. E.	312
Chaloner, H. J.	269
Chalut, J. O.	290
Chambers, R.	320
Chambly Canal. Voir Index des tableaux, page VII.	
Chambly, bureau du canal	265
Champagne, Camille	42
Charland, William	42
Charlottetown, bureau de l'accise de	256
do bureau du gaz.	295
do bureau des poids et mesures	292
Chatham, N.-B., bureau de l'accise,	256
do bureau du gaz,	295
Chemins	20
Chester, Alfred	310
Chevalier, Jean	324
Chippawa, bureau du canal	264
Chisholm et Minor	320
Choate et Kern	324
Christie, famille	324
Christie, John	296
Christie, W. J.	256
Christin, J. et Cie.	268
Chubbuck, C. E. D.	279
"Church Guardian (The)"	281
Church, P. H. et L. R.	308
Cie de billets de l'Amérique Britannique—	259, 284, 293
Dépenses contingentes	259, 284, 293
Cigares—Honoraires de licences	26
do Licences émises, matériaux employés, quantité produite.	86, 87
do do do do do Etat comparatif..	88, 89
do pour 1884-85 et 1885-86.	26
do Quantité entrées pour la consommation	4, 5
do Revenu	37
do Remises sur le revenu	92
do do Etat comparatif	90
do Mouvements d'entrepôt	269, 284
"Citizen" Cie d'imprim. et de public. du	269, 284
Clare, R. K.	269
Clark, A. F.	251
Clark, E.	291
Clark, John	275
Clark, succession de feu J. S.,	13
Clark, W. B.	264
Clark, William	318
Clegg, W.	212
Cloutier, Z.	263
Clute, J. S.	262
Cobourg, division de l'accise.	248
do bureau du gaz,	294
Cockburn, Alex.	314
Cochrane, S. H.	287
Code, A.	257
do	289, 290
Coleman, J. J.	254
Coles, F. H.	249
Collier, H. H.	264
Collier, R.	318
Collins, Timothy et Patrick	310
Collis, H. R.	283
Appointements	279
Abonnement	281
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271
Dépenses contingentes et appointements	265
Remises	42
Remises	42
Dépenses contingentes et appointements	256
do do do do	295
Dépenses contingentes et appointements	292
Dépenses contingentes et appointements	256
do do do do	295
Revenu	20
Locataire	310
do	324
Dépenses contingentes et appointements	264
Locataire	320
do	324
do	324
Dépenses contingentes	296
Appointements	256
Glace	268
Appointements	279
Abonnement	281
Locataires	308
Dépenses contingentes	259, 284, 293
Etat comparatif	86, 87
Etat comparatif	88, 89
Etat comparatif	4, 5
Etat comparatif	37
Etat comparatif	92
Etat comparatif	90
Announces	269, 284
Dépenses contingentes	269
Appointements	251
do	291
Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois	275
Menu revenu	13
Appointements	264
Locataire	318
do	212
Commission	263
do	262
Dépenses contingentes et appointements	248
do do do do	294
Locataire	314
Dépenses contingentes	287
Appointements	257
Dépenses contingentes et appointements	289, 290
Appointements	254
do	249
Dépenses contingentes et appointements	264
Locataire	318
do	310
Encyclopédie	283

I N D E X—*Suite.*

	PAGE
Colombie-Britannique, district de la	Dépenses contingentes et appointements..... 258
do do division de l'accise	do do 267
Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac en torchettes.....	263
do do do do do Crédit.....	56
Commission aux officiers de douanes.....	262
do do	Crédit 56
Conlon, J. et F.	Locataire..... 320
Conroy, Mary	do 308
Conseil municipal d'Iroquois	Locataire 310
Conway, B. J.	Appointements 249
Corbin, Joseph	Dépenses contingentes 273
Corby, H.	Remise..... 34
Cornellier, H.	Appointements..... 262
Cornwall, bureau du canal	Dépenses contingentes et appointements..... 264
do do division de l'accise.	Appointements..... 248
Corporation du comté de Welland	do 320
Corporation de Montréal	Locataire 316
Corporation d'Ottawa	do 312, 268
Corporation de Port-Colborne	do 320
Corporation de Thorold	do 320
Corporation des Trois-Rivières	do 322
Corry, Jas.	Dépenses contingentes..... 259
Cosgrove, J. J.	Appointements..... 252
Cosgrove, John	do 290
Costello, J. W.	do 292
Costigan, H. A.	Dépenses contingentes et appointements..... 257, 292, 296
Costigan, l'hon. John	Appointements 279
do	Frais de voyage 283
Costigan, J. J.	Appointements 252
Côté et Cie, A.	Abonnement 274
Côté, L. A.	Dépenses contingentes et appointements 290
Coughlin, Mme M. A.	Appointements 279
Coulter, E.	Dépenses contingentes et appointements 261, 267
" Courrier des Provinces Maritimes "	Abonnement 280
" Courrier d'Essex "	do 281
" Courrier de St. Hyacinthe "	do 280
" Courrier du Canada (Le) "	do 281
Courtman, John	Appointements..... 279
Courtney, J. J.	Appointements 254
Coutlee, L. M.	Locataire 308
Couture, Charles.	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois.. 275
Cowan, E.	Appointements..... 291
Cowley, W.	do 292
Coyle, James	do 252
Cox, Geo.	Dépenses contingentes..... 252, 259
Cox, J. E.	Appointements..... 255
Craig, Joseph	Commission 263
do	Appointements..... 248, 251
Crain, Geo R	Dépenses contingentes..... 296
Crawford, W. P.	Remise 249
Creely, George	Locataire 324
Crevier, Auguste	Locataire..... 314
Crevier, S.	Dépenses contingentes 276
Crevier, W.	Appointements..... 266
Crotty, J.	Appointements..... 257
Crowe, Jacob	Locataire 320
Crowe, Wm.	Appointements..... 251
Crysler, C. B.	Dépenses contingentes et appointements..... 289
Cullen, P.	Appointements 254
Cummings, James, succession de	Locataire 322
Curless, C.	Distribution des saisies 278
Currier, J. M.	Locataire 308
Cusson, François	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois. 272
Cuzner, W. J.	Annances..... 284
" Daily Chronicle "	Abonnement 281
" Daily Examiner "	do 281
" Daily Gazette "	do 280
" Daily Globe "	do 280

I N D E X—*Suite.*

	PAGE.
"Daily Intelligencer"	Abonnement
"Daily Mail"	do
"Daily Manitoban"	do
"Daily News"	Annonces
do	Abonnement
"Daily Review"	do
"Daily Spectator"	do
"Daily Sun"	Annonces
"Daily Telegraph"	Abonnement
"Daily Telegraph (The)"	Annonces
Danis, A. D.	Dépenses contingentes et appointements
D'Acoust, A.	Locataire
Daoust, J. A.	Appointements
Darby, H. J.	do
Darling, S.	Locataire
Daveluy, George	Appointements
Davey, J., jun.	Locataire
Davis, H. et N.	do
Davis, J.	Dépenses contingentes
Davis, John	Appointements
Davis, J. G.	Livres
Davis, J. G.	Dépenses contingentes
Davis, S., et Fils	Remise
Davis, T. G.	Appointements
Dawson, W.	do
Dawson, William	Locataire
Deane, J.	Dépenses contingentes et appointements
Delaney, Daniel	Locataire
Delisle, Louis	Remise
Delisle, Wilfrid	Locataire
DeMartigny, C. P. L.	Appointements
Demers, F. X.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois
Demers, J., et Cie	Locataires
Demers et frère	Annonces
Demers, Louis	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois
Dennie, O. P.	Locataire
Départements, dépenses contingentes—Crédit	56
do dépenses—page 44. Détails des	279-283
do do crédit	56
do appointements—Crédit	56
Dépenses—Falsification des substances alimentaires, page 24. Détails	286-287
do Canaux, page 14. Détails	264-267
do Inspection et mesurage de bois, page 22. Détails	271-276
do Départementales, page 44. Détails	279-283
do Détails (Annexe B)	247
do Accise, page 6. Détails	248-263
do Inspection du gaz, pages 54 et 55. Détails	294-297
do Générales	3
do Inspection des denrées, page 24. Détails	285
do Acte des licences pour la vente des liqueurs, page 24	294
do Travaux publics secondaires, page 24. Détails	265-270
do Glissoires et estacades, page 17. Détails	56
do Crédits	289-293
do Poids et mesures, pages 51 et 52. Détails	276
Desaulnier, E.	Appointements
Desaulniers, J. A.	Dépenses contingentes
DesBrisay, T.	Frais judiciaires
Descamps, J. B.	Appointements
Desjardins, G.	do
Desrivières, F. L.	do
Desroches, D.	Dépenses contingentes et appointements
Desroches, U. B.	Commission
Devine, J. J.	Appointements
Devlin, R.	do
Dey Frères	Locataires
Diamond, W. Jeffers	Frais judiciaires
Dibblee, W.	Appointements
Dick, J. W.	do

INDEX—Suite.

	PAGE.
Dickenson, Cap. E. A.	259
Dickinson, M. K. (voir Kickinson)	316
Dickson, C. T.	249, 251
Digby "Courrier"	280
Dillon, S.	290
Dingman, N. J.	249
Dion, E.	314
Distribution des saisies.....	277-278
District, inspecteurs de	258, 293, 296
Dixon, R. B.	251, 256
Bobbie, Arch.	320
Documents de la Chambre des Communes, pages 8, 9. Détails des.....	263
do do	56
Dodd, John	253
Dodds, E. W.	252
Dominion Abattoir Co.	316
Dominion Barb Wire Co.	318
Dominion Bridge Co.	316
Dominion, Cie de messagerie du	259, 287
"Dominion Mechanical and Milling News." Abonnement.....	281
Dominion, Cie de télégraphe du	322
Donahue, J.	275
Donaghy, Wm.	252
Donaldson, Andrews et Ross	318
Donaldson, Sarah	268
Donavan, John	283
Doran, W. M.	312
Dorion, G. T.	290
Dorval, G.	271, 275
Dorval, Philippe	275
Doyon, J. A.	279
Dubord, A.	270
Dudley, W. H.	252
Dufresne, O., jeune, et Frères	316
Duggan, Edward	271, 274
Duggan, H.	283
Duggan, W.	275
Dugan et Rogers	273
Duguay, J.	255
Duhamel, L.	310
Dumbrille, J.	287
do	251
Dumbrille, R. W.	251
Dumouchel, L.	254
Dumoulin, S.	270
Dunlop, Charles	252
Dunn, R. H.	293
Dunville, bureau du Canal de	264
Duplessis, C. Z.	255
Dupont, C. T.	258
Durham "Chronicle"	280
Durie et fils J.	282, 288
Dustan, W. M.	255, 256
Dutton "entreprise"	282
Dyer, Cornelius	324
Earle, R. H.	248
do	277
Easton, Hiram	310
"Echo des Laurentides (L)"	280
Eddy, E. B.	259
Edifices—Revenu	20
Edwards, J. B.	286
Egan, James	289
Egener, A.	277
do	249
Eimer et Amend	287
Klliott, G. M.	262
Ellis, B. E.	282
Ellis, J. E., et Cie	283
Dépenses contingentes.....	259
Locataire.....	316
Appointements.....	249, 251
Abonnement.....	280
Appointements.....	290
do	249
Locataire.....	314
Dépenses contingentes et appointements.....	258, 293, 296
Appointements.....	251, 256
Locataire.....	320
Crédit.....	56
Appointements.....	253
do	252
Locataire.....	316
po	318
do	316
Dépenses contingentes.....	259, 287
"Abonnement.....	281
Locataire.....	322
Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois..	275
Appointements.....	252
Locataire.....	318
Dépenses contingentes.....	268
Charriage.....	283
Locataire.....	312
Appointements.....	290
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 275
Annuité do do	275
Appointements.....	279
Dépenses contingentes et appointements.....	270
Appointements.....	252
Locataires.....	316
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois.	271, 274
Messages.....	283
Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois..	275
Dépenses contingentes.....	273
Appointements.....	255
Locataire.....	310
Analyse des substances alimentaires.....	287
Appointements.....	251
do	251
do	254
do	270
do	252
do	293
Dépenses contingentes et appointements.....	264
Appointements.....	255
Dépenses contingentes et appointements.....	258
Abonnements.....	280
Livres.....	282, 288
Appointements.....	255, 256
Abonnement.....	282
Locataire.....	324
Appointements.....	248
Distribution des saisies.....	277
Locataire.....	310
Abonnement.....	280
Dépenses contingentes.....	259
Analyses des substances alimentaires.....	286
Dépenses contingentes et appointements.....	289
Distribution des saisies.....	277
Appointements.....	249
Dépenses contingentes.....	287
Commission.....	262
Livres.....	282
Dépenses contingentes.....	283

INDEX—Suite.

	PAGE.
Ellis, W. H.	Analyses des substances alimentaires..... 286
Elwood, G. V.	Appointements..... 250
Emond, Delle M.	do 280
Enright, Capt. M.	Remises 39
Enright, H. C. (lisez J. C.)	Dépenses contingentes..... 268
Enright, J. C. (voir H. C.)	do 268
Erb, A. A.	Appointements..... 249
Esmonde, Jos. R.	Dépenses contingentes..... 182
Essex "Review"	Abonnement..... 281
"Etandard (L')"	do 280
"Etudiant (L')"	do 282
Evans, G. T.	Appointements..... 252
Evans, H. S.	do 286
do	Frais de voyage..... 286
do succession de	Dépenses contingentes..... 287
Evans, Fils et Mason	Livres 282, 287
"Evènement (L')"	Abonnement..... 281
"Evening Journal (The)"	Abonnement..... 280
"Evening Telegram"	do 281
Fabrications en entrepôt—Honoraires de licences 26
do	Licences émises, matières employées et quantité produite 96
do	do do Tableau
do	comparatif pour 1884-85 et 1885-86 98
do	Quantité prise pour la consommation..... 26
do	Revenu..... 4
do	do Tableau comparatif indiquant l'augmentation et la
do	diminution pour 1884-85 et 1885-86..... 32
do	Mouvements d'entrepôt 100
do	do Tableau compar. pour 1884-85 et 1885-86. 102
Fahey, Edward	Appointements 249, 265
Fahey, O.	do 254
Fairbanks et Cie.	Dépenses contingentes..... 259
Fairgrieve, J. B.	Remise..... 38, 39, 40, 41
Falconer, James	Appointements 252
Falsification des substances alimentaires—Dépenses, page 24. Détails.....	286
Farley, James F.	Dépenses contingentes et appointements..... 265
Farmer, John	Commission 262
Fauteux, L.	Dépenses contingentes..... 276
Feore, J. F.	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
Ferguson, John	Locataire 324
do	Appointements 251
Ferland, F.	Commission..... 263
Ferland, Pierre	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 272
Fi et, M.	Analyse des substances alimentaires..... 286
Flack Frères	Locataires 312
Flynn, Daniel	Appointements..... 290
Foley, Geo.	Remises..... 38, 39, 40, 41
Foley, Mary	Dépenses contingentes..... 269, 274
Foot, J.	Cartes géographiques..... 283
Foot, John J.	Dépenses contingentes..... 269
do	Abonnement..... 274
Forest, E.	Appointements..... 254
Forget, D.	Livres 283
Fortier, G. G.	Distribution des saisies 277
do	Appointements 219
Fortier, J. J. O.	Frais judiciaires..... 261
do	Appointements 255
Foster, John	Locataire..... 324
Foster, J. S.	do 310
Foster, M. J.	do 310
Foster, Paul	do 324
Fournier, J. A.	Appointements..... 265
Fowler, George	Menues dépenses..... 283, 287, 292
do	Appointements..... 279
Fowler, John	do 279
do	Frais de voyage..... 283
Fowler, S. H.	Locataire..... 322
Fowler, W. J.	Dépenses contingentes..... 259, 292

I N D E X—*Suite.*

	PAGE
Frais judiciaires—Dépenses.....	261
Fox, J. D. Appointements...	254
Fox, Thomas do	253
Franz, Schmidt Haensch Dépenses contingentes	287
Fraser, G. J. do	248
Fréchette, A. Traduction	287
Fréchette, E., et Frère Remises	35, 36
Frederick, Antoine Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 275
Frederick, Jos. do do	272
Frederickson, J. Appointements	256
Frédéricton, bureau du gaz de Dépenses contingentes et appointements.....	295
Frédéricton do des poids et mesures do do	291
"Free Press," Ottawa Abonnement	281
Freeze, E. O. Dépenses contingentes et appointements	291
French, Eusèbe Locataire.....	314
French, J. Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271
French, W. J. do do	271, 274
Frénette, Joseph (feu) do do	271, 275
Fries, Valentine Remise.....	39
Frothingham, succession de J. Locataire.....	316
Frothingham et Workman do	316
Fyfe, James Dépenses contingentes.....	293
Galbraith, T. J. do et appointements.....	264
Gallagher, F. Appointements	273
Ganong, J. E. do	256
Garbatz, John Locataire.....	324
Gault, A. F. Locataire.....	312
Gauthier, D. Z. Frais judiciaires	261
Gauvreau, O. Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 275
Gaz, inspection du—Dépenses, pages 54, 55. Détails.....	294-297
do do Crédit	56
do do Revenu.....	45
do do dépôts mensuels.....	28-31
do do Timbres, comptes des distributeurs.....	49
"Gazette de Joliette" Abonnement	280
"Gazette" Cie d'imprimerie de la do	274
Gerald, C. Salaire	263
do Appointements	248
do do	251
Gerald, W. H. Dépenses contingentes et appointements.....	258
Gerald, W. J. Appointements.....	251
Gerald, W. W. Dépenses contingentes	276
Germain et Hamilton Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois...	275
Gibbons, Michael Dépenses contingentes.....	269, 273
Giblin, John Locataire.....	312
Gibson, Wm. Appointements	289
Giffin, Wm. Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 274
Gilchen, Thomas do do	271
Gilchrist, J. Appointements.....	250
Gill, Wm. Locataires.....	318
Gillespie, J. C et J. do	318
Gillespie et McLean do	318
Gingras, J G. Annonces	284
Gingras et Cie do	274
Girard, J. Appointements	252
Girdle-tone, R. J. M. do	257
Giroux, A. do	264
Glissoires et estacades—Dépenses, page 17. Détails des	268-270
do do crédit	56
do do Revenu.....	16
do do dépôts mensuels	28-31
do do remises.....	43
do do sur quelle rivière.....	241
do do descente du bois.....	242
Goddard, G. F. Livres	282
Godson, H. Dépenses contingentes et appointements.....	258
Good, H. B. Appointements	257
Gooderham, W. G. Remises	34, 34, 35
Gooderham et Worts Dépenses contingentes.....	259

I N D E X—*Suite.*

	PAGE.
Gooderham et Worts	34, 34
Goodman, A. W.	259
do	252
Gordon, John	330
Gordon et McKay	318
Gorman, M.	289
Goron, D.	253
Gosnel, T. S.	249
Gould, Ira	Locataire 316
Gould, Ira et Fils	Locataire 316
Gove, C. M.	Commission 262
Gow, James	Appointements 252
Gowen, C.	Remise 34
Gowen, E.	Appointements 273
Graham, John	Locataire 310
Graham, Joseph	do 324
Graham, W.	Frais judiciaires 261, 293
Graham, W. J.	Appointements 250
Grant, H. H.	Analyse des substances alimentaires 287
do	Appointements 255
Grant, Hall et Cie.	Locataires 316
Grant, R.	Commission 262
Gratton, G.	Louage de voiture 283
Graveley, W.	Analyse des substances alimentaires 287
do	Appointements 248
Graves Frères	Dépenses contingentes 293
Gray, Jno.	Appointements 251
Graybill, John	Locataire 320
Grand Nord-Ouest, Cie de télégraphe.	Télégrammes 283
Greay, S.	Appointements 249
Grenier, Emile	Dépenses contingentes 287
Grenier et Frederick	do 287
Grenville, bureau du canal	do et appointements 266
Grier, G. A.	Locataire 3 6
Griffin, J. J et Fils.	Analyse des substances alimentaires 287
Grimason, Thomas	Appointements 249
"Grip" Cie d'impr. et de public. du	Abonnement 269, 282
Guelph, "Daily Herald"	do 280
Guelph division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements 249
do	Distribution des saisies 277
Grogan, S. P.	Appointements 273
Hagarty, P.	Distribution des saisies 278
do	Appointements 255
Hagarty et Cie.	Remise 39 40
Haldane, M. F., et Cie.	Annonces 284
Halifax, division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements 155
do	Distribution des saisies 278
Halifax, bureau du gaz.	Dépenses contingentes et appointements 295
Halifax, bureau des poids et mesures.	do do 191
Hall, C. R.	Appointements 279
Hall, J. J.	Analyse des substances alimentaires 287
do	Appointements 250
Hall, Wm.	Remise 41
Hamel, A. F.	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
Hamel, M.	do do 275
Hamilton, C. M.	Appointements 251
Hamilton, division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements 249
do	Distribution des saisies 277
Hamilton, bureau du gaz.	Dépenses contingentes et appointements 294
Hamilton, T. C.	Appointements 251
Hamilton, bureau des poids et mesures.	Dépenses contingentes et appointements 289
Hamilton, W. L.	do do 258, 289
Hamond, E.	Dépenses contingentes 254
Hanford, Thos.	do 258
Hancy, S et J.	Locataires 320
Hanley, A.	Distribution des saisies 247
do	Appointements 249
Havres—Revenu	19

INDEX—*Suite*.

	PAGE
Hardy, Robt. E.	310
Harney, Thomas.	273
Hartney, Henry	310
Harris, Brownson et Cie.	308
Harris et Campbell	288
Harris, John	42
Harrison, Henry	312
Harrison, L. R.	261
Hart, P. D.	248
Hartly, R. A.	252
Harvey, J.	316
Harvey, Thomas	289
Harwood, R. U.	254
Hastey, Robert	310
Hastie, W.	253
"Hastings Star"	281
Haun, J. R.	264
Haut de l'Outaouais, Cie d'amélior. du	43
Hawkins, Thomas	273
Hawkins, W. L.	248
Hay, George	259, 293
Hayward, W. J.	do et appointements..... 290
Hébert, O. D.	Appointements..... 255
Helliwell, H. N.	do..... 252
Hendershot Frères.	Locataires..... 318, 320
Henderson Lumber Co.	do..... 316
Henderson, Thos.	Appointements..... 289
Henderson, W.	Distribution des saisies..... 277
do	Appointements..... 252
Heney, J. J.	do..... 250
Heney, John	Locataire..... 310
do	Remise..... 42
Henry, J. M. B.	Appointements..... 250
Henwood, Geo.	do..... 248
"Herald (Le)"	Abonnement..... 281
"Herald" Cie d'imprimerie du	do..... 281
Heron, W. L.	Appointements..... 279
Hesson, O. A.	do..... 248, 252
Hesson, F. H.	Commission..... 262
Hevd, B.	Locataire..... 322
Hickey, Andrew	do..... 210
Hicks, W. H.	Distribution des saisies..... 277
do	Appointements..... 251
Hill, A. M.	do..... 256
Hill, F. S.	Remise..... 39, 40, 41
Hill, John	Locataire..... 320
Himsworth, Wm.	Appointements..... 279
do	Dépenses de voyages..... 283
Hobbs, G. N.	Appointements..... 248
Hoclor, James	Remises..... 37
Hodge, Andrew	Locataire..... 312
do Succession de	do..... 314
Hogg, W. A.	Commission..... 262
Holbrook, Henry	Locataire..... 322
Holden, Daniel	do..... 324
Holland Frères.	Débats du Sénat..... 282
Holmes, John W.	Locataire..... 320
Holmes, Mary	Dépenses contingentes..... 271
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271-272
Hood, W.	do..... 314
Houde, B., et Cie.	Remises..... 35, 36, 37
Howard et Fils.	Annonces..... 285
Howie, A.	Appointements..... 248
Howland, Jones et Cie.	Locataires..... 320
Howland, Peleg	do..... 320
Howlett, veuve de Andrew	do..... 310
Hubertus, H. J.	Appointements..... 254
Hudon, A.	do..... 253
Huggard, R. T.	Dépenses contingentes et appoint. 257, 292, 292, 296

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Hughes, Thos.	252
Hughes, Thos. H.	312
"Hull Despatch"	280
Hunter, Rose et Cie.	282
Hunter et Living	268
Hurteau, George	42
Hutchinson, Wm.	318
Iberville, division de l'accise	253
Iler, B.	263
do	254
Imprimeur de la reine	283
"Inland Sentinel (The)"	281
Inspecteur en chef	258
Inspecteur des canaux	266
do distilleries	258
do fabriques de tabac	258
Inspection et mesurage de bois—Dépenses, page 22. Détails.....	271-276
do do do Crédit.....	56
do do do Quantité inspectée, etc., à Québec.....	243
do do do do Montréal, Lachine et Sorel.....	245
do do do Revenu.....	21
do do do do dépôts mensuels.....	28-31
Inspection des denrées—Dépenses, page 24. Détails.....	285
do do do Crédit.....	56
International Tent and Awning Co.	290
"Inter-Ocean (The)"	281
"Investigator"	280
"Irish Canadian (The)"	281
Ironside, G. A.	248
Irving, J. C.	312
Irwin, Samuel	289
Ives, William et John T.	324
Jacques et Cie., G. E.	316
Jackson, Henry	312
Jackson, M.	268
James, Henry	308
James, J. C.	255
Jarvis, H.	318
Jeunest, P.	275
Jobin, Jacques	275
Jocks et DeLormier	42
Jodoin, A. P.	265
Johnston, G. E.	251
Johnson, W.	289, 294
do	293
Johnstone, W. J.	292
Joliette, Division de l'accise	253
do do	277
Jones, R.	292, 296
do	293
"Journal de Québec (Le)"	280
"Journal de Waterloo"	280
Julien, Moïse	314
Kavanagh, J. J.	262
Kavanagh, W. M.	266
Keegan, Mrs. J.	283
Keilty, Thomas	251
Keily, Michael	312
Keith, D. G.	34, 35
Keith et Fils	35, 35
Kelley, E.	271, 274
Kelley, Michael	271, 274
Kelley, M.	290
Kellock, D.	287
do	250
Kennedy, J. D.	249
Kennedy, Phillip	308
Kenning, J. H.	287
Appointements.....	252
Locataire.....	312
Abonnement.....	280
Livres.....	282
Dépenses contingentes.....	268
Remise.....	42
Locataire.....	318
Dépenses contingentes et appointements.....	253
Salaire.....	263
Appointements.....	254
Dépenses contingentes et impress., 261, 268, 269, 283	283
Abonnement.....	281
Dépenses contingentes et appointements.....	258
Dépenses contingentes et appointements.....	266
do do do	258
do do do	258
Dépenses, page 22. Détails.....	271-276
do do do Crédit.....	56
do do do Quantité inspectée, etc., à Québec.....	243
do do do do Montréal, Lachine et Sorel.....	245
do do do Revenu.....	21
do do do do dépôts mensuels.....	28-31
Dépenses, page 24. Détails.....	285
do do do Crédit.....	56
Dépenses contingentes.....	290
Abonnement.....	281
do	280
do	281
Appointements.....	248
Locataire.....	312
Appointements.....	289
do	324
Locataire.....	316
do	312
Appointements.....	268
Locataire.....	308
Appointements.....	255
Locataire.....	318
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	275
do do	275
Remise.....	42
Dépenses contingentes et appointements.....	265
Appointements.....	251
Dépenses contingentes et appointements.....	289, 294
Frais judiciaires.....	293
Appointements.....	292
Dépenses contingentes et appointements.....	253
Distribution des saisies.....	277
Dépenses contingentes et appointements.....	292, 296
Frais judiciaires.....	293
Abonnement.....	280
do	280
Locataire.....	314
Commission.....	262
Appointements.....	266
Dépenses contingentes.....	283
Appointements.....	251
Locataire.....	312
Remises.....	34, 35
do	35, 35
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 274
do do	271, 274
Appointements.....	290
Analyse des substances alimentaires.....	287
Appointements.....	250
Dépenses contingentes.....	249
Locataire.....	308
Analyse des substances alimentaires.....	287

INDEX—Suite.

	PAGE.
Kenning, J. H.	256
Keogh, P. M.	249
Kerr, John	261
Kerrins, Michael	318
Kickinson, M. K. (<i>lisez Dickinson</i>).	216
Killeen, Dlle B.	259
Killens et Dockstader	320
Kilroe, Michael	310
King, E. M.	291
King et Dolan	320
King, N.-B., bureau des poids et mesures.	291
Kingston et Montréal, Cie d'expédition.	38, 39, 40, 41, 42
do Bureau du canal	265
do Division de l'accise	258
do do	249
do do	277
do Bureau du gaz	294
do Division des poids et mesures	289
Kingman et Brown	42
Kingston Mills, bureau du canal	265
Kingston, Thomas	310
Kinnee, Daniel	290
Kittson, R.	291
Klock et Cie, R. H.	43
Knigh, Joseph	295
Knowlson, J. B.	250
Lachine, bureau du canal	265
Lafamme, Joseph	271
Lafontaine, A.	277
do	253
Lainé, Léon	273
Lac St-François, Cie de navigation du	314
Lac St-François, Cie de remorqueurs du	314
Lalande, Moïse	314
La Mothe, H. G.	279
Lancefield, G. R.	283
Laudreville, V.	283
Lane, John	273
Lane, Wm.	293
Lang, Victor	250
Langlois, C. F.	269
Langlois, F. X., dit Traversy	254
Laporte, G.	264
Laporte, J.	263
Larocque, J.	314
Larose, Joseph	271, 274
Larose, S. C.	268
LaRue, Geo.	287
do	254
Lasalle, B.	25
Lattimore, A.	320
Laurie, R.	318
Laurie, R. et J.	318
Lavender, W.	310
Lavolette, J. B.	42
Lawlor, H.	253
Lawlor, R. A.	256, 295
Lawson, M. H.	37
Leblanc, E.	263
LeBlanc, J. O.	282
Lebeuf, J.	265
Lecompte, S.	273
Lecours, H. T.	263
Leduc, Louis	314
Lee, Edward	320
do	250
Lefebvre, F. X.	286, 288
Lefebvre, H.	264

INDEX—Suite.

	PAGE
"Legal News"	280
Leggett, J. E.	264
Lemesurier, J.	35, 36, 37
Lemesurier et Fils.....	36
Lemoine, J.	254
Lemoine, J. M.	258
Lépine, L.	254
Leprohon, R. M.	253
Lespérance, Auguste	314
"L'Étendard"	280
Lett, F. P. A.	250, 251
LeVasseur, N.	295
do	296
LeVasseur, Z.	273
Levy, J. L. et J.	37
"Liberté" (La)	281
Licences, honoraires remboursés	38
do revenu—Remboursement.....	37
Lindsay, bureau du gaz de	294
Lindsay, W.	252
Liqueurs, Acte des licences pour la vente des—Compte de la dépense, page 24.....	56
do do do	Crédit
Liste des personnes employées dans le ministère du revenu de l'intérieur.....	298-306
Little, William	310
Lockquell, A. H.	270, 274
Lockquell, Lewis	275
Logan, J.	249
London and Canadian Loan Co.	312
London, division de l'accise	250
do do	277
do bureau du gaz	294
do division des poids et mesures	289
Longtin, Onésime	314
Loscombe, W. G.	261
Lovell, John	282
Loyers de pouvoirs d'eau et autres	305
do do	308-325
do do	28-31
do do	18
Lusignan, A.	279
Lussier, Dame P.	276
Lybster, filature de coton	318, 320
Lyman, Fils et Cie	288
do	316
Lyman, W.	316
Lymburner, C.	270
Lymburner, N. (voir W.)	270
Lymburner, W. (lisez N.)	270
Lynch, John	271
Lynch, P.	280
Lynes, K.	248
Lyons, D., et Fils	39
Lyons, John	289
Lyons, T. J.	34, 34
Macdonald, D.	253
Macdonnell, A. D.	252
Macdonnell, J. A.	261, 287
Macfarlane, Thomas	286
do	286
Mackay, G. W.	249
Macken, J. J.	43
Macnutt, C. T.	268
Madeleine, bureau de la douane des Iles	255
Mailhot, H., et Cie	37
Malcolmson, A. H.	38, 39, 41
Malo, T.	253
Malone, J. C.	271, 275
Malone, Jeffery	271

INDEX—Suite.

	PAGE
Malone, Thomas, jeune	271
Malone, Thomas, aîné	271
Maltby et King	316
Malt—Honoraires de licences	26
do License émise, grain employé, quantité produite	68
do do do Tableau comparatif pour 1884-85 et 1885-86	69
do Quantité prise pour la consommation	26
do Revenu	4
do Revenu—Tableau comparatif indiquant l'augmentation ou la diminution mensuelle pour 1884-85 et 1885-86	34-35
do do Remise	70
do Mouvements d'entrepôt	72
do do Tableau comparatif pour 1884-85 et 1885-86	26
do Liqueur—Honoraires de licences	74
do do Licenses émises, matières employées et quantité produite	75
do do do Tableau comparatif pour 1884-84 et 1885-86	26
do do Quantité prise pour la consommation	4
do do Revenu	32
do do do Tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution pour 1884-85 et 1885-86	34
do do do Remises	287
"Man (The)"	283
do Annonces	258
do Dépenses contingentes	253
do do et appointements	295
Manitoba, division de l'accise	290
Manning, J.	270
Marchand, N.	310
Marentette, A.	251
Marineau et Fils	263
Marks, James	250
Marshall, F.	308
Martineau, S.	256
Mason, F.	43
do	40
Mason, H. E.	318
Mason, J.	322
Massou, H. E.	310
Matthews, J. et J. T.	282
Maurice, J. A.	259
Maury, Jonathan	314
May, G.	303
May, George	320
May, Geo., et Fils	279
May, Stephen	320
May, Thomas	320
Mead, Eli	314
Measam, F.	314
Melamby, William	284-288
Meloche, J.	56
Menues dépenses, Page 26. Détails des.	316
do Crédit	274
Marchands, Cie manufacturière des	269
do	308
Mercier et Cie	310
Mercier, John	310
Merifield, S.	269, 279
Merrick, George	267, 269, 279
Merrick, Henry	320
Merrick, Mlle B. L.	320
Merrick, Delle Kathleen	280
Merriton, filature de coton de	279, 282
"Messenger des Campagnes (Le)"	283
Miall, E.	39, 40
do	271, 275
Miles, Thomas, et Fils	295
Miller, A.	293, 296
do	
do	

INDEX—Suite.

	PAGE
Miller, Geo.	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
do	Honoraires do do 271
Miller, H. J.	Dépenses contingentes et appointements..... 269
Miller, H. J.	Appointements..... 252
Miller, J. E.	do 249
Miller, John	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois.. 275
Miller Lock Co. (The)	Dépenses contingentes 259
Miller, Pierre	do et appointements..... 269, 274
Miller, W. J.	Salaire..... 269
Miller et Pils	Dépenses contingentes..... 263
Millier, E.	Appointements..... 253
Milliken, E.	do 251
Miner, Jessie	Locataire 310
"Minerve (La)"	Abonnement 280
Ministre, traitement du. Crédit.....	56
"Minnedosa Tribune"	Abonnement 281
"Missisquoi Record"	Abonnement..... 280
Mitchell, C. W.	Dépenses contingentes..... 269
Molson, J., jeune	Locataire 212
Moncton, bureau du gaz de	Dépenses contingentes et appointements..... 295
"Monde (Le)"	Abonnement 281
"Monde Illustré (Le)"	do 281
"Monetary Times and Trade Review"	do 280
"Moniteur Acadien (Le)"	do 281
Montants votés et dépenses autorisées pour chaque service	56
Montréal, bureau du canal de	Dépenses contingentes et appointements 264
do Filature de coton	Locataire 314
do bur. des insp. mesur. de bois	Dépenses contingentes et appointements..... 276
do district de l'accise	do do 258
do division do	do do 264
do bureau du gaz de	do do 295
do "Post"	Abonnement 281
do directeur de poste	Loyer d'une boîte au bureau de poste..... 276
do Cie de transport	Locataire..... 33, 39, 40, 41, 42, 316
do Cie d'entrepôt	do 41, 316
do aqueduc de	Taxés d'eau..... 278
do bureau des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements..... 29
do "Witness"	Abonnement 282
Moore, John	Cartes géographiques..... 283
Moore, J. N.	Appointements..... 256, 268
Moore, T.	do 256
Moore, W.	do 250
Moreau, A.	do 290, 295
Morency, Denis	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 271
Morris, George	Locataire 309
"Morrisburgh Courier"	Abonnement 282
Morrison, John	Locataire 208
Morrison, John, et héritiers de	do 303
Morrisette, Joseph	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
Morrow, John	Dépenses contingentes et appointements..... 258
Mortimer, A., et Cie	do do 259, 293, 296
Moseley, E. V., et Cie	Locataires 316
Moseley et Rickers	do 316
Muir, A.	Locataire 318
Mulhern, M. M.	Appointements..... 248, 264
Mulligan, J.	do 252
Mungovan, P.	Livres 283
Munro, H. D.	Appointements..... 255, 295
Munro, Wm.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 272
Murphy, D.	Dépenses contingentes et appointements..... 266
Murphy & Co., D.	Remises 41, 42
Murphy, F.	Appointements 248
Murphy, John	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 275
Murphy, M.	Annuité aux do 275
Murphy, Thomas	Honoraires des do 271
Murray, A. E.	Appointements..... 253
Musson, P. H.	Locataire 320
Myler, James	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 271

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Myrand, Louis	275
McAdam, Thomas	324
McAllister, A.	248
McArthur, Donald	324
McCaffery, Charles	310
McClanaghan, M.	254
McCleary, R.	37
McOlive, J.	277
McCloy, Robert	310
McCormac, M. C.	259
McCormick, John	275
McCoy, Wm.	248
McCrink, Dlle M. J.	259
McCroy, P.	318
McCulloch, J.	43
McCullough, G. W.	312
McDermott, B.	37
McDonagh, J.	320
McDonald, A.	320
McDonald, James	314
McDonald, John	289
McDonald, John A.	262
McDonald, M. A.	255
McDonald, W. C.	35
McDonnell, A. D.	252
McDonnell, W. J.	289
McDougall, C. B.	35
McDougall, James	316
McEachern, A.	253
McFarlaud, D. E.	264
McFarland et Lemon	321
McFee, A., et Cie	314
do	41
McGill, A.	288
McGuire, F. J.	262
McHugh, F. J. J.	249, 251
McInenly, Thomas	271, 275
McIntyre, Alex.	38
McKay, E. D.	39, 40, 41, 42
McKay, J.	310
McKay, John	291
McKay, J. H.	255, 256
McKay et Cie, John	308
McKay, Thos.	308
McKeand, J. C.	322
McKendry, Daniel	271, 274
McKenzie, T. H.	289
McKinnon, W. H.	250
McLarin et Cie, J.	310
McLean, D.	248
McLellan, H.	316
McLeod, Col. J. F.	25
McMillan, J. et A.	282
McMillan, R. P.	265
McNally, T.	264
McNamara, M.	254
McNaughton et Cie	273
McNaughton, John	271, 275
McPeak, Wm.	do do ... 271, 274
McPhee, Coll.	314
McPhee et Cie, Alex.	314
McPherson, A. F.	252
McPherson & Weir	320
McPhee, D.	294, 296
McPhillips, H. T.	do do ... 292
McSween, James	250
McQuaid, P.	263
McRea et Cie, J. W.	310
Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois...	275
Locataire	324
Appointements.....	248
Locataire	324
do	310
Appointements.....	254
Remise	37
Distribution des saisies	277
Locataire	310
Appointements	259
Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois.	275
Appointements.....	248
do	259
Locataire	318
Remise	43
do	312
do	37
Locataire	320
do	320
do	314
Appointements.....	289
do	262
do	255
Remise	35
Appointements.....	252
do	289
Remise	35
Locataire.....	316
Appointements	253
Dépenses contingentes et appointements.....	264
Locataires.....	321
do	314
Remise	41
Analyse des substances alimentaires.....	288
Commission.....	262
Appointements	249, 251
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 275
Remise	38
do	39, 40, 41, 42
Locataire	310
Dépenses contingentes et appointements	291
Appointements	255, 256
Locataire	308
do	308
do	322
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 274
Dépenses contingentes et appointements	289
Appointements	250
Locataires	310
Appointements	248
Locataire	316
Timbres d'effets de commerce.....	25
Cartes géographiques	282
Appointements.....	265
do	264
do	254
Dépenses contingentes.....	273
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois	271, 275
do	do do ... 271, 274
Locataire	314
Locataires	314
Appointements.....	252
Locataires	320
Dépenses contingentes et appointements.....	294, 296
do	do do ... 292
Appointements.....	250
Documents de la Chambre des Communes...	263
Locataires.....	310

INDEX—Suite.

	PAGE
McVeity, Taylor	Frais judiciaires..... 293
Naphthé de bois	Recettes et dépenses..... 57
do	Crédit..... 56
Nash, S. C.	Appointements..... 258
"National (Le)"	Abonnement..... 280
Navires—Total du tonnage et de la nationalité des, classifiés.....	285
do do	do passant par les canaux..... 164-167
Neelands, H.	Appointements..... 252
Neelon, S.	Locataire..... 318, 320
do	Remise..... 39, 40, 41
Negretti et Zambra	Dépenses contingentes..... 290
Nettle, R.	Appointements..... 279
Neville, John	Locataire..... 310
Newcastle, travaux du district de— Voir Index. Page VII.	
New-York et Lac Champlain, Cie de remorq. Remise.....	42
Nichols, J. T.	Appointements..... 251
Noël, Eli	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 271, 275
"Nord (Le)"	Abonnement..... 280
Normand, J. B.	Dépenses contingentes..... 270
Norris, James	Locataire..... 320
do	Remise..... 39, 40, 41
Norris et Carruthers	do..... 39
Norris et Neelan	Locataires..... 318
North Sydney "Herald"	Abonnement..... 281
"Northern Advance (The)"	do..... 281
"Northern Review (The)"	do..... 281
"Nouvelles Soirées Canadiennes (Les)"	do..... 282
Nouveau-Brunswick, district de l'accise—Dépenses contingentes et appointements...	258
Nouv.-Ecosse, et I.P.-E., div. de l'accise—Dépenses contingentes et appointements...	258
Nutter, C. H., et Cie	Remise..... 37
O'Brien, J. F.	Appointements..... 249
O'Brien, M.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois 271, 275
O'Connor, D.	Commission..... 267
O'Connor, J. G.	Abonnement..... 283
O'Connor et Hogg	Commission..... 267
O'Donnell, John	Appointements..... 249
O'Donnel, Patrick	Remise..... 312
Oertling, L.	Dépenses contingentes..... 260
Ogdensburgh, Cie de messag. et de transport d'. Remise.....	41
O'Grady, Dile S. M.	Appointements..... 279
O'Halloran, D.	Remise..... 36
O'Keefe, P.	Locataire..... 312
Oland, G. G.	Remises..... 34, 34
Oland, J. O.	do..... 34
O'Leary, T. J.	Appointements..... 252
O'Mullin, J. C.	Remise..... 34, 34
O'Neill, John	Dépenses contingentes et appointements..... 264
do	do..... 273
Ontario, division d'accise d'	Dépenses contingentes et appointements..... 268
O'Reilly, Jas.	Louage de voiture..... 283
"Original Advertiser (L)"	Annonces..... 284
"Orillia Packet (The)"	Abonnement..... 282
do bureau des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements..... 289
Ormiston, John	Commission..... 262
Ottawa, bureau du canal	Dépenses contingentes et appointements..... 265
do Canaux— Voir Index. Page VII.	
do Canoe Club	Locataire..... 308
do corporation d'	Taxes municipales et taxes d'eau..... 268
do bureau des terres de la couronne—Dépenses contingentes et appointements...	268
do "Daily Citizen"	Abonnement..... 280
do division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements..... 250
do do	Distribution des saisies..... 277
do compagnie du gaz	Dépenses contingentes..... 288
do bureau du gaz	do et appointements..... 294
do directeur de poste	do do..... 269, 283
do bureau de poste	do do..... 268
do bur. des glissoires et estacades—Appointements et dépenses contingentes...	268
do bureau des poids et mesures	do do..... 289

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Owen-Sound, division de l'accise	250
Outram, Jos.	254
Paget, Thos.	308
Painchand, J. B. F.	255
Panneton, G. E.	254
Papineau, N.	314
Paradis, Vital	316
Paré, Louis	265
"Paris-Canada"	282
Park, R. S.	292
Park, W. W.	34, 38
Parks, J. D.	289
Parriseau, D.	316
Passages d'eau—Revenu.....	19
"Patrie (La)"	281
Patry, Thos.	271
Patterson, Mme Hannah	310
Patterson, W. J.	285
Patton, James	273
Péages des canaux—Revenu	10
Pease, D. B.	314
Peck, Benny et Cie	316
Peck, Thomas	316
Peel, A.	322
Pennoyer, H. J.	264
Penson et Cie, S. G. R.	283
Periard, A.	282
Perkins, D. C.	287
do	285
do	256
Perkins, L. A.	253
Perkins, Lyman	308
Perley et Pattee	308
Perry, B.	322
Perry, G. L.	254
Perth, division de l'accise	250
Peterborough, division de l'accise	250
do bureau du gaz	294
do "Times"	280
Petit, J. B.	290
Petrie, J. et J.	308
Petrie, Mme	308
Pétrole—Honoraires d'inspection.....	26
do Nombre de colis inspectés.....	94
do do tableau comparatif des honoraires d'inspection pour 1884-85 et 1885-86.....	95
do Revenu des honoraires d'inspection.....	4
do Tableau comparatif indiquant l'augmentation ou la diminution mensuelles pour 1884-85 et 1885-86.....	32
Peverly, John	275
Phelan, J. A.	264
Phelps, Calvin	318
Phillips et Sullivan	273
Piché, Mlle M.	269, 279
Pictou, division de l'accise	256
do do	278
do bureau des poids et mesures	291
Pierce et Fils, J. C.	318
Pillow, Hersey et Cie	316
Pinhey, Christie et Cie	43
Pinsonneault, A.	254
Pinze, L. T.	322
Piper, Harry	290
Piritte, John	264
Plummer, W. H., et Cie	34
Poids et mesures—Comptes des sous-inspecteurs (anciennes divisions).....	48
do Dépenses (anciennes divisions).....	53

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Poids et mesures—Dépenses, pages 51, 52. Détails	289-293
do do Crédit	56
do Comptes des inspecteurs	46
do Revenu	45
do do dépôts mensuels	28-31
Poitras, F. X. Locataire	314
Pole, C. W. Appointements	248
Ponts—Revenu	19
Poliquin, F. Appointements	273
Pominville, N. do	264
Port-Colborne, canal de Dépenses contingentes et appointements	264
Port-Dalhousie do do	264
Port-Hope, bureau du gaz do	294
Port-Maitland, bureau du canal do	264
Port-Robinson do do	264
do Cie de cale sèche de Locataires	320
Pothier, A. J. Dépenses contingentes	270
Potter, Chas. do	259, 297
Poulin, P. Locataire	314, 316
Poupore, J. Dépenses contingentes et appointements	268, 268
Powell, Alexander Locataire	308
Powell, J. B. Appointements	248
Powell, W. F. Dépenses contingentes	267
Power et Cie do	259, 293
Power, Richard Appointements	273
Power, Thomas A. do	249
“Presbyterian Evangelical Protestant Union (The).” Abonnement	280
“Presbyterian Witness (The)” Abonnement	281
Prescott, division de l'accise de Dépenses contingentes et appointements	251
Presnail, W. Remise	37
“Presse (La)” Abonnement	281
Pridham, A. Dépenses contingentes et appointements	266
Primeau, H. C. Commission	263
Prince-Ed., dist. de l'accise de l'île du Dépenses contingentes et appointements	258
Pritchard et Mingard do 259, 267, 276, 282, 287, 292, 296	296
Provost, J. J. Appointements	291
Pruneau, Hector Locataire	308
Purdie, S. A. Dépenses contingentes et appointements	295
Quain, R. Appointements	284
Quaiage et emmagasinage—Revenu	10
Québec, corporation de Dépenses contingentes	273
do bur. des terres de la couronne do et appointements	268
do bureau des insp.-mesur de bois do do	273
do “Daily Mercury” Abonnement	280
do district de l'accise Dépenses contingentes et appointements	258
do division de do do	254
do do do Distribution des saisies	277
do bureau du gaz Dépenses contingentes et appointements	295
do commissaires du havre Locataires	322
do bureau de poste Dépenses contingentes	274
do bureau des glissoirs et estacades do et appointements	288
do bureau des poids et mesures do do	290
do do do do	265
Quesnel, Jules	37
Quirk, H. Remise	254
do Appointements	2, 18
Rabais	275
Rafferty, John Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois	252
Ramon, P. Appointements	38
Ramsay, W. J. Remise	273
Rancour, Noël Dépenses contingentes	308
Rankin, John Locataire	318
Ranny, Jno. L. do	2
Rapports financiers	278
Récapitulation des saisies	252
Reddan, Wm. Appointements	292
Reddin, James do	263
Reddin, W. Commission	268
Redmond, James (lisez John) Appointements	268

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Redmond, John (<i>voir James</i>)	268
Rees, John F.	318
Regnier, P.	253
Reid, succession de Robert	324
Reid, J.	265
Reid, John	312
Remises	34-42
Rennie, G.	251
Reust, P.	37
Revenu — Canaux	10
do Etat comparatif	32
do Inspection et mesurage du bois	21
do Accise	4
do Inspection du gaz	45
do Général	2
do Loyers de pouvoirs d'eau et autres	18
do Timbres judiciaires	45
do Travaux publics secondaires	20
do Dépôts mensuels	28-31
do Glissoirs et estacades	16
do Poids et mesures	45
Reynolds, W.	Distribution des saisies 278
Ricard, G.	Louage de voiture 283
Richard, D.	Appointements 291
Richard, J. U.	do 291
Richard, R.	do 253
Richards et Cie	Dépenses contingentes 287
Richelieu, Cie de Navigation du	Locataire 316
Richelieu et Ontario, Cie de Navig. du	do 316, 322
do do	Remise 42, 43
Richey, W. M.	Dépenses contingentes et appointements 265
Richmond "Guardian"	Abonnement 281
Rickey, George	Locataire 308
Rideau, Canal— <i>Voir Index, page VII.</i>	
Ridgeway, W.	Abonnement 282
Riordan, John	Locataire 320
Ritchie, D.	Remises 35, 36, 37
Ritchie, J. N. et J.	Frais judiciaires 261
Ritchie, James	Appointements 268
Robertson, J. J.	Remises 38, 39, 40, 41
Robidoux, F.	Annonces 284
Robins, P. M.	Appointements 279
do	Frais de voyages 283
Robinson, W. B.	Locataire 320
Robson, James	Appointements 249
Roche, Thomas	do 279
Rochester, John	Locataire 308
Rogers, A.	Dépenses contingentes 273
Rogerson, J. M.	Distribution des saisies 277
do	Appointements 251
Rose, H. A.	Locataire 320
Ross, J. H.	do 312
Ross, S. F.	Appointements 249
Ross, W. T.	Commission 262
Rouleau, J.	Appointements 254
Rourk, John	Locataire 312
Routh, A. J.	Dépenses contingentes 282
Rowan, A.	do et appointements 295
Rowland, E.	Appointements 250
Rowland, F.	Analyse des substances alimentaires 287
do	Appointements 249
Rowland, Wm.	Locataire 310
Rubenstein Frères	Dépenses contingentes 292
Russell, A. J., jeune	Appointements 263
Russell, A. J., aîné	Loyer de bureau 268
Ryan, W.	Dépenses contingentes 268
Sadlier, D. et J., et Cie	do 283
Saint-Pierre, bureau du canal	Appointements 266

INDEX—Suite.

	PAGE
Saisies—Distribution des.....	277, 278
Saisies (accise)—Récapitulation des.....	278
do Revenu.....	4
do do état comparatif indiquant l'augmentation ou la diminution mensuelle pour 1884-85 et 1885-86.....	32
do Dépôts mensuels.....	28-31
do Remises.....	38
Salaire des officiers.....	263
do Crédit.....	56
Samson, John. Remise.....	312
Sansoucy, A. do.....	37
Saunders, Wm. Analyse des substances alimentaires.....	286
Seanlan, Mme. Dépenses contingentes.....	259
Scholfield, A. K. Locataire.....	320
Scholfield, J. S. Appointements.....	264
Scholfield, W. Locataire.....	320
Scram, B. Appointements.....	251
"Scientific American" Abonnement.....	281
Scott, James H. Remises.....	39, 40, 41
Scott, William et Alex. Locataires.....	324
Scovil, W. B. Dépenses contingentes et appointements.....	291
Scullion, J. W. Appointements.....	254
Seagram, J. E. Remises.....	34
Section n° 4. Locataire.....	312
Seifforth, A. Remise.....	37
Service douanier. Crédit.....	56
Seymour, James. Appointements.....	251
Shackell, Henry. Locataire.....	316
Shanacy, M. Appointements.....	252
"Shareholder (The)" Abonnement.....	280
Shaver, Sydney. Locataire.....	310
Shaw, J. F. Appointements.....	279
Shea, M. Louage de voiture.....	283
Shepherd, George. Locataire.....	310
Sherbrooke, division de l'accise. Dépenses contingentes et appointements.....	254
do "Gazette" Abonnement.....	280
Sherbrooke, bur. des poids et mesures. Dépenses contingentes et appointements.....	291
Sherwood, A. Locataire.....	310
Silvester Frères. Remise.....	39, 40, 41
Simard et Godin. Locataires.....	318
Simard, H. Appointements.....	290
Simpson, A. F. Analyse des substances alimentaires.....	287
do Appointements.....	254
Skead, Hon. James. Locataire.....	308
Slack, H. L. Livres.....	282
Slater, James. Appointements.....	268
Slattery, Ralph. do.....	249
Slattery, Thomas. do.....	289
Smith, B. B. Appointements.....	252, 256
Smith, E. T. do.....	263
Smith et Cowan. Annonces.....	284
Smith, H. A. Appointements.....	249
Smith, J. B. Locataire.....	318
Smith, M. A. do.....	320
Smith, Peter. Appointements.....	291
Smith's-Falls, bureau du canal. Dépenses contingentes et appointements.....	265
do do Remise.....	310
Sorel, division de l'accise. Distribution des saisies.....	277
do Dépenses contingentes et appointements.....	255
"Sorelois" (Le) Abonnement.....	280
Souch, W. Remise.....	34, 35
Sud-Est, Cie de chemin de fer du. Locataires.....	318
Spence, F. H. Appointements.....	251
Spence, J. Analyse des substances alimentaires.....	287
do Appointements.....	248
Spereman, Jas. Salaire.....	263
do Appointements.....	251

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Spilling Frères Remise	36
Spiritueux—Honoraires de licences	26
Spiritueux—Licences émises, matières employées et quantités produites	60
do do do état comparatif pour 1884-85, et 1885-86	62
do Quantité prise pour la consommation	26
do Revenu	4
do do Etat comparatif indiquant mensuellement l'augmentation et la diminution pour 1884-85 et 1885-86	32
do do Remise	34
do Mouvements d'entrepôt	64
do do Etat comparatif pour 1884-85 et 1885-86	66
Standish, J. G. Appointements	252
Statistique—Annexe A	59
Steel, Robert Locataire	314
Steen, J. Appointements	268
Stephen, George Locataire	312
Stevenson, W. Dépenses contingentes	274
Stewart, James Appointements	250
Stewart, J. L. Annonces	284
Stewart, N. Appointements	279
Stirling, George (Héritiers) Locataire	308
Stormont—Filature de coton do	312
Stratford, division de l'accise Dépenses contingentes et appointements	251
Strathy, H. H. Frais judiciaires	261
Stratton, W. C. Dépenses contingentes	259
do Analyse des substances alimentaires	287
do Frais judiciaires	261
do Appointements	251
Street, A. F. Commission	262
Street et Becker Dépenses contingentes	288
Sullivan, Timothy Locataire	324
Sutherland, George Appointements	294
St. Amour et Cie Locataire	314
Syndics d'écoles do	322
Syndics d'écoles, section n° 4, Mathilda— do	312
St. Andrew's Church do	308
Sainte-Anne, bur. du canal et de l'écluse—Dépenses contingentes et appointements	266
Sainte-Catherine, bureau du canal de do do	264
do do division de l'accise do do	251
do do Distribution des saisies	277
do do Cie de C. F. urbain Locataire	318
do do Cie de pouvoirs d'eau do	318
do do et canal Welland, Cie du gaz de—Locataire	318
Saint-George, R. Dépenses contingentes	269
Saint-Hyacinthe, division de l'accise do et appointements	255
Saint-Jean, bureau du canal do do	265
Saint-Jean, division de l'accise do do	256
do bureau du gaz do do	295
do bur. des poids et mesures do do	291
Saint-Laurent, canaux du— <i>Voir</i> Index, page VII.	
do Remises	41-42
Saint-Laurent et Ottawa, Cie de ch. de fer—Locataire	308
Saint-Laurent, Raffinerie de sucre do	316
Saint-Louis, A. Appointements	253
Saint-Louis, J. do	264
Sainte-Marie, J. B. E. L. do	253
Sainte-Marie, L. C. A. do	253
Saint-Maurice, bureau des glissoires et estacades—Dépenses contingentes et appoint.	270
Saint-Onrs, bureau du canal de l'écluse do do	265
Saint-Pierre, canal— <i>Voir</i> Index, page VII.	
Tabac canadien en torquettes—Commission sur la vente d'estampilles pour—Crédit.	56
do do Etat comparatif pour 1884-85 et 1885-86	86
do do Quantité prise pour la consommation	26
do do Compte du revenu	85
do Honoraires de licences	26
do Licences émises, matières employées, quantité produite	76
do do Etat comparatif pour 1884-85 et 1885-86	78

• I N D E X—Suite.

	PAGE
Tabac—Quantité prise pour la consommation	26
do Feuilles brutes do	26
do do Revenu	4
do do do état comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1884-85 et 1885-86	32-33
do do Mouvements d'entrepôt	83
do do do Etat comparatif pour 1884-85 et 1885-86	83
do Revenu—Remises	34-37
do Tabac à priser—Quantité prise pour la consommation	26
do do Mouvements d'entrepôt	8
do do do Etat comparatif pour 1884-85 et 1885-86	82
Tabac en feuilles, brut—Quantité prise pour la consommation	26
Tabac à priser—Quantité prise pour la consommation	26
Taché, L. H. Annonces	287
Tait, George Locataire	316
Taitzin, W. Remise	37
Tanner, A. W. Locataire	324
Tansey, J. P. F. Appointements	233
Taylor, James F. do	250
Taylor, John Locataire	320
Teackles, E. H. Appointements	279
Teece, John Remise	38
Télégraphe, Cie de Dépenses contingentes	268, 269
Téléphone, Cie de do	268
Temporal Committee (Comité temporel) Locataire	310
Terrebonne, division de l'accise Dépenses contingentes et appointements	255
Tétreau, N. Locataire	308
Tett, Benjamin do	308
Thériau et Thériau Remise	37
Thompson, Abraham Locataire	324
Thompson, F. X. Annuités aux inspecteurs-mesureurs de bois	275
Thompson et Cie, A. D. Remise	40
Thompson et Perkins Locataires	308
Thornbury "Union" Abonnement	281
Thorold "Post" do	291
Till, T. M. Appointements	252
Timbres d'effets de commerce—Compte des distributeurs	25
do do Revenu	23
do Gaz—Compte des distributeurs	49-50
do do Revenu	45
do Judiciaires—Commission allouée	50
do do Compte des distributeurs	50
do do Revenu	45
do Poids et mesures—Détruits ou renvoyés par les distributeurs	45, 46, 47
do do Comptes des distributeurs	46-47
do do Revenu	45
Timbres d'effets de commerce—Compte des distributeurs	25
do do Revenu	23
Timbres judiciaires—Compte des distributeurs	49
Tipton, T. L. M. Dépenses contingentes et appointements	274
Todd et Nicholson Locataires	314
Tompkins, P. Distribution des saisies	278
do Appointements	255
Toronto, division de l'accise Dépenses contingentes et appointements	252
do district do do	258
do do do Distribution des saisies	277
do bureau du gaz Dépenses contingentes et appointements	294
do Cie manufacturière de papier—Locataire	312
do bureau des poids et mesures—Dépenses contingentes et appointements	290
do "World (The)" Abonnement	280
Toupin, F. X. J. A. Appointements	252
Towers, Thomas Locataire	318
Travaux publics secondaires, Page 24. Détails	284-288
do revenu	19
do do dépôts mensuels	30
Travis, G. Appointements	256
Tremaine, L. E. do	291

INDEX—*Suite.*

	PAGE
Trempe, Onésime (<i>noir Trempie</i>)	314
Trempie, Onésime (<i>lisaz Trempe</i>)	314
"Tri-Weekly Planet"	282
Trois-Rivières, division de l'accise	255
do bureau du gaz	295
do do des poids et mes.	291
Tuckett, John E.	Remises 35, 36, 37
Tupper, N.	Commission 262
Turcotte, P., succession de	Locataire 324
Upton, A.	Remise 36
Uquhart, James	Appointements 290
Vachon, cap L.	Remise 42
Vachon, J. B.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois. 271
Vail, R. B.	Frais judiciaires 261
Vaiade, F. X.	Analyse de substances alimentaires 286
Valin, J. E.	Appointements 279
"Vallée d'Ottawa (La)"	Annonces 284
Ventes des terres—Comte d'intérêt, Page 18.	Cédaux des 324
do Compte du capital	do 324
do do	Abonnement 280
Verrault, Edouard	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois. 275
Victoria, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements 267
do bureau du gaz	do do 296
do do des poids et mesures	do do 292
Villeneuve, J.	Appointements 253
Villeneuve, Jacques	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois. 275
Vincent, J. L.	Analyse des substances alimentaires 287
do	Frais judiciaires 261
do	Appointements 253
Von Neubron, F.	Remise 37
Wainwright, F. G.	Appointements 255
Walker, F. H.	Remise 34
Wallace, George	Locataire 320
Wallace, G. W.	Commission 262
Walsh, C. H.	Remise 37
Walsh, J. E.	Dépenses contingentes 273
Walsh, M. F.	Appointements 279
do	Frais de voyages 283
Walsh, R. N.	Locataire 314
Walsh, T. J.	Dépenses contingentes 273, 274
Walsh, Will.	Annuité aux inspecteurs-mesureurs de bois... 275
Wathe et Cie, S.	Locataires 320
Ward, J. K.	Remise 43
Ward, R.	Locataire 310
Ward, W. H.	do 320
Warminton, R. W.	Dépenses contingentes 293
Warren, J.	Commission 262
Waters, J. F.	Appointements 286, 288
Watkins, J. A.	do 254
Wattie, James	Locataire 314
Weatherly, L. J.	do 320
Webster, Thomas	Appointements 248
Webster, W. J.	Locataire 310
"Week (The)"	Abonnement 281
"Weekly Colonist"	do 281
"Weekly Freemason and Irish Agriculturist"	do 281
"Weekly Free Press"	do 280
"Weekly Review"	do 281
"Weekly Times"	do 280
Weich, Rithet et Cie.	Remise 34
Welland, canal, Oie de prêt du	Locataire 320
do do Revenu	Remise 38-41
do do Voir index, page VII.	
Welland "Telegraph"	Annonces 281
Westerman, B.	Livres 288
"Western Herald (The)"	Abonnement 282
Westman, Thomas	Appointements 252
Weyms, C.	do 252
Whelan, W. F.	Appointements 273

I N D E X—*Fin.*

	PAGE
White, A. C.	310
White, F. O.	320
White, J. G.	310
White, J. T.	Annonces
Whitman et Barns, Cie manufacturière.	Locataires.....
Whitney, Albert	Remise
Whitney, E. T.	do
Whitaker, Wm.	Appointements.....
Wigle, S., et Fils	Remise
Williams, G.	Appointements.....
Williams, Henry J. B.	Locataire
Williams, J.	Dépenses contingentes
do	Appointements
Wills, Edgar A.	Inspection des denrées
Wilmot, John E.	Appointements
Wilson, Chas. E.	Locataire
Wilson, James	do
Wilson, James, jeune.	do
Wilson, John E.	do
Wilson, R.	Appointements.....
do	Remise
Windship, T. J.	do
Windsor "Clarion (The)"	Abonnement
do division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements.....
do district	do do
do bureau des poids et mesures.	do do
Winnipeg, Cie de publication de l'almanach des adresses de.	Abonnement.....
do division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements.....
do bureau du gaz	do do
do bureau des poids et mesures.	do do
Witton, W. B.	do do
Wood, A.	Locataire
Wood, J., et C. H.	do
Wood, W. D., et G. C.	do
Woodburn, A. S.	Annonces
do	Dépenses contingentes.....
Woodward, G. W.	Salaire
do	Appointements
Wright Frères	Remise
Wright, J. E.	Analyse des substances alimentaires.....
Wright, R.	Appointements
Wright et Duacan	Locataires.....
Yarmouth "Times (The)"	Abonnement
do bureau des poids et mesures.	Appointements.....
Yates, J. M.	Remise
Young, Hugh H.	Locataires.....
Young et Gould	Locataire
Young, Levi	Remise
Yuen Chung	do
Yuill, John	Appointements

SUPPLÉMENT N^o 1

DU RAPPORT DU

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1886.

STATISTIQUE DES CANAUX

POUR LA

SAISON DE NAVIGATION

1886.



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{ie}, RUE WELLINGTON,
1887.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
RAPPORT du commissaire du revenu de l'intérieur pour la saison de navigation finissant le 31 décembre 1886.....	v à xliii

Statistique des canaux.....	1 à 56 <i>b</i>
Règlements, tarif, arrêtés du conseil et instructions aux percepteurs.....	57 à 112

N° DU RAPPORT.		PAGE
26	Canal Welland, détail du trafic, par ordre alphabétique.....	2
27	do do d'entier parcours, par ordre alphabétique	6
28	do do local do	11
29	Canaux du Saint-Laurent, détails du trafic, par ordre alphabétique...	15
30	do do d'entier parcours do ...	20
31	do do local do ...	24
32	Canal de la baie Burlington, do par ordre alphabétique.....	28
33	Canaux d'Ottawa, do do	32
34	Canal Chambly, do do	36
35	Canal Rideau, do do	40
36	Canal Saint-Pierre do do	44
37	Canaux du dist. de Newcastle do do	45
38	Tableau du mouvement des canaux ci-dessus mentionnés, par classe....	46
40	Tableau indiquant le montant des péages perçus chaque mois sur tous les canaux.....	52
41	Tableau indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux.....	54
41½	Tableau comparatif du grand total du fret passé par les canaux, pendant les saisons de navigation de 1883 et 1884... ..	56 <i>b</i>

SUPPLÉMENT N° 1

DU

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

A l'honorable

Ministre du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1886.

1. Les statistiques de 1885 font suite au rapport du département. En les comparant avec celles présentement soumises, on verra que le revenu total a augmenté de \$48,754.17 en 1886. Augmentation du revenu en 1886.

Cette augmentation s'accuse comme suit :—

	Augmentation.	Diminution.
Sur le canal Welland	\$42,559.35	
Sur les canaux du Saint-Laurent.....	1,878.16	
Sur le canal de la baie Burlington.....	\$942.93
Sur le canal Chambly.....	1,001.08	
Sur le canal Rideau.....	1,144.23	
Sur les canaux d'Ottawa.....	3,387.07	
Sur le canal Saint-Pierre	170.61
Sur les canaux du district de Newcastle	102.18
	\$49,969.89	\$1,215.72

Soit une augmentation de.....\$48,754.17

Ou environ de 16 pour 100.

2. Cette augmentation a cependant été réduite à \$11,346.15 par des remboursements faits sur autorité d'un arrêté du conseil. Augmentation réduite par des remboursements de péages sur les grains.

Réduction
des péages sur
le grain.

3. Les exportateurs et les expéditeurs de Montréal ayant demandé que la réduction des péages sur le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent autorisée le 4 juillet 1885, fût continuée, Son Excellence en conseil a, le 21 avril 1886, pour la saison 1886 seulement, réduit à 2 cents par tonne les péages des grains qui passeraient par ces canaux à destination de Montréal ou de ports à l'est de cette dernière ville.

Rembourse-
ment de la
réduction à la
livraison du
grain.

4. Le péage complet sur le canal Welland a été perçu, et l'on a remboursé la réduction autorisée de 18 cents par tonne sur preuve que le grain avait été délivré à Montréal.

Augmenta-
tion du grain
sur le canal
Welland en
provenance
et destination
des E.-U.

5. Les chiffres suivants accusent une grande augmentation dans la quantité de grain qui a descendu le canal Welland. La quantité passée par ce canal en provenance et destination de ports des Etats-Unis a augmenté de 47,029 tonneaux qu'elle était en 1880, à 151,551 tonneaux en 1886, soit d'environ 222 pour 100.

Diminution
du grain passé
du lac Erié à
Montréal.

6. Malgré la grande augmentation du volume du trafic, et le remboursement de 18 cents par tonneau sur le grain descendu à Montréal, la quantité qui du lac Erié à Montréal a passé par les canaux en 1886 a été de 128,866 de moins qu'en 1880.

Comparaison
du mouve-
ment des
grains par le
canal Wel-
land en desti-
nation de
ports améri-
cains et en
destination de
Montréal.

7. Le mouvement de l'orge, du maïs, de l'avoine, des pois, du seigle et du froment, expédiés d'un port américain à un autre port américain par le canal Welland et sur lesquels il n'y a pas eu de réduction de péages, a été comme suit pendant les sept dernières années.

	Tonneaux.
1880.....	47,029
1881.. ..	64,351
1882.....	63,881
1883.....	121,876
1884.....	104,537
1885	117,346
1886.....	151,551

Le mouvement des mêmes articles expédiés des ports à l'ouest de Port Colborne en destination de Montréal par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent, a été comme suit pendant la même période :—

	Tonneaux.
1880.....	332,806
1881.....	146,127
1882.....	180,694
1883.....	186,814
1884.....	142,194
1885.....	96,569
1886.....	203,940

8. Suit un tableau comparatif de la quantité totale du fret passé par le canal Welland, de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, entre les ports des États-Unis, pendant les six derniers exercices :

	De l'ouest à l'est. Tonneaux.	De l'est à l'ouest. Tonneaux.	Comparaison du mouve- ment du fret entre ports américains sur le canal Wel- land, et entre Montréal et le lac Erié.
1886.....	224,916	239,562	
1885.....	168,212	216,297	
1884.....	163,998	243,031	
1883.....	174,912	257,699	
1882.....	110,286	172,520	
1881.....	96,266	97,907	

Suit un tableau similaire de la quantité du fret passé de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est sur le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent, entre le lac Erié et Montréal, pour la même période :

	* De l'ouest à l'est Tonneaux.	† De l'est à l'ouest. Tonneaux.
1886.....	244,514	16,801
1885.....	132,968	16,115
1884.....	168,715	9,425
1883.....	205,394	27,488
1882.....	198,835	24,488
1881.....	169,213	37,190

9. La quantité de l'orge, du maïs, de l'avoine, du seigle et du froment arrivés à Montréal par les chemins de fer Grand-Tronc et du Pacifique a été comme suit pendant les cinq dernières années, suivant les rapports.

	Tonneaux.	Comparaison des quantités arrivées à Montréal par le Grand- Tronc ou par le Pacifique et par les ca- naux du Saint-Lau- rent.
1882	75,026	
1883	98,672	
1884	142,231	
1885	160,821	
1886	165,613	

La quantité des articles similaires qui ont fait tout le parcours des canaux du Saint-Laurent, jusqu'à Montréal, pendant la même période, a été comme suit :

	Tonneaux.
1882	230,055
1883	263,368
1884	174,496
1885	134,824
1886	272,133

* Admis en franchise sur les canaux du Saint-Laurent en vertu d'un arrêté du conseil du 21 avril 1881, et sujet à un remboursement de 18 cents par tonneau sur les péages du canal Welland sur le grain, pour 1885 et 1886.

† Admis à passer en franchise sur le canal Welland par un arrêté en conseil du 21 avril 1881.

10. J'annexe à ce rapport des tableaux qui font la suite de la comparaison statistique établie depuis deux ans entre les quantités des principaux articles expédiées par le canal Welland et les quantités d'articles similaires expédiées par les routes concurrentes des Etats-Unis.

11. Le relevé suivant donne les quantités de grains transbordées à Port-Colborne, en 1886 et pendant les trois années antérieures. Le nombre total des navires chargés de grain qui ont été allégés dans ce port en 1886, a été 78 contre 50 l'année dernière. Le nombre des navires qui ont été déchargés et qui ne sont pas entrés dans le canal, a été *nil* contre 1, en 1885.

L'allègement représente les quantités ci-dessous :

	1883.	1884.	1885.	1886.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.
Blé.....	46,601	86,652	147,300	96,871
Maïs.....	315,410	297,025	156,307	511,735
Orge.....

Le déchargement sur port des navires qui ne sont pas entrés dans le canal donne les quantités ci-dessous :

	1883.	1884.	1885.	1886.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.
Blé.....	69,919	2,091	13,488
Maïs.....
Orge.....

12. Les rapports des compagnies de chemins de fer présentés aux autorités de l'Etat de New-York, et les statistiques des canaux sou-mises à la législature de l'Etat, constatent que sur le tonnage total du fret qui a circulé par les canaux et par les chemins de fer, le mou-vement sur les canaux de l'Etat est représenté dans les proportions suivantes :

En 1859.....	68·9	pour 100.
1869.....	47·0	do
1870.....	38·9	do
1871.....	38·9	do
1872.....	40·1	do
1873.....	34·9	do
1874.....	31·7	do
1875.....	28·4	do
1876.....	24·6	do
1877.....	23·3	do
1878.....	27·1	do
1879.....	23·7	do
1880.....	25·1	do
1881.....	18·5	do
1882.....	19·0	do
1883.....	18·7	do
1884.....	19·0	do
1885.....	17·1	do
1886.....	16·9	do

Le total collectif en 1886 a été de 3,624,796 tonneaux de plus que celui de 1885.

La part des canaux accuse une diminution sur l'année dernière.

Le mouvement se divise comme suit :—

	Tonnage total.	Part par canaux.
En 1859	5,485,076	·630
1869.....	12,453,174	·4705
1870.....	15,148,274	·3895
1871.....	15,844,152	·3896
1872.....	16,631,609	·4012
1873.....	18,200,208	·3497
1874.....	18,283,547	·3174
1875.....	17,101,758	·2841
1876.....	16,948,627	·2462
1877	17,489,770	·2833
1878.....	19,017,301	·2719
1879.....	22,590,766	·2373
1880.....	25,706,586	·2512
1881.....	27,857,394	·1859
1882.....	28,693,054	·1905
1883.....	30,167,119	·1877
1884.....	26,293,844	·1905
1885.....	27,543,948	·1718
1886.....	31,168,744	·1698

13. En se reportant au tableau H, indiquant les quantités de céréales expédiées à des ports de marée, on remarquera qu'il en a été transporté par les canaux 1,489,886 tonneaux en 1886, tandis qu'il en avait été transporté 1,063,310 en 1885, 2,371,090 en 1880, et 1,302,613 en 1869. Quantité de céréales transportées par les canaux de New-York.

14. Il a été transporté de céréales par le chemin de fer New-York Central, et l'Erié, et le New-York, West-Shore et Buffalo :— Quantité de céréales transportées par les chemins de fer de New-York.

	Tonneaux.
En 1886.....	3,802,262
1885.....	4,105,594
1884.....	3,639,805
1883.....	4,422,461
1882.....	3,885,557
1880.....	4,732,385
1869.....	1,087,809

Proportion
des céréales
transportées
par les canaux
de New-York
en concurren-
ce avec les
chemins de
fer.

15. Le tableau suivant est le relevé des quantités de céréales expédiées pendant les dix huit dernières années à des ports de marée par la voie des canaux et des chemins de fer de l'Etat de New-York :—

	Canaux.	Chemins de fer.	Total.	Proportion par les canaux.
1869.....	1,302,613	1,087,809	2,390,422	·545
1870.....	1,295,010	1,766,457	3,061,467	·423
1871.....	1,850,198	2,205,589	4,055,787	·456
1872.....	1,674,320	1,870,614	3,544,934	·472
1873.....	1,745,171	2,036,992	3,782,163	·461
1874.....	1,767,598	2,791,517	4,559,115	·387
1875.....	1,305,550	2,343,241	3,648,791	·357
1876.....	1,064,293	2,875,803	3,940,096	·270
1877.....	1,498,984	2,493,683	3,992,667	·375
1878.....	1,912,734	3,695,764	5,603,498	·341
1879.....	1,833,399	4,353,617	6,187,016	·296
1880.....	2,371,090	4,732,385	7,103,475	·333
1881.....	1,116,561	4,983,722	6,100,283	·183
1882.....	1,118,776	3,885,557	5,004,333	·222
1883.....	1,379,000	4,422,461	5,801,461	·237
1884.....	1,236,986	3,639,805	4,876,791	·253
1885.....	1,063,310	4,105,594	5,168,904	·205
1886.....	1,489,886	3,802,262	5,292,148	·281

Il ressort de ces chiffres que la proportion du transport par chemins de fer relativement à l'ensemble du mouvement des céréales, s'est élevée de ·455 en 1869, à ·719 en 1886.

16. Les chemins de fer Canadien du Pacifique et Canada Atlantique sont devenus de redoutables rivaux des canaux de l'Ottawa pour le transport du bois scié du district de l'Ottawa.

Bois transporté d'Ottawa ou de Hull par le ch de fer C. du P. et le C. A.

On rapporte comme suit la quantité du bois transporté d'Ottawa et de Hull par ces deux chemins en 1886 :

Bois scié.....	89,923,439	pieds M. de P.
Bardeaux.....	633	M.

Ci-joints sont des états qui se rapportent au transbordement des grains à Kingston.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

OTTAWA, mars 1887.

C.—TABLEAU indiquant les quantités de certains articles transportés sur les

Années.	CÉRÉALES.						
	Farine.	Blé.	Mais.	Orge.	Avoine.	Seigle.	Autre.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
1869.....	71,051	670,534	256,475	99,012	92,309	13,489	99,743
1870.....	54,978	658,524	193,129	123,191	117,941	19,520	127,727
1871.....	41,211	748,549	672,057	113,992	129,891	34,563	109,935
1872.....	20,534	403,903	902,753	120,061	92,959	13,357	120,753
1873.....	19,307	803,064	637,296	70,586	70,023	30,160	114,735
1874.....	29,134	772,163	519,203	98,654	59,408	8,215	280,821
1875.....	17,635	744,293	282,031	104,475	62,717	8,309	86,090
1876.....	9,290	416,376	365,254	96,494	52,147	19,949	104,783
1877.....	8,923	448,043	723,458	139,453	66,045	35,948	77,114
1878.....	5,904	844,555	734,993	89,534	85,029	64,613	88,106
1879.....	7,164	949,466	621,180	96,144	23,164	59,210	77,071
1880.....	8,268	966,052	1,156,619	106,247	20,893	26,340	86,673
1881.....	6,926	444,832	475,823	81,587	30,321	15,484	61,588
1882.....	9,372	842,215	251,687	96,650	22,180	43,372	53,300
1883.....	9,047	573,740	522,978	58,787	51,607	95,246	67,595
1884.....	7,251	790,409	198,216	65,008	52,696	71,462	51,944
1885.....	6,869	565,922	359,982	64,587	8,234	10,211	47,505
1886.....	9,005	993,129	354,765	62,854	7,278	3,073	59,782

les canaux de l'Etat de New-York, pendant les dix-huit dernières années.

Total.	MARCHANDISES LOURDES.					
	Fer par chemin de fer.	Autre fer.	Sel.	Houille.	Minerai.	Total.
Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
1,302,613	137,377	79,652	263,333	1,324,408	183,992	1,989,062
1,295,010	135,930	89,708	266,740	1,558,185	238,802	2,289,365
1,850,198	178,269	100,310	248,709	1,194,037	289,952	2,011,277
1,674,320	161,667	96,996	248,558	1,462,590	377,592	2,347,403
1,745,171	53,363	62,581	216,706	1,625,859	415,968	2,374,477
1,767,598	24,511	82,955	173,590	1,413,162	232,544	1,926,762
1,305,550	36,603	95,305	186,785	1,217,091	283,219	1,819,003
1,064,293	11,691	69,450	114,070	1,036,698	173,530	1,405,439
1,498,984	10,341	58,828	156,918	1,286,881	250,573	1,763,541
1,912,734	8,385	65,642	139,927	889,873	210,078	1,813,905
1,833,399	27,634	99,568	136,921	971,074	314,411	1,648,708
2,371,090	94,613	139,993	144,487	959,342	370,884	1,709,319
1,116,561	78,650	205,005	113,758	1,092,003	337,873	1,827,287
1,118,776	58,921	122,786	108,040	1,228,435	364,361	1,882,543
1,379,000	46,553	47,412	190,392	1,152,849	293,892	1,731,098
1,236,986	28,513	54,471	161,788	954,288	201,610	1,400,670
1,063,310	12,215	38,726	161,272	1,025,941	195,750	1,433,904
1,489,886	10,878	152,030	112,002	887,884	269,914	1,402,708

D.—TABLEAU indiquant les quantités de certains articles transportés sur les canaux

Années.	CÉRÉALES.						
	Farine.	Blé.	Maïs.	Orge.	Avoine.	Seigle.	Autres.
	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
1869.....	45,674	313,825	120,569	20,951	904	1,937
1872.....	26,651	239,998	254,902	6,035	7,752	64	2,745
1873.....	30,665	355,847	180,169	8,225	1,194	3	3,777
1874.....	24,019	413,212	181,151	18,871	5,954	513	8,677
1875.....	13,964	253,835	103,749	35,751	3,383	917	6,337
1876.....	15,778	201,906	144,501	18,455	24,496	1,454	3,198
1877.....	13,558	253,953	169,196	19,870	2,810	2,439	2,355
1878.....	9,121	191,982	185,931	10,979	3,088	2,302
1879.....	10,710	274,570	144,506	4,655	1,239	440	2,444
1880.....	12,679	245,020	163,738	17,772	477	1,016	1,480
1881.....	9,989	127,832	101,075	24,599	1,844	2,086
1882.....	12,261	215,056	54,799	20,126	611	3,226	403
1883.....	13,471	152,794	182,269	10,436	731	1,642	10,983
1884.....	13,663	144,851	118,811	7,165	10,746	1,320	9,168
1885.....	13,334	124,206	117,536	15,801	1,116	1,912
1886.....	19,474	154,169	219,442	1,595	4,911	564	14,657

Welland, pendant les seize dernières années, expirées le 31 déc. 1886.

Total.	MARCHANDISES LOURDES.						
	Fer pour chemins de fer.	Autre fer.	Sel.	Fer et sel acquittés des péages complets sur les canaux du Saint-Laurent.	Houille.	Minerais.	Total.
Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
503,860	68,084	16,924	91,575	37,153	103,126	53,781	275,623
538,147	26,217	17,141	50,540	44,243	186,932	98,605	423,678
579,880	6,923	20,754	40,850	17,157	339,016	118,685	543,387
647,397	6,032	12,068	23,309	9,579	323,503	56,825	431,316
417,936	1,517	7,588	12,509	9,962	321,306	43,683	397,565
409,783	51	7,997	30,300	20,327	288,211	31,654	378,540
464,181	9,630	9,696	9,173	3,983	323,869	42,758	399,109
403,403	10	11,518	3,980	12,686	295,318	15,229	338,741
438,564	2,782	5,797	7,174	17,796	192,957	19,164	245,670
442,182	5,360	4,812	413	22,273	169,986	34,139	176,983
269,395	4,585	7,013	10	30,682	128,113	18,785	189,188
306,482	5,348	50	17,327	237,559	23,700	283,984
373,326	1,237	7,922	66	17,037	307,058	31,785	365,105
305,734	698	652	461	3,242	274,471	53,205	332,729
273,905	78	2,055	597	14,243	248,272	26,728	280,873
414,812	166	6,123	46	12,324	271,356	27,447	317,464

E.—TABLEAU indiquant les quantités de certains articles acquittés à Buffalo et Tonawanda, en transit par le canal Erié, pendant les dix-huit dernières années.
CÉRÉALES.

Années.	Fleur de farine.	Blé.	Maïs.	Orge.	Avoine.	Seigle.	Autres articles	Total.	Augmen- tation.	Diminution.
	Ton'x.									
1869.....	5,609	490,904	219,874	1,978	63,728	2,150	2,193	786,436
1870.....	8,258	502,159	165,577	19,944	89,156	10,593	6,906	802,592	2·05
1871.....	5,607	570,849	579,709	19,810	106,391	27,622	5,705	1,315,693	67·29
1872.....	330,032	866,169	41,515	73,572	5,900	88	1,317,276	67·60
1873.....	6	737,167	611,675	8,636	51,615	22,441	634	1,432,174	82·10
1874.....	650,161	459,728	3,192	44,079	112	237	1,157,509	47·18
1875.....	5,859	695,315	273,006	1,156	36,609	2,242	3,372	1,017,559	29·38
1876.....	231	377,317	356,064	6,334	26,488	12,205	4,691	783,331	0·39
1877.....	1,710	398,416	709,723	26,351	52,559	27,365	4,976	1,223,100	55·52
1878.....	987	775,953	718,714	21,665	69,256	51,064	6,632	1,644,301	109·08
1879.....	1,239	892,404	602,171	7,193	14,537	40,471	7,528	1,565,543	99·07
1880.....	2,743	897,603	1,131,857	434	16,154	12,137	4,256	2,065,181	162·06
1881.....	1,491	386,905	458,318	86	24,751	107	7,484	878,842	11·75
1882.....	1,123	586,019	241,406	1,858	9,046	19,158	6,216	861,826	9·96
1883.....	538	535,150	517,219	6,816	47,190	79,010	6,051	1,191,974	51·06
1884.....	520	767,784	194,368	4,910	47,080	57,856	4,411	1,078,909	37·18
1885.....	323	540,533	356,737	3,317	5,610	6,405	5,427	918,352	14·36
1886.....	488	955,851	351,272	6,799	5,180	4,001	1,353,591	72·11

SUPPLÉMENT du tableau E, indiquant les chargements à Oswego pendant la même période.

CÉRÉALES.

Années.	Farine.	Blé.	Maïs.	Orge.	Avoine.	Seigle.	Autres articles.	Total.	Augmen- tation.	Diminution.
1869.....	7,361	141,360	28,585	66,794	1,113	8,569	14,033	267,815
1870.....	11,440	115,732	10,120	77,906	3,953	7,402	11,628	238,181	11·06
1871.....	10,043	123,173	70,218	72,675	1,806	6,250	13,259	297,424	11·05
1872.....	4,773	57,865	27,148	67,172	684	6,751	10,425	169,818	36·59
1873.....	4,061	53,361	10,578	46,337	670	6,019	10,739	131,765	50·80
1874.....	108,288	46,127	77,007	1,103	7,053	3,747	243,325	9·14
1875.....	1,728	32,690	3,034	75,083	3,308	4,989	5,931	126,763	52·67
1876.....	937	21,890	1,324	63,336	117	5,703	6,638	99,975	62·67
1877.....	855	28,955	3,308	80,306	316	6,603	6,556	126,899	52·61
1878.....	1,394	24,171	1,383	50,381	10,598	5,222	93,149	65·21
1879.....	734	25,740	9,268	71,693	16,623	3,110	127,168	52·51
1880.....	951	17,466	15,656	82,743	12,598	5,996	135,410	49·43
1881.....	758	25,352	8,064	62,793	200	14,444	4,027	115,638	56·82
1882.....	813	20,274	4,401	70,862	416	22,265	7,773	126,804	52·65
1883.....	432	22,634	535	32,557	14,384	1,967	72,507	73·00
1884.....	404	5,932	413	48,391	12,173	2,819	70,132	73·42
1885.....	519	6,484	22	45,264	4,613	2,945	59,847	77·62
1886.....	737	9,579	154	42,261	1,671	4,814	59,216	77·86

F.—TABLEAU indiquant la quantités de certains articles acquittés à la descente sur le canal Welland pendant les seize années qui ont pris fin le 31 décembre 1886.

CÉRÉALES.

Années.	Farine.	Blé.	Maïs.	Orge.	Avoine.	Seigle.	Autres articles.	Total.
	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
1869.....	44,110	310,090	119,541	3,920	680	1,541	479,882
1872.....	26,648	231,056	254,534	2,693	7,594	64	2,300	524,889
1873.....	30,660	345,720	180,042	2,643	1,188	3	3,557	563,813
1874.....	24,017	406,157	181,128	377	5,953	3,301	620,933
1875.....	13,930	248,555	103,477	813	3,383	500	4,304	374,962
1876.....	15,735	194,559	144,501	1,110	24,496	1,454	2,949	384,807
1877.....	13,588	248,894	169,185	10,216	2,810	2,405	1,833	448,931
1878.....	8,854	188,106	185,931	1,217	3,088	2,100	389,296
1879.....	10,588	271,545	144,276	803	1,196	2,387	430,795
1880.....	12,467	240,501	162,891	477	1,418	417,853
1881.....	9,655	121,393	103,075	252	6	1,371	235,752
1882.....	12,205	205,876	54,797	537	1,954	225	275,594
1883.....	13,256	146,741	182,143	975	731	518	10,971	355,335
1884.....	13,626	135,804	118,811	270	10,746	477	9,018	288,752
1885.....	13,322	114,090	117,536	618	1,116	1,628	248,310
1886.....	19,418	146,151	218,897	4,891	14,571	403,928

G.—TABLEAU indiquant les quantités de certains articles transportés sur le canal Welland en transit entre des ports des États-Unis, pendant les seize années qui ont pris fin le 31 décembre 1886.

Années.	CÉRÉALES.							MARCHANDISES LOURDES.						
	Farine. Ton'x.	Blé. Ton'x.	Mais. Ton'x.	Orge. Ton'x.	Avoine. Ton'x.	Seigle. Ton'x.	Autres articles. Ton'x.	Total. Ton'x.	Per pour chemin de fer. Ton'x.	Autre fer. Ton'x.	Sel. Ton'x.	Houille. Ton'x.	Minerais Ton'x.	Total. Ton'x.
1869.....	30,681	211,085	91,149	2,942	687	1,006	337,530	68,064	14,334	89,088	28,566	35,912	235,962
1872.....	10,482	124,695	89,761	1,391	7,400	608	234,337	24,010	13,259	49,843	93,741	59,401	242,264
1873.....	10,805	127,727	101,329	1,920	1,188	3	392	243,366	4,659	13,826	40,507	170,242	63,942	292,176
1874.....	8,220	229,053	125,627	5,948	5,368	374,226	5,742	8,941	22,838	203,673	19,651	260,895
1875.....	1,881	113,832	54,188	2,641	2,945	500	1,920	177,908	14	4,123	12,931	192,767	31,616	244,451
1876.....	5,187	96,247	58,138	1,905	525	403	162,405	5,531	29,395	167,110	25,808	227,844
1877.....	3,342	107,598	65,260	1,603	2,314	288	413	180,586	8,976	8,688	8,386	172,868	41,107	229,975
1878.....	1,316	65,542	60,026	859	277	341	128,361	10,713	3,892	150,593	13,635	178,723
1879.....	159	53,791	33,401	464	11	87,826	2,405	3,648	6,318	118,573	17,797	148,741
1880.....	30,611	16,122	1,551	296	48,580	4,743	3,515	371	65,945	18,380	92,954
1881.....	34,320	30,031	924	10	65,285	1,313	5,570	83,858	6,464	97,205
1882.....	107	30,227	32,433	537	684	14	64,002	4,076	158,552	14,533	177,181
1883.....	2,041	54,382	66,128	735	731	8,579	132,496	1,209	6,901	8	196,462	24,891	229,471
1884.....	1,715	40,956	53,707	9,874	8,170	114,422	698	599	210,790	15,100	227,187
1885.....	124	53,235	63,229	732	882	1	118,203	1,594	198,416	15,029	215,039
1886.....	7,561	53,258	91,048	4,790	13,201	172,888	156	5,328	1	189,961	11,364	206,813

H.—TABLEAU indiquant les quantités de céréales transportées sur chacune des lignes de canaux, et sur les deux principaux chemins de fer qui leur font concurrence pour le commerce de transport entre le lac Erié et la mer, pendant les quinze années qui ont pris fin le 31 décembre 1886.

Années.	Total sur les canaux de New-York.	Total sur le canal Welland.	Total sur les chemins de fer New-York Central et Erié.	Quantités acquittées à Buffalo et Tonawanda par le canal Erié.	Quantités acquittées à Oswego par le canal.	Quantités acquittées par le canal Welland en transit entre les ports des États-Unis.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
1869.....	1,302,613	503,860	1,087,809	786,436	257,815	337,530
1872.....	1,674,320	538,147	1,870,614	1,317,276	169,818	234,337
1873.....	1,745,171	579,880	2,036,992	1,432,174	131,765	243,366
1874.....	1,767,598	647,397	2,791,517	1,157,509	243,325	374,226
1875.....	1,305,550	417,936	2,343,241	1,017,559	126,763	177,908
1876.....	1,064,293	409,788	2,875,803	783,331	99,975	162,405
1877.....	1,408,984	464,181	2,493,683	1,223,100	126,899	180,586
1878.....	1,912,734	403,403	3,695,764	1,644,301	93,149	128,361
1879.....	1,833,399	438,564	4,353,617	1,565,543	127,168	87,826
1880.....	2,371,090	442,182	4,732,385	2,065,184	135,410	48,580
1881.....	1,116,561	269,395	4,983,722	878,842	115,638	65,285
1882.....	1,118,776	306,482	3,885,557	864,826	126,804	64,002
1883.....	1,379,000	372,326	4,422,461	1,191,974	72,507	132,496
1884.....	1,236,986	305,734	3,639,805	1,078,909	70,132	114,422
1885.....	1,063,310	273,905	4,105,594	918,352	59,847	215,039
1886.....	1,489,886	414,812	3,802,262	1,353,591	59,216	206,813

I—TABLEAU indiquant les quantités des marchandises qui ont descendu le canal Welland sur des navires canadiens et américains, ayant pris le canal à Port-Colborne, pendant les saisons de navigation de 1882, 1883 et 1884.

Articles.	Navires canadiens.				Navires américains.				Total.	
	A vapeur.		A voiles.		A vapeur.		A voiles.		Vapeurs et voiliers.	
	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.
	174	62,665	432	121,150	41	17,482	329	97,257	976	293,554
Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		
1882.										
Blé.....		60,535		46,201		5,203		87,213		199,152
Mais.....		7,431		6,075		3,468		38,360		55,334
Seigle.....								1,954		1,954
Houille.....		1,673		51,127		112		27,968		80,880
Autres marchandises...		2,939		3,744		1,553		2,605		10,841
Bois de serv...pds.M.P.		1,021,957		1,943,568		3,969,790		17,327,483		24,262,798
Bois de const..pds.cub.		125,960		2,874,066				13,500		3,013,526
Douves.....nomb..		59,600		1,065,233				104,000		1,228,833
	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.
	180	68,850	468	130,844	111	68,609	417	127,616	1176	395,919
	Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.	
1883.										
Blé.....		32,761		29,285		5,928		76,715		144,789
Mais.....		25,651		21,073		36,146		99,272		182,142
Orge.....								735		735
Seigle.....								518		518
Avoine.....						731				731
Houille.....		8,398		48,329		835		40,388		97,950
Autres marchandises...		5,238		3,590		13,195		2,259		24,322
Bois de serv...pds.M.P.		2,102,292		3,455,590		5,287,386		15,143,274		25,988,542
Bois de const..pds.cub.		83,700		3,514,944				70,500		3,669,144
Douves.....nomb..		32,876		1,038,349				90,000		1,161,225
	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.
	173	68,250	285	73,057	99	67,637	364	97,794	921	306,738
	Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.	
1884.										
Blé.....		38,859		11,618		5,461		75,474		131,412
Mais.....		10,841		13,609		26,452		67,909		118,811
Orge.....		90								90
Seigle.....		477								477
Avoine.....		872				7,963		1,911		10,746
Houille.....		497		28,275		301		10,154		39,227
Bard., bois de chauffage et articles en bois....		548		2,538		49		30		3,165
Autres marchandises...		2,073		3,804		11,793		428		18,103
Bois de serv...pds.M.P.		3,393,351		1,680,976		8,987,558		18,126,215		32,188,100
Bois de const..pds.cub.		437,356		2,107,780				159,647		2,704,783
Douves.....nomb..				75,000		33,741		301,267		410,008

I.—TABLEAU indiquant les quantités des marchandises qui ont descendu le canal Weiland sur des navires canadiens et américains, ayant pris le canal à Port-Colborne, pendant les saisons de navigation de 1885 et 1886.

Articles.	Navires canadiens.				Navires américains.				Total.	
	A vapeur.		A voiles.		A vapeur.		A voiles.		Vapeurs et voiliers.	
	N'm bre.	Tonnage.	N'm bre.	Tonnage.	N'm bre.	Tonnage.	N'm bre.	Tonnage.	N'm bre.	Tonnage.
	199	67,461	347	80,828	81	25,613	350	106,873	977	290,775
Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		
1885.										
Blé	26,025		3,153		6,582		72,478		108,538	
Mais.....	16,046		2,462		20,589		73,439		117,536	
Orge.....			228						228	
Avoine.....					217		665		882	
Pois.....	11								11	
Seigle.....										
Houille.....	1,005		20,318				18,560		39,833	
Autres marchandises...	1,941									
Bard., articles en bois, etc	223		3,689		1,111		1,086		7,827	
Bois de s. scié.pds.M.P..	7,725,105		8,681,081		9,381,654		20,935,270		46,723,110	
Bois carré..... pds.c.	601,516		2,849,526		20,692		113,682		3,585,416	
Douves..... nomb.	104,000		44,000		83,500				231,500	
Bois de chauffage.cord.			783						783	

I.—TABLEAU indiquant les quantités des marchandises qui ont descendu le canal Welland sur des navires canadiens et américains, etc.—*Fin.*

Articles.	Navires américains.				Navires canadiens.				Total.	
	A vapeur.		A voiles.		A vapeur.		A voiles.		Vapeurs et voiliers.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
	261	95,928	426	123,297	118	86,937	358	108,344	1163	414,506
Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		
1886.										
Blé.....	38,984		30,834		2,937		70,019		142,774	
Maïs.....	48,547		33,315		36,852		99,644		218,358	
Orge.....							572		572	
Avoine.....	6		41		4,331		459		4,837	
Pois.....	450		153						608	
Seigle.....										
Houille.....	4,007		45,018				11,647		60,672	
Autres marchandises...	2,926		6,728		23,687		281		33,622	
Bardeaux, articles en bois, etc.....	329				252		215		1,152	
Bois de s., scié pds M.P.	6,915,390		15,719,631		8,953,478		18,405,961		49,994,460	
Bois carré.....pds c.	564,827		2,335,205				35,500		2,935,532	
Douves.....Nombre	221,280		697,933						919,213	
Bois de chauffage.cord.			390						390	

J.—TABLEAU des gros navires allégés à l'élevateur du chemin de fer de Welland à Port-Colborne; indiquant le tonnage, les dimensions, le tirant d'eau et les cargaisons, passés par le canal agrandi de Welland, pendant la saison de navigation de 1886.

NAVIRES CANADIENS—À VAPEUR.

Date de l'arrivée.	Navires.	Dimensions.			Tirant d'eau à l'arrivée dans le port.		Cargaison première.		Allègement sur le chemin de fer Welland.		Allègement, en tonneaux.	
		Longueur.	Largueur.	Profondeur.	À la proue.	À la poupe.	Bls.	Boiss.	Bls.	Boiss.	Bls.	Boiss.
1886.												
17 mai	Sir S. L. Tilley	178	35	14 9	12	12	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
21 do	Myles	179	33 6	15	14 6	14 7	42,000	32,000	3	13,962	1,273	36
22 do	Erin	179	26	12 5	12 4	12 5	28,901	1,315	419
8 sept.	Tecumseh	530	29 9	13 2	14 3	14 6	35,218	13,583	39
22 do	do	530	29 9	13 2	14 3	14 8	37,700	407
2 octob.	do	376	23 2	11 4	10 4	10 6	15,000	5,491	438
4 do	Dominion	179	33 6	15 4	14 6	14 9	42,000	13,843	165
23 do	Sir S. L. Tilley	675	178	35 6	14 9	14 15	41,230	15,287	400
30 do	Myles	929	179	33 6	15 15	14 6	42,000	14,295	459
	Moyenne	675	178	31 0	14 3	13 5	35,052	34,850	2 5	11,039	8,409	331

NAVIRES CANADIENS—À VOILES.

24 juin	Gibraltar	270	132	25	11	10 4	10 6	16,000	3,068	92
---------	-----------	-----	-----	----	----	------	------	--------	-------	-------	-------	-------	----

ALIX

J.—TABLEAU des gros navires allégés à l'élevateur du chemin de fer Welland, à Port-Colborne, etc.—Suite.
NAVIRES CANADIENS—A VAPEUR.

Date de l'arrivée.	NAVIRES.	Cargaison de grain et de fret roulant passée par le canal.					Cargaison totale passée par le canal. Ton'x. pds. pcs.	Tirant d'eau dans le canal.	Trajet.		Cots par boisseau.	Temps employé à l'allégement. H. M.
		Blé.	Maïs.	Blé.	Maïs.	Fret roulant.			De	A		
1886.		Boiss'x.	Ton'x.	Blé.	Ton'x.	Fret roulant.	Ton'x.	pds. pcs.	De	A	Cots.	H. M.
17 mai.....	Sir S. L. Tilley.....	30,727	842	861	3	861	12	11	Toledo.....	Kingston.....	13	16
21 do	Myles.....	28,038	858	858	3	845	11	11	Duluth.....	do.....	13	5 30
22 do	Erin.....	28,586	590	621	3	858	12	12	Chicago.....	Montréal.....	24	2 30
M 8 sept.....	Tecumseh.....	19,036	24,156	621	3	590	12	11	do.....	Kingston.....	2	10
M 22 do	do.....	9,505	286	286	2	621	11	11	Toledo.....	do.....	2	6 30
2 oct.....	Dominion.....	28,658	860	860	3	286	9	11	Duluth.....	Sainte Catherine.....	21	3 30
4 do	Myles.....	25,963	779	779	2	860	11	11	do.....	Kingston.....	21	6 30
23 do	Sir S. L. Tilley.....	21,706	832	832	2	779	11	10	do.....	do.....	21	6
50 do	Myles.....	24,013	721	741	2	832	11	10	do.....	do.....	21	5
	Moyenne.....	26,441	726	726	2.5	726	11	7	21.2	6 48

NAVIRES CANADIENS—A VOILES.

24 juin.....	Gibraltar.....	12,931	388	388	9	0	Duluth.....	Sainte-Catherine	2	5
--------------	----------------	--------	-----	-----	---	---	-------------	------------------	---	---

J.—TABLEAU des gros navires allégés à l'élevateur du chemin de fer Welland, à Port-Colborne—Suite.
NAVIRES AMÉRICAINS—A VAPEUR.

Date de l'arrivée	Navires.	Cargaison de grain et de fret roulant passée par le canal.						Cargaison totale passée par le canal.	Tirant d'eau dans le canal.	Trajet.		Temps employé à l'allégement.
		Blé.	Maïs.	Boiss's.	Boiss's.	Maïs.	Avoine.			Fret roulant.	De	
		Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Ton's.	Pds.	Ton's.	Cent's.	H. M.
19 avril.	J. Sheriffs	31,291	877	877	877	877	877	877	11 11	877	11	7
26 do	W. L. Frost	40,650	1,139	1,139	1,139	1,139	1,139	1,139	12	1,139	12	6 30
27 do	Mont Eagle	34,024	953	953	953	953	953	953	12	953	12	8 30
28 do	D. M. Wilson	24,285	680	680	680	680	680	680	11 11	680	11	4
29 do	W. J. Averill	38,690	1,067	1,067	1,067	1,067	1,067	1,067	11 11	1,067	11	11
8 mai.	Wm. A. Haskill	20,280	609	609	609	609	609	609	12	609	12	11
10 do	John Pridgeon, jun.	23,464	657	657	657	657	657	657	12	657	12	11
12 do	W. L. Frost	36,447	1,021	1,021	1,021	1,021	1,021	1,021	12	1,021	12	6 30
15 do	Oreida	22,032	664	664	664	664	664	664	11 11	664	11	4 30
19 do	W. J. Averill	26,383	736	736	736	736	736	736	11 11	736	11	1
21 do	Mont Eagle	33,611	942	942	942	942	942	942	12	942	12	7
24 do	A. L. Hopkins	24,416	733	733	733	733	733	733	11 11	733	11	18
29 do	W. L. Frost	13,100	22,768	733	733	733	733	733	12	1,090	12	7
1er juin	John Pridgeon, jun.	16,803	367	367	367	367	367	367	11 11	738	11	17
2 do	W. L. Frost	10,764	302	302	302	302	302	302	12	1,079	12	7
9 do	W. J. Averill	15,775	439	439	439	439	439	439	12	1,085	12	3
16 do	Mont Eagle	35,140	928	928	928	928	928	928	12	1,089	12	3
.....	Pascal	12,882	29,986	361	480	233	1,074	928	12	928	12	10
18 juin.	W. L. Frost	21,920	371	371	371	371	371	371	11 11	1,074	11	9 20
23 do	John Pridgeon, jun.	31,789	108	108	108	108	108	108	12	1,053	12	11
28 do	W. J. Averill	24,444	337	337	337	337	337	337	11 11	999	11	4 30
5 juillet.	W. A. Haskill	16,466	655	655	655	655	655	655	12	1,072	12	5
6 do	W. L. Frost	26,797	546	546	546	546	546	546	11 11	1,072	11	8 30
12 do	Mont Eagle	31,990	751	751	751	751	751	751	12	1,089	12	11
14 do	John Pridgeon, jun.	27,829	924	924	924	924	924	924	12	1,053	12	5
19 do	W. J. Averill	33,768	760	760	760	760	760	760	12	1,053	12	15
22 do	W. A. Haskill	24,066	947	947	947	947	947	947	11 10	1,000	11	10
	Moyenne	15,375	18,990	616	709	304	1,027	1,027	11 11	1,093	11	11

Date de l'arrivée	Navires.	Cargaison de grain et de fret roulant passée par le canal.						Cargaison totale passée par le canal.	Tirant d'eau dans le canal.	Trajet.		Temps employé à l'allégement.
		Blé.	Maïs.	Boiss's.	Boiss's.	Maïs.	Avoine.			Fret roulant.	De	
		Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Boiss's.	Ton's.	Pds.	Ton's.	Cent's.	H. M.
26 do	W. L. Frost	17,569	493	493	493	493	493	493	12	1,156	12	9
2 août.	John Pridgeon, jun.	26,769	750	750	750	750	750	750	11 11	1,016	11	18 30
5 do	Mont Eagle	32,979	924	924	924	924	924	924	12	924	12	9
12 do	W. A. Haskill	36,594	1,075	1,075	1,075	1,075	1,075	1,075	12	1,075	12	10
14 do	W. L. Frost	27,791	779	779	779	779	779	779	12	1,023	12	6
21 do	John Pridgeon, jun.	20,568	585	585	585	585	585	585	11 11	1,088	11	8
1er sept.	W. J. Averill	17,511	51,010	206	817	66	1,023	231	12	1,094	12	8
8 do	W. A. Haskill	22,518	14,497	631	232	281	1,137	71	12	1,137	12	10
8 do	W. L. Frost	26,838	2,359	734	342	183	603	183	12	603	12	4
9 do	Pacific	15,000	11,039	427	177	494	1,037	184	11 11	1,037	11	10
13 do	John Pridgeon, jun.	24,086	675	675	675	675	675	675	12	1,088	12	20
16 do	W. J. Averill	15,240	34,095	958	870	217	1,087	958	12	1,087	12	37
20 do	W. A. Haskill	31,063	20,353	570	568	217	1,087	568	12	1,087	12	5
22 sept.	W. L. Frost	16,484	10,952	461	176	430	1,067	430	11 10	1,067	11	10
5 oct.	W. J. Averill	18,241	9,266	511	150	401	1,062	401	11 10	1,062	11	9
13 do	W. A. Haskill	6,010	21,775	169	349	595	1,113	595	11 10	1,113	11	6
29 do	John Pridgeon, jun.	23,024	820	820	820	820	820	820	11 10	1,012	11	9
1er nov.	W. A. Haskill	23,266	820	820	820	820	820	820	11 10	1,090	11	26
.....	W. J. Averill	21,846	696	696	696	696	696	696	11 10	1,075	11	30
4 nov.	W. L. Frost	25,166	705	705	705	705	705	705	11 10	1,097	11	4 30
6 do	Mont Eagle	33,052	926	926	926	926	926	926	11 11	926	11	9
23 do	John Pridgeon, jun.	26,186	734	734	734	734	734	734	11 10	987	11	16
23 do	W. J. Averill	24,647	691	691	691	691	691	691	11 10	1,106	11	9
	Moyenne	15,375	18,990	616	709	304	1,027	1,027	11 11	1,093	11	11

J.—TABLEAU des gros navires allégés à l'élevateur du chemin de fer Welland, à Port-Colborne, etc.—Suite.
NAVIRES AMÉRICAINS—A VOILES.

Date de l'arrivée	Navires.	Cargaison de grain et de fret roulant passée par le canal.						Cargaison totale passée par le canal.			Tirant d'eau dans le canal.	Trajet.		Cents.	Temps employé à l'allègement.		
		Blé.	Maïs.	Boiss.	Avoine.	Blé.	Maïs.	Avoine.	Fret roulant.	Ton'x		Ton'x.	Pds. pos.			De	A
1886.																	
28 avril.	C. B. Jones	30,568								856			11 10	Chicago	Ogdensburg	13	6
29 do.	Ellen Spry	32,343								906			12 11	do	do	11	3 30
3 mai.	Halstead	31,458								881			11 11	do	do	11	6
11	A. B. Norris	35,128								994			11 11	do	Kingston	21	4
8 mai.	S. W. Stephenson	35,748								1,073			12 11	do	Ogdensburg	14	39
	A. A. Carpenter	34,727								1,042			11 11	do	Kingston	2	32
	Uranus	26,769								750			11 11	do	Ogdensburg	11	34
	David Stewart	25,439								764			11 10	do	Kingston	11	4
	Parana	23,168								649			11 11	do	do	21	26
21 mai.	Selkirk	18,196								546			11 9	do	do	21	26
2 juin.	Haistead	29,737								893			12 12	do	do	2	6 30
5 do.	American Union	23,279								652			12 11	do	do	1	3
7 juillet.	Agnes Smith	32,055								898			11 11	do	do	1	31 30
12 do.	W. H. Sage	35,813								1,006			11 10	do	do	1	6
18 sept.	Parana	24,101								675			11 11	do	Prescott	21	3 30
22 do.	Ellen Spry	32,359								906			12 12	do	Oswego	21	3 30
	Moyenne	29,737								833			2	8 22

K.—TABLEAU indiquant la quantité de fret passé à l'est, du lac Erié, sur tout le parcours des canaux de Welland et du Saint-Laurent, jusqu'à Montréal, pendant les saisons de navigation en 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Articles.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
<i>Classe 3.</i>						
Fer, en gueuse.....	858	459
do tout autre	9	5	7	15
Pierre pour la taille	233	2
Pommes	1	513	49
Orge.....	259	38
Maïs.....	69,066	17,474	109,191	55,552	44,401	116,517
Fleur de farine	4,476	5,920	5,089	9,659	2,874	2,934
Farine, toutes sortes	1,188	16	125
Avoine.....	872
Pois.....	726	433	11	608
Seigle	1,269	518	477
Graines de toutes sortes.....	37	2	42	33
Tabac, brut.....	1	25
Blé.....	77,061	161,692	76,379	84,822	52,157	86,815
Tous autres produits agricoles, légumes.....	1	1
Peaux vertes et salées, cornes et sab. Chevaux	1	77	2	1
Saindoux et huile de saindoux.....	351	206	6	22
Lard.....	5,141	278	212	318	30	936
Tous autres produits agricoles, animaux.....	4	68
Total, classe 3.....	157,196	187,609	193,393	152,171	100,058	208,148
<i>Classe 4.</i>						
Cendre.....	13	10	3	36	97	44
Meubles	4	12	6	10	5	6
Verre, de toutes sortes	47	6	1
Mélasse.....	18	43	28
Clous	1
Huile	425	78	7	6
Peinture.....	4	1
Poix et goudron	1
Sucre.....	2
Pierre, brute.....	291	484	269	317
Térébenthine	2	1
Whisky, bière et tous autres spirit.....	25	35	8
Marchandises non énumérées.....	60	105	53	37	29	100
Total, classe 4.....	415	1,092	412	480	138	193
<i>Classe 5.</i>						
Barils, vides	1	3	37	128	6
Bois de constr., scié, sur navires.....	2,849	3,639	6,311	7,531	19,945	18,707
Douves, pipes	1,001	2,359	2,024	200	856	332
do Indes Occidentales	1,198	1,130	451	863	287
Bois, carré, en vaisseaux.....	3,227	1,574	290	639	1,330
do en radeaux.....	3,250	1,149	2,314	7,365	11,128	15,410
Articles en bois.....	76	205	199	68	76	101
Total, classe 5.....	11,602	10,059	11,589	16,064	32,772	36,173
<i>Classe spéciale.</i>						
Houille.....	75
Grand total	169,213	198,835	205,394	168,715	132,968	241,514

L—TABLEAU indiquant la quantité de fret passé à l'ouest, de Montreal, sur tout le parcours des canaux du Saint-Laurent et Welland, jusqu'au lac Erié, pendant les saisons de navigation en 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Articles.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
<i>Classe 3.</i>						
Briques.....	81	53	78	200	44	66
Ciment et chaux hydraulique.....	38	533	608	219	117	498
Argile, chaux et sable.....	121	56	56			1
Poisson.....	18	406				1
Gypse.....					13	
Fer, chemin de fer.....	16,476	11,246	8,725	2,031	12,356	6,629
do en guêuse.....	8,131	3,575	2,460	43	23	10
do tout autre.....	900	686	528	366	290	76
Sel.....	5,175	1,820	5,324	802	1,574	5,609
Pierre, pour la taille.....	5				7	
Fleur de farine.....			21			
Farines.....			5			
Avoine.....			264			
Pommes de terre.....	359	23				
Graines, de toutes sortes.....	65	14				
Produits agricoles, non énumérés, légumes.....	2		25	1	1	
Chevaux.....		2				
Saindoux et huile de saindoux.....					3	
Lard.....				45		
Laine.....		3				
Tous autres articles non énumérés.....						6
Total, classe 3.....	31,371	18,460	17,994	3,707	14,428	12,896
<i>Classe 4.</i>						
Cendre, potasse et perlasse.....					226	20
Faïencerie et poterie.....	24	116	137	47	10	40
Bois de teinture, etc.....			2			1
Meubles.....	3	4	4	1		9
Verres, toutes sortes.....	97	359	156	160	32	39
Manille.....		5	5	17		7
Mélasse.....	14	58	3			23
Clous.....	258	576	1,085	160	205	389
Huile, en barils.....	54	119	122	80	10	82
Peinture.....	47	124	103	161	24	36
Poix et goudron.....	1		50	1		5
Résine.....		11	21			
Cendre de soude.....	3,177	1,040	1,801	1,427	164	975
Acier.....	29		3	142		1
Pierre, brute.....			2			
Sucre.....	5	465	375	280	64	316
Étain.....	959	641	1,669	1,832	10	549
Térébenthine.....			1	1		1
Blanc de plomb.....		14		3		3
Blanc de cèruse.....	10	5	19		9	
Whisky, bière, etc.....	91	564	791	364	259	174
Marchandises non énumérées.....	984	1,992	2,608	1,001	712	1,008
Total, classe 4.....	5,753	6,093	8,957	5,687	1,725	3,678
<i>Classe 5.</i>						
Barils, vides.....	40	130	179			227
Bois de service, scié, sur navires.....		175	318			
Articles en bois.....	26	23		3	2	
Total, classe 5.....	66	328	497	3	2	227
<i>Classe spéciale.</i>						
Houille.....			40	28		
Grand total.....	37,190	24,881	27,488	9,425	16,155	16,801

M—TABLEAU indiquant la quantité de fret passée à l'est par le canal Welland, de ports américains à des ports américains, dans les saisons de navigation en 1880, 1881, 1882, 1884, 1885 et 1886.

Articles.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
	Ton'x.	Ton'x.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
<i>Classe 3.</i>							
Briques	22		3				41
Ciment et chaux hydraulique			2				31
Poisson				1			
Fer, chemin de fer				142			
do tout autre		79	114	90	40		45
Sel				8			1
Pierre, pour la taille	258			38	15		
Pommes		1	8				
Orge			537	735			
Mais	16,122	30,031	32,433	66,128	53,707	63,229	93,503
Fleur de farine			107	2,041	1,715	124	7,591
Foin, pressé					13		
Farine, de toutes sortes			5	8,579	8,170		13,201
Tourteaux oléagineux				1			
Avoine	296			731	9,874	882	4,790
Pommes de terre			1				
Seigle			684				
Graines, de toutes sortes		16		662	511		236
Blé	30,611	34,320	30,227	54,282	40,956	53,235	53,256
Produits agricoles, légumes			5	3			2
Peaux vertes et salées, etc.				60	73		414
Chevaux			1	6	8		1
Saindoux et huile de saindoux				5	7		13
Viande, autre que le lard			1	12	4		1
Lard			1	163			106
Moutons					1		
Laine				95			1,125
Total, classe 3.....	47,309	64,447	64,129	133,782	115,092	117,470	174,359
<i>Classe 4.</i>							
Instruments aratoires		3		1			
Faïencerie et poterie		4		1			
Meubles			15	25	16		21
Verre, toutes sortes			66		1		2
Clous		102	7	51	26		4
Huile, en barils			995	206	255		6
Peinture		3	7	6			
Cendre de soude			3				
Acier			1				
Pierre, brute	192	29	33	87	7		38
Blanc de plomb		2	6	5			
Whisky, bière et tous autres spiritueux	14		12	156	26		21
Marchandises non énumérées	1	49	91	941	481	2	824
Total, classe 4.....	207	189	1,237	1,479	812	2	916
<i>Classe 5.</i>							
Bois de service, scié, sur navires	33,555	30,462	34,182	34,189	43,713	44,668	43,776
Cercles				26			
Bardeaux	9		9	9	76	111	463
Douves, saisoirs				25			
Articles en bois	1	4	43	30	11		2
Total, classe 5.....	33,565	30,466	34,234	34,279	43,800	44,779	44,241
<i>Classe spéciale.</i>							
Houille	871	1,164	10,686	5,372	4,293	4,974	5,400
Grand total.....	81,952	96,266	110,286	174,912	163,997	167,225	224,916

N et Q.—TABLEAU indiquant le nombre de navires et leurs cargaisons de blé, partis de ports à l'ouest de Port-Colborne à destination de Montréal; la quantité transbordée à Kingston, et la quantité de chaque cargaison passée par les canaux du Saint-Laurent, pendant la saison de navigation en 1886.

Nom des navires.	Première cargaison passée par le canal Welland.	Quantité transbordée à Kingston.	Cargaison passée par les canaux du St-Laurent.
	Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
Vapeur canadien "Acadia".....	555	555
do do.....	658	165	493
do do.....	660	120	540
do do.....	630	90	540
do "W. B. Hall".....	600	150	450
do "Canada".....	549	213	336
do do.....	540	225	315
do do.....	549	210	390
do do.....	480	189	291
do "Alma Munro".....	728	256	472
do do.....	750	275	475
do do.....	750	276	474
do do.....	720	252	468
do do.....	720	252	468
do "St. Magnus".....	840	360	480
do do.....	840	360	480
do "Armenia".....	585	240	345
do do.....	660	285	375
do "California".....	606	187	419
do do.....	600	210	390
do do.....	660	195	465
do "Celtic".....	510	195	315
do do.....	520	214	306
do "Dominion".....	495	162	333
do do.....	491	156	335
do do.....	480	172	308
do do.....	310	310
do "Cuba".....	601	195	406
do "Glengarry".....	630	188	442
do "Erin".....	858	391	467
do "Ocean".....	480	138	342
Navire à voiles canadien "Bella".....	900	180	720
do do "Jennie".....	1,005	321	684
do do "John Gaskin".....	1,080	360	720
do do "Glenora".....	1,206	466	740
do do "Maggie".....	543	108	435
Total.....	24,539	8,077	16,462

Nombre de cargaisons de maïs.....		37
Quantité de maïs passée par le canal Welland jusqu'à Kingston.....	Ton'x.	24,539
do transbordée à Kingston.....	do	8,077
do de maïs transportée jusqu'à Montréal sans transbordement à Kingston.....	do	16,462

N et Q.—TABLEAU indiquant le nombre de navires et leurs cargaisons de maïs, partis de ports à l'ouest de Port-Colborne en destination de Montréal ; la quantité transbordée à Kingston, et la quantité de chaque cargaison passée par les canaux du Saint-Laurent, pendant la saison de navigation en 1886.

Noms des navires.		Première cargaison passée par le canal Welland.	Quantité transbordée à Kingston.	Cargaison passée par les canaux du St-Laurent.
		Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.
Vapeur canadien	"Canada".....	516	188	328
do	do	521	180	341
do	do	528	196	332
do	do	521	189	332
do	"Lake Ontario".....	513	182	331
do	do	516	180	336
do	"California".....	658	207	451
do	do	594	193	401
do	do	588	205	383
do	do	616	196	420
do	do	588	211	377
do	do	658	174	484
do	"St. Magnus".....	840	364	476
do	do	840	364	476
do	"Lake Michigan".....	486	131	355
do	do	500	154	346
do	do	499	184	315
do	do	462	140	322
do	"Acadia".....	560	560
do	"Celtic".....	477	169	308
do	do	482	227	255
do	"Shickluna".....	488	146	342
do	do	493	154	339
do	do	493	157	336
do	do	476	140	336
do	"Niagara".....	700	266	434
do	"Armenia".....	658	224	434
do	do	596	238	358
do	do	648	252	396
do	do	644	280	364
do	"Scotia".....	476	198	278
do	"Alma Munro".....	700	210	490
do	do	700	221	479
do	do	700	224	476
do	do	700	238	462
do	do	700	238	462
do	"Cuba".....	672	168	504
do	do	678	196	482
do	do	616	148	468
do	do	614	196	448
do	do	560	145	415
do	do	588	182	406
do	"Dominion".....	457	118	339
do	do	482	146	336
do	do	2	2
Total.....		25,834	8,519	17,315

Nombre de cargaisons de maïs.....	44
Quantité passée par le canal Welland jusqu'à Kingston	Ton'x. 25,834
do transbordée à Kingston	do 8,519
do de maïs transportée jusqu'à Montréal sans transbordement à Kingston	do 17,315

RÉCAPITULATION — 1886.

	Nombre de cargaisons.	Nombre de cargaisons.
Blé	37	
Maïs	44	
Total		81
	Tonneaux.	Tonneaux.
Quantité de blé passée par le canal Welland, dans des navires en destination de Montréal.....	24,539	
Quantité de maïs passée par le canal Welland, dans des navires en destination de Montréal.....	25,834	
Total des quantités passées par le canal Welland		50,373
Quantité des susdites cargaisons transbordées à Kingston, savoir :—		
Blé	8,077	
Maïs	8,519	
Total des quantités transbordées		16,596
Quantité des susdites cargaisons transbordées jusqu'à Montréal sans trans- bordement à Kingston, savoir :—		
Blé	16,462	
Maïs.....	17,315	
Total des quantités transportées jusqu'à Montréal		33,777

O. et R.—TABLEAU indiquant la quantité de grain qui a descendu le canal Welland jusqu'à Kingston sur des navires canadiens et américains, ayant pris le canal à Port-Colborne, pendant la saison de navigation de 1886.

Articles.	Navires canadiens.				Navires américains.				Total.	
	A vapeur.		A voiles.		A vapeur.		A voiles.		Vapeurs et voiliers.	
	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.	N ^m bre.	Tonnage.
	139	62,817	85	29,913	3	2,239	94	29,713	321	124,682
Tonneaux		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		Tonneaux.		
Mais.....	45,446	30,056			2,496	29,515			117,513	
Pois.....	450	158							608	
Blé.....	37,645	29,575				20,211			87,431	
Total.....	83,541	59,789			2,496	59,726			205,552	

139 cargaisons sur les vapeurs canadiens, quantité totale..... 83,541 tonneaux.
 85 do voiliers do do 59,789 "
 3 do vapeurs américains, do do 2,496 "
 94 do voiliers do do 59,726 "

P. et S.—QUANTITÉ TOTALE de grain arrivée à Kingston sur des navires qui ont passé par le canal Welland, pendant la saison de navigation de 1886.

SOMMAIRE DE 1886.

	Tonneaux.	Tonneaux.
Vapeurs canadiens, 139 cargaisons de grain.....	83,541	
Voiliers do 85 do do	59,789	
Total, navires canadiens.....		143,330
Vapeurs américains, 3 cargaisons de grain.....	2,496	
Voiliers do 94 do do	59,726	
Total, navires américains.....		62,222
Total, navires canadiens et américains.....		205,552
Distribuée comme suit :—		
3 cargaisons transportées à Montréal dans des navires canadiens sans transbordement, avec une quantité de.....		1,425
78 cargaisons arrivées à Kingston dans des navires canadiens, avec une quantité de.....	48,948	
Transbordé.....	16,596	
Quantité transportée à Montréal sans transbordement à Kingston.....		32,352
Navires arrivés à Kingston et qui ont déchargé toutes leurs cargaisons, comme suit :—		
143 cargaisons dans des navires canadiens.....	92,957	
97 do do américains.....	62,222	
Quantité déchargée.....	155,179	
Transbordé dans des navires canadiens.....	153,567	
Quantité restant à Kingston.....		1,612
Total, quantité transbordée.....		170,163
Total.....		205,552

T.—ETAT COMPARATIF de la quantité de grain qui a descendu le canal Welland jusqu'à Kingston, pour les saisons de 1885 et 1886.

	1885.		1886.	
	Nombre de cargaisons	Tonneaux.	Nombre de cargaisons.	Tonneaux.
Quantité arrivée à Kingston dans des nav. canadiens.	75	45,639	224	143,330
do do do américains	79	55,982	97	62,222
Total	154	101,621	321	205,552
Quantité transbordée à Kingston dans des navires canadiens pour Montréal		74,683		170,163
Quantité transportée à Montréal sans transbordement à Kingston		21,881		33,777
Quantité restant à Kingston.....		5,052		1,612
Total		101,621		205,552

3 navires ont transporté leurs cargaisons à Montréal sans transbordement en 1886, contre 7 en 1885.
78 navires ont allégé leurs cargaisons à Kingston en 1886, contre 46 en 1885.
240 navires ont déchargé toutes leurs cargaisons à Kingston en 1886, contre 101 en 1885.

CANAUX—
ETAT COMPARATIF pour les années

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Canal Welland, 1885	537 35			18,333 10	
do 1886				7,752 38	34,527 36
Augmentation				7,752 38	16,194 26
Diminution	537 35				
Canaux du Saint-Laurent, 1885	3 50	26 64	9 00	835 00	7,872 99
do 1886	4 26		21 66	390 16	9,082 07
Augmentation	0 76		12 66		1,209 08
Diminution		26 64		444 84	
Canal Chambly, 1885				1,981 70	
do 1886				7 10	3,056 17
Augmentation				7 10	1,094 47
Diminution					
Canal Rideau, 1885				346 46	
do 1886	2 40			837 63	
Augmentation	2 40			491 13	
Diminution					
Canaux d'Ottawa, 1885				8,232 50	
do 1886				11 13	10,130 67
Augmentation				11 13	1,898 17
Diminution					
Canal de la Baie de Burlington, 1885				184 54	
do 1886				1 08	
Augmentation				1 08	
Diminution					184 54
Canal Saint-Pierre, 1885	6 78			1 12	126 19
do 1886	4 12			52 07	168 18
Augmentation				50 95	41 99
Diminution	2 66				
Canaux du dist. de Newcastle, 1885				7 80	
do 1886				39 21	
Augmentation				31 41	
Diminution					
Total, augmentation			12 66	7,377 80	20,776 01
Total, diminution	536 85	26 64			

Montant remboursé à compte de réduction des péages sur le grain passant par les canaux Welland et Saint-Laurent, par arrêtés du conseil du 21 avril 1886, \$37,408.02; revenu pour 1886, \$316,205.32.

REVENU.

terminées le 31 décembre 1885 et 1886.

Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
21,522 29	21,299 49	23,378 21	25,773 82	14,958 12	14,895 89	314 81	144,013 08
31,235 00	27,795 85	28,125 20	21,893 80	20,431 18	14,459 03	372 58	186,572 43
6,712 71	6,496 36	4,746 99		5,473 06		57 77	42,559 35
			3,880 02		456 81		
13,144 83	12,716 54	12,407 43	13,925 12	10,799 50	9,235 58	132 38	81,108 51
14,491 09	14,633 36	13,437 50	13,572 86	9,993 80	7,253 27	106 64	82,986 67
1,346 26	1,916 82	1,030 07					1,878 16
			352 26	805 70	1,982 31	25 74	
2,413 11	2,941 58	2,878 47	2,392 93	3,011 74	1,524 73		17,124 26
2,648 06	2,586 45	3,147 51	2,919 47	2,525 05	1,235 53		18,125 34
234 95		269 04	526 54				1,001 08
	355 13			456 69	289 20		
610 82	1,098 02	1,052 66	939 57	703 97	392 03		5,143 53
985 72	1,035 87	1,173 52	923 13	887 06	440 67	1 76	6,287 76
374 90		120 86		183 09	48 64	1 76	1,144 23
	62 15		16 44				
9,342 76	9,970 54	7,969 00	7,181 06	8,179 24	3,588 04		54,463 14
8,924 79	9,278 23	8,813 30	8,765 95	7,579 59	4,346 55		57,850 21
		844 30	1,584 89		758 51		3,387 07
417 97	692 31			599 65			
182 86	152 81	180 47	111 26	66 45	56 79	8 83	944 01
							1 08
182 86	152 81	180 47	111 26	63 45	56 79	8 83	942 93
348 08	313 00	262 75	180 55	146 14	141 14	50 17	1,575 92
139 17	266 05	189 00	194 11	235 14	100 80	56 67	1,405 31
208 91			13 56	89 00		6 50	
	46 95	73 75			40 34		170 61
44 60	72 60	77 67	114 75	130 55	38 75		486 72
65 61	68 04	46 19	82 49	55 20	27 80		384 54
21 01							
	4 56	31 48	32 26	75 35	10 95		102 18
7,880 09	7,099 27	6,725 56		3,711 31		31 46	48,754 17
			2,267 25		2,029 25		

Total pour l'année 1885..... \$304,859 17
Total pour l'année 1886 352,613 34

STATISTIQUE DES CANAUX

POUR LA

SAISON DE NAVIGATION

1886.

N° (A) 26.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Suite.

Articles.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Barils, vides	31	62	79	8	172	8	180	19 54		
Courbes pour bâtiments	20						20	1 40		
Flottes	3,573	15,345	300		5,118	16,020	21,138	864 15		
Bois de chauffage, sur nav.										
“ en rad.										
Cercles à houblon	6,291	6,126	3,561	43,776	6,291	84,081	90,372	15,024 66		
Bois de serv., scié, sur nav.	7	22			7	22	29	3 00		
“ en rad.										
Mâs, espars et poteaux de télégraphe, sur navires	78	131								
Mâs, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux	21	4,609			2,235	134	2,368	358 43		
Liens de ch. de fer, sur nav.	88	144								
“ en rad.	104									
Billois de sciage	8									
Douves et fouds, barils, pipes	40	12,560								
“ Ides Occ.	60									
Douves, saloirs	417		567	2	567		566	425 00		
Bardeaux										
Piquets et perches pour clôtures, sur navires										
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux										
Bois de const., carré, sur nav.										
“ en rad.										
Traverses										
Articles en bois et bois en partie fabriqués	22,665	76,450	8,863	239,562	224,916	26,012	341,012	652,280	962,497	169,465 97
Total du fret payant péages										

Articles en franchise ayant payé pleins péages sur les canaux du Saint-Laurent.	De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.		
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Alcalis, potasse et perlasse.	20				20		20			
Produits agricoles, non énumérés, animaux	2				2		2			
Briques	55				66		66			
Ciment et chaux hydraulique	466				493		493			
Argile, chaux et sable.	1				1		1			
Falencerie et poterie.	8				40		40			
Bois de teint. et mat. tinct.	1				1		1			
Poisons	1				1		1			
Meubles	9				9		9			
Verre de toute sorte	33				39		39			
Fer, chemin de fer	6,148		154		6,629		6,629			
“ en gneuse	10				10		10			
“ tout autre	48				76		76			
Manille	7				7		7			
Mélasse	23				23		23			
Clous	217				389		389			
Huile, en barils	69				81		82			
Peinture	21				36		36			
Poix et gondron	61				5		5			
Sel	38				5,609		5,609			
Acier de soude	18				975		975			
Centre	1				1		1			
Sucre	265				316		316			
Spiritueux, bière, etc.	41				171		174			
Tabac, brut	4				4		4			
Etain	7				549		549			
Terébenthine	1				1		1			
Bianc de plomb	2				3		3			
Tous autres effets et marchandises non énumérés	219				1,008		1,008			
Barils, vides	161				227		227			
Bois en franchise, de Welland à Port-Robinson	837				837		837			
Grand total	30,034	77,296	31,276	9,863	239,562	224,916	341,012	652,280	962,497	169,465 97
Total des péages sur navires										
passagers	16,789 15									
articles en franchise	141 42									
Amendes et dommages	\$3,167 54									
Revenu total										
									186,572 43	

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 27—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—Fin.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, ton x.	Montant des péages Montée.	Montant des péages Descente.	Total des péages des péages.
	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.				
Barils, vides.....	151	76	227	227	\$	cts.
Grand total du fret....	8,164	29,519	29,151	9,551	239,562	224,703	229,295	594,048	893,343	7,482 25	7,812 07	15,294 32
										46 05	70 75	116 80
										57,313 55	123,491 58	179,705 13
Total des péages sur les navires.....												
" " passagers.....												
" " articles en franchise.....										\$2,530 94		
Total des péages.....												

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—*Suite.*N° (A) 35.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés, etc.—*Fin.*

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Articles en bois et bois en partie fabriqué	417	417	\$ cts 139 00
Total du fret payant péages.	21,870	46,940	312	213	3,758	10,737	5,191 96
Bois, en franchise, de Welland à Port-Robinson	837	837	
Grand total, fret.....	21,870	47,777	312	213	3,758	10,737	86,792
Total, péages sur navires.....									
" " passagers.....									
" " articles en franchise.....									
Total des péages.....									1,494 83
									24 62
Total des péages.....									6,711 41

E. MIALL,
*Commissaire.*DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A.—Suite.

N° 29 (A).—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du Saint-Laurent, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcais, potasse et perlasse.	20	164							30	164	194	37 80
Pommes	47	2,603			10				47	2,606	2,653	354 60
Produits agricoles non énumérés, légumes.	241	372							241	372	613	70 85
Produits agricoles non énumérés, animaux	87	173							87	695	782	92 45
Instruments aratoires.	234	29		522					234	29	263	35 68
Orge.	715	2,172		207		9			931	2,172	3,103	157 11
Briques	4,353	76		55			106		4,514	76	4,590	238 01
Os	298	200		643					298	813	1,141	118 26
Soufre	8								8		8	0 78
Ciment et chaux hydraulique	5,242	170		456					5,698	170	5,868	461 98
Argile, chaux et sable	6,267	3,074					100		8,610	3,174	11,784	465 13
Houille	32	33,395					110,421		32	146,461	145,493	19,555 51
Maïs.	332	7,781					1,644		322	9,475	9,797	353 82
Bestiaux	26	399					153		26	399	425	29 60
Coton, brut.	5	16							5	16	21	2 85
Faïence et poterie.	333	60							340	60	400	74 88
Bois de teint. et mat. tinctor.	44								281		281	18 63
Poisson	511	213					237		511	213	724	58 23
Lin et chanvre.									15		15	1 13
Fleur de farine.	1,017	10,268					56		1,017	10,324	11,341	1,607 17
Meubles	179	659							186	659	845	132 36
Gypse	4,279	249							4,279	249	4,528	69 49
Verre de toute sorte	33	25							772	33	805	161 64
Foin, pressé.	537	25					16		537	41	600	35 00
Ochouans	9	26							9	26	35	3 45
Peaux vertes et salées, cornes et sabots	43	253							43	253	296	23 20
	6	29							6	29	35	4 51

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.
N° (A) 29.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—Fin.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Articles en franchise ayant payés des droits sur le canal Welland.</i>												
Pommes.....	49								49		49	
Alcalis.....	44								44		44	
Mais.....	116,517								116,517		116,517	
Fleur de farine.....	2,934								2,934		2,934	
Meubles.....	6								6		6	
Chevaux.....	1								1		1	
Fer, tout autre.....	15								15		15	
Saindoux et huile de saind'x.....	22								22		22	
Farines de toutes sortes.....	125								125		125	
Viandes, autres que le lard.....	67								67		67	
Mélasse.....	28								28		28	
Huile, en barils.....	6								6		6	
Peinture.....	1								1		1	
Fois.....	608								608		608	
Lard.....	936								936		936	
Graines, toutes sortes.....	33								33		33	
Suif.....	1								1		1	
Tabac.....	25								25		25	
Biz.....	86,815								86,815		86,815	
Whisky.....	8								8		8	
Marchandises, non énumér.....	100								100		100	
Barils, vides.....	6								6		6	
Bois de cons., scé, sur nav.....	15,513								15,513		15,513	
Bois carré, sur navires.....	720								720		720	
do en radeaux.....	15,410								15,410		15,410	
Articles en bois.....	101								101		101	
Douves et fonds de pipes.....	258								258		258	
do Indes Occ.....	287								287		287	

ARTICLES.	De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Houille, en franchise, par ordre en conseil.....	40,815											
Oryzithe, en fr. ayant payé pl. péage sur le canal R.....	280								280		280	
Pierre pour la taille, en fr. par ordre en conseil.....	3,737								3,737		3,737	
Pierre non ouvrée, en franchise, par ordre en conseil.....	865								865		865	
Grand total du fret.....	177,912	554,106	1,402	1,655	1,169	3,369	46,520	117,567	237,003	676,597	913,600	
Total péages sur navires.....												16,007 89
“ “ passagers.....												2,795 72
“ “ articles en franchise.....												5,080 35
“ “ quaiage et emmagasinage.....												1,715 00
“ “ amendes et dommages.....												13,947 82
“ “ hivernage, droit de bassin et autres recettes.....												82,886 67
Revenu total, à part les loyers de poutres hydrauliques.....												\$

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 30.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur les canaux du Saint-Laurent, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages, Monté.		Montant des péages, Descente.		Total des péages.	
	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.	Mon-tée.	Des-cente.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
	20	164	2,493	164	2,493	20	164	2,493	4	00	32	80	36	80
Alcalis, potasse et perlasse	229	103	229	103	229	103	229	103	34	35	15	45	49	80
Pommes	2	43	2	43	2	43	2	43	0	30	6	45	6	75
Produits agricoles, non énumérés, légumes, non énumérés, animaux	4	26	4	26	4	26	4	26	0	80	5	20	6	00
Produits agricoles, non énumérés, animaux	309	372	309	372	309	372	309	372	30	90	7	44	38	34
Orge	92	92	92	92	92	92	92	92	54	60	54	60	54	60
Os	1,451	456	1,451	456	1,451	456	1,451	456	13	80	13	80	13	80
Soufre	36	32	36	32	36	32	36	32	286	05	286	05	286	05
Ciment et chaux hydraul.	32	32,216	32	32,216	32	32,216	32	32,216	5	40	15	45	20	85
Argile, chaux et sable	318	2,653	318	2,653	318	2,653	318	2,653	17,814	30	17,814	30	17,814	30
Houille	1	22	1	22	1	22	1	22	47	70	83	83	131	53
Bestiaux	238	54	238	54	238	54	238	54	0	15	2	55	3	30
Coton, brut	22	192	22	192	22	192	22	192	49	00	10	80	69	80
Faïence et poterie	192	18	192	18	192	18	192	18	28	80	2	70	31	50
Bois de teint. et mat. tinet	4	9,999	4	9,999	4	9,999	4	9,999	0	60	1,499	85	1,500	45
Liu et chanvre	57	470	57	470	57	470	57	470	12	80	94	00	106	80
Fleur de farine	34	8	34	8	34	8	34	8	5	10	5	10	5	10
Gypse	688	15	688	15	688	15	688	15	142	60	1	60	144	20
Verrerie, de toute sorte	17	46	17	46	17	46	17	46	2	55	2	55	2	55
Foin, pressé	3	21	3	21	3	21	3	21	0	45	3	15	3	60
Cochons														
Chevaux														
Peaux vertes et salées, cornes et sabots														

Glace	7,743	229	327	8,070	229	8,299	1,210	50	1,244	85
Fer, chemin de fer	3,398	2	3,398	2	3,398	2	3,400	00	510	00
" tout autre	2,239	41	24	2,263	41	2,304	339	45	345	60
Minéral de fer	898	6	898	6	898	6	0	90	44	90
Autre min., excepté le fer	259	13	259	13	259	13	1	00	38	85
Saindoux et huile de saind.	5	5	5	5	5	5	0	75	1	95
Farines, de toutes sortes.	13	13	13	13	13	13	1	00	1	00
Vianades, autres que le lard	5	2	4	21	2	23	4	20	0	40
Marbre	17	470	4	470	4	474	84	00	0	80
Manille	470	2	155	3,036	2	3,038	607	60	607	60
Mélasse	2,881	1,381	9	721	130	1,387	27	74	27	74
Alcove	712	130	9	721	130	851	141	20	26	00
Fuite, en barils	11,716	21	11,716	21	13,267	21	3	15	471	52
Tourteaux oléagineux	79	79	5	461	5	466	92	30	11	85
Pois	456	5	5	123	1	124	24	60	0	20
Pommes de terre	133	132	1	133	132	145	29	00	24	80
Lard	104	182	104	182	182	286	15	60	26	40
Peinture	902	5,503	7	6,405	7	6,405	960	75	960	75
Pois et goudron	33	33	3	53	3	53	7	95	7	95
Guéaillies	365	365	3	365	365	365	29	40	29	40
Seigle	866	41	957	1,823	41	1,824	364	80	0	20
Résine	6,558	161	46	6,604	161	6,604	1,320	80	364	80
Sel	591	183	107	693	182	881	139	60	30	60
Pierre, pour la taille	2	8	3	5	8	13	0	75	1	20
" ouvrée	399	24	538	1	24	25	0	15	3	75
" non ouvrée	46	3	1	937	3	940	187	40	0	60
Graines, de toutes sortes.	273	50,152	1	50,152	49	9	80	188	00	188
Moutons	172	1	1	172	1	172	54	60	1,223	13
Centre de soude	28	1	1	28	1	28	34	40	0	20
Acier	4,953	2,036	792	5,745	2,036	7,781	1,149	00	407	00
Sucre	591	183	107	693	182	881	139	60	30	60
Spiritueux, bière, etc.	2	8	3	5	8	13	0	75	1	20
Tabac, brut	1	24	3	1	24	25	0	15	3	75
Snif	399	24	538	1	24	25	0	15	3	75
Étain	46	3	1	937	3	940	187	40	0	60
Vanille	273	50,152	1	50,152	49	9	80	188	00	188
Blanc de plomb	172	1	1	172	1	172	54	60	1,223	13
Blanc de céruse	28	1	1	28	1	28	34	40	0	20
Laine	4,953	2,036	792	5,745	2,036	7,781	1,149	00	407	00
Tous autres effets et marchandises non énumérées	263	25	76	339	25	364	48	92	4	62
Ecorce										
Barils, vides										

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 31—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du Saint-Laurent, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada.		De ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages, \$ cts.		
	Montée.		Descente.		Montée.		Descente.		Montée.				Descente.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Alicais, potasse et perlasse.....	47	110			10				10		10	1 00		
Pommes.....	12	269							47		160	10 65		
Produits agricoles non énumérés, légumes.....	85	130							12		281	21 05		
Produits agricoles non énumérés, animaux.....	290	3							85		737	85 70		
Instrument aratoire.....	715	1,800		522					230		233	29 68		
Orge.....	4,044	76	1		9				725		2,525	118 77		
Briques.....	298	108					106		4,150		4,228	173 44		
Os.....	8						643		298		1,049	104 46		
Soufre.....	3,791	170							8		8	0 78		
Argent et chaux hydraulique.....	6,231	3,071							3,751		3,961	175 93		
Argile, chaux et sable.....	4	1,180					2,343		8,071		11,645	444 28		
Houille.....	26	4,951			1,644		23,835		26,659		28,664	1,754 91		
Bestiaux.....	4	377			153		1,558		4		403	26 30		
Oton, brut.....	4								26		4	0 20		
Falencerie et poterie.....	95	6							93		101	15 08		
Bois de teint, et matières tinctor.....	22						237		259		259	14 23		
Poisson.....	319	195							319		514	26 73		
Lin et chanvre.....	1,013	269			15				15		15	1 13		
Fleur de farine.....	1,122	189					56		1,013		1,338	106 72		
Gypse.....	4,245	249							4,245		4,484	61 39		
Verrerie de toute sorte.....	57	25							59		84	7 44		
Foin, pressé.....	9	11			32				553		600	35 00		
Cochons.....	26	207							9		20	1 20		
Chevaux et sal, cornes et sab.....	3	8							26		233	13 75		
Glace.....	1,753	54							3		11	0 91		
Fer, chemin de fer.....									1,753		1,807	203 10		

" en guise " tout autre.....	74	35							74		109	8 31
Minerais de fer.....	2,622	196					553		3,187		3,393	165 36
Oryctite ou minéral chimique et autres minerais, excepté le fer.....	126								126		126	6 30
Saindoux et huile de salandoux.....	31	16							31		87	5 30
Farines de toutes sortes.....	5	447							5		452	18 40
Vieilles, autres que le lard.....	18						13		31		31	2 21
Manille.....	14	30							14		14	2 66
Marbre.....	51								51		81	8 05
Mélasse.....	234	53							1,312		1,365	93 61
Clous.....	437	663							427		980	99 68
Avoine.....	1,288	10,939							1,268		12,207	464 07
Huile, en barils.....	215	115			83		438		781		1,053	77 18
Tourteaux oléagineux.....	703	25,961							703		26,664	594 84
Pommes de terre.....	8	81							8		81	4 92
Lard.....	264	242							264		508	34 68
Peinture.....	23	188							131		173	17 73
Poix et goudron.....	27	104					108		1,174		1,278	66 86
Gubailles.....	472	15							667		682	57 80
Seigle.....	226								220		230	4 40
Résine.....	2	159							1,302		2,061	104 64
Sel.....	2,641	37					1,500		2,641		2,678	282 26
Pierre, pour la taille.....	678	4,747							679		5,456	209 23
" ouvrée.....	295								295		295	16 14
" impropre à la taille, non ouvrée.....									25,961		26,664	594 84
Graines de toutes sortes.....	2,226	2,042			555				2,225		4,852	106 20
Moutons.....	2,238	265							2,238		2,503	94 29
Centre de soude.....	35	183							35		188	13 84
Acier.....	68	48							68		83	6 44
Sucre.....	830	10							7,953		7,963	4 88
Spiritueux, bière, etc.....	254	15							254		2,989	36 07
Tabac, brut.....	5								5		5	0 50
Suif.....									46		97	11 45
Erain.....	46	97							546		568	29 21
Térébenthine.....	10	12					536		10,940		38,889	789 47
Riz.....	10,540	26,349							23		23	4 37
Bianc de plomb.....	23								116		117	8 65
Bianc de céruse.....	116	1							4		4	0 15
Laine.....									842		1,711	684 78
Tous autres effets et marchandises non énumérés.....	5,082	956			753				6,064		7,775	684 78
Barils, vides.....	101	13							165		178	16 73
Courbes pour bâtiments.....												

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A -- Suite.
 N° (A) 32. -- TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal de la Baie Burlington, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alcals, potasse et perlasse.											
Pommes.											
Produits agricoles, non énumérés, légumes.											
Produits agricoles, non énumérés, animaux.											
Instruments aratoires.											
Orge.											
Brûques.											
Os.											
Soufre.											
Ciment et chaux hydraulique.											
Argile, chaux et sable.											
Houille.											
Mais.											
Bestiaux.											
Coton, brut.											
Poterie et faïencerie.											
Bois de teint, et matières tinctor.											
Poisson.											
Lin et chanvre.											
Fleur de farine.											
Meubles.											
Gypse.											
Verre, de toutes sortes.											
Foin, pressé.											
Cochons.											
Chevaux.											
Peaux vertes et sal., corn. et abatis.											
Glace.											

Fer, chemin de fer.											
" en greusse.											
" tout autre.											
Minéral de fer.											
Gryolithe ou minéral chimique, et autre minéral, excepté le fer.											
Saindoux et huile de saindoux.											
Farine, de toutes sortes.											
Viandes, autres que le lard.											
Marble.											
Manille.											
Mélasse.											
Clous.											
Avoine.											
Huile, en barils.											
Tourteaux oléagineux.											
Pois.											
Pommes de terre.											
Lard.											
Peinture.											
Poix et goudron.											
Guano.											
Seigle.											
Résine.											
Sel.											
Pierre, pour la taille.											
" impropre à la taille, non ouvrée.											
Graines, de toutes sortes.											
Montons.											
Centre de soude.											
Acier.											
Sucre.											
Spiritueux, bière, etc.											
Tabac, brut.											
Sulf.											
Etain.											
Térébenthine.											
Blé.											
Bianc de plomb.											
Bianc de céruse.											
Laine.											
Tous autres effets et marchandises non énumérés.											
Booré.											
Barils vides.											
Courbes, pour bâtiments.											

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A.—Suite.

N° (A) 34.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Chambly, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux	Montant des péages, \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse											568	51 89
Ponnes		509						59			21	0 70
Produits agricoles, non énumérés, légumes	21								21		12	1 10
Produits agricoles, non énumérés, animaux	21								21		10	1 00
Instruments aratoires	10								1,018		1,107	123 91
Orge	1,107		1,018					170			234	21 40
Brûques	64							6			167	15 08
Os	3		153								9	
Soufre												
Ciment et chaux hydrauliq												
Argile, chaux et sable	30							3,735			3,735	387 18
Bouille	205							83,510			83,715	8,137 31
Maïs												
Bestiaux		87									87	2 90
Coton, brut												
Falencerte et poterie	3											
Bois de teint. et mat. tinct.												
Poisson		19										
Lin et chanvre												
Fleur de farine	282											
Meubles												
Gypse												
Verrerie, de toute sorte												
Poin, pressé.	34		150									
Cochons		729										
Chevaux		21										
Peaux vertes et salées, cornes et sabots.												

Glace	12										12	0 40
Fer, chemin de fer.	3										3	0 10
“ en grueuse	12										12	0 10
“ tout autre											785	76 14
Minéral de fer.												
Cryolithe ou min. chim. et autres minerais, exc. le fer												
Saindoux et huile de saind.	3											
Viandes, autres que le lard.												
Marbre												
Manille												
Mélasse												
Clous		3,738										
Avoine.	3											
Huile, en barils.		2,968										
Tourteaux oléagineux.		19										
Pois												
Pommes de terre												
Lard												
Peinture												
Poix et godron.												
Guénilles												
Seigle												
Résine												
Sel	352											
Pierre, pour la taille.		112										
“ onvrée.												
“ impropre à la taille, non ouvrée.		200										
Graines, de toutes sortes.	6											
Moutons.	3											
Centre de soude												
Acier												
Sucre												
Spiritueux, bière, etc.												
Tabac, brut												
Saif												
Étain												
Térébenthine												
Blé												
Blanc de plomb												
Biac de cèruse.												
Laine												
Tous autres effig et marchandises non énumérés.	1,252		200									
Ecorce											2,198	316 09

N° (A) 34.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Chambly, etc.—Fin.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Baxils, vides.....	4										
Courbes, pour bâtiments.....											
Flottes.....											
Bois de chauffage, sur nav en radeaux.....	940								6		1 02
do.....											
Cerclès.....											
Echelles à houblon.....											
Bois de serv., scié, sur nav.....	5,143								540		14 17
do.....											
Mâts, espars et poteaux en radeaux.....			68,238						73,379		4,174 94
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, sur navires.....											
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux.....											
Liens de ch. de fer, sur nav en radeaux.....			2,778						2,778		221 85
Billots de sciage.....											
Douve et fonds, barils.....											
do.....											
do.....											
Doaves, saloirs.....											
Bardeaux.....	128								345		33 78
Piquets et perches pour clôtures, sur navires.....	45								45		3 59
Piquets et perches pour clôtures, en radeaux.....											
Bois de const., carré, sur nav en rad.....											
Traverses.....											
Total	7,946	10,085	72,754						80,700	113,066	15,282 15
Grand total, fret.....	174								174	174	
	8,120	10,085	72,754						80,874	113,066	18,135 34

Articles en bois et bois en partie fabriqué.....												
Total du fret payant péages.....	7,946	10,085	72,754						80,700	113,066	15,282 15	
Houille, en franchises, par ordre en conseil.....	174								174			
Grand total, fret.....	8,120	10,085	72,754						80,874	113,066	18,135 34	
Total, péages sur navires..... " passagers..... " articles en franchise..... Quaiage et emmagasinage.....												
										7	7	
										193,766	174	
										113,066	183,940	
										2,748 63	92 56	
										\$17 40	2 00	
										18,135 34		

Revenu total, à part les loyers de pouvoirs hydrauliques.....

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N°(A) 35.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité des articles transportés sur le canal Rideau, et le montant du revenu perçu, pendant la saison de navigation de 1886.

Articles.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alealis, potasse et perlasse.	2	20					2	20	\$ 5 38
Pommes	3	3					3	3	0 07
Produits agricoles, non énumérés, légumes, non énumérés, animaux	16	2	200				216	2	10 44
Produits agricoles, non énumérés, animaux	159	687					159	687	51 89
Instruments aratoires	53	117					53	117	25 45
Orge	246	3					246	3	5 78
Briques	231	3					231	3	5 61
Os									
Soufre	118	17					18	17	5 16
Ciment et chaux hydraulique	242	6,227			303		2,2	6,530	242 5 67
Houille	9	4					9	4	268 59
Mais	42	14					42	14	0 88
B-siaux	42	14					42	14	0 42
Coton, brut	99	14					99	14	6 21
Faiscience et poterie	4	4					4	4	0 35
Bois de teinture et mat. tincl.	39	14					39	14	2 77
Poisson	8	522					8	522	14 28
Lin et chanvre	5	23					5	23	2 69
Fleur de farine	17	8					17	8	
Membrs	1	1					1	1	2 82
Gypse	7	6					7	6	0 03
Verrierie, de toutes sortes.	8	2					8	2	0 89
Foin, pressé									
Gochons	7	6					7	6	
Chevaux	8	2					8	2	
Peaux vertes et salées, cornes et sabots									
Glacé									

Fer, chemin de fer	1,793	1					1,793	1	93 31
" en gueuse	38	38					38	38	1 84
" tout autre	306	91					306	91	13 46
Minerai de fer									
Cryolithe, minéral chimique et autre min. excepté le fer-saoudoux et huile de saind.	415	600					415	600	50 75
Farines, toutes sortes.	19	30					19	30	1 60
Vianes, autres que le lard.	5	82					5	82	2 45
Marbre	13	30					13	30	1 68
Manille	6						6		0 52
Verre	113	13					112	13	
Clous	331	2					334	2	11 09
Avoine	5	1					5	1	33 46
Huile, en barils	23	110					23	110	0 17
Tourteaux oléagineux	20	4					20	4	15 36
Pois	59	17					59	17	0 12
Pommes de terre	15	1					15	1	0 74
Lard	116	1					116	1	3 02
Peinture	7	1					7	1	8 15
Pois et goudron	13	49					13	49	0 27
Guénilles	186	5					186	5	0 27
Seigle	1,005	3					1,005	3	1 30
Régime	3	3					3	3	0 09
Sel	1,605	259					1,864	259	50 18
" pour la taille	3	602					605	602	28 89
" ouverte	5	3					8	3	0 27
" impropre à la taille, non ouverte	18						135		1 69
Graines de toutes sortes	11	5					11	5	0 18
Moutons	4	4					4	4	0 27
Céadre de soude	3	3					3	3	0 36
Acier	696	45					671	45	0 26
Sucre	46	24					46	24	68 01
Spiritueux, bière, etc.	4	2					4	2	6 70
Tabac, brut	10	2					10	2	0 11
Suif	69	2					69	2	0 06
Grain	20	2					20	2	1 17
Tabac	12	1					12	1	0 18
Blanc de pion	8	8					8	8	0 27
Blanc de céruse	566	446					566	446	0 18
Laine	51	51					51	51	1 67
Tous autres effets et marchandises non énumérés	30	31					30	31	1 76
Ecorce									13 14
Barils, vides									8 0 21

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 36.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Saint-Pierre, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Desc'te.	Montée.	Desc'te.	Montée.	Desc'te.	Montée.	Desc'te.	Montée.	Desc'te.	
Poisson.....	77	449							771	449	1,220
Farine.....	1,218	836							1,218	836	2,038
Houille.....	6,550	6,815							6,550	6,815	133,613
Bois de service.....	1,601	1,078							1,674	1,078	2,682
Autres produits agricoles.....	2,921	3,477							2,921	3,477	6,398
Autres marchandises.....	75	109							75	109	1,841
Total.....	13,139	12,746							13,139	12,748	25,887

Péages sur navires.....
 " passagers.....
 Revenu total, à part les loyers de poutres hydrauliques.....

1,146 44
 1,405 31

E. MIALL,
 Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 18 mars 1887.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 97.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du district de Newcastle, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation de 1886.

Articles	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Briques									
Argile, chaux et sable									
Ecorce									
Bois de chauffage	9,699						9,699		161 65
Bois de service, scié	3,431						3,431		20 55
Liens de chemins de fer	3 0						320		5 90
Bois de sciage	4,350						4,350		87 00
Bardeaux	158						158		19 56
Pêches, etc	420	725					420	725	23 63
Bois de construction, carré									
Traverses									
Minéral de fer	113						113		0 75
Pierre, non ouvrée									
Total du fret payant péages.....	18,491	725					18,491	725	319 04
Péages sur navires.....									
Revenu total, à part les loyers de pouvoirs hydrauliques									
									65 50
									\$ 384 54

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE

N° (A) 38.—DÉTAIL du mouvement du trafic sur les canaux sous-mentionnés,

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonneaux	Péages.	Tonneaux	Péages	Tonn'x.	Péages.
<i>Classe n° 1.</i>		\$ cts.		\$ cts		\$ cts.
Navires à vapeur, canadiens....	241,476	3,536 62	689,066	4,637 63	62,146	199 43
Navires à vapeur, américains....	178,239	2,681 61	21,760	147 54	209	4 95
Voiliers canadiens.....	304,664	5,767 93	978,619	10,625 96	63,363	9 99
Voiliers américains.....	215,349	4,803 99	75,334	496 76	109,480	1,554 27
Total, classe n° 1.....	939,728	16,789 15	1,764,779	16,007 89	232,198	2,748 63
<i>Classe n° 2.</i>						
Passagers.....	Nombre. 3,182	141 42	Nombre. 52,460	2,795 72	Nombre. 5,109	92 56
<i>Classe n° 3.</i>						
	Tonneaux.		Tonneaux		Tonn'x.	
Briques.....	134	18 88	4,590	228 04	234	21 40
Soufre.....	8	78	8	78	3	0 10
Ciment et chaux hydraulique....	378	40 16	5,868	461 98	3	0 10
Argile, chaux et sable.....	6,003	59 19	11,784	465 13	3,765	387 18
Poisson.....	269	40 35	724	58 23
Gypse.....	223	2 79	4,128	69 49
Fer, chemin de fer.....	166	24 72	10,106	1,447 95	12	0 40
" en gueuse.....	3,463	562 45	3,509	518 31	3	0 10
" tout autre.....	2,660	383 15	5,697	510 96	785	76 14
Sel.....	48	6 34	9,083	1,203 01	354	29 58
Pierre, pour la taille.....	5,665	1,098 73	5,479	217 18	112	11 20
Pommes.....	485	29 74	2,653	384 60	568	51 89
Orge.....	1,595	2 3 31	3,103	157 11	2,125	123 91
Mais.....	219,442	43,860 12	9,797	352 82
Coton, brut.....	21	2 85
Lin et chanvre.....	15	1 13
Fleur de farine.....	19,474	1,833 46	11,341	1,607 17	282	9 40
Foin, pressé.....	12	0 90	600	35 00	913	42 11
Farines, toutes sortes.....	13,544	2,676 34	711	57 25	3	10
Tourteaux oléagineux.....	5	0 50
Avoine.....	4,911	975 59	13,594	491 81	3,738	135 40
Pois.....	608	121 60	39,931	1,006 36	2,968	164 16
Pommes de terre.....	20	0 38	110	8 07	19	1 70
Seigle.....	564	84 60	506	23 64
Graines, toutes sortes.....	271	54 40	2,506	94 74	6	0 20
Tabac, brut.....	26	5 02	18	2 45
Blé.....	154,169	29,173 20	89,041	2,012 60
Tous autres produits agricoles, légumes.....	772	40 31	613	70 85	21	0 70
Os.....	1,141	118 26	162	15 08
Bestiaux.....	435	29 60	87	2 90
Cochons.....	35	3 45
Peaux vertes et salées, cornes et sabots.....	416	83 10	35	4 51
Chevaux.....	14	1 87	296	23 20	21	0 70
Saindoux et huile de saindoux.....	46	8 84	98	6 95
Viandes, toutes aut. que le lard.....	132	26 40	44	4 16
Lard.....	1,455	290 70	585	46 53
Moutons.....	229	19 99	222	7 41
Suif.....	585	87 95	25	3 75
Laine.....	1,125	225 00	33	4 50
Tous autres produits agricoles, animaux.....	782	92 45	33	1 10
Total, classe n° 3.....	438,676	82,562 59	239,664	11,846 86	16,438	1,083 26

SUPPLÉMENTAIRE A.—Suite.

et le montant des péages perçus pendant la saison de navigation de 1886.

Canal de la baie de Burlington.	Canaux d'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.	Tonn'x.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
.....	161,595	662 22	49,105	503 85	8,094	161 88	2,400	57 00
.....	138	0 89	320	10 61
.....	325	1 08	255,911	3,427 13	81,401	1,120 63	49,238	934 56
.....	56,293	1,273 06	10,826	129 92
.....	325	1 08	473,942	5,363 30	141,652	1,765 01	57,322	1,146 44
.....
Nombre.....	Nombre 15,038	Nombre 228 84	Nombre 2,973	96 76
Tonn'x.	Tonn'x.		Tonn'x.		Tonn'x.		Tonn'x.	
.....	234	5 61
.....	589	13 89	135	5 16
.....	6,601	143 28	242	5 67
.....	7	67	113	277	1,220	12 20
.....
.....	7	14	1,793	93 31
.....	6	12	29	1 84
.....	227	8 63	397	13 46
.....	17	68	1,864	50 18
.....	2,355	55 40	633	28 89
.....	182	10 51	3	0 07
.....	758	53 14	246	5 78
.....	29	0 88
.....
.....	1	0 06
.....	15	0 68	530	14 28	2,038	20 38
.....	222	21 73	1	0 03
.....	4	0 20	87	2 45
.....	4	0 12
.....	3,875	269 93	6	0 17
.....	5,237	353 63	30	0 74
.....	288	18 31	76	3 02
.....	26	2 52	186	4 44
.....	11	0 69	6	0 18
.....	4	0 11
.....	459	43 96	69	1 67
.....	35	3 28	218	10 44	6,393	63 98
.....	12	0 80
.....	619	35 85	13	0 42
.....	44	2 63
.....
.....	15	1 50	10	0 27
.....	273	12 46	13	0 39
.....	2	0 20	49	1 60
.....	7	0 69	43	1 63
.....	5	0 22	274	8 15
.....	474	27 43	11	0 27
.....	3	0 30	2	0 06
.....	8	0 21
.....
.....	1,519	134 03	846	51 89
.....	23,895	1,218 55	8,214	316 21	9,656	96 56

ANNEXE

N° (A) 38.—DÉTAIL du mouvement du trafic sur les canaux sous-

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
<i>Classe n° 5—Fin.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Douves et fonds de barils, I. O.	731	136 99	32	1 20		
“ saloirs	104	10 36				
Traverses			10,086	26 25		
Echalas à houblon.....						
Total, classe n° 5.....	181,684	26,929 34	149,476	4,804 40	77,100	4,451 10
<i>Classe spéciale.</i>						
Houille.....	271,356	53,241 37	145,493	19,555 61	83,715	8,137 31
Cryolithe ou minéral chimique.	100	5 00	1,024	51 20		
Minéral de fer.....	27,347	1,367 35				
Pierre, impropre pour la taille, non ouvrée.....	9,801	942 47	5,217	135 60	200	6 67
Glace.....						
Total, classe spéciale.....	308,604	55,556 19	151,734	19,742 41	83,915	8,143 98
Total, fret et péages.....	962,497	186,416 54	592,628	62,243 50	193,766	18,123 34
Bois de const. et autre en franc.	1,064	81 44	36,173	3,413 66		
Blé, maïs, farine, fer, sel, houille, etc., etc., en franchise.....	16,574	2,486 10	284,799	9,259 94	174	17 40
Grands totaux, passagers et ton- nage des navires non compris	980,135	188,984 08	913,590	74,917 10	193,940	18,140 74

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars, 1887.

SUPPLÉMENTAIRE A.—*Suite.*mentionnés, et montant des péages perçus, etc.—*Fin.*

Canal de la baie de Burlington.		Canaux d'Ottawa		Canal Rideau.		Canal Saint-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
		530	2 38	1,377	8 87				
				82	13 00				
		717,499	50,777 12	66,117	3,314 10	2,682	26 82	19,103	318 29
				6,530	288 59	13,365	133 65		
		2,030	101 50	1,015	50 75				
		544	7 44	135	1 69			113	0 75
		2,574	108 94	7,680	321 03	13,365	133 65	113	0 75
	1 08	745,141	57,804 71	84,785	6,148 92	25,887	1,405 31	19,216	384 54
		194	8 84	6,205	169 15				
	1 08	745,335	57,813 55	90,990	6,318 07	25,887	1,405 31	19,216	384 54

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N^o (A) 41.—TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux durant la saison de navigation expirée le 31 décembre 1885; et le montant des péages perçus sur iceux.

Navires.	Nombre total.	De ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonnage.		Montant des péages.
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
CANAL WELLAND.														
Navires canadiens, à vapeur.	831	51,283	44,315	2,200	675	9,285	83,789	111,172	130,304	241,476	3,536 62			
Navires américains, à voiles.	1,711	60,468	52,905	5,120	1,334	15,134	93,204	153,435	151,229	301,664	5,767 93			
Total, du Canada.	2,542	111,751	97,220	7,320	2,009	24,429	176,993	264,607	281,533	546,140	9,304 55			
Navires américains, à vapeur.	315	133	69	226	87,468	87,591	2,584	87,992	90,347	178,239	2,681 61			
Navires américains, à voiles.	732	619	206	6,383	1,172	6,995	36,041	109,100	106,249	215,349	4,802 93			
Total, américains.	1,047	752	276	6,609	189,196	157,589	38,632	187,092	196,496	393,588	7,484 60			
Grand total, canal Welland.	3,689	112,503	97,495	133,027	191,305	157,589	215,625	461,699	478,039	939,728	16,789 15			
CANAUX DU SAINT-LAURENT.														
Navires canadiens, à vapeur.	2,187	357,342	313,167	16,775	36	36	1,710	374,153	314,913	689,066	4,637 63			
Navires américains, à voiles.	5,972	534,566	340,038	46,005	135	90	57,755	580,736	397,883	978,619	10,625 95			
Total, du Canada.	9,159	891,938	653,205	62,780	171	126	59,465	954,889	712,796	1,667,685	15,263 59			
Navires américains, à vapeur.	552	102	131	1,971	8,542	8,548	1,769	11,312	10,448	21,760	147 54			
Navires américains, à voiles.	717	1,489	5,741	7,422	1,566	1,413	7,876	82,352	22,932	75,334	596 76			
Total, américains.	1,269	1,591	5,872	9,393	10,138	9,961	9,645	63,664	33,450	97,094	744 30			
Grand total, canaux du Saint-Laurent.	10,428	893,529	659,077	72,173	10,309	10,087	69,110	1,018,553	746,226	1,764,779	16,007 89			

Navires canadiens, à vapeur.	332	30,437	30,321
Navires américains, à voiles.	699	12,422	12,196	6,189
Total, du Canada.	1,031	42,859	42,516	6,189
Navires américains, à vapeur.	3
Navires américains, à voiles.	1,109	1,907	28,635
Total, américains.	1,112	1,907	28,635
Grand total, canal Chambly.	2,143	42,863	44,423	34,824
CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.														
Navires canadiens, à vapeur.	1
Navires américains, à voiles.	1
Total, du Canada.	2
Navires américains, à vapeur.	1
Navires américains, à voiles.	1
Total, américains.	2
Grand total, canal de la baie de Burlington.	4
CANAUX D'OTTAWA.														
Navires canadiens, à vapeur.	1,203	54,505	105,944
Navires américains, à voiles.	2,458	28,027	206,600	1,146	21,284
Total, du Canada.	3,661	82,532	312,544	22,430
Navires américains, à vapeur.	2	97	41
Navires américains, à voiles.	561	10,844	1,434	4,622
Total, américains.	563	10,941	1,475	43,622
Grand total, canaux d'Ottawa	4,224	93,473	314,019	65,052

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Suite.

N° (A) 41.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires, etc.—Suite.

Navires.	Nombre total.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts	
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
CANAL RIDEAU.												
Navires canadiens, à vapeur...	917	25,687	23,119	289	25,986	23,119	49,105	503 85
“ “ à voiles...	1,226	38,562	41,566	1,323	39,885	41,516	81,401	1,120 63
Total, du Canada	2,142	64,259	64,685	1,612	65,871	64,635	130,506	1,624 48
Navires américains, à vapeur...	42	140	175	5	145	175	320	10 61
“ “ à voiles...	114	449	8,498	1,819	2,328	8,498	10,826	129 92
Total, américains	156	589	8,673	1,824	2,473	8,673	11,146	140 53
Grand total, canal Rideau	2,298	64,848	73,358	3,436	68,344	73,308	141,652	1,765 01
CANAL SAINT-PIERRE.												
Navires canadiens, à vapeur...	25	3,345	4,749	3,345	4,749	8,094	161 88
“ “ à voiles...	1,171	25,638	23,589	25,639	23,589	49,228	984 66
Total, canal Saint-Pierre..	1,206	28,984	28,338	28,984	28,338	57,322	1,146 44
CANAUX DU DISTRICT DE NEWCASTLE.												
Navires canadiens, à vapeur...	85	1,191	1,209	1,191	1,209	2,400	57 00
“ “ à voiles...	17	588	610	580	640	1,220	8 50
Total, canaux du district de Newcastle	10	1,771	1,849	1,771	1,849	3,620	65 50

RECAPITULATION.

NAVIRES CANADIENS A vapeur et à voiles.	Nombre	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, tonneaux.	Montant des péages. \$ cts	
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
Welland	2,542	111,751	97,220	126,418	7,320	24,429	176,988	546,140	9,304 55	
Saint-Laurent	9,159	89,938	653,205	62,780	59,465	1,667,686	15,283 59	
Chambly	1,031	42,859	42,516	6,189	30,915	122,509	1,189 41	
Baie Burlington	1	325	49,018	73,461	325	
Ottawa	3,631	22,537	312,544	22,430	334,974	4,089 35	
Rideau	2,142	64,259	64,685	1,612	130,506	1,624 48	
Saint-Pierre	1,206	28,984	28,338	57,322	1,146 44	
District de Newcastle	102	1,771	1,849	3,620	65 50	
Total, canadiens	19,814	1,224,091	1,200,632	196,999	29,756	2,180	126	24,429	267,403	2,915,613	32,681 40	
NAVIRES AMÉRICAINS.												
A vapeur et à voiles.												
Welland	1,047	752	275	6,009	196,456	7,484 60	
Saint-Laurent	4,209	1,591	5,872	9,393	7,861	157,589	535	38,637	33,450	97,094	744 30
Chambly	1,112	4	1,907	28,635	9,961	205	63,661	80,815	109,659	1,559 22
Baie Burlington
Ottawa	563	10,911	1,475	43,622	398
Rideau	156	59	8,673	1,884
Saint-Pierre
Total, américains	4,147	13,877	18,202	46,521	51,671	187,550	157,589	43,680	127,215	303,411	667,953	1,202 60
Grand total des navires canadiens et américains	23,961	1,237,971	1,218,834	243,520	81,324	201,511	167,676	68,109	394,618	1,751,114	3,618,566	43,887 00

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A—Fin.

N° (A) 41½.—TABLEAU COMPARATIF du grand total du fret passé par les canaux sous-mentionnés, pendant les saisons de navigation de 1885 et 1886, ainsi que le montant des péages perçus sur iceux, y compris les péages sur les navires et les passagers.

Canaux.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total, iceux.	Montant des péages.
	Monté.	Péage.	Monté.	Descente.	Monté.	Descente.	Monté.	Descente.	Monté.	Descente.		
1885.												
Canal Welland	34,600	87,760	30,235	9,227	216,797	108,212	15,008	223,559	296,110	488,788	784,928	143,360 97
Canaux du Saint-Laurent	162,311	410,370	6,140	7,813	1,518	7,111	33,693	105,274	293,712	530,668	734,240	61,096 57
Canal Chambly	9,948	9,559	69,932	129	94,647	80,008	104,406	184,212	17,118 26
Canal Rideau	63,130	15,740	9,101	72,904	15,740	87,945	4,937 15
Canaux de l'Ottawa	353	608,856	154,006	261	752,872	763,236	54,431 14
Canal de la Baie Burlington	9,079	14,437	3,685	46,113	55,152	18,022	73,174	941 01
Canal Saint-Pierre	14,810	5,350	14,810	6,350	20,160	1,575 92
Can. du dist. de Newcastle	25,195	512	25,195	512	25,707	486 72
1886.												
Canal Welland	30,034	77,296	31,276	9,663	239,561	234,916	26,176	341,012	327,045	653,087	930,135	186,416 54
Canaux du Saint-Laurent	177,912	564,106	11,402	1,555	1,169	3,359	46,520	117,567	237,073	676,597	913,600	62,243 50
Canal Chambly	8,120	10,095	72,754	102,971	80,874	113,066	191,940	18,123 34
Canal Rideau	72,311	14,751	5,625	303	77,936	13,054	90,990	6,144 92
Canaux de l'Ottawa	2,580	186,529	166,226	2,580	742,755	745,333	57,504 71
Canal de la Baie Burlington	13,139	12,748	13,139	12,748	25,887	1,405 31
Canal Saint-Pierre	18,491	725	18,491	726	19,216	384 54

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 mars 1887.

CANAUX DE L'ÉTAT.

Règlements, tarif, arrêtés du conseil et instructions aux percepteurs.

ACTE CONCERNANT LE MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

SA Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

DÉFINITIONS.

1. Dans le présent acte, à moins que le contexte n'exige une Définitions interprétation différente,—

(a.) L'expression "le ministre" signifie le ministre des Chemins "Ministre. de fer et Canaux ;

(b.) L'expression "le département" signifie le ministère des "Département. Chemins de fer et Canaux ;

(c.) Les expressions "chemin de fer" et "canal" signifient et "Chemin de fer" et comprennent, respectivement, tout chemin de fer et son matériel roulant, et tout canal et écluse appartenant à l'État, ainsi que tout "canal." chemin de fer et son matériel roulant, et tout canal et écluse qui seront acquis, construits, prolongés, agrandis, réparés ou améliorés aux frais de l'État, ou pour l'acquisition, la construction, le prolongement, l'agrandissement, la réparation ou l'amélioration desquels des fonds publics seront votés et affectés par le parlement (à l'exception des travaux pour lesquels des fonds publics auront été votés à titre de subvention seulement), et tous les travaux et propriétés afférant ou dépendant de tel chemin de fer ou canal, ou qui seront placés sous le contrôle du ministre par le Gouverneur en conseil.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

2. Il y aura un département du service civil du Canada qui sera Département appelé "Le Ministère des Chemins de fer et Canaux," dont sera et Ministre des Chemins de fer et Canaux. chef le ministre des Chemins de fer et Canaux alors en exercice, nommé par commission sous le grand sceau du Canada ; et le ministre aura le contrôle et l'administration du département, et occupera sa charge durant bon plaisir.

3. Le Gouverneur en conseil pourra nommer une personne au Député et autres officiers. titre et aux fonctions de député du ministre des Chemins de fer et Canaux, qui sera le principal officier de ce département, un secrétaire du département, et deux ou plusieurs ingénieurs en chef, et tels autres officiers qui seront nécessaires à la bonne administration des affaires du département, chacun desquels remplira sa charge durant bon plaisir :

Secrétaire
intérimaire.

2. Dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du secrétaire, le ministre pourra autoriser par écrit quelque autre employé du département à le remplacer par intérim :

Ingénieurs en
chef.

3. L'un de ces ingénieurs agira comme ingénieur en chef de l'une des divisions du département, et l'autre agira comme ingénieur en chef de l'autre division, à l'égard des travaux ou catégories de travaux que le Gouverneur en conseil prescrira au besoin.

Devoirs du
secrétaire du
département.

4. Le secrétaire du département, à moins que le ministre n'en ordonne autrement dans quelque cas, tiendra des comptes distincts de tous les deniers affectés et dépensés sur chacun des chemins de fer ou canaux placés sous le contrôle du ministre,—soumettra ces comptes à l'audition, de la manière prescrite par la loi ou par le Gouverneur en conseil,—aura la garde de tous les plans, contrat, devis estimatifs, documents, titres, modèles et autres choses se rattachant à ces chemins de fer ou canaux,—tiendra des comptes réguliers avec chaque entrepreneur ou autre individu employé par le département ou sous son contrôle,—veillera à ce que tous les contrats soient régulièrement dressés et signés,—préparera tous les certificats sur la foi desquels des paiements seront ordonnancés,—tiendra procès-verbal de tout ce que fera le département,—préparera les rapports et conduira, sous la direction du ministre, la correspondance du département,—et généralement fera et accomplira tous actes et choses se rattachant aux affaires du département que le ministre lui prescrira, de temps à autre, de faire et accomplir.

Devoirs des
ingénieurs en
chef.

5. Les ingénieurs en chef prépareront, respectivement, des cartes, plans et devis estimatifs de tous les chemins de fer et canaux à construire, modifier ou réparer par ordre ou sous le contrôle du ministre,—prépareront des rapports, pour l'information du ministre, sur toute question qui leur sera soumise au sujet des chemins de fer ou canaux,—examineront et reviseront les plans, devis estimatifs et recommandations des autres ingénieurs, architectes et officiers au sujet de ces chemins de fer ou canaux,—et généralement conseilleront le ministre sur toutes les questions de génie civil ou d'architecture concernant ces travaux.

POUVOIRS DU MINISTRE.

Pouvoirs du
ministre.

6. Le ministre aura l'administration, charge et régie de tous les chemins de fer et canaux de l'Etat, et de tous les travaux et propriétés en dépendant ou s'y rattachant :

Certains
pouvoirs et
devoirs attri-
bués au mi-
nistre des
Chemins de
fer et Canaux.

2. Lorsque, par aucun acte ou document, il sera donné quelque pouvoir ou autorité au ministre des Travaux publics, ou qu'il lui sera assigné quelque devoir au sujet de chemins de fer ou de canaux, ou d'autres travaux publics de quelque une des catégories qui sont placées, par le présent ou tout autre acte, ou par un arrêté du conseil fait sous l'empire d'un acte quelconque, sous l'administration, la charge et le contrôle du ministre des chemins de fer et canaux, ou au sujet de quelque chemin de fer, canal ou autre ouvrage d'aucune des catégories susdites, qu'ils soient ou ne soient pas propriétés de Sa Majesté, les pouvoirs ou l'autorité ainsi conférés, ou les devoirs ainsi assignés au ministre des Travaux publics, seront exercés ou remplis par le ministre des Chemins de fer et Canaux.

Construction
ou réparation
des travaux.

7. Le ministre aura la direction et le contrôle de la construction, de l'entretien et de la réparation de tous chemins de fer et canaux,

et de tous les ouvrages ou travaux en dépendant ou s'y rattachant, construits ou entretenus aux frais de l'Etat, et qui sont, en vertu du présent acte, ou seront à l'avenir placés sous sa direction et son contrôle.

8. Rien de contenu dans le présent acte n'autorisera le ministre à faire des dépenses non préalablement sanctionnées par le parlement, sauf pour les réparations et chargements qu'exigeront les besoins du service public. Dépenses.

9. Le ministre ou le député du ministre, ou tout employé du département dont le devoir sera d'examiner, ordonnancer ou payer quelque réclamation, pourra exiger que tout compte présenté par un entrepreneur ou quelque personne employée par le ministre, ou toute réclamation pour dommages-intérêts, soit attesté sous serment, — lequel serment, ainsi que celui de tout témoin, pourra être prêté entre les mains du ministre, du député du ministre ou de l'employé susdit. Une preuve sous serment peut être exigée à l'égard des réclamations.

10. Le ministre pourra faire venir et interroger sous serment toutes les personnes qu'il croira nécessaire d'interroger sur toute matière à l'égard de laquelle son intervention est nécessaire, et pourra ordonner à ces personnes d'apporter avec elles les papiers, plans, livres, documents ou objets qu'il sera nécessaire d'examiner à l'égard de cette matière, et pourra payer à ces personnes une indemnité raisonnable pour leur temps et leurs déboursés : Assignation des personnes et demande de documents dans les enquêtes.

2. Ces personnes obéiront à la sommation du ministre après avoir été dûment notifiées ; et tout individu ainsi assigné qui négligera ou refusera d'obéir à la sommation et d'être examiné encourra une amende de vingt piastres dans chaque cas. Amende contre les récalcitrants.

11. Le ministre demandera des soumissions, par annonces publiques, pour l'exécution de tous les travaux, sauf dans le cas d'urgence, lorsque des délais seraient préjudiciables aux intérêts publics, ou lorsque, d'après la nature de l'ouvrage à faire, il pourra être exécuté plus promptement et plus économiquement par les employés et serviteurs du ministre. Des soumissions seront demandées. Exceptions.

12. Le ministre, dans tous les cas où des travaux publics sous son contrôle seront faits à l'entreprise, veillera soigneusement à ce qu'il soit donné bonne et suffisante caution en faveur de Sa Majesté, pour l'exécution régulière de ces travaux, au prix et dans les délais spécifiés pour leur achèvement ; et également, dans tous les cas où le ministre ne trouvera pas à propos de donner l'entreprise au plus bas soumissionnaire, il en fera rapport et obtiendra l'autorisation du Gouverneur en conseil avant d'écarter la plus basse soumission ; et aucune somme de deniers ne sera payée à un entrepreneur pour une entreprise quelconque, et aucun ouvrage ne sera commencé avant que le contrat n'ait été signé par les parties y dénommées, ni avant que le cautionnement nécessaire n'ait été fourni. Cautionnement à exiger. Rapport si la plus basse soumission n'est pas acceptée. Conditions préalables au paiement.

PÉAGES SUR LES CANAUX.

13. Le Gouverneur en conseil pourra imposer des droits et péages et en autoriser la perception sur tout canal, et varier, modifier l'usage des canaux, et changer ces droits ou péages de temps à autre, et déclarer les cas

d'exemption de leur paiement; et tous les droits et péages seront payables d'avance et avant que l'on ait droit de se servir du canal pour lequel ils sont dus, si le percepteur des péages l'exige :

Recouvrement des péages.

2. Tous les péages et droits imposés en vertu du présent acte pourront être recouverts, avec dépens, par-devant toute cour de juridiction compétente, par le percepteur ou la personne chargée de les recevoir, en son propre nom ou au nom de Sa Majesté, et en suivant toute forme de procédure par laquelle les dettes dues à la Couronne sont recouvrables :

Effets à bord des vaisseaux responsables pour les droits, etc.

3. Les marchandises à bord de tout bateau à vapeur, vaisseau, train de bois, radeau ou autre embarcation, à quelque personne qu'ils appartiennent, seront responsables pour tous droits, péages ou amendes imposés et prélevés en vertu du présent acte,—et tous ces dits articles pourront être saisis, détenus et vendus, en totalité ou en partie, de la même manière que le bateau à vapeur, vaisseau, train de bois, radeau ou autre embarcation dans lequel ils se trouvent, comme s'ils appartenait à la personne contrevenant aux règlements, sauf le recours du vrai propriétaire contre cette personne, qui en sera censée le propriétaire pour les fins du présent acte :

Péages sur les canaux du Saint-Laurent.

4. Les bateaux à vapeur ou vaisseaux de toute sorte, et les passagers qui descendent le Saint-Laurent en évitant de passer par aucun des canaux entre Montréal et Kingston, seront tenus de payer les mêmes péages que ceux qui auraient été payés par ces bateaux à vapeur, vaisseaux ou passagers s'ils étaient descendus par le canal ou les canaux par lesquels ils n'ont pas passé en descendant; et ces péages seront perçus de la même manière et sous peine des mêmes amendes et confiscations en cas de non paiement.

Les revenus seront remis au ministre des Finances.

14. Tous les péages, droits ou autres revenus imposés et prélevés en vertu du présent acte seront remis par les personnes qui les percevront au ministre des Finances et Receveur général, de la manière et dans les délais qu'il déterminera, mais en aucun cas ces délais n'excéderont un mois.

RÈGLEMENTS POUR L'USAGE DES CANAUX.

Le Gouverneur en conseil pourra faire des règlements pour l'usage des canaux.

15. Le Gouverneur en conseil pourra établir de temps à autre les règlements qu'il jugera nécessaires pour la régie, l'entretien, le bon usage et la protection de tous ou aucun des canaux, ou pour fixer et faire percevoir les droits, péages et revenus imposés.

AMENDES ET PÉNALITÉS.

Et imposer des amendes pour les contraventions.

16. Le Gouverneur en conseil pourra, selon qu'il le jugera nécessaire pour leur bonne observation et le paiement des péages et droits imposés comme susdit, imposer des amendes, qui n'excéderont en aucun cas quatre cents piastres, pour toute infraction aux règlements; et il pourra aussi, par ces règlements, pourvoir à ce que tout bateau à vapeur, vaisseau ou autre embarcation, bois ou marchandises, sur lesquels des droits ou péages sont dus et n'ont pas été payés, et à l'occasion desquels il y a eu infraction des règlements, ou qui ont causé aux canaux des dommages qui n'ont pas été payés, ou à l'égard desquels il a été encouru des amendes restant impayées, ne puissent passer, ou soient détenus et saisis, au risque du propriétaire, et soient aussi vendus, si ces droits, péages, dommages ou amendes ne

Ou autoriser la saisie et vente des vaisseaux contrevenant aux règlements.

sont point payés dans le temps fixé à cette fin, et à ce que le montant des droits, péages, dommages et amendes soit payé à même le produit de leur vente, et que l'excédant, s'il y en a, soit remis au propriétaire ou à son agent; mais aucune disposition de cette nature n'affectera la Couronne dans son droit de poursuivre et recouvrer, suivant le cours ordinaire de la loi, ces droits, péages, dommages ou amendes; et tous ces droits, péages ou amendes pourront toujours être recouverts comme le prescrit le présent acte.

Proviso :
droits de la
Couronne
sauvegardés.

17. Quiconque est fonctionnaire ou serviteur du ministre, ou employé par lui sur un canal, et enfreint volontairement ou par négligence quelque règlement ou ordre du département, ou quelque arrêté du conseil, légalement fait ou en vigueur relativement au canal sur lequel il est employé, et dont copie lui a été signifiée, ou a été affichée, ou dont il a pu prendre connaissance en quelque endroit où il doit faire son travail ou accomplir ses devoirs en tout ou en partie—si cette infraction cause quelque dommage à une propriété ou à quelqu'un, ou lui fait courir des risques de dommages, ou rend ce risque plus grand qu'il n'aurait été sans cette infraction, bien qu'aucun dommage réel n'ait eu lieu,—est coupable de délit et passible—suivant que le tribunal devant lequel la conviction aura lieu considérera que le délit prouvé est plus ou moins grave, ou que le dommage ou le risque de dommage aux personnes ou propriétés est plus ou moins grand—d'une amende de quatre cents piastres au plus et d'un emprisonnement de cinq ans au plus, ou de l'amende et de l'emprisonnement en même temps, à la discrétion du tribunal.

Punition des
personnes em-
ployées sur
les canaux
qui désobéis-
sent aux
règlements.

Si des dom-
mages sont
causés par
cette désobéissance.

18. Si cette infraction ne cause de dommages à aucune propriété ni à aucune personne, ou n'expose aucune propriété ni aucune personne au risque d'éprouver des dommages, ou ne rend pas ce risque plus grand qu'il n'aurait été sans cette infraction, le fonctionnaire, le serviteur ou la personne qui en sera coupable encourra une amende n'excédant pas le montant de trente jours de salaire, ni de moins de quinze jours de salaire du contrevenant, dû par le département, à la discrétion du juge de paix devant qui aura lieu la conviction; et cette amende sera recouvrable avec dépens devant tout juge de paix ayant juridiction dans l'endroit où l'infraction aura été commise ou dans celui où le délinquant sera trouvé, sur le serment d'un témoin digne de foi autre que le dénonciateur.

S'il n'est pas
causé de dom-
mages.

19. Une moitié de toute amende recouvrée en vertu de l'un ou l'autre des deux articles précédents appartiendra à Sa Majesté pour les besoins publics du Canada, et l'autre moitié appartiendra au dénonciateur,—à moins qu'il ne soit un fonctionnaire, un serviteur ou une personne à l'emploi du ministre,—dans lequel cas ce fonctionnaire, serviteur ou personne sera un témoin compétent, et alors toute l'amende appartiendra à Sa Majesté pour les besoins susdits.

Emploi des
amendes.

RECouvreMENT DES AMENDES.

20. Toutes les amendes imposées par le présent acte ou par tout règlement fait sous son empire, seront recouvrables, avec dépens, devant tout juge de paix du district, comté ou endroit où l'infraction aura été commise, conformément à l'Acte concernant les procédures sommaires devant les juges de paix; et si l'amende n'est pas immédiatement payée et que les biens et effets du délinquant ne suffisent pas

Recouvrement des
amendes.

à la couvrir, le juge de paix pourra, par un mandat sous ses seing et sceau, faire emprisonner le délinquant pendant l'espace de temps, n'excédant pas trente jours, que le dit juge de paix prescrira, à moins que l'amende et les frais ne soient plus tôt acquittés; et toutes ces amendes appartiendront à Sa Majesté, sauf tel que ci-dessus prévu, pour les besoins publics du Canada.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Contrats, etc., continués. 21. Tous contrats, obligations, conventions ou baux relatifs à quelque chemin de fer ou canal appartenant actuellement à l'Etat, ou à l'égard des péages imposés pour leur usage, faits ou conclus par le commissaire des travaux publics de la ci-devant province du Canada, ou par le bureau des travaux publics de la province de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, ou par tous commissaires ou autres personnes dûment autorisés à les faire ou conclure dans aucune des provinces du Canada, vaudront au profit de Sa Majesté, et l'exécution en pourra être exigée de la même manière que s'ils avaient été faits avec Sa Majesté sous l'empire du présent acte.

Le Gouverneur pourra ordonner que les cartes, plans, etc., ayant rapport aux chemins de fer et canaux, soient remis au secrétaire. 22. Le Gouverneur en conseil pourra, en tout temps, requérir toute personne ou toute autorité provinciale ayant la possession ou la garde de quelques cartes, plans, devis, évaluations, rapports ou autres papiers, livres, dessins, instruments, modèles, contrats, documents ou archives, qui ne sont pas propriété particulière, et qui ont rapport à quelque chemin de fer, édifice ou propriété s'y rattachant, ou à quelque canal qui est maintenant ou qui sera à l'avenir placé sous le contrôle du ministre, de les remettre sans délai au secrétaire du département.

Quels actes ou écrits lieront Sa Majesté. 23. Nul titre, contrat, document ou écrit se rattachant à quoi que ce soit sous le contrôle ou la gestion du ministre, ne liera Sa Majesté, à moins qu'il ne soit signé par le ministre, ou à moins qu'il ne soit signé par le député du ministre et contresigné par le secrétaire du département, ou à moins qu'il ne soit signé par quelque personne spécialement autorisée par le ministre et par écrit à cet effet; pourvu toujours que le fait que cette autorisation a été donnée par le ministre à toute personne prétendant agir en son nom, ne puisse être contesté que par le ministre ou par quelque personne agissant en son nom ou au nom de Sa Majesté.

Proviso. 24. Une copie de toute carte, plan ou document sous la garde du secrétaire du département, attestée par lui comme étant une vraie copie, sera réputée authentique et aura, *primâ facie*, le même effet en loi qu'aurait l'original dans toute cour de justice ou ailleurs.

Effet du certificat du secrétaire. 25. Les deniers qui seront entre les mains de quelque fonctionnaire, employé ou serviteur du ministre, en sa qualité d'officier ou serviteur de Sa Majesté, dus ou payables par Sa Majesté à qui que ce soit, ou à même lesquels il doit être fait quelque paiement au nom de Sa Majesté, et remis à ce fonctionnaire, employé ou serviteur, ou étant en sa possession à cet effet, ne seront sujets à aucune saisie-arrêt, opposition ou tierce-saisie; et s'il est signifié à ce fonctionnaire, employé ou serviteur quelque saisie-arrêt, opposition ou

tierce-saisie à l'égard de ces deniers, elle pourra être déboutée avec dépens par tout tribunal ou juge compétent.

26. Toute action, poursuite ou autre procédure en loi ou en équité, intentée pour l'exécution d'un contrat, d'une convention ou d'une obligation à l'égard de quelque chemin de fer ou canal, sous le contrôle du ministre, ou à l'égard de sa construction, de son entretien, de son exploitation ou de ses réparations, pourra être instituée au nom du procureur général du Canada.

Procédures judiciaires pour exiger l'accomplissement des contrats, etc.

27. Toutes proclamations et tous règlements, ordres ou arrêtés en conseil faits en vertu du présent acte, seront publiés dans la *Gazette du Canada*.

Règlements, etc., seront publiés dans la *Gazette*.

28. Le ministre préparera et soumettra au Gouverneur général un rapport annuel sur tous les chemins de fer et canaux placés sous son contrôle.—indiquant l'état de chaque ouvrage, le chiffre des recettes et dépenses sur chacun, et toutes autres informations qui seront nécessaires,—lequel rapport sera déposé devant les deux chambres dans les vingt et un premiers jours de chaque session du parlement.

Rapport annuel au Gouverneur, sera soumis au parlement.

ARTICLE I.

RÈGLEMENTS POUR LES CANAUX ET LES HAVRES.

Avis est par le présent donné que, conformément à l'acte 31 Vic., ch. 12, sec. 65 et 66, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en conseil approuver les règlements suivants, pour le bon usage, la régie et la protection des canaux du Canada et des havres placés sous le contrôle du gouvernement fédéral, au lieu des règlements approuvés par des ordres en conseil antérieurs.

Par ordre,

(Signé)

W. A. HIMSWORTH,

G. P. C.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 31 mai 1873.

RÈGLEMENTS

Pour la régie et la protection des canaux du Canada et des havres placés sous le contrôle du gouvernement fédéral, approuvés par le gouverneur général en conseil, conformément à l'acte 31 Vic., chap. 12.

SECTION I.

Le patron ou la personne ayant charge d'un navire, vapeur, bateau ou radeau naviguant sur l'un quelconque des canaux, devra, en entrant ou immédiatement avant d'entrer dans un canal, se munir d'un congé pour le navire, vapeur, bateau ou radeau, au

Produire un congé à la première écluse.

bureau du percepteur le plus voisin, et ce congé devra être produit à la première écluse après avoir quitté le bureau du percepteur et à l'éclusier, au surintendant ou à tout autre fonctionnaire dûment nommé, et ce congé devra encore être exhibé à toute autre écluse, toutes les fois qu'un officier en charge l'exigera, à défaut de quoi l'éclusier ne devra pas permettre à ce navire, vapeur, bateau ou radeau de franchir l'écluse, et le propriétaire ou le patron seront passibles d'une amende qui n'excédera pas vingt piastres, monnaie du Canada ; et tout surintendant, percepteur, gardien de quai, éclusier et autre officier dûment nommé, aura droit d'aller à bord de tout navire, vapeur, bateau ou bac, quand il le jugera nécessaire, pour vérifier le laissez-passer ou manifeste de ce navire, vapeur, bateau ou bac ; et le patron ou toute personne en charge de ce navire, vapeur, bateau ou bac qui cherchera à entraver ces officiers dans l'exercice de leurs fonctions, sera passible d'une amende d'au moins quarante piastres.

SECTION 2.

Le navire sera jaugé, et le cornet se fera entendre à l'entrée d'une écluse.

Tout navire ou bateau naviguant sur les canaux devra être exactement jaugé et marqué, en pieds et pouces, à l'avant et à l'arrière, de chiffres indiquant le tirant exact d'eau de chaque partie du navire ou bateau ; et les navires tirant plus de dix pieds d'eau ne pourront entrer dans le canal Welland,—et les navires tirant plus de neuf pieds d'eau ne pourront entrer dans les canaux du Saint-Laurent ; et le patron ou la personne ayant charge d'un de ces navires et qui pénétrera dans le canal Welland ou les canaux du Saint-Laurent, contrairement à cette section, sera passible d'une amende n'excédant pas cent piastres, et le navire sera retenu jusqu'à ce que cette amende ait été payée et qu'il ait été convenablement allégé. Les navires devront aussi être munis d'un cornet ou d'un sifflet d'alarme à vapeur que le patron devra sonner ou faire sonner à au moins un quart de mille, ou quinze minutes avant d'entrer dans une écluse ou de franchir un pont-tournant, sous peine d'une amende d'au moins deux piastres et de pas plus de vingt piastres.

SECTION 3.

Une lumière sera allumée pendant la nuit.

Tout navire ou bateau naviguant sur un des canaux ou un chenal navigable entre deux canaux quelconques, soit en marche ou à l'ancre, soit franchissant une écluse ou étant amarré dans un canal, devra avoir, durant la nuit, une lumière brillante à l'avant et à l'arrière ; un fanal devra également être placé à chaque extrémité de tout radeau traversant un canal ou chenal navigable, ou y demeurant amarré durant la nuit, et le patron de ce navire, bateau ou radeau qui négligera d'exhiber ces lumières, ou le propriétaire du navire, bateau ou radeau seront passibles d'une amende de quatre piastres au moins et de pas plus de quarante piastres.

SECTION 4.

Les bateaux à vapeur auront des écrans à leur cheminée.

Aucun bateau à vapeur ne pourra franchir les canaux, entrer dans les havres ou en sortir, à l'une ou l'autre extrémité du canal Welland, à moins d'avoir au haut de chacun des tuyaux de sa cheminée, un écran en fil de fer, par lequel la fumée passera, et dont les mailles ou interstices n'auront pas plus d'un quart de pouce de large ; l'écran

devra être posé de manière à ce que l'éclusier qui laissera passer le navire puisse parfaitement le voir lorsqu'il sera fermé, et tout éclusier qui laissera passer un vapeur ne remplissant pas ces conditions, sera passible d'une amende de vingt piastres dans chaque cas, et le patron d'un vapeur qui entrera dans un canal ou un havre sans cet écran sur chacune des cheminées du dit vapeur, sera passible d'une amende de vingt piastres chaque fois, et des dommages-intérêts pour tous dommages qui pourront en résulter et qui seront évalués par le contrôleur.

SECTION 5.

Tout patron d'un navire à vapeur ou autre devra, avant d'approcher d'une écluse ou d'un pont, s'assurer que l'écluse ou le pont est dans l'état convenable pour laisser passer l'embarcation, et il devra faire ralentir la vitesse de la dite embarcation de manière à ne pas endommager les écluses, portes, ponts ou autres constructions sur le canal ou dans le havre, et, si les dégâts ont lieu, le propriétaire ou le patron de l'embarcation seront passibles d'une amende fixée par le contrôleur, mais qui n'excédera pas quatre-vingts piastres, et ils seront responsables des dégâts occasionnés aux constructions, les dommages devant être évalués par le contrôleur du canal et le montant payé immédiatement au percepteur, au payeur ou à toute autre personne ayant droit de les recevoir.

Précaution à prendre en arrivant à une écluse ou à un pont.

Amende dans le cas de dégâts occasionnés aux constructions.

SECTION 6.

Les propriétaires ou le patron, ou la personne ayant charge d'une embarcation comme celles indiquées plus haut, lorsqu'ils en seront requis par le contrôleur du canal, le gardien du quai ou autre officier dûment autorisé à cet égard, devront promptement amener la dite embarcation au point que le contrôleur ou tout autre officier, comme il est dit plus haut, pourront désigner, dans le but de permettre les réparations nécessaires et de maintenir libre la navigation du canal ou du havre, ou pour le maintien de l'ordre et de la régularité dans le voisinage des quais, écluses et débarcadères, ou ailleurs, à défaut de quoi ils seront passibles d'une amende n'excédant pas quarante piastres.

Le navire, etc., se déplacera à la demande d'un officier.

SECTION 7.

Personne ne devra ouvrir ou fermer les portes ou ventelles des écluses ou des déversoirs, ou abaisser le niveau d'eau en aucune manière pour alimenter des machines ou pour tout autre objet, ou ne devra déranger le fonctionnement des écluses, ponts, déversoirs, ou autres constructions sur le canal, sans le consentement et par l'ordre de l'officier de service, et toute personne qui se mettra en contravention avec ce règlement, ou entravera le service du contrôleur, de l'éclusier ou d'un de leurs employés, à cet égard, sera passible d'une amende n'excédant pas quarante piastres chaque fois.

Amende dont sera passible quiconque nuira au fonctionnement d'un canal.

SECTION 8.

Tout navire à voile ou autre, naviguant sur un canal ou dans un havre, devra avoir ses vergues ramenées de manière à ne pas s'étendre au delà du bord; les boutehors, escoperches, beauprés, haubans,

Les vergues, etc., des navires à

voiles seront
ramenées à
bord.

devront, ainsi que les ancres, être ramenés de façon à ne pas endommager les portes d'écluses, quais, ponts et autres constructions, à défaut de quoi les propriétaires, le patron ou la personne ayant charge de l'embarcation seront passibles d'une amende n'excédant pas quarante piastres pour chaque infraction à ce règlement.

SECTION 9.

Amende dont
sera passible
quiconque
jettera l'ancre,
ou prendra du
fret, etc., sans
permission.

Aucun patron ou personne ayant charge d'une embarcation, comme susdit, et naviguant dans un canal ou havre, ne devra y jeter l'ancre, ou dans le chenal, ou amarrer une embarcation ou radeau dans le chenal qui y conduit, ni décharger aucune partie de la cargaison, ou charger quelque fret ou du bois, sans l'ordre formel du contrôleur, gardien du quai, maître du havre ou éclusier, à défaut de quoi il sera passible d'une amende n'excédant pas quarante piastres, monnaie courante, pour chaque infraction.

SECTION 10.

Il ne se fera
pas de répara-
tions ni se
préparera de
matériaux,
sans permis-
sion.

Personne ne devra construire ou réparer des navires, bateaux ou barges sur un terrain dépendant du canal sans la permission du contrôleur, qui désignera un emplacement, à défaut de quoi cette personne sera passible d'une amende n'excédant pas quatre-vingts piastres et pas moindre que quatre piastres, et tout patron ou toute autre personne qui y fera bouillir du goudron, de la poix, de la résine ou toute autre substance pour radouber un navire, sans la permission du contrôleur et aux endroits qu'il pourra désigner, sera passible de la même amende de quatre piastres au moins et de quatre-vingts piastres au plus.

SECTION 11.

Amende dont
sera passible
quiconque
jettera des
rebut, etc.,
dans un
canal.

Toute personne qui jettera dans un havre ou canal, ou dans une écluse, bassin d'alimentation ou déversoir s'y rattachant, ou dans le chenal ou à une distance de deux cents verges de l'entrée de ce chenal, une carcasse d'animal ou une substance infecte de nature quelconque, ou des pierres, du bois, des branches ou autres rebuts, ou obstruera d'une manière quelconque un canal ou havre ou le chenal qui y conduit, sera passible d'une amende de deux piastres au moins, et n'excédant pas deux cents piastres, cours du Canada.

SECTION 12.

Il ne sera pas
employé de
perches à fer
pointu.

Dans les écluses et leur voisinage, non plus que dans les canaux, on ne devra employer de perches à pic ou autre instrument revêtu de fer, sous peine d'une amende de quatre piastres contre le délinquant.

SECTION 13.

Il ne sera rien
empilé ni
traîné sur les
levées d'un
canal.

Personne ne devra empiler du bois de construction ou autre, des pierres ou autres matériaux, sur le chemin de halage, sur les levées d'un canal ou bassin, ou sur un terrain quelconque dépendant d'un canal ou d'un havre, sans la permission écrite du contrôleur, et personne ne devra tirer ou rouler, pour les jeter dans un canal ou havre,

ou les en tirer par-dessus une écluse, aqueduc ou levée, du bois de service ou autres matériaux; et pour chaque infraction à ce règlement, le délinquant sera passible d'une amende n'excédant pas quarante piastres.

SECTION 14.

Le bois de construction et de corde, les douves, les billots de sciage et les espars ne pourront franchir un canal sous forme de radeau, sans la permission écrite du contrôleur, et toute personne contrevenant à ce règlement sera passible d'une amende de vingt piastres, monnaie courante. Dans le cas où des radeaux seront admis dans le canal avec la permission du contrôleur, ils le seront aux conditions suivantes :—

Il ne sera pas admis de radeaux sans permission spéciale.

SECTION 15.

Aucun radeau ou train de bois traversant le canal Welland ne devra excéder 25 pieds de large, et, pour les autres canaux du Canada, excepté ceux qui sont mentionnés plus bas, les radeaux ne devront pas excéder 12 pieds de large. Entre Allanburgh et le lac Erié, ils n'excéderont pas 560 pieds de long et la moitié de cette longueur entre Allanburgh et le lac Ontario. Sur les canaux du Saint-Laurent, la largeur des radeaux n'excédera pas 25 pieds, et leur longueur 720 pieds. Sur le canal Chambly, la largeur n'excédera pas 23 pieds, et la longueur 400 pieds.

Dimensions des radeaux qui pourront être admis sauf permission.

Aucun radeau ou train de bois n'approchera un autre radeau ou train à une distance moindre qu'un huitième de mille, si ce n'est pour le dépasser, et il ne sera pas amarré à une distance moindre qu'un huitième de mille de tout autre radeau ou train préalablement amarré.

Distance à ménager entre les radeaux.

La traverse d'un couplage (*crib*) de bois de service ne s'étendra à plus d'un pouce de l'arête extérieure de la pièce latérale de ce couplage.

Traverses dans les couplages.

Chaque radeau ou train de bois détaché devra être muni d'un laissez-passer et se tenir au large de tout navire qui passera dans le canal.

Les radeaux seront munis de laissez-passer.

Aucun radeau ne pourra rester dans un canal sans être amarré, ni être amarré ou arrêté en travers du chenal de manière à obstruer la navigation; et, de plus, tout radeau devra franchir le canal sans délai inutile, aux moments et avec le nombre d'hommes et de chevaux, et sujet à tous autres règlements que le contrôleur du canal pourra prescrire.

Directions pour l'amarrage des radeaux et la manière de les conduire.

Tout radeau ou train de bois de la longueur maximum susmentionnée devra, en franchissant un canal, être dirigé par trois hommes au moins et halé par deux chevaux ou un plus grand nombre. Pour les radeaux plus courts, il faudra au moins deux hommes et un cheval.

Directions relatives à l'équipage et au halage.

Dans tous les navires, bateaux ou bacs chargés de bois de service, le bois devra être empilé de manière à ne point projeter en dehors du plat-bord du navire, bateau ou bac.

Pour chaque infraction aux termes de cette section, le propriétaire du radeau, du navire, bateau ou bac, ou la personne en ayant charge, seront passibles d'une amende de dix piastres au moins, et de quarante piastres au plus.

Amende.

SECTION 16.

Ce qui sera fait dans le cas d'un navire, etc., ou d'objets abandonnés.

Si un navire, bateau, bac, radeau, une pièce de bois de service, ou toute autre chose, sont laissés dans un canal ou bassin, havre, cours d'eau ou chenal y conduisant, ou près de l'entrée,—flottant ou sombré,— ou gênant ou pouvant gêner la navigation en aucune manière, dans l'opinion du contrôleur, ou gênant les travaux en voie d'exécution sur le canal ou havre, ou si des objets sont trouvés sur la levée du canal ou havre, sans être sous la charge de quelqu'un, le propriétaire de ces objets sera passible d'une amende de quatre piastres au moins et de quatre-vingts piastres au plus; les objets trouvés répondront du paiement de cette amende, et le contrôleur du canal ou le maître du havre pourra saisir et faire enlever ces objets abandonnés ou non-réclamés, et pourra ultérieurement les faire vendre à l'encan, en donnant deux semaines d'avis public dans deux localités les plus voisines de l'endroit où les objets ont été trouvés, et il versera les produits de la vente entre les mains du percepteur des péages ou du payeur le plus voisin, ou de la personne désignée pour les recevoir; ou le contrôleur ou maître du havre pourra faire enlever ces objets, en percevant le coût du transport et l'amende imposée, du propriétaire ou de la personne qui réclame ces objets. Pourvu que sur soupçon que le capitaine, ou patron, se propose d'abandonner cette épave, etc., le contrôleur du canal ou le maître du havre est, par le présent, autorisé à saisir le navire et son contenu et à agir comme dans le cas indiqué plus haut pour les objets sombrés ou abandonnés. Et pourvu aussi qu'avant de faire enlever un navire, bateau, bac ou radeau échoué ou sombré, ou aucune partie de ces embarcations, ou leur contenu, dans le canal ou le havre, ou un objet quelconque laissé sur la levée du canal ou du havre s'y reliant, la personne réclamant ce navire, bateau, bac ou radeau, ou aucune partie de ces embarcations, ou tout autre objet, devra donner caution pour le paiement de tous frais et dépens qui auront pu être encourus pour faire enlever l'épave ou autres objets; cette caution devra être acceptée par le contrôleur du canal ou le maître du havre, à moins que la dite personne n'ait obtenu de cet officier la permission de faire enlever l'épave.

SECTION 17.

A moins que le propriétaire ne se présente.

Si le propriétaire ou les propriétaires d'un objet saisi le réclament avant l'époque de la vente et paient les frais de saisie et de déplacement, la vente n'aura pas lieu.

SECTION 18.

Directions relatives aux propriétaires de moulins.

Tous les propriétaires de moulins, ou les gérants de ces établissements, devront fermer leurs écluses (*gates*) d'après les ordres du contrôleur de la partie du canal où se trouve l'établissement, et ne jamais abaisser le niveau au-dessous de la ligne des hautes eaux, sous peine d'une amende de vingt piastres.

SECTION 19.

Directions relatives aux navires qui attendent.

Lorsque plusieurs navires ou bateaux attendent pour franchir une écluse ou pénétrer dans un canal, ils devront se mettre sur un seul rang et à une distance d'au moins 300 pieds de l'écluse ou de l'entrée,

sous peine d'une amende de quatre piastres, au moins, et de vingt piastres au plus; et tous les bateaux s'avanceront dans l'ordre où ils se trouvent ainsi, excepté les vapeurs de première classe portant des passagers ou des produits pour le marché, qui auront la priorité sur tous les autres navires, dans toutes les écluses et sur tous les canaux du Canada,—(sauf le canal Welland, pour lequel des dispositions spéciales sont indiquées ci-après);—les vapeurs de seconde classe et les propulseurs portant du fret et des passagers auront la priorité sur les navires de la troisième classe, qui comprendra,— premièrement, les vapeurs et propulseurs ne portant que du fret, secondement, les remorqueurs à vapeur, troisièmement, les barges et navires à voiles de toute espèce. Pourvu aussi que la priorité du passage, dans le canal Welland, sera toujours donnée aux vapeurs portant des marchandises ou produits, pour les écluses d'entrée des ports Dalhousie, Colborne et Maitland et les écluses d'Allanburgh; et qu'ensuite la priorité sera donnée aux vapeurs portant des passagers et du fret, pour les écluses nos 2 et 25 et les écluses de prise d'eau à Thorold. Toute infraction à ce règlement rendra le contrevenant passible d'une amende de quatre piastres, au moins, et de quarante piastres au plus.

pour franchir
une écluse.

SECTION 20.

Tous les navires ou bateaux approchant d'une écluse, tandis qu'un autre navire vient dans la direction opposée, et est entré ou près d'entrer dans la dite écluse, devront être amarrés aux poteaux mis à cet effet sur la berge et devront attendre que le navire franchissant l'écluse soit passé, chaque contravention à ce règlement entraînant une amende de quatre piastres, au moins, et de vingt piastres au plus.

Les navires
approchant
d'une écluse
pendant
qu'un autre
la franchit
seront
amarrés.

SECTION 21.

Toutes les fois que des navires ou bateaux se rencontrent dans un canal, ceux qui descendent doivent tenir le chenal et ceux qui montent se ranger de côté; et lorsqu'un navire rejoindra, sur un canal, un autre navire qui va moins vite que le premier, le navire ainsi rejoint devra se ranger de côté et laisser passer le navire le plus rapide, dès que la chose sera possible, sous peine d'une amende de deux piastres, au moins, et de vingt piastres, au plus, pour chaque infraction à ce règlement.

Directions
pour les
navires qui se
rencontrent
ou qui se
passent.

SECTION 22.

Aucun navire ou bateau ne pourra franchir un canal à une vitesse moindre ou plus grande que celle fixée par le contrôleur, ou autre officier en charge (les détails relatifs à cette vitesse pouvant être connus à la première écluse en entrant dans le canal,) sous peine d'une amende d'au moins vingt piastres pour chaque infraction, le navire ou bateau pouvant en outre être retenu jusqu'à ce que le temps fixé pour franchir le canal soit expiré. (Voir la formule d'avis.)

La marche du
navire, etc.,
ne dépassera
pas une cer-
taine vitesse.

SECTION 23.

Les coins de tous bateaux ou bacs, construits à angle droit, devront être arrondis suivant un cercle d'au moins trois pieds de rayon. Sur

Directions
relatives aux

bateaux construits à angle droit.

tous les bateaux ou bacs les noms ou numéros des propriétaires devront être peints en caractères bien visibles; ils devront aussi être munis de deux pieux de fer, avec anneaux pour les amarrer comme aux poteaux d'amarrage; et les bateaux ou bacs portant du gravier, de la terre ou des pierres ne pourront être amarrés qu'aux endroits désignés par le contrôleur du canal; et de chaque côté de ces bateaux ou bacs il devra y avoir des planches, disposées suivant l'ordre du contrôleur, pour empêcher ces matériaux de tomber dans le canal, sous peine d'une amende n'excédant pas quarante piastres.

SECTION 24.

Le gouvernail sera construit d'une certaine façon.

Les navires, bateaux ou barges naviguant sur un canal devront avoir leur gouvernail disposé de manière à ne point couper le câble de remorquage des autres navires, bateaux ou barges, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt piastres, monnaie courante.

SECTION 25.

L'éclusage se fera avec précaution; sous peine d'amende.

Les navires, bateaux ou barges devront être conduits, dans les écluses, avec soin, de manière à ne pas endommager les constructions, et toute négligence à cet égard sera punie d'une amende n'excédant pas vingt piastres, en outre de laquelle le propriétaire ou patron de l'embarcation devra payer les frais de réparation des dommages ainsi causés aux écluses, dans tout le Canada, ou autres constructions des havres du canal Welland.

SECTION 26.

Les bateaux, etc., seront munis de câbles.

Toute embarcation naviguant sur les canaux devra être munie d'au moins deux aussières convenables, l'une à l'avant et l'autre à la banche, lesquelles, pendant que l'embarcation franchit une écluse, seront attachées aux poteaux qui se trouvent sur la levée du canal et de l'écluse, et chacun de ces cordages sera sous les soins d'un des hommes de l'équipage, afin de régler la vitesse de l'embarcation à son entrée dans l'écluse, l'empêcher de heurter les portes ou autres parties de l'écluse et l'empêcher de remuer dans l'écluse pendant qu'on vide ou remplit celle-ci, et le propriétaire ou le patron d'une embarcation qui négligeront de se conformer à ce règlement seront passibles d'une amende n'excédant pas quarante piastres, et l'embarcation ne franchira pas l'écluse si, dans l'opinion du contrôleur, les cordages susmentionnés sont insuffisants.

SECTION 27.

La patron fournira deux hommes, s'il y a lieu.

Toutes les fois qu'une embarcation franchira une écluse ou passera un pont-tournant, le patron de l'embarcation devra fournir deux hommes, au moins, pour faire fonctionner l'écluse ou le pont, pendant le passage de son embarcation, et tout refus ou négligence à cet égard entraînera une amende de deux piastres, au moins, et de quarante piastres au plus.

SECTION 28.

Amende dont sera passible

Le gardien du quai ou le maître du havre, ou, s'il n'y a pas de gardien du quai présent, le contrôleur, le percepteur ou l'éclusier

devront, (toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire,) assigner des emplacements à tous les navires, bateaux ou radeaux en charge-ment ou en déchargement ou s'arrêtant dans un bassin ou havre, ou à un débarcadère sur un canal; et si le propriétaire ou le patron d'un navire, bateau ou radeau refuse ou néglige de se conformer promptement aux ordres ainsi donnés par le gardien du quai, le maître du havre, le percepteur ou l'éclusier, ou si le propriétaire ou le patron, ou toute autre personne, déplacent par force ou essaient de déplacer un navire, bateau ou radeau de l'endroit assigné par le dit officier, sans sa permission, cette infraction entraînera une amende de vingt piastres au plus.

quiconque re-
fusera de
prendre la
place qui lui
sera assignée.

SECTION 29.

Les vaisseaux, bateaux et radeaux susmentionnés répondront des dégâts causés aux écluses, ponts, bacs ou machines employées pour des constructions ou réparations sur un canal ou dans un havre, soit que ces dégâts aient été causés par la négligence ou l'inhabileté du patron de l'embarcation ou par son inattention à observer les règlements du canal, soit qu'ils aient été causés par accident, et toute amende qui sera imposée, en vertu de ces règlements, par un percepteur de péages, maître de havre ou contrôleur d'un canal, et déclarée, par ces règlements, imputable au propriétaire ou patron de l'embarcation, soit pour non-paiement des péages, soit pour infraction dûment constatée, et toute somme exigée par le contrôleur ou l'ingénieur du canal comme compensation pour dégâts aux constructions, sera garantie par l'embarcation, que le contrôleur du canal est autorisé à saisir et devra saisir avec sa cargaison et tous ses agrès, au risque du ou des propriétaires, jusqu'à paiement des péages, amende ou compensation comme susdit, et à défaut de paiement, le contrôleur du canal, ou son représentant, pourra faire vendre à l'encan cette embarcation, après avoir donné deux semaines au moins d'avis de la vente dans un ou plusieurs des journaux publiés dans ou près de la localité où la saisie a été opérée.

Les navires,
etc., répon-
dront des
dégâts ou des
péages, et
pourront être
saisis.

SECTION 30.

Toute embarcation qui aura encouru une amende ou commis des dégâts sur un canal ou dans un havre, pourra être arrêtée et retenue sur d'autres canaux et dans d'autres havres jusqu'à ce que l'amende ou la compensation pour dégâts ait été payée ou qu'on ait donné garantie du paiement comme il est dit plus haut.

Les amendes
encourues
sur un canal
pourront être
prélevées sur
un autre.

SECTION 31.

Les gardiens, contre-maîtres ou autres personnes surveillant des travaux sur un canal ne pourront, sans une autorisation écrite du ministre des travaux publics ou du contrôleur en chef du canal, fournir des attelages, bateaux, voitures, matériaux ou autres objets pour travaux publics sur un canal ou ailleurs, ou employer ces attelages, etc., ou passer contrat pour la fourniture de ces matériaux, s'ils appartiennent à un membre de leur famille; ils ne pourront non plus employer à des usages particuliers des attelages, bateaux, voitures, matériaux ou autres objets appartenant au public. Et aucun employé public sur les canaux, ou autre employé du ministère des travaux publics, ne devra avoir d'intérêt direct ou indirect

Les préposés
aux canaux ne
devront avoir
d'intérêt dans
aucun
ouvrage.

Ni garder en pension aucune personne employée sur le canal, non plus que faire aucun commerce. dans les contrats pour main-d'œuvre, matériaux ou autres objets, sur les canaux, et ne devra, directement ou indirectement, tirer aucun profit des dépenses annuelles faites sur les canaux, en dehors de son salaire annuel; et il ne devra garder en pension aucun éclusier, contre-maître ou manœuvre employé sur le canal, ni faire aucun commerce.

SECTION 32.

Ni tenir auberge, etc. Aucun éclusier ou autre employé sur un canal ne devra tenir auberge, taverne ou épicerie, ou avoir un intérêt dans un établissement de ce genre, et il ne devra rien vendre aux personnes naviguant sur le canal ou avoir un intérêt dans la vente d'aucun article; et il ne devra être, ni directement ni indirectement, concerné dans la vente de combustible, non plus que dans le louage de chevaux pour le remorquage.

SECTION 33.

Canaux, etc., auxquels s'appliquent ces règlements. Ces règlements s'étendront et s'appliqueront aux différents canaux et constructions publiques ci-après mentionnés, pour leur régie et protection:—Canal Rideau, y compris la rivière Rideau et les lacs que traverse la ligne de navigation,—ligne de navigation entre Lachine et la cité d'Ottawa, y compris les canaux de Carillon, de la Chute à Blondeau et de Grenville, et le canal d'alimentation de la Grande-Rivière; la ligne de navigation entre le lac Scugog, et la digue de Buckhorn, y compris le lac et la rivière Scugog, l'écluse et la digue de Lindsay, le lac à l'Esturgeon, le canal, l'écluse et la digue de Bobcaygeon, les lacs au Pigeon et à la Vase, et la digue de Buckhorn.

Règlements supplémentaires pour le canal de Bobcaygeon. Et il a plu, en outre, à Son Excellence ordonner que les règlements suivants, outre les règlements susmentionnés, s'appliqueront au canal et à l'écluse de Bobcaygeon, pour leur régie et protection:

1. Aucun bac ou barge, ou autre embarcation, ne pourra décharger du fret pendant qu'elle est dans l'écluse ou le canal, sous peine d'une amende de cinq piastres pour chaque infraction; toutefois les vapeurs portant des passagers auront le privilège de prendre du combustible, de charger ou décharger du fret pendant qu'ils sont dans le canal, pourvu que l'opération ne dure pas plus d'une demi-heure et n'occasionne point de retard à d'autres navires.

2. Lorsque deux navires s'approchent dans des directions opposées, celui qui monte devra arrêter ou amarrer à un point désigné par l'éclusier, du côté opposé à l'autre navire, et rester là jusqu'à ce que celui-ci soit passé,—sous peine d'une amende de cinq piastres pour chaque infraction à ce règlement.

3. Quand on transporte des billots de sciage au moulin à scie qui se trouve sur le côté nord de l'écluse, les radeaux doivent être défaits dans la baie en amont de l'entrée; et pas plus de deux billots de front ne devront arrêter sur aucun point du canal; et il ne devra pas y avoir à la fois dans le canal plus de billots que le bassin de réception n'en peut contenir,—mais surtout aucune "flotte," "traverse" ou "hart" ne pourra entrer dans le canal soit à part des billots destinés au moulin à scie, soit en même temps que ces billots; en outre, toutes dosses, écorces, rognures ou autres obstructions trouvées dans le canal et provenant du moulin ou du passage des

billots devront être enlevées par les propriétaires du moulin, qui paieront, en outre, une amende de cinq piastres chaque fois que pareille accumulation aura lieu.

SECTION 34.

Aucun radeau de bois de service ne pourra être amarré sur le canal Welland ou sur le canal Lachine, à moins d'être sous la charge immédiate d'un ou plusieurs hommes (suivant la quantité de bois qu'il contient), sous peine d'une amende de dix piastres, au moins, et de quarante piastres au plus,—et le contrôleur est, par le présent, autorisé à mettre ce radeau sous la charge d'un ou plusieurs hommes, suivant ce qu'il jugera nécessaire, et pourra saisir et retenir ce radeau jusqu'à ce que les frais ainsi encourus, ainsi que l'amende, aient été payés.

Le bois amarré le long des canaux Welland ou Lachine sera sous la garde d'un ou plusieurs hommes.

ARTICLE 2.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

OTTAWA, 10 juillet 1879.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

ATTENDU qu'il est à propos que les steamers des malles aient sur tous les autres navires priorité de passage dans tous les canaux et écluses du Canada, et que les règlements, maintenant en vigueur à ce sujet, soient modifiés,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, sur la recommandation de l'honorable ministre des chemins de fer et des canaux, et sous les dispositions des articles 65 et 66 de l'Acte 31 Victoria, chapitre 12, ordonner, et il est par ces présentes ordonné, qu'à dater d'aujourd'hui les steamers de la malle, naviguant dans les canaux ou traversant les écluses du Canada, auront priorité de passage sur tous autres navires quelconques, et que toute infraction à cet ordre rendra le délinquant passible d'une amende d'au moins quatre piastres et n'excédant pas vingt piastres pour chaque délit; et que l'article 19e des règlements de l'administration et protection des canaux du Canada, approuvés par le Gouverneur général en conseil, le 31 mai A.D. 1873, sera et est, par ces présentes, modifié selon le présent arrêté.

Les steamers de la malle auront priorité de passage dans les canaux.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil privé.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

VENDREDI, 17e jour de juin 1881.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux,—

8a - 2*

L'article 19
est modifié,

Il a plu à Son Excellence ordonner et il est par les présentes ordonné que l'article 19e des règlements qui régissent actuellement le passage des navires à travers les canaux et écluses du gouvernement, adopté par un arrêté du conseil le 31 mai 1873, soit et est par les présentes modifié en supprimant le premier paragraphe depuis les mots " où plusieurs bâtiments " jusqu'aux mots " bâtiments de toute sorte " inclusivement, et en y substituant la suivante, savoir, —

Deux catégo-
ries de navi-
res.

A l'avenir pour ce qui concerne la priorité de passage dans les canaux ou écluses du Canada, à l'exception du canal Welland, relativement auquel existe un règlement spécial, il n'y aura plus que deux catégories de bâtiments au lieu de celles qui existent actuellement, savoir :

Première ca-
tégorie.

1re catégorie—Comprenant les vapeurs dont la machine, etc., est décrite dans le certificat de l'inspecteur des bateaux à vapeur comme pouvant être employée " au transport des passagers " pour les distinguer des vapeurs dont la machine, etc., est décrite dans ce certificat comme pouvant être employée " au transport du fret et des passagers," et de plus les bateaux passagers.

Deuxième ca-
tégorie.

2me catégorie—Comprenant tous les autres bâtiments de quelque espèce qu'ils soient.

La première
catégorie
aura priorité
sur la deux-
ième.

De ces deux catégories de navires, ceux de la première auront priorité de passage sur ceux de la seconde; les bateaux à vapeur transportant les malles de Sa Majesté continueront cependant comme à présent d'avoir préséance sur les bateaux à vapeur qui ne transportent que des passagers.

Les navires
qui attendent
feront queue.

Lorsque plusieurs bâtiments ou navires sont réunis, ou attendent pour entrer dans un canal ou une écluse, ils doivent se tenir en une seule rangée et à une distance d'au moins 300 pieds de l'écluse ou entrée, et chaque bâtiment ou navire doit pour y passer avancer dans l'ordre qu'il occupe sur la file, excepté dans le cas des navires de la première catégorie auxquels priorité de passage est accordée comme que dit ci-cidessus.

Si le navire
de première
catégorie
attendu n'est
pas arrivé,
ceux de
seconde caté-
gorie entre-
ront.

Dans le cas, cependant, où un navire de la première catégorie, pour lequel une écluse serait tenue ouverte à une heure fixe, manquera d'y entrer, les navires de la seconde catégorie qui attendent leur tour peuvent se servir de cette écluse et continuer de s'en servir jusqu'à ce que le navire de la première catégorie en retard soit arrivé.

L'article 21
est modifié.

Il a plu en outre à Son Excellence ordonner, et il est par les présentes ordonné que l'article des règlements actuels concernant la lutte de vitesse que peuvent se faire les bâtiments dans le canal soit modifiée, et le dit article est par les présentes modifié de telle sorte qu'il sera défendu à un bâtiment de course rapide de dépasser un bâtiment de course moins rapide lorsqu'ils approchent d'une écluse, et que les mots suivants soient insérés dans l'article 21 des dits règlements concernant les canaux, immédiatement après les mots " le navire le plus rapide devant passer à côté," savoir, " à moins que ce ne soit dans les 300 verges qui séparent du mur de l'écluse vers laquelle se dirigent les bâtiments, et dans ce cas le navire le plus rapide n'essayera pas de passer."

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 3 mars 1887.

ARTICLE 3.

Les instructions suivantes adressées aux percepteurs de péages sur les canaux abrogent et remplacent toutes les instructions et règlements antérieurs sur le sujet auquel elles se rapportent.

1. Les patrons de navires, etc., qui demandent des Laissez-passer ou des Acquits, fera et présentera en double une déclaration (*Ship's Report*) selon la formule n^o 1, qui sera en tout point complète ainsi qu'indiqué dans la formule, et cette déclaration sera attestée solennellement et signée par le patron du navire.

Les patrons feront un rapport de leur navire en double.

2. Le péager devra examiner cette déclaration avec soin, et devra se convaincre, soit en examinant les connaissements et les autres papiers de bord, soit au moyen d'un examen personnel du bâtiment et de sa cargaison, que les écritures de la déclaration sont vraies. Il devra ensuite calculer le péage et en inscrire le montant dans le blanc réservé à cette fin. Il aura soin dans tous les cas de souligner l'article du tarif sur lequel est basé son calcul.

Le percepteur examinera la déclaration et calculera le péage.

3. Aussitôt que le péage aura été payé, il apposera le timbre officiel (*Up* ou *Down*, selon le cas) sur les deux côtés de la déclaration et signera son nom à l'endroit indiqué.

Le rapport sera marqué *Up* ou *Down*.

4. Il préparera ensuite le Laissez-passer (LET PASS) et sa souche, remplissant avec soin les blancs de la formule, mentionnant le nombre de tonnes de blé ou autre article sur lequel est prélevé le péage, ou, si la cargaison est variée, le nombre de tonnes de chaque catégorie d'articles qu'elle comprend. Il apposera alors au laissez-passer le timbre correspondant à celui employé pour la déclaration à laquelle le laissez-passer se rapporte. Et après avoir signé ce dernier le péager le donnera au patron du navire comme autorisation de passer la section du canal pour lequel il a été fait.

Un Laissez-passer sera donné au patron.

5. On remarquera que les laissez-passer sont numérotés consécutivement. Le péager aura soin de marquer chaque copie de la déclaration, des deux côtés, du même numéro que le laissez-passer. Il aura aussi soin d'employer les blancs de laissez-passer selon leur ordre numérique.

La déclaration et le laissez-passer porteront le même numéro.

6. Il sera fourni des formules de déclaration imprimées en encre bleue, pour être employées lorsque toute la cargaison doit être admise comme déjà acquittée. Quand une partie de la cargaison est admise en franchise et qu'une partie doit payer péage, c'est la formule imprimée en noir qui doit être employée, et dans ce cas, le péager doit inscrire en encre rouge les péages dont partie de la cargaison est exempte, ainsi que les quantités ainsi exemptes, et il doit aussi mentionner le numéro du laissez-passer qui constate le paiement de ces péages sur le canal Welland ou les canaux du Saint-Laurent.

Déclaration en bleu pour cargaison déjà acquittée.

7. Une copie de la déclaration sera envoyée au département par le premier courrier. Le double sera attaché à la souche du laissez-passer correspondant, de façon à former un cahier de pièces qu'il pourra consulter au besoin. Ce cahier ainsi que son livre de caisse (*Cash book*) et son grand-livre des loyers en droits de chute d'eau, seront à l'avenir les seuls livres que le péager aura à tenir.

Une copie de la déclaration sera envoyée au département.

8. Aussitôt que le laissez-passer aura reçu le timbre et sera signé, le péager inscrira au livre de caisse le montant du péage perçu, ainsi que la date et le numéro du laissez-passer, dans les colonnes affectées à cette fin.

Le péage sera inscrit au livre de caisse.

Les laissez-passer seront examinés et signés au dos.

9. Les patrons de navire qui passent un bureau de péager en vertu de laissez-passer signés par d'autres péagers doivent les lui faire voir. Ce dernier s'assurera que la cargaison est bien celle qui est mentionnée dans le laissez-passer, et constatera la chose sur le dos du laissez-passer en y inscrivant le mot "*seen*" (vu) suivi de sa signature. Il gardera ceux de ces laissez-passer qui prendront fin à sa station. Ces derniers seront frappés du timbre officiel portant le mot *Up* ou *Down*, selon la direction du navire, sans qu'il soit nécessaire de les signer, et ils seront transmis au département par le premier courrier.

Il peut être donné des laissez-passer pour tout le voyage à faire.

10. Il pourra être donné des laissez-passer pour tout le voyage que le navire a à faire. C'est-à-dire, il peut-être donné à Port-Colborne ou tout autre bureau sur le canal Welland un laissez-passer pour jusqu'à Montréal. De même un laissez-passer peut être donné à Montréal pour jusqu'au lac Erié ou à Ottawa; à Ottawa ou Grenville pour jusqu'au lac Champlain; et à Saint Jean pour jusqu'à Ottawa. Mais vous observerez que vous ne devez donner de laissez-passer à un navire, à une barge, etc., que si ce navire, cette barge, etc., doit faire le trajet avec sa cargaison intacte, c'est-à-dire sans transbordement. Dans ce cas il incombera au péager qui donnera le laissez-passer de percevoir le montant complet des péages prélevables sur le navire et la cargaison pour son admission dans les canaux y nommés, et le laissez-passer ainsi donné sera examiné et signé au dos comme il est dit au paragraphe 9, avant que le navire puisse passer dans aucun des canaux successifs qu'il aura à parcourir.

Cargaison intacte.

11. Quand un navire s'acquitte à Port-Colborne, en route pour Montréal, et que sa cargaison doit être transbordée à Kingston, le laissez-passer n'est donné que pour jusqu'à Port-Dalhousie.

Quand la cargaison est transbordée.

12. Les laissez-passer donnés comme il est mentionné au paragraphe 11, seront recueillis à Port-Dalhousie et transmis au département par le premier courrier.

Les laissez-passer sont recueillis.

Certificat.

13. Quand il est recueilli un laissez-passer comme ci-dessus, le péager donne au patron du navire un certificat par lequel il atteste que la cargaison qu'il décrit— a acquitté les péages du canal Welland d'après le laissez-passer No.—, qu'il spécifie. Ce certificat doit être remis au percepteur de péages des canaux à Kingston à l'arrivée du navire, sans cela la cargaison dont il s'agit ne peut être exemptée des péages sur les canaux du Saint-Laurent.

Exemption de péages.

Tant que la cargaison est intacte.

14. De même, les barges et les navires qui se dirigent vers l'ouest ne peuvent prendre de laissez-passer que pour le trajet qu'ils feront sans changement de cargaison.

Où le laissez-passer sera recueilli.

15. Si cette cargaison à destination de l'ouest consiste en marchandises qui n'ont pas à payer de nouveaux péages sur le canal Welland après avoir payé ceux des canaux d'aval, et si elle a à être transbordée à Kingston ou ailleurs avant d'arriver à Port-Dalhousie, le laissez-passer sera recueilli à la dernière écluse de la section pour laquelle il a été donné. Dans ce cas le percepteur des péages à Montréal donnera un certificat comme celui dont il est question dans le paragraphe 13. Ce certificat sera remis au percepteur des péages Kingston à l'arrivée du navire, sans quoi la cargaison dont il s'agit ne peut être exemptée des péages sur le canal Welland.

Le certificat sera remis au percepteur des péages.

Le laissez-passer sera envoyé au département.

16. Les laissez-passer recueillis comme il est dit dans le paragraphe 15 seront envoyés au département par le premier courrier.

Les certificats sont gardés.

17. Les certificats reçus à Kingston en vertu des règlements ci-dessus, seront gardés pour servir comme il est indiqué dans les paragraphes suivants.

18. Quand il se présente des marchandises que l'on prétend devoir être exemptes de péages pour avoir été déjà acquittées, le percepteur des péages examine le certificat en vertu duquel on prétend que l'acquiescement a été fait; et si la prétention est fondée, la quantité de marchandise ainsi admise en exemption est inscrite au dos du certificat, et ainsi de suite pour toutes les demandes d'exemption jusqu'à épuisement de la quantité totale mentionnée dans le certificat.
19. Dès que la quantité de la cargaison mentionnée dans le certificat est couverte par les inscriptions faites selon le paragraphe 18, le certificat sera mis en liasse pour servir lorsque les livres du bureau seront examinés.
20. S'il est demandé exemption d'une cargaison plus forte que la quantité mentionnée dans le certificat sur lequel est basée la demande, ou si le certificat n'a pas été reçu, cette demande ne sera pas accordée, et la cargaison, ou le surplus ci-dessus mentionné, ne sera pas admis dans le canal avant l'acquiescement des péages. Si plus tard la prétention est trouvée fondée, il y sera fait droit au moyen du remboursement des péages après examen.
21. Les patrons de navires qui demandent exemption de péages sur du fret qu'ils prétendent avoir déjà acquitté doivent préparer et présenter de la façon prescrite dans le paragraphe 1, une déclaration en double dans laquelle seront décrits le fret et le laissez-passer obtenu lors de l'acquiescement.
22. Si le percepteur trouve que le fret a droit de passer sans payer il donnera un laissez-passer de la façon prescrite pour le cas où le péage est payé; et il notera au dos du laissez-passer l'exemption des péages, le montant de ceux-ci ainsi que le numéro et la provenance du laissez-passer obtenu lors de l'acquiescement.
23. Il a été distribué des enveloppes spéciales que le percepteur devra invariablement employer pour les envois de documents qu'il fera à ce département. Il remarquera qu'il n'y a lieu de plier la déclaration qu'une fois; les laissez-passer ne doivent pas être pliés du tout.
24. Le percepteur devra transmettre chaque jour au département toutes les déclarations (*Ships' Reports*) et les bordereaux de perceptions autres que les péages, reçus à son bureau pendant la journée. Il devra aussi transmettre les laissez-passer aussitôt qu'il les aura reçus.
25. Il écrira en tête de la dernière déclaration du mois les mots : "*Last number for month of* " (Dernier numéro pour le mois de ")
26. Comme la statistique des canaux est préparée dans le département, il est attaché beaucoup d'importance au prompt envoi de tous les documents voulus, ainsi qu'à l'obligation de respecter l'ordre des numéros.
27. Le percepteur remarquera qu'il a été ménagé dans le livre de caisse des colonnes particulières pour les amendes, etc., et les loyers ou droits de chutes d'eau. Les montants perçus sous les différents chefs sont séparément indiqués dans les feuilles d'avis (*Advice Notes*), et les dépôts exceptionnels ainsi que les autres circonstances auxquelles il n'est pas pourvu dans la formule sont mentionnés en marge.
28. Quant à la perception des droits de chute d'eau, dont l'échéance n'est que semestrielle, le département considère qu'elle peut se faire par le percepteur sans inconvénient pour son bureau. Le percepteur devra donc faire la demande de ces droits à leur échéance, et faire rapport des retards qu'on mettra dans le paiement de ces droits.

Inscriptions
au dos des
certificats.

Certificats en
liasses.

Si les certifi-
cats n'ont pas
été reçus les
péages seront
exigés.
Seront rem-
boursés s'il y
a lieu.

Déclaration
de fret déjà
acquitté.

Laissez-
passer en
exemption.

Enveloppes.

Envoi quoti-
dien des Dé-
clarations.

Dernier
numéro pour
le mois.

Suivre l'ordre
des numéros.

Les percep-
tions seront
inscrites sous
différents
chefs.

Droits de
chutes d'eau ;
le paiement
en sera
demandé.

Reçu en tri-
plicata.

Reçu distinct
pour chaque
opération.
Le double
sera envoyé
au départe-
ment.
L'Original.

29. Pour toute somme reçue autrement que pour péage il sera fait un reçu en triplicata.

30. Il sera donné un reçu distinct pour chaque chef de paiement. C'est le troisième exemplaire qui est remis au payeur.

31. Le deuxième exemplaire du reçu sera annexé au double du certificat de la banque se rapportant à l'argent dont il s'agit, et envoyé au département.

32. L'original restera comme une souche dans le livre de formules, et sera à l'usage de l'inspecteur dans son examen du livre de caisse.

ART. 4.—PERCEPTIONS.

Les percep-
tions seront
déposées tous
les jours.

Clôre le
compte de
caisse à 1 h.

La feuille
d'avis portera
les numéros
du laissez-
passer.

Demander des
instructions
spéciales.

La traite sera
pour le mon-
tant exact des
perceptions.

Reçu, etc.,
envoyés au
département.

Même enve-
loppe.

La dernière
feuille d'avis
du mois.

1. Le percepteur de péages sur les canaux transmettra tous les jours par traite en faveur du receveur général toutes les perceptions qu'il aura faites, ou aussi souvent qu'elles s'élèveront à une somme de \$100. Il portera l'argent à la banque, en fera un bordereau, et demandera une traite pour le montant exact, de façon que chaque traite représente les recettes d'une ou de plusieurs journées.

2. Comme les banques ferment avant le bureau du percepteur, il peut être trouvé commode en certain cas de clore le compte de caisse à une heure.

3. La journée comprendra alors nominalement toutes les opérations comprises jusqu'à la clôture du compte de caisse depuis l'heure de la clôture du même compte la veille. La feuille d'avis (*Advice Note*) et le double du certificat de dépôt porteront le numéro d'ordre du laissez-passer et de la déclaration avec lequel commencent les opérations de la journée et le numéro du laissez-passer et de la déclaration avec lequel elles finissent.

4. Quand la distance qui sépare de la banque le bureau du percepteur ne permet pas à celui-ci de faire des dépôts quotidiens (et il doit alors demander des instructions spéciales), ou lorsque les perceptions d'une journée ne s'élèvent pas à \$100, la feuille d'avis et le certificat de dépôt porteront les dates de la première et de la dernière déclaration (*Ship's Report*) de la période que couvrira le dépôt.

5. Aucun percepteur ou autre personne ne devra dépenser ni employer à aucune fin quelconque, l'argent perçu; et chaque traite qui sera transmise devra représenter exactement le montant des perceptions d'un ou de plusieurs jours déterminés; et le premier jour de chaque mois une traite sera expédiée à ce département pour le montant, si faible qu'il soit, qui représentera exactement le soldes des perceptions du mois précédent.

6. Le double et le troisième exemplaire du certificat de dépôt donné par la banque, de même que la traite, seront envoyés par la poste à ce département.

7. La feuille d'avis sera envoyée sous la même enveloppe que la traite et le certificat de dépôt auxquels elle se rapporte.

8. A la tête de la dernière feuille d'avis du mois, seront écrits les mots "*Last deposit for the month of* _____" (Dernier dépôt du mois de _____).

ART. V.—FOURNITURES.

Demandes
d'approvi-
sionnement.

1. Les demandes d'approvisionnement de papeterie, de formules, et d'articles de toutes sortes, doivent être faites sur des feuilles imprimées, fournies à cet effet, et ne doivent pas être incluses dans les lettres. Mais lorsque les fournitures demandées nécessitent une sanction spéciale de la part du commissaire, il y a lieu de l'accompagner d'une lettre d'explications, et alors la lettre et la demande doivent être envoyées par l'entremise de l'inspecteur du district.

Les demandes de meubles doivent toujours être accompagnées d'une lettre. Quand il a été ainsi envoyé une demande, la chose doit être mentionnée dans la demande subséquente.

2. Les demandes doivent toujours être explicites quant aux quantités voulues, et porter correctement la lettre et le numéro de désignation ainsi que le nom de chaque formule suivant la liste. Quantités voulues.

3. En demandant des enveloppes, l'officier ne doit pas perdre de vue que l'**E** minuscule sert à indiquer les enveloppes pour papier à lettre ou à billet, et l'**E** capitale celles de plus grandes dimensions. La couleur doit être indiquée. Grandeur des enveloppes.

4. Plusieurs des principaux cahiers et livres sont faits de différentes grosseurs en vue des différentes conditions du service. Les demandes doivent dans ces cas indiquer, le nombre de pages ou de folios voulus. Pour les livres, dites le nombre de folios voulus.

5. En demandant des plumes il est toujours mieux de mentionner le nom du fabricant, et le numéro, de façon à indiquer l'espèce voulue. Plusieurs autres items de papeterie demandent aussi à être décrits avec soin sous le rapport des grosseurs, des numéros, etc. Plumes.

8. Les demandes de toute autre fourniture que ce soit, seront faites sur la feuille formule n° 2 et expédiées dans la petite enveloppe e 6. Formule pour demandes.

9. Les items devraient être mentionnés par ordre alphabétique; il ne doit pas être inscrit plus d'un item sur une même ligne. Un seul item par ligne.

10. La demande doit mentionner distinctement si les formules sont pour le service de l'accise, pour celui des canaux, ou pour tout autre. Pour quel service.

11. Les demandes doivent être numérotées consécutivement, non pas en double; mais les feuilles formules n° 2 et n° 27a doivent respectivement être numérotées indépendamment l'une de l'autre, chacune dans son ordre particulier. Numéroté les demandes.

12. Les cahiers de laissez-passer, et tous les livres, cahiers, et formules, qui ne sont pas faits d'avance, mais sur commandes, doivent être demandés au moins un mois d'avant. A l'exception des laissez-passer, toutes les demandes pour les cahiers, livres et formules qui entrent dans cette catégorie doivent être accompagnées d'une feuille échantillon, pour les formules, et, pour les livres, d'un calque (*an impression*) de l'inscription voulue au dos ou sur le couvert du livre. On ne doit pas oublier que le bureau de la papeterie est fermé pendant dix jours à la fin du mois de juin et de décembre, chaque année. Cahiers de laissez-passer.

13. Aussitôt que tous les articles demandés ont été reçus, l'accusé de réception doit en être immédiatement expédié au département, mais si quelqu'un des articles tarde à venir, le département doit en être informé par une note, et l'accusé de réception ne doit être signé que lorsque le tout a été reçu, la date de la réception des articles en retard y étant mentionnée. Accusé de réception.

14. Les percepteurs feront bien d'avoir soin, aussitôt qu'ils auront reçu quelques nouvelles feuilles formules, d'en inscrire le titre sur les pages laissées en blanc à cette fin dans la liste des formules. Inscrire sur la liste le titre des nouvelles formules.

15. Quand une demande est renvoyée pour être corrigée ou pour plus ample renseignement, la même demande peut être renvoyée une fois corrigée. Il n'est pas besoin de la recopier à moins qu'on ne la demande. Pas besoin de recopier une demande d'approvisionnement.

16. Les demandes de combustible doivent être faites par lettres adressées à l'inspecteur de district dès le quinze août de chaque année. L'espèce de combustible et la quantité voulues doivent être mentionnées avec détails complets. Il ne doit pas être acheté de combustible sans l'autorisation du département. Demandes de combustible.

- Rendre compte de toutes les formules. 17. Toutes les formules numérotées doivent être employées selon leur ordre numérique. Les feuilles qui peuvent avoir été gâtées par accident doivent être renvoyées au département.
- Lettres officielles. ART. 6.—CORRESPONDANCE OFFICIELLE.
1. Ecrivez vos lettres officielles sur du papier-ministre (*foolscap*) en y ménageant une marge convenable—le tiers de la page—à gauche.
- Employer une demi-feuille. 2. Lorsque la lettre ne remplit pas plus d'une page, on ne doit se servir que d'une demi-feuille. Si la lettre ne peut être écrite sur une page avec une marge d'un quart de page, on doit se servir d'une seconde demi-feuille.
- Demi-feuilles. 3. Pour faciliter l'usage du livre à copies de lettres, le département fournira à l'avenir des demi-feuilles sur lesquelles on ne devra écrire que d'un côté.
- Un seul sujet. 4. Chaque lettre ne doit avoir rapport qu'à UN SEUL SUJET, et doit contenir les informations les plus complètes possibles sur ce sujet.
5. Chaque paragraphe doit être numéroté comme ceux du présent article.
- Documents. 6. S'il y a quelques documents inclus, ils doivent être mentionnés en marge et désignés par lettres comme suit : *Document A*. On doit éviter tout envoi de documents inutiles.
- Dans les enveloppes officielles. 7. Toute lettre officielle doit être pliée en quatre, et expédiée dans l'enveloppe officielle E 2. Les officiers à qui l'on n'a pas fourni les enveloppes officielles se serviront d'enveloppes ordinaires.
- Rapports sur documents officiels. 8. Les rapports sur les documents officiels qui vous sont soumis doivent être écrits sur les plis de leur enveloppe ou chemise s'il y a de la place. On observera que ces plis sont marqués 1, 2, 3, 4. Le rapport doit commencer sur le premier espace libre, et continuer sur chaque pli en succession régulière. On peut écrire, s'il est nécessaire, sur l'intérieur de la chemise, qui peut être considéré comme blanc 5.
- Si l'espace est insuffisant. 9. Quand il n'y a pas l'espace suffisant sur la chemise, on peut se servir d'une demi-feuille papier-ministre, et dans ce cas, aucune partie du rapport ne doit être écrite sur la chemise ; mais généralement, si le rapport est écrit d'une manière concise, et toute longueur inutile évitée, il y aura ample place.
- Renvoyer les dossiers. 10. Les dossiers (*references*) envoyés aux officiers du service extérieur pour qu'ils en prennent note ou qu'ils fassent rapport à leur sujet, doivent être renvoyés au département, sans délai.
- Documents y inclus. 11. Aucun document formant partie d'un dossier (*reference*) ne doit en être enlevé, et le tout doit être renvoyé au complet.
- Termes concis et faits exacts. 12. Dans la correspondance officielle et les rapports, on doit se servir des termes les plus concis et les plus explicites ; on doit éviter toutes citations inutiles de lettres précédentes, répétitions, ou opinions théoriques non appuyées par des preuves ; et en rapportant quelque chose, on doit s'en tenir rigoureusement aux faits exacts, parce que le signataire de la lettre sera tenu strictement responsable de l'exactitude de ses avancés.
- Adresse de la correspondance officielle. 13. Toute correspondance officielle doit être adressée au "Commissaire du Revenu de l'Intérieur." Il n'est pas nécessaire ni à désirer que vous mentionnez le nom de l'officier qui se trouve avoir charge du département au temps où vous écrivez, ni celui du commis préposé à la division à laquelle la lettre ou le mémoire est adressé.
- Copies manuscrites. 14. Quand il ne leur est pas fourni de presse à copier ni de livre à copies, les employés doivent garder une copie manuscrite de leur correspondance.

ART. 7.—APPOINTEMENTS.

1. Le département enverra mensuellement au percepteur un Appointement. chèque pour la somme totale des appointements des employés de son bureau.
2. Ce chèque, lorsqu'il représentera les appointements de plus Ce chèque sera déposé. d'une personne sera déposé au crédit du percepteur à la banque où se font les affaires du bureau.
3. Le département fournit au percepteur de chaque division de perception un cahier de chèques pour les appointements et un Cahier de chèques et modèle de bordereau de paie. Ce modèle porte le nom de chaque employé, le chiffre de ses appointements, le chiffre de la retenue qu'il subit au profit de la caisse de retraite, et le chiffre net de ses appointements mensuels, ainsi que la date à laquelle ce modèle a commencé à servir.
4. Quand un changement a lieu dans le personnel du bureau ou Changements dans le personnel. dans les appointements du personnel, le département fournit un nouveau modèle de bordereau de paie pour remplacer celui qui était en usage auparavant.
5. Un cahier de bordereaux de paie en blanc sera fourni à chaque bureau, et à la fin de chaque mois le percepteur remplira un bordereau selon le modèle mentionné ci-dessus. Les bordereaux sont numérotés consécutivement et doivent être employés dans l'ordre de leurs numéros. Un chèque pour chaque personne.
6. Le percepteur tirera du cahier de chèques destiné aux appointements, un chèque en faveur de chaque personne mentionnée sur le bordereau de paie, et fera signer le bordereau par chacune au moment où il lui remettra son chèque, *mais pas auparavant*.
7. Pour prévenir les délais qui résulteraient de l'envoi du bordereau de paie aux officiers ou employés qui demeurent à quelque distance du bureau principal le département fournit au percepteur des Formule d'accusé de réception fournie. formulés d'accusés de réception en blanc. Le percepteur enverra en même temps que le chèque, un de ces accusés qui devra être aussitôt signé et lui être renvoyé.
8. Le percepteur annexera ces accusés de réception à la tête du bordereau de paie au coin de gauche, et enverra le tout au département aussitôt que possible.

ART. 8.—DÉPENSES CONTINGENTES.

1. Afin de faire face aux déboursés nécessaires pour dépenses contingentes, le département fournit aux inspecteurs et aux percepteurs Dépenses contingentes. un chèque de crédit au commencement de l'exercice.
2. Il doit être fourni des pièces justificatives pour toutes les dépenses pour lesquelles pareilles pièces peuvent être obtenues. Quant aux items pour lesquels il ne pourra être fourni de pièces justificatives, il devra en être donné des explications claires, écrites sur papier-ministre d'un seul côté de la feuille. Pièces justificatives.
3. Aussi souvent qu'il pourra être nécessaire, mais au moins une fois par mois, le percepteur enverra son compte contingent en triplicata accompagné des pièces justificatives, à l'inspecteur de district. S'il est difficile d'obtenir des pièces justificatives en triplicata, il pourra envoyer des copies, mais il ne doit être attaché que des originaux à l'exemplaire destiné au département. Envoyer le compte avec pièces justificatives.
4. Après avoir examiné le compte, l'inspecteur de district en envoie un exemplaire au département, en renvoie un au percepteur pour être gardé dans son bureau, et en garde lui-même le troisième. L'inspecteur de district fait l'examen.
5. Aussitôt que l'exemplaire envoyé au département est approuvé, Si approuvé, il est envoyé un chèque pour le montant, et le crédit se trouve rétabli à son chiffre primitif. chèque est envoyé.

Le compte clos à la fin de chaque exercice.

6. Le percepteur doit envoyer le dernier compte de l'exercice à l'inspecteur de district, assez tôt pour qu'il puisse être examiné et envoyé au département au plus tard le 28 juin. Si son compte n'atteint pas le chiffre de son crédit, le percepteur dépose la différence au crédit du receveur général et obtient pour le montant de cette différence une traite distincte qu'il envoie au département en même temps qu'il expédie son compte à l'inspecteur de district. Si le dernier compte de l'année dépasse le chiffre de son crédit il lui est envoyé un chèque pour la différence. De cette façon le compte des dépenses contingentes sera clos à la fin de chaque exercice.

Officiers subalternes.

7. Comme il a été affirmé en certains cas par des officiers subalternes qu'après avoir donné à leur percepteur leurs pièces acquittées pour dépenses contingentes, ils n'ont pu s'en faire payer le montant par le percepteur, le département juge les règlements suivants nécessaires pour la protection de tous les intéressés :

(a) Les officiers subalternes qui résident au bureau central de la division ou que leurs fonctions y amènent à de fréquents intervalles, présenteront leurs comptes au percepteur en personne, sur la feuille formule n° 11b, et donneront leur acquit en recevant leur argent.

(b) Les autres officiers subalternes enverront au percepteur, par la poste, leur état de dépenses sur la feuille formule n° 11b. Toutes pièces obtenues par l'officier subalterne en faisant ses déboursés seront attachées à cette feuille, mais avant d'envoyer son état l'officier mettra sa signature en travers de la face de chacune de ces pièces pour prouver que c'est de lui que le percepteur les aura tenues. Si le percepteur approuve le mémoire il en enverra le montant à l'officier au moyen d'un chèque ou d'une lettre chargée (selon qu'il sera plus commode à eux deux), et en même temps lui renverra le mémoire n° 11b pour être acquitté.

Quand une allocation spéciale est à désirer.

8. S'il arrive qu'un percepteur considère qu'il serait mieux d'avoir une allocation spéciale pour dépenses plutôt que d'avoir à produire un état de dépenses réelles, il peut en faire la représentation au département par l'entremise de l'inspecteur du district, et si la chose est approuvée, le percepteur en recevra avis.

L'autorisation sera citée.

9. Il ne sera encouru à part les frais de voyage et les dépenses incidentes nécessaires à l'accomplissement des fonctions officielles, aucune dépense qui n'aura pas préalablement été autorisée par le département.

10. Dans tous les cas où l'autorisation du département aura été donnée le numéro de la lettre d'autorisation sera cité sur les pièces justificatives.

Frais de voyages.

11. Il est alloué aux officiers pour dépenses personnelles lorsqu'ils voyageront en exercice \$2 par jour, et \$1 pour une demi journée.

Prix de passage ou de place.

12. Quant l'officier voyage par chemin de fer, bateau à vapeur ou autre moyen de transport, à la disposition du public, il lui sera alloué le prix de son passage ou de sa place aller et retour.

Economie.

13. Quand le voyage ne peut être fait par quelque moyen de transport à la disposition du public, il peut louer une voiture pour l'occasion, mais dans cela comme dans toutes les autres dépenses contingentes, les percepteurs et inspecteurs de district doivent veiller à l'économie.

Avances.

14. Les percepteurs avanceront aux officiers subalternes l'argent nécessaire pour qu'ils puissent faire face à leurs dépenses officielles sans avoir à avancer leurs propres deniers.

Le montant de chaque pièce sera inscrit.

15. Le montant de chaque pièce justificative doit être inscrit sur la feuille n° 11, dans la colonne qu'il appartient et dans la colonne du total. Toutes les colonnes doivent être additionnées, et la

somme doit en être inscrite immédiatement au-dessous de l'inscription de la dernière pièce justificative.

LISTE DES FORMULES, ETC., EMPLOYÉES DANS LE SERVICE
DES CANAUX.—L.

- L. 1a. Déclaration de cargaison—En encre noire.
 “ 1b. “ “ —En encre bleue.—En exemption.
 “ 1c. Déclaration de cargaison—*Canal Saint-Pierre*.
 “ 1d. “ “ —*Canaux du district de Newcastle*.
 “ 2. Tarif des péages.—*Canaux*.
 “ 3. Recettes des canaux (autres que les péages).
 “ 4. Compte courant mensuel.
 “ 5. Livre général des quaiages.—*Montréal*.
 “ 6. Feuille d'avis de dépôt en banque.
 “ 7. Cahier.—Acquits en triplicata de locations de chutes d'eau, etc.
 “ 8. Bordereau des droits de port.
 “ 9. Bordereau des droits sur le bois—*Lachine*.
 “ 10. Certificat de paiement de péages—*Welland, Montréal*.
 “ 10b. “ “ —*Kingston, Kingston Mills*.
 “ 11a. *En encre rouge* ; Déclaration de cargaison de bâtiments de mer allant à l'ouest.
 “ 11b. *En encre noire* ; Déclaration de cargaison de bâtiments de mer allant à l'est.
 “ 12. Livre de caisse.
 “ 13. Déclaration de meuniers.
 “ 14. Registre des bâtiments.—*Lachine*.
 “ 15. Livre de caisse spécial.—*Montréal*.
 “ 16. *Cahiers de Laissez-passer*.—
 “ 16b. “ “ —*En encre rouge*, pour radeaux.—*Lachine*.
 “ 16c. *Cahiers de Laissez-passer*.—*En encre rouge*, péages payables à *Montréal*.
 “ 16d. *Cahiers de Laissez-passer*.—*Pour stations intermédiaires* —*Canal Rideau*.
 “ 17. Registre des droits de port, A. du C. 26-1-83.
 “ 18a. *Encre rouge* ; b. *Encre noire*, Billets des éclusiers.
 “ “ c, *Encre rouge*, Billets pour bois de chauffage.
 “ “ d, *Encre noire*, Permis.
 “ “ e, *Encre rouge*, Billets d'emmagasinage—Hangars à farine.
 “ “ f, *Encre noire*, Permis de radeaux.
 “ “ g, *Encre noire*, Permis de débarquement de bois de chauffage.
 “ “ h, *Encre noire*, Permis de charroyer.
 “ “ i, *Encre noire*, Permis d'entrer sans cargaison.
 “ 19. Livre de comptes des navires des ports de l'est.—*Montréal*.
 “ 20. Cahier de Laissez-passer sur lesquels le péage a déjà été perçu.—*Montréal*.
 “ 21. Brouillard.—*Montréal*.
 “ 22. Permis donnés aux Chaudières.—*Ottawa*.
 “ 23. Registre des navires et de leur tonnage.

- " 24. Grand-livre, Locations de chutes d'eau, etc.
 " 25b. Demande de paiement, location du chutes d'eau.
 " 26. Cahier de feuilles de balance.
 " 27. Registre des droits de bassin.—*Lachine*.
 " 28. " " sur le bois.— "
 " 29. " convois de bois.— "
 " 30. " laissez-passer donnés à *Lachine* et payables à Montréal.

E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

ARTICLE 9.—AMENDES POUR FAUSSES DÉCLARATIONS.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, jeudi, 6e jour d'octobre 1881.

Présent :

L'HONORABLE DÉPUTÉ DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL
EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur et de l'honorable ministre de la Justice, et sous l'autorité de l'Acte 31 Vict. (1867), chap. 12, il a plu à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général faire les règlements suivants autorisant l'imposition d'amendes à ceux qui manqueraient de déclarer les cargaisons et le tonnage des navires entrant dans les canaux ou qui feraient de fausses déclarations.

1. Tout propriétaire, maître ou personne ayant la charge d'un navire, bateau, barge ou radeau sur le point d'entrer dans un canal quelconque devra, avant de s'y engager, faire au percepteur des droits sur le canal le plus rapproché ou autre officier compétent, un rapport entier et complet déclarant en détail,—

(a) Les quantité et description de la cargaison contenue dans le navire, bateau ou barge;

(b) Le tonnage du navire, bateau ou barge, tel qu'enregistré,—
ou,

(c) Dans le cas de radeaux le nombre de pièces de bois ou blocs, et quant aux radeaux de bois carré, le nombre de pieds cubes qui y sont contenus,—et,

(d) En général tout autre renseignement qui pourrait être nécessaire pour calculer les droits que le navire, bateau, barge avec la cargaison y contenue, ou le radeau, suivant le cas, est tenu de payer.

2. Chaque déclaration semblable sera signée par la personne qui la fait et devra être attestée solennellement devant le percepteur des droits ou autre officier en charge.

3. Le percepteur des droits ou autre officier en charge est par le présent autorisé de requérir de tout propriétaire, maître ou autre personne en charge d'un navire, bateau, barge ou radeau entrant dans un canal, communication de tout manifeste, acquit de douane, bordereau, devis, certificat, mesures et tout autre papier concernant les navires et leurs cargaisons, ou les radeaux; mettre pied sur tel navire, bateau, barge ou radeau et constater les cargaisons ou quantités qu'ils contiennent.

4. Tout propriétaire, maître ou personne en charge d'un navire, bateau, barge ou radeau entrant dans un canal, qui—

(a) Néglige ou refuse de faire la déclaration voulue par le présent, —ou

(b) Qui refuse de produire ses papiers ou de donner les renseignements ci-dessus mentionnés, —ou

(c) Qui gêne ou arrête un percepteur de droits ou autre officier dans l'exercice de ses fonctions, —ou

(d) Qui donne quelque faux renseignement au sujet de choses mentionnées dans le présent, encourra pour toutes offenses et chacune d'elles une amende d'au moins cinq piastres et n'excédant pas vingt piastres, et devra de plus payer doubles droits sur tous les articles omis en entier ou en partie dans la déclaration faite par lui en vertu de ces règlements.

J. O. COTÉ,
Greffier, conseil privé.

TARIF des péages à percevoir sur les navires et chargements passant par les canaux du Canada, 1886.

Les péages sur les canaux sont divisés en cinq catégories, comme ci-dessous, et sont de tant par tonneau, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.	Canal Welland, vers l'ouest.	Canal Welland, vers l'est.	Du lac Érié à Montréal.	Canaux du St-Laurent, en chaque sens.	Canal Chambly, et décluse St-Ours, en ch. s.	Canal de la baie de Barillogton, en chaque sens.	Canal Rideau, en chaque sens.	Canaux de l'Ontawa et écl. Ste-Anne, en ch. s.	D'Ottawa à St-Jean, en chaque sens.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Catégorie n° 1.</i>									
Bateaux à vapeur..... per tonne.	0 01½	0 01½	0 02½	0 00½	0 00½	0 01	0 1½	0 00½	0 01½
Voiliers et autres..... do	0 02½	0 02½	0 03½	0 01½	0 01½	0 01	0 2½	0 01	0 02½
<i>Catégorie n° 2.</i>									
Passagers, de 21 ans et au-dessus, chacun.....	0 10	0 10	0 20	0 10	0 05		0 08	0 02½	0 09½
Passagers, au-dessous de 21 ans..	0 05	0 05	0 10	0 05	0 02		0 04	0 01½	0 04½
<i>Catégorie n° 3.</i>									
Briques, ciment, etc.....	15	0 20	0 20	0 15	0 10	En franchise en vertu d'un arrêté du conseil du 1er avril 1873.	0 07	0 06	0 19½
Argile, chaux et sable									
Soufre									
Mais									
Fleur de farine									
Fer, chemin de fer.....									
do en gueuses.....									
do tout autre.....									
Plâtre, gypse.....									
Sel.....									
Viandes ou poisson, salés, en barils ou autrement	0 15	0 20	0 20	0 20	0 10	0 26	0 14	0 29	
Produits agricoles, légumes, non-énumérés.....									
Produits agricoles, animaux, non-énumérés									
Pierre, pour la taille.....									
Bié									
<i>Catégorie n° 4.</i>									
Tous autres articles non-énumérés	0 15	0 20	0 20	0 20	0 10		0 26	0 14	0 29
<i>Catégorie n° 5.</i>									
Ecorce	0 20	0 20	0 20	0 15	0 10		0 07	0 06	0 19½
Barils, vides, chacun.....	0 02	0 02	0 02	0 02	0 02		0 02	0 01	0 03½
Courbes pour bâtiments, chacune.	0 05	0 05	0 05	0 02	0 02		0 02	0 01	0 03½
Flottes, par 1,000 pds. de longueur	1 40	1 40	1 40	1 40	1 20		1 05	0 50	2 05
Bois de chauff., par corde, sur nav.	0 20	0 20	0 20	0 20	0 10		0 15	0 08	0 23
do do en rad..	0 25	0 25	0 25	0 25	0 15		0 19	0 09	0 30½
Cercles.....	0 25	0 25	0 25	0 20	0 15		0 15	0 10	0 30
Mâts, espars et poteaux de télég. par ton. de 40 pds. cub, sur nav.	0 15	0 15	0 15	0 05	0 05		0 03	0 07	0 13½
Mâts, espars et poteaux de télég. par ton. de 40 pds. cub., en rad..	0 20	0 20	0 20	0 10	0 10		0 15	0 10	0 22½
Traverses de ch. de fer, s. nav., ch.	0 01	0 01	0 01	0 00½	0 00½		0 00½	0 00½	0 01½
do do en rad., ch.	0 02	0 02	0 02	0 01	0 01		0 02	0 01	0 02½
Bois scié, madriers, planches, voliges et bois de constr. par mille p mesure de planche, sur navire..	0 30	0 30	0 30	0 15	0 10		0 11½	0 06½	0 20
Bois scié, madriers, planches, voligee et bois de constr. par mille p. mesure de planche, en radeaux.	0 60	0 60	0 60	0 30	0 20		0 19	0 09	0 36½
Bois carré par mille pieds cubes, sur navires.....	3 00	3 00	3 00	1 00	1 00		0 56	0 44	1 69
Bois carré par mille pieds cubes, en radeaux.....	4 50	4 50	4 50	2 00	2 00		1 12	0 63	3 13

TARIF des péages à percevoir sur les navires et chargements passant par les canaux du Canada, 1886.—Suite.

Les péages sur les canaux sont divisés en cinq catégories, comme ci-dessous, et sont de tant par tonneau, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.	Canal Welland, vers l'ouest.	Canal Welland, vers l'est.	Du lac Érié à Montréal.	Canaux du St-Laurent, en chaque sens	Canal Chambly et écluse St-Ours, en ch. s	Canal de la baie de Burlington, en chaque sens	Canal Rideau, chaque sens.	Canaux de l'Ontario et St-Anne, en ch. f.	L'Ottawa à St-Jean, en chaque sens.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Catégorie n° 5.—Suite.</i>									
Matériaux pour voitures, art. en bois et bois en partie ouvré, par tonneau de 40 pieds cubes.	0 40	0 40	0 40	0 40	0 25	} En franchise en vertu d'un arrêté du conseil du 1er avril 1873.	0 30	0 20	0 55
Bardeaux, par mille.....	0 66	0 06	0 06	0 06	0 04		0 04½	0 02½	0 03
Pieux et perches pour clôtures, par 1,000 pieds, sur navires.....	0 40	0 40	0 40	0 40	0 20		0 23	0 12	0 42
Pieux et perches pour clôtures, par 1,000 pieds, en radeaux.....	0 80	0 80	0 80	0 40	0 40		0 38	0 17	0 77
Bois en grume, par pièce type....	0 08	0 08	0 08	0 68	0 05		0 06	0 06	0 13
Douves et fonds de barils, par mille.....	0 40	0 40	0 40	0 20	0 15		0 15	0 10	0 30
Douves et fonds de pipe, par mille	1 50	1 50	1 50	1 00	1 00		0 75	0 50	1 75
do des Ant. do	0 75	0 75	0 75	0 60	0 25		0 45	0 25	0 65
do sauloirs, sciés ou coupés, par mille.....	0 08	0 08	0 08	0 04	0 03		0 03	0 03	0 06
Traverse, par 100 pièces.....	0 50	0 50	0 50	0 50	0 40		0 38	0 15	0 67½
Echalas à houblon, par 1,000 pièc.	2 00	2 00	2 00	2 00	1 50	1 50	0 65	2 65	
<i>Catégorie spéciale</i>									
Gypse brut, (par A. du C., 28 oct. 1882).....	0 15	0 05	0 05	Vers l'Ouest
Houille.....	0 20	0 20	0 20	0 15	0 10	0 08	0 05	0 17½	
Pierre, non ouvrée, cordée, impropre à la taille, par corde.....	0 75	0 75	0 75	0 60	0 37½	0 28	0 24	0 77½	
Minéral de fer, cryolithe ou minéral chimique.....	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	
Glace.....	0 05	0 05	0 05	

NOTE.—La houille, excepté sur le canal Welland, passe par tous les canaux en franchise.—Arrêté du conseil du 7 juin 1869.

Le bois en grume, le bois de service et autres produits passent en franchise sur le ruisseau Chippewa, entre l'Aqueduc et Port-Robinson.—Arrêté du conseil du 18 mai 1863.

Le minerai de fer, chryolite ou minerai chimique, paie 5 centins par tonneau sur une section ou sur tous les canaux.

Les marchandises qui auront payé les péages sur toute la ligne des canaux du Saint-Laurent, ou sur le canal Lachine, l'écluse Sainte-Anne et sur les canaux de l'Outaouais et du Rideau, passeront en franchise le canal Welland; et si des péages ont été payés au canal Chambly, ils seront remboursés à Montréal ou à Kingston Mills; et les marchandises qui auront payé tous les péages du canal Welland, passeront en franchise les canaux du Saint-Laurent ou ceux de l'Outaouais ou du Rideau, l'écluse Sainte-Anne, et les canaux de Lachine et de Chambly, pourvu que les articles ayant droit à cette exemption passent en descendant par toute la longueur du canal jusqu'à Montréal, ou, en remontant, par toute la longueur des canaux du Saint-Laurent, ou des canaux de l'Outaouais et du Rideau jusqu'au lac Ontario.

Tous les articles, effets ou marchandises non désignés ci-dessus paieront selon le tarif de la catégorie n° 4.

Nul permis de passage ne sera donné aux remorqueurs ou autres petits navires à moins de 25 centins le minimum, mais des navires ne portant ni fret ni passagers pourront obtenir un permis de saison moyennant \$30, lequel leur permettra de circuler à volonté sur le canal.

Les marchandises expédiées à aucun port à l'ouest des canaux du Saint-Laurent, et sur lesquelles les péages ont déjà été payés pour leur passage sur ces canaux, peuvent être réexpédiées de ces ports et transportées exemptes de péage sur le canal Welland comme si elles avaient été expédiées directement en premier lieu; et les marchandises en destination de l'est qui auront payé les péages sur le canal Welland peuvent être transbordées à aucun des ports du lac Ontario et passer ensuite sans payer de nouveaux péages sur les canaux du Saint-Laurent, comme si elles avaient été expédiées directement en premier lieu.

A. du C., 22 avril 1884.—Sur la représentation du ministre du revenu de l'intérieur, le comité recommande que l'arrêté du conseil du 18 septembre 1873 par lequel il était ordonné que tous les navires qui, étant la propriété de, ou étant frétés par des concessionnaires d'entreprises pour l'agrandissement ou la réparation de canaux, seraient employés à l'enlèvement de débris ou le transport des matériaux nécessaires à ces travaux, fussent admis à passer sur les dits canaux sans qu'il fût payé de péages, soit modifié par l'addition, après le mot "péages," les mots "sur ces navires et leurs cargaisons," et que la dite modification soit censée avoir existé dès la date du dit arrêté du conseil.

A. du C., 8 octobre 1885.—Vu un mémoire du ministre des travaux publics, en date du 7 octobre 1885, dans lequel le ministre représente que le seul péage qui soit exigible sur le chenal de Burlington Bay, qui constitue l'entrée du port de Hamilton,

est aujourd'hui celui de un centin par tonneau, tous les autres péages ayant été abolis par arrêté du conseil du 1er avril 1873, et recommande que ce péage de un centin par tonneau soit réduit à un tiers de centin par tonneau, pendant la saison de navigation ;

Le comité approuve cette recommandation.

A. du C., 21 avril 1886.—Vu un mémoire du ministre des chemins de fer et canaux, en date du 20 avril 1886, dans lequel le ministre représente que par un arrêté du conseil du 4 juillet 1885, les péages sur certaines denrées expédiées de Montréal ou de tout autre port canadien à l'est de Montréal par les canaux de l'Etat, ont été réduits à deux centins par tonneau pour la saison de navigation de 1885 seulement ;

Et recommande que pour la saison prochaine seulement, le tarif de péages sur les produits ci-dessous mentionnés, lorsqu'ils seront expédiés de Montréal ou de tout autre port canadien à l'est de Montréal, soit fixé à deux centins par tonneau pour le blé, le maïs, l'avoine, les pois, l'orge et le seigle.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

A. du C., 14 juin 1886.—Avis est par le présent donné que par arrêté de Son Excellence le gouverneur général en conseil en date du 14 juin 1886, arrêté du conseil en date du 21 avril dernier, fixant à deux centins par tonne les péages sur les canaux de la Puissance sur certains produits alimentaires, s'appliquera seulement aux canaux Welland et du Saint-Laurent.

A. du C., 28 juin 1886.—Sur la représentation du ministre des chemins de fer et canaux, le comité recommande que l'arrêté du conseil du 26 mai 1885, par lequel les bateaux à vapeur spécialement frétés pour le transport de partis de plaisance, allant et revenant le même jour par le même bateau, étaient admis à passer par le canal Lachine et l'écluse de Sainte-Anne pour la moitié du péage ordinaire, reste en vigueur pour la présente saison de 1886 seulement.

49 VIC., CHAP. 32.

"ACTE CONCERNANT LE CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON."

[Sanctionné le 2 juin 1886.]

CONSIDÉRANT qu'il est à propos, dans l'intérêt de la navigation et pour la commodité du public, que les péages imposés pour l'usage de l'ouvrage public ci-dessous mentionné soient abolis : A ces causes, Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Nonobstant tout ce que contient l'Acte de la trente-unième Victoria, chapitre douze, intitulé "Acte concernant les travaux publics du Canada," nuls péages ne seront à l'avenir payables ou perçus au sujet de l'usage de l'ouvrage public dans le voisinage de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, communément appelé le canal de la Baie de Burlington.

CANAL SAINT-PIERRE.

Sur chaque et tout navire qui passe par le dit canal, deux centins par tonneau sur le navire et un centin par tonneau sur le fret, en chaque sens.

ECLUSES DE BOBCAYGEON, PETERBORO' ET HASTINGS.

Ecluse de Bobcaygeon.

	Centins.
Pour chaque éclusage de radeaux de bois en grume ou autre...	50
Pour chaque éclusage de bois en grume sur chalans, par pièce.	$\frac{1}{4}$
Pour chaque éclusage de traverses ou poteaux de cèdre, par 100 morceaux.....	25
Pour chaque éclusage de bois scié, par mille pieds.....	1
Pour bois de chauffage, billes à bardeaux et autres produits, par corde.....	5
Pour chaque éclusage de minerai, par tonneau.....	1

*Ecluses de Peterboro'**Ecluses de Hastings.*

De même que pour celle de Bobcaygeon.

De même que pour celle de Bobcaygeon.

Les péages suivants sont prélevés sur les navires et chargements passant par les différentes subdivisions des canaux :—

CANAL WELLAND.

1. De Port-Maitland, Dunnville et Port Colborne, à Port-Robinson ou Allanburg, sans passer l'écluse, en chaque sens.....	$\frac{1}{2}$
2. De la tranchée de Chippewa, ou quelque port que ce soit, à Dunville, Port-Maitland ou Port-Colborne.....	$\frac{1}{4}$
3. De Dunnville à Port Colborne.....	$\frac{1}{4}$
4. De Thorold à Sainte-Catherine ou Port-Dalhousie.....	$\frac{1}{4}$
5. De Maitland, Dunnville, Colborne ou Port-Robinson, à Marshville et les lieux intermédiaires.....	$\frac{1}{4}$
6. De Marshville, ou les lieux intermédiaires, à Port-Maitland, Dunnville, Port-Colborne et Port-Robinson.....	$\frac{1}{4}$
7. De Port-Robinson à Allanburg ou Thorold.....	$\frac{1}{4}$
8. do Sainte-Catherine ou Port-Dalhousie.....	$\frac{1}{4}$
9. De Sainte-Catherine à Port-Dalhousie.....	$\frac{1}{4}$
10. De Dunnville à Maitland.....	$\frac{1}{4}$
11. De Port-Robinson, en passant par l'écluse et la tranchée de Chippewa.....	$\frac{1}{4}$
12. De Port-Colborne à Port-Maitland.....	$\frac{1}{4}$
13. De la tranchée de Chippewa, en passant par l'écluse de Port-Robinson.....	$\frac{1}{4}$
14. De Colborne, Dunnville, Maitland et Marshville à Thorold..	$\frac{1}{4}$
15. do do do Ste-Catherine.	$\frac{1}{4}$
16. Seulement par la tranchée de Chippewa.....	$\frac{1}{4}$
17. do l'écluse de Port-Robinson.....	$\frac{1}{4}$

CANAUX DU SAINT-LAURENT.

La division est subdivisée en quatre sections, savoir : Edwardsburg, Cornwall, Beauharnois et Lachine. Les péages sont prélevés sur tout navire et chargement dans la proportion du nombre de sections franchies.

CANAL CHAMBLY.

	Centins.
Navires et chargement passant de Sorel à Chambly.....	1
do do Chambly à Saint-Jean.....	1

Les péages suivants sont prélevés sur les navires et chargements passant par les différentes subdivisions des canaux.

CANAUX DE L'OTTAWA ET RIDEAU.

La division est subdivisée en quatre sections: "Carillon et Grenville," "Ottawa," "Smith's-Falls," et "Kingston-Mills." Les navires et le fret passant une section paieront un quart; deux sections, la moitié, et ainsi de suite.

RÈGLES GÉNÉRALES.

NOTE.—Toute fraction d'un tonneau de fret sera compté comme section entière sur les canaux ci-dessus.

Le passage des bois en grumes ou autres sur aucun des canaux ou sections de ces canaux sera toujours soumis aux règlements qui seront faits à ce sujet.

DROITS DE PORT.

Les navires prenant ou déchargeant du fret sur les propriétés du chemin de fer Welland, à Port Colborne ou Port-Dalhousie, seront exempts de droits de port; mais tous les autres navires déchargeant ou prenant un chargement à Port-Dalhousie, Port-Colborne ou Port-Maitland, paieront deux centins pour chaque tonneau de fret qu'ils y prendront ou déchargeront.

E. MIALI,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1st septembre 1886.

BASE D'ESTIMATION POUR LES POIDS.

	Ton's
2,000 lbs. avoirdupois (ou 20 centals).....	1
Par M. signifie par mille pieds.	
Par Mille signifie par mille pièces.	
Fruits verts, 9 barils, correspondent à	1
Alcalis 3 " "	1
Ecorce, 4 cordes.....	1
Bœuf, 7 barils.....	1
Biscuits et craquelins, 9 barils.....	1
Briques, communes, 1,000.....	2
Beurre, 22 barillets ou 7 barils.....	1
Bestiaux, 3.....	1
Ciment et chaux hydraulique, 21 boisseaux ou 7 barils.....	1
Briques réfractaires, 1,000.....	3
Poisson, 7 barils.....	1
Fleur de farine, 9 barils.....	1
Gypse et manganèse, 6 barils.....	1
Chevaux 2.....	1
Saindoux et suif, 7 barils ou 22 barillets.....	1
Liqueurs et spiritueux, 215 gallons.....	1
Liqueurs, toutes autres, 215 gallons.....	1
Noix, 9 barils.....	1
Huîtres, 6 barils.....	1

Lard, 7 barils	1
Sel, 7 barils.....	1
Graines, 9 barils	1
Moutons, 20....	1
Pierre, 12 pieds cubes.....	1
“ 1 corde.....	7½
Whisky, 4 barils ou 215 gallons.....	1
Barils vides, 10.....	1
Cercles à barils, 10 mille.....	1
Planches et autres bois sciés, 600 pieds mesure de planche.....	1
Courbes pour bâtiments, 4 pièces.....	1
Bois de chauffage, 1 corde.....	3
Echalas à houblon, 60, ou 40 pieds cubes.....	1
Bardeaux, 12 M. ou paquets.....	1
Piquets et perches pour clôtures, 1 mille.....	1
Douves et fonds, pipe, 1 mille correspond à.....	8
“ Indes occidentales, 1 mille correspond à.....	4
“ baril, 1 mille.....	2½
“ saloirs, 1 mille.....	½
Bois en grume, étalon, 1.....	7½
Bois carré, 50 pieds cubes.....	1
Poteaux de télégraphe, 10, ou 40 pieds cubes.....	1
Mâts et espars, 40 pieds cubes.....	1
Liens de chemins de fer, 16, ou 50 pieds cubes.....	1
Tous autres bois ouvrés, ou en partie ouvrés, 40 pieds cubes, selon le tarif.....	1
Traverses, 40 pieds cubes ou 5 pièces.....	1
Flottes, 50 pieds linéaires.....	1

NOTE.—D'après l'Acte des Poids et mesures de 1873, les articles suivants sont estimés au cent (100 lbs.), savoir : orge, fèves, charbon de bois, maïs, avoine, pois, pommes de terre, seigle, sol, graines et blé.

ART. 10.

Droits d'emmagasinage dans les hangars du bassin du canal Lachine.

PROCLAMATION.

ATTENDU qu'il est à propos de pourvoir à l'établissement de droits sur les divers travaux publics construits aux frais de la province; Sachez en conséquence, qu'à compter de la date des présentes, et jusqu'à ce que le plaisir de Sa Majesté soit ultérieurement connu à cet égard, il sera payé pour l'usage de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, aux personnes qui pourront être autorisées à percevoir les diverses sommes spécifiées dans le tarif qui accompagne les présentes. Ce dont les sujets dévoués de Sa Majesté, et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance pour leur gouverne.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, à Montréal, ce vingt et unième jour d'août, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quarante-six, dans la dixième année du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

(Signé)

D. DALY.

(Signé)

CATHCART.

Secrétaire.

Tarif des droits d'emmagasinage autorisés sur les articles laissés dans les hangars des bassins du canal Lachine.

	S.	D.
Blé et autres grains, par semaine, par boisseau.....		$\frac{1}{2}$
Farines do par baril	2	
Lard, bœuf, beurre et saindoux, par semaine, par baril	3	
Cassonade,—par boucaut, 6d., par semaine, par baril	3	
Liqueurs, { par pipe, 9d., par tonne, par semaine	7	$\frac{1}{2}$
{ par barrique, 6d., par quartaut do	4	
Fer (en barres) par tonneau, par semaine	1	0
Fer (en saumon) do do	6	
Sel, par 100 boisseaux do	1	8
Balles, paniers, caisses, etc., par tonneau de poids ou d'encombrement, par semaine	1	0
Charbon, par chaudron, par semaine.....	6	

1. Il ne sera rien demandé pour emmagasinage d'articles dans les hangars du bassin du canal Lachine, pendant la première période de quarante-huit heures, après laquelle les droits d'emmagasinage ci-dessus seront imposés et perçus

2. Les articles non énumérés devront payer selon le tarif ci-dessus.

3. Tous les articles emmagasinés dans les hangars et y laissés après la première période de quarante-huit heures, paieront les droits sur le pied d'une semaine, quoiqu'ils puissent n'y être restés qu'une fraction de ce temps, et de même pour chaque semaine subséquente.

4. La main-d'œuvre pour le dépôt et l'enlèvement des articles dans les hangars sera fournie par les propriétaires, ou leurs agents, et à leurs frais.

5. Tous les articles emmagasinés dans ces hangars seront absolument aux risques du propriétaire.

6. Tout droit d'emmagasinage devra être payé avant l'enlèvement des articles.

Avis est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil autoriser que le tarif des droits d'emmagasinage dans les hangars du bassin du canal Lachine établi par la proclamation du 21 août dernier, soit continué en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre,

J. W. DUNSCOMB,
Commissaire des douanes.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
DÉPARTEMENT des douanes, 23 octobre 1846.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
DÉPARTEMENT DES DOUANES,
TORONTO, 31 mai 1858.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général, par un arrêté du conseil, daté de ce jour, ordonner et régler que l'emmagasinage de la farine dans les hangars, aux bassins du canal Lachine, à Montréal, soit, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, gouverné par les règlements suivants :

1. Il sera permis de laisser la farine dans les hangars deux jours entiers sans payer ;

2. Si elle y est laissée audelà de deux jours ou de quarante-huit heures, cette farine sera assujétie au paiement d'un centin par baril, pour les quatre premiers jours après l'expiration des quarante-huit heures d'exemption ;

3. Si la farine est laissée dans les hangars audelà de quatre jours à un cent par jour par baril, elle sera assujétie à payer deux cents par jour par baril, pour chaque jour qui suivra l'expiration de ces quatre jours ;

4. Toute fraction de jour sera considérée comme un jour entier.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des douanes.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 12 juin 1880.

Sur la recommandation de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, le comité conseille que les droits à prélever pour l'emménagement du sel dans les entrepôts de Saint-Gabriel, à Montréal, sous l'autorité d'un arrêté du conseil en date du 1er juillet 1846, qui fixait ces droits à un centin par sac par semaine à l'expiration de la première période de quarante-huit heures, soit modifié, et que ces droits soient réduits à un demi-centin par sac par semaine après l'expiration de la première période de quarante-huit heures.

Le comité soumet la recommandation ci-dessus à l'approbation de Votre Excellence.

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 11.

Tarif pour les navires faisant le commerce avec les ports de l'est et entrant dans le canal Lachine au port de Montréal.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC, 8 juin 1860.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur en conseil ordonner et il est par le présent ordonné que dès et après la présente date, les droits suivants seront prélevés sur les navires qui font commerce avec les ports de l'est et entrent dans le canal Lachine au port de Montréal, ainsi que sur certaines marchandises ci-après mentionnés ; quarante-huit heures étant allouées aux dits navires pour le déchargement de leur cargaison avant d'être soumis aux droits ; et le dit déchargement devant se faire en aval de l'écluse de Saint-Gabriel.

Navires.	Droits.
Bateaux à vapeur jaugeant 50 tonneaux et plus, par tonneau d'enregistrement, par journée de 24 heures....	8 mill.
Tous autres navires jaugeant 50 tonneaux et plus, par tonneau d'enregistrement, par journée de 24 heures.	4 "
Bateaux à vapeur ne jaugeant pas 50 tonneaux d'enregistrement, par journée de 24 heures	40 cents.

Tous autres navires jaugeant de 25 à 50 tonneaux d'enregistrement, par journée de 24 heures.....	20 cents.
Tous navires ne jaugeant pas 25 tonneaux d'enregistrement, par journée de 24 heures.....	10 "
Charbon, par chaudron.....	10 "
Sel, par 100 minots	15 "
Fer de toute espèce, par tonneau de poids.....	15 "
Marchandises de la catégorie n° 6 du tarif des canaux provinciaux	10 "

Pourvu toutefois que les droits ci-dessus ne soient prélevés que sur les marchandises destinées à la consommation à Montréal, et sur les navires faisant commerce avec ce port.

W. H. LEE,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 12.

Quaiage à prélever sur le bois de chauffage sur les quais et les bords du canal Lachine.

A. du C., 7 août 1860.

1. Sur la recommandation de l'honorable commissaire des travaux publics, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en conseil ordonner, et il est par le présent ordonné, que les droits établis par un arrêté du conseil du 8 juin dernier pour être prélevés sur le bois de chauffage sur les quais à Lachine, et sur le canal Lachine, entre le pont Wellington et l'écluse n° 5, et sur les quais du bassin du canal Lachine, soient et sont par le présent modifiés, et il a plu à Son Excellence ordonner qu'au lieu de ces droits, les droits suivants seront perçus ainsi que mentionné dans le présent, savoir :

2. Bois de chauffage débarqué sur les quais ou les bords du canal, ou dans des bateaux, barges ou autres navires, occupant quelqu'un des bassins entre le pont de la rue Wellington et l'écluse n° 3, 4 centins par corde, et pour chaque jour que le bois restera dans le canal ou le bassin, ou sur les quais ou les bords du canal après une période de cinq jours, un droit additionnel de 4 centins par corde.

	Pour recevoir du bois de construction, etc, y compris l'usage du bassin ou du quai pendant un mois.	Pour chaque mois suivant pendant la saison de la navigation.	Pour passer l'hiver dans le bassin ou sur le quai.
Bois de chauffage sur les bords du canal entre l'écluse n° 3 et l'écluse n° 5, et sur les quais dans le bassin du canal à Lachine.....	3 centins.	3 centins.	3 centins.

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

QUÉBEC, 27 janvier 1862.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable commissaire des travaux publics, il a plu à Son Excellence en conseil ordonner, et il est par le présent ordonné que les dispositions de l'arrêté du conseil du 8e jour de juin 1869, telles que modifiées par l'arrêté du conseil du 7e jour d'août suivant, établissant le tatif des droits à percevoir sur le bois de chauffage sur les quais à Lachine, et dans le canal Lachine et le bassin du dit canal, soient et sont par le présent déclarées s'appliquer aux bords et aux terrains du canal à la côte Saint-Paul et à Lachine.

W. H. LEE,
G. C. F.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

OUTAOUAIS, mercredi, 4 février 1880.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Attendu que, par arrêté du conseil du 8 juin 1860, il a été donné pouvoir de prélever un péage comme suit sur le bois de chauffage déposé sur le bord du canal, entre l'écluse n° 3 et l'écluse n° 5, ainsi que sur les quais du bassin du canal Lachine :

	Par corde.
Pour recevoir le bois de charpente, etc., y compris l'usage	
du bassin ou quai pour un mois.....	3 centins.
Pour chaque mois suivant, durant la saison de navigation.	3 centins.
Pour l'hivernage dans le bassin ou au quai.....	3 centins.

Et attendu qu'il a été démontré que, présentement, il est très difficile de percevoir ce péage mensuel sur le bois de chauffage, et que l'abolition de ce droit faciliterait les affaires et augmenterait le revenu,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, sur la recommandation de l'honorable ministre des chemins de fer et des canaux, ordonner, et il est par le présent ordonné, que l'article de l'arrêté du conseil du 8 juin 1860, qui établit ces droits, soit et est par ces présentes révoqué, cette révocation devant prendre effet le 1er juillet 1880.

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 13.

Les Bassins du Canal qui sont dans les limites de la cité de Montréal seront considérés pour certaines fins comme partie du port.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 8 août 1878.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

ATTENDU que l'honorable ministre des travaux publics a représenté :

1. Que sous le coup des règlements qui existent aujourd'hui pour

la perception des péages sur les canaux, les navires allant à l'est et qui ont payé le péage complet pour un passage d'ouest à l'est par le canal Welland, sont encore frappés d'un péage partiel pour une section de canal s'ils entrent de nouveau dans le canal de Lachine;

2. Que souvent les navires chargés de grain et à destination du port de Montréal ne déchargent qu'une partie de leur cargaison à bord des navires de mer dans le port et entrent de nouveau dans le canal Lachine pour décharger le reste de leur cargaison, soit dans les élévateurs à grains ou les moulins situés le long des bassins du canal;

3. Que dans son opinion, ces navires ayant payé péage pour un passage complet sur le canal Welland, devraient pouvoir entrer de nouveau gratuitement dans le canal Lachine pour les fins ci-dessus mentionnées,—

4. Il a plu à Son Excellence en conseil, sur la recommandation du ministre des travaux publics, ordonner, et il est par le présent ordonné, que les bassins du canal sis et situés dans les limites de la cité soient considérés comme formant partie du port de Montréal en autant seulement qu'est concernée la perception des péages pour les navires ci-dessus mentionnés entrant de nouveau dans cette partie du canal pour décharger le reste de leur cargaison, mais que cette règle ne s'applique pas au delà, par exemple, lorsque ces navires retourneront dans le port pour prendre cargaison le péage ordinaire leur sera imposé pour cette seconde sortie du canal.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil privé.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, mardi, 12 juillet 1881.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

ATTENDU qu'il a été représenté par des intéressés que des bâtiments chargés de grain à destination du port de Montréal prennent fréquemment sur leurs ponts des chargements de phosphate, et que, forcés qu'ils sont de se rendre immédiatement au port pour y décharger leur grain ils acquittent les droits de transit jusqu'à ce point et reviennent subséquemment dans le canal Lachine pour déposer leurs chargements de phosphate dans les entrepôts et paient une deuxième fois sous le coup des règlements actuels les droits de canaux pour cette nouvelle entrée;

Et attendu que pareille question s'étant présentée au sujet de la mise en entrepôt du surplus d'un chargement de grain non requis pour expédition, et qu'un arrêté du conseil a été passé le 8 août 1878, exemptant de droits la seconde entrée pour les fins indiquées,—Son Excellence en conseil, sur la recommandation de l'honorable ministre faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux, a bien voulu ordonner, et il est par le présent ordonné que les bassins du canal Lachine dans les limites de la cité de Montréal seront à l'avenir considérés comme faisant partie du port de Montréal pour les fins du déchargement du phosphate transporté par les bâtiments en sus de leur chargement de grain tel que ci-dessus décrit, pourvu cependant que s'ils retournent au port pour y prendre un chargement tels navires soient frappés à leur seconde sortie du canal du droit ordinaire.

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 14.

Tarif des droits à payer par les navires qui passent l'hiver dans le canal Lachine.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, vendredi, 22 août 1879.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

1. ATTENDU que l'honorable ministre qui fait fonction de ministre des chemins de fer et canaux a représenté que par l'acte 36 Vict., chap. 128, il a été, en vue de l'uniformité, adopté un système de jaugeage et d'enregistrement des navires, qui, en faisant entrer dans le jaugeage les parties des navires exemptes par l'"Acte concernant la Marine Marchande" en vigueur jusque là, a considérablement augmenté le tonnage nominal des navires, et qu'il est devenu en conséquence nécessaire que le tarif exigé auparavant pour l'hivernage des navires dans le canal Lachine, soit modifié pour correspondre aux nouvelles conditions de jaugeage,—

2. Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation du ministre faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux, par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, ordonner, et il est par le présent ordonné que le tarif suivant pour l'hivernage soit substitué à celui qui est aujourd'hui en vigueur, savoir :—

3. Pour chaque bateau, barge, chaland ou autre bâtiment jaugeant dix (10) tonneaux ou moins, soixante et dix (70) centins par bâtiment pour tout l'hiver, et pour chaque bâtiment de plus de dix (10) tonneaux, huit (8) centins additionnels sur chaque dix (10) tonneaux.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 15.

Droits à prélever sur les navires qui chargent et déchargent dans le nouveau bassin du canal Lachine.

A. DU C., 26 JANVIER 1883.

1. Dans un rapport du ministre des chemins de fer et canaux, en date du 19 janvier 1883, le ministre soumet une demande de la commission du port de Montréal, en date du 17 août 1882, à l'effet de rendre applicables au nouveau bassin d'aval du canal Lachine, certains pouvoirs de percevoir des droits, conférés à cette commission par l'acte 18 Vic., ch. 143, relativement au bassin d'aval du vieux canal;

2. Le ministre représente de plus que la commission allègue que le nouveau bassin est employé par des navires de mer qui font le trajet entre Québec et Montréal par le chenal approfondi, lequel a coûté des sommes d'argent considérables à la commission, et que les revenus du port ne peuvent ainsi manquer de souffrir sérieusement ;

3. Le ministre représente que la question ayant été référée à l'ingénieur en chef des canaux, celui-ci, en date du 12 janvier courant, a

rapporté qu'à l'époque à laquelle a été passé l'acte en question (1855), c'était la municipalité qui était responsable des dépenses de l'approfondissement du fleuve, et qu'environ dix ans plus tard le gouvernement se chargea de la dette de \$1, 64,235 encourue pour l'approfondissement du lac Saint-Pierre; de plus, que la commission du port n'a aucunement contribué à la construction de la nouvelle entrée et des nouveaux bassins du canal, et qu'il ne voit pas de raison de donner à la commission le contrôle du revenu qui pourrait en provenir;

4. L'ingénieur en chef suggérant qu'il devrait être permis à la commission de garder le droit de prélever des droits pour le vieux bassin d'aval, mais que le gouvernement devrait garder le contrôle complet des nouveaux travaux et des nouveaux bassins, ainsi que du revenu qui peut en provenir, et recommandant que le gouvernement prélève sur les navires qui chargent et déchargent dans les nouveaux bassins les mêmes droits que ceux prélevés par la commission pour le vieux bassin;

5. Le ministre approuve la manière de voir de l'ingénieur en chef, et recommande que l'autorisation nécessaire soit conformément donnée à qui il appartient.

6. Le comité soumet en conséquence la recommandation qui précède à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. MCGEE,

Greffier du Conseil privé.

Tarif des péages et droits à prélever dans le port de Montréal, en vertu des actes 40 Vict., chap. 53, et 42 Vic., ch. 28.

Dès et après le premier jour d'avril 1881 :—

DROITS DE TONNAGE.

A prélever sur tous les navires dans le port.

Sur les bateaux à vapeur, pour chaque journée de vingt-quatre heures, ou partie d'une journée, qu'ils restent dans le port, à compter de l'heure de leur arrivée jusqu'à celle de leur départ.....	1c. par ton. de registre
Sur tous autres navires, par jour, comme susdit	$\frac{1}{2}$ c. do

DROITS DE QUAÏAGE.

A prélever sur les marchandises, animaux et autres choses quelconques débarqués ou embarqués dans le port.

Tous effets et marchandises non ailleurs spécifiés.....	25c. par ton.
Foin, paille, fer en gueuse et rebuts de fer, potasse et per-asse.....	20c. do
Pommes, paniers et leurs contenus, fleur de farine et farine, poisson, viandes, poix, pommes de terre, goudron, chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons.....	15c. do
Lest et ballast, argile, briques réfractaires, gypse, chaux, marbre, phosphates, sable, sel.....	10c. par ton.
Houille et coke, grain et graines de toutes sortes.....	$7\frac{1}{2}$ c. do
Tarif spécial—briques, 10c. par 1,000; bois de chauffage, 5c. par corde; bois de construction, 10c. par 1,000 pieds mesure de planche.	
Or ou argent en lingots, espèces.....	Fr. de droits.

Sur tous effets et marchandises quelconques, dont on ne saurait facilement constater la quantité en poids, mesure ou autre mode de calcul établi par le tarif, les commissaires du port pourront prélever un droit de $\frac{1}{4}$ de 1 pour cent sur leur valeur.

Chaque inscription paiera au moins 5 centins.

Tous effets débarqués sur le quai pour être expédiés de nouveau ne paieront qu'un quaiage.

Le tonneau mentionné dans le tarif des droits de quaiage sera de poids de 2,000 livres ou de 40 pieds cubes d'encombrement, suivant le connaissement.

BASE D'ESTIMATION POUR LES POIDS.

Alcalis, potasse et perlasse.....	3 brls.	feront	1 tonneau.
Pommes, farines, pommes de terre.....	9	do	do
Poisson, viandes, poix, goudron.....	7	do	do
Chevaux.....	2	do	do
Bêtes à cornes.....	3	do	do
Moutons	15	do	do
Cochons	10	do	do

Attesté,

H. D. WHITNEY,
Secrétaire.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
MONTREAL, 26 mars 1881.

CHAMBRE DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 1er avril 1881

Je certifie que le tarif ci-dessus a été approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil ce 1er d'avril 1881.

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

A une séance des Commissaires du port de Montréal tenue le deuxième jour de juin 1884, le règlement suivant a été adopté sous l'autorité de l'acte 42 Vict., chap. 28.

Présents :—Monsieur Andrew Robertson, président, messieurs J. B. Rolland, Edward Murphy, Henry Bulmer, Victor Hudon, Hugh McLennan, Chs. M. Gould, l'honorable J. L. Beaudry (maire) et Andrew Allan.

“ Attendu qu'il est à propos dans l'intérêt général du port de Montréal, que les droits de port sur les grains soient réduits d'ici au premier de septembre prochain ;

“ Il est par les présentes résolu que le taux sur les grains soient réduits comme susdit de sept centins et demi ($7\frac{1}{2}$ c.) par tonneau à un centin (1 c.) par tonneau.”

CONSEIL PRIVÉ,
7 juin 1884.

Je certifie par les présentes que le dit règlement des Commissaires du port de Montréal, adopté sous l'autorité de l'acte 42 Vict. chap. 28, a, ce jour, été approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 16.

Tarif des droits à prélever sur le bois flottant, etc., à son entrée dans le bassin à Lachine et dans le canal Lachine.

A. du C., 8 juin 1860.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil ordonner, et il est par le présent ordonné, que dès et après la présente date les droits suivants seront prélevés sur le bois flottant, le bois d'échantillon et le bois de chauffage, à leur entrée dans le bassin à Lachine et dans le canal Lachine.

Espèces de bois.	Pour recevoir du bois de construction, etc., y compris l'usage du bassin ou du quai pendant un mois.	Pour chaque mois suivant pendant la saison de la navigation.	Pour passer l'hiver dans le bassin ou sur le quai.
	Centins.	Centins.	Centins.
Bois de construction, carré ou en grume de toute sorte, de plus de 12 x 12, par mille pieds cubes.....	25	20	35
Bois de construction, en grume ou méplat, de toute sorte, de moins de 12 x 12, par mille pieds de longueur.....	20	15	30
Madriers et planches, y compris toute sorte de bois d'échantillon scié, en radeau, par mille pieds, mesure de planches.....	3	2	3
Pièces de sciage, 12 pieds de longueur (si elles sont plus longues le droit sera proportionnel), par pièce.....	1	$\frac{1}{2}$	2
Flottes, le 100.....	10	5	10
Traverses, le 100.....	10	5	10
Piquets et perches de clôtures, le mille.....	10	5	10
Douves, à barils, le mille	8	4	8
do à pipes do	8	4	8
do "I O," le mille	8	4	8
Bois de chauffage sur les bords du canal entre l'écluse n° 3 et l'écluse n° 5, et sur les quais dans le bassin du canal à Lachine.	3	3	3

2. Il ne sera rien alloué pour des fractions de mois ou de la saison d'hiver.

3. Le bois de chauffage sera cordé sur le bord du canal durant le déchargement de la façon et aux endroits qui seront indiqués par le surintendant.

4. Les droits sur le bois de construction seront prélevés à compter de l'achèvement des barrages flottants dans le bassin de Lachine.

ARTICLE 17.

Droits à prélever pour la réparation de navires sur les bords des canaux Lachine, Beauharnois et Chambly.

CHAMBRE DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 5 mars 1880.

1. Je certifie, par le présent, que l'arrêté de Son Excellence le gouverneur général en conseil, adopté le septième jour de février dernier, a autorisé la mise en vigueur d'une règle qui oblige les personnes qui réparent des navires sur les bords du canal Lachine à payer d'avance la somme de quatre piastres pour chacun de ces navires; le temps durant lequel un emplacement pourra ainsi être occupé en vertu d'un seul paiement, étant limité à six mois, et permission préalable devant être obtenue de l'officier compétent, conformément aux règlements actuels concernant les canaux.

2. Il est décrété en outre, par le dit arrêté du conseil, que dans le cas où l'on n'aurait pas obtenu de nouveau permis si l'on manque, à l'expiration de la période prescrite, de sortir les navires occupant ainsi les bords du canal, ces navires pourront être vendus en vertu de l'article seize des règlements concernant les canaux.

(Signé)

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 août 1881.

Présent :

L'HONORABLE DÉPUTÉ DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

IL a plu au député du gouverneur, sur la recommandation de l'honorable ministre faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux, adopter les règles suivantes concernant la réparation des navires sur les bords du canal Lachine, du canal de Beauharnois et de celui de Chambly.

1. Les réparations ne seront exécutées qu'aux endroits qui auront été indiqués et approuvés par le surintendant.

2. Pour chaque navire halé ou mis à flot pour être réparé, il sera prélevé en sus de tout autre droit la somme d'une piastre, ce qui permettra à ce navire de rester là un mois; chaque mois additionnel ou fraction de mois pendant lequel y demeurera le navire devant entraîner le prélèvement d'une somme supplémentaire d'une piastre.

Dans le cas, cependant, où un navire halé pour être réparé sur les bords du canal resterait là durant l'hiver il ne sera prélevé sur ce navire qu'une somme de quatre piastres (en sus des droits ordinaires exigibles pour l'hivernage); la période de temps ainsi spécifiée s'étendant du 1er novembre au 1er juin inclusivement.

3. Tout navire restant sur le bord du canal après y avoir passé l'hiver sera soumis à une charge d'une piastre par mois ou fraction de mois pour le temps qu'il y restera subséquemment.

4. Tout navire qui restera plus d'un an sur le bord du canal sera soumis pour tel laps de temps qu'il y restera ainsi après cette période, à une charge de deux piastres par mois ou fraction de mois durant toute l'année.

5. Ces différents droits seront tous payables au bureau du percepteur le premier jour de chaque mois.

6. Ces règles devront être entendues comme s'appliquant à tous les cas où le bord du canal est employé d'une manière quelconque aux réparations de navires, que ces navires soient dans le moment talés ou non.

Certifié,

J. O. COTÉ,

Greffier du Conseil privé.

ARTICLE 18.

Canal Rideau.—Règlements relatifs au bois de chauffage déchargé au bassin, à Ottawa.

Avis est par le présent donné qu'en conformité du chap. 28 des Statuts Refondus du Canada, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en conseil approuver les règlements additionnels suivants pour le service, l'administration et la protection des canaux du Canada.

Par ordre,

WM. H. LEE,

Greffier du Conseil privé.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 10 octobre 1867.

RÈGLEMENTS établis en exécution de l'acte chap. 38 des Statuts Refondus du Canada, relativement au déchargement du bois de chauffage sur le canal Rideau, dans la ville d'Ottawa, et comme supplément aux règlements—articles 14 et suivants—établis par le gouverneur en conseil le 20 mai 1857 pour l'administration et la protection des canaux provinciaux, et appliqués au canal Rideau par arrêté de Son Excellence en conseil le 2 juin 1860.

1. Il ne sera pas déchargé de bois de chauffage du côté est du bassin entre le pont des Sapeurs et la ligne de la petite rue Sussex.

2. Il pourra être déchargé du bois de chauffage entre la ligne de la petite rue Sussex et le déversoir, mais ce bois devra être enlevé dans les vingt-quatre heures qui suivront le déchargement; il sera prélevé une amende de trois centins par corde pour chaque jour que le bois sera laissé sur le quai après avis.

3. Il pourra être déchargé et cordé du bois de chauffage autour du bassin sur le terrain du gouvernement sur un espace de quarante pieds à mesurer du bord de l'eau, de façon à ménager à chaque quatre rangées de bois une allée d'au moins quinze pieds formant

autant que possible angle droit avec le bord du canal ; ce bois devra aussi être enlevé dans les vingt-quatre heures après que le propriétaire ou la personne qui en aura la charge aura reçu avis à cet effet, et à défaut une amende de trois centins par corde sera prélevée pour chaque jour que le bois sera dès lors ainsi laissé sur le quai.

4. Il sera prélevé deux centins par corde pour quaiage ou loyer sur le bois de chauffage qui sera placé en aucun endroit sur la réserve du canal.

5. Il ne sera pas débarqué de bois de chauffage avant qu'un permis ait d'abord été obtenu du gardien des écluses ou du percepteur, et le laissez-passer doit être remis à cet officier avant que le bois soit déchargé, sous peine d'une amende de quarante piastres.

ARTICLE 19.

Règlements concernant l'administration du bassin du canal Rideau, Ottawa.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,
OTTAWA, le 14ème jour de mai 1875.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable ministre des travaux publics et en vertu des articles 65 et 66 de l'acte passé en la session du parlement du Canada tenue en la 31ème année du règne de Sa Majesté et intitulé : "Acte concernant les travaux publics du Canada," Son Excellence, par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a bien voulu ordonner, et il est par le présent ordonné, que, pour le bon usage, l'entretien convenable et la protection des quais qui entourent le bassin du canal Rideau et de leurs abords, dans la cité d'Ottawa, les règlements qui suivent soient adoptés et établis, et que ces règlements s'appliqueront à cette partie du canal située entre et comprenant la première écluse et le pont connu sous le nom de Pont de la rue Maria.

Règlements
concernant le
bassin du
canal Rideau.

RÈGLEMENTS.

ARTICLE I.

Le maître des
quais assi-
gnera des
mouillages
aux navires.

Le maître des quais devra, à sa discrétion, assigner à chaque navire, vapeur ou barge, le mouillage qu'il devra occuper, en donnant la préférence, lorsque la chose sera possible, au navire ou à la barge portant cargaison, sur le navire ou la barge en chargement, et il pourra en tout temps changer ce mouillage selon qu'il le jugera convenable ; et la désignation d'un mouillage pourra être faite verbalement au patron ou à la personne ayant charge du navire ou de la barge, soit à chaque voyage, soit pour toute la saison des affaires, et aucun navire ou barge ne devra prendre ou occuper un mouillage dans ledit bassin ou ses abords, à moins que le mouillage ne lui ait été assigné par le maître des quais, pourvu toujours que le maître des quais lui assigne un mouillage dans l'espace de douze heures après son arrivée ; mais si les quais sont encombrés, ce navire devra rester à l'endroit que le maître des quais indiquera en attendant qu'il trouve un mouillage.

Aucun navire
n'occupera de
mouillage
qui ne lui
aura pas été
assigné.
Proviso.

ARTICLE II.

Tous les navires ou barges, dans ledit bassin du canal et ses abords, seront sous le contrôle du maître des quais en ce qui regarde leur position, l'amarrage, leurs mouvements et l'espace que les patrons ou personnes en charge pourront requérir les uns des autres, et aucune personne à bord ou en charge du dit navire, ne devra refuser ou négliger d'obéir aux ordres du maître des quais à cet égard ; et dans le cas de refus ou de négligence d'obéir à ses ordres, il sera loisible au maître des quais de couper les aussières ou autres amarres de ces navires ou barges, ou de couper tout anneau ou poteau auquel les aussières ou autres amarres pourraient être attachées, et en pareil cas, outre l'amende ci-après imposée, le patron ou la personne en charge de ce navire devra payer au département des travaux publics du Canada les dommages (s'il y en a) causés au quai par le fait qu'il a fallu couper le dit anneau ou poteau ; et le maître des quais aura pouvoir de retenir le navire qui aura résisté à ses ordres et causé des dégâts, jusqu'à ce que les dommages aient été payés.

Les navires seront sous le contrôle du maître des quais.

La résistance aux ordres entraîne possibilité de dommages.

ARTICLE III.

Si une personne et des personnes se trouvant à bord d'un navire, résistent aux ordres donnés par le maître des quais en vertu des pouvoirs à lui conférés par l'article qui précède, de déplacer ledit navire, le maître des quais aura le droit, soit que cette résistance soit active ou passive, de prendre possession de ce navire, ou barge, et de le ou la déplacer, et d'employer un nombre suffisant d'hommes, aux frais du patron, propriétaire ou personne en charge dudit navire, pour l'aider à opérer ce déplacement, et il aura le droit, de mouiller ou d'amarrer ledit navire à l'endroit qu'il jugera convenable.

S'il y a résistance le maître des quais peut déplacer le navire.

ARTICLE IV.

Aucun radeau, *cage*, *flottes*, ou bois flottant, ne devra rester amarré ou assujéti à aucun quai, dans ledit bassin ou ses abords, sans la permission expresse du maître des quais, et sans préjudice à l'amende ci-après déterminée, le maître des quais aura pouvoir de détacher et envoyer à la dérive tout radeau, *cage*, *flottes*, ou bois flottant, ou de louer des remorqueurs pour les enlever, ou il pourra les faire enlever autrement quand ils seront ainsi amarrés ou assujétés sans sa permission ; et ces radeaux, cages, bois flottant, ainsi envoyé à la dérive ou déplacés par un remorqueur, demeureront aux risques de leurs propriétaires respectifs, et chaque propriétaire sera responsable des frais entraînés par le remorquage ou autre déplacement de ces radeaux, cages, ou bois flottant, et aucun radeau ne devra entrer dans la Tranchée Profonde (*Deep Cut*) sans la permission préalable du maître des quais ; aucun navire ou barge ne devra mouiller dans les limites dudit bassin ou de ses abords, dans un endroit ou une position où il ou elle empêche tout autre navire ou barge qui se trouve dans le bassin d'avoir libre accès à aucun des quais dudit bassin.

Aucun radeau ne sera attaché au quai sans permission.

Aucun radeau n'entrera dans la tranchée profonde sans permission.

ARTICLE V.

Les locataires des lots faisant face audit bassin auront les premiers le privilège de charger ou décharger des navires ou barges vis-à-vis leurs lots respectifs, mais le maître des quais pourra, s'il le juge convenable, permettre à tout autre navire ou barge de décharger même sur des quais qui font face à des lots possédés par des particuliers.

Les locataires de lots auront préférence.

ARTICLE VI.

Le déchargement doit commencer aussitôt qu'un mouillage a été assigné.

Les radeaux ou *cages*, *flottes*, barges ou navires chargés de bois de corde, planches, bois de construction, liens, briques, poteaux de cèdre, pierre ou autre fret, ne pourront rester aux mouillages qui leur seront assignés, à moins que le déchargement ne soit commencé immédiatement, avec diligence, et continué d'une manière non interrompue, et lorsqu'il s'agira de décharger du bois de corde le long du quai, on devra en décharger au moins vingt-cinq cordes par jour; et tous bois de corde, de construction, liens, poteaux, briques, pierre ou autres frets devront être charroyés en dehors des terrains du canal à moins que le maître des quais n'ait donné permission spéciale de les décharger sur les terrains du canal.

ARTICLE VII.

Temps alloué pour le déchargement.

Les navires ou barges arrivant dans le bassin du canal ou ses abords auront, pour décharger : — deux jours ouvrables pour une cargaison de cinquante ou de moins de cinquante tonneaux; trois jours ouvrables pour toute cargaison de plus de cinquante et n'excédant pas cent tonneaux, et un jour ouvrable pour chaque cinquante tonneaux au delà de cent. Pour le bois de corde, on devra décharger au moins vingt-cinq cordes par jour.

Pour le chargement.

POUR LE CHARGEMENT.—Un jour ouvrable pour cinquante tonneaux ou moins, et deux jours ouvrables pour plus de cinquante tonneaux et moins de cent; un jour ouvrable par cinquante tonneaux d'une cargaison excédant cent tonneaux; toutefois les navires ou barges qui auront chargé ou déchargé dans un temps moindre, ou dont le chargement ou le déchargement aura été interrompu pour une cause quelconque, ne pourront retenir leur mouillage si le maître des quais juge convenable d'ordonner leur déplacement; et aussi sur demande à cet effet, le maître des quais aura pouvoir, s'il le juge à propos, de prolonger ce temps. Et chaque jour ouvrable se composera de dix heures.

ARTICLE VIII.

Les marchandises déchargées ne resteront pas sur le quai.

Aucunes marchandises, charbon, bois de corde, ou autre fret quelconque, déchargées d'un navire, barge ou radeau, et placées sur un quai ou sur des terrains du canal, ne devront y rester plus de vingt-quatre heures, les dimanches non-compris, avant que les propriétaires, patrons ou personnes en charge ne commencent à les enlever de ces quais et terrains aux termes de l'article septième, et une amende telle que déterminée plus loin sera encourue pour chaque période de vingt-quatre heures de jours ouvrables durant laquelle ces marchandises seront laissées sur ces quais ou terrains.

ARTICLE IX.

Temps alloué pour les marchandises à charger.

Aucunes marchandises déposées sur les quais ou les terrains du canal pour chargement sur un navire ou barge, ne devront demeurer sur ces quais ou terrains plus de vingt-quatre heures, sans une permission spéciale du maître des quais, et une amende telle que ci-après déterminée sera encourue pour chaque période de vingt-quatre heures de jours ouvrables pendant laquelle elles resteront sur ces quais ou terrains avant chargement.

ARTICLE X.

Aucunes marchandises ne seront placées sur les quais dans le dit bassin, ni sur les terrains du canal, de manière à obstruer le passage qui y conduit, à peine de l'amende établie pour l'infraction du règlement; et dans le cas où elles seraient ainsi placées, elles seront sur l'ordre du maître des quais enlevées immédiatement par le propriétaire ou la personne qui en aura la garde, sous peine d'une nouvelle amende semblable.

Les marchandises n'obstrueront pas l'accès du canal.

ARTICLE XI.

Dans le cas d'infraction à l'un des trois derniers articles ci-dessus, ou d'aucune partie de ces articles, le maître des quais aura le droit d'enlever ou de faire enlever toutes marchandises, charbon, bois de chauffage et bois de service, ou tout autre objet qui restera sur les quais ou les terrains du canal plus longtemps qu'il n'est permis au terme des trois derniers articles ou de quelqu'un de ces articles, et tel enlèvement se fera aux frais et dépens du propriétaire ou consignéataire de ces effets, ou du patron ou de la personne en charge du navire ou barge d'où ils auront été débarqués, ou sur lequel ou lesquelles ils seront pour être embarqués, à la discrétion du ministre des Travaux Publics, et ces frais et dépens et tous autres frais et dépens additionnels et raisonnables encourus à cet égard ou pour leur garde et protection, ainsi que toutes les amendes encourues sous le coup des dits articles constitueront un gage sur ces objets, qui ne seront remis ni livrés à qui que ce soit, à moins que ces frais, dépens et amendes ne soient payés; et nonobstant l'enlèvement, ces objets continueront à demeurer aux risques et périls de leurs propriétaires; et si les frais et dépens encourus, ainsi que toutes les amendes dues relativement à ces objets ne sont pas payés, et ces objets ne sont pas rachetés par leurs propriétaires ou leurs représentants, dans les trente jours qui suivront l'enlèvement, ces objets pourront être vendus publiquement à l'encan au bénéfice de qui il appartiendra, et le ministre des Travaux Publics ne sera responsable à l'égard de ces objets que du produit net de cette vente, déduction faite des frais, dépens et amendes.

Infraction aux règlements. Le maître des quais peut enlever les marchandises.

Gage sur les objets.

Les objets aux risques des propriétaires.

Les objets pourront être vendus.

ARTICLE XII.

Personne n'aura le droit de tailler ou couper aucun bois de construction ni de faire aucun ouvrage de réparation sur aucun de ces quais ou terrains du canal à moins d'en avoir au préalable obtenu la permission du maître des quais, et alors ces ouvrages seront faits aux endroits qu'il aura indiqués.

Réparations.

ARTICLE XIII.

Il ne sera pas permis de jeter d'aucun navire, barge, radeau, ni aucun des quais dans les eaux du bassin du canal, aucune ordure ni aucun autre objet quelconque; et personne ne devra placer, déposer ou charroyer d'immondices, de débris de neige, de glace ni aucune autre chose sur ces quais.

Ne rien jeter dans le bassin.

ARTICLE XIV.

Le maître des quais aura le pouvoir, sous la direction du contrôleur, d'adjuger, louer ou donner à bail tout endroit ou terrain vacant

Loyer de chantiers.

dans le voisinage du bassin du canal pour y empiler du bois de chauffage, bois de construction, etc., pour la considération des droits de location, et pour le temps et les époques, que le ministre des Travaux Publics jugera en aucun temps à propos de déterminer.

AMENDES ET PÉNALITÉS ET LEUR RECOUVREMENT.

ARTICLE XV.

Amende pour infraction.

Toute personne qui, en quelle que capacité que ce soit, violera ou enfreindra aucun des règlements ci-dessus et passés aujourd'hui, sera passible d'une amende de cinq piastres argent courant.

ARTICLE XVI.

Amende pour négligence.

Toute personne qui, en quelle que capacité que ce soit, manquera ou négligera de se conformer à quelqu'un des règlements ci-dessus, sera passible d'une amende de cinq piastres, argent courant.

ARTICLE XVII.

Le patron, etc., qui néglige de se conformer, etc., passible d'amende.

Le patron ou la personne en charge d'un navire ou barge, qui violera ou enfreindra aucun des règlements ci-dessus, ou manquera ou négligera de s'y conformer totalement ou partiellement, et le patron ou la personne en charge d'un navire ou barge, sous la direction desquels l'un des susdits règlements aura été violé ou enfreint, seront passibles d'une amende de cinq piastres, argent courant.

ARTICLE XVIII.

Propriétaire d'une cargaison déchargée, passible d'amende.

Le propriétaire d'une cargaison de bois de construction, d'effets ou de toutes autres matières ou choses, débarqués d'une barge, et relativement auxquels il y aura eu violation, infraction ou mépris d'aucun des règlements ci-dessus, ou d'aucune partie de ces règlements, sera passible d'une amende de cinq piastres, argent courant.

ARTICLE XIX.

Le propriétaire ou la personne en charge de marchandises, bois de construction ou autres effets déposés pour chargement sur des quais ou ailleurs sur le dit bassin, ou ses abords, et relativement auxquels il y aura eu violation, infraction ou mépris d'un des règlements ci-dessus ou d'aucune partie de ces règlements, sera passible d'une amende de cinq piastres.

INTERPRÉTATION.

Navire.

Le mot "navire," toutes les fois qu'il est employé dans les règlements ci-dessus, devra être interprété comme comprenant les navires, bateaux et barges mus par la vapeur ou autrement, les bacs, pontons ou autres constructions flottantes pour le transport du fret.

Radeau.

Le mot "radeau," toutes les fois qu'il est employé dans les règlements ci-dessus, devra être interprété comme comprenant les radeaux ou trains de toutes espèces de bois fabriqué ou non, bois de construction, billots, bois flotté, *flottes* et bois de radeaux, traverses

et bois en général, ou d'autres matériaux employés pour le transport du fret ou autre transport. Les mots "jours ouvrables," devront être interprétés comme comprenant et signifiant les jours où la loi permet de travailler. Le terme "propriétaire" comprend un co-propriétaire ou des propriétaires. Les mots "maître des quais," signifieront l'agent nommé par le ministre des travaux publics du Canada. Le mot "marchandises" comprendra le charbon, les minerais et autres produits des mines, les bois de construction, le bois de chauffage, le bois de corde, les traverses, les douves, lattes, la brique, la pierre, le sable ou la terre, ou tous effets, articles et marchandises de toute espèce ou nature. Lorsque plusieurs personnes sont aux termes ci-dessus passibles d'une amende, il sera à la discrétion du ministre des travaux publics de procéder en recouvrement contre celle de ces personnes qu'il jugera à propos.

Jours ouvrables.

Propriétaires.

Maître des quais.

Marchandises.

Il a plu, en outre, à Son Excellence en conseil, ordonner que tous ordres en conseil ou règlements incompatibles avec les règlements par le présent adoptés, soient, et ils sont par le présent révoqués.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil privé.

DROITS A PRELEVER SUR LES NAVIRES PASSANT L'HIVER DANS LE CANAL RIDEAU.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 19 mars 1887.

Vu un mémoire du ministre des chemins de fer et canaux en date du 18 mars 1887, recommandant que les droits d'hivernage pour les navires passant l'hiver dans le bassin du canal à Ottawa, où en d'autres endroits de la ligne du canal Rideau, soient fixés comme ci-après :

Dans le bassin du canal à Ottawa, bateaux à vapeur pour la saison.....	\$8 00
Dans le bassin du canal à Ottawa, barges, pour la saison	4 00
Dans les écluses du canal à Ottawa, bateaux à vapeur, pour la saison.....	50 00
Dans les écluses à d'autres stations, bateaux à vapeur, pour la saison	15 00

Et recommandant en outre que dans les cas où il le jugerait à propos il soit autorisé à exiger des propriétaires des navires qui passent l'hiver dans les écluses des garanties contre les dommages que pourraient subir les travaux dans un incendie ;

Le comité soumet ces recommandations à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil privé.

PROCLAMATIONS relatives aux péages et aux règlements.

	Canaux.	Date et page de la Gazette Officielle où a été publiée la proclamation de Son Excellence le gouverneur général en conseil.							
		Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.
Péages.....	Canaux (en général).....	1846	3104	1851	10429	1852	{ 12143 12360 }	1853	{ 623 1043 }
do	do	1875	179	1877	{ 1703 119 }	1883	4
Règlements.	do	1845	2182	1846	{ 3114 8769 }	1857	1252	1860	1572
Péages.. ..	Canal Lachine.....	1845	1750	1846	{ 2955 3104 }	1847	4488	1848	5401
do	Bassin do	1846	3113	1847	4366
do	Entrepôts de Lachine.....	1846	2955	1847	3717
do	Canal Beauharnois.....	1846	{ 2955 3104 }	1848	{ 5401 5504 }	1879	1647
do	Canal Cornwall.....	{ 2955 3104 }
do	Canaux du Saint-Laurent	1848	{ 5465 5385 }	1849	6411	1850	8296	1851	10430
do	do	1877	{ 119 1703 }	1881	1418	1882	782	1883	4
do	Canaux Rideau et Ot- tawa	1842	{ 258 259 }	1846	2654	1851	11243	1860	1159
Règlements..	do	1845	1919	1847	4629	1857	1252	1867	3127
Péages	Ecluse de Sainte-Anne...	1843	1036	1845	1757	1846	3110	1850	{ 8296 8769 }
do	Ecluse Saint-Ours.....	1846	3110	1849	7052	1850	{ 8239 8572 8296 }	1851	10430
do	Canal Chambly	1843	780	1845	1750	1846	3104	1847	4221
do	do	1857	1252	1869	{ 820 843 }	1873	1159	1873
Règlements..	do	1843	779	1857	1252
Péages.	C. de la Baie Burlington.	1843	928	1845	1750	1846	3104	1848	{ 5241 5385 }
Règlements..	do	1855	1283	1857	1252
Péages.	Canal Welland....	1845	1754	1846	{ 2839 3104 }	1847	4851	1848	{ 5385 5465 }
do	do	1862	1857	1863	1510	1864	1083	1865	1307
do	do	1882	782	1883	4	1884	1915	1885	2121
Règlements.	do	1847	4851	1857	1252	1860	2350	1879	70
Péages.	Ecluse du district de Newcastle.....	1845	1757	1846	3110	1874	{ 213 263 }	1876	350
Règlements..	do	1860	1575	1874	{ 212 325 }
Péages.	Saint-Pierre.....	1871	17	1872	1115	1883	4

PROCLAMATIONS relatives aux péages et aux règlements.—*Suite.*

	Canaux.	Date et page de la Gazette Officielle où a été publiée la proclamation de Son Excellence le gouverneur général en conseil.							
		Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.
Péages.	Canaux (en général)	1856	1367	1857	2854	{ 1860	{ 1522	1863	{ 2901
do	do					Abolis.			{ 1152
Règlements.	do	1867	3127	1873	1313	1878	66	1879	37
Péages.	Canal Lachine.....	1860	{ 1573	1862	916	1878	216	1879	283
do	Bassin do		{ 2350						
do	Entrepôts de Lachine.....			1878	216	1881	83		
do	Canal Beauharnois.....	1879	{ 5			1881	197		
do	do		{ 103						
do	Canal Cornwall.....								
do	Canaux du Saint-Laurent	1852	12360	1853	432	1859	1479	1860	1572
do	do	1884	1921	1885					
do	Canaux Rideau et Ot-	1863	1510	1865	1307	1869	{ 820	1873	1159
do	tawa.....								
Règlements....	do	1874	116	1875	1488				
Péages.	Ecluse Sainte-Anne.....	1863	1510	1869	{ 820	1873	1159	1873	
do	do				{ 843				
do	Ecluse Saint-Ours.....	1852	12360	1853	432	1859	1479	1869	{ 820
do	do								{ 843
do	Canal Chambly.....	1848	5385	1849	{ 6411	1850	{ 8239	1851	10430
do	do				{ 6906				
do	do	1877	{ 119	1881	197	1883	4		
do	do		{ 1703						
Règlements....	do								
Péages.	C. de la Baie Burlington.	1863	{ 1510			1869	{ 820	1873	1158
Règlements....	do		{ 2512				{ 843		
Péages.	Canal Welland.....	1849	6411	1850	{ 8296	1851	10430	1852	12360
do	do	1869	711	1869	820				
do	do								
Règlements....	do	1882	1081						
Péages.	Ecluse du district de	1877		1883	4				
	Newcastle.								

PROCLAMATIONS relative aux péages et aux règlements.—*Fin.*

		Date et page de la Gazette Officielle où a été publiée la proclamation de Son Excellence le gouverneur général en conseil.							
		Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.	Année	Page.
	Canaux.								
Péages.....	Canaux (en général).....	1864	1137	1866	2153	1873	1159	1873	1205
do	do			1869	{ 865 820 }				
Règlements...	do	1881	{ 8 473 1830 }						
Péages.....	Canal Lachine.....	1880	{ 1073 1225 }	1881	{ 257 83 197 }	1884	1958	1885	2121
do	Bassin do								
do	Entrepôts de Lachine....								
do	Canal Beauharnois.....								
do	Canal Cornwall.....								
do	Canaux du Saint-Laurent	1863	{ 1153 1510 }	1869	{ 820 843 }	1873	1159	1873	
do	do								
do	Canaux Rideau et Ot- tawa.....	1873	1205	1877	{ 119 1703 }	1883	4		
Règlements...	do								
Péages.....	Ecluse Sainte-Anne.....	1877	{ 119 1703 }	1883	4	1884	1958	1885	2121
do	Ecluse Saint-Ours.....	1877	1703	1883	4				
do	Canal Chambly.....	1852	12360	1853	432	1859	1479	1863	1510
do	do								
Règlements...	do								
Péages.....	C. de la Baie Burlington	1873	1159	1877	{ 119 1703 }	1883	4		
Règlements...	do								
Péages.....	Canal Welland.....	1853	432	1859	1479	1860	1024	1861	932
do	do	1873		1874	1721	1877	{ 1703 119 }	1881	1418
do	do								
Règlements...	do								

TREIZIÈME RAPPORT

SUR

L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET DU GAZ

SUPPLÉMENT N^o II

DU RAPPORT DU

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

1886

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{ie}, RUE WELLINGTON

1886

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

SUR

L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET DU GAZ.

A l'honorable

Ministre du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les services d'inspection des poids et mesures et du gaz, avec les tableaux statistiques ordinaires y relatifs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

1. La recette totale des droits perçus pendant l'exercice, pour l'inspection des poids et mesures, a été de trente-trois mille deux cent trente-trois piastres et cinquante-neuf centins (\$33,233.59); elle avait été pour l'exercice précédent, de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-une piastres et dix-neuf centins (\$31,481.19).

La dépense totale a été de soixante et six mille quatre cent cinq piastres et quatre-vingt-dix-sept centins (\$66,405.97); elle avait été de soixante et cinq mille neuf cent soixante-huit piastres et soixante et onze centins (\$65,968.71) en 1884-85.

2. L'annexe A fait voir dans un tableau sommaire la dépense et la recette de chaque division d'inspection.

Celles de Hamilton et de Montréal sont les seules dans lesquelles les recettes dépassent les frais.

Dans les divisions de London, d'Orillia et de Toronto, les recettes dépassent 50 pour 100 des frais de perception.

Dans celles de Belleville, Kingston, Ottawa, Windsor, Québec, Trois-Rivières, Kings, Saint-Jean, Halifax, Pictou, et Yarmouth, les recettes dépassent 25 pour 100 des frais de perception, et dans les autres divisions les recettes varient de 20 à 25 pour 100 des frais de perception.

Le résultat serait sans doute beaucoup meilleur dans la plupart des divisions si les agents du département étaient plus assidus et plus énergiques dans l'accomplissement de leurs fonctions.

3 Les annexes B et C donnent un état détaillé des poids, mesures et instruments de pesage, présentés à la vérification, vérifiés, ou rejetés, pendant l'exercice. Voici le résumé sommaire de ces opérations :—

	Présentés.	Vérifiés.	Rejetés.	Pour-cent des rejets.
Poids du Canada	74,245	73,938	307	0·41
Mesures de capacité du Canada.....	86,281	86,054	227	0·26
do longueur do	4,428	4,406	22	0·49
Balances à bras égaux.....	11,922	11,814	108	0·90
Romaines	2,674	2,661	13	0·49
Balances-basculés	19,911	19,727	184	0·92
Poids divers.....	5,420	5,231	189	3·46
Mesures diverses	238	234	4	1·65
Poids Troy	372	372		

4. Depuis la date de mon dernier rapport, les bureaux de Belleville, Kingston, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, et Québec, ont été visités par M. Johnstone, inspecteur en chef des étalons, qui a vérifié tous les poids étalons en cuivre, a donné à chacun des inspecteurs des procès-verbaux de vérification, et a ajusté, vérifié et étalonné tous les poids étalons de 50 livres en fer, au nombre de 1,200, ainsi que les poids de huit nécessaires portatifs.

La grande majorité des poids étalons ont été trouvés d'une inexactitude dépassant la limite de la tolérance pour les étalons.

Les étalons de cuivre appartenant aux nécessaires portatifs, de même que les poids étalons de fer en usage dans les bureaux visités, ont été, comme je l'ai dit plus haut, ajustés avec soin, vérifiés et étalonnés ; mais comme il n'y a pas d'ouvrier attaché au département capable d'ajuster les séries régulières d'étalons de vérification en cuivre, M. Johnstone n'a pu que les comparer avec soin avec les étalons officiels qui sont sous la charge des inspecteurs de district du revenu de l'intérieur, et donner à chaque inspecteur de poids et mesures un procès-verbal de la comparaison ainsi faite de ces poids.

INSPECTION DU GAZ.

La recette totale du service de l'inspection du gaz et des compteurs, a été de \$6,222.75, tandis qu'elle avait été de \$6,109.90 en 1884-85.

La dépense a été de \$18,349.06 contre \$20,906 57 en 1884-85.

7. Les détails relatifs au service d'inspection des compteurs à gaz se trouveront à l'annexe F. L'inspection des compteurs pour les deux derniers exercices offre les chiffres suivants :—

	Présentés à la vérification.	Définitivement rejetés.
1884-85	7,264	246
1885-86	6,935	188

Pouvoir éclairant.

7. On trouvera à l'annexe G un tableau indiquant le pouvoir éclairant et le degré de pureté du gaz inspecté pendant l'exercice.

Là où l'inspection a été faite, le pouvoir éclairant du gaz a été constaté être comme suit :—

Endroit.	Nombre d'épreuves faites.	Epreuves où le gaz n'avait pas l'intensité voulue.
Belleville.....	46	7
Brantford	12	...
Chatham.....	12	...
Cobourg.....	12	...
Corawall.....	12	2
Dundas	9	1
Guelph.....	1	...
Hamilton	12	1
Ingersoll.....	10	...
Kingston.....	41	...
Lindsay.....	11	...
London	46	...
Napanee	9	...
Ottawa.....	96	2
Peterboro'.....	12	...
Port-Hope	12	...
Stratford.....	12	...
Sainte-Catherine.	11	...
Saint-Thomas.....	11	1
Toronto.....	102	...
Windsor.....	12	...

Endroit.	Nombre d'épreuves faites.	Epreuves où le gaz n'avait pas l'intensité voulue.
Woodstock	10	...
Montréal.....	105	2
Québec	12	1
Trois-Rivières.....	12	5
Chatham, N.-B.....	24	12
Frédéricton.....	22	7
Saint-Jean.....	69	4
Moncton	11	4
Halifax	24	1
Pictou	11	...
Yarmouth.....	12	4
Charlottetown.....	36	1
Winnipeg	13	...
Victoria, C.-B.....	33	...
	==	==

Pureté.

8. Il n'a été fait d'expériences régulières pour constater la pureté du gaz, que dans les villes d'Ottawa, Toronto, Montréal, Québec, Saint-Jean, et Halifax.

A Ottawa, le nombre total des épreuves faites a été comme suit :—

9. Pour le soufre, 48 épreuves. Dans chaque épreuve la quantité dépassait la tolérance établie par la loi.

Pour l'ammoniaque, 48 épreuves. La quantité ne dépassait pas la tolérance établie par la loi.

Pour l'hydrogène sulfuré, 96 épreuves. Présence en aucun temps.

A Toronto :—

10. Pour le soufre, 24 épreuves. La quantité ne dépassait pas la tolérance établie par la loi.

Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. La quantité ne dépassait pas la tolérance.

Pour l'hydrogène sulfuré, 102 épreuves. Présence en aucun temps.

A Montréal :—

11. Pour le soufre, 24 épreuves. Excès constaté 14 fois.

Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'hydrogène sulfuré, 105 épreuves. Présence en aucun temps.

A Québec :—

12. Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'hydrogène sulfuré, 24 épreuves. Présence en aucun temps.

A Saint Jean, N.-B. :—

13. Pour le soufre, 28 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 38 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 69 épreuves. Présence en aucun temps.

A Halifax :—

14. Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 24 épreuves. Présence en aucun temps.
15. En sus de ce qui précède, l'épreuve pour constater la présence d'hydrogène sulfuré a été faite avec les résultats suivants à chacun des endroits ci-dessous, où le pouvoir éclairant du gaz a aussi été examiné.

Endroit.	Nombre d'épreuves.	Présence.
Belleville.....	46	...
Brantford.....	12	1
Chatham, Ont.....	12	...
Qobourg.....	12	...
Cornwall.....	12	9
Dundas.....	9	...
Guelph.....	11	...
Hamilton.....	12	...
Ingersoll.....	10	...
Kingston.....	41	...
Lindsay.....	11	...
London.....	46	...
Napanee.....	9	3
Peterborough.....	12	...
Port-Hope.....	12	...
Stratford.....	12	...
Sainte-Catherine.....	11	...
Saint-Thomas.....	11	...
Windsor.....	12	...
Woodstock.....	10	...
Trois-Rivières.....	12	...
Chatham, N.-B.....	24	...
Frédéricton.....	22	...
Moncton.....	9	...
Pictou.....	11	...
Yarmouth.....	12	...
Charlottetown.....	36	4
Winnipeg.....	13	...
Victoria, C.B.....	31	...
	==	==

PROGRÈS.

16. Depuis la date de mon dernier rapport, le service de l'inspection du gaz et des compteurs a été régulièrement établi et fait à Dundas, Guelph, Ingersoll, Sainte-Catherine, et Woodstock.

A Port-Hope les instruments ont été transportés du bureau provisoire à l'édifice fédéral.

A Sherbrooke les instruments ont été récemment installés et sont aujourd'hui prêts à servir.

L'établissement de bureaux à Sarnia et à Barrie est à l'étude.

17. Les photomètres simplifiés de M. Aubin sont maintenant en usage, et sont tout à fait satisfaisants, dans les bureaux de Lindsay, Ingersoll, Woodstock, Brockville, Dundas, et Sherbrooke.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,

Commissaire.

ANNEXE A.

ETAT des dépenses et des recettes pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.

Division d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	Dépenses.						Recettes. \$ cts.	
		Appointe- ments. \$ cts.	Frais de saisies. \$ cts.	Aide dans des cas spéciaux. \$ cts.	Loyers. \$ cts.	Frais de voyages. \$ cts.	Divers \$ cts.		Total. \$ cts.
<i>Province d'Ontario.</i>									
Belleville.....	Wm. Johnson..... Thos. Cahill..... Saml. Irwin.....	2,000 00	66 12	50 00	626 00	249 30	2,991 42	977 60
Hamilton.....	T. H. McKenzie..... John McDonald..... W. G. McDonnell..... Thos. Beattie..... E. S. Black..... J. D. Park.....	4 700 00	146 68	692 72	255 17	5,794 57	7,625 00
Kingston.....	C. B. Crysler..... W. W. Giffin..... Wm. Whitteker.....	1,766 64	99 17	309 36	286 91	2,462 08	957 54
London.....	Jas. Egan..... T. Hendeyson..... G. W. Boggs.....	2,400 00	579 10	221 09	3,200 19	2,583 60
Orillia.....	G. I. Bolster..... John Lyons.....	1,700 00	2 50	84 00	365 20	28 80	2,180 50	1,160 87
Ottawa.....	A. Code..... M. Gorman..... John Cosgrove..... Pat. Lynch.....	2,800 00	15 95	300 00	534 87	73 10	3,723 92	1,016 00
Toronto.....	H. Piper..... R. J. Wright..... D. Kinnee..... D. Flynn.....	3,100 00	590 25	17 15	3,707 40	3,454 09

ANNEXE A—Suite.

Etat des dépenses et des recettes pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1886—Suite.

Division d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	Dépenses.						Recettes		
		Appointements.	Frais de salaires.	Aide dans des cas spéciaux.	Loyers.	Frais de voyages.	Divers.	Total.	\$	cts.
<i>Province d'Ontario—Fin.</i>										
Windsor	W. J. Hayward	1,600 00	8 25			1,084 53	180 56	2,823 34	1,334 89	
	A. Marcotte					49 20		49 20		
	Inspecteur du district	20,066 64	90 32	2 50	679 85	4,781 23	1,312 08	26,932 62	19,109 09	
<i>Province de Québec.</i>										
Montréal	J. O. Chalut	4,650 00	1 25			442 05	308 81	5,402 11	5,579 94	
	J. R. Urquhart									
	J. T. Dorian									
	S. Dillon									
	J. A. Daoust									
	F. L. Desrivières									
Québec	L. A. Côté	4,200 00			42 00	1,040 50	158 16	5,440 66	2,286 86	
	P. E. Bourassa									
	W. Adams									
	H. Simard									
	J. B. Pettit									
	F. X. Chabot									
	M. J. Kelly									
Sherbrooke	E. Clark	2,150 04				286 00	59 60	2,495 64	558 79	
	P. Smith									
	J. U. Richard									

Trois-Rivières	J. O. Chalot	1,400 06			25 00	131 20	71 95	1,228 15	381 94	
	E. Kirtson									
	J. J. Provost	12,000 04	1 25		67 00	1,899 75	598 52	14,666 56	8,807 53	
<i>Province du Nouveau-Brunswick.</i>										
Frédéricton	E. C. Freeze	1,400 00				184 46	22 16	1,606 62	181 29	
	Geo. Bois									
King	W. B. Scovill	1,800 00				353 40	21 39	1,674 79	470 69	
	D. Richard									
Saint-Jean	J. B. Wilmot	1,800 00				142 76	26 75	1,969 51	745 40	
	E. Cowan									
	Inspecteur du district	4,500 00				650 62	70 30	5,250 92	1,397 38	
<i>Province de la Nouvelle-Ecosse.</i>										
Cap Breton	L. E. Tremaine	800 00			35 00	214 35	61 04	1,110 39	171 24	
Halifax	R. M. King	1,200 00			222 50	999 51	99 01	2,631 02	1,221 92	
Pictou	J. McKay	1,055 31				617 49	79 93	1,762 73	690 48	
Yarmouth	Chas. Allison	800 60			50 00	332 59	41 64	1,224 23	537 29	
	Inspecteur du district					10 00	57 96	67 96		
	Inspecteur du district	3,855 31			307 50	2,173 94	339 58	6,676 33	2,620 93	
<i>Province de l'Île du Prince-Édouard.</i>										
Charlottetown	James Reddin	1,900 00			56 44	184 85	62 99	1,304 28	322 97	

ANNEXE A—Fin.
Etat des dépenses et des recettes pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1886—Fin.

Division d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	Dépense.						Recettes.		
		Appointements.	Frais de saisies.	Aide dans des cas spéciaux.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Total.	\$	cts.
<i>Province du Manitoba.</i>										
Winnipeg	R. T. Huggard..... W. Cowley..... R. S. Park..... E. McPhillips..... J. W. Costello.....	3,631 18			238 00	334 00	64 00	4,317 18	789 14	
<i>Province de la Colombie-Britannique.</i>										
Victoria	Richard Jones	1,000 00			210 00	183 75	118 30	1,612 05	186 55	

RÉCAPITULATION.

Ontario	20,066 64	90 32	2 50	679 85	4,781 23	1,312 08	26,932 62	19,109 09
Quebec	12,000 04	1 25		67 00	1,899 75	598 52	14,566 56	8,807 53
Nouveau-Brunswick	4,500 00				1,680 62	70 30	5,250 92	1,397 38
Nouvelle-Ecosse	3,865 31			307 50	2,173 94	339 58	6,676 33	2,520 93
Ile du Prince-Edouard	1,000 00			56 44	1,184 85	62 99	1,304 28	272 91
Manitoba	3,631 18			288 00	334 00	64 00	4,317 18	789 14
Colombie-Britannique	1,000 00			210 00	183 75	118 30	1,612 05	186 55
Dépenses contingentes générales	2,600 00				628 53	1,779 14	5,907 67	
Imprimeur de la reine						313 57	313 57	
Bureau de la papeterie						524 79	524 79	
Grand total	48,653 17	91 57	2 50	1,608 79	10,866 67	5,183 27	66,405 97	33,233 69

ANNEXE

Poids et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1886 ; dans chaque district, dans chaque

DIVISION D'INSPECTION.	POIDS.			POIDS IRRÉGULIERS.		
	Du Canada.		De troy.	Du Canada.		De troy.
	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finalement rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finalement rejetés.
<i>Ontario.</i>						
Belleville.....	981	981	109	109
Hamilton.....	18270	18270	274	274
Kingston.....	704	682	22	72	65	7
London.....	3612	3586	26	331	327	4
Orillia.....	1748	1746	2	147	146	1
Ottawa.....	1628	1627	1	113	113
Toronto.....	5661	5661	176	176
Windsor.....	2186	2176	10	201	200	1
<i>Québec.</i>						
Montréal.....	34790	34729	61	1423	1410	13
Québec.....	16520	16520	803	795	8
Sherbrooke.....	8865	8665	1775	1775
Trois-Rivières.....	617	617	49	49
	1716	1709	7	135	130	6
<i>Nouveau-Brunswick.</i>						
Frédéricton.....	27718	27711	7	2763	2749	14
King.....	426	426	59	59
Saint-Jean.....	633	633	92	92
	1687	1687	187	187
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>						
Cap-Breton.....	2746	2746	338	338
Halifax.....	250	247	3	112	112
Pictou.....	3537	3324	213	477	317	160
Yarmouth.....	929	916	13	94	92	2
	1051	1051	204	204
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>						
Charlottetown.....	5767	5538	229	887	725	162
<i>Manitoba.</i>						
Winnipeg.....	2381	2371	10	35	35

B.

nombre total d'instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés, province, et dans tout le Canada.

MESURES DE CAPACITÉ DU CANADA.	MESURES IRRÉGULIÈRES.	MESURES DE LONGUEUR.	BALANCES, ETC.														
			Balances à bras égaux.		Romaines.		Balances-basculés, ponts à bascule, etc.										
			Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.									
1650	1650	1	1	39	39	244	244	69	69	714	714
5558	5558	313	313	3188	3 88	825	825	6874	6874
9988	9948	10	120	120	7	7	106	104	2	4	4	269	259	10
10081	10045	16	235	235	612	602	10	244	242	2	1301	1252	49
1804	1801	3	266	263	3	309	309	88	87	1	722	722
2657	2030	27	185	181	4	235	231	3	11	11	771	776	5
11818	11818	149	149	908	908	518	518	1580	1580
2760	2737	23	6	6	104	103	1	367	366	1	66	66	757	726	31
45666	45587	79	127	127	1298	1290	8	5969	5953	16	1825	1822	3	12988	12893	95
16513	16512	1	47	47	1879	1876	3	2417	2416	1	242	242	2706	2705	1
7110	7110	508	508	1402	1402	33	33	566	566
646	643	3	34	34	121	120	1	19	19	376	374	2
1758	1741	17	102	101	1	252	243	9	10	10	152	150	2
26027	26006	21	47	47	2523	2519	4	4192	4181	11	304	304	3800	3795	5
272	273	2	2	74	74	6	6	130	130
1009	1009	8	8	120	120	24	24	253	253
3695	3695	9	9	101	102	298	298	30	20	425	425
4976	4976	9	9	112	112	492	492	60	60	808	808
563	562	1	27	27	14	13	1	66	64	2	11	11	78	76	2
2507	2460	47	1	1	64	60	4	596	538	58	93	85	8	661	631	30
2301	2234	67	1	1	148	148	169	156	13	20	18	2	519	470	49
1059	1049	10	21	17	4	235	230	5	181	175	6	84	84	334	334
7430	7305	125	49	45	4	461	451	10	1012	933	79	208	198	10	1592	1511	81
700	700	4	4	4	4	113	113	2	2	235	234	1
1179	1177	2	2	2	17	17	120	120	235	235	342	342

ANNEXE

Poids et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1886 ; dans chaque district, dans chaque

DIVISION D'INSPECTION.	POIDS.			POIDS IRRÉGULIERS.		
	Du Canada.		De troy.			
	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Finalemement rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Finalemement rejetées.
<i>Alberta.</i>						
Calgary.....	37	37
<i>Colombie-Britannique.</i>						
Victoria.....	107	107	31	31	3	3

RÉCAPITU

Ontario.....	34700	34729	61	11	11	1423	1410	13
Québec.....	27718	27711	7	326	326	2763	2749	14
Nouveau-Brunswick.....	2746	2746	338	338
Nouvelle-Ecosse.....	5767	5538	229	887	725	162
Ile du Prince-Edouard.....	699	699	6	6
Manitoba.....	2381	2371	10	35	35
Alberta.....	37	37
Colombie-Britannique.....	107	107	3	3
Grand total.....	74245	73938	307	372	372	5420	5231	189

B—Fin.

nombre total d'instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés, province, et dans tout le Canada—Fin.

MESURES DE CAPACITÉ DU CANADA.	MESURES IRRÉGULIÈRES	MESURES DE LONGUEUR.	BALANCES, ETC.														
			Balances à bras égaux			Romaines.			Balances-bascules, ponts à bascule, etc.								
			Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Finalemement rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Finalemement rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Finalemement rejetées.						
.....	2	2	2	2	8	8						
303	303	13	13	23	20	2	38	38	138	136	2

LATION.

45666	45587	79	127	127	1298	1290	8	5969	5953	16	1825	1822	3	12988	1298	95
26027	26006	21	47	47	2523	2519	4	4192	4181	11	304	304	3800	3795	5
4976	4976	9	9	112	112	492	492	60	60	808	808
7430	7305	125	49	45	4	461	451	10	1012	933	79	208	198	10	1592	1511	81
700	700	4	4	4	4	113	113	2	2	235	234	1
1179	1177	2	2	2	17	17	120	120	235	235	342	342
.....	2	2	2	2	8	8
303	303	13	13	22	20	2	38	38	138	136	2
86281	86054	227	238	234	4	4428	4406	22	1192	1181	108	2674	2661	13	19911	19727	184

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, d'inspection, pendant l'exercice

DIVISION D'INSPECTION.	POIDS DU										
	Avoir										
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	5 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.
<i>Ontario.</i>											
Belleville						14	65	191	195	145	115
Hamilton						295	2287	3507	3622	1976	1538
Kingston				1	1	23	27	118	119	107	99
London				1	4	25	204	664	689	503	463
Orillia						24	169	383	316	213	198
Ottawa					7	58	93	285	262	227	217
Toronto	38				1	83	421	993	965	742	680
Windsor					9	26	84	397	387	295	276
	38		1	2	22	548	3350	6538	6554	4208	3586
<i>Québec.</i>											
Montréal.....	524	58	16	41	117	1010	1078	2386	2350	2163	2054
Québec		90	42	63	88	473	499	1282	1279	1249	1206
Sherbrooke.....		5				36	55	125	125	9	67
Trois-Rivières		5	4	11	22	177	166	286	266	238	218
	524	158	62	115	227	1696	1798	4079	4020	3740	3545
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Frédéricton					1	6	5	96	85	69	58
Kings		32	5	5	9	14	27	141	124	77	62
Saint-Jean						46	25	405	312	246	208
		32	5	5	10	66	57	642	521	392	328
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cape-Breton.....		8	1	1	1	2	12	46	35	28	28
Halifax.....	2	82	8	15	25	103	99	720	643	512	433
Pictou						7	9	245	183	125	107
Yarmouth.....					2	31	52	251	202	144	119
	2	90	9	16	28	143	171	1262	1063	809	687
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown						6	20	174	145	114	87
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	1		1	37	156	238	337	776	492	131	63
<i>Alberta.</i>											
Calgary.....							5	12	7	1	
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria							3	20	19	16	17

C.

présentés à la vérification dans chaque division qui a fini le 30 juin 1886.

CANADA.										POIDS DE TROY.	POIDS DIVERS.	MESURES LINÉAIRES.					
du pois.												Total présenté à la vérification.	Total présenté à la vérification.	Verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.
2 on.	1 on.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	½ dr.	Total présenté à la vérification.	Total présenté à la vérification.	Total présenté à la vérification.								
108	86	45	13	2	2		981		109	39						39	
1524	1479	1307	645	74	12	4	18270		274	313						313	
90	72	37	8	1	1		704		72	7						7	
408	345	223	74	7	1		3612		331	235						235	
179	129	89	31	10	6		1748		147	266						266	
209	172	75	14	7	1		1628		113	185						185	
628	519	360	133	41	54	2	5661	11	176	149						149	
263	235	148	56	8	2		2186		201	104						104	
3409	3037	2284	974	150	79	10	34790	11	1428	1298						1298	
1805	1485	1078	283	31	41		16520	326	803	1879						1879	
1104	833	495	56	2	3	1	8865		1775	508						508	
47	39	19	5	3	1		617		49	34						34	
159	104	42	13	2	2	1	1716		136	102						102	
3115	2561	1634	357	38	47	2	27718	326	2763	2523						2523	
56	36	11	1	2			426		59	2						2	
58	44	17	1	6			633		92	8						8	
201	172	64	6	1	1		1687		187	102						102	
315	252	92	19	9	1		2746		338	112						112	
35	27	14	5	3	2	2	250		112	14						14	
353	306	186	44	6	1		3537		477	64						64	
97	84	56	14	1	1		99		94	148						148	
105	88	41	8	6	2		1051		204	235						235	
590	505	297	71	15	6		5767		887	461						461	
72	60	16	4	1			699		6	4						4	
58	54	25	10	1		1	2381	35	17							17	
6	3	3					37										
14	14	4					107	31	3	13						13	

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, d'inspection, pendant l'exercice

DIVISION D'INSPECTION.	POIDS DU										
	Avoir										
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	5 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.
<i>Ontario.</i>											
Belleville.....						14	65	191	195	145	115
Hamilton.....						295	2287	3507	3622	1976	1538
Kingston.....				1	1	23	27	111	113	103	97
London.....				1	4	25	200	662	684	500	459
Orrilla.....						24	169	383	315	213	197
Ottawa.....					7	58	93	285	261	227	217
Toronto.....	32		1		1	83	421	993	965	742	680
Windsor.....					9	26	84	395	385	293	274
	38		1	2	22	548	3346	6527	6540	4199	3577
<i>Québec.</i>											
Montréal.....	524	58	16	41	117	1010	1078	2386	2350	2163	2054
Québec.....		90	42	63	88	473	499	1282	1279	1249	1206
Sherbrooke.....		5				36	55	125	125	90	67
Trois-Rivières.....		5	4	11	22	176	165	285	265	237	218
	524	158	62	115	227	1695	1797	4078	4019	3739	3545
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Frédéricton.....					1	6	5	96	85	69	58
King's.....		32	5	5	9	14	27	141	124	77	62
Saint-Jean.....						46	25	405	312	246	208
		32	5	5	10	66	57	642	521	392	328
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cap-Breton.....		8	1	1	1	2	12	46	35	28	28
Halifax.....	2	82	8	15	25	103	99	665	594	477	405
Pictou.....						7	9	243	181	123	105
Yarmouth.....					2	31	52	251	202	144	119
	2	90	9	16	28	143	172	1205	1012	772	657
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown.....						6	20	174	145	114	87
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	1		1	37	156	237	774	491	62	55	52
<i>Alberta.</i>											
Calgary.....							5	12	7	1	
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria.....							3	20	19	16	17

C—Suite.

présentés à la vérification et vérifiés, dans chaque division qui a fini le 30 juin 1886.

CANADA.								POIDS DE TROY.	POIDS DIVERS.	MESURES LINÉAIRES.					
dupois.										Total vérifié.	Total vérifié.	Verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.
2 on.	1 on.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	½ dr.	Total vérifié.	Total vérifié.	Total vérifié.	Verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Total vérifié.
108	86	45	13	2	2		931	109	39						39
1524	1479	1307	645	74	12	4	18270	274	313						313
88	71	37	8	1	1		682	65	7						7
404	344	221	73	7	1		3586	327	235						235
179	129	89	30	10	6	2	1746	146	263						263
209	172	75	14	7	1	1	1627	113	181						181
628	519	360	133	41	54	2	5661	11	176	199					149
261	235	148	56	8	2		2176	200	103						103
3401	3035	2282	972	150	79	10	34729	11	1410	1290					1290
1805	1485	1078	283	31	41		18520	326	795	1876					1876
1104	933	496	56	2	3	1	8865	1775	508						508
47	39	19	5	3	1		617	49	34						34
159	103	42	13	2	2	1	1709	130	101						101
3114	2560	1634	357	38	47	2	27711	326	2749	2519					2519
56	36	11	1	2			426	59	2						2
58	44	17	12	6			633	92	8						8
201	172	64	6	1	1		1687	187	102						102
315	252	92	19	9	1		2746	338	112						112
35	26	14	4	2	2	2	247	112	13						13
332	289	180	42	5	1		3324	317	60						60
95	82	55	14	1	1		916	92	148						148
105	88	41	8	6	2		1051	204	230						230
567	485	290	68	14	6	2	5538	725	451						451
72	60	16	4	1			659	6	4						4
25	10	1		1			2371	36	17						17
6	3	3					37								
14	14	4					107	31	3	13					13

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, d'inspection, pendant l'exercice

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS DU								
	Avoir								
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	5 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.
<i>Ontario.</i>									
Kingston								7	6
London							4	2	5
Orillia									1
Ottawa								2	2
Windsor							4	11	14
<i>Québec.</i>									
Montréal									
Trois-Rivières						1	1	1	1
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>									
Cap Breton								55	49
Halifax								2	2
Pictou									
Yarmouth								57	51
<i>Manitoba.</i>									
Winnipeg						1		2	1

C—Fin.

présentés à la vérification et rejetés, dans chaque division qui a fini le 30 juin 1886.

Canada.											POIDS DIVERS.	MESURES LINÉAIRES.								
du poids.												Total rejeté.	Verge.	$\frac{3}{4}$ verge.	2 pieds.	1 pied.	$\frac{1}{2}$ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons et rubans.
8 on.	4 on.	2 on.	1 on.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	$\frac{1}{2}$ dr.	Total rejeté.	Total rejeté.	Verge.	$\frac{3}{4}$ verge.	2 pieds.	1 pied.	$\frac{1}{2}$ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons et rubans.	Total rejeté.	
4	2	2	1						22	7										
3	4	4	1	2	1				26	4										3
	1				1				2	1	3									4
2	2	2							10	1	4									1
9	9	8	2	2	2				61	13	8									8
										8	2									3
1		1	1						7	6	1									1
1		1	1						7	14	4									4
											1									1
35	28	21	17	6	2				213	160	4									4
2	2	2	2	1					13	2										5
											5									5
37	30	23	20	7	3	1			229	162	10									10
	1	3	2						10											

ANNEXE

MESURES de capacité au Canada, balances et instruments de pesage, de chaque division, pendant l'exercice qui

DIVISION D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ.										
	Canada.										
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ boisseau.	$\frac{1}{4}$ boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	Demi-chopine.	Roquille.	$\frac{1}{2}$ roquille.	Total présenté à la vérification.
<i>Ontario.</i>											
Belleville.....	12	18	13	184	282	713	359	67	2	1650
Hamilton.....	24	117	181	835	986	1814	1471	126	4	5558
Kingston.....	225	3549	2089	1899	690	850	59	58	4	9958
London.....	486	517	1096	1751	2679	2672	858	2	10061
Orillia.....	14	11	264	410	532	378	85	60	60	1804
Ottawa.....	1	14	19	221	419	591	540	184	63	5	2057
Toronto.....	12	220	312	1433	2293	3345	2885	1292	26	11818
Windsor.....	104	188	190	437	470	727	527	116	1	2760
	378	4606	3332	6359	7301	11251	9426	2786	158	69	45666
<i>Québec.</i>											
Montreal.....	5	1120	945	2554	2280	3053	3392	2240	908	16	16513
Québec.....	1	175	204	869	1230	1358	1512	1112	560	69	7110
Sherbrooke.....	24	18	22	87	91	159	110	58	42	35	946
Trois-Rivières.....	12	188	105	185	287	332	361	245	36	1758
	42	1501	1276	3715	3888	4909	5375	3655	1546	120	26027
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Frédéricton.....	17	14	64	70	58	33	16	272
King's.....	7	4	161	310	306	174	38	8	1	1069
Saint-Jean.....	279	265	593	778	700	595	301	244	3695
	303	223	818	1158	1064	802	355	252	1	4976
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cap-Breton.....	22	19	65	171	179	68	32	7	563
Halifax.....	1	188	92	573	641	802	692	366	137	15	3507
Pictou.....	1	51	65	358	561	675	431	130	29	2301
Yarmouth.....	32	21	21	210	371	271	112	10	1	1059
	34	282	197	1206	1744	1927	1203	548	174	15	7430
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown.....	1	6	1	52	8	294	172	44	24	24	700
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	23	9	1	128	248	317	309	46	1179
<i>Alberta.</i>											
Calgary.....
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria.....	40	38	123	84	12	6	303

D.

dénomination, présentés à la vérification dans chaque district d'inspection, à fini le 30 juin 1886.

DIVERSES MESURES.	BALANCES.												Total, présentés à la vérification.		
	A bras égaux.				Romaines à bras à division.				Ponts à bascule ou balances-bascules.						
	Présentés à la vérification.	5 liv. et au-dessous.	5 liv. à 50 liv.	50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	500 liv. à 1,000 liv.	1,000 à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	250 liv. à 500 liv.	500 liv. à 2,000 liv.		2,000 liv. à 4,000 liv.	4,000 liv. à 6,000 liv.
1	74	169	1	58	4	4	3	330	51	233	54	36	37	1027
.....	885	2303	815	8	1	1	3506	507	2389	282	65	125	10887
120	13	93	4	80	72	80	14	5	18	379
.....	149	463	238	3	2	1	397	116	618	115	16	39	2157
.....	61	248	86	1	1	331	25	289	35	2	30	1119
.....	22	213	7	4	333	71	276	36	17	38	1017
.....	396	510	1	502	13	3	601	144	516	137	62	120	3906
6	57	310	62	4	321	43	287	41	12	53	1190
127	1657	4309	2	1	1772	37	11	5	5872	1029	4698	714	215	460	20732
47	468	1930	2	17	234	8	842	560	1083	87	91	43	5365
.....	246	961	70	125	24	6	2	1	60	310	182	3	10	1	2001
.....	13	107	1	10	9	141	103	90	10	20	12	516
.....	13	233	2	4	9	1	34	37	66	8	7	414
47	740	3231	74	147	277	16	2	9	1077	1010	1421	168	128	56	8296
.....	20	54	6	71	39	16	3	1	210
.....	20	82	18	23	1	122	77	36	4	6	8	397
9	95	203	30	202	117	68	19	4	15	753
9	135	339	18	59	1	395	233	120	26	10	24	1360
.....	12	32	3	19	11	60	12	6	185
27	142	419	16	19	90	1	2	338	167	127	16	4	9	1360
1	48	121	20	250	127	80	24	16	22	708
21	69	103	6	9	84	202	79	29	7	9	8	599
49	265	675	25	47	205	1	2	850	385	242	47	29	39	2812
4	24	89	1	1	98	37	79	4	9	8	350
2	27	92	1	202	33	157	10	132	20	9	14	697
.....	2	2	5	1	2	12
.....	5	17	34	2	1	1	83	11	34	4	6	198

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de chaque division, pendant l'exercice qui

DIVISION.	MESURES DE CAPACITÉ.										DIVERSES MESURES.	
	Canada.											
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ -boisseau.	$\frac{1}{4}$ -boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ -gallon.	Pinte.	Chopine.	Demi-chopine.	Roquille.	$\frac{1}{2}$ -roquille.		Total, rejetées.
<i>Ontario.</i>												
Kingston	2	2	2	3	1						10	
London		3	3	1	3	2	4				16	
Orillia				1		2					3	
Ottawa					6	14	3	3	1		27	
Windsor		2	4	8	2	7					23	
	2	7	9	13	12	25	7	3	1		79	
<i>Québec.</i>												
Montréal				1							1	
Sherbrooke		2		1							3	
Trois-Rivières		4	7	6							17	
		6	7	9							21	
<i>Nouvelle-Écosse.</i>												
Cap-Breton					1						1	
Halifax		16	4	13	4	3	5	2			47	
Pictou			4	12	26	16	8	1			67	
Yarmouth		2	1		4	3					10	4
	2	17	8	25	35	22	13	3			125	4
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>												
Charlottetown												
<i>Manitoba.</i>												
Winnipeg			1				1				2	
<i>Colombie-Britannique.</i>												
Victoria												

D—Fn.

dénomination, présentés à la vérification et rejetés, dans chaque division d'inspection, pendant le 30 juin 1886.

	BALANCES.											Total, rejetées.			
	À bras égaux.			Romaines à bras à division.				Ponts à bascules ou balances-bascales.							
	5 liv. et au-dessous.	5 liv. à 50 liv.	50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	500 liv. à 1,000 liv.	1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	250 liv. à 500 liv.	500 liv. à 2,000 liv.		2,000 liv. à 4,000 liv.	4,000 liv. à 6,000 liv.	6,000 liv. et au-dessus.
		2						5	1	2					2
	3	7			2			15	5	22	3			1	61
					1										8
	1	2						3	1	1					1
		1						5	2	16	1	7			32
	4	12			3			28	9	41	4	8		5	114
		1								1					2
		1								1					3
	2	7							2						11
	2	9							1	2	2				16
	2							2							4
	26	31	1		8			13	11	5	1				96
	8	5			2			29	11	7	1	1			64
		6													6
	36	42	1		10			44	22	12	2	1			170
								1							1
	2							2							4

ANNEXE E.

DÉPENSES ET RECETTES de l'inspection du gaz pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.

Divisions.	Inspecteurs	Dépenses.						Recettes.
		Appointe- ments.	Aide spé- ciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Total.	
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Ontario.</i>								
Belleville.....	Wm. Johnson	150 00	50 00	1 25	41 05	242 30	58 00
Cobourg.....	T. Cahill	125 00	60 00	26 20	6 00	217 20	24 00
*Hamilton	D. McPhee	1,000 00	128 00	88 80	101 28	1,318 08	325 75
*Kingston	Wm. Burrows	400 00	151 97	214 38	80 47	846 82	89 25
Lindsay	T. Cahill	100 00	60 00	21 20	181 20
*London	J. Williams	1,000 00	123 50	229 20	25 25	1,377 95	519 50
Ottawa.....	H. J. Hubertus	700 00	200 00	76 23	976 23	206 00
Peterborough.....	T. Cahill	150 00	50 00	72 82	272 82	70 50
Port-Hope.....	T. Cahill.....	125 00	30 00	63 45	34 10	252 55	49 50
Toronto.....	Geo. Sutherland.....	1,200 00	1,200 00	1,709 25
	Inspect. de division	17 00
		4,950 00	853 47	661 48	437 20	6,902 15	3,081 75
<i>Québec.</i>								
Montréal	N. Aubin.....	1,400 00	730 00	87 38	2,217 38	1,933 00
Québec	N. Levasseur.....	1,150 00	83 33	42 00	376 66	1,651 99	299 25
Trois-Rivières	N. Marchand	260 00	6 75	206 75	24 00
		2,750 00	813 33	42 00	470 79	4,076 12	2,255 25
<i>Nouv.-Brunswick.</i>								
Chatham	R. A. Lawlor	150 00	40 00	16 05	206 05	18 00
Frédéricton.....	83 30	1 22	84 52	48 75
Moncton	R. A. Lawlor.....	150 00	15 00	57 06	222 06
Saint-Jean	A. Rowan.....	1,058 27	194 72	32 59	1,285 58	264 25
		1,441 57	40 00	15 00	251 78	49 86	1,798 21	331 00
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>								
Halifax	A. Miller.....	1,300 00	280 00	371 05	66 92	2,020 87	396 75
Pictou								
Yarmouth								
<i>Ile du Prince-E.</i>								
Charlottetown.....	Jos. Knight	200 00	56 44	31 34	287 78	49 00
<i>Manitoba.</i>								
Winnipeg.....	R. T. Huggard	225 90	108 00	40 80	374 79	35 75
<i>Col.-Britannique.</i>								
Victoria	Richard Jones.....	200 00	210 00	410 00	73 25
		4,950 00	813 33	853 47	661 48	437 20	6,902 15	3,081 75
		2,750 00	813 33	42 00	470 79	4,076 12	2,255 25
		1,441 57	40 00	15 00	251 78	49 86	1,798 21	331 00
		1,300 00	280 00	371 05	69 82	2,020 87	293 75
		200 00	56 44	31 34	287 78	49 00
		225 99	108 00	40 80	374 79	35 75
		200 00	210 00	410 00	73 25
		600 00	70 25	1,733 90	2,404 15
		45 52	45 52
		29 47	29 47
		11,667 56	853 33	1,564 91	1,354,56	2,908 70	18,349 06	6,222 75

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	4,950 00	853 47	661 48	437 20	6,902 15	3,081 75
Québec.....	2,750 00	813 33	42 00	470 79	4,076 12	2,255 25
Nouv.-Brunswick..	1,441 57	40 00	15 00	251 78	49 86	1,798 21	331 00
Nouvelle-Ecosse...	1,300 00	280 00	371 05	69 82	2,020 87	293 75
Ile du Prince-Ed...	200 00	56 44	31 34	287 78	49 00
Manitoba.....	225 99	108 00	40 80	374 79	35 75
Col.-Britannique...	200 00	210 00	410 00	73 25
Dépenses générales	600 00	70 25	1,733 90	2,404 15
Imprim. de la reine	45 52	45 52
Bur. de la papeterie	29 47	29 47
	11,667 56	853 33	1,564 91	1,354,56	2,908 70	18,349 06	6,222 75

* La division de Hamilton comprend les bureaux à Brantford, Dundas, Guelph et Sainte-Catherine ; la division de Kingston comprend les bureaux à Cornwall et Napanee ; la division de London les bureaux à Ingersoll, Chatham, Stratford, Windsor, Woodstock et Saint-Thomas.

ANNEXE F.

COMPTEURS à gaz présentés à la vérification, vérifiés, rejetés, ou vérifiés après un premier rejet, pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.

Bureaux d'inspection.	Total présenté à la vérification.	Espèces.		Vérifiés.			Vérifiés après un premier rejet.			Rejetés.			Total, vérifiés et rejetés.	
		A eau.	Secs.	Corrects.	Trop ra- pidés.	Trop lents	Corrects.	Trop ra- pidés.	Trop lents	Défec- tueux.	Trop ra- pidés.	Trop lents	Vérifiés.	Rejetés.
Belleville.....	61		61	4	4	45						8	53	8
Chatham.....	105		105	33	45	22	4	8	6		3	2	100	5
Cornwall.....	11	9	2	5	1	3	5	1	3		2		9	3
Dundas.....	23		23	6	8	9							23	
Guelph.....	46		46	15	15	15					1		45	1
Hamilton.....	309		309	54	80	166				3	4	2	300	9
Ingersoll.....	33		33	8	5	12				3	4	1	25	8
Kingston.....	80		80	2	19	54			1		3	2	75	5
London.....	260		260	82	85	78	5	6	4	2	13		245	15
Ottawa.....	142		142	7	48	82	1		3		4	1	137	5
Peterborough.....	39		39	9	7	22						1	38	1
Port-Hope.....	82		82	18	12	52							82	
Stratford.....	90		90	21	29	36	1	2	3	2	3	1	84	6
Saint-Thomas.....	88		88	23	23	24	8	5	5	4	5	9	70	18
Toronto.....	2132		2132	347	679	1074					11	21	2100	32
Windsor.....	49		49	17	16	15					1		48	1
Woodstock.....	47		47	15	15	13	2	1	1		4		43	4
Montréal.....	2489		2489	397	333	1745					6	8	2475	14
Québec.....	192	57	135	15	70	103		1		1	2	1	188	4
Chatham.....	5		5	2						3			2	3
Frédéricton.....	39		39	8	17	14							39	
Saint-Jean.....	227		227	64	108	52					3		224	3
Moncton.....	19	1	18	11	3	1				1	2	1	15	4
Halifax.....	401	401		148	87	171	2	3	4		5	1	395	6
Pictou.....	13		13	4	4	3					2		11	2
Yarmouth.....	19		19	1	6	5				2	4	1	12	7
Charlottetown.....	43		43	2	16	4				4	17		22	21
Winnipeg.....	22		22	6	9	7							22	
Victoria, C.B.....	57	25	32	15	16	21	1					4	53	4
	7123	493	6630	1335	1752	3848	29	27	30	25	99	64	6935	188

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

Bureaux d'inspection.	Pouvoir éclairant.						Soufre dans 100		
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faibl. nombre d'épreuves.	Total des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Belleville :—									
Juillet	18.80	17.60	18.04	16	0	3			
Août				16	0	3			
Septembre	17.00	16.50	16.80	16	0	3			
Octobre	17.47	15.31	16.43	16	2	6			
Novembre	18.53	15.81	16.81	16	1	4			
Décembre	17.45	16.96	17.24	16	0	3			
Janvier	16.29	15.81	16.10	16	1	4			
Février	18.42	15.65	17.11	16	1	5			
Mars	17.11	15.60	16.61	16	1	5			
Avril	18.95	16.84	17.89	16	0	4			
Mai	18.12	15.78	17.25	16	1	5			
Juin	18.08	16.00	16.66	16	0	4			
					7	46			
Brantford :—									
Juillet			16.34	16	0	1			
Août			16.89	16	0	1			
Septembre			21.73	16	0	1			
Octobre			23.50	16	0	1			
Novembre			20.99	16	0	1			
Décembre			19.99	16	0	1			
Janvier			19.76	16	0	1			
Février			18.78	16	0	1			
Mars			19.44	16	0	1			
Avril			19.06	16	0	1			
Mai			18.64	16	0	1			
Juin			17.79	16	0	1			
					0	12			
Chatham :—									
Juillet			16.36	16	0	1			
Août			18.00	16	0	1			
Septembre			17.33	16	0	1			
Octobre			17.99	16	0	1			
Novembre			17.14	16	0	1			
Décembre			17.46	16	0	1			
Janvier			16.89	16	0	1			
Février			17.21	16	0	1			
Mars			16.60	16	0	1			
Avril			17.52	16	0	1			
Mai			16.97	16	0	1			
Juin			17.20	16	0	1			
					0	12			

G.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.

pieds cubes.			Ammoniaque dans 100 pieds cubes.				Hydrogène sulfuré.				Observations.	
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nombre d'épreuves)	Nombre total des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nombre d'épreuves)	Nombre d'épreuves.	Absence (nombre d'épreuves).	Présence (nombre d'épreuves).		Nombre total des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									3	0	3	
									3	0	4	
									6	0	6	
									4	0	4	
									3	0	3	
									4	0	4	
									5	0	5	
									5	0	5	
									4	0	4	
									5	0	5	
									4	0	4	
									4	0	4	
									46	0	46	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									0	1	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									11	1	12	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	

Pas d'inspection, la Cie du gaz posant de nouveaux tuyaux.

RAPPORT

SUR

L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

SUPPLEMENT No. III

DU RAPPORT

DE

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

1886.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1887.

MATIÈRES

ANNEXE A.

	PAGE
Rapports de l'analyste en chef et des analystes publics.....	1

ANNEXE B.

Précis des instructions d'onnées aux percepteurs du revenu de l'intérieur relativement au nombre d'échantillons à soumettre aux divers ana- lystes publics, donnant le coût des analyses.....	30
---	----

ANNEXE C.

Tableau indiquant les résultats des analyses de substances alimentaires faites pendant l'exercice clos le 30 juin 1886	32
---	----

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

A l'honorable

Ministre du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'analyste en chef du département ainsi que les rapports des analystes publics pour les différents districts, pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1886, avec des tableaux statistiques préparés dans le département et indiquant les résultats des analyses.

Le rapport de l'analyste en chef se borne à peu près à l'analyse des engrais, et se recommandera, j'en suis sûr, au public intéressé comme un document d'une grande valeur. Le sujet est important pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture et ne manquera pas de recevoir de leur part à l'avenir plus d'attention que par le passé.

Le département éprouve tous les ans de plus en plus de difficulté à obtenir d'importants résultats avec le crédit restreint qui est mis à sa disposition pour le service de l'inspection des substances alimentaires et des drogues. Dans le cours du dernier exercice 1,142 échantillons ont été analysés. Comme on le verra par le tableau suivant, 893 ont été trouvés purs, et 208 falsifiés; 41 ont été classifiés comme douteux.

Nature.	Purs.	Falsifiés.	Douteux.	Total.
Poudre à pâte.....	9		1	10
Beurre.....	7	8	1	16
Pain.....	15	1	2	18
Fruits en conserve.....	45	5		50
Fromage.....	23			23
Café.....	89	72	5	166
Drogues.....	38	2		40
Miel.....	31		2	33
Aliments d'enfants.....	83		2	85
Liqueurs.....	176	31	3	210
Farines.....	45			45
Lait.....	107	12	7	126
Épices.....	51	45	17	113
Bonbons.....	126	19		145
Thé.....	39	11	1	51
Divers.....	9	2		11
	893	208	41	1,142

On voit que 893 échantillons, dont l'analyse a coûté de \$3 à \$8 par échantillon, ont été trouvés réguliers. Il est évident que si l'on veut opérer sur la masse du commerce, il faut que l'inspection s'étende à une beaucoup plus forte portion de ce qui se consomme; et à cette fin le département s'efforce de mettre à la disposition des agents chargés de recueillir les échantillons à soumettre aux anylystes, quelques moyens pratiques et faciles qui leur permettent de faire la distinction des articles d'une pureté indubitable, et de ne soumettre aux analystes publics que des échantillons d'articles sur lesquels il peut y avoir des doutes. Quand on sera arrivé à cela, ce que l'on dépense aujourd'hui en frais d'analyse suffira pour opérer sur un volume de commerce quatre ou cinq fois plus considérable qu'aujourd'hui. Avec cet objet en vue le département a déjà provisoirement adopté, pour le lait et le café, des épreuves qui seront à l'avenir appliquées par les agents chargés de recueillir les échantillons.

Celle pour le café est l'épreuve de Hagar par le précipité et la coloration, modifiée par M. McGill, de cette ville.

L'épreuve adoptée pour le lait est celle recommandée par certaines autorités municipales en Bavière, et appliquée au moyen du lactodensimètre de Quévenne avec le thermomètre, etc., et à l'aide du lactoscope de Feser.

Ce système d'épreuves a été appliqué dans une certaine mesure pendant l'année, et a donné des résultats favorables. A Québec, par exemple, 58 échantillons de lait ont été recueillis dans le cours de septembre et d'octobre par les agents du revenu de l'intérieur. Sur ce nombre, 22 ont immédiatement été passés comme contenant plus de $3\frac{1}{2}$ pour 100 de butyrine, et les 36 autres ont été soumis à l'analyste public.

On ne se propose pas de remplacer l'analyse par ces épreuves préliminaires; tout ce que l'on veut c'est de séparer les échantillons indubitablement bons de ceux qui offrent des doutes, ce qui permettra d'appliquer l'inspection à un beaucoup plus grand nombre d'échantillons, tout en encourant moins de frais pour les analyser.

A part les travaux qui se rattachent à l'analyse des substances alimentaires, des drogues et des engrais, le laboratoire du département a dû faire l'analyse de 67 échantillons de toute espèce reçus des départements suivants: 59 des douanes; 6 de l'agriculture; 1 de la milice, et 1 de l'intérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,

Commissaire du revevu de l'intérieur.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 23 décembre 1886.

A N N E X E A .

INSPECTION DES ENGRAIS, DES SUBSTANCES
ALIMENTAIRES, ET DES DROGUES.

RAPPORT DE L'ANALYSE EN CHEF.

LABORATOIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 20 décembre 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—Le 20 mars dernier j'étais nommé analyste en chef en remplacement de feu H. Sugden Evans. Il est de mon devoir de consigner ici en tête de mon premier rapport la notice biographique suivante publiée dans le journal de la *Society of Chemical Industry* (vol. V., n° 3, page 157).

“ Henry Sugden Evans, né le 19 mai 1830, était le plus jeune des fils de John Evans, fondateur des maisons Evans, Lescher et Webb, de Londres, et Evans, Sons & Co, de Liverpool, droguistes, faisant les commerces de gros et d'exportation. Après avoir étudié au Merchant Tailor's School, et sous le Dr Whitehead, de Ramsgate, il fut de bonne heure mis en apprentissage chez son père dans Bartholomew Close. En 1847 il entra comme étudiant à la Société Pharmaceutique, et passa tous les examens, qui étaient facultatifs à cette époque.

“ En 1849 il fut élu membre de la société de chimie. Il aida à la formation de l'Association des chimistes de Liverpool, dont il fut deux fois le président (1857, 1858), et il s'identifia aussi avec la formation de la Natural History and Microscopical Society de Liverpool. En 1860 il fut élu membre du conseil de la Société Pharmaceutique, et en devint le président en 1869. Il représenta la Société Pharmaceutique au Congrès international de Vienne en 1868, et en 1873 servait comme juré pour les substances alimentaires à l'exposition internationale de cette dernière ville. En 1870 il reçut les diplômes des sociétés pharmaceutiques de Vienne et de Saint-Petersbourg, et fut élu vice-président de la Royal Microscopical Society.

“ Il se rendit en Canada au 1879 pour conduire une succursale de sa maison à Montréal, et en 1884 se retira du commerce et accepta la charge d'analyste en chef du Canada.

“ En février dernier il visitait Boston et New-York en mission publique, lorsqu'il fut en cette dernière ville atteint d'une pneumonie à laquelle il succomba le 23 du même mois. Sa bonté de caractère le rendait cher à tous ceux qui le connaissaient, et sa disparition est déplorée par un large cercle d'amis. Sa mort est aussi une perte indubitable pour le gouvernement canadien.”

L'ACTE DES ENGRAIS DE 1885.

En conformité des termes de cet acte, plusieurs des fabricants d'engrais ont dans le cours des premiers mois de l'année envoyé des échantillons de leurs produits au département pour être analysés.

Suit une liste de ces échantillons d'après les désignations sous lesquelles les produits sont connus dans le commerce, avec indication de leur provenance.

Nombre.	Désignation.	Nom des fabricants.
1	Soluble Pacific Guano.....	Glidden & Curtis, Boston.
2	Special fertiliser.....	Standard Fertiliser and Chemical Co., Limited, Smith's Falls, Ont.
3	Lawn dressing.....	do do
4	Standard fertiliser.....	do do
5	Fruit fertiliser.....	do do
6	Superphosphate of lime.....	do do
7	No. 1 fertiliser.....	do do
8	Bone dust (pure).....	Peter Lamb & Co., Toronto.
9	Superphosphate of lime.....	do do
10	Fish manure.....	D. P. Cory, Consecon, Ont.
11	Agricultural fertiliser No. 1.	Thos. Aspden & Co., London, Ont.
12	Ground bone.....	Jack & Ben, Halifax, N.-E.
13	Medium bone.....	do do
14	Bone meal.....	do do
15	Ceres superphosphate.....	do do
16	Popular phosphate.....	do do
17	Superphosphate No. 1.....	Brockville Chemical and Superphosphate Co., Brockville, Ont.
18	do No. 2.....	do do
19	B. fertiliser.....	John Leigh, Guelph, Ont.
20	Fertiliser.....	L. O. Neily, Aylsford, King's Co., N.-E.
21	Patent superphosphate.....	Bradley Fertiliser Co., Boston.
22	XL superphosphate.....	do do
23	High grade superphosphate.	Canada Chemical Manure and Fertiliser Co., Rothesay, N.B.
24	Potato manure.....	do do
25	Complete fertiliser A.....	do do
26	Buckwheat potash manure...	do do
27	Excelsior fertiliser.....	Thos. Aspden & Son, London, Ont.

A l'analyse ces échantillons ont donné les résultats indiqués dans le tableau suivant :—

ANALYSES DES ENGRAIS.

No de l'échantillon.	Nom ou marque de l'engrais.	Ammoniaque.		Acide phosphorique.					Potasse.		Coût du tonneau.		
		Ammoniaque quel-quefois sous forme d'azote.	Ammoniaque garanti.	Soluble dans l'eau.	Rétrograde.	Insoluble.	Total trouvé.	Total garanti.	Trouvé utilisable.	Garanti utilisable.		Trouvée.	Garantie.
1	Soluble Pacific guano.	4.45	3.10	7.26	0.57	4.85	12.68	12.25	7.83	8.53	2.95	2.50	40
2	Special fertilizer.	4.55	4.1-50	9.21	2.05	2.54	13.81	11.27	7-8*	5-3	7.80	40
3	Lava dressing.	4.40	2.33	2.77	2.61	3.80	9.18	5.38	34-44*	3-6	2.80	35
4	Standard fertilizer.	4.16	3-4.00	11.00	2.84	3.36	17.00	13.64	84-92*	2.49	2-2 1/2	35
5	Fruit fertilizer.	2.73	2-2.50	9.00	0.64	2.30	11.94	9.64	73-8	8.77	9-10	42
6	Superphosphate of lime.	12.67	4.79	2.21	19.67	17.46	26
7	No. 1 fertilizer.	3.00	11.88	3.51	15.40	11.88	10-10 1/2	2.32	32
8	Bone dust.	2.95	9.80	28.72	28.72
9	Superphosphate of lime.	1.20	1.62	16.30	12.75
10	Fish manure.	3.14
11	Excelsior agricultural fertilizer.	1.20	1.80	0.26	3.14	5.20	2.06	0.40	10
12	Ground bone (3/4 in. diameter).	4.08	3-3.30	26.40	26.40	26.40	40
13	Medium bone (3/8 in.).	4.08	3-3.30	25.12	25.12	40
14	Bone meal.	3.74	3-3.30	25.60	25.60	40
15	Cere's superphosphate.	2-2.60	5.20	0.11	1.47
16	Po.ular phosphate.	1.30	1-20-1.60	4.13	4.13	6.78	3.44	2.1-7.40	38
17	Superphosphate No. 1.	1.72	2.78	12.34	0.57	0.21	13.12	16.14	4.13	13.20	1.61	1.1-1.20	30
18	Superphosphate No. 2.	1.36	1.68	10.56	2.95	13.51	14.69	10.56	12.92	1.38	5.16	32
19	B. fertilizer.	0.68	Trace.	3.78	1.49	5.27	3.78	5.50	5.79
20	Aylesford fertilizer.	1.01-1.23	1.30	1.33	3.13	6.36	6.79	3.23	0.25	1.3-1.60	30
21	Bradley's patent superphosphate.	2.86	2.50-3.50	8.60	0.77	1.98	11.35	10.12	9.37	8-10	1.73	1.5-2.50
22	Bradley's XL superphosphate.	3.75	2.50-3.50	9.00	0.28	1.97	11.25	10.12	9.28	8-10	1.35	1.20
23	High grade superphosphate.	27.35	5.57	2.58	35.50	32.92	31-10
24	Potato manure.	4.50	8.01	1.20	1.25	10.46	9.21	8-10	4.28	6-8	58
25	Complete fertilizer (A).	3.20	3-4.00	7.37	2.23	2.04	11.64	9.60	10-12	4.28	2.5-3.5	60
26	Buckwheat potash manure.	2.80	2-3.00	5.61	2.34	4.09	12.54	8.45	9.00	3.49	6-7	51
27	Excelsior fertilizer.	1.50	4.40

En faisant le tableau de ces résultats, j'ai jusqu'à un certain point suivi l'exemple de la Station agronomique du Connecticut, mais je n'ai pas donné d'estimation de la valeur des différents engrais.

Il est à propos d'expliquer que l'on fait cette estimation aux Etats-Unis, et que les Stations agronomiques du Connecticut, du New-Jersey, et du Massachusetts s'entendent chaque année sur les valeurs commerciales par livre de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse, dans les différentes matières brutes généralement en vente sur les marchés américains, et qu'à l'aide de ces données elles calculent la valeur des différents engrais qui leurs sont soumis.

Suit la liste de ces valeurs pour 1886.

Azote en sels ammoniacaux	18 $\frac{1}{2}$
do nitrates	18 $\frac{1}{2}$
Azote organique dans le poisson séché et moulu... ..	17
do les guanos, la viande et le sang séchés et moulus.....	17
do la graine du coton, la farine de graine de lin et le marc de ricin.....	17
do la poudre d'os fine	17
do la poudre d'os moyenne.....	15
do les os dits <i>medium</i>	13
do les os dits <i>coarse medium</i>	11
do les os dits <i>coarse</i> , les rognures de corne, le poil, les déchets de poisson.....	9
Acide phosphorique soluble dans l'eau.....	8
do do le citrate d'ammoniaque (ou rétrogradé).....	7 $\frac{1}{2}$
do insoluble dans le poisson séché moulu.....	7
do do les os dits <i>fine</i>	7
do do do <i>fine medium</i>	6
do do do <i>medium</i>	5
do do do <i>coarse medium</i> ...	4
do do do <i>coarse</i>	3
do do le phosphate en roche moulue.....	2
Potasse, à l'état de sulfate de qualité supérieure.....	5 $\frac{1}{2}$
do sous forme de kainite.....	4 $\frac{1}{4}$
do do muriate	4 $\frac{1}{2}$

Je n'ai pas jugé à propos d'adopter à présent un pareil système pour le Canada, vu que l'acte ne contient rien qui l'autorise, et que ce système n'a pas été généralement adopté mais a été même critiqué dans d'autres pays. Il y a encore la difficulté, dans l'analyse d'engrais mêlés, de distinguer entre l'acide phosphorique provenant des os et celui qui provient du phosphate minéral.

Dans le tableau ci-dessus je donne les prix de vente qui m'ont été fournis par les fabricants. A l'exception de quelques-uns, ils ne sont pas plus élevés que ceux des produits correspondants aux Etats-Unis. Dans l'Ontario et Québec au moins nos fabricants produisent des engrais de bonne qualité et à des prix raisonnables. Ceci a lieu d'être satisfaisant vu le coût élevé de l'achat ou de la fabrication de l'acide sulfurique, et le marché restreint qu'offre le pays pour les engrais artificiels. Mais si l'on veut que la demande pour ces produits augmente, il faut que les fabricants apprennent à vendre à meilleur marché des produits de non moins bonnes qualités; et pour leur aider à y arriver, je consignerai ici certains faits récemment constatés relatifs à la fabrication des engrais, et à la valeur agronomique de différents produits.

1. Il n'est plus considéré comme nécessaire de dissoudre les os dans l'acide sulfurique pour rendre l'acide phosphorique plus promptement utilisable. Au moyen d'un bain de vapeur (sous une pression de 60 livres), de la dessiccation et de la pulvérisation, on en obtient une poudre très fine qui se trouve avoir un effet plus

avable que les os broyés ou dissouts. La poudre d'os obtenue au moyen de la vapeur (*gedampftes*) est très préférée par les agriculteurs allemands, et la haute autorité du Dr Emil Wolff peut être citée en sa faveur. (*Praktische Düngelehre*, 1883, p. 123.)

Ceci est confirmé par les expériences de l'association agronomique d'Aberdeenshire, dont les travaux pour 1875-1876 contiennent l'expression d'opinion suivante (p. 36): "La poudre d'os, provenant d'os ordinaires moulus à une ténuité semblable à celle de la farine d'avoine, n'a pas donné d'aussi bons résultats que la poudre provenant d'os traités par la vapeur et pulvérisés de façon à atteindre presque la ténuité de la farine de blé, bien que cette dernière poudre contint bien moins d'azote; et cette poudre dans laquelle aucune partie des phosphates n'était soluble l'emporte sur les phosphates solubles combinés avec l'azote, qui coûtent le double pour la même étendue de terrain."

2. Ces expériences d'Aberdeenshire, qui sont devenus fameux, ont prouvé de plus que l'acide phosphorique soluble n'est pas supérieur à l'acide insoluble au point qu'on le croit généralement. M. Jamieson, qui conduisait les expériences, fournit des faits abondants qui prouvent que "le phosphate non dissout du coprolite moulu fin agit presque absolument comme le phosphate d'os broyés, c'est-à-dire que son effet est lent mais durable, et la récolte est saine." (Septième rapport annuel, 1882, p. 10.)

Le coprolite dont il est ici question est celui de Cambridge ou de la Caroline du Sud, et diffère naturellement de notre apatite canadien. Au sujet de ce dernier et de minéraux similaires, M. Jamieson dit que "le phosphate de fer, le phosphate d'alumine (quelquefois appelé *redonda phosphate*), et le flux-phosphate de chaux cristallin (appelé apatite), n'ont guère ou point de valeur comme engrais à leur état naturel."

Ceux de nos fabricants qui font leur superphosphate avec de l'apatite seront conséquemment obligés de continuer à le dissoudre dans l'acide sulfurique, mais il est bon qu'ils sachent qu'ils ont dans le phosphate de la Caroline du Sud une matière brute qui pourrait être rendue utilisable pour le cultivateur, sans être ainsi traitée. Les valeurs agronomiques relatives des divers phosphates, ont été estimées comme suit par M. Jamieson d'après les expériences d'Aberdeenshire;

Phosphate de fer.....	0
Phosphate d'alumine (<i>redonda</i>).....	3
Phosphate tribasique de chaux (dans les os).....	10
Phosphate tribasique de chaux (dans le coprolite minéral insoluble).....	10
Phosphate monobasique de chaux (dans le phosphate soluble).....	12
Phosphate bibasique ou tribasique de chaux à l'état de précipité ou sous forme d'acide phosphorique rétrogradé.....	13
Phosphate tribasique de chaux (dans la poudre d'os passés à la vapeur).....	14

"c'est-à-dire, si par exemple l'emploi du phosphate d'os fait produire 10 tonneaux de navets de plus à un acre de terre, on pourra calculer que, toute autre chose égale d'ailleurs, le coprolite aura le même résultat, le phosphate dissout donnera 12 tonneaux de plus (si la récolte n'est pas ruinée par quelque maladie, ce qui n'est pas improbable avec ce phosphate), le précipité de phosphate donnera 13 tonneaux de plus, et le phosphate en poudre d'os passés à la vapeur 14 tonneaux, ou qu'ils donneront l'équivalent de ces quantités en plus de la récolte naturelle."

3. Bien qu'il soit généralement admis que l'acide phosphorique insoluble de l'apatite soit sans valeur pour l'agriculture, il serait bon qu'on arrivât à la certitude absolue sur ce point, au moyen d'un nombre suffisant d'expériences, avec le minéral moulu extrêmement fin, et de la terre tourbeuse ou des sels ammoniacaux. Ceci me paraît être une investigation qu'il serait à propos de faire à quelqu'une de nos nouvelles stations agronomiques. Il me semble qu'il n'y a pas lieu de désespérer tout à fait, si l'on tient compte des résultats extraordinaires qui ont été obtenus de l'application comme engrais des scories Thomas Gilchrist moulues. Ces scories se produisent en grandes quantités dans la fabrication de l'acier avec du fer en gueuse de

qualité inférieure (contenant du phosphore) dans le convertisseur basique de Bessemer. En moyenne elles contiennent de 16 à 24 pour 100 d'acide phosphorique et de 46 à 54 pour 100 de chaux et de magnésie. Des expériences avec ce produit ont été faites dans des champs à Downton et Ferryhill, en Angleterre, par le professeur Wrighton et le Dr Muuro; près de Bremen, par le Dr Fleisher; à la station agronomique de Darmstalt par le professeur Wagner, et à la station agronomique de Dahne par le professeur Pittbogen. Le professeur Watson Smith résume comme suit le résultat de ces expériences (*Journal of the Society of Chemical Industry, vol. V, 1856; p. 465*): "Les nombreuses expériences faites ont acquis à l'agronomie les données importantes qui suivent: La scorie basique de Thomas, lorsqu'elle est réduite par le broyage à la plus grande ténuité possible, est d'un effet plus prompt que les os moulus, doit être préférée dans les sols argileux et sablonneux pauvres en chaux, dans les terrains bas, de nature acide, les terrains mousseux, et pour les champs de trèfle. Dans les sols riches en chaux, où l'on a employé cet engrais en quantité trois fois plus grande, non seulement les résultats ont été beaucoup plus considérables mais l'effet a encore été beaucoup plus durable." Le professeur Smith dit de plus: "On calcule relativement aux prix, qu'aujourd'hui une livre d'acide phosphorique sous forme de poudre de scories basiques de Thomas, peut être délivrée pour environ 1d. (10 pfenning), et aussi qu'au moyen d'une fumure auxiliaire de $\frac{1}{2}$ ou 1 centner de salpêtre du Chili par $\frac{1}{2}$ d'hectare (1 hectare = 2.47 acres impériaux) on peut remplacer les os moulus et le guano, et obtenir les meilleures récoltes à beaucoup meilleur marché qu'auparavant." Le prix mentionné ci-dessus est à peu près la valeur actuelle des acides phosphoriques dans l'apatite canadien à Liverpool. Ces scories Thomas-Gilechrist sont produites en très grandes quantités. D'après la statistique la plus récente la fabrication totale de l'acier et du fer en lingot avec le fer en gueuse phosphorique, en Angleterre et sur le continent européen, dans le cours de l'année terminée le 31 octobre 1886, s'élève à 1,313,613 tonneaux, et la quantité de scorie basique produite à 394,000 tonneaux. Cette dernière quantité correspond à 160,000 tonneaux d'apatite de 80 pour 100. Presque toute cette scorie produite en Allemagne est finement pulvérisée et employée au lieu de superphosphate. Si les acides phosphoriques peuvent produire de pareils résultats sous forme de poudre de scories de fourneaux, il vaut assurément la peine de s'assurer si l'apatite canadien dans de pareilles conditions ne saurait être utilisable comme engrais. Si non, nos propriétaires de mines d'apatite et nos fabricants d'engrais auront à faire face au problème de convertir l'acide phosphorique de l'apatite à un état aussi utilisable que celui des scories de Thomas en la traitant avec des fondants basiques.

4. Le coût des engrais au Canada est grandement augmenté par l'addition de matières azotées dont on ne saurait estimer la valeur à moins de 12 centins par livre d'ammoniaque. Quand on considère que cette matière est produite en quantité suffisante sur la plupart de nos fermes, il semble que le fermier devrait trouver à son avantage d'utiliser l'ammoniaque du fumier de ses étables plutôt que d'acheter de l'engrais. Les expériences les plus sûres ont démontré qu'en moyenne 87.3 pour 100 de l'azote contenu dans le fourrage et le grain consommés par les animaux de la ferme—les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons—se retrouvent dans les excréments de ces animaux, et qu'il en est contenu 50 pour 100 dans leurs urines. Il s'en perd naturellement une grande quantité par suite de l'incurie du fermier lui-même, mais l'ammoniaque en se formant dans le fumier de la ferme a dans tous les cas trop d'occasion de s'échapper dans l'atmosphère.

En étendant du plâtre dans l'étable, en arrière des animaux (tous les jours, environ deux livres par animal), le fermier peut éviter cette perte et obtenir du fumier d'une grande valeur. Au lieu donc de vendre de l'ammoniaque aux cultivateurs, nos fabricants d'engrais devraient s'efforcer de les engager à faire usage d'un produit qui peut fixer l'ammoniaque et bonifier le fumier. Un mélange de plâtre et de kainite pourrait, en plus petite quantité, produire le même résultat, et il n'est pas improbable que s'il ajoutait en même temps une certaine quantité de phosphate de chaux insoluble (comme le coprolite de la Caroline du Sud), le fermier obtiendrait un fumier d'une telle efficacité qu'il préférerait ce moyen d'arriver à son but et emploierait une beaucoup plus grande quantité d'engrais.

J'espère que ce qui précède ne sera pas regardé comme hors de propos dans ce rapport. Nous sommes à même de compter que l'objet de l'acte relatif aux engrais est de mettre le cultivateur en mesure d'obtenir les substances fertilisantes dont il a le plus besoin, sous la meilleure forme possible et aux prix les plus minimes.

Une autre raison qui m'a engagé à entrer dans les détails ci-dessus, c'est le désir que vous avez exprimé d'aider l'industrie des fabricants d'engrais par tous les moyens à la disposition de cette division du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

RAPPORTS DES ANALYSTES PUBLICS.

1.—DISTRICT DE LA NOUVELLE ECOSSE.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,
HALIFAX, 17 février 1887.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les substances alimentaires et les drogues que j'ai reçues pour être examinées dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1886.

J'ai reçu des échantillons d'Halifax, Pictou, Yarmouth, Sydney et de Charlotte-town.

Sur les 128 échantillons que j'ai examinés, 101 étaient purs, 25 étaient falsifiés, et 2 douteux, comme suit :—

Nature.	Non falsifié.	Douteux.	Falsifié.	Total.
Poudre à pâte.....	2			2
Fruits en conserves.....	6			6
Beurre.....			1	1
Café.....	11		15	26
Condiments.....	13		3	16
Drogues.....	2			2
Aliments d'enfants.....	10			10
Lait.....	14	1	3	18
Bonbons.....	16		2	18
Thé.....	7			7
Vins, spiritueux, etc.....	20	1	1	22
	101	2	25	128

Le café continue à être falsifié dans une grande mesure. 57 pour 100 des échantillons que j'ai reçus avaient été étendus soit de chicorée soient de grain torréfiés. Pour ce qui est de la chicorée, je crois qu'ici le public préfère que le café en contienne une certaine quantité.

Il paraît y avoir dans le lait une amélioration marquée sur l'année dernière, le pour cent des falsifications n'étant que la moitié de ce qu'il était alors, mais le nombre d'échantillons examinés était trop restreint pour donner une idée juste de la nature générale de ce qui est fourni au public. L'essai au lactomètre que font les agents publics au moment de l'achat, n'est que d'une valeur douteuse, excepté dans les cas où le lait est très mauvais, car les laitiers paraissent connaître cet instrument et il est arrivé que certains d'entre eux ont pu répondre à leurs pratiques qui se plaignaient, en disant que leur lait était "conforme au type."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MAYNARD BOWMAN,

Analyste public.

2.—DISTRICT DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LABORATOIRE DE CHIMIE, 74 GERMAIN ST.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur les échantillons de substance alimentaires, de boissons et de drogues que j'ai examinés dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1886.

J'ai examiné pendant cette période, 127 échantillons, dont 108 ont été trouvés purs et sans falsification, tandis que 19 ont dû être rapportés comme douteux falsifiés.

Suit un tableau des résultats de mes analyses.

Nature.	Pur.	Falsifié.	Total.
Bière.....	8		8
Beurre.....	1		1
Conserves.....	3	3	6
Fromage.....	4		4
Café.....	8		8
Drogues.....	2		2
Miel.....	2		2
Aliments d'enfants.....	9		9
Farine.....	5		5
Lait.....	14	4	18
Conserves au vinaigre.....		2	2
Eau gazeuse.....	2		2
Epices.....	10	7	17
Bonbons.....	18	1	19
Thé.....	5	2	7
Vins et spiritueux.....	18		18

Bière.

Aucun des échantillons examinés ne contenait de drogues nuisibles.

Beurre.

Les échantillons de beurre et de fromage étaient purs, tandis qu'à l'exception de quatre, tous les échantillons de lait étaient de bonne qualité et sans altération.

Pour découvrir beaucoup de falsification il faudrait se procurer des échantillons chez les petits marchands détailliers, vu que le lait que les laitiers réguliers apportent en ville est maintenant d'excellente qualité.

Café et thé.

Tous les échantillons de café étaient purs, tandis que sur sept échantillons de thé, deux étaient de qualité inférieure.

Conserves.

Sur six échantillons examinés, la moitié ont été trouvés dangereux.

Drogues.

Deux échantillons seulement ont été examinés et tous deux ont été trouvés parfaitement purs.

Miel.

Deux échantillons ont été examinés et ne contenaient rien de nuisible.

Aliments lactés.

Neuf échantillons ont été examinés et trouvés frais et purs ; mais je doute qu'ils tous pussent convenir aux organes de la digestion chez les petits enfants.

Farine.

Tous les échantillons examinés étaient purs.

Conserves au vinaigre.

Le vinaigre employé ne contenait pas que de l'acide acétique, mais il est probable que l'acide étranger n'était pas en quantité nuisible à la santé.

Eau gazeuse.

Tous les échantillons étaient parfaitement purs.

Epices.

Dix échantillons étaient purs, tandis que sept étaient falsifiés.

Bonbons.

Il n'a été trouvé que très peu de chose de nuisible dans aucun des échantillons.

Vins et spiritueux.

Aucune des substances énumérées dans la liste des succédanés ne se trouvait dans les échantillons examinés.

A l'avenir, cependant, on devrait se procurer les échantillons chez les petits marchands de détail, où l'on rencontrera plus probablement des articles de qualité inférieure.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. BEST,

Chimiste-analyste, analyste public.

3.—DIVISION DE QUEBEC.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,

QUÉBEC, 19 février 1887.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport des analyses de substances alimentaires pour le terme d'une année expirée le 30 juin 1886. Dans cette année j'ai examiné 114 échantillons, dont 83 vrais, 28 falsifiés et 3 douteux, comme on le voit dans le tableau suivant :—

Nature de l'échantillon.	Vrais.	Falsifiés.	Douteux.	Total.
Café.....	5	4		9
Bière et porter.....	7			7
Ale de gingembre.....	3			3
Sucre.....	3			3
Miel.....	1		2	3
Lait.....	18			18
Beurre.....		1		1
Aliments d'enfants.....	10			10
Bonbons.....	12	6		18
Sel d'Epsom.....	2			2
Fruits.....	3			3
Végétaux.....	3			3
Moutarde.....	1	3		4
Gingembre.....	2	2		4
Poivre.....	1	3		4
Clou moulu.....	3	1		4
Whisky.....		3		3
Genièvre.....	2	1		3
Rau-de-vie.....	2	1		3
Vin.....	2	1		3
Thé.....	3	2	1	6
	83	28	3	114

Café.

Sur neuf échantillons soumis à l'analyse quatre étaient falsifiés, soit par de la chicorée ou du grain torréfié.

Bière.

Tous les échantillons examinés étaient de bonne qualité.

Sucre et miel.

Les sucres étaient de bonne qualité. Le miel est falsifié, deux sur trois échantillons.

Lait.

En général le lait n'est pas trop falsifié.

Bonbons.

Sur 18, il y a 6 échantillons falsifiés grossièrement, tant par la *terra alba*, tant par la fleur et gomme adragante, etc. Les matières colorantes, cependant, ne sont pas nuisibles à la santé.

Fruits et végétaux.

Sont d'assez bonne qualité et très bien conservés.

Liqueurs.

Adultération fréquente pratiquée surtout par l'addition plus ou moins considérable d'eau.

Epices:

En général les manufacturiers s'attaquent à ces différents genres de produits pour pratiquer leur falsification sur une plus ou moins grande échelle. Espérons que le gouvernement saura arrêter ces manœuvres frauduleuses avant longtemps de la part des manufacturiers eux-mêmes.

Aliments lactés.

Tous les échantillons soumis à l'analyse ont été trouvés recommandables à un plus ou moins haut degré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. Fiset, M.D.L.,

Analyste.

4.—DISTRICT DE MONTRÉAL.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,
MONTRÉAL, 30 novembre 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport sur les substances alimentaires et les drogues que j'ai examinées dans le district d'accise de Montréal dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1886. Sans doute les travaux de l'année ont dû souffrir des retards par suite de la mort regrettée de l'analyste en chef M. H. Sugden Evans, survenue peu de temps après que l'acte passé en 1885 fût devenu exécutoire (le 1er janvier 1886), mais ils promettent maintenant d'être poussés avec vigueur sous la direction de son énergique successeur.

Dans le cours de l'année, le département m'a soumis 186 échantillons. Je lui ai fait tenir mes bordereaux d'analyse. Sur ces échantillons, 126 étaient purs, 58 falsifiés et 2 d'une pureté douteuse; comme suit :

Nature.	Purs.	Falsifiés.	Douteux.	Total.
Lait.....	16	1	1	18
Bière et porter.....	12			12
Ale de gingembre.....	3			3
Eau gazeuse en fontaine.....	4	4		8
Miel.....	5			5
Acide carbolique.....	10	2		12
Fromage.....	2			2
Beurre.....	1	3		4
Café.....	6	24		30
Moutarde.....	1	3		4
Gingembre.....	3	1		4
Clou de girofle.....		4		4
Poivre.....	1	3		4
Thés.....	5	1		6
Conserves de fruits et de légumes.....	8			8
Whisky.....	3			3
Genièvre.....	3			3
Eau-de-vie.....	2	1		3
Vin.....	1	1	1	3
Drogues.....	2			2
Bonbons.....	18			18
Farine.....	10			10
Aliments lactés.....	10			10
	126	58	2	186

Il est clair par ce qui précède que c'est encore comme par le passé dans les établissements où sont moulus les épices et le café que la falsification se pratique encore principalement. Plusieurs propriétaires de ces établissements ont été poursuivis et ont dû payer l'amende.

En attendant l'adoption de mesures de protection par les municipalités, la question de la falsification du lait n'a pas grandement occupé le service cette année; mais il y a lieu de croire que les poursuites qui avaient eu lieu ont eu un salutaire effet sur les laitiers, surtout pour ce qui est de la pratique d'étendre le lait d'eau.

Cependant la pratique d'écrémer le lait du soir et d'y ajouter du lait du matin est encore suivie, et peut difficilement être contrôlée. Il faudrait pour cela la vigilance constante et systématique des inspecteurs nommés par les municipalités sous l'autorité de l'acte. La nature de certaines entrevues que j'ai eues avec les officiers municipaux du bureau de santé me fait espérer que les dispositions de l'acte relative-

ment à l'inspection des principales denrées, telles que le lait, le beurre, etc., par les autorités municipales, seront bientôt mises à exécution en cette ville.

L'application de l'acte à toute l'étendue des districts du revenu va entraîner des changements dans le mode de recueillir les échantillons.

Jusqu'à présent il semble que les échantillons recueillis dans les campagnes sont tout à fait aussi falsifiés que ceux que fournissent les villes, et l'extension de l'acte sera probablement d'un grand avantage pour le pays en général. Dans les grands centres, il y aura lieu de nommer un inspecteur général de district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. BAKER EDWARDS, Ph. D., D.C.L., F.C.S.,

Analyste public.

5.—DISTRICT DE KINGSTON.

OTTAWA, 31 décembre 1886.

A Mr le commissaire du revenu de l'intérieur,
OTTAWA.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les falsifications des substances alimentaires, liqueurs et drogues qui ont été soumises à mon appréciation durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1886.

Durant cette période, il m'a été soumis par le percepteur, 161 échantillons ; 105 étaient purs, 32 passables et 24 adjultérés.

Le tableau suivant indique la nature des échantillons et le résultat des analyses :—

Nature.	Purs.	Passables.	Falsifiés.	Total.
Arrow-root.....	3			3
Beurre.....	2	1	1	4
Miel.....	6			6
Fromage.....		3		3
Thé.....	4	6		10
Café.....	20	4	5	29
Eaux gazeuses (soda water).....	1	1		2
Marinades.....	1			1
Vinaigre (golden syrup).....	1			1
Conserves de légumes.....	6			6
Bonbons.....	19			19
Lager.....	3			3
Bière en futaille.....	1			1
Eau-de-vie.....		3		3
Whisky blanc.....		2		2
Whisky d'orge (rye).....		1		1
Genièvre.....		3		3
Vin de gingembre.....		1		1
Vins du pays.....		3		3
Moutarde.....		1	3	4
Gingembre.....			4	4
Clou de girofle moulu.....			4	4
Poivre.....			4	4
Poudres à pâte.....	2		1	3
Farines préparées (self raising).....	2			2
Ravalenta Arabica Food.....	1			1
White oats.....	1			1
White wheat.....	1			1
Dessicated white wheat.....	1			1
Crushed Barley.....	1			1
Yellow maize.....	1			1
White maize.....	1			1
Pea meal.....	1			1
Scotch brose meal.....	1			1
Ground wheat food.....	1			1
Granulated hominy.....	1			1
Pearl hominy.....	1			1
Prepared groats.....	1			1
Imperial Granum.....	1			1
Cardinal Food.....	1			1
Ridge's Patent Food.....	1			1
Benger's Farinaceous Food.....	1		1	2
Robinson Vantink Borolin.....	1			1
Anglo-Swiss Milk Food.....	1			1
Neave's Farinaceous Food.....	1			1
Mellin's Infant Food.....	1			1
Baravena Milk Food.....			1	1
Nestlé's Milk Food.....	1			1
Pain.....	5	2	1	8
Sel d'Epsom.....	2			2
Vert de Paris.....	3			3

Arrow-root.

Les trois échantillons ont été trouvés excellents.

Beurre.

Sur quatre, un était falsifié avec des graisses étrangères.

Fromages canadiens.

Sont en général trop maigres.

Thés.

Pour la plupart sont de qualité inférieure.

Cafés.

Sur vingt examinés, quatre sont passables, et cinq adultérés. La chicorée, les pois et les fèves jouent le principal rôle dans ces sophistications.

Eaux gazeuses (soda-water).

Deux échantillons seulement m'ont été soumis. Je les ai trouvés exempts d'impuretés métalliques.

Marinades.

Bien préparées.

Vinaigre (golden syrup).

Était bon.

Conserves de légumes.

Toutes en excellente condition et exemptes d'impuretés métalliques.

Bonbons (sweeties).

Ainsi que vous pouvez en juger, les bonbons, dragées, pastilles, etc., étaient purs, ce qui est très satisfaisant au point de vue sanitaire, car les enfants et les jeunes personnes font une grande consommation de ces articles dont le confiseur habile fait parfois des chefs-d'œuvre de cristallisation qui tentent un peu tout le monde.

Autrefois une grande partie de ces préparations de sucre était colorée avec le vert de Schweinfurt et le rouge de Sibérie (arsénite de cuivre et chromate de plomb), deux poisons fort actifs; on doit à la surveillance des gouvernements de ne plus rencontrer de ces bonbons dans le commerce. Du reste la science de la chimie est parvenue par ses progrès, à découvrir des couleurs végétales absolument inoffensives et dont les confiseurs ont généralisé l'emploi. Il ne faut pas cependant ralentir l'investigation, car il paraît qu'il s'en trouve encore beaucoup dans le commerce qui sont colorés avec de la gomme gutté, qui n'est pas exempt d'inconvénients.

On a imaginé d'employer les bonbons comme on a fait des biscuits, pour médicamenter les enfants à leur insu. On en a préparé de propres à purger; avec des sels mercuriels, on a aussi composé des bonbons vermifuges et anti-syphilitiques. Ces biscuits et ces bonbons ont les mêmes inconvénients; en raison des principes irritants qu'ils recèlent, il est dangereux de les administrer aux enfants, dont on ne saurait trop ménager les organes digestifs, comme aussi parce que le médecin peut suppléer ces substances par des moyens efficaces et beaucoup moins dangereux.

Je me permettrai donc en conséquence de suggérer aux autorités de faire tout particulièrement analyser les bonbons et biscuits médicamenteux, en obligeant toutefois, ainsi que je le recommande plus loin, les préparateurs (des charlatans souvent pour la plupart) à faire enregistrer leur recette au département du revenu de l'intérieur.

Epices.

Je regrette de ne pouvoir déclarer un seul de ces échantillons exempt de sophistication. La plupart contiennent des farines de diverses espèces, pois, froment, fèves et autres en quantité considérable; quelques-unes contiennent des poussières inertes

et minérales, d'autres du gypse ou du plâtre de Paris, et enfin les moutardes mélangées avec de la farine dans une quantité dépassant de beaucoup le prototype indiqué par les autorités, sont colorées avec du curcuma.

A Paris, les épiciers sont soumis à une visite annuelle, faite par des professeurs des écoles de médecine et de pharmacie, assistés d'un commissaire de police; et dans les départements par les membres du jury médical. Cette visite a pour objet de constater la bonne ou mauvaise qualité des denrées mises en vente et de s'assurer de la stricte exécution de la loi.

Il serait à désirer que le gouvernement sévît d'une manière rigoureuse contre les manufacturiers éhontés de ces produits reconnus les plus falsifiés qu'il y ait sur le marché, car il sauvegarderait les intérêts du public, qui, s'il n'en souffre pas exactement au point de vue sanitaire, est lésé par l'exploitation de son gousset.

Pains et farines.

Un seul de ces pains contenait de l'alun, mais en quantité très petite; cependant, bien que l'alun ne soit un poison qu'à très haute dose, son emploi ne devrait pas être toléré dans la fabrication des pains.

Quant aux farines, elles étaient toutes excellentes.

Poudres à pâte.

Sur trois de ces échantillons, un était adultéré avec du plâtre de Paris et du phosphate acide de chaux, ce qui indiquerait qu'au moins le tiers de ces ingrédients mis sur le marché sont frauduleux. Ces sophistications sont en outre dommageables à la santé.

Aliments d'enfants.

Sur dix échantillons de ces importantes préparations, deux étaient adultérées avec de l'orme blanc. Ces divers aliments dont l'usage est aujourd'hui généralement répandu pour les enfants nouveaux nés, ne peuvent être trop souvent examinés au point de vue de leur confection, car les organes digestifs des jeunes enfants sont excessivement délicats, et les premières maladies qui se présentent chez eux sont précisément celles des organes de la digestion, la jaunisse, les coliques spasmodiques de l'estomac et des intestins, les inflammations gastro-intestinales, la diarrhée et surtout l'entérite. Je n'ai pas de doute, pour ma part, que la mortalité effrayante que l'on constate chez les nouveaux nés, surtout pendant la saison des chaleurs, soit due en grande partie à l'usage de farines mal préparées et surtout à l'usage de lait de vache pauvre ou provenant d'un animal malade ou mal nourri. Je me permets ces réflexions dans le but d'appeler la sollicitude du gouvernement et des corporations sur la question si vivement discutée chaque année de la cause de la mortalité des enfants, et je crois que l'on s'accordera avec moi sur l'opportunité d'une analyse générale des laits et des substances farinacées, au moins deux fois par année, au commencement et à la fin de la saison d'été.

Miel.

Les six échantillons examinés étaient purs.

Lager et bière en futaille.

Bons articles.

Boissons alcooliques.

Les brandys, whiskys et gins ont été trouvés purs, mais au-dessous du pourcentage en alcool ordonné par la pharmacopée des États-Unis; il paraît évident qu'on y ajoute de l'eau en quantité plus ou moins grande chez les débitants. Ce n'est certainement pas un mal au point de vue de la santé, mais un article acheté et payé comme pur doit être vendu tel.

Vins du pays.

Les trois échantillons étaient édulcorés. Le fait d'ajouter des substances saccharines étrangères est certainement regrettable, car une culture plus soignée du fruit

aurait pour résultat d'augmenter la richesse naturelle de son jus. Les remarques faites à ce sujet par le premier analyste en chef, M. Sugden Evans, dans son rapport de 1885, étaient certainement très judicieuses, et devraient être, à mon avis, prises en considération par les fabricants de ces vins qui se comptent aujourd'hui en grand nombre.

Vin de gingembre.

Aussi très édulcoré.

Sel d'Epsom.

Les deux étaient véritables.

Vert de Paris.

Les trois étaient exempts de sophistication.

Remarques générales.

En terminant, permettez-moi, M. le commissaire, de rappeler les observations que j'ai faites dans mon rapport de l'année dernière, concernant les médicaments brevetés fabriqués ici et à l'étranger. J'ai remarqué avec plaisir que les opinions que j'ai exprimées avaient été tout particulièrement notées par le chef d'alors, M. Sugden Evans, et qu'il partageait entièrement mes vues sur ce sujet, c'est-à-dire que la législation devrait établir une loi qui obligerait les fabricants des médicaments brevetés et répandus à profusion sur le marché, au détriment de la bourse et de la santé des individus qui se laissent allécher par des annonces mirobolantes, à remettre leurs recettes au département du revenu de l'intérieur qui les soumettrait ensuite à l'analyse, pour en vérifier la composition. Je suis en mesure de pouvoir avancer que quelques-uns de ces produits sont absolument inactifs, tandis que d'autres sont véritablement dangereux.

J'ai l'honneur d'être, M. le commissaire,

Votre humble serviteur,

F. X. VALADE,

Analyste public.

5.—DISTRICT DE TORONTO.

ÉCOLE DE SCIENCE PRATIQUE,

TORONTO, 20 octobre 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les substances alimentaires pour l'exercice expiré le 1er juillet 1886.

J'ai analysé durant l'année 168 échantillons de substances alimentaires et de boissons. J'en ai trouvé 135 purs, 32 falsifiés et un de pureté douteuse.

	Nombre d'échantil- lons.	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.
Pain, farine, etc.....	34	33	1	
Beurre.....	1	0	1	
Condiments.....	16	7	9	
Conserves.....	11	11	0	
Café.....	27	11	16	
Drogues.....	7	7	0	
Pommes sèches.....	2	2	0	
Liqueurs.....	15	15	0	
Lait.....	18	13	4	1
Eau gazeuse et ginger ale.....	5	4	1	
Sucre.....	1	1	0	
Miel.....	5	5	0	
Bonbons.....	18	18	0	
Thé.....	8	8	0	
	168	135	32	1

Pain, farine, etc.

Trente-cinq échantillons de cette catégorie ont été analysés et ont donné le résultat suivant :

	Nombre d'échantil- lons.	Normaux.	Falsifiés.
Fleur de farine.....	2	2	
Arrowroot.....	5	5	
Pain.....	10	10	
Aliments pour les enfants.....	7	7	
G. B. C. Food.....	5	5	
Poudre à pâte.....	5	5	1
	34	34	1

Aliments d'enfants.

Le mode d'analyse suivant a été adopté pour ces aliments :

Après avoir déterminé, de la manière ordinaire, l'humidité, la cendre et la matière grasse, je détermine la matière extractive de 20 grammes de l'aliment avec de l'eau froide, je filtre et étends le liquide provenant de la filtration à 100 c.c. D'après le poids spécifique de la solution je calcule la proportion de la matière extractive. J'évapore ensuite une partie aliquote de cette solution dans un matras dans lequel est aspiré un courant d'air sec. L'azote du résidu est ensuite déterminé par la méthode Kjeldahl, et calculé en albuminoïdes au moyen du facteur 6.33.

La différence entre la matière extractive et les albuminoïdes solubles est donnée dans le tableau suivant sous le titre de carbures d'hydrogène solubles; elle consiste la plupart du temps en dextrine et en maltose, mais dans la préparation de Nestlé, elle contient environ 16.5 pour 100 de sucre de canne et 3.7 pour 100 de sucre de lait.

Ce qui reste après la soustraction de l'humidité, de la cendre, des matières grasses, des albuminoïdes et des carbures d'hydrogène solubles, est donné en carbures d'hydrogène insolubles, et consiste principalement en amidon.

Le total de l'azote est déterminé par la méthode de Kjeldahl, et calculé en albuminoïdes au moyen du facteur 6.33

La différence entre le total des albuminoïdes et les albuminoïdes solubles est donnée dans le tableau sous le titre d'albuminoïdes insolubles.

Préparation.	Humidité.	Matière grasse.	Cendre.	Albuminoïdes solubles.	Albuminoïdes insolubles.	Carbures d'hydrogène solubles.	Carbures d'hydrogène insolubles.
<i>Royal</i>	8.2	.4	.9	1.6	11.3	6.2	71.4
<i>Papoma</i>	9.16	1.6	.76	.63	12.6	5.9	69.35
De Mellin	2.6	.5	3.9	5.0	6.3	70.0	11.90
De Nestlé	1.3	4.5	1.7	4.2	7.0	48.8	32.0
De Ridge	6.5	1.0	.7	1.3	9.5	6.6	74.7
De Neave	1.8	1.8	.9	1.3	12.7	5.2	76.3
De Ridge	7.08	1.24	.74	1.3	9.46	5.0	75.18

Si nous rangons ces préparations par ordre de leur richesse en albuminoïdes solubles, nous les trouverons dans l'ordre suivant:—

Celle de Mellin	5.0	pour 100	d'albuminoïdes solubles.
Celle de Nestlé	4.2	do	do
La <i>Royal</i>	1.6	do	do
Celle de Neave	1.3	do	do
Celle de Ridge			
La <i>Papoma</i>63	do	do

Si nous les rangeons selon ce qu'elles contiennent de carbures d'hydrogène solubles, nous verrons celle de Mellin encore à la tête de la liste avec 70 pour 100 de carbures d'hydrogène solubles, suivie de celle de Nestlé avec près de 50 pour 100. Toutes les autres contiennent environ 6 pour 100 de carbures d'hydrogène solubles.

Préparation dites *C. B. C. Foods*.

Ces préparations ont été examinées de la même manière que les aliments d'enfants:—

Préparation.	Humidité.	Matière grasse.	Cendre.	Albuminoïdes solubles.	Albuminoïdes insolubles.	Carbures d'hydrogène.
Blé blanc	8.7	1.7	1.5	1.7	9.2	77.2
Avoine blanche	8.6	1.3	.2	.7	14.2	69.0
Orge écrasée	9.1	1.8	.8	1.1	8.0	79.2
Mais jaune	9.1	1.8	.6	.4	8.0	80.1
Mais blanc	10.0	1.1	.4	.1	7.7	80.7

Les carbures d'hydrogène de ces préparations sont presque tous insolubles.

Poudres à pâte.

J'ai analysé six poudres à pâte, j'en ai rapporté cinq comme normales et une comme falsifiée.

Cette dernière était une poudre phosphatée composée comme suit :—

Humidité.....	10.0
Amidon de maïs et de pommes de terre	45.0
Bicarbonate de soude.	20.0
Phosphate acide de chaux	13.0
Sulfate de chaux.....	12.0
	100.0

En l'humectant avec de l'eau 5.4 pour 100 d'acide carbonique s'est dégagé.

J'ai rapporté cette poudre comme falsifiée à cause du sulfate de chaux.

Le tableau suivant indique le nombre de centimètres cubes d'acide carbonique dégagés à la pression et à la température normales, par un gramme de chaque poudre à pâte analysée mêlée avec de l'eau :—

Numéros des échantillons.	Volume de C.O. ² dégagé par 1 gramme en C.G.
2808.....	56 C.C.
3101.....	38
3106.....	55
3109.....	27
3115.....	53

Beurre.

Je n'ai examiné qu'un seul échantillon de beurre, qui a donné le résultat suivant:

Graisse	83.0 pour 100.
Caséum	1.7 do
Sel	9.0 do
Eau	6.3 do
	100.0 do

A l'examen la graisse clarifiée a donné les résultats suivants :—

	Limite.	Différence.
Poids spécifique à 100 Fahr.....	9071 9100	—0029
Point de fusion.	97° F. 92° F.	+5°
Acides gras insolubles.....	95.4 90	+5.4
Milligrammes de potasse qu'il faut pour saponifier 1 gramme (procédé de Koettstorfer)	205.6 221.5	—15.9
Acide volatile calculé comme acide butyrique (procédé de Reichert)07 3.9	—3.83

J'ai rapporté cet échantillon comme étant une imitation de beurre ne contenant que peu ou point de beurre véritable. Les résultats obtenus par la méthode de Reichert sont particulièrement concluants comme on peut voir en jetant un coup d'œil sur les chiffres.

Condiments et épices.

J'ai examiné seize échantillons dont j'ai trouvé neuf falsifiés :—

	Falsifiés.	Normaux.	Total.
Poivre.....	3	1	4
Mustarde	3	1	4
Gingembre.....	0	4	4
Clou	3	1	4
	9	7	16

Café.

Vingt-sept échantillons ont été analysés. Onze ont été rapportés comme falsifiés, et seize comme purs.

Le succédané le plus fréquemment trouvé était naturellement la chicorée, mais dans quatre échantillons il y avait aussi des pois.

Le tableau ci-dessous donne les résultats de l'analyse de ces vingt-sept échantillons.

La méthode suivante a été adoptée dans l'analyse de ces cafés.

L'humidité, la cendre et la matière grasse sont déterminées de la façon ordinaire.

Poids spécifique. — Dix grains de l'échantillon sont pesés dans un matras, après quoi on y ajoute 100 grammes d'eau distillée. Le matras et son contenu sont ensuite chauffés sur une plaque de fer au-dessus d'un bec de Bunsen, et aussitôt que l'ébullition commence le matras est enlevé; une fois qu'il est refroidi on ajoute assez d'eau distillée pour en porter le poids à ce qu'il était d'abord. Le contenu est ensuite filtré dans un filtre sec et le poids spécifique en est pris à 15.5° centigrade.

Caféine. — On éprouve dix grains de l'échantillon moulu menu au moyen d'un traitement à l'eau bouillante répété, on filtre, et le volume est porté à un volume défini; on précipite une partie aliquote du produit avec de l'acétate de plomb basique, et le produit de la filtration sans aucune concentration est agité à différentes reprises avec certaines quantités de chloroforme, et le chloroforme est ensuite évaporé dans un matras pesé. La moyenne de quinze cafés purs a donné 1.41 pour 100; le maximum étant de 1.75 pour 100 et le minimum de 1.05.

ANALYSE de 27 échantillons de café.

	Humidité.	Cendre.	Cendre insoluble	Cendre soluble.	Caféine.	Poids spécifique d'une décoct. à 10 p 100.	Matière grasse.	Examen au microscope.
2804	.8	4.23	1.8	2.43	1.0	1010.	3.36	Pois.
183	.8	4.68	1.38	3.30	1.7	1010.	8.40	Véritable.
184	1.55	5.08	1.64	3.44	1.2	1015.	8.90	Chicorée.
189	1.3	4.92	2.01	2.91	.77	1018.	8.05	do
192	2.95	4.16	1.84	2.32	.8	1017.	4.05	do et pois.
200	2.22	5.40	2.60	2.80	.6	1019.	4.75	do
201	.8	4.70	1.54	3.16	1.75	1009.	6.65	Véritable.
223	2.34	4.71	1.40	3.31	.95	1010.9	7.50	Chicorée.
224	1.50	5.00	1.65	3.35	1.00	1011.8	6.85	do
225	1.80	4.65	1.25	3.40	1.25	1007.8	6.55	Véritable.
226	2.35	4.80	1.50	3.30	1.05	1008.2	6.70	do
227	1.25	4.65	1.30	3.35	1.12	1008.4	8.80	do
2823	4.54	5.11	1.95	3.16	1.20	1008.2	7.30	do
2824	3.30	5.20	1.85	3.35	1.35	1008.0	5.50	do
2825	4.40	5.20	1.80	3.40	1.35	1008.3	6.65	do
1020	3.25	4.05	.95	3.10	1.70	1008.3	6.87	do
1021	4.25	4.55	.85	3.70	1.40	1008.8	7.35	do
1024	3.45	4.60	1.00	3.60	1.50	1007.9	5.85	do
4101	8.05	4.10	1.10	3.00	.6	1011.5	7.60	Chicorée, et pois.
4102	6.80	7.00	4.60	2.40	.7	1013.0	6.45	do
4103	5.35	4.45	1.05	3.40	1.50	1009.0	5.6	Chicorée 5 pour 100.
3117	5.22	4.47	1.20	3.27	1.40	1009.1	6.15	do
3118	4.67	4.82	1.50	3.33	1.20	1008.4	8.40	Véritable.
3119	5.00	4.60	1.15	3.45	1.45	1007.0	6.55	do
4201	4.15	4.72	1.13	3.59	1.50	1007.7	5.75	do
4202	3.25	4.88	1.55	3.33	1.50	1008.3	6.70	do
4203	3.70	4.50	1.45	3.05	1.55	1008.7	9.10	do

Conserves.

Onze échantillons ont été examinés, et tous ont été rapportés comme normaux, bien que dans deux échantillons de fruits se trouvassent $1\frac{1}{2}$ et 2 grains d'étain par livre.

Drogues.

Cinq échantillons de vert de Paris et deux de sel d'Epsom ont été examinés, et rapportés comme non falsifiés. Pour ce qui est du vert de Paris, j'ai cependant à faire observer que les échantillons différaient grandement dans leur composition. Un des échantillons, le n° 2805, était de l'arsénite de cuivre presque pur. Les autres étaient des mélanges d'arsénite de cuivre avec de l'acide arsénieux ou arsénic blanc en quantités variant de 10 à 30 pour 100. Je ne sais si la présence de cet excès d'arsénic est intentionnelle ou provient de la négligence apportée dans la fabrication, mais je suis porté à croire que dans plusieurs cas au moins cet arsénic est ajouté à dessein pour diminuer le prix du produit, et que celui-ci doit être considéré comme falsifié par "substitution partielle d'un produit inférieur et moins dispendieux."

Je recommanderais qu'il fût adopté un type pour le vert de Paris, car il est difficile, à l'heure qu'il est, de dire si c'est à celui de Schule, à celui de Schwinfurth, ou à tout autre que nous devons nous en tenir, ou si nous pouvons accepter tout pigment vert contenant du cuivre et de l'arsenic.

Si le département n'établit pas de type, je suis disposé à rapporter à l'avenir comme falsifié tout échantillon qui contiendra de l'acide arsénieux en quantité excessive.

Liqueurs.

Je n'ai rapporté aucun échantillon de liqueur comme falsifié, mais 3 sur 9 étaient pauvres en alcool.

Nous n'avons aucun règlement concernant la richesse alcoolique des liqueurs. L'acte anglais fixe la limite au-dessous de laquelle le coupage doit être traité comme falsification à 25° au-dessous de preuve pour l'esprit de vin français, le whisky et le rhum, et à 35° au-dessous de preuve, pour le genièvre. Deux échantillons de whisky et un de genièvre étaient au-dessous de cette limite. Si le département n'adopte pas de types pour les spiritueux, j'adopterai à l'avenir ceux de l'acte anglais.

J'ai examiné tous les échantillons pour y déceler l'alcool méthylique; mais je n'en ai trouvé que dans un seul cas, et encore en quantité insuffisante pour autoriser la condamnation de l'échantillon.

Lait.

Sur les 18 échantillons examinés 4 ont été rapportés comme falsifiés et 1 comme d'une pureté douteuse.

Eau gazeuse et ginger ale.

Un échantillon d'eau gazeuse contenait $\frac{1}{2}$ de grain de cuivre par gallon et a été rapporté comme falsifié.

J'ai examiné de plus 1 échantillon de sucre, 5 de miel, 18 de bonbons, et 8 de thé, je les ai tous rapportés comme normaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. ELLIS, Ph. D.,

Analyste public.

7.—DIVISION DE WINDSOR.

LONDON, ONTARIO, 30 juin 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur mes travaux comme analyste public pour l'exercice qui finit aujourd'hui. Cent soixante et dix échantillons m'ont été soumis pour être analysés. Sur ce nombre, cent cinquante-sept étaient purs, trois douteux et dix falsifiés.

Les résultats obtenus ont été comme suit:—

	Purs.	Falsifiés.	Douteux.	Total.
Fromage	12			12
Lait	18			18
Café	17			17
Thé	7			7
Conserves de fruits	2	2		4
Conserves de légumes	4			4
Miel	8			8
Bonbons	18			18
Clou de girofl., moulu	2	1	1	4
Moutarde	3	1		4
Poivre, moulu	2	1	1	4
Gingembre, moulu	2	2		4
Aliments pour les enfants	15			15
Bière en bouteille	5		1	6
Bière en fût	3			3
Bière allemande	6			6
Esprit-de-vin	3			3
Genièvre	3			3
Whisky	3			3
Vin indigène	3			3
Ginger ale	1			1
Limonade, en bouteille	1			1
Eau gazeuse do	1			1
do en fontaine	2	1		3
Vin de quinine		2		2
Préparation dite <i>Beef, Wine and Iron</i>	2			2
Liqueurs et médicaments brevetés	8			8
Sels d'Epsom	2			2
Vert de Paris	4			4
Totaux.	157	10	3	170

Fromage.

Douze échantillons ont été examinés. Tous étaient purs et exempts de succédanés farinacés; quatre étaient de riche qualité, six de bonne qualité, et deux de moyenne qualité.

Lait.

Les dix-huit échantillons qui m'ont été soumis ont été trouvés purs. Huit étaient du lait riche, neuf du lait de bonne qualité, et un du lait de moyenne qualité.

Café.

Sur les dix-sept échantillons de café qui ont été soumis à l'analyse, quatorze étaient de qualité supérieure, et trois de bonne qualité.

Thé.

Sept échantillons de thé ont été analysés et trouvés purs; trois étaient de qualité supérieure, trois de bonne qualité, et un était faible, mais exempt de falsification.

Conserves de fruits.

Les quatre boîtes de fruits examinées présentaient toutes plus ou moins d'impuretés métalliques; une de *blueets* présentait des traces d'étain, un autre de poires, des traces d'étain et de fer, mais ni l'une ni l'autre dans des quantités suffisantes pour les rendre nuisibles. Dans les deux autres les fruits étaient si fortement imprégnés de métaux en solution qu'ils eussent été dangereux; les pêches étaient chargées d'une grande quantité d'étain et présentaient de légères traces de fer; dans les cerises se trouvaient de fortes traces de fer, de très fortes traces d'étain et de légères traces de plomb.

Conserves de légumineuses.

Quatre boîtes de conserves de légumes ont été examinées. Les pois étaient tout à fait exempts d'impuretés métalliques; le maïs contenait de légères traces de fer; les haricots de légères traces d'étain, et les tomates des traces de fer et d'étain; mais ni les uns ni les autres ne contenaient de métaux en quantités assez fortes pour les rendre impropres à la consommation.

Miel.

Les huit échantillons examinés ont tous été trouvés exempts de falsification. Dans quatre la qualité était supérieure, dans deux elle était bonne, dans un moyenne, et le dernier était de qualité inférieure. Ce miel avait été préparé sans soin et sa couleur s'était foncée.

Bonbons.

Dix-huit échantillons de bonbons m'ont été soumis, et tous étaient exempts de falsification. Dix-sept étaient de bonne qualité, et un de qualité inférieure, à cause du manque de soin apporté dans la fabrication.

Moutarde.

Sur les quatre échantillons de moutarde marinés, deux étaient de bonne qualité, un douteux, et un falsifié, présentant une trop grande quantité de matière farinacée.

Clou de girofle moulu.

Sur les quatre échantillons analysés, trois étaient purs, et un falsifié par environ 15 pour 100 de matière farinacée.

Poivre moulu.

Quatre échantillons ont été examinés. Deux étaient purs; un douteux, contenant du sable, dont la présence était probablement due à un accident. Le quatrième était falsifié par environ 60 pour 100 de succédané farinacé.

Gingembre moulu.

Sur les quatre échantillons de cette substance qui ont été examinés, deux étaient purs et deux falsifiés, l'un par environ 10 pour 100, et l'autre par environ 50 pour 100 de succédané farinacé.

Aliments pour les enfants.

Quinze différentes espèces d'aliments d'enfants ont été analysés, et toutes ont été trouvées exemptes de falsification, nutritives et de bonne qualité.

Bière en bouteilles.

Six échantillons ont été examinés; cinq étaient de bonne qualité et un de qualité douteuse, étant faible en poids spécifique, et pauvre en matières solides.

Bière en fût.

Les trois échantillons analysés ne présentent aucune falsification. Deux étaient de bonne qualité et l'autre était faible.

Bière allemande.

Six échantillons ont été examinés, et tous ont été trouvés purs et de bonne qualité.

Esprit-de-vin.

Trois échantillons ont été examinés et trouvés exempts de falsification. Deux étaient de bonne qualité, et un de qualité moyenne.

Genièvre.

Trois échantillons ont été examinés et trouvés sans falsification et de bonne qualité.

Whisky.

Trois échantillons ont été analysés et trouvés purs. Un de bonne qualité et deux de moyenne qualité.

Vin indigène.

Trois échantillons ont été examinés et trouvés sans falsification et de bonne qualité.

Ginger ale.

Un échantillon a été analysé et trouvé sans falsification et de bonne qualité.

Limonade en bouteille.

Un échantillon a été examiné et trouvé de moyenne qualité. Il présentait des traces de fer et de légères traces d'étain, insuffisantes cependant pour rendre le breuvage impropre à la consommation.

Eau gazeuse en bouteille.

Un échantillon a été examiné et trouvé de bonne qualité et exempt d'impuretés métalliques.

Eau gazeuse en fontaine.

Trois échantillons ont été analysés tels que tirés de la fontaine; deux ont été trouvés purs, l'un de bonne et l'autre de moyenne qualité; tandis que le troisième était dangereusement chargé de plomb, et tout à fait impropre à la consommation.

Vin de quinine.

Deux échantillons ont été analysés et ont tous deux été trouvés de qualité inférieure, l'un contenant environ la moitié et l'autre environ le quart de la quantité de quinine voulue par la pharmacopée britannique. C'est pourquoi je les ai rapportés tous les deux comme falsifiés.

Préparation dite "Beef, Wine and Iron."

Deux échantillons ont été analysés et trouvés purs; l'un était d'une moyenne force, et l'autre pauvre en fer. Comme il n'y a pas de type pour cette préparation, les deux échantillons ont été rapportés comme sans falsification.

Liqueurs et médicaments brevetés.

Huit échantillons ont été analysés. L'échantillon de curaçao contenait, en volume, 28·86 pour 100 d'alcool; celui de Mareschina, 37·14 pour 100; celui de Chartreuse, 43·44; et celui d'amers Angostura, 48·05 pour 100. Tous étaient aromatisés. Les amers dits de soufre et de fer ne contenaient ni soufre ni fer, mais étaient un mélange d'amers végétaux avec 10·47 pour 100 d'alcool en volume. L'amer de bardane pour le sang (*Burdock Blood Bitters*) était un composé contenant de la salsepareille, du

mézéréon et autres ingrédients médicinaux, avec 28·59 pour 100 d'alcool en volume. L'amer de houblon était un amer végétal composé principalement d'houblon avec 12·87 d'alcool en volume. L'amer aux fruits était un amer végétal d'une grande force avec 20·15 pour 100 d'alcool en volume.

Sels d'Epsom.

Deux échantillons ont été analysés et trouvés purs.

Vert de Paris.

Quatre échantillons de vert de Paris ont été analysés et tous trouvés exempts de falsification et très uniformes en qualité.

Le nombre des échantillons trouvés falsifiés ou douteux est cette année d'un rapport très satisfaisant au nombre total des échantillons examinés, les falsifications ne dépassant pas sept pour cent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. SAUNDERS, M.S.R.C., F.L.S., F.C.S.,

Analyste public.

8.—DISTRICT DU MANITOBA.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,
WINNIPEG, 15 octobre 1886.

Au commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la falsification des substances alimentaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Il m'a été soumis quatre-vingt-dix-huit échantillons que j'ai analysés. Soixante et treize étaient purs, deux douteux et vingt-trois falsifiés.

Nature	Purs.	Douteux.	Falsifiés.	Total.
Beurre.....	3	1	4
Esprit de vin.....	3	3
Fromage.....	2	2
Café.....	11	9	20
Sel d'Epsom.....	2	2
Aliments d'enfants et préparations farinacées.....	13	13
Genièvre.....	3	3
Ginger ale.....	3	3
Miel.....	3	3
Bière allemande.....	3	3
Lait.....	14	2	2	18
Eau gazeuse.....	3	3
Bonbons.....	7	11	18
Whisky.....	3	3
	73	2	23	98

Beurre.

Quatre échantillons ont été examinés. Trois étaient purs et de moyenne qualité, et le quatrième était un mélange de beurre et de graisse.

Esprit-de-vin.

Trois échantillons ont été analysés et trouvés sans falsification, et de force et de qualité moyennes.

Fromages.

Les deux échantillons examinés étaient normaux et d'excellente qualité.

Café.

Sur les vingt échantillons examinés, neuf n'avaient pas été vendus comme purs. Les onze autres ont été trouvés purs, tels que représentés. Les autres étaient du café additionné de chicorée en quantités variant de dix à trente pour cent. Un échantillon contenait une petite quantité de grain torréfié.

Les échantillons non représentés comme purs ne portant pas sur leur enveloppe la formule du mélange, je les ai rapportés comme falsifiés.

Sel d'Epsom.

Deux échantillons ont été examinés. L'un avait été acheté d'un épiciier et l'autre d'un pharmacien. Tous deux ont été trouvés purs.

Aliments d'enfants et préparations farinacées.

Treize échantillons ont été examinés : dix d'aliments d'enfants, et trois de préparations dites *C. B. C. Food*. Les premiers étaient exempts d'ingrédients nuisibles, plusieurs n'étant que de préparations d'amidon avec du sucre de canne et du sucre de lait. Les préparations dites *C. B. C.* étaient exemptes de falsification.

Genièvre.

Trois échantillons ont été examinés et trouvés exempts de falsification.

Ginger Ale.

Trois échantillons ont été trouvés exempts d'impuretés minérales et d'alcool.

Miel.

Trois échantillons ont été examinés. Tous trois étaient purs.

Bière allemande.

Trois échantillons ont été analysés. Deux étaient de la bière importée et un était de fabrication locale. Aucune ne présentait d'ingrédients nuisibles. L'échantillon fabriqué ici contenait moins d'alcool que les deux autres.

Lait.

Dix-huit échantillons ont été examinés, tous achetés en cette ville. Deux avaient été falsifiés par l'écémage. Deux autres ayant été achetés à moitié congelés ont dû être traités comme douteux.

J'ai trouvé en analysant du lait pur en cette condition, que les parties liquides ne rendent que peu ou point de graisse, tandis que les parties congelées en contiennent un excès. Il serait bon que les boîtes à lait eussent un goulot suffisamment grand pour livrer passage aux parties congelées du lait aussi bien qu'au liquide, et le lait y gagnerait. Dans cette partie du pays le lait est presque toujours livré en cet état en hiver.

Les quatorze autres échantillons étaient purs.

Eau gazeuse.

Trois échantillons ont été analysés et trouvés exempts d'impuretés métalliques.

Bonbons.

Dix-huit échantillons ont été soumis. Sept étaient exempts de falsification ; onze contenaient de l'amidon en quantités variant de sept à vingt pour cent, et deux avaient été colorés avec des pigments minéraux. Tous les bonbons à bon marché étaient falsifiés de même que quelques-uns des plus dispendieux.

Whisky.

Trois échantillons ont été analysés et trouvés purs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. EDWARD WRIGHT,

Analyste public.

ANNEXE B—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES DROGUES.

Précis des instructions données aux percepteurs du revenu de l'intérieur relativement au nombre d'échantillons à soumettre aux divers analystes publics, dans le cours de l'exercice qui a fini le 30 juin 1886.

Date.	Percepteur du revenu de l'intérieur.	Division.	Poudre à pâte.	Beurre.	Pain.	Fromage.	Courges et légumes.	Café.	Drogues.	Miel, etc.	Aliments d'enfants.	Liqueurs.	Lait.	Épices.	Bonbons.	Thé.	Sucre.	Total du coût estimatif des analyses.
1885.																		cité.
22 juillet.	G. LaRue	Québec						3				10					2	140 00
22 do	J. Travis	Saint-Jean				3				3		6					2	73 00
22 do	H. H. Grant	Halifax	2									10						90 00
22 do	Thomas Alexander	London							2			12						114 00
22 do	W. C. Stratton	Toronto								3		4					5	60 00
22 do	Martin Battle	Ottawa	1		8							18						69 00
22 do	J. H. Kenning	Winnipeg		3		2				3						4		198 00
22 do	M. M. Mulhearn	Cornwall	4			4												132 00
31 do	E. Kellock	Pexth	1									2						31 00
31 do	John Dumbrielle	Prescott								2		6						63 00
31 do	F. Rowland	Kingston								2		2						36 00
31 do	Jas. Gow	Stratford				3				2		3						62 00
31 do	Jas. Spence	Brantford				8			1			3						62 00
31 do	A. F. Simpson	Sherbrooke				3			2			6						134 00
31 do	G. H. Grant	Saint-Jean		3		2				2		5						124 00
31 do	H. H. Grant	Halifax				3				2		15						165 00
31 do	Wm. Graveley	Cobourg	1		3							4						128 00
31 do	John J. Hall	Peterboro'	1		6				4			1						124 00
31 do	J. L. Vincent	Montréal							1									66 00
28 oct.	J. H. Kenning	Winnipeg							12									96 00
28 do	H. H. Grant	Halifax							2									251 00
28 do	D. C. Perkins	Québec							2									251 00
28 do	Geo. LaRue	Ottawa							2									251 00
28 do	Martin Battle	Montréal							2									251 00
28 do	John Morrow	Toronto							2									251 00
28 do	Thomas Alexander	London							2									256 00
1886.																		251 00
6 mars	H. H. Grant	Halifax					6	6				12						374 00
6 do	D. C. Perkins	Saint-Jean					6	6				12						374 00

6 de	Geo. LaRue	Québec					6	6				12						374 00
6 do	J. L. Vincent	Montréal					8	6				12						364 00
6 do	Martin Battle	Ottawa					6	6				13						374 00
6 do	John Morrow	Toronto					8	6				12						364 00
30 juin	Thomas Alexander	London					8	6				12						364 00
30 do	H. H. Grant	Halifax						20										200 00
30 do	D. C. Perkins	Saint-Jean						20										200 00
30 do	Geo. LaRue	Québec						20										200 00
30 do	J. L. Vincent	Montréal						20										200 00
30 do	Martin Battle	Ottawa						20										200 00
30 do	John Morrow	Toronto						20										200 00
30 do	Thomas Alexander	London						20										200 00
6 do	J. H. Kenning	Winnipeg						20										200 00
			6	10	17	25	48	215	41	30	120	204	144	113	144	54	20	8,166 00

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES

POUDRE

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin de l'analyste.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
1er sept...	M. Bowman	Nouv.-Ecosse.	2631	Brown et Webb.....	Halifax.	1330
1er do ...	do	do ...	2632	Apothecaries' Hall ...	do	1331
8 do ...	F. X. Valade	Kingston.	2294	C. T. Bate.....	Ottawa	2251
8 do ...	do	do	2394	W. Wall	do	2288
8 do ...	do	do	2332	J. Bower et Cie.....	Perth	3002
17 oct. ...	W. H. Ellis.	Toronto	2764	Guillett et Becelle	Cobourg	2808
10 déc. ...	do	do	2796	E. Gregorv	Peterboro'	3101
10 do ...	do	do	2797	Spratt et Keller.....	do	3106
10 do ...	do	do	2798	A. Campbell	Lindsay	3109
10 do ...	do	do	2799	W. J. Morrow	Peterboro'

ET DROGUES—Etat tabulaire, etc.

À PÂTE.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Humidité.	Cendre.	Acide carbonique.	Bi-carbonate de soude.		
4.95	.38	13.	Présence d'amidons mélangés.	Sans falsification ; poudre d'acide tartrique de qualité supérieure.
3.97	.40	12.5	do do ...	do do do
6.75	1.35	15.26	Pas de blé.....	Royal, ne contient rien de nuisible.
.....	8.05	Contient environ 50 p. 100 de farine de blé.	Légèrement sophistiquée avec du phosphate et du sulfate de chaux.
.....	Amidon de maïs.....	Royal, ne contient rien de nuisible.
.....	Non falsifiée ; consiste en carbonate de soude et crème de tartre, mélangés d'un peu d'amidon de maïs.
7.	Crème de tartre 18.	Acide tartrique. 9.	28.	38 p. 100 de far. de blé.	Non falsifiée.
5.	55.	25.	25.	98 d'amidon de maïs..	do
10.	20.	Amidon de maïs et un peu d'amidon de pomme de terre.	Poudre phosphatée, contenant 12 p. 100 de sulfate de chaux, ingrédient nuisible dans une poudre à pâte.
4.	52.	27.	Contient 17 p. 100 d'amidon de maïs.	Non falsifiée.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
PAIN, ETC.

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
17 août.....	F. X. Valade.....	Kingston	2273	H. Evans.....	Ottawa.....	2243
17 do	do	do	2274	A. McPherson	do	2244
17 do	do	do	2275	S. S. Shinn	do	2245
17 do	do	do	2276	Alex. Masson.....	do	2246
17 do	do	do	2277	G. Marino	do	2247
17 do	do	do	2278	R. E. et J. C. Jamieson.	do	2248
17 do	do	do	2279	Jas. Warnock	do	2249
17 do	do	do	2280	J. A. Kimber	do	2250
19 sept.....	W. H. Ellis	Toronto	2752	J. Waldie	Coburg	2807
19 do	do	do	2757	Samuel Hugh	do	2815
19 do	do	do	2758	Thos. Menturitt	do	2816
19 do	do	do	2759	Elizabeth Hall	do	2817
23 oct.....	do	do	2765	C. S. Blackwell et Cie.	Peterboro'	3164
23 do	do	do	2766	Spratt et Keller.....	do	3107
23 do	do	do	2767	A. Campbell	do	3108
23 do	do	do	2768	Wm. Keith	do	3110
23 do	do	do	2769	Henry Long	do	3111
23 do	do	do	2770	H. C. O'Neill	do	3112

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire—*Suite.*

Etc.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.		Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Cendre.		
pour 100.	pour 100.		
38·10	1·33	Contient de la farine de riz.....	Mauvais échantillon; contient de l'alun en quantités notables.
40·90	1·01	Pas de mat. végétale farinacée étrangère ni sporules de champignons...	Moyen échantillon.
43·43	1·50	do do	do
41·23	1·1	do do	Bon échantillon.
42·	1·2	do do	do
41·47	1·2	do do	do
43·24	1·4	do do	Moyen échantillon.
39·87	1·7	do do	Très bon échantillon.
21·08	1·6	do
24·7	1·4	do
26·04	1·5	do
36·06	1·62	do
40·80	1·34	do
24·6	1·58	do
36·16	1·18	do
33·86	1·22	do
37·26	1·44	do
43·4	1·2	do

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BEURRE—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	No du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	No de l'échantillon.	RÉSULTATS DE	
							Eau.	Sol.
1886.							p. 100.	p. 100.
19 avril	Maynard et Bowman	N.-Ecosse	2679	Fourni par le département.		1396	11.96	6.68
1885.								
16 nov.	W. F. Best	Nouveau-Brunswick	1611	do		1619	7.39	3.4
21 do	M. Fiset	Québec	1803	do		1904	10.10	5.16
7 do	J. B. Edwards	Montréal	784	Thos. Cowan	Sherbrooke	3201	8.30	13.
7 do	do	do	785	J. J. Arthur	do	3202	7.1	4.5
7 do	do	do	786	L. H. Guay	do	3203	5.7	4.
18 do	do	do	797	Department		793	2.9	7.5
23 sept.	F. X. Valade	Kingston	2334	W. H. Dunkin	Cornwall	3412	11.28	8.39
23 do	do	do	2335	Cameron & McDonald	do	3407	9.1	3.3
23 do	do	do	2336	Geo. McDonald	do	3403	8.5	4.2
24 déc.	do	do	2359	Fourni par le départ.		2261	7.48	5.22
19 do	W. H. Ellis	Toronto	2800	do do		153	6.3	9.
3 août	J. E. Wright, j ^{ne}	Manitoba	2041	J. H. Hargrave	Winnipeg	2039	2.08	5.25
3 do	do	do	2042	A. Ripskin	do	2040	2.18	5.65
3 do	do	do	2043	J. A. McKercher	do	2041	2.31	4.
1886.								
15 fév.	do	do	2083	Fourni par le département.		2083	4.7	6.08

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Caséine.	Butyrine.	Poids spécifique.	Point de fusion.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1.21	80.15	9.05	96.		*Falsifié avec de la graisse étrangère.
.85	88.36	9.125	88.90		*Normal. Ne contient rien de nuisible.
3.72	81.08	.937	36.		*Falsifié avec 15 ou 18 pour 100 de graisse étrangère.
.40	78.30	.910	95.		Falsifié (aux termes de l'acte) par excès d'eau et de sel.
.6	87.8	.906	104.		Falsifié (aux termes de l'acte) par addition de graisse étrangère.
2.	88.3	.910	95.5		Normal
.6	83.	.901		Environ moitié graisse animale.	*Falsifié (aux termes de l'acte).
1.1	79.23	.912	95.		Beurre moyen; mais un peu trop de sel.
1.7	85.90	.912	95.		Bon.
2.4	84.89	.913	95.		do
4.65	82.45	.904	10.	Rien d'anormal.	*Falsifié avec de la graisse étrangère.
1.7	83.	.907	97.	Avant la fusion, cristaux de sel ordinaires; après, groupes sphériques de cristaux en forme d'aiguille.	*Falsifié; imitation de beurre qu'on a fabriquée en substituant en tout ou en partie à la butyrine de la graisse à meilleur marché.
4.11	88.66	.914	92.	Après dessiccation, globules de graisse (animale) variant en grosseur.	Normal.
6.94	85.23	.915	92.5	Exempt de globules de graisse de grosseur insolite, ou de toute substance étrangère.	do
2.33	91.36	.911	93.	Rien d'anormal.	do
5.92	83.30	90.59	84.		*Falsifié avec de la graisse étrangère; pas nuisible.

*Oléomargarine envoyée à l'analyste avec l'étiquette *Beurre*.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

FRO

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Humidité.	
							Humidité.	Matières grasses.
1885.							p. 100.	p. 100.
27 juill.	W. F. Best.....	Nouveau-Brunswick.	1571	Jardine et Cie	Frédiéricton.	1571	29-25	26-50
27 do	do	do	1572	Geo. Robertson.....	do	1572	23-75	30
27 do	do	do	1573	D. Breeze.....	do	1573	31-50	29-50
27 do	do	do	1596	G. H. White.....	Sussex.....	1596	25-50	30-50
14 oct.	J. B. Edwards....	Montréal....	780	McDonald Bros.....	Sherbrooke..	3204	28-5	25-2
14 do	do	do	781	R. L. Harvey et Cie..	do	3205	35-4	29-2
24 sept.	F. X. Valade....	Kingston....	2337	Cameron & McDonald	Cornwall....	3408	20-9	37-7
24 do	do	do	2338	W. H. Dunkin	do	3411	27-1	32-9
24 do	do	do	2339	Geo. McDonald.....	do	3404	18-90	35-9
30 do	Wm. Saunders...	Windsor.....	495	John Walsh	Stratford....	2613	23-13	38-5
30 do	do	do	496	R. Eaton et Cie.....	do	2614	20-25	39-65
30 do	do	do	497	Alex. Beattie.....	do	2615	23-77	35-26
30 do	do	do	502	J. M. Wilson et Frère	Ingersol....	2712	24-79	26-09
30 do	do	do	503	do	do	2713	28-29	31-11
30 do	do	do	604	Nellis et Stevens ..	do	2714	32-72	25-71
30 do	do	do	511	Woolson et Murdoch.	do	2722	23-73	33-30
30 do	do	do	509	Dundas et Cie	Brantford....	2718	19-41	33-70
30 do	do	do	510	J. B. Escoffier.....	do	2720	24-43	30-27
30 do	do	do	512	D. J. McLeod.....	Tilsonburg..	2724	21-96	36-40
30 do	do	do	513	W. Waldern	do	2726	18-57	35-68
4 août.	John E. Wright..	Manitoba....	2039	Cummings et Cie ..	Winnipeg....	2043	19-77	33-15
4 do	do	do	2040	J. G. Hargrave et Cie	do	2046	27-60	32-80

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

MAGE.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					Examen microscopique.	Observations.
Caséine.	Acide lactique.	Cendre insoluble.	Chlore.	Point de fusion.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
39-50	traces	4-75	75	92-50	Pas de traces de succédané farinacé	Non falsifié.
42	do	4-25	90	93-25	Pas de traces de succédané farinacé	do
34	do	5	75	92-75	Pas de traces de succédané farinacé	do pas d'impuretés métalliq.
40	do salt.	4	84	92	do
42	4-3	Plein de mites, et de saveur acide et rance	Non falsifié, mais de qualité inférieure et peu capable de se conserver.
30-6	1-8	Couvert de moisissure, et infesté d'insectes	Non falsifié, mais peu capable de se conserver et d'une saveur rance.
37-9	3-5	Couleur pâle et goût uniforme	Moyen échantillon.
36-6	3-5	do
41-7	3-5	Moyen.
38-35	Pas de succédané farinacé	Fromage pur, riche, de saveur un peu forte.
40-10	do do	do do
40-97	do do	Fromage pur, de bonne qualité.
43-12	4-62	88	do do	do do
40-60	5-06	90	do do	do do
41-57	4-94	89	do do	do de moyenne qualité.
42-97	5-40	90	do do	do riche.
46-89	4-40	87	do do	do de bonne qualité.
45-30	4-74	89	do do	do do
41-64	5-34	89	do do	do riche.
45-75	4-74	89	do do	do de bonne qualité.
39-87	2-25	2-95	2-01	94	Exempt d'amidon	Normal.
32-49	52	3-96	2-64	91	do	do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

CONSERVES DE FRUITS ET DE LÉGUMES.

Date.	Nom de l'analytiste.	District.	No du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	No de l'échantillon.	Examen microscopique.	Observations.
1886.								
8 mai ...	M. Bowman	Nouv.-Ecosse.	1334	C. Graham et Cie.....	Halifax.....	1432	Exempt d'impuretés métalliques à l'exception de légères traces de fer.....	Pêches—Non falsifiés.
8 do ...	do	do	1335	do	do	1433	do	Poires do
8 do ...	do	do	1336	do	do	1434	do	Mais do
8 do ...	do	do	1337	do	do	1435	do	Tomates do
8 do ...	do	do	1338	Theo. Myers	do	1436	do	Poires do
8 do ...	do	do	1339	H. V. Wier	do	1437	do	Bluets do
15 avril ...	W. F. Best.....	N.-Brunswick.	1668	Vanwart Frères	Saint-Jean...	1666	Contient beaucoup de fer; pas de métaux nuisibles....	Tomates; frais et propre à la consommation.
15 do ...	do	do	1667	W. A. Magee.....	do	1675	L'échantillon ne présente pas de traces d'impuretés métalliques, bien qu'il se trouve dans la boîte 3/4 once de sou- dure détachée	Poires. Non falsifiés.
15 do ...	do	do	1668	do	do	1676	Ne présente pas de traces d'impuretés métalliques....	Pêches. L'échantillon a évidemment été exposé au soleil; impropre à la consommation. Falsifié.
15 do ...	do	do	1669	do	do	1677	Traces de plomb et d'étain ...	Pois. Conserves douteuses; ne res- semblent pas du tout aux pois verts frais. Falsifié.
15 do ...	do	do	1676	Samuel Tufts	do	1684	Plomb, et traces d'étain et de cuivre.....	Mais; frais et propre à la consom- mation. Non falsifié.
15 do ...	do	do	1683	Vanwart Frères	do	1686	Pas de traces d'impuretés métalliques.....	Courges. L'échantillon était tout à fait impropre à la nourriture lors- qu'il a été reçu, ayant été d'abord enlevé de sa boîte et mis dans un bocal en verre. Falsifié.

22 mars ...	M. Fiset.....	Québec.....	1834	Turcotte et Prévost ..	Québec.....	1935	Présente de légères traces de zinc.....	Ananas; sans falsification.
22 do ...	do	do	1835	do	do	1936	do	Poires. Non falsifiées et en excellent état de conservation.
22 do ...	do	do	1836	do	do	1937	do	Pêches; de bonne qualité,
22 do ...	do	do	1837	do	do	1938	do	Haricots. Non falsifiés.
22 do ...	do	do	1838	do	do	1939	do	Pois, en excellent état de conserva- tion.
22 do ...	do	do	1839	do	do	1940	do	Champignons; bien conservés. Non falsifiés.

CONSERVES DE FRUITS ET DE LÉGUMES.

Date.	Nom de l'analyse.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Examen microscopique.	Observations.
1886.								
10 mai	J. Baker Edwards	Montréal.	868	N. Kearns	Montréal.	862	Pas d'impuretés métalliques.	Tomates. Non falsifiées et en bonne condition.
10 do	do	do	869	M. Russell	do	863	do	Mais sucré do
10 do	do	do	870	Wm. Reynolds	do	864	do	Tomates do
10 do	do	do	871	do	do	865	do	do
10 do	do	do	872	A. E. Clements	do	866	do	Pêche; confitures do
10 do	do	do	873	John Johnstone	do	867	do	Fraises; do
10 do	do	do	874	A. Racicot	do	868	do	Pommes do
10 do	do	do	875	Bourget et frère	do	869	do	Poires do
30 avril	F. X. Valade	Kingston	3025	Lebel Frères	Ottawa	2341	do	Tomates; paraissent mûres; sentent bon; bien conservées. Bonnes.
30 do	do	do	3026	Wall et Cie	do	2342	do	Mais sucré; apparence normale; bien conservé. Bon.
30 do	do	do	3027	W. H. Moeser	do	2343	do	Haricots cuits au four do
30 do	do	do	3028	J. Kavanaugh	do	2344	do	Pois verts do
30 do	do	do	3029	W. H. Adams	do	2345	do	Haricots cuits au four do
30 do	do	do	3030	E. C. Brown	do	2346	do	Champignons do
30 juin	W. H. Ellis	Toronto	166	A. E. Fairfield	Toronto	203	Traces d'étain.	Tomates. Non falsifiées.
30 do	do	do	167	Thos. Miller	do	204	Fortes traces d'étain.	Pêches do
30 do	do	do	168	Hutchinson et Aylsworth	do	205	Traces d'étain.	do do
30 do	do	do	169	W. F. Breston	do	206	do	Tomates do
30 do	do	do	170	W. H. Smith	do	207	Contient 2 grains d'étain à la livre et des traces de cuivre.	do do
30 do	do	do	171	Toronto Tea Co.	do	208	Contient 18 grains d'étain à la livre et des traces de cuivre.	Fraises do
30 do	do	do	172	W. A. Bradshaw	do	209	Contient 18 grains d'étain à la livre et des traces de cuivre.	do do
30 do	do	do	173	F. Brazzell	do	210	Traces d'étain.	Blancs do
1885.								
4 sept.	do	do	2738	Wray et Ryan	do	119	do	Pommes sèches. Tranches de pomme, priv. d'une part. de leur humidité.
4 do	do	do	2739	Mills Frères	do	122	do	Pommes sèches. Non falsifiées.

Date.	Nom de l'analyse.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Examen microscopique.	Observations.
1886.								
30 jan.	Wm. Saunders	Windsor	584	G. Roundtree	London	3743	Légères traces de fer, très fortes traces d'étain.	Pêches. Il est douteux que l'échantillon soit propre à la nourriture à cause de la grande quantité d'étain en solution qu'il contient. Fruit bien conservé.
30 do	do	do	585	do	do	3745	Fortes traces de fer, très fortes traces d'étain.	Cérisés do
30 do	do	do	586	— Smith	do	3747	Légères traces de fer, très fortes traces d'étain.	Poires. En bon état de conservation, les métaux qu'il contient en solution était en quantités insuffisantes pour nuire à la santé.
30 do	do	do	587	James Burton	do	3746	Fortes traces de fer, très fortes traces d'étain.	Blancs. Très bien conservés. La petite quantité de métal qu'il contient en solution ne rend pas l'échantillon impropre à la nourriture.
30 do	do	do	588	McCormack et Cie	do	3742	Légères traces de fer, très fortes traces d'étain.	Tomates do
30 do	do	do	589	T. E. O'Callaghan	do	3743	do	Mais. Bon et bien conservé.
30 do	do	do	590	Ferguson et Oie	do	3741	do	Pois. De belle qualité et bien conservés.
30 do	do	do	591	Elliott Frères	do	3744	do	Haricots. De bonne qualité et en bon état de conservation.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

CA

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
27 avril	Maynard Bowman	N.-Ecosse	1311	C. Graham et Cie	Halifax	1405
27 do	do	do	1312	J. Lahey	do	1407
27 do	do	do	1313	H. W. Brown	do	1409
27 do	do	do	1314	W. H. Pallister	do	1411
27 do	do	do	1316	E. Donehoe	do	1415
27 do	do	do	1317	Mme W. Wry	do	1413
31 juillet	do	do	1340	G. Danis	Charlottetown	4301
31 do	do	do	1341	Beer et Goff	do	4302
31 do	do	do	1342	J. D. McLeod	do	4303
31 do	do	do	1343	W. E. Dawson	do	4304
31 do	do	do	1344	G. Carter	do	4305
31 do	do	do	1345	London and China Tea Store	do	4306
31 août	do	do	1346	McNeil Frères	Sydney, C.-B.	1
4 do	do	do	1347	McDonald, Hanrahan et Cie	do	2
4 do	do	do	1348	Mme C. L. Ingraham	do	3
9 do	do	do	1349	D. Logan	Pictou	3301
9 do	do	do	1350	G. J. Hamilton et Fils	do	3302
9 do	do	do	1351	John Munroe	do	3303
11 do	do	do	1352	Godfrey Frères	Yarmouth	4451
11 do	do	do	1353	P. D. Kenney	do	4452
11 do	do	do	1354	Wm. Law et Cie	do	4453
18 do	do	do	1355	J. P. Wambolt	Halifax	1438
18 do	do	do	1356	Lizzie Murphy	do	1439
18 do	do	do	1357	W. H. Haverill	do	1440
18 do	do	do	1358	Ellen Foley	do	1441
18 do	do	do	1359	Jas. Sullivan	do	1442
1885.						
26 août	W. F. Best	Nouv-Brunswick	1593	Isaac Deboo	Sussex	1593
26 do	do	do	1595	Humphrey et Trites	do	1595
1886.						
18 avril	do	do	1660	Vanwart Frères	Saint-Jean	1668
18 do	do	do	1666	W. A. Magee	do	1674
18 do	do	do	1675	Samuel Tufts	do	1683
18 do	do	do	1679	John Doody	do	1687
18 do	do	do	1683	Thos. Ritchie	do	1691
18 do	do	do	1685	Williams Frères	do	1693
1885.						
22 août	M. Fiset	Québec	1966	Louis Bourget	Québec	1866
22 do	do	do	1967	Brulé et Chouneais	do	1867
22 do	do	do	1968	Louis Poulin	do	1868
1886.						
26 mai	do	do	1868	E. Marceau	do	1963

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

FÉ.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucre.	Cendre.		Poids spécifique. Décoction de 10 p. 100.			
			Soluble.	Insoluble.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
9.6			3.	1.20	1.011	Environ 15 p. 100 de chicorée et de grain torréfié.	Falsifié.	
3.9			2.1	.8	1.013	Environ 50 pour 100 de chicorée et de grain torréfié.	do	
6.7			2.7	1.3	1.010	Environ 20 pour 100 de chicorée et de grain torréfié.	do	
13.6			3.5	2.2	1.0077		Non falsifié.	
6.8			2.8	1.1	1.010	Environ 15 pour 100 de chicorée.	do	
6.7			2.9	1.5	1.0215	Environ 60 pour 100 de chicorée.	Falsifié.	
15.03	1.10	1.75	3.67	1.16	1.009	Rien que du café	Non falsifié.	
13.	1.65	1.28	3.40	.67	1.001	Une petite quantité de chicorée.	Falsifié.	
12.30	1.70	1.92	3.58	1.02	1.0107	do	do	
13.45	1.60	1.60	3.57	1.48	1.012	do	do	
15.88	2.07	.75	3.31	1.56	1.008	Rien que du café	Non falsifié.	
12.95	2.10	.25	3.70	.80	1.0083	do	do	
6.45	.40	1.85	2.83	1.12	1.0109	Pois, haricots et chicorée, en grandes quantités.	Falsifié.	
11.38	.50	2.27	3.43	.92	1.0115	Pois, haricots et chicorée, en grandes quantités.	do	
13.05	1.20	1.30	3.75	.80	1.0105	Pois, haricots et chicorée en petites quantités.	do	
13.60	1.05	.50	3.69	.66	1.0081	Rien que du café.	Falsifié.	
14.35	.92	trace.	3.07	1.19	1.0083	do	do	
13.75	1.20	do	3.43	.90	1.0080	do	do	
13.03			3.55	.80	1.0082	do	do	
13.75			3.75	.80	1.0077	do	do	
15.88			4.80	.71	1.0084	do	do	
6.58		1.80	2.95	1.50	1.0110	Grain torréfié et chicorée	Fal. d. une gr. mes.	
7.05		2.45	2.79	1.51	1.0112	do	do	
9.		2.94	3.53	1.5	1.0122	Rien que du café et de la chicorée.	Falsifié.	
6.18		5.32	2.94	1.97	1.0140	Grain torréfié et chicorée	Fal. d. une gr. mes.	
5.40		1.40	2.64	1.55	1.0113	do	do	
8.2	1.08	1.90	3.30	.85	1.008		Non falsifié.	
8.29	1.06	1.85	3.38	.82	1.008		do	
7.25	.60	1.75	3.50	1.25	1.008	Café pur.	do	
7.50	1.10	1.50	3.60	1.25	1.008	Pas de substance étrangère.	do	
7.35	1.10	1.	3.25	2.75	1.008	Rien que du café.	do	
8.00	1.15	.90	2.75	3.75	1.008	do	do	
8.25	1.05	.85	3.10	2.	1.008	do	do	
8.20	1.	1.40	2.75	2.90	1.008	do	do	
8.40	.73	1.20	3.30	1.30	1.009	Pas de matière végétale étrangère.	Moyenne qualité.	
6.40	traces.	.20	1.00	.20	1.010	Un peu de farine de blé torréfiée.	Café mêlé.	
7.40	.61	.82	3.90	1.10	1.010	Rien d'anormal.	Bon.	
12.10	.71		3.	2.3	1.014	Café, chicorée, et pois torréfiés.	Falsifié.	

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

CAFÉ—

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1886.						
28 mai ...	M. Fiset	Québec	1869	E. Marceau	Québec	1970
28 do ...	do	do	1870	M. Boyce	do	1971
28 do ...	do	do	1871	do	do	1972
28 do ...	do	do	1872	do	do	1973
28 do ...	do	do	1873	Isidore Voyer	do	1974
1885.						
1er déc...	J. Baker Edwards	Montréal	787	H. Muligan	Sherbrooke	3206
1er do ...	do	do	788	P. Oliver	do	3207
1er do ...	do	do	789	D. F. Bédard	Richmond	3213
1er do ...	do	do	790	Jos. Alexander	do	3216
1886.						
17 mai ...	do	do	876	De La Rivière	Montréal	856
17 do ...	do	do	877	Jules Rivet	do	857
17 do ...	do	do	878	Peter Murphy	do	858
17 do ...	do	do	879	W. O'Rielly	do	859
17 do ...	do	do	880	E. Laurin	do	860
17 do ...	do	do	881	E. Robert	do	861
19 juillet.	do	do	898	D. C. Brosseau	do	882
19 do ...	do	do	899	do	do	883
19 do ...	do	do	900	M. Hayes et Cie	do	887
19 do ...	do	do	901	Geo. Croteau	do	888
20 do ...	do	do	902	E. Manning	do	889
3 août...	do	do	903	L. W. Wyman	Waterville	3217
3 do ...	do	do	904	C. O. Peterson	do	3218

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Suite.

RÉSULTATS DES ANALYSES.						Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucre.	Cendre.		Pds. spéc. Dec. de 10 p 100		
p. 100	p. 100	p. 100	Solu-ble.	Insolu-ble.	p. 100		
13.00	.80	3.4	1.00	1.011	Chicorée torréfiée avec le café.....	Falsifié.
13.05	.76	3.5	1.10	1.007	Simple trace de chicorée.....	Pur.
9.3	.87	3.34	.60	1.008	Rien que du café.....	do
12.4	.97	4.10	.40	1.009	do	do
11.15	.91	4.00	.40	1.009	Mêlé avec des pois torréfiés.....	Falsifié.
2.5	7.8	2.1	1.9	Contient une forte mesure de céréales, pois, granules d'amidon, blé et orge, et environ 10 ou 15 pour 100 de chicorée.....	Falsifié aux termes de l'acte.
4	trace.	12	1.8	3	Contient de la chicorée et quelque autre racine glucoïde (probablement de la betterave) en partie caramélisée et s'amollit et colle lorsqu'elle est exposée à l'air.....	do
5.8	.5	1.3	3.8	1.013	Contient plus de 20 p. 100 de chicorée.....	do
4	1.2	3.4	1.4	1.0031	Pas de matière étrangère.....	Café véritable.
5	1.3	4	2	2.2	1.019	Contient de la chicorée et du maïs torréfié.....	Falsifié aux termes de l'acte, mais pas nuisible.
4	1.5	4	2.4	1.8	1.011	Contient des pois torréfiés.....	do do
4	1	5.2	2.2	2	1.017	Contient de la chicorée, des céréales et des pois torréfiés.....	Fortement falsifié aux termes de l'acte, mais pas nuisible.
7	2.1	4.2	1.2	1.008	Ne cont. pas de matière étrangère.....	Véritable.
5	1.1	3	3.4	1.2	1.013	Contient du maïs et des pois torréfiés.....	Falsifié aux termes de l'acte, mais pas nuisible.
7	2	3.4	1.4	1.010	Ne contient pas d'amidon étranger.....	Véritable.
3.5	trace.	9.5	2.0	1.8	Contient des pois et de la chicorée.....	Falsifié.
3.5	1.1	8.8	2.6	2.2	do do	do do
5.6	traces.	7.5	2.6	2	do do
5.6	8.2	2.2	1.4	1.007	do
6.5	2.2	.8	2.2	2	En plus grande partie du café; environ 10 pour 100 de chicorée.....	do
6.5	1.5	5.5	2	1.2	1.012	Café véritable de qualité inférieure et mal torréfié; certains grains sont brûlés et d'autres presq. crus	Non falsifié, mais de qualité inférieure; pas nuisible.
7	traces.	23.25	2	1	1.0224	Contient des racines amyloacées (ni café ni chicorée), ressemblant à de la betterave ou du navet; aussi une herbe ou racine astringente ressemblant à l'acorus odorant...	Falsifié, mais pas nuisible à la santé.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
CAFÉ

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin de l'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
3 août ...	J. Baker Edwards.	Montréal	905	Brosseau et McManus.....	Sherbrooke....	3219
3 do ...	do	do	906	Fletcher Thompson.....	do	3220
3 do ...	do	do	907	F. E. Cutts.....	Lennoxville ...	3221
3 do ...	do	do	908	C. S. White	do	3222
3 do ...	do	do	909	Pagrineto et Cie.....	St-Hyacinthe..	4652
3 do ...	do	do	919	V. Marseault.....	do	899
3 do ...	do	do	920	Morin et Cie.....	do	900
3 do ...	do	do	921	Langelier et Decelles.....	St-Jean	901
3 do ...	do	do	922	Richard Goold.....	do	902
3 do ...	do	do	923	P. Plantier.....	do	903
3 do ...	do	do	916	O. Carignan.....	Trois-Rivières	896
3 do ...	do	do	917	J. C. Rousseau.....	do	897
3 do ...	do	do	918	H. Sénécal.....	do	895
27 sept ...	F. X. Valade.....	Kingston....	2343	Cameron et McDonald	Cornwall.....	3406
27 do ...	do	do	2344	W. H. Dunkin	do	3409
27 do ...	do	do	2345	Geo. McDonald.....	do	3402
1886.						
30 avril ...	do	do	3013	Thos. R. Davies	Ottawa.....	2329
30 do ...	do	do	3014	McDonald et Fitzsimmons	do	2330
30 do ...	do	do	3015	Kennedy et Cie.....	do	2331
30 do ...	do	do	3016	Waterman et Cie	do	2332
30 do ...	do	do	3017	Jas. Dalglish	do	2333
30 do ...	do	do	3018	Hugh Quin.....	do	2334
2 sept ...	do	do	3044	Vincent, Oakley et Fils	Kingston.....	2918
2 do ...	do	do	3045	Hendry et Thompson.....	do	2919
2 do ...	do	do	3046	Geo. Robertson et Fils	do	2920

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*
Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucré.	Cendre.		Poids spécifique, déduction de 10 p. 100.		
p. 100	p. 100	p. 100	Solu-ble.	Insolu-ble.	p. 100		
6	2	3.2	1	1.0074	Cont. moins de 10 p. 100 de chicorée	Falsifié avec de la chicorée; pas nuisible.
5.5	2.4	2.2	1.6	1.0131	Pas de substance étrangère.....	Café véritable.
5.5	1.7	2.2	1.6	1.017	Contient de la chicorée, du maïs, et des pois torréfiés et du caramel...	Fortement falsifié; mais pas nuisible.
5	2.4	1.4	1.017	Contient plus de 50 p. 100 de chicor., de racines, de pois torréfiés, etc...	Falsifié, mais pas nuisible.
10.5	2.5	1.4	2.6	1.6	1.007	Pas de substance étrangère.....	Café véritable.
6.5	traces.	2.1	2	2.2	1.0536	Falsifié.
4	do	2	2.8	2.2	1.0049	Contient des pois et du maïs torréfiés et de la chicorée.....	Fortement falsifié.
4	1.2	2	2.6	2	Contient de la chicorée et du maïs en petites quantités	Fortement falsifié, mais pas nuisible.
6.5	traces.	1.9	2.4	1.4	1.0076	Falsifié.
5.5	do	2.3	4.6	2.6	1.0053	do
6	do	3.1	2.2	2	1.033	do
2	do	1.4	1.8	2.2	1.033	do
5	2.2	1.4	1.8	1.033	Cont. de l'amidon de maïs et de pois	Falsifié, en ce qu'il contient une succédané, savoir, 40 p. 100 de pois torréfiés, mais pas nuisible.
10.45	.55	3.42	1.60	1.0106	Pas de céréales	Bon café, contenant environ 15 p. 100 de chicorée.
5.35	.65	.9	3.64	1.08	1.0089	do	Bon café, contenant un peu de chicorée.
11.1	.60	1.4	3.58	1.04	1.0099	do	Bon café, contenant environ 10 p. 100 de chicorée.
9.78	.30	5.56	3.29	1.79	1.0089	Café et chicorée	Mélange de café et de chicorée.
6.30	.35	6.50	3.20	2.56	1.010	do	Assez bon, si l'adnree est vendue c. mél.
7.85	.72	4.61	3.25	.93	1.009	do	Assez bon; addit. d'un peu de chicor.
1.9	3.10	2.48	1.52	1.013	do	Contient beaucoup de chicorée.
9.74	.35	3.25	3.23	1.89	1.0113	do	Contient trop de chicorée.
10.02	.55	2.02	3.26	.98	1.0087	do	Bon; ne contient qu'un peu de chicorée.
8.34	2.32	3.06	1.22	1.0079	Café avec apparence de chicorée.....
4.24	.45	5.21	2.78	1.28	1.011	Café et chicorée	Bon.
7.62	.8	4.01	3.31	1.21	1.009	Café avec un peu de chicorée.....	Contient environ 23 p. 100 de chicorée.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
CAFÉ—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
2 sept.	F. X. Valade.	Kingston	3047	J. P. Hayden	Prescott	2517
2 do	do	do	3048	John Mayberry	do	2518
2 do	do	do	3049	McAuley et Gibson	do	2516
2 do	do	do	3050	McMaster et Armstrong	Perth	3005
2 do	do	do	3051	Shaw et Mathewson	do	3006
2 do	do	do	3052	A. Mathew et Frères	do	3007
2 do	do	do	3053	Wallbridge et Clark	Belleville	2413
2 do	do	do	3054	do	do	2414
2 do	do	do	3055	W. Bullen	do	2415
2 do	do	do	3056	O. T. Bate et Cie	Ottawa	2360
2 do	do	do	3057	Eb Brown	do	2361
2 do	do	do	3058	Stroud Frères	do	2362
2 do	do	do	3059	W. Wall	do	2363
2 do	do	do	3060	Baskerville Frères	do	2364
2 do	do	do	3061	W. H. Dunkin	Cornwall	3413
2 do	do	do	3062	Cameron et McDonald	do	3414
2 do	do	do	3063	Angus McDonell	do	3415
1885.						
19 sept.	W. H. Ellis	Toronto	2748	Thos. Cushman	Cobourg	2804
1886.						
17 mai.	do	do	140	M. McMullen	Toronto	183
17 do	do	do	141	W. C. Patterson	do	184
17 do	do	do	142	Wm. Stitt	do	189
17 do	do	do	143	W. A. Pollick	do	192
17 do	do	do	144	Walter Grant	do	200
17 do	do	do	145	Henry Lindsay	do	201
17 do	do	do	182	Humphry et Jackson	do	223
17 do	do	do	183	Todhunter, Mitchell et Cie	do	224
17 do	do	do	184	R. Hamilton	do	225
17 do	do	do	185	Jas. Powell et Cie	do	226
17 do	do	do	186	John Campbell	do	227
17 do	do	do	187	Thos. Kershaw	Cobourg	2823

TAIRES ET DES DROGUES—État tabulaire, etc.—Suite.
Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucre.	Cendre.		Pds. spés. déc. de 10 p. c.			
p. c.	p. c.	p. c.	Solu-ble.	Insolu-ble.	p. c.			
8.23	.65	2.34	2.80	1.10	1.010	Café et chicorée	Bon.	
6.64	.80	1.90	3.22	1.60	1.008	Café	Très bon.	
5.71	.33	6.18	2.51	1.59	1.015	Café et chicorée	Bon; contient environ moitié chicorée	
7.02	1.	1.81	2.91	1.21	1.008	Café	Bon.	
7.20	.82	2.20	2.79	1.29	1.007	Café avec un peu de chicorée	Bon.	
6.85	.81	1.92	2.75	1.17	1.007	Café, chicorée, etc.	do	
5.26	.28	7.47	2.85	1.33	1.015	Café et chicorée	Contient environ 10 p. 100 de chic.; ne saurait être accep. c. café de Java.	
8.51	.85	1.07	3.15	1.16	1.008	Café	Bon.	
7.89	.65	7.5	2.84	1.	1.008	Café, avec très peu de chicorée	do	
12.02	.95	.46	3.05	1.29	1.008	Café, avec très peu de chicorée	do	
9.49	.80	1.08	2.93	1.37	1.008	Café	do	
7.79	.65	7.27	2.81	1.32	1.011	Café et chicorée	Cont. environ 25 p. 100 de chicorée; ne saurait passer s. la simp. étiqu. de café.	
9.35	.65	1.10	2.99	1.07	1.008	Café, avec très peu de chicorée	Bon.	
8.63	.85	2.07	2.79	1.26	1.008	Café	Très bon.	
10.80	.65	1.01	2.11	1.17	1.008	do	do	
11.40	.95	1.15	3.32	1.07	1.007	do	do	
10.30	.7	6.64	3.31	1.20	1.011	Café et chicorée	Contient trop de chicorée pour être vendu comme café pur.	
3.36	1.	4.60	2.43	1.80	1.010	Pois	Falsifié avec des pois.	
8.40	1.70		3.30	1.38	1.010	Pur	Véritable.	
8.93	1.20		3.44	1.64	1.015	Chicorée	Falsifié avec environ 30 pour 100 de chicorée.	
8.05	.77		2.91	2.01	1.018	do	Falsifié avec environ 50 pour 100 de chicorée.	
4.05	.80		2.32	1.84	1.017	Chicorée et pois	Falsifié avec environ 50 pour 100 de chicorée.	
4.75	.60		2.80	2.60	1.019	Chicorée	Falsifié avec environ 60 pour 100 de chicorée.	
6.65	1.75		3.16	1.54	1.009	Pur	Véritable.	
7.50	.95		3.31	1.40	1.010	Chicorée	Mélange de café avec environ 12 pour 100 de chicorée.	
6.85	1.		3.35	1.65	1.011	do	Mélange de café avec environ 20 pour 100 de chicorée.	
6.55	1.25		3.40	1.25	1.007	Pur	Véritable.	
6.70	1.05		3.30	1.50	1.008	do	do	
8.85	1.12		3.35	1.80	1.008	do	do	
7.30	1.20		3.16	1.95	1.008	do	do	

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
CAFÉ—

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1886.						
17 mai...	W. H. Ellis.....	Toronto.....	188	Hogan et Fils.....	Cobourg.....	2824
17 do ...	do	do	189	Thomas Battell	do	2825
17 do ...	do	do	190	W. G. Dunn et Cie	Hamilton.....	1020
17 do ...	do	do	191	Hamilton Coffee & Spice Co.	do	1021
17 do ...	do	do	192	Murphy et Murray	do	1024
17 do ...	do	do	193	John May et Cie	Peterboro'.....	4103
17 do ...	do	do	194	N. R. McGregor	Peterboro'.....	4102
17 do ...	do	do	195	R. Fitzgerald.....	do	
17 do ...	do	do	196	P. Connell et Cie.....	Ste-Catherine.	3117
17 do ...	do	do	197	John Bradon	do	3118
17 do ...	do	do	198	T. W. Robinson	do	3119
17 do ...	do	do	199	Hugh Walker et Fils.....	Guelph.....	4201
17 do ...	do	do	200	Geo. Williams.....	do	4202
17 do ...	do	do	201	John Griffith.....	do	4203
30 juin...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	592	Meyell et Cie.....	London.....	3729
30 do ...	do	do	593	Fitzgerald et Scandrett	do	3730
30 do ...	do	do	594	McBean et Cie	do	3731
30 do ...	do	do	595	Dodd Frères.....	do	3732
30 do ...	do	do	596	J. Moule	do	3733
30 do ...	do	do	597	J. Barton.....	do	3734
30 do ...	do	do	501	Alex. Beattie et Cie	do	2622
30 do ...	do	do	3163	Walter Roberts	St-Thomas.....	514
30 do ...	do	do	3164	Wallace Harsham	do	515
30 do ...	do	do	3165	A. M. Hutchinson	do	513
30 do ...	do	do	3166	P. Weston.....	London.....	3762
30 do ...	do	do	3167	McCutchen et Cie.....	do	3764
30 do ...	do	do	3168	Marshall Frères.....	do	3765
30 do ...	do	do	3169	D. Dodd.....	do	3763
30 do ...	do	do	3170	Jas. Corcoran	Stratford.....	2624

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucre.	Cendre.		Pds. spéci. de 10 p. c.		
p. c.	p. c.	p. c.	Solu-ble.	Insolu-ble.	p. c.		
5.50	1.35	3.35	1.85	1.008	Pur	Véritable.
6.65	1.35	3.40	1.80	1.008	do	do
6.87	1.70	3.10	.95	1.008	do	do
7.35	1.40	3.70	.85	1.008	do	do
5.85	1.50	3.60	1.	1.007	do	do
7.60	.6	3.	1.10	1.011	Chicorée et pois	Falsifié par environ 20 p. 100 de chicorée et environ 20 p. 100 de pois. Pas nuisible.
7.60	.6	3.00	1.10	1.011	Chicorée et pois	Falsifié par environ 30 p. 100 de chicorée et 15 p. 100 de pois. Pas nuisible.
5.60	1.50	3.40	1.05	1.009	Chicorée.....	Café contenant environ 5 p. 100 de pois.
6.15	1.40	3.27	1.20	1.009	do	Mêlé avec un peu de chicorée.
8.40	1.20	3.33	1.50	1.008	Pur	Véritable.
6.55	1.45	3.45	1.15	1.007	do	do
5.75	1.50	3.59	1.13	1.007	do	do
6.70	3.33	1.55	1.008	do	do
9.10	1.55	3.05	1.45	1.008	do	do
14.85	.8	1.16	3.18	.8	1.007	Ni chicorée ni autres impuretés.....	Café pur, de bonne qualité.
15.29	.93	.5	3.43	.92	1.008	do do	do do
13.46	1.2	.85	3.01	1.3	1.007	do do	do do
12.30	1.14	.71	2.77	1.18	1.007	do do	do do
13.85	1.58	1.93	3.77	1.36	1.008	do do	do do
16.58	1.34	2.13	3.48	.77	1.009	do do	do do
14.86	1.10	1.20	3.16	1.44	1.011	Pas de succédané	Café pur, d'une grande richesse en matière grasse.
13.15	1.60	1.05	3.52	1.58	1.010	Ne présente aucune impureté.....	Café pur.
15.7	2.10	1.18	3.20	1.42	1.010	do do	Café pur, d'une grande richesse en matière grasse.
15.14	2.20	1.35	3.08	1.26	1.010	do do	do do
12.35	1.56	1.90	3.	1.74	1.014	Ne prés. aucun mélange de chicorée	Café mêlé d'environ 20 pour 100 de chicorée. Vendu comme mélange.
12.20	1.86	2.05	2.98	1.46	1.014	do do	do do
15.30	1.72	1.80	3.40	1.56	1.012	do do	Café mêlé d'un peu de chicorée. Vendu comme mélange.
13.80	1.60	1.84	3.20	1.36	1.012	do do	do do
12.80	2.08	1.88	3.94	1.16	1.013	do do	Café mêlé d'environ 15 pour 100 de chicorée. Vendu comme mélange.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

CAFÉ—

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
30 juin	Wm. Saunders	Windsor	3172	Barndale et Cie	do	2623
30 do	do	do	3171	J. Scandrett	London	3766
30 do	J. E. Wright, jun.	Manitoba	2117	A. Ferland et Cie	Calgary	2117
30 do	do	do	2118	T. C. Power et Cie	do	2118
30 do	do	do	2119	Martin Frères	do	2119
30 do	do	do	2120	John Ellis	do	2120
30 do	do	do	2121	C. W. Payne	Regina	2121
30 do	do	do	2122	Sprague et Scarlett	do	2122
30 do	do	do	2123	Colonization Store Co	do	2123
30 do	do	do	2124	Tuning et Hoskins	do	2124
30 do	do	do	2125	Mount Frères	do	2125
30 do	do	do	2126	J. P. Beauchamp	Qu'Appelle	2126
30 do	do	do	2127	A. Empey	do	2127
30 do	do	do	2128	S. H. Caswell	do	2128
30 do	do	do	2129	do	do	2129
30 do	do	do	2130	F. Cloutie	Winnipeg	2130
30 do	do	do	2131	do	do	2131
30 do	do	do	2132	Hunt et Dixon	do	2132
30 do	do	do	2133	G. G. Hargrave	do	2133
30 do	do	do	2134	T. G. Mills et Cie	do	2134
30 do	do	do	2135	do	do	2135
30 do	do	do	2136	C. D. Anderson	do	2136

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Fin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Examen microscopique.	Observations.
Matière grasse.	Caféine.	Sucre.	Cendre.		Pds. spéc. de 10 p. 100.		
			Solu. ble.	Insolu. ble.			
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
11-50	1-30	1-35	3-34	1-30	1-015	Mélange de chicorée	Café mélé d'environ 20 p. 100 de chicorée. Vendu comme mélange.
14-20	1-10	1-20	3-36	1-24	1-010	Café pur	Pur, mais faible.
8-15	87	2-35	2-45	1-23	1-011	Contient envir. 10 p. 100 de chicorée	Vendu c. mélange.
10-20	76	1-02	3-10	1-02	1-008	Rien que du café	Véritable.
9-27	56	1-76	2-96	1-25	1-010	Rien que du café et de la chicorée	Non falsifié; contient de 10 à 15 p. 100 de chicorée. Vendu comme mélange.
10-35	42	4-28	3-71	1-01	1-013	do	Non falsifié; contient environ 30 p. 100 de chicorée. Vendu comme mélange.
9-57	1-07	92	2-50	1-28	1-009	Café	Véritable.
9-01	73	1-25	2-60	1-12	1-009	do	do
13-41	93	1-20	2-39	1-25	1-009	do	do
12-05	34	4-05	2-35	1-57	1-010	Présence de chicorée	Vendu comme mélange; contient environ 15 pour 100 de chicorée.
9-37	24	3-89	2-28	1-52	1-012	Cont. de la chicorée et de la fécule.	Vendu comme mélange; cont. envir. 25 p. 100 de chicor.
10-23	60	3-52	2-46	1-64	1-010	Pas de substance étrangère autre que de la chicorée.	Vendu c. mél; cont. envir. 20 p. 100 de chic et de gr. torr.
10-22	64	2-10	2-57	1-43	1-009	Présence de chicorée	Vendu c. mél; cont. envir. 10 p. 100 de chicorée
8-19	90	1-72	2-63	1-65	1-009	Présence de fragments de chicorée.	Non falsifié.
13-02	81	1-27	2-55	1-09	1-009	Pas de substance étrangère	do
11-10	62	2-76	2-65	1-37	1-010	Présence de fragments de chicorée.	Vendu comme mél; contient environ 15 p. 100 de chicorée.
13-15	1-08	57	2-64	1-19	1-009	Rien que du café	Non falsifié.
8-45	78	1-15	2-91	1-27	1-009	do	do
8-52	79	1-40	2-99	1-53	1-009	Pas de substance étrangère	do
9-61	58	2-87	2-82	1-46	1-010	Contient de la chicorée	Vendu comme mél; cont. de 10 à 15 p. 100 de chicorée.
12-45	1-05	28	3-02	1-21	1-009	Pas de substance étrangère	Véritable.
13-10	92	35	2-14	1-60	1-008	Rien que du café	do

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
DROGUES—

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.
1885.					
17 août...	F. X. Valade	Kingston	2290	George Hay	Ottawa.....
17 do ...	do	do	2291	Butterworth et Cie.....	do
17 do ...	do	do	2292	Graves Frères	do
4 sept.	W. H. Ellis	Toronto	2744	McNaughton et Cie.....	Coburg
4 do ...	do	do	2745	Mullholland et Brown	do
4 do ...	do	do	2746	Robert Doyell	do
4 do ...	do	do	2760	Samuel Esdale	Bowmanville
4 do ...	do	do	2775	G. W. Morgan	Peterboro'
29 août...	Wm. Saunders	London	490	E. H. Mitchell.....	London
29 do ...	do	do	491	C. McCallum	do
30 sept.	do	do	508	J. W. Bronet	do
30 do ...	do	do	514	U. Thompson	do

SELS

1885.					
17 déc. ...	M. Bowman	Nouvelle-Ecosse	2680	Thos. Walsh	Halifax
17 do ...	do	do	2681	Forsyth et Sutcliffe.....	do
11 do ...	W. F. Best.....	N.-Brunswick.....	1636	Parker Frères	Saint-Jean
11 do ...	do	do	1638	James Logan.....	do
1886.					
19 fév. ...	M. Fiset.....	Québec.....	1832	Turcott et Prévost.	Québec.....
19 do ...	do	do	1833	A. Leclerc.....	do
1885.					
18 déc. ...	J. Baker Edwards ...	Montréal	828	Kerry, Watson et Cie	Montréal
18 do ...	do	do	829	Gravel frère.....	do
24 do ...	F. X. Valade	Kingston	2368	Baldwin Frères	Ottawa.....
24 do ...	do	do	2358	C. O. Dacier	do
28 do ...	W. H. Ellis.....	Toronto	101	J. B. Meacham	Toronto
28 do ...	do	do	102	C. Russ.....	do
1886.					
31 mars ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	576	Frank Smith	London
31 do ...	do	do	577	J. M. Stevenson	do
31 do ...	J. E. Wright, jun. ...	Manitoba	2084	D. Whitehead et Cie. ...	Winnipeg
31 do ...	do	do	2085	Hunt et Dickson.....	do

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

VERT DE PARIS.

N° de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.			Examen microscopique.	Observations.
	Humidité.	Acide arsénieux.	Oxyde de cuivre.		
	p. 100.	p. 100	p. 100.		
2252	46.9	25.	25.	Traces de fer	Non falsifié.
.....	25.6	44.1	do
.....	25.3	43.5	do
2805	Véritable.
2811	do
2812	do
2818	do
3114	25.	do
445	2.5	58.3	39.2	Pur.
446	2.3	58.2	39.5	do
2716	2.	62.	36.	do
2728	1.60	59.60	38.80	do

D'EPSOM.

1379	Non falsifié.
1381	do
1644	Pas de traces de cuivre ni de fer.....	Pur sulfate de magnésie.
1646	Trace de fer ; pas de cuivre.....	do do
1933	Non falsifié.
1934	do
806	Pas d'impureté métallique.....	Non falsifié ; donne la quantité voulue de carbonate de magnésie.
.....	do	do do
2262	Pur.
2306	Très bon.
146	Pas d'arsenic	Sulfate de magnésie. Véritable.
155	do	do do
477	Par de métaux étrangers.....	Véritable.
478	do	do
2071	Pas d'impuretés métalliques.....	do
2072	do	do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

DROGUES—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Poids spécifique.
1885.					p. 100.
24 sept. ...	J. Baker Edwards....	Montréal	763	K. Campbell et Cie.....	1.040
24 do ...	do	do	764	J. A. Harte	1.035
1er oct. ...	do	do	765	do	1.045
1er do ...	do	do	766	R. Birks	1.040
3 do ...	do	do	767
4 do ...	do	do	768	Bourque et Cie.....	1.103
5 do ...	do	do	769	R. S. Chestnut.....	1.047
6 do ...	do	do	770	B. E. McGale	1.066
6 do ...	do	do	771	J. L. Leduc.....
6 do ...	do	do	772	Picault et Contant.....	1.020
6 do ...	do	do	773	S. Lachance.....	1.061
8 do ...	do	do	774	C. S. Stroude.....

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

ACIDE CARBOLIQUE.

N° de l'échantillon.	Résultats de l'analyse et observations de l'analyste.
763	Produit de la distillation, 90; résidu huileux de couleur forcée, 10. Le produit de la distillation se compose d'environ 50 d'hydrate de phénol; de 30 d'hydrate crésyllique; de 5 d'huile de goudron; et 5 d'eau. Fluide huileux de couleur rose de bonne qualité de commerce comme désinfectant, mais ne rend pas de cristaux d'acide carbolique en se refroidissant, et n'est pas assez pur pour être administré à l'intérieur comme médicament.
764	Produit de la distillation, 48 d'alcool; résidu, 52 d'acide carbolique anhydre, se congelant à 60° Fah. Falsifié aux termes de l'acte, si le produit est vendu comme acide carbolique pur.
765	Composé huileux et rance de goudron ne pouvant se mélanger avec de l'eau. Contient de l'acide carbolique et de l'acide crésyllique et devrait être appelé acide carbolique brut. Bon désinfectant, mais impropre à être administré à l'intérieur comme médicament. Falsifié aux termes de l'acte, si le produit est vendu comme acide carbolique pur.
766	Mélange d'hydrate carbolique et d'hydrate crésyllique, de qualité égale au n° 5 de Calvert comme désinfectant, mais impropre à être administré à l'intérieur et au-dessous du type des pharmacopées américaine et britannique. De qualité de commerce ordinaire, mais au-dessous du type américain.
767	Solide à 60° Fah. Acide carbolique pur, de teinte rose, égal au type des pharmacopées américaine et britannique. Véritable.
768	Blanc et pur. Contient 90 p. 100 d'acide carbolique et 10 p. 100 d'acide crésyllique, et égale le n° 4 de Calvert. Véritable et propre à tout usage médical.
769	Légèrement rose. Contient environ 50 p. 100 d'acide carbolique et 30 p. 100 d'acide crésyllique, et est égal au n° 5 de Calvert. De bonne qualité de commerce comme désinfectant, mais pas assez pur pour être employé comme médicament.
770	Liqueur de goudron de gaz très impure, consistant moitié environ en goudron de gaz et ne contenant que peu d'acides carbolique ou crésyllique; est très inférieure à ces acides comme désinfectant, et est à tort appelée <i>acide carbolique</i> . Falsifié aux termes de l'acte.
771	Cristaux blancs solides à 60° Fah. Donne toutes les réactions de l'acide carbolique pur; égal au n° 1 de Calvert. Acide carbolique pur selon la pharmacopée britannique et le dispensaire des Etats-Unis.
772	Mélange d'acides carbolique et crésyllique égalant environ le n° 5 de Calvert, égal à 20 pour 100, avec de la glycérine. Eau et alcool, 80 p. 100. Falsifié si le produit est vendu comme acide carbolique simplement. Vendu comme <i>acide carbolique concentré pour servir comme désinfectant</i> .
773	Fluide huileux sans couleur, contenant environ 90 pour 100 d'acide carbolique; égal au n° 4 de Calvert. Véritable.
774	Fluide huileux de couleur foncée, contenant un peu de goudron, et répondant au n° 5 de Calvert brut. Contient environ 70 pour 100 d'acide carbolique et 10 pour 100 d'acide crésyllique. Impur. Devrait être vendu comme acide carbolique brut. Impropre à être administré à l'intérieur comme médicament. Porte l'étiquette <i>Poison</i> .

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

MIEL.

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
21 sept.	W. F. Best	N.-Brunsw'k	1597	Stephen Smith	Woodstock.	1589
21 do	do	do	1598	Garden Frères	do	1590
14 do	M. Fiset	Québec	1982	F. Parent	Québec	1881
14 do	do	do	1983	W. E. Brunet	do	1884
14 do	do	do	1984	L. E. Blais	do	1885
6 août	J. E. Edwards	Montréal	760	Dufresne et Mongenais	Montréal	751
6 do	do	do	761	D. Crawford	do	752
6 do	do	do	762	J. C. Duchette	do	753
5 nov.	do	do	782	J. F. Smith	Richmond	3214
5 do	do	do	783	John Park	do	3215
8 sept.	F. X. Valade	Kingston	2295	Cherihew et Whaley	Brockville	2511
8 do	do	do	2296	W. S. Detlor	do	2916
10 do	do	do	2298	Francis Davis	Perth	3004
30 do	do	do	2299	Jas. F. Kellock	do	3001
10 do	do	do	2300	W. Caxall	Napanee	2515
10 do	do	do	2331	P. Bajus	Kingston	2915
29 août	W. H. Ellis	Toronto	2732	R. Lee	Toronto	115
29 do	do	do	2733	R. M. Dickson	do	116
29 do	do	do	2734	R. R. Martin et Cie	do	117
31 oct.	do	do	2771	E. Gregory	Peterboro'	3102
31 do	do	do	2772	Samuel Perrin	do	3103
30 sept.	Wm. Saunders	Windsor	498	John Walsh	St. Mary's	2619
30 do	do	do	499	T. Pearl	do	2620
30 do	do	do	500	Alex. Beattie et Cie	do	2621
30 do	do	do	505	J. W. Brunet	Brantford	2715
30 do	do	do	506	R. N. Kneeshaw	do	2717
30 do	do	do	507	J. B. Escott	do	2719
30 do	do	do	518	D. J. McLeod	Tilsonburg	2725
30 do	do	do	519	Willcox et Hogarth	Brantford	2727
30 do	do	do	520	C. Thompson	do	2731
4 août	J. E. Wright	Manitoba	2044	Cummings et Cie	Winnipeg	2042
4 do	do	do	2045	H. Hodges	do	2044
4 do	do	do	2046	W. J. Mitchell	do	2045

SUCRE.

14 sept.	M. Fiset	Québec	1979	L. E. Blais	Québec	1880
14 do	do	do	1980	Turcotte et Prevost	do	1882
14 do	do	do	1981	Dubeau et Cie	do	1883
19 do	W. H. Ellis	Toronto	2749	Thomas Cushman	Cobourg	2802

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Glucose.	Saccha. rose.	Cendre.	Matière insoluble.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
12.60	81.10	5.80		.50		Probablement artificiel, mais ne contient rien de nuisible.
16.15	68.40	14.65		.80		do do
18.40	81.33		.2	traces		Bon.
28.	71.		.17	do		Trop d'eau.
32.2	67.		.02			do
					Pollen et sucre de raisin	Véritable.
					do do	do
					do do	do
					do do	do
19.50	73.60				Contient des granules de pollen.	do
21.20	75.50				do do	do
17.70	70.4		1.76		Pas d'amidon; beaucoup de pollen, grains et fibres de tissus végétaux, avec petits morceaux de cire	do
					do do	do
14.1	18.11		.02		do do	do
16.6	76.9		.06		do do	do
16.2	73.6		.2		do do	do
17.5	73.5		.2		do do	do
17.	83.3		.16		do do	do
18.4	68.9				Cristaux de sucre et pollen	do
15.5	73.5				do do	do
15.9	72.4				do do	do
16.54	78.84				Pollen	do
13.62	69.86				do	do
17.50			.30		Moyenne proportion de granules de pollen	Miel pur, de moyenne qualité.
16.50			.24		Mesure considérable de granules de pollen	do d'excellente qualité.
15.25			.20		Grand nombre de granules de pollen	do de bonne qualité, mais cristallisé.
16.			.14		Moyen nombre de granules de pollen	do d'excellente qualité.
15.50			.14		Moyenne mesure de granules de pollen	do do
19.50			.16		do do	do moyenne qualité, mais moins épais que d'ordin., la proport. de l'hum. étant très grande.
19.25			1.4		do do	Miel pur, de bonne qualité.
16.25			.10		do do	do d'excellente qualité
15.50			.46		do do	do de qualité inférieure.
						Préparé sans soin, et conséquemment de couleur foncée.
13.36	79.36		.12		Exempt d'amid. ou de suc. de canne	Véritable.
8.37	78.82	traces	.18		do do	do
8.15	80.64		.14		do do	do

8.100	7.700	85.350	.75	.150		Bon.
4.360	2.500	91.60	1.20	1.420		do
5.600	9.600	84.60	1.50	.050		do
.05	8.6	9.935				Véritable.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
ALIMENTS

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
19 avril	Maynard Bowman...	Nouvelle-Ecosse	2683	T. Walsh	Halifax	1380
19 do	do	do	2684	Forsyth et Sutcliffe	do	1382
19 do	do	do	2685	M. F. Eager	do	1383
19 do	do	do	2686	do	do	1384
19 do	do	do	2687	do	do	1385
19 do	do	do	2688	do	do	1386
19 do	do	do	2689	Brown et Webb.....	do	1387
19 do	do	do	2690	M. F. Eager	do	1388
19 do	do	do	2691	do	do	1389
19 do	do	do	2692	Godfrey Smith	do	1390
1885.						
11 décemb.	W. F. Best	Nouv.-Brunswik.	1639	George A. Barker	Saint-Jean..	1647
11 do	do	do	1640	do	do	1648
11 do	do	do	1641	do	do	1649
11 do	do	do	1642	do	do	1650
11 do	do	do	1643	do	do	1651
11 do	do	do	1644	do	do	1652
11 do	do	do	1645	do	do	1653
11 do	do	do	1646	do	do	1654
11 do	do	do	1647	do	do	1655
23 novem.	M. Fiset.....	Québec	1804	W. Brunet et Cie.....	Québec	1905
23 do	do	do	1805	do	do	1906
23 do	do	do	1806	do	do	1907
23 do	do	do	1807	L. G. Huot.....	do	1908
23 do	do	do	1808	do	do	1909
23 do	do	do	1809	do	do	1910
23 do	do	do	1810	do	do	1911
23 do	do	do	1811	do	do	1912
23 do	do	do	1812	do	do	1913
23 do	do	do	1813	P. X. Mercier	do	1917
6 janvier.	J. Baker Edwards. ...	Montréal.....	830	John Lewis.....	Montréal.....	807
6 do	do	do	831	do	do	808
6 do	do	do	832	F. L. Palardy.....	do	809
6 do	do	do	833	do	do	810
6 do	do	do	834	Frazier, Viger et Cie	do	811
6 do	do	do	835	Evans, Fils et Cie.....	do	813
6 do	do	do	836	do	do	814
6 do	do	do	837	K. Campbell et Cie.....	do	815
6 do	do	do	838	do	do	816
6 do	do	do	839	do	do	817
6 do	F. X. Valade.....	Kingston.....	2281	Perry et Cie	Napanee.....

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite*.
D'ENFANTS.

RÉSULTATS DES ANALYSES.				Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Graisse.	Sels.	Amidon.		
p. c.	p. c.	p. c.	p. c.		
9.29	1.05	.53			Prépar. amér. de Ridge; non falsifiée
4.85	5.20	1.66			do Nestlé do
9.17	1.68	.87			Papoma do
8.85	.59	.85			Préparation de Neave do
6.12	.25	4.27			do Mellin do
8.09	2.32	.73			do angl. de Ridge do
9.	1.09	.70			Orge brevetée do
9.15	.90	.60			Imperial granum do
8.27	8.55	.75			Gruau de Robinson do
26.10	5.20	1.84			Prép. dite <i>Anglo-Swiss food</i> do
2.	1.75	1.20	12.30		Papoma do
1.80	2.25	1.50	74.		Préparation de Ridge do
1.50	2.	3.10	62.90		do dite <i>Royal</i> do
10.50	.70	5.75	62.85		do de Mellin do
2.25	3.75	2.50	69		do de Nestlé do
13.70	4.50	2.50	57.38		Revoltent Arabica; farine de pois avec un peu de farine d'orge.
14.50	2.25	1.25	60.		Gruaux brevetés.
16.10	6.90	2.			Orge brevetée.
3.9					Lait suisse de Nestlé.
7.8					Préparation de Nestlé; excellente.
7.9					do Ridge; bonne.
8.6					Préparation de Leibig; bonne.
8.6					Papoma; bonne.
7.					Préparation dite <i>Royal</i> ; bonne.
2.4					do de Neave do
10					do de Mellin do
7.					do dite <i>Anglo-Swiss milk</i> ; b.
9					do dite <i>Cardinal</i> ; bonne.
					do de mais; bonne et pure.
3.3	41.5		55.2	Amidon de blé	Prép. de Nestlé; non falsifiée.
5.3	50.2		44.5	Mélange de céréales.....	do Ridge do
1.	12.		87.	Fécule de blé.....	Papoma do
9.6	11.2		79.2	Malt, avec fragments de péricarpes.	Prép. de Mellin do
7.3	26.5		66.2	Amidon de blé.....	Baravena do
2.	70.		27.8	do	Prép. de Neave do
4.	30.		66.	Mélange de céréales.....	do dite <i>Cardinal</i> do
2.	20.		78.	Blé et farine cuits et cellulose	do dite <i>Royal</i> do
1.5	48.		50.5	Blé, fécule.....	do lactée do
1.5	15.5		83.	do	do de Savory et Moor do
				Pure.....	Arrowroot; pure.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-
ALIMENTS

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
17 août...	F. X. Valade.....	Kingston.....	2285	H. T. Fitzsimmons et Fr...	Ottawa.....	2514
17 do ...	do	do	2333	Perry et Cie.....	do	
31 déc. ...	do	do	2367	C. O. Dacier.....	do	2268
1886.						
11 jan. ...	do	do	2380	K. D. Graham	do	2273
11 do ...	do	do	2381	do	do	2271
11 do ...	do	do	2382	C. O. Dacier.....	do	2267
11 do ...	do	do	2383	do	do	2266
11 do ...	do	do	2384	do	do	
11 do ...	do	do	2385	do	do	2269
11 do ...	do	do	2386	K. D. Graham.....	do	2272
11 do ...	do	do	2387	do	do	2270
11 do ...	do	do	2388	A. Christie et Cie.....	do	2274
11 do ...	do	do	2389	do	do	2275
11 do ...	do	do	2390	C. O. Dacier.....	do	2264
11 do ...	do	do	2391	do	do	2263
19 sept. ...	W. H. Ellis.....	Toronto.....	2753	C. Clements et Fils.....	Cobourg.....	2809
do	do	do	2754	Simpson et Reid.....	do	2810
10 oct. ...	do	do	2762	— Higginbottom.....	do	2820
10 do ...	do	do	2751	Hooly et Fils.....	do	2806
31 do ...	do	do	2774	G. W. Morgan.....	do	3113
1886.						
2 fév.	do	do	121	C. W. Howarth	Toronto	162
2 do ...	do	do	122	R. R. Martin et Cie.....	do	163
2 do ...	do	do	123	E. Hooper et Cie.....	do	164
2 do ...	do	do	124	A. W. Abbott	do	165
2 do ...	do	do	125	J. D. Mathewson.....	do	166
2 do ...	do	do	126	J. Combs	do	167
2 do ...	do	do	127	N. C. Love.....	do	168
31 mars ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	560	J. M. Stephenson.....	London.....	479
31 do ...	do	do	561	do	do	480
31 do ...	do	do	562	B. H. Mitchell.....	do	482
31 do ...	do	do	563	J. M. Stevenson.....	do	488
31 do ...	do	do	564	O'Connor et Sommerville.	do	484
31 do ...	do	do	565	Simpson, Smith et Cie. ...	do	485
31 do ...	do	do	566	Elliott, Frères.....	do	486
31 do ...	do	do	576	C. McCallum.....	do	487

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*
D'ENFANTS—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Graisse.	Cendre.	Amidon.		
p. c.	p. c.	p. c.	p. c.		
				Granules, brillantes, de grosseurs et de formes variées, indiquant de la fécule de pomme de terre.....	Arrowroot, fortement falsifiée avec de la fécule de pomme de terre.
				Pas d'amidon étranger.....	Arrowroot, véritable.
10.85	.98	1.96		Haricots.....	Revalenta Arabica; bon aliment.
8.15	4.38	1.16		Avoine.....	Gruaux; préparation pure.
9.54	.43	.38		Blé.....	Imperial granum do
9.76	.74	1.65		do	Préparation dite <i>Cardinal</i> ; pure.
9.78	.78	.50		do	do de Ridge; pure.
9.71	.18	.43		do et écorce d'orme gras.....	Préparation lactée de Bengier; falsifiée avec de l'écorce d'orme gras.
10.79	.98	.85		do	Papoma; pur
9.40	.50	.60		do	Orge brevetée de Robinson; pur.
5.73	2.50	2.03		do	Anglo Swiss milk; bonne préparation de biscuit.
6.96	1.46	.84		do	Biscuits en poudre de Neave; préparation bien faite.
5.01	.09	3.69		do	Bisc. en pd. de Mellin; prép. b. faite.
7.68	1.10	.99		do	Baravena; non falsifié.
3.56	2.90	1.53		do	Préparation lactée de Nestlé; bonne.
13.25		.15		Arrowroot.....	Arrowroot; véritable.
12.95		1.		do	do do
14.3		.15		do	do do
14.7		1.		do	do do
14.		.2		do	do do
8.2	4.	.9		Granules d'amidon de blé.....	Préparation dite <i>Royal</i> .
9.16	1.60	7.6		do	Papoma.
2.6	.5	3.9		Granules d'amidon pulvérisés.....	Préparation de Mellin.
1.8	4.5	1.7		do do	do lactée de Nestlé.
6.5	1.	.7		Granules d'amidon du blé.....	do de Ridge.
1.8	1.8	.9		do	do de Neave.
7.08	1.24	.74		do	do de Ridge.
3.70	2.80	1.62		Préparation bien cuite avec une faible proportion d'amidon de blé.....	do
3.06	trace.	4.24		do	do de Nestlé; prép. nutritive.
8.74	1.4	.24		do	do de Mellin; do de malt de bonne qualité.
9.56	2.3	.90		do	do de Ridge; nutritive.
10.22	2.3	.98		Ne présente aucune impureté.....	Papoma; préparation nutritive.
12.66		.08		Pur amidon d'arrowroot.....	Mais; pur.
12.76		.12		do	Arrowroot; non falsifié.
18.74	11.40	1.86		do	do do
				Présente une forte proportion de cristaux de sucre de canne, et plusieurs globules grasses.....	Préparation lactée de Nestlé; bon lait condensé.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
11 mars ...	J. E. Wright, jeune.	Manitoba	2104	Wm. Whitehead et Cie....	Winnipeg...	2096
11 do ...	do	do	2105	do	do	2097
11 do ...	do	do	2106	do	do	2098
11 do ...	do	do	2107	do	do	2099
11 do ...	do	do	2108	do	do	2100
11 do ...	do	do	2109	W. J. Mitchell.....	do	2101
11 do ...	do	do	2110	do	do	2102
11 do ...	do	do	2111	do	do	2103
11 do ...	do	do	2112	Cummins et Cie.....	do	2104
11 do ...	do	do	2116	W. J. Mitchell.....	do	2116

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Matière grasse.	Cendre.	Amidon.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
6.94	1.13	Préparat. de Nestlé; sans ingréd. nuis.
29.27	2.68	do	Liebig do
3.2692	do	Ridge do
6.68	1.10	do	Papoma do
6.24	1.18	do	graux do
6.6088	do	dite Royal do
3.24	2.86	do	de Mellin do
5.88	1.02	Imperial granum do
3.6092	Mélange de substance farinée de lait et de sucre de canne	Swiss milk food do
5.2689	Mélange de substance farinée et de sucre de lait, ainsi que représenté	Lactated food do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

LIQUEURS.

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
1er sept...	Maynard Bowman.....	Nouvelle-Ecosse	2633	Fred. Fulty.....	Halifax.....	1332
1er do ...	do	do	2634	do	do	1333
1er do ...	do	do	2635	do	do	1334
1er do ...	do	do	2636	do	do	1335
1er do ...	do	do	2637	do	do	1336
1er do ...	do	do	2638	Wm. Gleason.....	do	1337
1886.						
29 mars ...	do	do	2693	M. Young	do	1391
29 do ...	do	do	2694	C. Kennedy	do	1392
29 do ...	do	do	2695	John Lahey.....	do	1393
29 do ...	do	do	2696	C. Quirk.....	do	1394
29 do ...	do	do	2697	H. W. Brown.....	do	1395
29 do ...	do	do	2698	C. Anleou.....	do	1397
29 do ...	do	do	2699	E. W. Right.....	do	1398
29 do ...	do	do	2700	Wm. Gleason.....	do	1399
29 do ...	do	do	1301	J. Gibson.....	do	1400
29 do ...	do	do	1302	Wm. Locke.....	do	1401
29 do ...	do	do	1303	John McGrath.....	do	1402
29 do ...	do	do	1304	P. Calahan.....	do	1403
1885.						
14 août ...	W. F. Best.....	N.-Brunswick	1584	G. C. Hunt.....	Frédéricton.	1584
14 do ...	do	do	1585	J. M. Wiley.....	do	1585
14 do ...	do	do	1586	do	do	1586
21 sept ...	do	do	1587	Stephen Smith.....	Woodstock	1601
21 do ...	do	do	1588	do	do	1602
21 do ...	do	do	1589	do	do	1603
21 do ...	do	do	1590	do	do	1604
1886.						
3 mai ...	do	do	1687	John Splan.....	do	1695
3 do ...	do	do	1688	do	do	1696
3 do ...	do	do	1689	do	do	1697
3 do ...	do	do	1690	John Cowley	do	1698
3 do ...	do	do	1691	do	do	1699
3 do ...	do	do	1692	do	do	1700
3 do ...	do	do	1693	F. Mundel.....	do	1701
3 do ...	do	do	1694	do	do	1702
3 do ...	do	do	1695	do	do	1703
3 do ...	do	do	1696	G. K. Berton.....	do	1704
3 do ...	do	do	1697	do	do	1705

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Poïds spécifique.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					Observations.
	Alcool.		Matières.	Cendre.	Composés amyliques.	
	Volume.	Poïds.				
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	
968.2	28.7	23.6	.4	.011	Esprit-de-vin ; falsifié ; pauvre en alcool ; trace d'alcool méthylique.
941.4	48.5	40.6	.8	.006	Esprit-de-vin ; non falsifié ; alcool méthylique.
947.2	43.5	36.5	.34	.003	Whisky de seigle do do
948.4	42.0	35.1	.015	.005	Genièvre de Genève do do
944.3	44.7	37.6	.015	.003	Gin de Hollande do do
950.7	41.4	34.6	.025	.004	Whisky de seigle do trace d'alcool méthylique.
936.9	49.81	42.29	.65	.005	Esprit-de-vin do do
943.8	48.43	41.	1.50	.003	do douteux ; probablement mélange coloré avec du caramel.
948.4	43.01	36.06	.43	.005	do non falsifié.
947.0	43.81	36.78	.37	.003	Whisky de seigle ; non falsifié.
954.5	39.40	32.81	.32	.004	do do mais grandement dilué.
947.	43.69	36.67	.37	.003	do do
938.	48.21	40.80	Trace	Trace	Genièvre do do
943.4	45.10	37.91	Trace	Trace	do do do
939.3	47.29	39.95	Trace	Trace	do do do
1015.2	16.33	13.23	7.64	.36	Vin d'Oporto do do
1015.3	17.17	13.92	7.84	.39	do do do
1015.9	15.30	12.38	7.53	.33	do do do
917.	51.25	43.50	.20	.01	Whisky de seigle do do
998.	13.25	16.	4.25	.24	Vin d'Oporto do do
985.	14.	17.25	3.05	.51	Xérés do do
931.8	49.75	42.50	.42	.008	Esprit-de-vin ; pure.
998.	13.80	16.25	4.31	.26	Vin d'Oporto ; pur.
988.	14.	17.26	3.06	.51	Xérés ; non falsifié.
919.	51.25	43.50	.25	.06	Whisky de seigle do do
965.	31.50	25.90	.115	.005	Esprit-de-vin do do
959.	33.	27.25	.372	.009	Whisky Irlandais do do
960.	30.70	25.00	.020	.009	Genièvre de Hollande do do
959.	34.60	28.65	.142	.004	Esprit-de-vin ; non falsifié.
939.	45.	37.20	.113	.008	Whisky écossais ; non falsifié.
930.	51.90	44.30	.055	.007	Genièvre de Hollande do do
942.	44.05	37.	1.45	.009	Esprit-de-vin do do
959.	34.20	28.30	.06	.004	Whisky écossais do do
963.	28.75	23.64	.034	.006	Genièvre de Hollande do do
999.	16.30	13.37	1.63	.23	Vin indigène do do
985.	15.38	12.60	2.01	.196	do do do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-
LIQUEURS

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
23 avril	M. Fiset	Québec	1856	J. Bryson	Québec	1957
23 do	do	do	1857	do	do	1958
23 do	do	do	1858	P. O. Pouliot	do	1959
23 do	do	do	1859	do	do	1960
23 do	do	do	1860	F. C. Lefrançois	do	1961
23 do	do	do	1861	do	do	1962
23 do	do	do	1862	N. Chouinard	do	1963
23 do	do	do	1863	do	do	1964
23 do	do	do	1864	P. E. Darveau	do	1965
23 do	do	do	1865	do	do	1966
23 do	do	do	1866	J. E. Asselin	do	1967
23 do	do	do	1867	A. R. Drolet	do	1968
26 mai	J. Baker Edwards	Montréal	882	M. Delahantry	Montréal	870
26 do	do	do	883	J. O. Loughlin	do	871
26 do	do	do	884	J. W. Howard	do	874
26 do	do	do	885	J. C. Loughlin	do	872
26 do	do	do	886	J. W. Howard	do	876
26 do	do	do	887	do	do	877
26 do	do	do	888	J. O. Loughlin	do	873
26 do	do	do	889	J. W. Howard	do	875
26 do	do	do	890	M. Delahantry	do	880
26 do	do	do	891	Bass et Cie	do	878
26 do	do	do	892	do	do	892
26 do	do	do	893	do	do	881
30 avril	F. X. Valade	Kingston	3031	S. Bourge	Ottawa	2347
30 do	do	do	3034	Damase Roy	do	2350
30 do	do	do	3040	Charles Dale	do	2356
30 do	do	do	3033	Joseph Lepine	do	2349
30 do	do	do	3037	John Dourley	do	2352
30 do	do	do	3041	W. O. McKay	do	2357
30 do	do	do	3035	Moise Plouffe	do	2351
30 do	do	do	3036	Thos. Graves	do	2352
30 do	do	do	3043	E. Chevrier	do	2359
30 do	do	do	3032	V. Charbonneau	do	2348
30 do	do	do	3038	George Simms	do	2354
30 do	do	do	3039	S. Ruelle	do	2355

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Observations.
Poids spécifique.	Alcool.		Matières solides.	Cendre.	Composés amyliques.	
	Volume.	Poids.				
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	
970	27.10			.06		Whiskey; inférieur; trop dilué; pas d'huile essentielle.
974	28.30			.04		Genièvre " bon.
967	45.70			.03		Whiskey; assez bon; " pas nuisible.
965	35.10					" " un peu trop dilué.
965	35.30		.020			Genièvre; bon.
950	50					Esprit-de-vin; assez bon.
956	55		.70	.005		Vin; bonne qualité.
991	16		7.79	.450		" inférieur.
992	9		19.80	.450		" assez bonne qualité.
984	14		8.7	.600		Esprit-de-vin; assez bonne qualité.
948	55		1.7	.010		" inférieur.
959	40		3.4			Whiskey; véritable et sans falsification.
	21	1.9				" non falsifié.
	33	27				Genièvre; " non édulcoré; très riche en alcool.
	53	44				" " édulcoré.
	64.5	55.5				Esprit-de-vin; non falsifié.
	63.6	54.5				" falsifié avec du whiskey et du sucre; coloration incensive; traces d'huile essentielle.
	47.2	39				" non falsifié.
	62.3	53				Vin de Bordeaux; falsifié aux termes de l'acte; l'article n'est pas du vin de Bordeaux mais du Taragona rouge de qualité inférieure, en très mauvaise condition, impropre à la consommation et nuisible à la santé.
	62.6	53.5				Vin blanc; assez bon vin léger de Sicile, en bonne condition; non falsifié.
	63.3	54				Vin de Xérès; pas pur mais mélangé et additionné d'alcool; probablement fabriqué avec du raisin indigène, et de qualité inférieure; falsification douteuse aux termes de l'acte.
	16	15				Genièvre; bon, mais contient 8 pour 100 moins d'alcool qu'il ne devrait; rien de nuisible.
	20	18.5		.05		Genièvre; bon, mais contient 7 pour 100 moins d'alcool qu'il ne devrait; rien de nuisible.
	19	18		.04		Genièvre; bon, mais contient 5 pour 100 moins d'alcool qu'il ne devrait; rien de nuisible.
	.955	39.3	32.07	.590	.003	Esprit-de-vin; bon, mais devrait contenir de 50 à 55 pour 100 d'alcool suivant la pharmac. des E.-U.; rien de nuisible.
	.942	40.40	33.75	.026	.004	Esprit-de-vin; bon, mais de 18 degrés au-dessous de la richesse voulue par la pharmac. des E.-U.; rien de nuisible.
	.938	42.12	35.27	.586	.004	Esprit-de-vin; bon, mais de 17 degrés au-dessous de la richesse voulue par la pharmac. des E.-U.; rien de nuisible.
	.951	25	28.99	.80	.004	Whiskey dit proof; bon, mais de 15 degrés au-dessous de la richesse voulue par la pharmac. des E.-U.; rien de nuisible.
	.948	37.10	30.81	.804	.004	Whiskey de seigle; bon, mais de 20 degrés au-dessous de la richesse voulue par la p. des E.-U.; rien de nuisible; traces de fer.
	.948	38.60	32.14	.736	.004	Whiskey dit proof; bon, mais de 20 degrés au-dessous de la richesse voulue par la pharmacopée des E.-U.
	.960	34	28.13	.624	.004	Vin indigène; contient un peu trop d'alcool et beaucoup trop de sucre; coloration naturelle; rien de nuisible.
	.959	32.50	26.84	.347	.001	Vin indigène; bon, mais contient trop de sucre; rien de nuisible.
	.963	30.80	25.37	.456	.002	Vin indigène; bon, mais contient trop de sucre; coloration naturelle; rien de nuisible.
	1.020	16.20	13.14	11.70	.238	Vin indigène; contient trop de sucre; coloration naturelle; rien de nuisible.
	1.028	15	12.15	14.04	.402	Vin indigène; bon, mais contient trop de sucre; rien de nuisible.
	1.010	15.60	12.65	9.77	.134	Vin indigène; contient trop de sucre; coloration naturelle; rien de nuisible.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-
LIQUEURS

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
17 mai ...	W. H. Ellis	Toronto	146	Davidson et Hay	Toronto	212
17 do ...	do	do	147	T. Skinner	do	214
17 do ...	do	do	148	A. J. Tymon	do	215
17 do ...	do	do	149	J. H. Avis	do	216
17 do ...	do	do	150	Thos. Bayham	do	219
17 do ...	do	do	151	Jaffray et Ryan	do	222
17 do ...	do	do	152	J. W. Lang	do	213
17 do ...	do	do	153	Jas. Millar	do	217
17 do ...	do	do	154	John Shawnesey	do	221
17 do ...	do	do	155	Q. St George	do	211
17 do ...	do	do	156	M. O' Connor	do	218
17 do ...	do	do	157	W. McBean	do	220
30 juin ...	Wm. Saunders	Windsor	3139	Wilson Frères	London	3705
30 do ...	do	do	3145	John Kendrick	do	704
30 do ...	do	do	3146	A. M. Smith	do	3706
30 do ...	do	do	3138	T. E. O'Callaghan	do	3709
30 do ...	do	do	3141	Fitzgerald et Scandrett	do	3708
30 do ...	do	do	3142	J. C. Kendrick	do	3707
30 do ...	do	do	3140	J. B. Smith	do	3701
30 do ...	do	do	3143	do	do	3702
30 do ...	do	do	3144	Martin Frères	do	3703
30 do ...	do	do	3147	O'Connor et Somerville	do	3711
30 do ...	do	do	3148	Wilson Frères	do	3710
30 do ...	do	do	3149	J. Scandrett	do	3712
1885.						
17 août ...	J. E. Wright	Manitoba	2047	H. Ripstein et Cie	Winnipeg	2049
17 do ...	do	do	2048	Smith Bros	do	2050
17 do ...	do	do	2049	Richards et Cie	do	2051
11 nov ...	do	do	2050	Alex. McIntyre	do	2053
11 do ...	do	do	2051	R. H. Peel	do	2054
11 do ...	do	do	2052	H. Ripstein et Cie	do	2055
11 do ...	do	do	2053	Hunter et Dickson	do	2056
11 do ...	do	do	2054	M. C. Clark et Cie	do	2057
11 do ...	do	do	2055	H. Ripstein et Cie	do	2058

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Fin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Observations.
Poids spécifique.	Alcool.		Matières solides.	Cendre.	Composés amyliques.		
	Volume.	Poids.					
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
*9156	110	52	*16	Esprit-de-vin; véritable.	
*9468	79.02	36.76	*28	Whisky do	
*9600	64.36	29.66	*31	do do pas assez riche en alcool.	
*9354	86.50	40.34	*84	Esprit-de-vin do	
*9551	67.22	31	*07	Whisky do pas assez riche en alcool.	
*9385	86.50	40.34	*6	Esprit-de-vin do	
*918	100.2	46.9	*05	Ginièvre do	
*9582	62.06	28.66	*05	do do pas assez riche en alcool.	
*9521	84.40	39.32	4.4	do <i>Old Tom</i> do	
1.0250	26.82	12.39	12	Vin indigène do excepté qu'il a été ajouté du sucre.	
1.0670	26.16	12.08	23	do do mais il y a été ajouté une quantité	
						considérable (environ 20 pour 100) de sucre.	
*1036	22.87	10.54	13	Vin indigène; véritable, mais édulcoré.	
*9446	44.49	37.39	1.16	*01	Trace.	Esprit-de-vin; pur, d'assez bonne qualité; léger édulcoré.	
*9142	63.91	56.09	*87	*01	do pur, de bonne qual.; mais d'une force exceptionn.	
*9136	63.90	61.30	2.14	*01	do de bonne qualité; légèrement édulcoré, et d'une	
						force exceptionnelle.	
*9468	43.06	36.10	*01	Trace.	Ginièvre; pur; de bonne qualité.	
*9652	44.49	37.39	2.45	*01	do de bonne qualité, légèrement édulcoré.	
*9227	55.79	48.00	*05	*007	do pur; fort	
*9439	44.89	37.45	*07	*001	Whisky; pur; d'assez bonne qualité.	
*9372	48.75	41.30	*15	*01	do do de bonne qualité.	
*9460	43.63	36.61	*01	0.05	do do d'assez bonne qualité.	
1.0133	15.40	12.46	8.51	*11	Vin indigène; de bonne qualité; mais un peu sucré.	
1.0136	14.46	11.69	6.18	*01	do pur.	
1.038	15.21	12.31	3.85	*04	do do sucré, et d'assez bonne qualité.	
1885.							
17 août ...	J. E. Wright	Manitoba	2047	H. Ripstein et Cie	Winnipeg	2049	
17 do ...	do	do	2048	Smith Bros	do	2050	
17 do ...	do	do	2049	Richards et Cie	do	2051	
11 nov ...	do	do	2050	Alex. McIntyre	do	2053	
11 do ...	do	do	2051	R. H. Peel	do	2054	
11 do ...	do	do	2052	H. Ripstein et Cie	do	2055	
11 do ...	do	do	2053	Hunter et Dickson	do	2056	
11 do ...	do	do	2054	M. C. Clark et Cie	do	2057	
11 do ...	do	do	2055	H. Ripstein et Cie	do	2058	
*951	40	33.40	*85	*075	Esprit-de-vin; véritable.	
*951	41	34.30	1.01	*072	do do	
*923	56	48.26	1.80	1.02	do do	
*948	42	35.18	*67	*049	Whisky de seigle; véritable.	
*950	41	34.30	*68	*041	do do	
*954	38	31.60	*17	*009	do do	
*959	35	29	5.87	*009	Ginièvre; véritable; exempt d'ingrédients nuisibles.	
*964	31	25.56	1.69	*02	do do	
*961	33	27.27	*13	do do	

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

BIÈRES ET LI

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
1er sept.	Maynard Bowman	Nouvelle-Ecosse	2639	G. J. Turk	Halifax	1338
1er do	do	do	2640	W. Lock	do	1339
1er do	do	do	2641	J. Purcell	do	1340
1er do	do	do	2642	C. H. Vose	do	1341
27 juill.	W. F. Best	N.-Brunswick	1574	Simon Jones	Saint-Jean	1574
27 do	do	do	1578	T. L. Bourke	do	1578
27 do	do	do	1580	Joshua Ward	do	1580
27 do	do	do	1591	E. H. Seiburn	do	1605
27 do	do	do	1594	John McFarlane	do	1606
27 do	do	do	1575	Jas. Ready	do	1575
27 do	do	do	1579	T. L. Bourke	do	1579
27 do	do	do	1581	Joshua Ward	do	1581
26 août	M. Fisit	Québec	1969	P. Guillott	Québec	1873
3 do	do	do	1970	Blumhart et Riverin	do	1874
3 do	do	do	1971	do	do	1875
3 do	do	do	1972	P. Derry	do	1876
3 do	do	do	1973	Blumhart et Riverin	do	1877
14 do	do	do	1977	L. E. Blais	do	1878
14 do	do	do	1978	do	do	1879
25 juill.	J. Baker Edwards	Montréal	742	H. A. Ekers	Montréal	742
25 do	do	do	743	do	do	743
25 do	do	do	744	Reinhart et Sons	do	744
25 do	do	do	745	McCroy et Cloven	do	745
25 do	do	do	746	McCroy et Cloven	do	746
31 do	do	do	747	R. F. McCuaig	do	747
31 do	do	do	748	do	do	748
31 do	do	do	749	do	do	749
31 do	do	do	750	Miles, Williams et Fils	do	750
31 do	do	do	777	C. L. McDougall	Sherbrooke	3203
31 do	do	do	778	Geo. Martin	do	3209
31 do	do	do	779	Côté et Meagher	do	3312
17 août	F. X. Valade	Kingston	2288	M. W. Pruyn et Fils	Napanee	2913
17 do	do	do	2289	Robt. Bowie	Brockville	2507
17 do	do	do	2284	J. C. Bain	do	2508
17 do	do	do	2297	J. C. Grant	Perth	3003
19 sept.	W. H. Ellis	Toronto	2755	Ambrose et Winslow	Cobourg	2813
19 do	do	do	2756	Jas. Guilent	do	2814
19 do	do	do	2761	John Mullen	do	2819
20 août	Wm. Saunders	Windsor	481	Carling et Cie	London	449
20 do	do	do	482	Jas. Hamilton	do	450
20 do	do	do	483	Jno. Labatt	do	453
20 do	do	do	478	Carling et Cie	do	448
20 do	do	do	479	A. M. Smith	do	456

TAIRS ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

QUEURS DE MALT.

RÉSULTS DE L'ANALYSE.							Observations.
Poids spécifique.	Alcool.		Matières solides.	Cendre.	Chlorine.		
	Volume.	Poids.					
p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.		
1008.1	4.9	6.1	4.2	.23	.034		Bière; non falsifiée
1005.8	5.43	6.33	3.7	.24	.007		do do
1011.6	5.	6.4	5.	.31	.03		do do
1021.3	4.4	5.5	7.2	.30	.002		do do
.993	4.50	3.60	5.25	.34	Traces		do do
.992	4.91	3.93	6.85	.36	do		do do
.993	4.50	3.60	9.20	.34	do		do do
.991	4.93	3.91	5.90	.45	do		do en fût do
.992	4.91	3.94	5.85	.35	do		do do
1.010	3.17	2.50	5.60	.24	Traces		Bière allemande; non falsifiée.
1.015	3.18	2.51	5.68	.26	do		do do
.995	3.10	2.40	8.75	.24	do		do do
0.991	6.00	4.81	4.800	0.050	do		Bière en fût, de bonne qualité.
.994	4.	3.20	5.22	.04	do		do do
0.992	5.500	4.40	5.050		do		Bière; passable.
.994	4.0	3.20	4.550	0.050	Traces		Bière allemande; assez bonne.
.993	4.5	3.6	5.5	.55	.70		do do
.992	5.25	4.16	7.720	1.35	.061		Porter; bon.
.991	6.	4.81	5.070	1.4	.072		do do
1.020	5.13	6.30	7.20	.19	.165		Bière; exempte de drogues et non falsifiée.
1.022	4.51	5.50	8.7	.2	.132		Bière allemande; exempte de drogues et non falsifiée.
1.023	2.74	3.50	6.	.15	.10		do do
1.010	5.70	7.30	4.	.10	.068		Porter do do
1.012	5.70	7.30	5.3	.11	.066		Bière do do
1.016	5.30	4.50	5.3	.10	.166		Bière allemande do do
1.015	4.40	3.32	4.9	.12	.16		Porter do do
1.012	5.50	4.51	4.8	.12	.10		Ale do do
1.023	3.50	2.75	4.	.20	.16		Porter do do
1.011	2.8	2.11	4.5		.166		Bière allemande; non falsifiée; ne contient rien de nuisible.
1.012	3.5	2.74	4.6		.33		Bière en fût; non falsifiée; ne contient rien de nuisible.
1.012	3.6	2.75	4.67		.31		do do do
.992	5.08	4.06			23.3		Bière allemande; très bonne; exempte de drogues.
.991	5.86	4.69			32.		do do do
.991	5.86	4.69			32.7		do do do
.991	5.86	4.69			37.3		Ale en fût; bon échantillon.
1.006			4.25	.42	.1		Bière; véritable.
1.014			5.7	.3	.04		do do
1.013		4.36	4.		.0128		Bière allemande; véritable.
1.010	6.57	5.31	4.60	.020	.056		Bière en fût, de bonne qualité; exempte de drogues.
1.005	4.89	3.90	3.20	.019	.027		do do
1.012	6.16	4.97	4.98	.025	.028		do do
1.010	4.93	3.96	4.44	.020	.008		Bière allemande, de bonne qualité, chargée à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempte de drogues.
1.012	5.01	4.03	5.45	.021	.0093		Bière allemande, de bonne qualité, chargée à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempte de drogues.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BIÈRES ET LI-

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du rapport d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
20 août ...	Wm. Saunders	Windsor.....	480	J. Scandret et Cie....	London.....	457
29 do ...	do	do	492	A. Beattie.....	St. Mary's.....	2616
29 do ...	do	do	493	Thos. Coleman.....	do	2617
29 do ...	do	do	494	John Sully	do	2618
30 sept....	do	do	515	Ross et Wilkins	Brantford	2723
30 do ...	do	do	516	C. Thompson.....	do	2729
30 do ...	do	do	517	do	do	2730
30 do ...	do	do	521	Woolson et Murdock	Ingersol.....	2721
30 do ...	do	do	522	do	do	2732
30 do ...	do	do	523	D. Lecord	do	2733
17 août ...	John E. Wright.....	Manitoba.....	2056	Cummings et Cie....	Winnipeg	2047
17 do ...	do	do	2057	do	do	2048
17 do ...	do	do	2058	do	do	2052

BIÈRE DE GINGEMBRE

3 sspt...	M. Fiset	Québec	1974	Jas. Bolduc.....	Québec.....	1870
3 do ...	do	do	1975	do	do	1871
3 do ...	do	do	1976	T. Chamberland	do	1872
4 août ...	J. Baker Edwards.....	Montréal.....	751	C. Gurd et Cie.....	Montréal	754
4 do ...	do	do	752	Blackwood et Frères	do	755
4 do ...	do	do	753	J. Christin et Cie....	do	756
17 do ...	F. X. Valade.....	Kingston.....	2282	Bourke et Mooney....	Brockville.....	2509
17 do ...	do	do	2283	Clerihew et Whally..	do	2512
7 déc. ...	W. H. Ellis.....	Toronto	2763	— Manning.....	Cobourg	2921
25 août ...	Wm. Saunders	Windsor.....	489	J. Scandret et Cie....	London	443
25 do ...	do	do	488	Jos. Bilton	do	452
20 nov. ...	John E. Wright.....	Manitoba.....	2062	2061
20 do ...	do	do	2063	2063
20 do ...	do	do	2084	2064

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

QUEURS DE MALT—Fin.

RÉSULTATS DES ANALYSES.							Observations.
Poids spécifique.	Alcool.		Solides.	Cendre.	Chlorine.		
	Volume.	Poids.					
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
1·011	5·10	4·10	4·72	·018	·0063		Bière allemande, de bonne qualité, chargé à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempté de drogues.
1·014	4·73	3·80	5·15	·025	·012		Bière allemande, de bonne qualité, chargé à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempté de drogues.
1·009	5·36	4·32	3·85	·022	·009		Bière allemande, de bonne qualité, chargé à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempté de drogues.
1·013	5·15	4·15	4·50	·027	·012		Bière allemande, de bonne qualité, chargé à un haut degré de gaz d'acide carbonique; exempté de drogues.
1·009	5·84	4·46	4·23	·20			Bière en bouteille; véritable, de bonne qualité; exempté de drogues.
1·009	5·18	4·18	3·95	·23			Bière en bouteille; véritable, de bonne qualité; pas de falsification.
1·012	6·95	5·66	5·95	·35			Bière en bouteille; véritable, de bonne qualité; pas de falsification.
1·006	7·42	6·	4·40	·29			Bière en bouteille; véritable, de bonne qualité; pas de falsification.
1·009	7·23	5·85	4·70	·22			Bière en bouteille; véritable, de bonne qualité; pas de falsification.
1·003	7·	5·62	2·98	·22			Bière en bouteille, de force alcoolique voulue, mais faible de poids spécifique, et pauvre en matières solides.
1·021	3·2	2·56	7·29	·185	Rien.		Bière allemande; véritable.
1·022	2·6	2·08	7·21	·30	do		do
1·020	3·7	2·96	6·87	·19	do		do exempté de subst. nuisibles.

ET GINGER ALE.

.....	Bière de gingembre; véritable.
.....	do do d'assez bonne qualité.
.....	do do véritable.
.....	Ginger ale, véritable, et exempt d'impuretés métalliques.
.....	do do mais contient une trace de fer; non nuisible à la santé.
.....	Ginger ale; imprégné de fer, mais non nuisible à la santé; exempt de cuivre et de plomb.
.....	Ginger ale; très bon; pas d'impureté minérale à part de légères traces de fer.
.....	Ginger ale; très bon; pas d'impureté minérale à part de légères traces de fer.
.....	1·043	·01	Ginger ale; véritable;
.....	·016	·1013	do de bonne qualité; fortement chargé de gaz d'acide carbonique; saveur de gingembre.
.....	·06	Limonaie; d'assez bonne qualité; présence de fer et de traces d'étain. Je ne crois pas que ces impuretés soient suffisantes pour rendre le breuvage nuisible à la santé.
.....	8·02	·07	Ginger ale; véritable; exempt d'alcool et d'impuretés métalliques.
.....	9·75	·06	Ginger ale; véritable; exempt d'alcool et d'impuretés métalliques.
.....	8·58	·06	Ginger ale; véritable; exempt d'alcool et d'impuretés métalliques.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

EAU

1885.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.
10 août ...	W. F. Best	N.-Brunswick....	1582	G. H. Davis	Saint-Jean. ...
10 do ...	do	do	1583	G. C. Hunt	do
5 do ...	J. Baker Edwards.	Montréal	754	R. J. Devins	Montréal
5 do ...	do	do	755	Lavolette et Nelson.....	do
5 do ...	do	do	756	Picault et Contant	do
5 do ...	do	do	757	Walter et Cie.....	do
5 do ...	do	do	758	W. H. Chipman.....	do
5 do ...	do	do	759	Jas. Griffin	do
5 do ...	do	do	775	W. H. Wighlett	Sherbrooke.....
5 do ...	do	do	776	C. H. Fletcher	do
17 do ...	F. X. Valade.....	Kingston.....	2286	Clerihen et Whally	Brockville
17 do ...	do	do	2287	Bousk et Mooney	do
4 sept. ...	W. H. Ellis.....	Toronto	2740	T. Webb	Toronto
4 do ...	do	do	2741	Geo. McConkey	do
4 do ...	do	do	2742	Y. Cussack	do
4 do ...	do	do	2743	George Coleman	do
28 août ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	484	A. Bradford.....	London.....
28 do ...	do	do	485	J. Bruenati	do
28 do ...	do	do	486	J. Tune et Cie.....
28 do ...	do	do	487	Jos. Bilton.....
20 nov. ...	J. E. Wright.....	Manitoba	2059	A. Wishart et Cie
20 do ...	do	do	2060	Pheisan Frères.....
20 do ...	do	do	2061	Saul, West et Cie

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

GAZEUSES.

N ^o de l'échantillon.	Observations.
1582	Exempte d'impuretés métalliques; non falsifiée.
1583	do do
757	Eau gazeuse sans soude (<i>aerated</i>); exempte d'impuretés métalliques, et inoffensive.
758	Véritable; contient de la soude, et est exempte d'impuretés métalliques.
759	Eau gazeuse (<i>aerated</i>); traces de plomb qui pourraient être nuisibles à la santé.
760	do do inoffensive; ne contient pas de soude; exempte d'impuretés métalliques.
761	Eau de seltz véritable; inoffensive et exempte d'impuretés métalliques.
762	Eau gazeuse (<i>aerated</i>); inoffensive; sans soude et exempte d'impuretés métalliques.
3210	do do do do
3211	do do sans soude; un peu de fer et d'alumine provenant de l'eau employée, mais rien de nuisible. Non falsifiée, mais pas tout à fait pure.
2513	Echantillon parfaitement pur.
2510	Echantillon moyen; simples traces de fer.
118	Véritable; exempte d'impuretés métalliques.
120	do do
124	do do
123	Contient un tiers de grain de cuivre au gallon. J'estime qu'une quantité quelconque de cuivre dans une boisson est dangereuse pour la santé
447	De bonne qualité; bien chargée de gaz d'acide carbonique.
454	Plomb en quantité dangereuse; tout à fait impropre à la consommation. Cette eau est de couleur vaseuse et dépose une poudre de couleur rouge brique, consistant principalement en oxyde de fer.
455	D'assez bonne qualité; chargée de gaz d'acide carbonique.
451	De bonne qualité; légèrement édulcorée.
2059	Pas de l'eau de seltz, mais breuvage gazeux, exempt d'impuretés minérales.
2060	do do do do
2062	do do do do

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

LIQUEURS—

AM

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1886.						
20 juin ...	Wm. Saunders.....	Windsor	3150	London Drug Store..	London.....	3750
30 do ...	do	do	3151	Dr. Stevenson.....	do	3751
30 do ...	do	do	3152	London Drug Store..	do	3752
30 do ...	do	do	3153	B. A. Mitchell	do	3749
30 do ...	do	do	3154	Elliott Frères.....	do	3756
30 do ...	do	do	3155	do	do	3754
30 do ...	do	do	3156	do	do	3755
30 do ...	do	do	3158	do	do	3757
30 do ...	do	do	3159	C. McCallum.....	do	3760
30 do ...	do	do	3160	W. Strong.....	do	3759
30 do ...	do	do	3161	D. Stevenson.....	do	3761
30 do ...	do	do	3162	C. McCallum.....	do	3758

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.**Suite.*

ERS.

Poils spécifique.	RÉSULTATS DES ANALYSES.				Observations.
	Alcool.		Matières so- lides.	Cendre.	
	Volume.	Poids.			
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	
9-886	10-47	8-43	·94	·02	<i>Sulphur and Iron Bitters</i> ; mélange d'amers végétaux contenant de la gentiane et probablement du quinia.
9-930	28-59	23-46	5-53	·04	Amer de bardane pour le sang (<i>Burdock Blood Bitters</i>); contenant de la salsepareille, du mézérion et autres ingrédients.
9-830	12-87	10-38	2-70	·21	Amer de houblon; amer végétal, composé principalement de houblon.
1-035	20-15	16-38	9-80	·01	Amer de fruits; amer végétal puissant.
9-557	48-05	40-65	5-53	·02	Amer <i>Angostura</i> ; amer végétal fortement alcoolique, aromatisé.
1-075	43-44	36-44	9-35	·01	Chartreuse; mélange d'alcool dilué et de sirop, aromatisé.
1-088	37-14	30-83	24-45	·05	Marschino; do do do
1-086	28-86	23-69	31-35	·18	Curaçao do do do
1-025	26-04	21-31	3-48	1-01	<i>Beef, Iron and Wine</i> ; bœuf, vin et fer de moyenne force médicinale, 79 pour 100 en solution.
1-025	23-36	18-28	13-33	·46	<i>Beef, Iron and Wine</i> ; bœuf, vin et fer de force médicinale inférieure, 14 pour 100 en solution.
1-019	16-98	13-77	9-15	·43	Vin de quinine; contient environ $\frac{1}{3}$ de la quantité de quinine voulue par la pharmacopée britannique, c'est-à-dire seulement ·045 de sulfate de quinine.
1-007	20-43	16-62	5-05	·18	Vin de quinine; contient environ la moitié de la quantité de quinine voulue par la pharmacopée britannique, ·09 pour 100.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES
FARINES

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Humidité.
1885.							p. 100
4 déc.	W. F. Best.	N.-Brunswick.	1648	Puddington et Merritt	Saint-Jean	1656	10.10
4 do	do	do	1649	do do	do	1657	12.
4 do	do	do	1650	do do	do	1658	10.35
4 do	do	do	1651	do do	do	1659	13.10
4 do	do	do	1652	do do	do	1660	16.75
1886.							
6 fév.	J. B. Edwards	Montréal.	840	F. Fraser	Montréal	834	1.6
6 do	do	do	841	do	do	825	3.
6 do	do	do	842	do	do	826	5.2
6 do	do	do	843	do	do	827	9.5
6 do	do	do	844	do	do	828	6.5
6 do	do	do	845	do	do	8.9	4.
6 do	do	do	846	do	do	830	5.
6 do	do	do	847	do	do	831	4.
6 do	do	do	848	do	do	832	14.
6 do	do	do	849	do	do	833	14.
4 janv.	F. X. Valade	Kingston.	2369	W. Wall	Ottawa	2282	7.35
4 do	do	do	2370	do	do	2285	10.50
4 do	do	do	2371	do	do	2290	10.68
4 do	do	do	2372	do	do	2291	11.96
4 do	do	do	2373	do	do	2280	11.21
4 do	do	do	2374	do	do	2281	13.60
4 do	do	do	2375	do	do	2284	8.68
4 do	do	do	2376	do	do	2283	5.58
4 do	do	do	2377	do	do	2289	11.50
4 do	do	do	2378	do	do	2279	8.61
4 do	do	do	2379	do	do	2278	9.42
25 do	do	do	2395	do	do	2286	12.61
25 do	do	do	2396	do	do	2287	10.70
27 fév.	W. H. Ellis	Toronto	128	Giverin Frères	Toronto	169	8.7
27 do	do	do	129	Walter Grant	do	170	8.6
27 do	do	do	130	P. McDonald	do	171	9.1
27 do	do	do	131	Gurd et Cie	do	172	9.1
27 do	do	do	132	do	do	173	10.0
31 mars.	Wm. Saunders	Windsor	568	Connor et Somerville	London	488	9.46
31 do	do	do	569	do	do	489	6.24
31 do	do	do	570	T. Tanton	do	480	11.30
31 do	do	do	571	do	do	491	9.70
31 do	do	do	572	Jas. O'Higgin	do	492	12.24
31 do	do	do	573	do	do	493	11.30
31 do	do	do	574	do	do	494	6.20
16 do	John E. Wright	Manitoba.	2113	Cummings et Cie	Winnipeg	2105	3.92
16 do	do	do	2114	W. J. Mitchel	do	2114	4.86
16 do	do	do	2115	do	do	2115	4.10
1885.							
3 oct.	W. H. Ellis	Toronto.	2773	C. S. Blackwell et Cie	Peterboro'	3106	11.4
3 do	do	do	2750	Thos. Cushman	Cobourg	2803	11.22

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Matière grasse.	Amidon.	Cendre.	Albuminoïdes.	Matière extractive.		
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
1.25	63.70	1.50	19.25			Blé blanc.
2.50	67.	50	12.50			Orge écrasé.
5.50	69.50	75	14.40			Avoine blanche.
4.50	56.80	1.60	23.00			Mais jaune.
7.10	58.	1.50	14.40			Pearl hominy.
55.			43.4			Farine de seigle.
49.5			47.5			Sarrasin écrasé
48.			46.8			Orge
45.			45.5			Blé
46.2			47.3			Farine d'avoine.
46.			50.			de pois
73.			22.			Hominy granulé, sans péricarpes.
88.5			16.5			Farine de riz
73.5			22.5			Amidon de blé granulé.
43.5			42.5			Avoine de maïs
		1.79				Farine de maïs
		1.70				Blé
		1.44				Blé blanc. Pur, tel que vendu.
		1.01				Blé séché. Préparation pure.
						" sans mélange; traces de cellulose
		37				Orge écrasé. Pur, tel que vendu.
						Mais avec cellulose provenant de la partie corticale.
		1.06				Mais. avec traces de cellulose.
		2.78				Mais blanc. do do
						Fécule légumineuse; pois, contenant un peu de cellulose provenant de la partie corticale.
		2.28				Farine de pois. Préparation pure.
						Avoine, avec un peu de fécule légumineuse de pois, avec un peu de cellulose provenant de la partie corticale.
		1.25				Farine de brose écossaise. Préparation pure.
		2.2				Blé moulu. Pur.
		.20				Mais, sans humidité
		3.21				Hominy granulé. Pur.
		9.20				Pearl hominy. Pur.
		1.7	77.2	1.5	10.9	Sarrasin
		7.3	69.	2.	14.9	Blé
		1.8	79.2	.8	9.1	Amidon de blé
		1.8	80.1	.6	8.4	d'avoine
		1.1	80.7	.4	7.8	d'orge
		1.96		1.51	12.49	de maïs
		5.65		1.60	8.62	Mais
				.90	2.44	Mais blanc. Blé net, pur.
		.95		1.31	12.90	Avoine blanche. Pure.
						Ne présente aucune impureté
						Fait en partie de maïs
						Ne présente aucune impureté
			.14	.78		Pearl hominy. Sans falsification.
			.08	1.27		Blé haché sec. Blé pur, de bonne qualité.
			1.13			Sagon pur.
			1.04			Amidon de maïs
			1.20			Amidon blanc. Sans falsification.
						Tapioca blanc. do
						Tapioca blanc. do
						Blé blanc. C.B.C. do
						Orge. do
						Avoine. do
						Farine de blé. do
						do do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-
LAIT

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Poids spécifique.	
							p. 100	p. 100
1885.								
7 nov.	M. Bowman...	Nou.-Ecosse	2643	Mme White.....	Halifax	1342	1.031	12.71
7 do	do	do	2644	John Keefe.....	do	1343	1.0358	13
7 do	do	do	2645	Mme Coakley.....	do	1344	1.032	13.36
7 do	do	do	2646	Mme Shea.....	do	1345	1.030	15.24
7 do	do	do	2647	M. Routledge.....	do	1346	1.031	13.13
7 do	do	do	2648	Mme Waterfield.....	do	1347	1.031	13.24
12 do	do	do	2649	Mme McCann.....	do	1348	1.029	11.31
12 do	do	do	2650	Mme N. Keefe.....	do	1349	1.031	12.52
12 do	do	do	2651	Mme Gulikxoon.....	do	1350	1.032	14.
12 do	do	do	2652	A. Quinn.....	do	1351	1.031	12.40
12 do	do	do	2653	Wm. Debay.....	do	1352	1.027	11.81
12 do	do	do	2654	Mme Phelan.....	do	1353	1.035	13.20
17 do	do	do	2655	Mme Walsh.....	do	1359	1.031	13.02
17 do	do	do	2656	Mme Francis Fry.....	do	1360	1.030	11.23
17 do	do	do	2657	J. Sutherland.....	do	1361	1.028	12.86
17 do	do	do	2658	Mme J. Norton.....	do	1362	1.032	13.12
17 do	do	do	2659	Dillon Bros.....	do	1363	1.037	15.95
17 do	do	do	2660	John Hogan.....	do	1364	1.031	13.08
4 do	W. F. Best.....	N.-Brunsw'k	1599	John Foster.....	St-Jean	1607	1.031	13.20
4 do	do	do	1600	Robt. Ritchie.....	do	1608	1.030	13.45
4 do	do	do	1601	Vanwart Bros.....	do	1609	1.029	
6 do	do	do	1602	C. M. Knight.....	do	1610	1.030	
6 do	do	do	1603	A. Myers.....	do	1611	1.031	
6 do	do	do	1604	J. H. Graham.....	do	1612	1.029	
11 do	do	do	1605	Andrew Gibson.....	do	1613	1.025	
11 do	do	do	1606	Robert Turner.....	do	1614	1.025	
11 do	do	do	1607	John McNamee.....	do	1615	1.029	
14 do	do	do	1608	Robt. McLean.....	do	1616	1.030	
14 do	do	do	1609	James O'Connell.....	do	1617	1.030	
14 do	do	do	1610	Samuel Creighton.....	do	1618	1.030	
19 do	do	do	1612	I. V. McAvity.....	do	1638	1.028	
19 do	do	do	1613	Jas. Gilmour.....	do	1639	1.030	
19 do	do	do	1614	William Rising.....	do	1640	1.032	
19 do	do	do	1615	Timothy Desmond.....	do	1641	1.031	
19 do	do	do	1616	J. H. Smith.....	do	1642	1.030	
19 do	do	do	1617	Henry Anthony.....	do	1643	1.030	
6 do	M. Fiset.....	Québec.....	1985	Charles Dion.....	Québec	1886	1.032	14.80
6 do	do	do	1986	Louis Isabelle.....	do	1887	1.032	14.24
6 do	do	do	1987	J. L.....	do	1888	1.031	13.80
6 do	do	do	1988	Félix Barrier.....	do	1889	1.030	4.40
7 do	do	do	1989	V. Julien.....	do	1890	1.034	14.00
7 do	do	do	1990	A. Clavet.....	do	1891	1.034	14.04
7 do	do	do	1991	Frs. Gingras.....	do	1892	1.033	13.940
7 do	do	do	1992	Pierre Dubeau.....	do	1893	1.034	13.500
7 do	do	do	1993	Narcisse Dion.....	do	1894	1.032	13.600
12 do	do	do	1994	A. Bourget.....	do	1895	1.033	15.400
12 do	do	do	1995	Louis Rué.....	do	1896	1.032	13.600
12 do	do	do	1996	Michel Dion.....	do	1897	1.033	14.
21 do	do	do	1997	German Michaud.....	do	1898	1.034	14.500
21 do	do	do	1998	H. Martin.....	do	1899	1.034	13.300
21 do	do	do	1999	Jean Falardeau.....	do	1900	1.035	13.600
21 do	do	do	2000	Jean Villeneuve.....	do	1902	1.035	13.800
21 do	do	do	1801	Pregue Gilbert.....	do	1902	1.035	13.700
21 do	do	do	1802	D. Cantin.....	do	1903	1.034	14.200

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Mat. solid. aut. que la butyriène.	Butyriène.	Cendre.	Chlorine dans la cendre.		
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
9.37	3.34			Normal.	Non falsifié.
10.44	2.56			do	do
9.69	3.67			do	do
9.68	5.56			do	do
9.54	3.59			do	do
9.44	3.80			do	do
8.28	3.03			do	Etendu d'eau de façon à nuire considérablement à sa qualité.
9.34	3.18			do	Non falsifié.
9.73	4.27			do	do
9.35	3.05			do	do
8.42	3.69			do	Etendu d'eau de façon à nuire considérablement à sa qualité.
10.29	2.91			do	Non falsifié.
9.40	3.62			do	do
8.71	2.52			do	Etendu d'eau de façon à nuire considérablement à sa qualité.
8.60	4.26			do	Douteux.
9.71	3.41			do	Non falsifié.
11.28	4.67			do	do très riche en mat. solid. aut. q. la but.
9.40	3.68			do	do
8.40	4.10	.70		do	do
8.45	4.28	.72		do	do
9.40	3.60	.75		do	do
3.70	9.	.75		do	Très riche; provient prob. du dess. de la boîte.
8.26	3.74	.64		do	Non falsifié.
10.80	4.20	.69		do	do
6.75	2.10	.60		do	Douteux.
6.75	2.00	.60		do	Falsifié avec de l'eau.
9.25	3.20	.70		do	Douteux.
3.20	8.40	.70		do	Non falsifié.
3.25	8.75	.70		do	do
8.50	2.75	.75		do	Douteux.
8.45	2.75	.70		do	Normal.
8.50	4.30	.69		do	do
8.95	4.30	.70		do	do
6.75	3.45	.71		do	do
6.75	3.25	.65		do	do
6.70	3.50	.72		do	do
10.80	4.	.8	.090	do	Bon.
10.80	3.44	.600	.070	do	do
10.40	3.40	.600	.065	do	do
10.50	3.90	.720	.080	do	do
10.60	3.40	.440	.090	do	do
10.90	3.140	.300	.060	do	do
10.60	3.340	.240	.075	do	do
10.24	2.260	.200	.080	do	do
9.70	3.900	.200	.090	do	do
5.80	9.600	.600	.240	do	do
9.80	3.800	.400	.040	do	do
10.	4.	.1	.20	do	do
10.160	4.340	.800	.180	do	do
10.500	2.800	.600	.140	do	do
10.000	3.600	.600	.150	do	do
10.200	3.600	.480	.110	do	do
10.300	3.400	.400	.120	do	do
10.000	4.200	.400	.160	do	do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

LAIT

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	Numéro du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	No de l'échantillon.	Poids	
							spécifique.	Total des matières solides.
1885.							p. 100	p. 100
14 nov.	J. B. Edwards	Montréal....	791	Thomas Roy.....	Montréal.....	775	1 030	12.4
14 do	do	do	792	G. A. Muir.....	do	776	1 025	14.3
14 do	do	do	793	Wm. Rooney.....	do		1 028	
14 do	do	do	794	Patrick Curtain.....	do	778	1 032	14.4
14 do	do	do	795	Alderic Leonard.....	do	779	1 033	14.2
14 do	do	do	796	James Quinn.....	do	780	1 030	14.6
5 déc.	do	do	798	Thomas Brown.....	do	794	1 030	14.8
5 do	do	do	799	Thomas Neilson.....	do	795	1 027	15.1
5 do	do	do	800	H. A. Brown.....	do	796	1 033	13.1
5 do	do	do	801	James Dooley.....	do	797	1 031	12.9
5 do	do	do	802	V. Arnitage.....	do	798	1 032	13.0
5 do	do	do	803	Thos. Trenholm.....	do	799	1 031	13.3
12 do	do	do	804	Pierre Renaud.....	do	818	1 030	13.5
12 do	do	do	805	F. X. Bourdon.....	do	819	1 031	13.1
12 do	do	do	806	O. McLachlin.....	do	820	1 030	13.8
12 do	do	do	807	Wm. Scott.....	do	821	1 031	13.0
12 do	do	do	808	John Brenner.....	do	822	1 030	13.1
12 do	do	do	809	Thomas Doody.....	do	823	1 032	11.2
13 nov.	W. H. Ellis...	Toronto	2777	Y. Cassick.....	Toronto	124	1 028	10.8
13 do	do	do	2778	B. Painter.....	do	125	1 027	11.6
13 do	do	do	2779	George Head.....	do	126	1 028	11.9
13 do	do	do	2780	Patrick Sheehan.....	do	127	1 032	12.8
13 do	do	do	2781	H. Hills.....	do	128	1 031	12.2
13 do	do	do	2782	Wm. Aikins.....	do	129	1 029	11.6
24 do	do	do	2783	Dav d et Broadfoot.....	do	147	1 032	13.58
24 do	do	do	2784	A. Y. Shellie.....	do	148	1 031	12.63
24 do	do	do	2785	Samuel Prout.....	do	149	1 033	12.90
24 do	do	do	2786	Joseph Gales.....	do	150	1 032	12.92
24 do	do	do	2787	J. P. Chilton.....	do	151	1 032	14.30
24 do	W. H. Ellis...	do	2788	Chipman, Lyons et Cie...	do	152	10 32	14.30
27 do	do	do	2789	George Hope.....	do	156	10 32	12.81
27 do	do	do	2790	George Thompson.....	do	157	10 32	13.36
27 do	do	do	2791	George Davis.....	do	158	10 33	12.91
27 do	do	do	2792	A. McMaster.....	do	159	10 33	12.91
27 do	do	do	2793	Geo. Mead.....	do	160		11.1
27 do	do	do	2795	Mme. Evans.....	do	161		10.9
1886.								
30 janv.	Wm. Saunders	Windsor.....	542	Jane Cooper.....	London.....	498	10 31	13 20
30 do	do	do	543	Mary Ryan.....	do	500	10 30	13 80
30 do	do	do	544	Edmond Tanton.....	do	496	10 27	13 60

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Matières solides	Butyline.	Cendre.	Chlorine dans la cendre.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
9.5	2.9	.7		Minces globules.....	Non falsifié.
8.3	6.	.7		Plein de globules d'huile.....	Véritable; excès de crème, provient probablement du dessus de la boîte.
	2.3	.6		Pauvre en globules d'huile.....	Falsifié par écrémage et addition d'eau.
10.	4.4	.8		Abond. de globules d'huile.....	Richesse dépassant la moy. Bien échantill.
10.2	4.	.7		Riche en globules d'huile.....	Lait véritable et riche.
9.3	4.3	.7		do do	do do
10.0	4.8	.8		do do	do do probablement écrémé.
9.9	5.2	.8		Très riche en globules d'huile.....	Dépasse la moyenne; probabl. mal échantill. et pris à la surface de la boîte.
9.5	3.6	.8		Riche en globules.....	Non falsifié.
9.4	3.5	.8		do	Lait véritable.
9.5	3.5	.7		do	do
9.7	3.6	.7		do	do
9.2	4.3	.8		do	Lait riche.
9.4	3.7	.8		do	Lait véritable et bon.
9.4	3.4	.7		do	do
10.	3.0	.8		Moyenne de globules.....	do
9.4	3.7	.8		Dépasse la moy. en globules.	do
8.5	2.7	.8		Pauvre en globules.....	Pauvre en crème; falsification douteuse.
8.2	2.6	.64			Falsifié par addition d'eau. Ne contient rien qui le rende nuisible à la santé.
3.6	3.	.56			do do do
9.4	2.5	.75			Véritable; très faible en butyline.
					Véritable.
					do
9.	2.6				do lait inférieur.
					do
					do
					do
					do
					Lait de composition anormale, ou coupé d'eau, et additionné de crème soit intentionnellement soit par un échantillonnage défectueux.
					Véritable.
					do
					do
					do
					do
8.5	2.6	.63			Falsifié par addition d'eau, de façon à réduire sa qualité; nuisible à la santé.
8.3	2.6	.66			do do do
9.70	3.50	.7			Lait pur, de bonne qualité.
10.06	3.74	.8			do do
8.86	3.74	.6			do do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

LAIT—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.	Poids spécifique.	Total des matières solides.
							p. 100.	p. 100.
1885.								
30 janv.	Wm. Saunders	Windsor	545	David Carroll	London	497	10.24	13.62
30 do	do	do	546	James Farrell	do	495	10.24	12.82
30 do	do	do	547	Frank Spettigrew	do	503	10.31	14.10
30 do	do	do	548	Chas. Cannon	do	499	10.31	12.70
30 do	do	do	549	E. Tanton	do	502	10.28	12.40
30 do	do	do	550	Harvy Colmstock	do	506	10.31	13.60
30 do	do	do	551	James McLeod	do	501	10.30	14.00
30 do	do	do	552	Alexander Steinson	do	504	10.29	13.40
30 do	do	do	553	Harvy Colmstock	do	505	10.31	14.90
30 do	do	do	554	John Thompson	do	508	10.27	13.50
30 do	do	do	555	M. Ryan	do	507	10.30	14.10
30 do	do	do	556	Jas. Skuce	do	511	10.30	14.20
30 do	do	do	557	Wm. Lawson	do	512	10.26	14.00
30 do	do	do	558	Jane Cooper	do	509	10.28	12.24
30 do	do	do	559	Mme Crowe	do	510	10.29	13.90
27 do	J. E. Wright	Manitoba	2065	McDonald	Winnipeg	2065	10.34	13.39
27 do	do	do	2066	J. Ronan	do	2066	10.32	14.56
27 do	do	do	2067	do	do	2067	10.32	14.54
27 do	do	do	2068	A. White	do	2068	10.32	14.87
27 do	do	do	2069	do	do	2069	10.24	15.12
27 do	do	do	2070	A. A. Coney	do	2070	10.32	14.67
1er fév.	do	do	2071	G. Gray	do	2084	10.34	16.96
1er do	do	do	2072	Richard Paul	do	2085	10.36	14.72
1er do	do	do	2073	W. Taylor	do	2086	10.35	16.24
1er do	do	do	2074	T. Wilson	do	2087	10.37	14.67
1er do	do	do	2075	T. H. Oxley	do	2088	10.30	15.12
1er do	do	do	2076	do	do	2089	10.34	15.12
1er do	do	do	2077	T. Ronan	do	2090	10.29	15.80
1er do	do	do	2078	Wm. Taylor	do	2091	10.33	14.63
1er do	do	do	2079	A. White	do	2092	10.34	15.12
1er do	do	do	2080	M. McDonald	do	2093	10.29	12.16
1er do	do	do	2081	B. Tivertson	do	2094	10.30	13.35
1er do	do	do	2082	G. J. McArthur	do	2095	10.31	13.21

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Mat. solid. autr. que la butyr.	Butyrine.	Cendres	Chloïne dans la cendre.		
p. 100	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
9.22	4.40	.5			Lait pur, riche.
8.47	4.35	.7			do do
9.95	4.35	.6			do do
9.10	3.60	.6			do bon.
9.10	3.30	.7			do moyen.
9.90	3.70	.6			do bon.
9.70	4.30	.9			do riche.
9.60	3.80	.7			do bon.
10.42	4.48	.6			do riche.
9.84	3.66	.6			do bon.
10.40	3.70	.7			do do
9.93	4.27	.7			do riche.
9.40	4.60	.5			do do
8.34	3.90	.6			do bon.
9.62	4.28	.7			do riche.
10.86	2.83	.6	.12	Pauvre en globules d'huile	Il est douteux si une partie de la crème n'a pas été enlevée, vu que l'échantillon était en partie gelé lorsqu'on l'a obtenu.
10.93	3.63	.67	.12		Véritable.
10.12	4.42	.69	.12		do
10.28	4.59	.65	.13		do très riche en butyrine.
9.22	5.90	.63	.14		do
9.66	5.01	.67	.13		do très riche en butyrine.
11.96	5.00	.74	.17		do
12.	2.78	.81	.14		Douteux.
10.80	4.44	.67	.12		Véritable.
12.20	2.47	.72	.16		Mauvais échantillon.
11.84	3.28	.70	.13		Véritable.
10.53	3.88	.73	.12		do
12.39	3.41	.67	.13		do
11.10	3.53	.63	.12		Non falsifié.
10.78	4.34	.60	.11		Véritable.
9.60	2.56	.72	.14		Falsifié par enlèvement d'une partie de la butyrine, ou par addition d'eau produisant le même résultat; la butyrine dépasse à peine la limite du type, et l'échantillon est faible en matières solides autres que la butyrine.
9.54	3.81	.70	.13		Véritable.
9.35	3.86	.73	.12		do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
ÉPICES—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1886.						
8 mai ...	Maynard Bowman.	Nouvelle-Ecosse.	1330	W. H. Pallister.....	Halifax.....	1419
8 do ...	do	do	1331	T. Walsh.....	do	1426
8 do ...	do	do	1332	Davidson Frères.....	do	1427
8 do ...	do	do	1333	C. et W. Anderson.....	do	1431
15 avril ...	W. F. Best.....	N.-Brunswick.....	1654	Robt. Ritchie.....	Saint-Jean.....	1663
15 do ...	do	do	1664	Vanwart Frères.....	do	1672
15 do ...	do	do	1670	Samuel Tufts.....	do	1678
15 do ...	do	do	1684	Thomas Ritchie.....	do	1692
5 do ...	M. Fiset.....	Québec.....	1850	O. Vocelle.....	Québec.....	1951
5 do ...	do	do	1854	Theo. Parent.....	do	1955
5 do ...	do	do	1855	Alex. Parent.....	do	1956
17 do ...	J. Baker Edwards.	Montréal.....	858	Gaucher et Tellmosse.....	Montréal.....	835
17 do ...	do	do	859	R. McShane.....	do	838
17 do ...	do	do	861	R. E. Gagnon.....	do	843
17 do ...	do	do	861	R. T. Dinahan.....	do	846
31 mars ...	F. X. Valade.....	Kingston.....	2398	Jas. Steel.....	Ottawa.....	2314
31 do ...	do	do	3004	R. E. et J. C. Jamieson.....	do	2320
31 do ...	do	do	3006	J. B. C. Dunn.....	do	2322
31 do ...	do	do	3010	N. A. Savard.....	do	2326
30 juin ...	W. H. Ellis.....	Toronto.....	158	Jas. Harris.....	Toronto.....	177
30 do ...	do	do	159	Folchard Frères.....	do	182
30 do ...	do	do	160	F. Johnson.....	do	193
30 do ...	do	do	161	Jas. A. Sloan.....	do	196
30 do ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	3102	Dood Frères.....	London.....	3713
30 do ...	do	do	3103	J. Scandrett.....	do	3714
30 do ...	do	do	3104	John Burton.....	do	3715
30 do ...	do	do	3105	Mayell et Cie.....	do	3716

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*
CLOUS DE GIROFLE.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE			Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Extrait de graisse résineux.	Cendre.		
p. c.	p. c.	p. c.		
18.6	21.2	7.2	Sans falsification.
18.1	20.4	7.3	do
17.3	21.5	6.6	do
18.6	22.2	5.8	do
21.	32.5	7.5	Pas de matière étrangère.....	do
18.50	19.75	8.2	Mêlés avec une quantité de matière végétale; environ 15 pour 100 de tiges de giroflier.....	Falsifié.
18.50	28.	9.5	Sans falsification.
19.25	28.10	7.75	do
15.20	15.9	5.4	Contient des tiges; pas d'amidon étranger.....	Bon.
16.60	14.	6.4	Pas d'amidon étranger.....	Moyenne qualité.
16.	17.8	5.580	do	Pur.
5.8	20.	5.8	Pois moulus et piment.....	Falsifié aux termes de l'acte sans être nuisible à la santé.
5.	21.	5.	Contient de la chicorée; structure de piment.....	do
5.	26.	5.4	Contient du piment, des pois moulus et de la silique de moutarde.....	do
5.5	19.	6.	Contient de la silique de piment et du pois torréfié.....	do
12.27	16.	7.39	Contient du girofle, avec des tiges et du curcuma.....	Falsifié
9.37	12.37	9.99	Cont. des tiges de giroflier et de curc.	Inférieur.
13.50	13.27	5.81	do do do	Falsifié.
11.83	10.69	8.94	do do de la cellule et du curcuma.....	Impur.
21.25	26.75	6.25	Pur.....	Sans falsification.
19.65	16.20	5.45	Amidon.....	Falsifié avec environ 10 pour 100 de matière farinée.
14.70	12.60	7.40	Tiges.....	Contient beaucoup de tiges.
15.15	11.85	5.55	Pois.....	Falsifié avec environ 15 ou 20 p.100 de pois et d'autre substance farinée.
7.28	15.96	6.21	Ne présente aucun succédané fariné ni autre.....	Girofle pur, moulu gros.
6.83	10.82	7.33	Environ 15 pour 100 de substance farinée, probablement du pain moulu.....	Falsifié avec environ 15 p. 100 de pain moulu.
7.42	14.36	4.96	Ne présente aucun succédané fariné ni autre.....	Girofle moulu pur.
8.46	22.06	5.05	Ne présente aucun succédané fariné ni autre.....	Girofle moulu pur de bonne qualité.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

ÉPICES—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
1er mai ...	M. Bowman	Nouv.-Ecosse. ...	1322	W. H. Pallister	Halifax.	1418
do ...	do	do	1323	A. P. Towers	do	1422
do ...	do	do	1324	R. W. McDonald	do	1424
do ...	do	do	1325	Davidson Frères	do	1429
15 avril ...	W. F. Best	N.-Brunswick ...	1656	Robt. Ritchie	Saint-Jean ..	1664
15 do ...	do	do	1663	Vanwart Frères	do	1671
15 do ...	do	do	1672	Samuel Tufts	do	1680
15 do ...	do	do	1680	John Doody	do	1688
29 mars ...	M. Fisst	Québec	1844	Leclerc et Letellier	Québec	1945
29 do ...	do	do	1845	J. J. Duffy	do	1946
29 do ...	do	do	1846	A. Fraser	do	1947
29 do ...	do	do	1847	F. X. Gingras	do	1948
16 avril ...	J. B. Edwards	Montréal	854	Gaucher et Tellmosse	Montréal	834
16 do ...	do	do	855	R. McShane	do	839
16 do ...	do	do	856	R. E. Gagnon	do	842
16 do ...	do	do	857	R. T. Dinaham	do	848
31 mars ...	F. X. Valade	Kingston	2400	William York	Ottawa	2316
31 do ...	do	do	3003	R. E. et J. C. Jamieson	do	2319
31 do ...	do	do	3007	J. B. C. Dunn	do	2323
31 do ...	do	do	3011	N. A. Savard	do	3227
30 juin ...	W. H. Ellis	Toronto	162	J. Slade	Toronto	176
30 do ...	do	do	163	Erasmus Schell	do	179
30 do ...	do	do	164	Miller et McArthur	do	181
30 do ...	do	do	165	Jas. Purvis	do	190
30 do ...	Wm. Saunders	Windsor	3126	Mayell et Cie	London	3718
30 do ...	do	do	3127	Fitzgerald et Scandrett	do	3719
30 do ...	do	do	3128	John Southcott	do	3720
30 do ...	do	do	3129	John Moule	do	3717

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*

GINGEMBRE.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.			Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Extrait de fraise résineux.	Cendre.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.		
9.9	2.	3.1	Sans falsification.
10.1	3.6	5.8	do
10.9	3.2	7.0	do
10.	4.8	3.5	Contient une grande quantité de farine de blé	Falsifié.
12.50	27.50	4.25	Ne présente que la structure du gingembre moulu	Sans falsification.
11.75	19.40	7.20	Structure d'amidon	Falsifié avec de la farine.
10.50	26.50	6.75	Sans falsification.
9.25	17.40	7.20	Gingembre véritable et présence de curcuma	Falsifié.
9.	11.36	8.8	Amidon et curcuma ; contient de 20 à 25 pour 100 de farine de blé	Inférieur ; falsifié avec du gypse et du curcuma ; non recommandable.
8.7	10.50	2.1	Amidon et curcuma, et 30 pour 100 de farine de blé	Médiocre qualité ; falsifié avec au moins de 20 à 30 pour 100 de farine et de curcuma.
8.4	9.	3.360	Farine de gingembre	Pur.
6.26	10.44	3.74	do	Moyenne qualité.
4.5	5.3	1.4	Consiste grandement en blé (50 pour 100) coloré avec du curcuma, avec poivre de cayenne	Falsifié aux termes de l'acte de 1885, sans être nuisible à la santé.
5.8	15.	5.4	Pas d'amidon étranger	Véritable.
7.	12.	2.04	do	do
6.	14.	3.2	do	do
13.04	4.84	2.77	Contient du gingembre, du blé, de la moutarde et du curcuma	Légerement falsifié.
10.27	5.28	2.14	Cont. du gingem., du blé et du curcuma	Falsifié.
13.07	7.15	3.77	Contient très peu de gingembre, de la cellulose et du curcuma	do
12.53	2.10	2.	Contient du gingembre et un peu de blé et de curcuma	Légerement falsifié.
10.25	3.65	5.02	Pur	Véritable.
11.45	5.60	3.60	do	do
11.50	4.40	3.85	do	do
11.55	3.95	2.95	do	do
10.81	4.22	3.76	Pas de succédané farinacé ni autre	Gingembre pur moulu.
10.79	3.83	3.94	do	do
10.34	4.05	2.78	Un peu de mélange farinacé, probablement du pain moulu	Gingembre remarquablement riche avec environ 10 pour 100 de pain moulu ; légèrement coloré avec du curcuma.
10.91	2.67	1.01	Fortes mesure de substance farinacée consistant probablement en pain moulu	Falsifié avec environ 50 pour 100 de pain moulu.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

ÉPICERS—

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1886.						
8 mai	M. Bowman	Nouvelle-Ecosse.	1326	W. H. Pallister	Halifax	1416
8 do	do	do	1327	A. P. Towers	do	1420
8 do	do	do	1328	R. W. McDonald	do	1423
8 do	do	do	1329	Davidson Frères	do	1428
15 avril	W. F. Best	N.-Brunswick	1655	Robert Ritchie	Saint-Jean	1663
15 do	do	do	1661	Vauwart Frères	do	1669
15 do	do	do	1674	Samuel Tufts	do	1682
15 do	do	do	1681	John Doody	do	1689
5 do	M. Fiset	Québec	1848	John Bryson	Québec	1949
5 do	do	do	1849	do	do	1950
5 do	do	do	1851	O. Vocelle	Québec	1952
5 do	do	do	1852	do	do	1953
5 do	do	do	1853	George Drolet	do	1954
19 do	J. Baker Edwards	Montréal	862	Gaucher et Tellmosse	Montréal	837
19 do	do	do	863	R. McShane	do	841
19 do	do	do	864	R. E. Gagnon	do	845
19 do	do	do	865	R. T. Dinahan	do	847
31 mars	F. X. Valade	Kingston	2399	Wm. York	Ottawa	2315
31 do	do	do	3002	N. Legault	do	2318
31 do	do	do	3008	D. N. Charlebois	do	2324
31 do	do	do	3012	C. Stratton	do	2328
30 juin	W. H. Ellis	Toronto	174	W. Radcliffe	Toronto	174
30 do	do	do	175	H. T. Brown	do	180
30 do	do	do	176	Jas. Bailey	do	186
30 do	do	do	177	Wiggins et Lewis	do	191
30 do	Wm. Saunders	Windsor	3166	W. A. McCutcheon	London	3725
30 do	do	do	3107	do	do	3726
30 do	do	do	3108	J. B. Smith	do	3727
30 do	do	do	3109	Martin Gorman	do	3728

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

POIVRE—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.			Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Extrait résiduel.	Cendre.		
p. 100	p. 100	p. 100		
9.4	9.7	9.7		Sans falsification.
10.2	7.5	8.8		do
9.8	4.2	6.6	Contient une forte mesure de blé, de poivre de cayenne et de silique de moutarde	Falsifié.
9.3	4.5	6.6	Contient de la farine de blé et de la silique de moutarde	do
10.	18.75	7.20	N'accuse aucun mélange	Non falsifié.
12.25	15.25	8.	Contient une petite quantité d'amidon étranger ainsi que de silice	Falsifié avec des siliques et de la farine.
9.75	21.	8.75	Contient de l'amidon étranger	Falsifié.
7.25	18.50	5.25	Présente une petite quantité de matière étrangère, probablement du son.	do
7.20	5.20	18.00	Pas de matière végétale étrangère	Falsifié au moy. de 12 ou 15 p. 100 de sable.
10.70	6.10	10.4	Pur d'amidon étranger	Excès de cend. ; cont. prob. un peu de sable
10.6	6.4	1.9	Pur	Pur.
7.76	7.34	22.80	Pas d'amidon étranger, mais du sable.	Falsifié au moy. de 15 ou 18 p. 100 de sable.
15.280	14.5	5.9	Contient de la farine et des pois torréfiés.	Falsifié au moyen de farine et des pois torréfiés.
	14.	4.	Contient du maïs torréfié et de la farine de pois.	Falsifié aux termes de l'acte, mais sans être nuisible à la santé.
	21.	4.2	Poivre pur	Véritable.
	10.	5.4	Contient des farines de pois et de maïs	Falsifié aux termes de l'acte, mais non nuisible à la santé.
	12.	6.2	Contient des pois et du maïs torréfié.	Falsifié aux termes de l'acte, mais non nuisible à la santé.
12.95	6.84	5.5	Contient du poivre; très peu de blé, un peu de moutarde—partie corticale.	Légèrement falsifié, mais passable.
10.32	5.29	5.08	Cont. du poivre et de la pouss. de blé; la part. cort. paraît ind. du curcuma	do do
10.81	6.95	7.52	Contient du poivre, du blé, du curcuma; partie corticale, poussière	Falsifié.
12.53	5.19	4.05	Contient du poivre, du blé, du curcuma et de la moutarde	do
10.20	5.05	3.92	Farine	Falsifié avec de la farine.
13.32	4.10	1.97	do	do
10.32	4.90	4.67	do	do
11.15	2.95	1.00	Pur	Véritable.
10.78	3.46	1.41	Présente une grande quantité de granules d'amidon de blé.	Falsifié au moyen d'environ 60 p. 100 de matière farinacée, probablement du pain moulu.
10.09	7.75	10.	Ne présente aucunes impuretés farinacées ni autres	Poivre pur mal préparé, ce qui explique la présence, probablement accidentelle, d'un peu de sable.
10.10	9.46	8.56	Ne présente aucunes impuretés farinacées ni autres	Poivre pur moulu.
9.44	6.86	6.86	Ne présente aucunes impuretés farinacées ni autres	do do de qualité inférieure.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

MOU

Date.	Nom de l'analyste.	District.	N° du bulletin de l'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
27 avril ...	M. Bowman.....	Nouvelle-Ecosse	1318	W. H. Pallister.....	Halifax.....	1417
27 do ...	do	do	1319	A. P. Towers.....	do	1421
27 do ...	do	do	1320	R. W. McDonald.....	do	1425
27 do ...	do	do	1321	Davidson Frères	do	1430
1885.						
26 août ...	W. F. Best.....	N.-Brunswick ...	1592	John Trites	Saint-Jean .	1692
1886.						
15 avril ...	do	do	1657	Robert Ritchie.....	do	1665
15 do ...	do	do	1662	Vanwart Frères.....	do	1670
15 do ...	do	do	1671	Samuel Tufts.....	do	1679
15 do ...	do	do	1678	John Doody	do	1686
29 mars ...	M. Fiset.....	Québec.....	1840	Leclerc et Letellier.....	Québec.....	1941
29 do ...	do	do	1841	do	do	1942
29 do ...	do	do	1842	do	do	1943
20 do ...	do	do	1843	do	do	1944
14 avril ...	J. B. Edwards	Montréal.....	850	Gaucher et Telmosse	Montréal ...	836
14 do ...	do	do	851	R. McShane.....	do	840
14 do ...	do	do	852	R. E. Gagnon.....	do	844
14 do ...	do	do	853	R. T. Dinahan.....	do	849
31 mars ...	F. X. Valade.....	Kingston	2397	Jas. Steel.....	Ottawa.....	2313
31 do ...	do	do	3001	N. Legault.....	do	2317
31 do ...	do	do	3005	B. Boutin.....	do	2321
31 do ...	do	do	3009	D. N. Charlebois.....	do	2325
30 juin ...	W. H. Ellis.....	Toronto	178	A. Bretz.....	Toronto.....	175
30 do ...	do	do	179	J. C. Morrison.....	do	178
30 do ...	do	do	180	Jas. Merrick.....	do	188
30 do ...	do	do	181	J. S. Grant.....	do	195
30 do ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	598	T. E. O'Callaghan.....	London.....	3721

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite

TARDE.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Huile.	Farine d'avoine.	Cendre.		
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
6.3	23.3	3.1	Contient environ 25 pour 100 de matière farinacée	Non falsifié; étiquetée <i>Mélange</i> .
6.3	22.5	3.1	Contient environ 25 pour 100 de matière farinacée	
8.3	13.4	4.7	Contient environ 25 pour 100 de matière farinacée	
7.9	21.4	2.7	Contient environ 25 pour 100 de matière farinacée	
3.10	25.50	28.50	3.55	N'est pas au-dessous du type.
6.75	20.50	37.	3.75	Mélange.
9.	18.50	31.50	3.50	Présence de farine de blé et de curcuma	do
6.50	29.	30.	4.00	do
5.50	26.	31.50	3.50	Mélange; doit être classé comme falsifié aux termes de l'acte de 1885.
7.9	10.7	20.30	3.9	Farine de blé curcuma	Inférieure; peu recom. pour fins diététiq.
4.2	36.22	3.6	Pure	Pure; recommandable pour fins médicines.
9.7	12.7	10to12	3.6	Amidon et Curcuma	De qualité médiocre; pas recommandable pour fins diététiques.
8.7	8.7	25to30	3.6	do	Inférieure.
7.	20.	4.	Contient environ 20 pour 100 d'amidon de patate	Falsifiée d'après l'acte, mais non nuisible à la santé.
7.5	32.	4.7	Moutarde véritable	Véritable.
3.5	22.5	3.	Contient de 25 à 30 pour 100 d'amidon de blé	Falsifiée aux termes de l'acte, mais non nuisible à la santé.
4.	29.	4.2	Contient environ 10 pour 100 de farine de pois	Falsifiée dans une faible mesure, mais non nuisible à la santé.
8.42	14.85	11.42	Cont. de la moutarde, du curcuma, de la poussière minérale et de la cellulose	Falsifiée avec du curcuma et une substance minérale.
7.29	24.34	3.09	Cont. de la moutarde, du blé en quant. et un peu de curcuma.	Falsifiée.
7.39	22.90	2.92	Contient de la moutarde, du blé et du curcuma	do
7.8	7.80	3.10	Contient de la moutarde et de la partie corticale.	Passable.
6.85	23.50	3.30	farine et curcuma	Composé d'environ 70 p. 100 de moutarde, et 30 p. 100 de farine et de curcuma.
8.68	5.25	1.92	do	Composé d'environ 30 p. 100 de moutarde, et 70 pour 100 de farine et de curcuma.
7.88	24.35	2.20	do	Composé d'environ 70 p. 100 de moutarde, et 30 pour 100 de farine et de curcuma.
5.60	6.50	3.28	do	Composé d'environ 50 p. 100 de tourteau de moutarde, et 50 p. 100 de farine et de curcuma.
6.44	30.57	3.17	Présente environ 10 pour 100 de farine de blé	Composé de 90 p. 100 de moutarde et 10 p. 100 de farine de blé.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

MOU

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
30 juin..	Wm. Saunders . . .	Windsor.....	399	Mayell et Cie.....	London.....	3722
30 do ...	do	do	600	Dodd Frères.....	do	3723
30 do ...	do	do	3101	J. Moule.....	do	3724

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*TARDE—*Fin.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Huile fixe.	Farine de blé.	Cendre.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
6·05	21·70	5·27	Environ 30 pour 100 de mélange fariné	Composé d'environ 70 pour 100 de moutarde et d'environ 30 pour 100 de mélange fariné.
6·12	22·58	2·38	Environ 25 pour 100 de farine de blé	
5·18	32·86	4·22	Pas d'impuretés	Composé d'environ 75 pour 100 de moutarde et d'environ 25 pour 100 de farine de blé; coloré au curcuma. Moutarde pure d'excellente qualité.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BON

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
20 novem.	Maynard Bowman	Nouvelle-Ecosse.	2661	T. Mitchell	Halifax	1354
20 do	do	do	2662	Mme Renules	do	1355
20 do	do	do	2663	Mme O'Brien	do	1356
20 do	do	do	2664	Charles Craig	do	1357
20 do	do	do	2665	D. J. Gorman	do	1358
20 do	do	do	2666	Mme F. Fry	do	1365
20 do	do	do	2667	E. Donahue	do	1369
20 do	do	do	2668	Moir, Fils et Cie	do	1367
20 do	do	do	2669	Mme Walsh	do	1368
20 do	do	do	2670	W. H. Brown	do	1369
20 do	do	do	2671	Mme Atkinson	do	1370
20 do	do	do	2672	C. et W. Anderson	do	1371
20 do	do	do	2673	Mme Atkinson	do	1372
20 do	do	do	2674	Moir, Fils et Cie	do	1373
20 do	do	do	2675	T. Mitchell	do	1374
20 do	do	do	2676	M. J. O'Brien	do	1375
20 do	do	do	2677	Hessian et Devine	do	1376
20 do	do	do	2678	W. H. Teas	do	1377
17 do	W. F. Best	N.-Brunswick	1618	John Foster	Saint-Jean	1620
17 do	do	do	1619	Mme Pikes	do	1621
17 do	do	do	1620	John Doody	do	1622
17 do	do	do	1621	Williams Bros	do	1623
17 do	do	do	1622	John Elmon	do	1624
17 do	do	do	1623	Mme Quinn	do	1625
17 do	do	do	1624	Irving et King	do	1626
17 do	do	do	1625	F. Dowling	do	1627
17 do	do	do	1626	J. O. Miller	do	1628
17 do	do	do	1627	Thomas White	do	1629
17 do	do	do	1628	S. F. Mathews	do	1630
17 do	do	do	1629	John Gibbs	do	1631
17 do	do	do	1630	do	do	1632
17 do	do	do	1631	A. M. Smith	do	1633
17 do	do	do	1632	C. Damery	do	1634
17 do	do	do	1633	John O'Gorman	do	1635
17 do	do	do	1634	John R. Woodburn et Cie.	do	1636
17 do	do	do	1635	Geo. Robertson	do	1637
30 décem.	M. Fiset	Québec	1814	J. E. Asselin	Québec	1914
30 do	do	do	1815	L. O. Bedard	do	1915
30 do	do	do	1816	P. X. Mercier	do	1916

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

BONS.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Cendre.	Humidité.	Glucose.	Saccha-rose.		
p. 100.	p. 100.	p. 100	p. 100		
·10	Pas de mat. colorante nuisible.	Non falsifié.
·16	do do	do
·10	do do	do
·08	do do	do
·37	do do	do
·12	do do	do
·07	do do	do
·14	do do	do
·074	do do	do
·070	do do	do
·19	do do	do
·15	do do	do
·24	do do	do
·29	do do	do
·15	Sel de plomb employé dans la color. de cert. bomb. jaunes.	Falsifié aux termes de l'acte, article 2 (6).
·22	Pas de mat. colorante nuisible.	Non falsifié.
·35	Sel de plomb employé dans la color. de cert. bomb. jaunes.	Falsifié aux termes de l'acte, article 2 (6).
·24	Pas de mat. colorante nuisible.	Non falsifié.
					Ne contient rien de nuisible; un peu de glucose, et beaucoup de farine dans quelques spécimens.
				Ne contient pas de matière colorante minérale	Cont. du sucre de canne et de la glucose.
				do do	Farine et glucose, avec du sucre de canne.
				Pas de matière color. nuisible.	Quelques-uns des échantillons ne contiennent que de la farine et de la glucose, avec matières colorantes et aromatiques.
					Rien de nuisible.
					Pas de matières colorantes minérales.
					Excellent.
					Pur.
					Contient beaucoup de glucose, de la farine et de l'amidon; mat. color. inoffensives.
					Pur.
					Contient beaucoup de glucose et de farine; très peu de sucre de canne.
					Contient de la farine, de la glucose et du sucre de canne; coloration inoffensive.
					Contient principalement, de la glucose, de la farine et de la gomme; colorat. inoffens.
					Coloration inoffensive; de la glucose, de la farine et du sucre de canne.
					Colorat. inoff.; beauc. de far. et de gluc.
					Beaucoup de farine et de glucose; une partie de l'échantillon se compose de gâteaux glacés.
					Moyenne qualité; coloration à la cochenille.
					Inférieur; coloration à la cochenille.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-
BONBONS—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1885.						
30 déc.....	M. Fiset.....	Québec.....	1817	W. M. McWilliams.....	Québec.....	1918
30 do	do	do	1818	do	do	1919
30 do	do	do	1819	R. Wingfield.....	do	1920
30 do	do	do	1820	do	do	1921
30 do	do	do	1821	do	do	1922
30 do	do	do	1822	E. Talbot	do	1923
30 do	do	do	1823	do	do	1924
30 do	do	do	1824	do	do	1925
30 do	do	do	1825	Ignace Couture	do	1926
30 do	do	do	1826	L. C. Hamel.....	do	1927
30 do	do	do	1827	Goulet et frère.....	do	1928
30 do	do	do	1828	John Buchanan.....	do	1929
30 do	do	do	1829	E. Bédard	do	1930
30 do	do	do	1830	G. P. Ouellet.....	do	1931
30 do	do	do	1831	Thomas Poullet.....	do	1932
15 do	J. Baker Edwards.	Montréal	810	Moses McGuire	Montréal	781
15 do	do	do	811	Alphonse Gaibelle	do	782
15 do	do	do	812	Jas. Lamouche.....	do	784
15 do	do	do	813	do	783
15 do	do	do	814	Hyacinthe Sequin.....	do	785
15 do	do	do	815	J. B.....	do	786
15 do	do	do	816	Thomas Bridges.....	do	787
15 do	do	do	817	Mme F. Hart.....	do	788
15 do	do	do	818	Mme Mary Loftus.....	do	789
15 do	do	do	819	De ——— Frères.....	do	800

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.*
Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Cendre.	Humidité.	Glucose.	Saccha-rose.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
·3	9·4	7·	43·	Cont. plus ou moins de chocolat	Bonne qualité; coloration à la cochenille.
·04	11·2	7·6	49·3	Contient un peu de chocolat et de cacao.....	Bon; coloration inoffensive.
·01	6·	5·	45·	Contient des fragments d'amandes et de cacao.....	Bon; coloration à la cochenille; inoffensif.
·16	4·	6·1	44·2	Gomme en quantités plus ou moins grandes.....	do do do
·05	6·4	4·6	31·1	Contient de la gomme, de l'amidon et du gingembre moulu..	Moyenne qualité do do
·10	8·	3·35	32·9	Gomme et amidon en quantités plus ou moins grandes.....	do do do
·01	7·4	5·	20·	Gomme adragante et amidon en quantit. plus ou moins grandes	do do do
.....	3·8	1·8	24·20	Gomme, chocolat et amidon....	do do do
·10	2·2	7·7	43·6	Farine et gomme.....	do
·18	2·6	9·1	40·9	Gomme	Qualité moyenne; contient des matières colorantes végétales.
.....	1·6	9·6	52·9	Contient de l'amidon.....	Bonne qualité; matière colorante végétale rouge.
·22	2·6	6·7	18·3	Contient de la farine.....	Qualité inférieure do do
·10	1·9	9·1	6·5	do do	do pas de mat. color. minér.
·10	1·4	8·9	25·4	do de l'amidon.....	Moyenne qualité.
·16	4·9	3·5	21·5	do de la farine, de la gomme et des amandes.....	Qualité inférieure; contient une substance colorante rouge.
.....	Pure et salubre; sucre bouilli; pas de matière colorante minérale.
.....	Pure et salubre; sucre bouilli; pas de coloration minérale.
.....	Sucre bouilli et étiré; coloré en raies; coloration végétale; normal et sain.
.....	Bonbon de marrube; composé exclusivement de marrube et de sucre; pas de substance minérale; normal et sain.
.....	Sucre bouilli à la goutte; ne contient que du sucre; pas de substances minérales; une cert. quantité d'amidon; ni amandes ni graines de carvi; ne cont. rien d'insal.
.....	Sucre bouilli, avec un peu de glucose et d'amidon; matière colorante végétale; pas de substances minérales; non falsifié et sain.
.....	Tout sucre; pas de substances colorantes minér.; quelques-uns des bonbons contiennent un peu d'amidon; non falsifié et sain.
.....	Tout sucre; pas de substances colorantes minérales; quelques-uns des bonbons contiennent de l'amidon; normal et sain.
.....	Sucre bouilli pur; pas de substances color. minérales; pas d'amidon; normal et sain.
.....	Sucre et crème purs, avec un peu de glucose; pas de substances minérales; pas d'amidon; normal et sain.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BONBONS—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
18 décem..	J. B. Edwards.....	Montréal	820	Scott et H	Montréal	801
15 do ...	do ...	do	821	J. J. Ford.....	do	802
15 do ...	do ...	do	822	Alf. Joyce.....	do	803
15 do ...	do ...	do	823	Isaac Terry	do	804
15 do ...	do ...	do	824	Mme Mary Thomas.....	do	805
15 do ...	do ...	do	825	Bain et Trudeau.....	do	790
18 do ...	do	do	826	N. Mercer	do	791
18 do ...	do	do	827	Mme L. Duranceau	do	792

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Suite.**Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Examen microscopique.	Observations.
Cendre.	Humidité.	Glucose.	Saccha-rose.		
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
.....	Sucre, crème et glucose; pas de substance minérale; un peu d'amidon dans quelques-uns des bonbons; normal et sain.
.....	Sucre bouilli et caramels; pas de substances minérales; pas d'amidon; normal et salubre.
.....	Tout sucre ou glucose; pas de substances minérales; pas d'amidon; norm. et sain.
.....	Caramels, chocolat et sucre bouilli; pas de subst. minér.; quelques-uns des bonbons cont. de la gluc. et de l'am.; sains.
.....	Tout sucre et farine; pas de subst. minérales; pas d'amidon; normal et sain.
.....	Tout sucre; pas de substances minérales; quelques-uns des bonbons contiennent un peu d'amidon. Normal et sain.
.....	Sucre étiré et glucose; pas de substances minérales; quelques-uns des bonbons cont. un peu d'amidon. Normal et sain.
.....	Contient du sucre, de l'amidon et de la glucose; pas de substances minérales; normal et sain.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BONBONS—

Date.	Nom de l'analyste	Division.	N ^o du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
28 nov. ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	524	W. H. McCutcheon.....	London.....	458
28 do ...	do	do	525	H. Fysh.....	do	459
28 do ...	do	do	526	D. Dood & Co.....	do	460
28 do ...	do	do	527	S. Woodliffe.....	do	461
28 do ...	do	do	528	G. Walker.....	do	462
28 do ...	do	do	529	& Struthers.....	do	463
28 do ...	do	do	530	J. Bennenati.....	do	464
28 do ...	do	do	531	Chas. Wilson.....	do	465
28 do ...	do	do	532	Andrew McCormick.....	do	466
28 do ...	do	do	533	T. Burton.....	do	467
28 do ...	do	do	534	Mrs. Legg.....	do	468
28 do ...	do	do	535	H. A. Smith.....	do	469
28 do ...	do	do	536	J. Sharpe.....	do	470
28 do ...	do	do	537	J. B. Smith.....	do	471
28 do ...	do	do	538	J. Moule.....	do	472
28 do ...	do	do	539	B. Jarman.....	do	473
28 do ...	do	do	540	W. Turner.....	do	474
28 do ...	do	do	541	T. Turner.....	do	475

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.			Observations.
Matière insoluble.	Impuretés minérales.	Cendre.	
p. 100.	p. 100.	p. 100.	
.....	Solution de bonbons blancs accusant abondance de granules d'amidon. Purs.
.....	Fondants; partie blanche partie roses; ne contiennent pas de matière colorante, d'amidon ni autre substance étrangère. Purs.
.....	Bonbons mêlés de qualité très uniforme; ne contiennent pas de gypse, d'amidon ni autre subst. étrangère, non plus que de matière colorante nuisible.
.....	Bonbons d'un brun foncé et rayés de couleur pâle, consistant principalement en sucre brûlé; ne contiennent ni amidon ni autre matière étrangère; pas de coloration nuisible. Purs.
.....	Candis purs; mais de qualité inférieure résultant d'un défaut de soin dans la fabrication.
.....	Candis purs; pastilles de gomme faites de gomme et de sucre purs, légèrement aromatisées à la rose.
.....	Bonbons purs; pastilles de gomme fondantes composées de gomme et de sucre. do pastilles à la menthe à la goutte, composées de sucre et de gomme et aromatisées avec de la menthe.
.....	Bonbons blancs fondants, à l'essence de fraises; purs.
.....	Sucres purs en bâtons, ne contenant ni amidon ni autre substance étrangère; purs.
.....	Sucre brun pâle, en bâtons, à l'essence de marrube; ne contient ni amidon ni autres substances étrangères; pur sucre de marrube.
.....	Sucre brun foncé, en bâtons, composé principalement de cassonade; ne contient ni amidon ni autre substance étrangère, non plus qu'aucune matière colorante délétère. Pur.
.....	Bonbons mêlés; drops de gomme; bouts de bâtons de sucre, et sucres candis transparents. Les drops sont composés de gomme et de sucre. Le sucre en bâtons est de couleur brune et est en plus grande partie fait de cassonade; le reste est de sucre raffiné. Ne contient ni gypse, ni amidon, ni autre substance étrangère, non plus qu'aucune matière colorante délétère.
.....	Pastilles de conversation, blanches ou roses; ne contiennent ni gypse, ni amidon, ni autre substance étrangère, non plus qu'aucune matière colorante nuisible; purs.
.....	Macédoine, de qualité très uniforme; chaque spécimen a été éprouvé et trouvé exempt de gypse ou autres substances délétères, ainsi que de toute matière colorante délétère. Bonbons purs.
.....	Sucre en bâtons blancs rayés de rouge, au clou de girofle; pas de substance colorante délétère. Pur.
.....	Macédoine, de qualité uniforme; ne contient ni gypse ni autre substance étrangère; coloration inoffensive. Bonbons purs.
.....	Pastilles blanches (à l'emporte-pièce) à la menthe, composées de sucre et de gomme à l'essence de menthe; ne contiennent ni gypse ni autre substance étrangère; coloration inoffensive. Pures.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN-

BONBONS—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
15 fév. ...	J. E. Wright, jeu..	Manitoba.....	2086	M. Marco.....	Winnipeg....	2073
15 do ...	do	do	2087	R. B. Stairsett.....	do	2074
14 do ...	do	do	2088	M. J. McAllan.....	do	2075
15 do ...	do	do	2089	Bigger Frères.....	do	2076
15 do ...	do	do	2090	J. A. McGovern.....	do	2077
15 do ...	do	do	2091	George Bowdry.....	do	2078
15 do ...	do	do	2092	Mrs. G. Anderson.....	do	2079
15 do ...	do	do	2093	J. Birch.....	do	2080
15 do ...	do	do	2094	John Huxtable.....	do	2081
15 do ...	do	do	2095	D. J. Jones.....	do	2082
15 mars ...	do	do	2096	A. Warner et Cie.....	do	2106
15 do ...	do	do	2097	do	do	2107
15 do ...	do	do	2098	A. W. Forrest.....	do	2108
15 do ...	do	do	2099	do	do	2109
15 do ...	do	do	2100	Mishart et Cie.....	do	2110
15 do ...	do	do	2101	Baleneau et Cie.....	do	2111
15 do ...	do	do	2102	W. J. Boyd.....	do	2112
15 do ...	do	do	2103	Eugène Phelan.....	do	2113

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—Suite.

Fin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Examen microscopique.	Observations de l'analyste.
Cendre.	Humidité.	Glucose.	Saccharose.	Matière organique insoluble.			
·24	1·76	66·49	18·95	12·58	Granules d'amidon.	Mélange; falsifié; la seule substance qu'on pourrait appeler étrangère est de l'amidon; la matière insoluble se compose de clou de girofle, d'amandes, d'amidon, de gomme et de matière colorante végétale; la falsification n'est pas délétère.	
·39	3·12	18·20	63·28	15·01	Mélange; falsifié; contient une substance étrangère, de l'amidon. Je ne regarde pas comme falsification l'emploi de gomme dans les pastilles à la goutte de l'échantillon.	
·22	1·54	16·61	73·36	8·23	Mélange; falsifié; contient de l'amidon; non délétère.	
·27	2·62	12·50	74·51	10·10	Mélange; falsifié, mais non délétère, les seules substances étrangères étant de l'amidon, et la matière colorante végétale dans les spécimens jaunes ou rouges.	
·20	·84	14·38	83·64	1·05	Sucres en bâtons colorés; purs, sans falsific.; exempts d'amidon; la matière insol est comp. des subs. color., de la liqueur et de l'ombre, cette dernière en quantité suffis. légère pour n'être pas nuisible.	
·30	5·23	12·72	68·49	13·36	Drops au chocolat; falsifiés; après enlèvement du chocolat, la matière insoluble dans cet échantillon est exclusivement de l'amidon.	
·27	2·03	28·10	64·47	15·13	Mélange; falsifié; non délétère; comme tous les autres échantil. de mél. de bonbons à bon marché, celui-ci contient de l'amidon; colorat. végétale.	
·29	1·21	12·92	74·39	11·27	Bonbons mêlés; falsifiés mais non délétères; les candis translucents sont d'excellente qualité, contiennent très peu de glucose et pas d'amidon; la matière insoluble consiste en amidon; les clous de girofle et la gomme sont essentiels aux spécimens qui les contiennent.	
·30	·79	14·85	77·06	7·10	Bonbons mêlés; normaux; contiennent de l'amidon, mais si peu que j'ai cru à propos de les regarder comme normaux; coloration des spécimens rouges à la cochenille.	
·21	1·92	15·21	77·48	5·18	Bâtons colorés; normaux; le bâton translucents est de bonne qualité, exempt d'amidon; le bâton à la menthe contient de l'amidon, mais en petite quantité; coloration végétale.	
·21	6·07	21·10	70·27	12·35	Bonbons mêlés; norm. et de bonne qual.; contienn. du sucre d'orge à la goutte, des amandes, etc.	
·28	2·90	49·65	31·32	15·03	Bonbons mêlés; falsifiés; les spécimens jaunes contiennent de la substance colorante minérale.	
·23	4·01	15·75	66·90	13·10	Bonbons mêlés; falsifiés; conte. de l'amidon, mais je consid. néanm. l'échantil. de qualité moyenne.	
·31	3·39	16·26	60·03	20·01	Bonbons mêlés; falsifiés; quelques uns des spécimens sont exempts d'amidon, tandis que d'autres en contiennent en grandes quantités.	
·63	6·15	19·20	47·84	26·18	Bonbons mêlés; falsifiés; la coloration des spécimens jaunes est minérale, au jaune de chrome.	
·51	8·26	10·38	77·71	3·14	Bonbons mêlés; normaux; les spécimens colorés ne contiennent rien de minéral.	
·37	8·13	12·04	78·31	1·15	Bonbons mêlés; non falsifié et saïrs.	
·22	13·06	9·23	77·48	Fondants au chocolat; non falsifiés.	

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

THÉ.

Date	Nom de l'analyste	Division.	N ^o du bulletin de l'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N ^o de l'échantillon.
1885.						
17 déc. ...	Maynard Bowman	Nouvelle-Ecosse	2682	H. P. Torrens	Halifax	1378
1886.						
10 avril ...	do	do	1305	C. Graham et Cie	do	1404
10 do ...	do	do	1306	J. Lahey	do	1406
10 do ...	do	do	1307	H. W. Brown	do	1408
10 do ...	do	do	1308	W. H. Pallister	do	1410
10 do ...	do	do	1309	Mrs. W. Wry	do	1412
10 do ...	do	do	1310	E. Donahoe	do	1414
1885.						
11 déc. ...	W. F. Best	N.-Brunswick...	1637	London and China Tea Store	Saint-Jean..	1645
1886.						
15 avril ...	do	do	1653	Robt. Ritchie	do	1661
15 do ...	do	do	1659	Vanwart Frères	do	1667
15 do ...	do	do	1665	W. A. Magee	do	1673
15 do ...	do	do	1673	Samuel Tufts	do	1681
15 do ...	do	do	1677	John Doody	do	1685
15 do ...	do	do	1682	Thomas Ritchie	do	1690
22 juin ...	M. Fiset	Québec	1874	C. Boyce et Fils	Québec	1872
22 do ...	do	do	1875	do	do	1873
22 do ...	do	do	1876	J. Millan	do	1877
22 do ...	do	do	1877	do	do	1878
22 do ...	do	do	1878	J. H. Alroy	do	1879
22 do ...	do	do	1879	do	do	1880

TAIRES ET DES DROGUES - Etat tabulaire, etc.—Suite.

RÉSULTATS DES ANALYSES.						Examen microscopique.	Observations
Humidité.	Théine.	Tannin.	Cendre.		Poils séricifuge.		
			Solu-ble.	Insolu-ble.			
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100	p. 100	p. 100.		
6.80	1.11	3.45	2.25	1.0138	Thé indien, non falsifié.
7.82	3.28	7.21	3.48	2.20	1.0088	Pas de feuilles étrangères.....	Thé noir, do
7.86	2.51	7.90	3.36	2.38	1.0093	do do	do do
7.45	2.39	7.0	3.00	2.39	1.0089	do do	do do
7.80	2.3	6.94	3.05	2.82	1.0089	do do	do do
7.47	3.08	7.81	3.73	2.10	1.0091	do do	do do
7.53	2.50	6.46	3.30	2.15	1.009	do do	do do
6.20	2.	12.50	4.20	2.10	Thé Mikado, qualité inférieure.
4.55	1.45	5.70	3.10	2.25	1.019	Pas de feuilles étrangères.....	Thé noir, non falsifié.
10.25	1.80	14.50	2.80	3.20	1.025	Quelques feuilles étrangères, peut-être trop peu pour constituer une falsification	Thé houlong do
6.50	1.25	6.80	3.75	5.50	1.031	Beaucoup de poussière de thé et de tiges, ainsi que du sable; l'admis. de mat. étrang. n'a prob. pas été intention'l	Thé noir do
9.	1.20	9.50	4.10	3.75	1.024	Poussière de thé; quelques feuilles étrang. et des tiges.	Thé noir, de qualité inférieure, non falsifié.
5.75	1.10	5.75	3.50	4.10	1.020	Contient de la pouss. de thé et des tiges, quelq. f. étrang.	Thé noir, de qualité inférieure, non falsifié.
5.30	1.20	5.50	3.20	4.20	1.020	Contient de la poussière de thé et des tiges	Thé de qualité inférieure, mais non falsifié.
3.	.92	2.6	6.4	1.011	Feuilles brisées et poussière de thé, mêlées avec 3 ou 4 pour 100 de sable	Thé du Japon, falsifié.
7.	.96	2.8	3.4	1.009	Contient trop de tiges et feuilles brisées	Thé souchong, de qua. inf. assez bon congou, feuilles très brisées, beaucoup de tiges.
5.8	11.00	2.6	2.8	1.009	Rien que des feuilles de thé	Poudre à canon; bonne qua.
4.	1.4	2.7	3.5	1.010	Pas de feuilles étrangères	Hyson junior, prob. falsifié.
4.2	1.2	2.8	3.4	1.011	Je crois que l'échantillon contient des feuil. de prunelier	Hyson de bonne qualité.
3.7	1.6	3.8	3.6	1.011	Pas de feuilles étrangères.....	

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN

THÉ—

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.	N° de l'échantillon.
1886.						
27 avril...	J. B. Edwards	Montréal.	866	J. B. Labelle	Montréal.	850
27 do ...	do	do	867	J. O. Velineau	do	851
22 juin...	do	do	894	do	do	852
22 do ...	do	do	895	J. D. Andrews et Cie.....	do	853
22 do ...	do	do	896	Geo. Bristol	do	854
22 do ...	do	do	897	J. E. Richart	do	855
1885.						
27 sept...	F. X. Valade.....	Kingston.....	2340	Geo. McDonald.....	Cornwall ...	3401
27 do ...	do	do	2341	Cameron et McDonald..	do ...	3405
27 do ...	do	do	2342	W. H. Dunkin.....	do ...	3410
1886.						
22 janv...	do	do	2392	Stroud Frères.....	Ottawa.....	2277
30 avril...	do	do	3019	T. J. Gunn	do	2335
30 do ...	do	do	3020	Baldwin Frères.....	do	2336
30 do ...	do	do	3021	W. J. McCaul et Cie.....	do	2337
30 do ...	do	do	3022	Charlebois et frère.....	do	2338
30 do ...	do	do	3023	McEvoy Frères	do	2339
30 do ...	do	do	3024	Bambrick Frères.....	do	2340
1885.						
19 sept...	W. H. Ellis	Toronto	2747	Thomas Cushan	Cobourg ...	2801
1886.						
8 mars...	do	do	133	Stroud Frères.....	Toronto... ..	154
8 do ...	do	do	134	Wm. Cross.....	do	185
8 do ...	do	do	135	M. Stuart.....	do	187
8 do ...	do	do	136	Lant Frères.....	do	194
8 do ...	do	do	137	J. J. Wecher.....	do	197
8 do ...	do	do	138	Wm. Mulligan.....	do	199
8 do ...	do	do	139	W. R. Stroud.....	do	199
31 do ...	Wm. Saunders.....	Windsor.....	575	Elliott Frères.....	London	476
30 juin...	do	do	578	Geo. Roundtree	do	3739
30 do ...	do	do	579	Fitzgerald et Scandrett	do	3737
30 do ...	do	do	580	— Higgins	do	3735
30 do ...	do	do	581	J. Garepy	do	3736
30 do ...	do	do	582	McBean Frères.....	do	3738
30 do ...	do	do	583	Ferguson et Cie.....	do	3740

TAIRES ET DES DROGUES—État tabulaire, etc.—Suite.

Suite.

RÉSULTATS DES ANALYSES.						Examen microscopique.	Observations.
Humidité.	Théine.	Tannin.	Cendre		Poids spécifique.		
			Solu-ble.	Insolu-ble.			
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
4	2.5	31.4	5.6	1.6	1.007	Simple feuilles de thé	Véritable.
3.8	34	2.8	4.2	1.1076	Pas de feuilles étrangères.....	do
3	2.1	2.8	5.8	1.001	Simple feuilles de thé.....	do
4	2.2	2.8	4	1.006	Grandement déguisé avec du gypse et des mat. color' tes; contient des feuilles étrang.	Falsifié aux termes de l'acte, mais n'est pas nuis. à la s.
4.8	2.2	4.4	2.2	Pas de feuilles étrangères.....	Thé du Japon véritable.
4	2.1	4	2.6	do	Véritable.
6.9	1.2	12.7	3.6	2.6	Feuilles grossières et cassées	Véritable, sans coloration et sans cassures.
8.8	1.1	9.6	3.6	2.6	Feuilles véritables	Bon, sans coloration et sans cassures.
5.9	1.1	8	3.5	3.4	Feuilles grandes et grossières; plusieurs tiges et des fragm. de fibres ligneus.	Coloré; glaçage douteux.
6.12	2.21	12.80	3.39	2.60	1.004	Un peu glacé; sans feuilles étrangères	Bon.
6.58	1.06	10.55	2.5	3.5	1.006	Contient des tiges et des feuilles cassées.....	Moyen thé.
5.20	1.20	8.23	4.26	2.83	1.008	Contient beaucoup de tiges...	do
4.67	1.58	10.28	2.57	4	1.009	Contient beaucoup de tiges et de feuilles cassées	do
5.42	1.90	10.53	3.07	2.92	1.007	Contient quelques tiges ainsi que des feuilles cassées ...	do
5.91	1.45	8.94	2.88	3.34	1.009	do	Bon, mais non supérieur.
5.10	1.32	9.50	1.80	2.84	1.010	do	Bon.
7.2	2.3	12.1	2.9	2.6	Véritable.
9.02	2.6	3.4	2.3	2.96	Feuilles de thé	do
5	1.95	7.29	3.10	2.82	Pas de feuilles étrangères.....	do
4.65	2.20	6.29	3.04	3.02	do	do
4.80	2.30	4.80	3.08	2.76	do	do
4.05	1.52	10.20	2.90	3.04	do	do
5.68	1.72	8.16	2.84	2.76	do	do
6.00	3.50	9.86	3.20	2.69	do	do
5.66	2.04	6.80	3.06	2.36	1.016	Par de feuilles étrangères ni autres impuretés	Thé pur, de bonne qualité.
4.54	1.77	10.16	3.01	2.58	1.0109	do	Thé vert pur, de moyenne qualité
6.12	2.92	7.7	2.75	3.61	1.0115	do	Thé noir pur et riche.
6.71	2.88	8.51	2.16	4.27	1.016	do	Thé mélangé, pur et riche.
4.63	1.54	10.91	4.04	2.60	1.010	do	Thé vert, pur, mais un peu faible.
7.18	2.72	9.14	3.15	3.43	1.009	do	Thé noir pur.
6.45	3.84	8.30	3.93	2.34	1.009	do	Thé mélangé, de qualité supérieure.

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMEN
DIVERS—CONSERVES

Date.	Nom de l'analyste.	Division.	N° du bulletin d'analyse.	Vendeur.	Résidence.
1885.					
27 juillet.	W. F. Best	Nouv.-Brunswick..	1576	Jardine et Cie.....	Saint-Jean.
27 do ...	do	do	1577	Geo. Robertson et Cie.....	do ...
17 août ...	F. X. Valade	Kingston.....	2293	Paisley Frères	Kingston....
29 do ...	W. H. Ellis.....	Toronto	2735	Richardson et Cie.....	Toronto
... do ...	do	do	2736	Wm. Park	do
... do ...	do	do	2737	Wm. Hesson.....	do

VINAI-

1886.					
25 janv. ...	F. X. Valade.....	Kingston	2393	Baldwin Frères.....	Ottawa.....

TAIRES ET DES DROGUES—Etat tabulaire, etc.—*Fin.*

AU VINAIGRE.

N° de l'échantillon.	Examen microscopique.	Observations.
1576	Traces de cuivre, ainsi qu'une faible mesure d'acides sulfurique et hydrochlorique.....	Falsifié.
1577	Traces de cuivre et faible mesure d'acide sulfurique.....	Falsifié avec de l'acide sulfurique. On devrait rechercher la qualité du vinaigre employé dans les conserves importées.
2917	Ne contient pas de cuivre ni autre impureté métallique nuisible.....	Ne contient rien de nuisible à la santé.
114	Véritable et exempt d'impuretés.
113	do do
121	do do

GRE.

2307	Très légères traces d'acide sulfurique; pas d'acides minéraux	Paraît être du bon vinaigre de vin blanc.
------	---	---

INDEX.

—:0:—

	PAGE.
Poudre à pâte.....	32
Pain	34
Beurre.....	36
Fromage.....	38
Conserves de fruits.....	40
Café.....	44
Drogues	56
Miel.....	60
Aliments pour les enfants.....	62
Liqueurs.....	68
Farines	82
Lait.....	84
Marinades	116
Epices.....	90
Sucre.....	60
Bonbons	100
Thé.....	112